This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

1060

Soc. 3974 e. 120
5-6

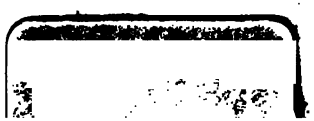

1060

Soc. 3974 e. 120.
5-6

CHOIX DE MÉMOIRES.

T. V.

PRÉCÉDÉ DES RAPPORTS SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

PENDANT LES ANNÉES 1847-48 ET 1848-49.

A BRUXELLES

A la Librairie Polytechnique

D'Aug. DECQ, rue de la Madeleine, 9.

A PARIS,
Chez V. WAILLE, Libraire,
Rue Cassette, 6.

A BONN SUR LE RHIN,
Chez Adolphe MARCUS,
Libraire.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

DE

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

DE LOUVAIN.

CHOIX DE MÉMOIRES.

T. V.

LOUVAIN,

DE L'IMPRIMERIE DE ICKX ET GEETS, RUE DE NAMUR, N° 38.

1850.

Opus quod inscribitur : *Société littéraire de l'Université Catholique de Louvain. — Choix de Mémoires, t. V*, ex auctoritate Eminentissimi et Reverendissimi Cardinalis Archiepiscopi Mechliniensis et legum Academicarum præscripto recognitum, quum fidei aut bonis moribus contrarium nihil continere visum fuerit, imprimi potest.

Datum Lovanii die 11 *mensis Maii* 1850.

P.-F.-X. DE RAM, Rect. Univ.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN, PENDANT L'ANNÉE 1847-1848, FAIT AU NOM DE LA COMMISSION DIRECTRICE (1), DANS LA SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 1848, PAR M. ERNEST SOLVYNS.

MESSIEURS,

La commission directrice est heureuse de pouvoir faire selon son usage un rapport sur l'année qui vient de s'écouler. Elle se félicite d'avoir à constater d'une part le zèle dont la majeure partie des membres de la Société ont fait preuve dans les divers travaux qui ont rempli nos séances, et d'être d'autre part l'interprète fidèle des nombreuses marques de sympathie et d'encouragement que notre association a reçues lors de la publication du IV^e^ volume du *Choix de Mémoires*. La variété qui a présidé à sa composition nous a permis de montrer que l'antiquité, les études poétiques et philosophiques, l'histoire religieuse et celle du moyen-âge avaient été pour quelques-uns d'entre nous des sujets d'étude dont ils avaient pu extraire de précieux enseignements. Toutefois, Messieurs, qu'il soit permis à la commission de regretter que jusqu'à ce jour les études juridiques n'aient eu qu'une faible part dans nos travaux; et cela, quand le but principal des études de la plupart d'entre

---

(1) La commission était composée de MM. *G. C. Ubaghs*, président; *A. De Becker*, vice-président; *E. Solvyns*, secrétaire; *L. J. Hallard*, *F. Nève*, *N. J. Laforet*, *L. Constant*, membres.

nous aurait dû nous mettre à même de pouvoir nous en occuper avec fruit. Il y a lieu d'espérer que cette lacune sera comblée cette année, et que l'impulsion nouvelle donnée à notre association permettra à quelques-uns de nos collègues de préluder à leurs futurs succès dans la carrière du barreau et de la magistrature.

Les thèses, les discussions, que plusieurs d'entre nous se proposent de soutenir dans le cours de cette année, les mémoires juridiques que l'on prépare, permettront de varier de la manière la plus utile nos séances déjà si bien remplies.

Jetons maintenant un regard rapide sur les travaux que notre Société a produits pendant l'année académique 1847-1848.

Dans les séances du 21 Novembre et du 6 Février, Mr F. D. Doyen vous a donné lecture d'une partie de ses *Études historiques sur l'enseignement dans les Universités du moyen-âge* (1).

L'auteur de ce mémoire s'est proposé de faire connaître l'organisation scientifique des Universités depuis leur origine jusqu'à la fin du moyen-âge. Son travail est divisé en deux parties dont la première est consacrée à retracer la vie et les mœurs, les priviléges et les prérogatives tant de l'étudiant que du professeur dans les Universités de l'Europe chrétienne ; la seconde partie roule sur les matières enseignées dans ces Universités, les livres adoptés et la méthode suivie alors dans les diverses branches d'enseignement.

M. Doyen a eu pour but de montrer que ceux qui représentent le Christianisme comme arrêtant les progrès des lumières, contredisent manifestement les témoignages historiques ; il a surtout voulu combattre les écrivains protestants qui prétendent que longtemps avant la Réforme, le catholicisme embarrassait l'intelligence humaine, et que les véritables progrès des lumières ne datent que

---

(1) Ce mémoire a été publié dans la *Revue de la Flandre*. (Voir *tome III, année* 1848, p. 19, 54, 215, 253 suiv.) et il a été tiré à part sous le même titre : Gand, imprim. de P. Van Hifte, pp. 98 gr. in 8°.

du moment où l'esprit humain accueillit les cris de liberté poussés en 1517 au cœur de l'Europe par un moine saxon.

Acceptant la discussion telle que la lui présentaient ses adversaires, M. Doyen s'est transporté avec eux au moyen-âge; l'enseignement des Universités lui a paru le point de vue le plus vrai et le plus élevé où l'on puisse se placer pour considérer l'esprit humain dans sa marche, et pour apprécier ce qui, avant l'arrivée de Luther, a pu l'aider ou l'entraver dans son développement.

M. Doyen rappelle d'abord que, loin d'être un obstacle à la diffusion des lumières, le catholicisme, et le catholicisme seul, a sauvé les lettres du naufrage épouvantable dans lequel les Barbares, après la chute de l'empire romain (475), avaient plongé la société; que les écoles ouvertes alors près des églises et dans les monastères conservèrent le feu qui servit plus tard à rallumer le flambeau de la science. Des jours plus heureux ayant ensuite permis d'ouvrir des écoles publiques, l'Eglise ne faillit point à cette noble tâche. A elle revient l'honneur d'avoir créé ces grands centres d'instruction, qu'on appelle Universités, et dont l'organisation scientifique offre tout ce qu'il y a de plus propre à hâter le développement de l'intelligence humaine. Les nombreuses faveurs dont l'Eglise combla tant les professeurs que les étudiants des Universités du moyen-âge sont une nouvelle preuve de l'intention qu'elle eut constamment de favoriser la diffusion des lumières. Pour faire ressortir davantage cette idée, M. Doyen entre dans de longs détails sur la condition, les priviléges, les prérogatives ou les honneurs accordés par l'Eglise aux professeurs et aux étudiants des Universités. Abordant ensuite les diverses matières enseignées dans ces grandes académies, examinant successivement ce que fut l'étude des quatre branches qui composaient alors le haut enseignement, les *arts*, la *médecine*, le *droit*, la *théologie*, il fait voir que le mouvement intellectuel de l'Europe ne date pas du protestantisme, mais du XI^e^ siècle; que non seulement, à partir de cette époque

jusqu'à la Réforme, des hommes très-illustres brillèrent dans les diverses branches de la science, mais encore que chacune d'elles fit des progrès aussi grands qu'il était alors possible, vu les circonstances et les malheurs des temps; qu'en conséquence des auteurs protestants et d'autres écrivains hostiles au catholicisme ne sont pas en droit d'accuser l'Eglise d'avoir retenu le monde dans les ténèbres de l'ignorance pendant plus de mille ans.

L'*Essai sur l'origine, la nature et la chute de l'idolâtrie* (1), par Mr. J. Lefebve, occupa les trois séances du 5 Décembre, du 16 Janvier et du 6 Février. L'auteur, s'attachant d'abord à réfuter les théories de l'éclectisme sur l'origine de l'idolâtrie, fait voir que les monuments les plus anciens et les plus authentiques s'accordent avec la raison pour prouver que le culte du vrai Dieu a précédé le polythéisme. Examinant ensuite comment la plus grave de toutes les erreurs a pu s'introduire dans le monde, il en trouve la cause dans l'affaiblissement de la raison et le déréglement des sens, nés avec le péché originel, et dans l'ignorance et la barbarie que le peu de soins donnés à l'éducation fit régner dans les temps qui ont suivi le déluge. Ayant établi l'origine de l'idolâtrie, M. Lefebve montre ses progrès et son développement. Il prouve que le sabéisme, ou mieux encore le naturalisme, fut la première forme des cultes païens; qu'ensuite l'apothéose ou la déification de l'homme fit surgir des autels dans diverses contrées de la terre; et qu'enfin le culte abject des animaux qui descendit jusqu'à un grossier fétichisme compta de nombreux adeptes. Cependant l'auteur fait observer que malgré les erreurs de l'idolâtrie, on rencontre dans les doctrines païennes des vestiges non équivoques de la vérité primitive. Selon lui, l'idolâtrie est un chaos informe réunissant dans un mélange confus la vérité et l'erreur.

---

(1) Publié dans le tome IVe du *Choix des Mémoires* (1848), p. 221-296.

L'auteur, après avoir caractérisé l'idolâtrie, examine comment cette grave aberration a pu disparaître pour faire place à une doctrine sublime. Il s'attache à faire voir la fausseté de la solution que le rationalisme a donnée à cette question importante. Il prouve que l'idolâtrie n'a pas été renversée par la raison humaine, par un système de philosophie supérieur à tous les autres, mais par l'influence bienfaisante d'un enseignement divin, par le triomphe lent et décisif du Christianisme.

Dans les séances du 12 et du 23 Janvier, Mr. J. Thonissen a communiqué à la Société deux fragments d'*Études littéraires sur Victor Hugo* (1). Sans négliger la question littéraire proprement dite, M. Thonissen s'est principalement attaché à faire ressortir les conséquences morales des tendances de la littérature contemporaine, dont M. Hugo est, sous plus d'un rapport, la personnification en France. « Si le barde, dit-il, a des devoirs à remplir » envers la langue et les traditions littéraires de sa patrie, il en est » d'autres, et de plus sacrés, dont il est redevable envers sa con- » science, envers la société, envers Dieu. Ce n'est pas en vain que » la Providence dépose le feu sacré sous les fronts privilégiés. Le » génie est un sacerdoce : à moins d'être infidèle à son origine et » à sa mission, il doit briller, comme un phare, dans les ténèbres » du monde moral. Aux jours de luttes ardentes et d'angoisses » cruelles ; aux époques mystérieuses, où le bien et le mal, la jus- » tice et le crime, l'erreur et la vérité, menacés d'un commun » naufrage, flottent, pour ainsi dire, dans les vapeurs d'un horizon » indécis, Dieu suscite des intelligences puissantes et fécondes, » pour les placer en face du torrent des erreurs et des passions » de leur siècle. C'est alors qu'il leur dit, comme jadis aux Pro- » phètes des Hébreux : Levez-vous, proclamez la grandeur de

(1) Publiés dans le tome IIe de la *Revue catholique* (nouv. série), p. 525 et p. 641.

» mes œuvres, marchez comme des flambeaux dans les voies téné-
» breuses des nations ! » — Partant de cette base, M. Thonissen examine successivement les titres littéraires de M. Hugo, comme poëte lyrique et dramatique, comme philosophe et comme romancier, et partout il signale les conséquences funestes du système de la *libre allure*, partout il découvre un inconcevable oubli de la vérité historique, joint à une tendance systématique à l'avilissement de tout ce qui, dans l'ordre religieux ou politique, s'élève au-dessus de la foule.

Mr G. Verzyl, dans les séances du 23 Janvier, du 5 Mars, du 19 Mars et du 18 Juin, a donné connaissance à la Société de son travail intitulé : *Etudes sur la manière de prouver la nécessité de la révélation.* — Constatant d'abord la mobilité des ennemis de l'immuable vérité, il reconnaît que sans bouger de place, elle doit faire face de tous côtés : de là l'auteur tire la conséquence qu'il est faux de dire qu'une méthode, employée jadis et regardée comme suffisante par les chefs de l'école, doive par là même continuer de l'être encore de nos jours. La preuve en est facile, quand on considère d'une part l'insuffisance de la méthode historique suivie par la plupart des apologistes modernes, alors qu'elle vient se poser en face du rationalisme, et d'autre part la valeur, la force de cette même méthode quand elle se trouve employée à sa place convenable. C'est cette thèse que M. Verzyl a cherché à prouver dans la suite de son Mémoire qu'il a partagé en deux parties dont voici la succincte analyse.

La première partie contient un *Aperçu historique sur la controverse chrétienne.* La position que la science chrétienne occupa sous les Pères de l'Eglise les conduisit naturellement à établir les grands principes de la dépendance originaire de la raison, et de la nécessité de la foi dans le sens le plus large de ce mot.

Au moyen-âge la situation de la polémique chrétienne avait inspiré une marche spéciale aux esprits solides de cette époque.

Dire que la raison se suffisait à elle-même, mettre en doute la nécessité de la révélation primitive, c'eût été une monstruosité inouie. Aussi, quand S. Thomas se demande si la raison se suffit à elle-même pour connaître la vérité, il la suppose déjà cultivée par l'éducation sociale, et ne parle que de la connaissance certaine et exacte de la religion chrétienne.

Cependant, grâce à la Réforme, les temps modernes virent le rationalisme se dresser de nouveau plus redoutable que jamais. Mais les apologistes ne saisirent pas tout d'abord la différence de la position nouvelle prise par les ennemis de la foi. Ils continuèrent de suivre la méthode scolastique et allèrent même jusqu'à accorder à leurs adversaires la possibilité d'une religion naturelle, indépendante de la révélation primitive, se bornant, pour battre en brèche le rationalisme, à établir à l'aide de l'histoire l'insuffisance de cette religion et partant la nécessité d'un secours supérieur. Une seconde époque s'ouvrit à l'apparition de Bergier et de Leland. Ils soutinrent déjà hardiment que la révélation a existé partout et toujours; mais, comme ils ne refusaient pas encore *à priori* à la raison cette indépendance et cette spontanéité tant vantées par leurs adversaires, leur argumentation manquait de cette force et de cette supériorité que vint lui donner bientôt le système de l'illustre vicomte De Bonald. En convertissant la dépendance originaire de la raison en premier principe, il plaça la controverse chrétienne sur son véritable terrain et fit crouler d'un seul coup la base même du rationalisme.

La seconde partie présente un *Examen critique des apologistes modernes*. M. Verzyl, rappelant les phases de la controverse moderne, dont il a esquissé l'histoire dans la première partie, examine et discute avec soin la méthode suivie par les plus illustres apologistes de la religion; il montre que cette méthode, défectueuse et incomplète, faisait perdre du terrain aux défenseurs de la révélation et affaiblissait singulièrement des arguments d'ailleurs très-forts,

quand ils occupent la place qui leur convient. Les apologistes, en n'attaquant pas de front l'hypothèse de leurs adversaires sur la religion naturelle *connue indépendamment de la révélation*, ou sur la spontanéité et l'indépendance originelle de la raison, semblaient accepter des principes dont ils étaient forcés plus tard de nier les conséquences.

Après cet examen, M. Verryl, afin de faire apprécier la valeur réelle des arguments employés par les controversistes chrétiens, trace, en forme de conclusion, un plan très-abrégé de démonstration chrétienne. En voici la marche générale :

Dieu est; l'homme, être fini, dépend donc de lui, et ces rapports de dépendance établissent la nécessité de la religion. Or cette religion doit être nécessairement révélée. Et voici ce qui le prouve : des faits incontestables nous montrent à l'évidence que la raison humaine dépend dans son développement, comme d'une condition *sine qua non*, de l'éducation. Le premier homme a donc dû être enseigné par son Créateur lui-même, et ce dépôt sacré de vérités morales et religieuses constitue la révélation primitive. Mais l'homme était né libre; il pouvait donc rompre et il a rompu en effet les liens d'affection et d'amour qui l'attachaient à son Dieu. Dès lors un secours supérieur lui devint nécessaire pour qu'il pût se relever de sa chute. La nature de la faute, les rapports du coupable vis-à-vis de l'offensé le montrent évidemment. Un second point qui confirme la réalité de la chute et qui de son côté aussi réclame une intervention supérieure, une révélation subséquente, ce sont les nombreux désordres, les maux de tout genre qui découlèrent de la révolte de l'homme coupable.

Enfin la faiblesse de la raison, l'histoire de la dégénération successive du genre humain, l'impuissance des sages du siècle, concourent à prouver la nécessité de la révélation subséquente et à établir l'origine divine du christianisme, dont on ne saurait revendiquer tous les droits et tous les titres, qu'en suivant la

marche tracée par les rapports intimes des principes de la raison et du catholicisme.

Le 20 Février 1848, Mr le professeur MALOU a donné lecture à la Société littéraire de quelques fragments choisis de ses *Recherches historiques et critiques sur le véritable auteur du livre de l'Imitation de J. C.* (1). Il a raconté d'abord l'*histoire de la controverse* depuis son origine jusqu'à nos jours, distinguant avec soin les diverses périodes de cette lutte célèbre, et puisant dans le récit de discussions devenues fameuses des arguments nombreux et solides en faveur du pieux Thomas à Kempis. Puis, abordant le fond de la question, il a produit quinze témoins contemporains, ou à peu près contemporains, qui attestent de la manière la plus formelle que Thomas à Kempis a composé le livre de l'*Imitation de J. C.* Ces témoignages mis dans tout leur jour, et dégagés des nuages que les partisans de Gersen se sont efforcés d'amonceler autour d'eux, suffisent, indépendamment de toute autre preuve, pour assurer à jamais, au pieux Thomas, un droit qui a pu lui être contesté avec conviction, mais jamais avec justice. L'étendue de cette lecture n'a point permis à M. le professeur Malou d'énumérer les arguments que les défenseurs de Thomas à Kempis puisent dans les anciens manuscrits et jusque dans les doctrines et le style du livre de l'*Imitation*. Il n'a pu discuter non plus la cause de Gersen et celle de Gerson; mais les deux fragments, dont il a donné communication, renfermaient des preuves si positives et

(1) Ces *Recherches* ont été insérées ensuite dans le *Bulletin de la Commission royale d'Histoire de Belgique*, tom. XIV, p. 279 et suiv. et publiées à part, sous ce titre : *Recherches historiques et critiques sur le véritable auteur du livre de l'Imitation de J.-C.; Examen des droits de Thomas à Kempis, de Gersen et de Gerson, avec une réponse aux derniers adversaires de Thomas à Kempis, MM. Napione, Cancellieri, de Gregory, Gence, Daunou, Onésime Leroy et Thomassy, suivi de documents inédits.* Bruxelles, M. Hayez, imprimeur de l'Académie royale, 1848, p. 250. in 8°. — Seconde édit. revue et augmentée. Louvain, Fonteyn, 1849 (pp. XII. 240. in 8°).

si convaincantes de son opinion, que tous les membres de la Société, présents à cette séance, n'ont pu s'empêcher de saluer immédiatement Thomas à Kempis comme l'indubitable auteur du livre de l'*Imitation*.

Dans les séances du 5 Mars et du 18 Juin, Mr J. Thonissen a communiqué sur *lord Byron* un travail analogue à celui qu'il avait fait précédemment sur Victor Hugo (1). Après avoir recherché les causes de la vogue immense que les œuvres du poëte anglais ont obtenue en France, l'auteur analyse le poëme le plus remarquable de Byron, le *Pélerinage de Childe-Harold*, et il y signale, à côté des plus admirables beautés poétiques, l'absence complète de toute règle dans la composition, un matérialisme dégradant, un scepticisme absolu, le tout uni à un découragement affecté, à une misanthropie poussée au-delà de toutes les bornes de la justice et de la raison.

Dans la séance du 19 Mars on vous a donné lecture d'un travail de M. J. A. Schmit, membre honoraire de la Société, *sur le rationalisme*. L'auteur l'examine au flambeau de l'histoire; il en recherche l'origine et en montre les conséquences inévitables. Après avoir fait remarquer que le rationalisme n'a point pris racine dans les temps primitifs, M. Schmit en vient à Thalès, qu'il regarde comme le fondateur systématique de cette doctrine. Pendant sa première période, c'est-à-dire, depuis Thalès jusqu'à Socrate, les philosophes, flottant incertains, entreprennent de longs voyages en Orient; ils vont interroger les prêtres dans les sanctuaires; ils semblent se défier de leur propre raison; on dirait qu'ils sont rationalistes malgré eux. Mais enfin ils bâtissent leurs systèmes en dehors des traditions; le règne de la sophistique ne tarde pas à apparaître, et le scepticisme en est la conséquence naturelle et légitime.

---

(1) Ce travail a été publié dans la *Revue catholique*, vol. III (1848), p. 18 et 233.

Socrate inaugure une ère nouvelle pour la philosophie; il ramène cette science vers un but tout pratique. L'auteur suit l'arbre socratique dans toutes ses ramifications.

Quatre grandes écoles se forment, se combattent, et vont aboutir encore une fois à la déplorable doctrine du scepticisme.

« Alors, dit l'auteur, naquit un nouveau Socrate, plus grand » que le premier, J.-C., fils de Dieu, dont les paroles ne passèrent » point. »

Alors aussi l'ordre véritable de la science reprit son cours; on crut pour comprendre et avant de comprendre, et la foi devint la base de la science, comme aux premiers jours du monde. M. Schmit examine et discute le dernier effort du rationalisme qui s'était concentré tout entier dans l'école alexandrine, mais qui succomba sous les coups du catholicisme, parce qu'il s'appuyait sur la raison individuelle et chancelante de l'homme, tandis que le catholicisme avait son point d'appui en Dieu lui-même. Tel est le plan, telle est la suite du mémoire de M. Schmit (1).

Le 28 Mai, M^r^ le professeur Nève vous lisait quelques pages consacrées à l'*Eloge de Ballanche*, membre honoraire de notre Société: il vous y retraçait d'abord la carrière du grand écrivain de Lyon qui a obtenu un rang distingué parmi les maîtres de la prose poétique en France, mais qui est plus illustre encore par ses vues si élevées de philosophie sociale et politique. Après cette esquisse biographique, M. Félix Nève vous a présenté succinctement quelques idées de Ballanche sur l'Orient, sur la Grèce, sur Rome et Alexandrie, sur les siècles du christianisme, et il vous a dit de quels généreux pressentiments son âme était remplie touchant la régénération sociale du monde moderne. Puis, il a peint les quali-

(1) Voir le *Rapport* de l'année 1845-46 sur les travaux que M. A. Schmit a adressés précédemment à la Société touchant le même ordre de questions philosophiques. (*Choix de Mémoires*, tome IV, p. xxxiii).

tés aimables qui ont rendu chère à tous la personne de Ballanch et qui rendront sa mémoire vénérée de tous : il a montré en lui croyant, le chrétien sincère, entraîné à quelques illusions, il e vrai, par certaines tendances de son esprit spéculatif ou par d préjugés contemporains ; mais, attaché de cœur à la foi de sa je nesse, heureux d'une vie toujours pure, ayant confiance da l'autorité de l'Eglise, et découvrant la réalisation des promesses l'Evangile dans la société de l'avenir.

Dans cette même séance, Mr E. Solvyns a donné lecture d'u fragment d'*Etude littéraire sur la divine Epopée d'Alexand Soumet*. Après avoir analysé le poème, il a tracé rapidement l'e quisse des principaux personnages de ce drame épique qui trop peu connu, mais que la France a droit de mettre en parall avec les créations poétiques du même genre qui appartiennent a nations étrangères.

Mr le professeur Périn a donné le 2 Juillet lecture d'un mémoi ayant pour objet de déterminer les *caractères de la misère* t qu'elle se présente dans les sociétés industrielles de notre tem Dans ce mémoire qui n'est qu'un fragment d'un travail plus ét du sur les principes fondamentaux de la science économique, et les tendances actuelles de cette science (1), l'auteur établit d'ab que la misère a de nos jours un caractère de généralité, une t dance à s'étendre toujours qu'elle n'avait point dans les tem antérieurs. Il fait voir que ce débordement de misères n'est qu conséquence pratique des théories sensualistes, qui se résume en économie politique, dans le principe du développement indé des besoins, formulé par J. B. Say, et adopté par presque t les économistes de l'école anglaise. Il s'attache à prouver par faits empruntés aux écrits mêmes de ces économistes que la misè

(1) Voir les premiers chapitres du livre publié par Mr Ch. Périn : *Economistes, les Socialistes et le Christianisme* (Paris, 1849).

des classes industrielles n'est que trop réelle, quelque peine qu'on se donne pour prouver qu'il y a une amélioration dans la situation matérielle de ces classes. Il fait ensuite ressortir les faits qui établissent une différence très-tranchée entre la misère telle qu'elle se présente de notre temps et la misère telle qu'elle existait dans les temps antérieurs ; il répond ainsi aux économistes qui prétendent que la misère était beaucoup plus répandue dans les sociétés qui nous ont précédés que dans la nôtre : entre autres choses, il s'attache surtout à faire ressortir le caractère profondément différent des causes qui de nos jours produisent la misère, et des causes qui la produisaient autrefois. Dans nos sociétés le principe d'où procède la misère est permanent, il agit sur les masses, constamment, partout et avec une énergie toujours plus grande; ses effets ont également un caractère d'universalité et d'intensité croissante qui en fait la gravité. Il en était autrement dans les temps antérieurs; alors c'étaient des causes accidentelles, appartenant à l'ordre politique, qui amenaient les périodes de détresse dont souffraient trop souvent les classes laborieuses. De nos jours ces abus ont disparu, et c'est au milieu d'une paix profonde de trente années, c'est dans les conditions les plus heureures où jamais les peuples aient été placés pour développer leur richesse et opérer graduellement l'amélioration du sort du grand nombre, que l'on a vu la misère envahir d'un pas lent mais sûr les rangs inférieurs de la société. Ici ce ne sont donc pas des faits accidentels qui produisent la misère, c'est l'action du principe social même qui l'engendre; il faut donc pour porter remède aux maux des sociétés substituer au principe social sensualiste le principe social chrétien du renoncement. Mais de pareils changements ne s'opèrent point d'un coup; ce n'est que par de longs et pénibles efforts que les sociétés parviennent à ressaisir, lorsqu'elles l'ont méconnu, le principe qui fait leur force, leur félicité et leur gloire. Si elle ne se sentent pas le courage d'accomplir ces efforts, il faut qu'elles se résignent à voir

leur puissance et leur grandeur périr au milieu de la désorganisation générale.

Mr L. Lannoy, dans la réunion du 23 Juillet, a cherché à montrer, dans son travail *sur le style et la forme du livre des Psaumes*, que les chants de David l'emportaient de beaucoup sur le lyrisme des Grecs et des Romains, et qu'ils sont l'expression la plus animée, la plus pittoresque des sentiments de l'âme. Considérant d'abord le lyrisme en général, il fait remonter son origine à celle de l'homme. Il distingue trois espèces de chants : le chant religieux, qui se fait entendre le premier, n'est que l'expression des sentiments de reconnaissance de notre premier père pour son Créateur; le chant d'amour éclate quand Adam voit venir à lui Ève sa future épouse; le chant lugubre, quand Dieu pour punir nos premiers parents de leur désobéissance les chasse du paradis terrestre. L'auteur passe ensuite à l'appréciation des Psaumes dont il énumère les qualités principales, montre leur supériorité sur les chants de Pindare et d'Horace, et recherche ensuite quel est le mètre dans lequel ils ont été composés; il admet qu'il n'y a pas eu de mètre proprement dit dans la poésie hébraïque, car le verset n'est qu'une coupe uniforme de phrases partagées en deux parties, coupe à laquelle a été appliqué le nom de parallélisme. Il dit que la lecture des Psaumes ne peut nous donner qu'une idée bien faible de ce qu'ils étaient pour les Hébreux; pour s'en former une idée exacte, il faudrait faire revivre la pompe au milieu de laquelle ils étaient chantés.

M. Lannoy jette ensuite un rapide coup-d'œil sur les imitateurs et traducteurs français des Psaumes, et il montre en terminant quelle fut l'influence des livres de la Bible sur notre poésie contemporaine.

La poésie a, comme de coutume, rencontré un heureux interprète chez Mr B. Quinet. La Société se ressouvient encore des patriotiques accents dont le poème intitulé : *Notre* 1830, a fait retentir cette enceinte.

Je n'ai pas voulu, Messieurs, interrompre l'analyse des mémoires et des compositions qui appartiennent à nos réunions de l'année dernière; mais je ne puis garder le silence aujourd'hui sur la séance solennelle du 28 Mai 1848, destinée à la remise des médailles décernées par la Commission directrice aux auteurs de quelques mémoires. C'est un devoir pour nous de nous rappeler quelles circonstances ont marqué plus particulièrement cette séance. Mr le professeur Ubaghs, président de la Société, a montré, en jetant un coup-d'œil sur les travaux de neuf années, que la Société a toujours été fidèle à son but primitif, et, d'autre part, comment elle a puissamment servi à éveiller et à féconder le talent de plusieurs de ses membres. Puis, Mr le Recteur de l'Université, notre président d'honneur, a constaté dans une allocution que pénétrait une douce et éloquente chaleur les succès qu'a obtenus la Société par ses travaux quotidiens et par ses publications; il a insisté avec bonheur sur les fruits que peut produire dans l'ordre intellectuel et religieux une noble et glorieuse émulation. Après ces paroles de félicitation et d'encouragement, Mr le Recteur a remis les médailles d'honneur aux lauréats dont vous vous plairez à entendre de nouveau les noms. Les mémoires couronnés pour l'année 1846 sont: celui de Mr N. J. Laforet, intitulé : *Études sur le Cartésianisme et le Lamennisme;* celui de Mr A. J. Docq, ayant pour titre : *Du progrès des mathématiques au XVIIe siècle*, et celui de Mr Frédéric Capelle, publié sous le titre d'*Essai sur l'Hercule furieux d'Euripide.* Des médailles ont été décernées pour l'année 1847 aux mémoires de Mr F. J. J. Toussaint, *Sur la vie et les hymnes de Synésius*, de Mr J. G. Poumay, *Sur Théognis et Solon ou l'aristocratie et la démocratie dans la poésie grecque*, et de Mr J. F. Berleur, *Sur la Pragmatique-Sanction de St-Louis.* Je vous ai déjà entretenu des deux lectures qui ont terminé cette réunion solennelle, et qui ont présenté à vos souvenirs et à votre sympathie les beaux noms de Ballanche et d'Alexandre Soumet.

Je voudrais, Messieurs, pouvoir m'arrêter ici et me borner à cette revue sommaire des essais que nous avons tentés, des paisibles travaux auxquels nous nous sommes livrés.

Mais il nous reste un devoir à remplir envers celui qui avait bien voulu patroner de l'illustration de son nom la Société qui était venue lui demander son appui. Il y a quelques mois nous regrettions la perte de Ballanche; aujourd'hui nous avons à pleurer celle de M. de CHATEAUBRIAND (1).

Permettez-moi de vous retracer ici en quelques traits rapides ce qu'a été le chantre du *Génie du Christianisme* et quelle fut son action sur son époque. Vous dire sa vie aventureuse, cette vie éclose sur le sol bien-aimé de la Bretagne et qui s'écoula entre des révolutions qui changèrent la face du monde, serait chose inutile : quoique la mort nous l'ait enlevé, il vient encore du fond de son cercueil de pierre nous initier, dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, à tous les mystères de son existence si ballottée et si chevaleresque.

Quand le génie de Chateaubriand se révéla à la France, le vieil édifice social battu en brèche de toutes parts s'écroulait. Tout s'était englouti dans le vaste abîme qui venait de se creuser.

La littérature qui est toujours l'expression fidèle de la société qui l'enfante, le miroir exact où viennent se refléter les sentiments et les croyances de la foule, avait changé de théâtre. Pendant les jours de lutte ardente de la fin du siècle dernier, la tribune avait concentré toutes les forces des intelligences, la politique absorbait toutes les pensées. Et pouvait-il en être autrement, Messieurs? Quelles eussent été les chances de succès de l'écrivain, du poëte ou du littérateur qui aurait voulu livrer à la publicité des pages écrites dans le silence du cabinet, alors que l'exaltation de la pensée, l'entraînement des passions faisait retentir chaque jour

(1) MM. de Chateaubriand et Ballanche étaient devenus membres honoraires de notre Société le 29 Octobre 1843.

la tribune des plus magnifiques élans de l'éloquence parlementaire?

Cette diversion, ce changement de route inspiré par la nécessité des temps et des circonstances était peut-être indispensable pour arrêter la littérature sur la pente funeste où l'entraînaient les écrivains de la fin du XVIII[e] siècle. Je m'explique.

Quand une société sent mourir au cœur la foi de ses pères, quand elle dépouille ses croyances comme un vêtement qui l'importune, quand elle oublie Celui qui l'a fait ce qu'elle est, cette société a prononcé l'arrêt qui doit la faire disparaître de la scène du monde: elle s'est marquée au front du signe de la mort.

Ce fut là le sort de la société française du XVIII[e] siècle. La littérature de cette époque avait aussi revêtu ces dehors de froid scepticisme et de désolante incrédulité : sans inspiration et sans force, froide et décolorée, comme le paganisme dont elle avait fait son idole, elle pouvait servir quelque temps les passions haineuses de la foule, mais elle devait tomber avec elles.

C'est aussi ce qui arriva, et quand les tempêtes révolutionnaires eurent balayé le sol, entraînant tout dans leurs élans impétueux, une société nouvelle vint à surgir en prenant pour s'asseoir, selon l'expression d'un de nos collègues :

« Ce double piédestal, cette base certaine
» Où doit poser le pied toute puissance humaine,
» Le trône d'une part et de l'autre l'autel.

Le chantre du *Génie du Christianisme* et des *Martyrs* vint saluer la régénération sanglante de la société française. Je ne m'arrêterai pas à vous détailler chacune de ses productions, ni à vous faire voir les beautés et les défauts de ses œuvres. Qu'il me suffise en quelques mots de vous faire sentir tout ce qu'il y avait de grand, d'élevé, de poétique dans les pensées de celui dont il m'est donné de vous entretenir quelques instants.

Trouver une littérature déchue et la relever à une hauteur qu'elle

n'avait pas atteinte depuis longtemps, être aux prises avec le doute, le scepticisme, le paganisme dans les idées, et donner à celles-ci la vie, faire passer dans l'expression la variété d'une imagination brillante, vivifier chaque parole, la faire parler aux yeux, voilà quel fut le mérite de Chateaubriand.

Quand le monde littéraire, je dirai même quand la société fut mise en contact avec le *Génie du Christianisme*, il semblait que cette œuvre ne dût rencontrer que le dédain et la pitié. Oser devant un monde incrédule relever l'étendard d'une religion méprisée, c'était beaucoup oser; mais vouloir le faire respecter et entraîner la foule sur ses pas, c'était plus tenter encore : Chateaubriand l'essaya et il réussit. Les beautés du Christianisme, la poésie de ses fêtes, la profondeur de ses croyances, la magie de ses souvenirs, la dignité de ses institutions revêtirent sous la plume du poëte un éclat tel que la lumière se fit. C'est qu'il avait pu faire passer dans ses écrits la conviction qui l'animait et la sincérité de sa foi.

Ce caractère est profondément empreint dans toutes les œuvres de celui dont nous pleurons la perte, et c'est ce qui explique parfaitement grâce à quel pouvoir, parmi les innombrables imitateurs qu'il eut en France, il sut conserver toujours le rang que lui avaient assigné ses premières compositions.

Constatons maintenant le revirement qu'elles opérèrent dans la littérature contemporaine.

Les œuvres de Chateaubriand ouvrirent une nouvelle ère de splendeur à cette littérature qui n'avait conservé que quelques vestiges de son antique magnificence. Au lieu de continuer l'œuvre de démolition à laquelle le XVIII^e^ siècle l'avait fait servir, il l'emploie à réédifier ce qu'elle avait aidé à renverser. Il l'avait trouvée conservant à tort le nom de littérature, car l'étincelle vivifiante de l'inspiration était depuis longtemps éteinte pour elle. Chateaubriand lui rendit la vie qui lui manquait. Elle alla se retremper dans des sources de beautés inconnues, et là elle se trouve dans son véritable

domaine : car si la Société actuelle est l'œuvre du Christianisme, n'est-il pas naturel aussi que son expression se ressente de cette origine? Chateaubriand, Messieurs, l'avait admirablement compris : il avait senti quelles richesses inépuisables l'on pouvait découvrir en envisageant avec le Christianisme la nature physique et le cœur humain sous un aspect tout nouveau. Voilà pour le fond : pour la forme, il fut aussi novateur. Au siècle de Louis XIV le style était pur, fort, coloré, majestueux, mais trop sévère et trop raide. Le XVIII^e^ siècle imita, mais en les affaiblissant, les qualités du style de l'époque précédente. Chateaubriand vint et sut plier l'expression à toutes les exigences de sa riche imagination ; sans rien ôter à la force du style des Racine et des Corneille, il sut le rendre plus simple, plus varié, plus propre à refléter les émotions de l'âme. C'est de Pascal et de Bossuet surtout que l'illustre écrivain fut l'imitateur.

L'élan imprimé au monde littéraire fut immense : mais si cet élan continue à trouver le plus souvent dans Chateaubriand un magnifique interprète, il ne rencontre point parmi les autres littérateurs autant de constance et de foi. Il faut le dire, — car c'est ce qui explique pourquoi jusqu'à présent la réforme inspirée par le génie de Chateaubriand, n'a pas produit tous ses fruits, — l'auteur d'*Atala* et de *Réné* n'a pas compris le Christianisme dans son entier. Si la vie est un exil, si l'âme de l'homme aspire toujours à un avenir meilleur, il faut aussi faire la part des consolations et des espérances qu'elle peut rencontrer. Dans ses premières productions, comme dans sa *Vie de Rancé*, l'amertume des souvenirs de sa jeunesse, les espérances si souvent trompées des fidèles royalistes, la vie entière de Chateaubriand ont inspiré à l'écrivain un mélange de foi ardente et de fatalisme, de croyance profonde et de désespoir.

En s'élançant sur les traces de Chateaubriand, les littérateurs contemporains imitèrent principalement ce qui n'était qu'un défaut chez lui. Il n'est besoin pour le prouver que d'en appeler à

vos souvenirs : l'évidence est là pour constater que ce fatalisme et ce désespoir forment le fond de la plupart des œuvres de nos romanciers et de nos poëtes modernes. J'ajouterai cependant que ce résultat n'est pas produit uniquement par la manière incomplète dont Chateaubriand a compris le Christianisme. Non, on s'en rend plus aisément compte quand on considère l'influence littéraire exercée sur les écrivains français par le mysticisme allemand : ils se trompèrent quand ils crurent y voir l'expression la plus vraie de la mélancolie propre à notre nature. De cette erreur à l'exagération il n'y avait qu'un pas, et ce pas fut franchi.

Je m'arrête, Messieurs : la Société littéraire devait ce suprême hommage à la mémoire de celui qui avait daigné accorder l'appui et l'éclat de son nom à notre Association naissante : appui dont nous devons nous montrer d'autant plus fiers, qu'il est dû à l'approbation que l'illustre écrivain a donnée à l'idée fondamentale qui a présidé à tous nos travaux, au but même que se proposait la Société littéraire.

Chateaubriand s'est éteint dans toute la majesté de sa gloire, emportant dans sa tombe les longues années d'une vie sans tache qui s'est distinguée surtout par la force de ses croyances et par la constance de ses convictions tant religieuses que politiques. Sa vie, ses écrits sont pour nous des modèles à suivre, et sa mort même nous a donné un précieux enseignement (1), parce qu'elle nous a montré que l'honneur avait droit au respect de toutes les opinions, alors qu'autour de son cercueil la France entière a fait trêve à ses dissensions, a imposé silence à la voix de ses discordes civiles, pour saluer d'un dernier adieu la dépouille mortelle de son plus illustre enfant.

---

(1) François-René de Chateaubriand était né à Saint-Malo le 4 Septembre 1768. — Il est mort à Paris, le 4 Juillet 1848, peu de jours après les terribles combats des barricades, dont l'effroyable retentissement avait pénétré jusqu'à son lit de douleur.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN, PENDANT L'ANNÉE 1848-1849, FAIT AU NOM DE LA COMMISSION DIRECTRICE (1), DANS LA SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 1849, PAR M. LOUIS LANNOY.

—

MESSIEURS,

Une tâche que votre commission directrice s'est fait un devoir de remplir chaque année consiste à vous présenter, par l'organe d'un de ses membres, un résumé fidèle et succinct de vos travaux. Elle a espéré par là enflammer d'une noble émulation ceux qu'elle n'avait pas encore vus descendre dans la lice, et réveiller dans le cœur des autres les élans de leur ancienne ardeur. Ses espérances ont-elles été réalisées? Vous le savez tous, MM.; chaque année elle a eu à se féliciter de la diversité et du mérite des travaux qui lui étaient présentés, car nos prédécesseurs ont toujours rivalisé de zèle pour payer à l'association le tribut de leurs études et de leur labeur. Cette année encore les mêmes sentiments ont animé un grand nombre d'entre nous, et ceux qui n'ont pas encore donné des preuves de leur activité ont au moins manifesté l'intention de nous prêter bientôt leur concours. La commission est donc en droit de présumer que la nouvelle période qui va

(1) La commission était composée de MM. G. C. Ubaghs, président; F. X. Van Elewyck, vice-président; L. Lannoy, secrétaire; J. J. Thonissen, F. Nève, J. B. Lefebve, J. Berleur.

commencer sera remplie par une nouvelle série de travaux utiles, et que vous ferez tous vos efforts pour contribuer à l'honneur et à la prospérité de l'association dont vous êtes membres.

Je vais maintenant vous soumettre un résumé des travaux dont vous avez entendu la lecture cette année : quelques-uns d'entre eux feront partie du V^e^ volume des Mémoires dont votre commission a décidé depuis longtemps la publication. En voyant combien de parties de la science ont été cultivées par des membres de cette société, vous comprendrez mieux encore ce qu'il faut faire pour agrandir le cercle d'études que vos devanciers et vous-mêmes avez parcouru.

Dans la première séance, M^r^ F. Doyen vous a donné lecture d'un mémoire sur la *Théologie scolastique*, formant la dernière partie de ses *Etudes historiques sur l'enseignement dans les universités du moyen-âge* (1). L'auteur de ce travail, après être entré dans quelques considérations préliminaires sur la nature et l'objet de la théologie en général, s'est attaché à donner une idée nette et exacte de la théologie scolastique, si peu comprise encore de nos jours. Il a recherché ensuite comment se produisit dans le monde cette phase de l'enseignement théologique, tout en caractérisant les écrivains qui en furent les plus célèbres représentants, Tayon, St. Jean Damascène, St. Anselme, Pierre Lombard, St. Thomas d'Aquin et Duns Scot. Enfin, il vous a parlé des rapports de la théologie mystique avec la scolastique, des reproches que l'on a coutume de faire à la forme que revêtit l'enseignement de la théologie au moyen-âge, ainsi que des avantages qui en résultèrent pour l'éducation et la culture de l'esprit humain.

Dans les séances du 26 Novembre, du 10 Décembre 1848, du

---

(1) Voir l'*Annuaire de l'Université catholique*, année 1849, pag. 29 suiv., et le *Rapport de la Société littéraire* pour l'année 1847-48, plus haut, pp. 2-3. — *Etudes historiques*, pag. 81-93.

21 Janvier et du 15 Juillet 1849, Mr J. B. Laforet vous a donné lecture de son mémoire intitulé : *Orphée ou de la théologie mystique de la Grèce primitive.* L'auteur divise son travail en deux parties : dans la première, il prouve, appuyé sur la tradition, l'histoire et la critique, l'existence personnelle d'Orphée et le règne d'une poésie orphique ou hiératique avant la création de l'épisme d'Homère. Dans cette question importante qui a occupé si sérieusement les principaux philologues allemands depuis un demi-siècle, il examine quelle valeur il faut accorder aux paroles d'Hérodote, d'Aristote et de Cicéron sur lesquelles on s'est fondé pour détruire la personnalité historique d'Orphée; il démontre que ces paroles ne sont nullement d'accord avec la tradition littéraire, et rapporte les témoignages des auteurs anciens, des apologistes et des pères de l'Eglise qui ont reconnu que le chantre de la Thrace avait exercé une grande influence sur les peuples de l'ancien monde, par son enseignement religieux et ses principes de civilisation; il fait voir comment même au sein de la société chrétienne, le nom d'Orphée brilla d'un éclat rajeuni.

Après avoir ainsi prouvé le règne d'une poésie dogmatique sur les populations primitives de la Grèce, Mr J. B. Laforet recherche quel berceau il faut assigner à cette poésie et quels furent les hommes qui la cultivèrent; puis il fait connaître les différentes causes de l'obscurité qui enveloppe aujourd'hui le hiératisme orphique en suivant sa marche à travers les temps, les événements et les écoles, depuis le XIIIme siècle avant J.-C., époque de sa naissance, jusqu'aux apologistes chrétiens et jusqu'à la fusion de l'hellénisme et de l'orientalisme.

Dans la seconde partie, considérant d'abord les principes qui furent développés par le plus ancien théologien de la Grèce, il examine la nature de son ésotérisme et de son enseignement mystique. Pour mieux pénétrer dans la connaissance de cet ésotérisme, il jette un coup-d'œil rapide sur les mystères de l'antiquité

et indique les vérités traditionnelles qui constituaient le fond de ces mystères ou des religions anciennes. Après avoir réfuté les rationalistes et les panthéistes allemands qui soutiennent que ces religions tirèrent leur origine des sens, il nous représente Orphée comme conservateur de la science des traditions, faisant tous ses efforts pour ramener les hommes à la vie primordiale et cherchant à conserver parmi eux la conception du supra-sensible. Enfin, ayant exposé en peu de mots les dogmes, le caractère et la forme de la doctrine hiératique, il termine son travail par l'analyse de la théologie d'Orphée où l'on entrevoit quelques traces des vérités originairement dévoilées au genre humain.

M. le professeur N. J. Laforet vous a lu dans la séance du 7 Janvier 1849 un mémoire intitulé : *De la religion naturelle considérée dans ses rapports avec l'esprit humain* (1). Après avoir établi d'une part que la loi naturelle est douée d'une réalité propre, objective, indépendante de l'esprit humain, et d'autre part qu'un lien étroit, indissoluble, existe entre ces deux termes, l'auteur cherche à expliquer en quoi consiste ce lien et comment l'homme parvient à la connaissance de cette règle souveraine qui doit le diriger. Il commence par poser en thèse que la loi naturelle est innée à l'homme, mais qu'il n'arrive à sa connaissance explicite que par l'enseignement. En traitant de l'innéité de la loi, Mr N. J. Laforet passe d'abord en revue les opinions les plus répandues sur la manière dont la loi naturelle est innée à l'homme; il rejette ce sentiment, d'après lequel l'idée de Dieu et des préceptes de loi morale résiderait, distincte et différente de son objet, dans l'esprit humain et en serait une modification ou une manière d'être. Il croit avec S. Augustin que la loi naturelle, étant nécessaire, immuable et absolue, n'est et ne peut être que Dieu lui-même gouvernant la

(1) Ce travail a été publié dans la *Revue catholique*, tom. III (Louvain, nouv. série), p. 574 et 627.

volonté créée; c'est Dieu toujours intimement présent à l'esprit humain, et il n'y a entre Dieu et l'intelligence aucune idée intermédiaire. — Mais si la loi est toujours en face de notre esprit, d'où vient que nous ne la connaissons pas d'une manière claire et distincte sans le secours de l'enseignement? L'auteur résout cette difficulté par l'analyse même des éléments de la connaissance. Selon lui toute connaissance explicite se compose de deux éléments formels : *l'intuition*, qui de soi est une appréhension vague, confuse, indéterminée — et la *réflexion*, qui détermine, distingue et fixe l'objet de la pensée : la connaissance ne s'engendre que par la réflexion. — Cette appréhension vague et confuse préexiste à tout enseignement, elle est antérieure à toute instruction; mais aussi longtemps qu'elle existe seule, il n'y a point de conscience, point de connaissance réelle. Celle-ci ne peut naître qu'avec la *réflexion*. Or primitivement l'esprit humain ne passa de cette vague intuition à la réflexion que par l'enseignement. Quel est donc, dans ce système, le rôle de l'enseignement? quel est le rôle de la parole? L'enseignement, dit Mr N. J. Laforet, n'est point destiné à *donner* à l'homme enseigné les vérités morales et religieuses, il ne fait que les lui *montrer;* c'est un simple *avertissement* donné à l'intelligence, et l'homme qui enseigne son semblable ne remplit à son égard que la fonction de *moniteur*. — La parole aussi, considérée comme *signe sensible* en général, est un instrument nécessaire pour l'exercice de la réflexion. Si l'homme percevait distinctement l'intelligible sans l'intermédiaire d'un sensible, il n'agirait point comme homme, mais comme esprit pur.

« Ainsi donc, conclut l'auteur, intuition d'une part, et de l'autre réflexion provoquée par l'enseignement et exercée à l'aide de la parole, tel est, selon nous, l'organisme de la connaissance humaine. L'homme, privé de l'enseignement et dépourvu de l'instrument du langage, ne peut avoir aucune connaissance véritable des idées de l'ordre moral et religieux; il n'ira point au-delà de la

première intuition, qui, aussi longtemps qu'elle est seule, n'engendre qu'un pressentiment vague et confus qui s'ignore soi-même. »

Mr D. Piérart, dans la séance du 4 Février, nous a présenté *quelques considérations générales sur la poésie latine.* Il nous a dit que feuilleter jour et nuit les écrivains de la Grèce, chercher à acquérir une gloire immortelle en imitant les chefs-d'œuvre des grands maîtres et en forçant les muses latines à parler avec intelligence la langue du Latium, c'était là le plus haut point où Rome fût parvenue. L'auteur nous a montré ensuite que, si on excepte la satire, les Latins n'ont frayé en littérature aucun sentier nouveau et que, dans ceux qui étaient déjà battus, ils n'ont pas toujours égalé leurs modèles. En effet, la poésie grecque fut spontanée, naïve, forte d'inspirations religieuses qui concoururent à créer le théâtre. A Rome le besoin de littérature n'est pas vivement senti ; rien de ce naturel d'expression, de cette simplicité de l'enfance, qui sont le propre d'une nation encore au berceau. Jamais il ne s'élance de la lyre latine un hymne où se fasse sentir le moindre souffle, non pas de l'inspiration hébraïque, mais de la conviction que respirent les chants d'Homère, d'Eschyle ou de Pindare. Qu'on reconnaisse toutefois que les Romains plus que les Grecs ont cherché un but pratique dans la culture intellectuelle, que ce ton mélancolique, cette tristesse grave, fruit de l'expérience et de la fragilité des choses humaines, que l'on découvre dans plusieurs de leurs œuvres poétiques, ne sont pas sans quelques charmes, ne fût-ce que par leur accent de vérité. Enfin, qu'on n'oublie pas que les écrivains latins se sont toujours préoccupés d'une grande idée, l'idée de Rome, de la cité aux destinées éternelles : Rome est la divinité qui inspire leur génie et lui donne une élévation indépendante de tout le talent et de toute la finesse des Grecs.

Dans les séances du 18 Février, du 18 Mars et du 13 Mai, Mr Em. De Becker vous a donné lecture de son mémoire intitulé :

les deux révolutions de la Belgique, son état intérieur actuel. Ce travail se divisait naturellement en trois parties. Dans la première, l'auteur pour étudier les causes qui ont amené la révolution brabançonne examine brièvement la position politique de la Belgique à cette époque, sa situation intérieure et enfin le caractère et les desseins de l'empereur Joseph II. Il en conclut que le soulèvement général de nos provinces fut le résultat des réformes précipitées et intempestives que l'empereur voulait leur imposer injustement. La proclamation de l'indépendance nationale qui suivit l'expulsion des Autrichiens fut la conséquence de l'esprit de nationalité qui, longtemps étouffé par les calamités des guerres, s'était développé prodigieusement dans nos provinces pendant leur lutte contre un despote qui les tyrannisait.

L'étude de la révolution de 1830 fait l'objet de la seconde partie de ce travail. Après avoir jeté un coup-d'œil rapide sur les vicissitudes de notre patrie depuis la révolution brabançonne jusqu'à la chute de Napoléon, l'auteur apprécie l'influence de la domination française en Belgique et montre que, malgré les changements profonds et multiples que cette domination y introduisit, la Belgique n'en conserve pas moins un caractère national distinct et tranché. C'est là ce que méconnut le congrès de Vienne : croyant assurer l'équilibre européen, il agrandit la Hollande en soumettant nos provinces à son joug. Guillaume, voulant remplir trop fidèlement la mission qu'il avait acceptée, essaya de dénationaliser la Belgique pour transformer en une province hollandaise ce qui n'était à ses yeux qu'un lambeau de l'empire français. Une telle politique qu'il poursuivit avec une trop grande obstination de caractère produisit une tyrannie qui devint bientôt insupportable aux Belges. Ils sentirent qu'ils avaient droit à l'indépendance, qu'ils avaient droit à la liberté, et une révolution glorieuse, en déchirant un traité dont ses auteurs mêmes reconnaissaient l'injustice, les plaça désormais au rang des nations libres.

Dans la dernière partie de son mémoire, Mr E. Debecker, avant d'aborder directement l'étude de l'état actuel de la Belgique, cherche à reconnaître le véritable caractère du mouvement européen qui s'accomplit sous nos yeux. Ce mouvement est social et politique à la fois, mais principalement social ; et il apparaît à l'auteur comme une conséquence logique de ceux qui l'ont précédé. Il voit dans la Réforme protestante les germes du socialisme et assigne les luttes successives des diverses classes de la société comme les sources de la lutte politique actuelle. Appliquant ensuite ce principe à la Belgique, il pense que l'attitude de ses habitants en présence des efforts récents du socialisme est la suite de la résistance qu'ils ont opposée au protestantisme d'où il découle. Quant à sa paix intérieure, il l'attribue à l'indépendance politique qu'elle a conquise et au régime constitutionnel qu'elle s'est donné librement. L'auteur ne craint pas d'affirmer en terminant que la sincérité avec laquelle les Belges entendent la liberté, unie à la vivacité de leurs croyances religieuses, présage à notre patrie un glorieux avenir.

Dans la séance du 4 mars, Mr Emile Molle vous a présenté un mémoire sur *les destinées des lettres latines pendant le premier siècle de l'empire romain*. L'auteur, avant d'aborder les causes qui ont exercé une si funeste influence sur la littérature latine, donne un court aperçu de l'état politique de Rome sous le gouvernement du premier empereur et sous les règnes odieux des Tibère, des Claude et des Néron. Passant ensuite à l'objet de son travail, il examine les différentes phases que les lettres parcoururent depuis les premiers symptômes de leur décadence jusqu'à l'espèce de renaissance qui eut lieu sous les Antonins ; il recherche par quels motifs une littérature qui s'était élevée si rapidement à un haut degré de splendeur, privée à cette époque de la protection d'Auguste et du concours bienveillant des Pollion et des Mécène, se dépouilla de l'énergie et de la vigueur qu'elle

avait montrées à son âge d'or pour revêtir un caractère nouveau. Ces différentes causes de décadence intellectuelle, il a cru pouvoir les ramener à quatre principales : le despotisme toujours croissant des empereurs, la dépravation effrayante qui avait envahi tous les ordres de l'Etat, l'insouciance presque générale du public romain pour les travaux de l'intelligence, et les vices de l'éducation au sein même des familles. A ces causes déjà si puissantes pour contribuer à l'entière corruption de la littérature romaine, il a pensé qu'il était juste de rattacher deux circonstances qui eurent aussi une large part dans sa décadence : d'un côté, la mauvaise direction des écoles confiées aux rhéteurs, et de l'autre les abus qui s'étaient glissés dans les lectures publiques et les réunions savantes.

Enfin M. Molle a justifié ces diverses assertions en appréciant rapidement l'état de la langue latine, les premières traces de l'altération qu'elle subit dès lors, ainsi que les diverses branches de la littérature impériale, poésie et prose, où il lui fut facile de constater les traces profondes de la dépravation du goût littéraire.

Dans la séance du 18 Mars, Mr le professeur F. Nève vous a communiqué les principaux passages d'un mémoire intitulé : *de l'origine de la tradition indienne du déluge* (1). S'attachant parmi toutes les traditions concernant le déluge à la tradition indienne dont on a observé depuis longtemps les analogies avec le récit mosaïque, l'auteur a fait envisager cette tradition sous un point de vue tout nouveau dû aux progrès de l'érudition orientale.

Un fait important a été bien acquis à la critique par la comparaison des différentes versions du déluge que renferment les poèmes indiens : la version de l'épopée dite *Mahâbhârata* l'emporte

---

(1) Ce mémoire a été publié dans les *Annales de philosophie chrétienne* (nos d'Avril et de Mai 1849, IIIe série, t. XIX) et tiré à part (Paris, Benjamin Duprat, 36 pp. in-8o).

sur toutes les autres par des caractères incontestables d'antiquité, tandis que les auteurs des Pourânas et surtout du *Bhâgavata* ont modifié la même histoire au profit des croyances du Vischnouïsme. Cependant, ainsi que l'a démontré M. Eugène Burnouf, les circonstances qui sont rapportées dans les récits indiens du déluge jusqu'ici connus ne s'accordent pas bien avec le corps des mythes historiques particuliers à l'Inde, et même elles sont en opposition avec la théorie célèbre des cataclysmes cosmiques appelés *pralayas* ou destructions de l'univers. L'exégèse brahmanique a constaté elle-même cette opposition et a cherché en vain à l'expliquer : aussi est-on en droit d'inférer des données récemment obtenues, que la tradition d'un déluge universel, dont il n'y a aucune trace dans les textes des Védas publiés jusqu'à ce jour, était primitivement étrangère à l'Inde; qu'elle n'a pas appartenu en propre à son système religieux, et qu'elle est venue dans ce pays par l'intermédiaire des nations de l'Asie occidentale, sous la forme qu'elle avait gardée chez les Sémites et particulièrement chez les Juifs depuis Moïse. Voulût-on même admettre que les Indiens aient reçu cette tradition d'autres peuples de l'Orient, dépositaires des souvenirs du monde primitif, ou bien voulût-on soutenir que les familles patriarcales de l'Inde aient conservé cette même tradition pendant plusieurs siècles sans la mettre en œuvre dans leur littérature, il n'en faudrait pas moins reconnaître la haute valeur de la narration de la Genèse qui unit plus qu'aucune autre à la grandeur la simplicité et la précision.

Dans les séances du 3 Juin et du 1 Juillet, Mr L. Lannoy vous a donné lecture de son mémoire intitulé : *Essai sur les Atellanes et sur quelques productions du théâtre populaire dans l'ancienne Rome.* Après avoir constaté les prédispositions des peuples italiques à la comédie en jetant un coup-d'œil sur ses coutumes et ses habitudes, l'auteur reconnaît que les Romains, vu la nature de leur esprit, ne pouvaient réussir comme ils l'ont fait que dans un

genre de pièces fort simples et fort gaies, analogues au genre des farces chez les modernes. Abordant ensuite l'histoire de quelques productions des théâtres populaires dans la république romaine, il assigne comme premiers essais de drame indigène les *vers fescennins* que les laboureurs improvisaient dans les réunions joyeuses qui suivaient la moisson ou les vendanges. Bientôt de véritables jeux scéniques furent apportés dans la ville à l'occasion d'une peste, et quelque temps après la *satire* dramatique naquit de la fusion de plusieurs éléments tels que les chants fescennins, la musique et la danse. Après avoir raconté les vicissitudes de ce drame et sa chute occasionnée par la représentation des pièces imitées du grec par Livius Andronicus, l'auteur vous a dit que les jeunes Romains ne tardèrent pas à le rapporter au théâtre sous le nom d'*exode*; il prouve en même temps que l'*exode* n'a pas été dans la suite des temps quelque chose de distinct de l'*Atellane*, mais qu'il y fut intercalé.

Mr Lannoy a présenté avec plus de développement l'histoire même des *Atellanes*, en s'appuyant sur les travaux les plus solides de la critique moderne tant en Allemagne qu'en France. Après avoir rappelé l'origine osque ou campanienne de ces pièces, les causes de leur introduction à Rome et de leurs succès, il les suit dans les phases diverses qu'elles ont parcourues, phases caractérisées par les sujets qui ont été mis en scène et la manière dont ils ont été traités par leurs auteurs. La question de la langue a été le sujet d'un examen spécial : pour résoudre complètement cette question, il faudrait, selon l'auteur, distinguer deux périodes dans la langue de ces pièces : celle des Atellanes improvisées et celle des Atellanes écrites. Il en est résulté que les Atellanes, après avoir parlé le patois des Osques, ont adopté plus tard le latin vulgaire ou rustique.

L'auteur a terminé son travail par la description des masques invariables employés dans les jeux osques et par un coup-d'œil ra-

pide jeté sur les personnages des théâtres populaires de l'Italie moderne dans lesquels se retrouve la perpétuité des types comiques de l'Atellane.

Dans la séance du 1 Juillet, Mr J. Thonissen a donné lecture d'un *Aperçu sur la vie et les ouvrages de M. Cabet* (1). L'auteur s'était proposé de rechercher les causes du progrès du communisme dans la société du dix-neuvième siècle. S'attachant spécialement au communisme *icarien*, il a suivi ses traces depuis son origine jusqu'au moment du départ de la dernière expédition pour le Texas. Une analyse du roman de M. Cabet, intitulé : *Voyage en Icarie*, complète cette notice.

Outre ces compositions scientifiques et littéraires, la poésie est venue à son tour prêter à nos séances beaucoup de charme. Il suffit de rappeler à votre souvenir les pièces intitulées : *Waterloo*, fragment d'un chant historique, *à M. Victor Hugo*, et *les Voix de la nature*, par Mr J. Thonissen, ainsi que *les trois Sœurs*, élégie, par Mr F. Wagener.

Tel est, MM., le résumé des travaux qui vous ont été présentés cette année. Sans vouloir exagérer leur importance, ils nous permettent de dire cependant que la Société n'a pas failli à sa mission.

La Commission directrice a cru se rendre votre interprète en décernant aux travaux de quelques membres de cette Société, outre les honneurs de l'impression, la médaille que le règlement lui permet d'accorder (2). Ce sont MM. J.-B. Lefebve dont l'*Essai sur*

---

(1) *Revue catholique*, t. I, nouv. série (t. IV de la collection), Juillet 1849, p. 225.

(2) Quant au mémoire de Mr L. Lannoy analysé ci-dessus et dont l'impression a été arrêtée l'an dernier, il n'a pu être question de lui décerner une médaille, vu que, d'après le règlement adopté sur ce point, une telle distinction ne peut être accordée à un membre de la Société qui fait partie de la Commission dans l'année où il présente son travail.

(*Note de la Commission directrice de la Société pour l'an* 1849-50.)

l'origine de l'idolâtrie a déjà été imprimé (1), J.-B. Laforet et Emile Debecker dont les mémoires lus cette année seront imprimés dans le prochain volume de votre recueil. Une séance solennelle sera consacrée pendant l'année nouvelle à la remise des médailles qu'ont méritées les auteurs de ces travaux.

Conserver les saines traditions littéraires, rechercher partout les traces du vrai et du beau, explorer successivement toutes les parties du domaine de la science, prouver que les progrès de l'intelligence humaine n'ont rien d'incompatible avec l'enseignement du Christianisme, combattre enfin les doctrines perverses de l'époque, telles furent, Messieurs, les pensées qui présidèrent à l'organisation de la Société. Ses membres, en se les transmettant les uns aux autres, en ont toujours conservé le souvenir. D'une part, ils ont étudié avec admiration les chefs-d'œuvre des âges classiques tant anciens que modernes pour y puiser, comme à une source pure, le goût du beau et les secrets de l'art; de l'autre, l'étude nouvelle des questions capitales de la philosophie leur a permis d'affirmer que Dieu est la source de toute vérité et de toute certitude, le principe de l'unité dans la science comme dans le monde; enfin, ils ont montré par l'histoire combien grands étaient les services rendus aux lettres par l'Église, qui seule les a cultivées quand l'Europe était en proie à la barbarie et plongée dans les ténèbres de l'ignorance. Jamais la Société littéraire n'a manqué de combattre les fausses doctrines. Naguère elle luttait avec le rationalisme qui veut rayer du livre sacré de la religion les vérités fondamentales, détrôner Dieu et ériger en divinité l'impuissante raison; naguère encore, elle était aux prises avec le panthéisme qui s'obstine à confondre l'esprit et la matière et à égaler l'homme à Dieu. De nos jours une doctrine nouvelle et redouta-

(1) Tome IV^me^ du *Choix des Mémoires*. — Voir le Rapport de l'an 1847-48, ci-dessus p. 4-5.

ble s'est montré, et aussitôt des membres de cette association l'on combattue en dévoilant les turpitudes sorties de la plume de se défenseurs. Cet ennemi qui se décore du nom menteur de socialisme, et dont on vous a signalé déjà, dans un précédent rapport les théories destructrices de l'ordre moral et social, vous l'avez v récemment appeler la force brutale à son aide et lutter contre l société armée en immolant sans pitié de nobles et saintes victime: La cause première de cette profonde aberration d'esprit qui a cré le socialisme, c'est qu'il s'est rencontré des hommes qui ont mé connu Dieu ou l'ont condamné à un repos éternel. L'humanit n'apparaît à ces novateurs que sous le rapport social, et c'est ains: qu'oubliant les destinées immortelles de l'homme, perdant de vu que la vie terrestre n'est qu'un acheminement vers une existenc meilleure, ils ont été amenés à proclamer, comme une vérité fon damentale, que tous les hommes avaient droit à une somme égal de bonheur matériel. Mais il est incontestable que l'homme aussi des rapports avec un être supérieur, et que ses regards doi vent s'élever au-dessus de la terre. La fausseté des systèmes socia listes est donc manifeste, parce qu'ils reposent sur une notio incomplète de l'homme et qu'ils oublient le rapport qui exist entre Dieu et la société. Et pourtant, malgré cette erreur fla grante, le socialisme a des adeptes et compte toute une phalang d'écrivains! Nous concevons que des malheureux travaillés par l misère et la faim embrassent cette doctrine parce qu'elle leur pro met un sort meilleur; mais comment arrive-t-il que tant d'autres dont l'intelligence est d'ailleurs cultivée, admettent ses concep tions? C'est qu'elles leur sont présentées avec les charmes d'un éloquence qui captive, c'est que les couleurs magiques du style, en fascinant leurs yeux et en saisissant leur imagination, empêchen l'exercice de la réflexion et donnent au mensonge une apparenc de vérité.

On ne peut se dissimuler, MM., qu'une grande révolution s'es

opérée pendant ce siècle dans les langues européennes et dans le goût du public littéraire. La rêverie, la contemplation et l'enthousiasme se sont emparés des âmes, et notre époque, dont l'esprit a des caprices qui doivent être flattés, se montre insatiable de vivacité dans les images, de brillant dans les couleurs et de richesse dans l'harmonie. La science prise seule et en elle-même a maintenant trop peu d'amis et de charmes et, pour être goûtée, pour être accueillie par l'opinion, elle a besoin d'être présentée sous les formes du beau qui répondent aux exigences du moment présent. Tandis que l'on discute sur la prééminence des deux écoles qui, sous le nom de romantique et de classique, se partagent le monde littéraire, le siècle continue de marcher dans la nouvelle carrière qu'il s'est ouverte et les écrivains suivent la pente des idées qui prédominent tour-à-tour. Le style dans tous les temps a été justement admiré; mais aujourd'hui il est plus qu'un titre personnel d'estime et d'admiration, il est devenu entre les mains de quelques hommes et au profit de certaines écoles un moyen efficace, sinon infaillible, d'influence sur des nations entières. Puisque telle est la disposition des esprits de notre temps, tâchons de nous y conformer en nous exerçant dans l'art difficile d'écrire; nous pourrons l'acquérir et le mettre à profit dans la mesure de nos forces, si nous profitons des lumières que notre principe d'association nous permet de mettre en commun. Soyons persuadés que si nous présentons la vérité sous une forme toujours belle, et si nous donnons à des pensées utiles une enveloppe noble et sévère, il nous sera donné de porter dans l'intelligence des autres la conviction qui nous anime nous-mêmes et de prendre quelque part à la restauration de l'ordre social qui ne peut être opérée que par les efforts des hommes de foi et de dévouement.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE LA COMMISSION DIRECTRICE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE.

Séance du 15 *Février* 1849.

La commission décerne une médaille d'honneur à Mr J. B. Lefebve, pour son travail déjà imprimé dans le recueil des Mémoires de la Société (1848) sous le titre de : *Essai sur l'origine, la nature et la chute de l'idolâtrie.*

Séance du 20 *Juillet* 1849.

La commission décide que des médailles d'honneur seront accordées à Mr J. B. Laforêt, pour son mémoire intitulé : *Orphée ou de la théologie mystique de la Grèce primitive*, et à Mr Emile De Becker, pour son travail historique intitulé : *Les deux révolutions de la Belgique, son état intérieur actuel.*

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ (1).

(15 *Février* 1850.)

COMMISSION DIRECTRICE (2).

Président, G. C. Ubaghs, professeur.
Vice-Président, F. X. Van Elewyck, étudiant en droit.
Secrétaire, L. Lannoy, étudiant en philosophie.
Membres : J. J. Thonissen, professeur; F. Nève, professeur; J. B. J. Lefebve, étudiant en théologie; Emile De Becker, étudiant en droit.

MEMBRES ACTIFS.

G. A. Arendt, professeur ord. à la faculté de philosophie et lettres.
F. N. J. G. Baguet, prof. ord. à la fac. de phil. et lettres.
J. B. David, prof. ord. à la fac. de phil. et lettres.
E. Dejaer, prof. extr. à la fac. de droit.
C. Delcour, prof. ord. à la fac. de droit.
L. J. Hallard, prof. ord. à la faculté de phil. et lettres.
N. J. Laforet, prof. extr. à la fac. de phil. et lettres.
Em. Nève, prof. honor. et bibliothécaire de l'Université.
F. J. B. J. Nève, prof. extr. à la fac. de phil. et lettres.
C. H. X. Périn, prof. extr. à la fac. de droit.
J. J. Thonissen, prof. ord. à la fac. de droit.

(1) V. les statuts arrêtés le 10 mars et définitivement fixés le 8 décembre 1839, (*Annuaire* de 1841, p. 114).
(2) Elue dans la séance du 4 novembre 1849.

A. Tits, prof. ord. à la fac. de théologie.
G. C. Ubaghs, prof. ord. à la fac. de phil. et lettres.
A. L. Van Biervliet, prof. ord. à la fac. de médecine.
H. B. Waterkeyn, prof. ord. à la fac. des sciences et Vice-R
de l'Université.
E. De Becker, étudiant en droit.
F. D. Doyen, bachelier et étud. en théologie.
P. A. Foccroulle, cand. et étud. en philosophie.
J. B. Laforet, étud. en philologie.
L. Lannoy, étud. en philosophie.
J. B. J. Lefebve, licencié et étud. en théologie.
J. Lejeune, étud. en théologie.
E. Molle, cand. et étud. en philosophie.
D. Piérart, étud. en philologie.
F. X. Van Elewyck, étud. en droit.
F. Wagener, étud. en philosophie.

MEMBRES ASSISTANTS.

C. N. G. Baguet, étud. en philosophie.
A. Boonen, étud. en droit.
L. Claes, étud. en philosophie.
E. J. Coevoet, étud. en philosophie.
L. Corbiau, cand. et étud. en philosophie.
C. De la Haye, étud. en philosophie.
M. J. V. Dellicour, étud. en philosophie.
F. De Ridder, étud. en philosophie.
A. De Robiano, étud. en droit.
F. De Robiano, étud. en droit.
H. J. Desclée, étud. en droit.
Ch. Ernst, étud. en droit.
J. P. Hilgers, étud. en théologie.

H. J. Jadot, étud. en philologie.
D. M. Jehl, étud. en théologie.
L. B. Lambreghts, étud. en philosophie.
J. Lesuisse, étud. en philosophie.
G. Letellier, étud. en philosophie.
E. Minne, étud. en philologie.
J. Nagels, étud. en philosophie.
J. Pirard, étud. en sciences.
J. Remacle, étud. en philologie.
Pr. Staes, étud. en droit.
J. Wyers, cand. et étud. en philosophie.

MEMBRES HONORAIRES.

P. F. X. De Ram, Recteur magnifique de l'Université, président d'honneur de la Société.

S. G. Monseigneur J. B. Malou, évêque de Bruges, ancien membre actif.

Edm. De Cazalès, ancien prof. de la fac. de phil. et lettres, vicaire-général et président du séminaire de Montauban, membre de l'Assemblée législative, à Paris.

J. B. De Brouwer, juge suppléant au tribunal de commerce, à Bruges.

Paul Diercxsens, avocat, secrétaire de la chambre de commerce, à Anvers.

A. Troisfontanes, doct. en philosophie et lettres, professeur agrégé à l'Université de Liége.

A. Deschamps, ancien ministre des affaires étrangères, membre de la chambre des Représentants, à Bruxelles.

P. De Decker, membre de la chambre des Représentants, à Gand.

Le marquis de Beauffort, à Bruxelles.

F. Chon, prof. d'histoire au collége de Lille.

L'abbé Rohrbacher, doct. en théologie de l'Université de Louvain, prof. d'histoire au séminaire de Nancy.

A. J. Namèche, licencié en théologie, directeur de l'école normale de l'État, à Nivelles.

Le comte L. De Mérode, à Bruxelles, ancien membre actif.

L'abbé A. J. Henrotay, ancien prof. au séminaire de Liége, ancien membre actif.

L. Delgeur, doct. en phil. et lettres, prof. à l'institut St.-Louis, à Malines, ancien membre actif.

L'abbé Ch. Fillion, professeur et directeur au séminaire du Mans.

J. Dieden, doct. en phil. et lettres, ancien membre actif, avocat à Bruxelles.

A. Schmit, ancien membre actif, à Paris.

Le docteur Le Glay, archiviste général du département du Nord, correspondant de l'Institut de France, à Lille.

L'abbé Ch. Breton, doct. en phil. et lettres de l'Université de Louvain, ancien membre actif, à Nancy.

P. Canoy, prof. au petit séminaire de Rolduc, ancien membre actif.

E. Gérard, doct. en philos. et lettres, prof. au collége de Hasselt, ancien membre actif.

A. De Clèves, bachelier en théologie, prof. de philosophie au séminaire de Bonne-Espérance, ancien membre actif.

Ch. Loomans, doct. en philosophie et en droit, prof. à l'Université de Liége, ancien membre actif.

J. J. Nyssen, prof. de rhétorique au séminaire de St.-Trond.

G. Lonay, prof. de philosophie au séminaire de St.-Trond.

Eug. Boré, correspondant de l'Institut de France, membre de l'académie arménienne de St.-Lazare.

Aug. Bonnetty, membre de l'académie de la religion catholique

de Rome et de la société asiatique de Paris, directeur des *Annales de philosophie chrétienne*, à Paris.

L'abbé Hiron, doct. en théologie, chanoine de la métropole de Paris et promoteur de l'officialité, ancien étudiant.

Th. Asselberghs, docteur en philos. et lettres, prof. à l'athénée royal d'Anvers, ancien membre actif.

Ant. Clesse, membre de la société des sciences et des arts du Hainaut et des sociétés littéraires de Gand, Liége et Tournay, à Mons.

Le baron de Gerlache, premier président de la cour de cassation, membre de l'Académie royale, etc., à Bruxelles.

M. Deprez, doct. en philos., avocat à Mons, ancien membre actif.

A. D'Hanis, avocat à Anvers, ancien membre actif.

L'abbé Maupied, docteur ès sciences de la faculté de Paris, et prof. à la Sorbonne.

J. M. V. Audin, de l'académie et de l'Institut catholique de Lyon, de l'académie de la religion catholique de Rome, etc., à Lyon.

A. Rivet, fondateur et directeur de l'Institut catholique de Lyon, avocat à la cour d'appel de Lyon.

J. C. Deloose, prof. de philosophie au séminaire de St.-Nicolas, ancien membre actif.

G. Mottet, ancien membre actif, à Liége.

H. Maret, docteur en théologie de l'Université de Louvain, chanoine honoraire de Paris, prof. à la Sorbonne.

L'abbé Drioux, prof. d'histoire au séminaire de Langres.

E. Quatremère, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, prof. au Collége de France, etc., à Paris.

C. De Coux, docteur en philosophie, anc. prof. de la faculté de phil. et lettres, à Paris.

F. Labis, docteur en théologie, à Tournay, ancien membre actif.

N. Keph, doct. en philos. et lettres, prof. au collége de St.-Trond, ancien membre actif.

Th. Smekens, avocat, à Anvers, ancien membre actif.

F. Lefebvre, docteur en médecine, à Namur, ancien membre actif.

D. Demoor, doct. en philos. et lettres, prof. à Anvers, ancien membre actif.

L'abbé Carton, directeur de l'Institut des sourds et muets à Bruges, membre de l'Acad. royale de Belgique.

C. A. Périn, avocat à Mons, ancien membre actif.

F. De Vos, prof. de rhétorique à Grammont, ancien membre actif.

A. De Becker, avocat à Bruxelles, ancien membre actif.

E. Solvyns, avocat à Gand, ancien membre actif.

J. J. G. Duculot, docteur en philosophie et lettres, prof. d'histoire au collége de Dinant, ancien membre actif.

A. J. Docq, docteur en sciences, prof. au séminaire de Bastogne, ancien membre actif.

B. Quinet, à Mons, ancien membre actif.

N. Cornet, à Cologne, ancien membre actif.

F. Tychon, candidat en phil. et lettres, à Hombourg, ancien membre actif.

G. J. H. Verzyl, professeur au séminaire de Rolduc, ancien membre actif.

J. Poumay, docteur en phil. et lettres, prof. au collége de Huy, ancien membre actif.

J. J. Toussaint, doct. en phil. et lettres, prof. d'histoire au séminaire de Floreffe, ancien membre actif.

J. Berleur, prof. au collége de Verviers, ancien membre actif.

Fr. Degive, doct. en philos. et lettres, à Ciney, ancien membre actif.

CHOIX DE MÉMOIRES.

HISTOIRE DES RELIGIONS.

I.

ORPHÉE,

OU DE LA THÉOLOGIE MYSTIQUE DE LA GRÈCE PRIMITIVE.

« Quand on remonte au berceau des sociétés, on rencontre partout les faits moraux qui, sous le manteau de la religion ou de la poésie, attirent l'attention, agitent la pensée des hommes. »

GUIZOT, *Hist. de la civil. en France*, 4e leç.

L'humanité, dans la marche qu'elle poursuit à travers les siècles sous la conduite de la Providence, n'a jamais pu vivre sans la poésie; elle l'eut toujours à ses côtés, pour redire ses joies et ses douleurs. Toutes les fois qu'elle voulut donner à ses pensées et à ses sentiments une expression immédiate et vive, elle eut recours à ce genre de littérature. L'étude de sa vie intellectuelle prouve cette vérité d'une manière incontestable. La poésie qui se résume dans l'union du cœur avec l'intelligence, a surtout été représentée, dans les temps anciens, par deux peuples: le peuple hébreu et le peuple grec. Le peuple hébreu a cultivé la poésie de l'intelligence; le peuple grec s'est attaché à la poésie

du cœur. L'un fut un peuple essentiellement conservateur et dépositaire; il eut pour mission de maintenir intact le dépôt des vérités révélées et de préserver la vraie religion des atteintes du paganisme. Sa poésie est à la fois douce et sévère, simple et sublime; elle peint les perfections de Dieu, puis les propose à l'adoration de l'âme qui les reflète; elle chante la régénération future du monde, et nous fait voir, dans le lointain, la croix sur laquelle Jésus-Christ versera son sang pour racheter les hommes soumis à l'empire du mal. L'autre peuple est plus actif, plus enjoué, moins sérieux : il chante les riches souvenirs du passé; il tire de la poussière des temples et du sein des traditions antiques, les débris des vérités révélées, et les élève, à son insçu, comme des monuments qui attestent que Dieu a parlé autrefois à sa créature; les mythes, selon la belle pensée de Bacon (1), tombent dans ses pipeaux, ainsi qu'un souffle sacré, et il les reproduit avec l'enthousiasme d'un sentiment profond. Sa poésie est variée et toujours habile à personnifier; elle roule sur la nature extérieure et la profusion de ses charmes; elle décrit l'harmonie de l'univers ainsi que les nombreux mystères qu'il renferme.

Or, c'est la poésie du peuple grec, la poésie du cœur, que nous nous sommes proposé de faire connaître. Nous l'étudierons, non pas dans l'éclat de sa perfection, mais dans la fraîcheur de son enfance; non pas dans sa fleur, mais dans son germe; non pas dans Eschyle, Sophocle, Euripide, Pindare, mais dans un ancien nom, dans Orphée. Car, il nous semble qu'on ne saurait trop s'appliquer à jeter du jour sur les points encore obscurs de l'histoire de l'humanité, et que les hommes qui ont éclairé la société dans des temps malheureux et difficiles, méritent aussi bien notre attention que ceux qui l'ont dirigée dans

(1) Bacon, *de augmentis scientiarum*, 11, 13.

ses moments de triomphe et de bonheur. Les grandes époques, c'est-à-dire, celles qui dominent dans la vie d'un peuple régulièrement constitué sous le rapport politique et social, ont toujours un caractère bien tranché ; les traits de leur physionomie sont saillants et distinctifs ; une simple connaissance de l'histoire suffit pour les faire distinguer avec netteté. Mais, il n'en est pas de même des époques reculées dans la nuit des temps, comme celle qui va attirer notre attention ; un voile épais les couvre et les cache à nos regards ; elles ne nous impressionnent que par l'intensité des ténèbres qui les enveloppent, et notre intelligence, pour l'ordinaire, s'attache peu à dissiper ces ténèbres.

Nous connaissons distinctement les Grecs de Marathon, des Thermopyles, de Salamine et de Platée ; ils sont parvenus jusqu'à nous avec la force et la solennité des circonstances dans lesquelles ils se trouvèrent. Ces immortelles journées, où l'esprit de liberté lutta contre le despotisme et l'esclavage asiatiques, ont à jamais consacré leurs noms ; leur gloire, en pénétrant bien avant dans la mémoire des peuples, est restée indélébile. Nous savons quelle était la nature et quel était l'esprit des institutions qui formèrent les héros, dont le patriotisme humilia si profondément l'orgueil de Darius et de Xerxès ; mais les formes du gouvernement primitif de leur pays, nous les ignorons. Les Grecs, connus sous le nom de Pélasges, que l'histoire place, d'une voix unanime, dans la période qui précéda la guerre de Troie, nous ne les voyons que dans un clair-obscur, et, pour ainsi dire, à travers le prisme des âges. Leur vie sociale, leurs relations d'état et de famille, leurs habitudes, leur vie intérieure et extérieure : tout ce cadre politique d'une nation, nous ne le saisissons que très-difficilement et par échappée. La raison en est, qu'au fur et à mesure que la race hellénique s'avançait dans la voie du progrès, au fur et à mesure qu'elle s'appropriait les éléments d'une prépondérance maritime et continentale, elle se séparait de la race

pélasgique, par ses mœurs et ses institutions, et semblait prendre à cœur d'effacer tout ce qui aurait pu rappeler son souvenir. Aussi, l'examen de la correspondance des faits traditionnels et historiques que nous pouvons consulter, établit-il une différence profonde, une différence d'idées et de principes entre les enfants de la Hellade considérée dans son histoire primitive, et les enfants de la Hellade considérée dans ses époques de parfaite nationalité.

Les Grecs d'un âge antérieur aux désastres d'Ilion, menaient une vie paisible ; les idées militaires n'exerçaient sur eux qu'un ascendant faible et limité ; ils ne vivaient point sous les reflets de la gloire des combats, comme au temps de Miltiade, de Thémistocle ou de Périclès ; la religion était leur guide naturel ; ils suivaient en tout les principes du régime sacerdotal. Ce régime sacerdotal, nous le désignons sous le nom de régime orphique parce que la poésie d'Orphée, appelé par l'antiquité *théologien* ὁ θεόλογος, lui a servi principalement d'expression.

L'appréciation exacte, explicite, intelligente de ce régime sacerdotal, constitue un des problèmes à la fois les plus difficiles et les plus importants de l'histoire et de la philologie. L'histoire critique du hiératisme orphique est difficile, parce que les questions qu'elle comporte sont toutes des questions d'origine. Pour les résoudre, nous n'avons que des données incomplètes ; les renseignements que nous possédons, sont des renseignements mutilés. Car, l'âge mythique, avec ses vérités voilées, a subi des altérations profondes, radicales, par le fait d'un grand nombre d'auteurs grecs. Le temps lui-même, cette puissance destructrice semble avoir conspiré avec eux pour priver notre intelligence des moyens d'apprécier les bases de la civilisation originelle de la Grèce. D'autre part, l'histoire dont nous parlons est importante, parce qu'il s'agit de mettre au jour et d'exposer, dans son ensemble un système théologico-mystique, qui fut le tronc d'où sortirent ainsi que des branches, la plupart des sciences païennes ; elle

est importante, parce qu'il s'agit de remonter vers la source primitive de la poésie, de l'éloquence, de l'histoire et de la philosophie; elle est importante surtout au point de vue catholique, parce qu'elle est intimement liée aux dogmes religieux que professaient les premiers peuples de l'Occident; elle nous fournit l'occasion de soulever le voile tissu par les siècles et dont les plis couvrent les sanctuaires des premiers âges; elle nous permet de constater, dans ces sanctuaires mêmes, l'existence des débris de la révélation primitive.

Aujourd'hui, plus qu'à aucune autre époque, l'esprit d'investigation s'arrête à considérer attentivement les différentes phases de l'antiquité; la pensée et la réflexion se concentrent sur le passé, pour y étudier l'origine de l'humanité; on descend avec un certain empressement vers les tombes des ancêtres; on se demande quelles sont les parcelles de vérités, que le genre humain conserva dans sa déchéance; on veut savoir jusqu'où allèrent les conséquences de la chute originelle. Or, il ne peut être qu'utile de suivre ce mouvement. Le contraste des deux mondes, du monde païen et du monde chrétien, de l'erreur et de la vérité, provoque la reconnaissance du chrétien, et l'attache plus étroitement à Celui qui est la source de toute lumière intellectuelle.

Pour embrasser, dans son ensemble et avec clarté, le sujet que nous allons traiter, nous le diviserons en deux parties : dans la première, nous prouverons l'existence personnelle d'Orphée et l'existence réelle d'une poésie Orphique, avant la création de l'épisme homérique; nous assignerons à cette poésie son véritable berceau; nous dirons quels furent les poëtes qui la représentèrent, et nous ferons connaître les différentes causes de l'obscurité qui règne aujourd'hui sur le hiératisme orphique, en suivant son cours, à travers les âges, depuis le XIII^e^ siècle avant l'ère chrétienne, époque de sa naissance, jusqu'aux apologistes chrétiens et jusqu'à la fusion de l'hellénisme et de l'orientalisme,

qui eut lieu sous les auspices de l'école d'Alexandrie, personnifiée dans Plotin, Porphyre, Jamblique, Hiéroclès et Proclus.

Dans la seconde partie, nous donnerons un aperçu succinct des vérités qui faisaient le fond des mystères des peuples anciens, parce que la doctrine d'Orphée est inséparable de ces mystères, et nous finirons par dire en quoi consistait cette doctrine, en faisant connaître la nature de son ésotérisme, les principes et la forme de sa symbolique religieuse.

ORPHÉE ET LA POÉSIE ORPHIQUE.

Première Partie.

Tous les peuples dont l'existence s'étend bien loin dans le sein d'une haute antiquité, ont une origine fort obscure. Leurs institutions sont cachées; leurs actes restreints, leur vie intime peu connue, et leur premier mouvement social échappe à l'investigation. L'Inde, la Perse, la Chine, l'Egypte, ont leur berceau recouvert d'épaisses ténèbres; c'est à peine si un œil savant et exercé sait y découvrir quelque chose de positif. Mais, la Grèce ne ressemble point à ces nations de l'Orient; elle ne se perd point dans une prétendue éternité de siècles; son aurore n'est point enfouie dans des millions d'années, ni dans des périodes divines. Aussi, les prêtres Egyptiens disaient à Solon, en faisant allusion au peu d'antiquité de l'histoire grecque: « *Vous êtes des enfants qui ne savez que les choses d'aujourd'hui et d'hier.* » Cependant, ce serait tomber dans une grave erreur, de croire qu'une certitude égale s'étend à toutes les parties des annales de la Grèce. La Grèce a aussi son côté sombre: elle présente à notre étude des difficultés sérieuses. Ces

difficultés, nous ne pouvons les lever, qu'autant que notre intelligence soit éclairée par le flambeau de l'histoire et d'une saine critique; qu'autant que nous suivions la trame des traditions, que nous écoutions attentivement leur langage, pour distinguer les faits qu'elles ont toujours transmis comme certains.

Or, appuyés sur cette triple base, la tradition, l'histoire, la critique, nous découvrons que les Pélasges furent les premiers habitants qui couvrirent le sol de la Hellade. Strabon affirme (1), qu'ils furent la race primitive et comme la souche d'où sortit le peuple grec. N'importe l'hypothèse défendue par l'érudition païenne; qu'ils soient Autochthones ou Aborigènes; que le pays même les ait enfantés, ou qu'ils soient venus de contrées étrangères, il est certain que, plus de dix-huit cents ans avant l'ère chrétienne, ils étaient répandus sur toute la surface de la Grèce, et dans une grande partie de l'Italie (2). Il n'est pas moins certain, d'un autre côté, que ce peuple avait sur la religion des idées assez étendues. Il était éloigné de cet état de pure nature que certains philosophes anti-chrétiens du siècle dernier se sont plu à considérer comme le *stage* nécessaire par lequel l'humanité toute entière dut passer avant de pouvoir réaliser les plans de la Providence.

Par ses idées et ses connaissances, le peuple pélasge était supérieur à toutes les populations qui l'environnaient; il jouissait, pour ainsi dire, seul du privilége de la civilisation, à cette époque si éloignée. Le premier, il sut mettre en fusion les éléments divers d'un système à la fois religieux et politique; le premier, il s'efforça d'élaborer, dans le silence de la méditation, les principes d'une constitution théocratique assise sur le sacerdoce, comme sur sa pierre angulaire; le premier enfin, il

(1) Strabon, *Geographica*, liv. viii.

(2) Schoell. *Hist. de la littér. grecque profane*, tome I, pag. 7.

eut en sa possession les deux aliments indispensables de l'i telligence, les croyances et les lettres. La pratique des dogm religieux le distinguait essentiellement; le hiératisme faisait fond de son caractère; et c'est avec raison qu'Homère lui donné l'épithète de *divin*.

Tout, en effet, chez les Pélasges, semble suivre un mo vement uniforme d'ascension vers la divinité. Le sanctua de Samothrace, fondé dès une haute antiquité, brilla du pl vif éclat, dans la première période de leur empire. Ce sanctua abritait soigneusement, sous ses ombres mystérieuses et sacré les vérités fondamentales de leur théologie. C'était là qu'ét renfermé le dépôt de la doctrine; c'était là, que l'on adorait *Triade* cabirique, dont parlent Tertullien (1) et Pline le natur liste (2), Triade qui ne pouvait être qu'un écho prolongé la révélation primitive.

Toutefois, les idées sacerdotales et hiératiques n'absorbaie pas tellement l'activité intellectuelle des Pélasges, qu'ils nég geassent la culture des autres branches de nos connaissanc ils savaient appliquer leur esprit à toutes les sources de bien-ê et de grandeur; ils possédaient l'art si difficile de la navigatio et, leurs fameuses forteresses dites *Larisses*, dont le nom s' perpétué de génération en génération, ont imprimé le cac de l'immortalité à la force créatrice de leur génie militaire architectural. Non seulement ce génie s'est fait remarquer Grèce, en Espagne, en Italie, en Sicile, en Sardaigne; m encore il est plus que probable que les Pélasges se sont répa dus sur le sol de l'Allemagne et de la France. Les Vosges co servent, sous le rapport archéologique, des traces évidentes leur passage.

---

(1) Tertull. *de Spectaculis*, lib. viii.
(2) Pline, *Hist. natur.* lib. xxxvi, cap. iv.

Pendant plusieurs siècles, ils exercèrent un empire étendu, une influence immense dans la Grèce (1); ils dominèrent sur l'Argolide (2), l'Arcadie (3), l'Attique et la Béotie (4), une partie de la Thessalie (5), l'Epire (6), les îles de Crète, d'Imbros, de Lemnos, de Samothrace, les Cyclades (7) et les rives de l'Hellespont (8). Leur puissance croissait de jour en jour lorsque le malheur vint tout à coup fondre sur eux.

L'an 1542 avant Jésus-Christ, une révolution soudaine et violente vint troubler la face paisible de la Pélasgie. Cette révolution fut opérée par l'invasion des Hellènes, sous la conduite de Deucalion, leur chef. Ces rudes guerriers descendirent des contrées septentrionales, apportant l'esclavage et la mort aux habitants de la Grèce; le choc fut terrible, comme il arrive toujours quand il s'agit d'arracher un peuple à l'objet de ses pensées, au centre de ses affections et de ses sentiments, lorsqu'il s'agit de le chasser de sa patrie.

« Ces guerres d'occupation, dont les désordres produits par les soldats barbares sur le continent européen, au quatrième et cinquième siècles du christianisme, reproduisirent l'épouvantable spectacle, ces guerres étaient des guerres d'extermination. Les anciens maîtres du sol défendaient, à outrance, les campagnes qu'ils avaient fertilisées de leurs sueurs; les villes qu'ils avaient consacrées par leurs rites symboliques, et dont l'enceinte avait été tracée par les augures; les monuments gigantesques, œuvres de leur génie, la civilisation et les arts, dont l'origine était un

(1) Herodote, II, 56; VIII, 44.
(2) Dionys. Hal. I. 1, p. 14.
(3) Pausan., *arcad.* I, *sub. fin.*
(4) Herod. I, 57. — Strab., I. IX. p. 616 A.
(5) Dionys. Hal. *ibid.*
(6) Herod., II, 56; — Plutarq. *in pyrrho.* — Strab., I. V, p. 251 B.
(7) Dionys. Hal. *ibid.* — Homer. *odys.*, I. XIX. V. 175.
(8) Herod., I, 57. — Conon, *narr.* 41.

présent des dieux ; les autels où brûlait le feu sacré. Ils préféraier s'ensevelir sous les ruines de leurs cités et de leurs temples, plut que de subir la honte de la servitude, plutôt que de voir leu mystères souillés et leur culte profané (1). » Mais, quelques effor qu'ils fissent pour repousser l'agression, les Pélasges furent vai cus ; la valeur des Hellènes fut partout triomphante ; le glai inaugura le triomphe de la force matérielle sur la force intelle tuelle ; le soldat tua le prêtre et le bâton sacerdotal dut se cach sous la robe.

Mais l'épée seule ne peut fonder de civilisation durable ; habi à détruire, elle est faible pour le travail de l'organisation ; el sanctionne plutôt qu'elle ne crée ; elle fait garde aux principe aux croyances, aux dogmes et à la politique, beaucoup mie qu'elle ne les enfante. La force militaire, si imposante au premi coup d'œil, est la dernière à constituer l'unité, l'ordre et la pu sance, parce qu'étant plus corps qu'esprit, elle est à la vie ce q l'organe est au sang. Un souffle étranger lui est nécessaire po l'animer et la diriger, sans quoi elle écrase comme un roc q ne sait pas ce qu'il fait, ou elle se disperse comme une pou sière qui écoute le vent. La société n'est pas fille de la vi lence ; elle est fille de l'intelligence et de la liberté, et ne re pecte rien que ce qui sort de cette double source, ou y pre sa mission (2).

Quand un peuple disparaît dans les flots de son propre san quand les villes qu'il habitait s'écroulent, quand la poussière ses ruines est dispersée par les vents, si la force purement co quérante, purement matérielle, est exclusive chez la nation c a triomphé ; c'est-à-dire, si les idées religieuses n'exercent s les esprits une influence positive et ne fixent les conséquen

(1) Henri De Riancey, *Univ. cath. — Cours d'hist. gén. de l'Antiqu* tom. xvi, page 13.

(2) Lacordaire, 35me Confér., tome 2, pag. 231. Bruxelles 1847.

de la conquête, en les dirigeant vers un but pratiquement civilisateur, il est à craindre que vaincus et vainqueurs ne descendent dans une même tombe et ne laissent à la postérité que des vestiges funèbres de leur existence.

A côté de la sanglante victoire des Hellènes, au milieu des débris fumants qui couvraient le sol de la Pélasgie, il fallait donc une doctrine qui pût adoucir les esprits et leur faire perdre l'amour des combats et du pillage. Une nouvelle ère venait de s'ouvrir; elle était avant tout l'œuvre du glaive. Un enseignement basé sur la morale et la religion devait la faire entrer dans les voies de la civilisation; les idées devaient gouverner les intelligences. La Grèce, dans les plans de la Providence, avait pour mission de marcher à la tête du mouvement intellectuel des peuples du monde païen. Par la grandeur de ses conceptions et la force de son génie, par son caractère essentiellement sociable et la perfection du sentiment esthétique, elle devait briller d'un vif éclat dans les arts, les sciences, les lettres et les institutions politiques. Elle ne pouvait donc tomber sous la domination de la force brute et aveugle; chez elle, le corps ne pouvait pas avoir la prépondérance sur l'esprit.

Or, l'histoire nous dit qu'il en fut ainsi. Orphée, à la fois philosophe et théologien, non loin du théâtre des ravages des Hellènes, élabora une doctrine spiritualiste. Cette doctrine se répandit bientôt, ainsi qu'un flot limpide, dans les contrées de la Grèce et soumit les cœurs à la pratique de ses préceptes. Les croyances théocratiques des Pélasges avaient été vaincues; mais elles conservaient encore, dans leur chute, tout le prestige et la grandeur du mystère; réhabilitées par Orphée, elles se réfugièrent dans des asyles secrets, où elles vécurent sous la sauvegarde de l'initiation, et sous l'égide de ce respect invincible qui s'attache presque toujours aux enseignements théologiques.

Orphée représente, pour nous, un enseignement hiératique,

basé sur les dogmes religieux que l'humanité avait conservés d'u manière plus au moins pure, au milieu des ténèbres du pag nisme. Il institua les associations et enseigna aux meilleurs e prits, sous le voile des mystères, les vérités de la vie moral Partout il préside à une réforme philosophico-théologique; pa tout il établit le règne des idées et des dogmes. Sous l'influen heureuse de son ésotérisme, l'éducation s'organise, la pens se développe, l'aménité gagne les âmes, la conscience pub que se forme en s'éclairant. Propagateur zélé des principes s lesquels repose la société, Orphée consacre ses efforts à l'éma cipation intellectuelle de l'humanité; il exerce sur ses conte porains une autorité profonde et indélébile. Son nom est to jours empreint dans le souvenir des âges; la conscience de Grèce fut sa tombe. Dès lors, on comprend qu'il lui fut imp sible de mourir comme tant d'hommes qui, après avoir fait peu de bruit, s'effacent pour ne plus jamais occuper même loisirs de notre mémoire. Aussi, au fur et à mesure que nc avancerons dans notre sujet, nous aurons occasion de remarqu jusqu'à quel point il fut inséparable de la pensée des natic du vieux monde.

Cependant si Orphée, dans la transmission de son enseigr ment à travers les âges et les écoles, a excité des sympath vives et sincères, si sa mémoire fut entourée d'une espèce d dolâtrie littéraire, s'il reçut l'encens des peuples et obtint, pc ainsi dire, dans chaque siècle, la gloire de nouvelles ovatior il fut aussi le point de mire d'attaques violentes et d'une cri que passionnée; il eut à subir la dure épreuve de la destructi et de la réhabilitation. Peu de personnages ont excité l'inté à un si haut point; peu ont exercé une influence doctrin si profonde; mais peu aussi ont eu autant à souffrir de part des amateurs de mythes. Tandis que la tradition se p à lui accorder un pouvoir surnaturel, tandis que tous les t

sors, toutes les fleurs, tous les enthousiasmes de la muse antique sont prodigués en son honneur, l'érudition ancienne et moderne conteste depuis ses œuvres jusqu'à son existence, et n'y veut voir qu'un symbole fabuleux. Les Pères de l'Eglise s'emparent de ses témoignages et s'arment quelquefois de ses chants; et le Néoplatonisme anti-chrétien d'Alexandrie le revendique comme un des principaux auteurs de sa ténébreuse théurgie (1).

Dans les temps modernes, surtout à partir de la renaissance, un grand nombre de savants ont porté leurs recherches sur Orphée et sur l'enseignement qu'il inaugura. Grotius, Gyraldi, Scaliger, Cudworth, Brucker, Heyne, Creutzer, Wolff, M. Mosheim, abbé de Mariendal et l'évêque d'Avranches, Huet, ont tour à tour examiné les principes constitutifs de son dogmatisme. Les résultats auxquels ils sont parvenus sont tout-à-fait différents et présentent un contraste curieux. Tous ces savants se sont partagés en deux camps bien distincts : il y a le camp que nous pouvons appeler des orphéotélestes et le camp des orphéomastiges, en renouvelant ici des expressions qui ont eu cours dans l'ancienne littérature. D'un côté, il y eut des panégyristes d'Orphée; de l'autre, des ennemis franchement déclarés de sa réalité historique : les uns l'ont entouré de leurs affections; les autres lui ont infligé une critique ardente, acérée, incisive. Or c'est ce sentiment d'une minorité savante qui révoque en doute la personnalité d'Orphée, et, par une conséquence immédiate, le règne d'une poésie orphique avant l'époque d'Homère, que nous voulons renverser dès le commencement de notre mémoire, afin que notre marche, une fois dégagée de ses premières entraves, devienne plus libre et plus franche. Pour cela, nous profiterons des lumières que l'érudite Allemagne met à notre disposition; nous prêterons une oreille

(1) Henri De Riancey, *Univ. cath.* — *Cours d'hist. gén. de l'antiq.*, tom. xvi, page 15.

attentive aux leçons de Henri Bode, de Godefroid Hermann et de Chr. Aug. Lobeck (1), qui, de nos jours, ont concentré sur la matière que nous traitons les ressources de leur érudition et de leurs talents.

Les idées de mythes et de symboles que l'on répand si volontiers sur l'antiquité, parce qu'elles dispensent notre esprit de tout travail pénible et bien souvent ingrat, ne sont rien d'autre que des rêves qui, pour l'ordinaire, portent avec eux leur condamnation. Il y a contre ceux qui les prônent une raison péremptoire, c'est qu'en poussant à sa dernière conséquence le système qu'ils adoptent, on trouverait que nécessairement il y aurait eu une époque où la terre n'aurait été peuplée que d'êtres mythiques ; ce qui n'est ni de l'histoire, ni du bon sens, ni de la possibilité. En conséquence, nous croyons qu'il est injuste de comparer Orphée au dieu du fronton de l'Aréopage athénien, qui n'était connu que par son apothéose ; nous admettons l'existence personnelle d'Orphée et le règne d'une poésie orphique, bien longtemps avant que le Tasse de l'ancien monde, Homère, vînt chanter la première croisade de l'Occident contre l'Orient, sans être pour cela obligé de rompre des lances en faveur d'Eurydice et de la descente aux enfers ; sans être forcés de garantir les merveilleux effets de la lyre sur les pierres et sur les bêtes féroces.

Que la poésie orphique ait régné sur la pensée du peuple de la Grèce antique, bien des jours avant qu'il fût question d'Homère ; en d'autres termes, que le lyrisme ait précédé l'épisme, c'est là

---

(1) Les ouvrages de ces savants philologues, sur lesquels nous nous appuierons dans la question qui nous occupe, ont pour titre : 1° Henri Bode : *Quæstiones de antiquissima carminum orphicorum ætate, patria atque indole.* editio altera in 4°. *Gottingæ*, 1838. 2° Godefroid Hermann; *Orphica, cum notis A. Chr. Eschenbachii i. m. Gesneri th. Tyrwhitti.* Lipsiæ, 1805, 1 vol. in 8°. 3° Lobeck, *Aglaophamus sive de theologiæ mysticæ græcorum causis libri tres.* Regimontii prussorum, MDCCCXXIX. — 2 vol. in 8°.

une vérité que l'on pourrait établir indépendamment des dépositions véridiques de la tradition et de l'histoire, en s'appuyant sur la loi naturelle du développement de l'intelligence humaine dans toutes les branches de nos connaissances. Car l'intelligence humaine, pas plus que les êtres physiques, ne se développe d'elle-même et comme par enchantement; réceptive, en vertu même des principes constitutifs de sa nature, elle se forme lentement, par degré, en soumettant les différentes circonstances de la vie, à travers lesquelles elle doit passer, à la méditation, à la réflexion, à la critique : elle ne parvient à la perfection qu'après avoir fait de longs tâtonnements, qu'après s'être livrée à de pénibles essais, qu'après avoir vécu sous l'enseignement d'une expérience de plusieurs siècles; en un mot, qu'après avoir écouté les leçons des hommes et des choses. Notre esprit ne peut s'élever à la grandeur, à la richesse et au sublime de conception, qu'autant qu'il ait aspiré les principes et les vérités qui font sa vie; il y a nécessairement gradation, hiérarchie dans le mouvement d'expansion de ses facultés; il y a en lui comme une initiation successive; il commence par ce qu'il y a de faible, pour s'acheminer vers ce qu'il y a de fort; il traverse l'enfance avant d'entrer dans l'âge mûr.

Or, la poésie d'Homère ou l'épisme peut être regardé comme la perfection du genre; c'est la poésie dans tout le prestige de son éclat. Homère, selon les paroles de Denys d'Halicarnasse et de Quintilien, est un océan, d'où jaillissent toutes les sources de connaissance dans le monde héroïque. Mais qui donc avait formé cet océan? qui avait grossi ses ondes? Homère est-il parvenu de lui-même, sans leçons, sans maîtres, par la force native de ses facultés intellectuelles, à cette vaste compréhension qui le caractérise? Non; il n'a pu *synthétiser* la sagesse humaine, qu'à la suite de docteurs qui, déjà bien longtemps avant lui, avaient enseigné les enfants de la Grèce. Sa littérature, forte et luxurian-

te, ne pouvait être et n'était en réalité que l'épanouissement d'une fleur qui avait poussé dans les temps antérieurs. En effet, pour avoir son épopée, il faut qu'une nation se connaisse, qu'elle sache d'où elle vient, ce qu'elle a fait et ce qu'elle est; il faut qu'elle ait dans les mains des annales authentiques, où soient consignés ses progrès, ses exploits, sa gloire; il faut qu'elle possède des institutions stables, dont les principes aient formé son tempérament. L'épopée ne vient qu'à la suite de grands événements politiques qui aboutissent à la conquête d'une civilisation nationale; elle en est l'expression naturelle; elle en compose la couronne. Dès lors, il est évident que l'épisme n'a pu être la première manifestation intellectuelle de la Grèce.

A l'origine des peuples, il y a quelque chose de plus précoce et de plus spontané dans le langage; on y remarque une expansion facile, qui n'est, en quelque sorte, que le fruit de l'intelligence humaine abandonnée à ses premières saillies : ce quelque chose de libre et de facile, c'est le lyrisme. Chez le peuple encore neuf de la Grèce, ce fut aussi le lyrisme qui domina. Le hiératisme orphique fut sa forme et son expression. Car, si nous consultons les témoignages de la vieille Hellade, nous voyons que presque tous les poëtes qu'elle nourrit dans son sein et qu'elle entoura de ses affections, appartiennent, non pas au genre de poésie cultivé par le chantre d'Agamemnon, mais au genre de poésie cultivé par le prêtre Orphée.

L'argument que nous venons d'émettre, n'est pas dénué d'une certaine force probante, puisqu'il repose, d'un côté, sur le progrès naturel de nos connaissances, sur la règle de l'intelligence humaine, et de l'autre, sur les documents que nous fournit la Grèce primitive. Cependant nous ne pouvons conclure immédiatement et sans délai, qu'Orphée, avec son institut, a réellement précédé l'époque nationale ou homérique. Il faut auparavant descendre au cœur des difficultés qui entourent notre sujet, et voir quelles

sont les conséquences rigoureuses que l'on peut en déduire.

Le XVII[e] siècle vit s'élever deux hommes qui, dans le cours de leurs études, se sont ingéniés à ruiner, de fond en comble, la réalité personnelle d'Orphée, et à renverser de son piédestal une des figures les plus intéressantes que présente l'histoire. Ces deux hommes justement renommés pour la profondeur et l'étendue de leur savoir, furent Gérard Jean Vossius et l'évêque d'Avranches, Huet. Dirigé par des idées préconçues et croyant peut-être à l'infaillibilité de son érudition, Vossius voulut faire regarder le nom d'Orphée, pris dans le sens de savant, comme une dérivation étymologique des langues orientales (1); mais, il ne s'appuya sur rien de positif. Huet, marchant sur ses traces, ne vit dans le religieux civilisateur des Hellènes, qu'un héros imaginaire calqué sur Moïse, et déclara formellement dans le corps de sa *Démonstration évangélique* (2), que toutes les œuvres qu'on lui attribuait pouvaient avoir pour type le sublime ouvrage du *Pentateuque*.

Les assertions de ces deux savants ont pu facilement dominer l'opinion littéraire, dans un temps où les décrets de l'érudition étaient regardés comme sans appel. Cependant, elles reposaient sur des bases étrangères. Ils n'ont fait que résumer et préciser, d'une manière plus explicite, les quelques paroles de doute que l'érudition ancienne avait laissées tomber sur le prêtre de la Thrace. Le scepticisme, dont ils font parade, par rapport à la question qui nous occupe, ne tient d'eux que la forme et l'arrangement systématique des idées; le fond appartient à l'antiquité, spécialement au premier historien grec,

---

(1) Vossius, *De artis poet. naturâ*, cap. 18. Il prétendit que le nom fantastique du législateur de la Thrace dérivait évidemment de l'arabe *ARIFA*, qui signifie *scire*, d'où est venu en droite ligne *arif* et par corruption Orphée, qui au fond ne signifie que le savant par excellence.

(2) Huet, *Démonstr. évang.*, prop. 4, cap. 8.

Hérodote, et, au dire prétendu de Cicéron, à un philosophe, Aristote.

Hérodote, que l'on pourrait appeler le Froissart ancien, discutant sur l'origine des dieux et l'importation de leur culte dans la Grèce occidentale, s'exprime en ces termes : « On a, » dit-il, longtemps ignoré l'origine de chaque dieu, leur forme, » leur nature; et s'ils avaient tous existé de tout temps. Ce » n'est, pour ainsi dire, que d'hier qu'on le sait. Je pense, en » effet, qu'Homère et Hésiode ne vivaient que quatre cents ans » avant moi. Or, ce sont eux qui, les premiers, ont décrit en » vers la théogonie, qui ont parlé des surnoms des dieux, de » leur culte, de leurs fonctions, et qui ont tracé leurs figures. » Les autres poëtes qu'on dit les avoir précédés, ne sont venus, » *du moins à mon avis*, qu'après eux (1).

Ces paroles, prises dans leur isolement, sont tout-à-fait positives; elles semblent même revêtir le caractère d'une autorité irréfragable, devant laquelle toute réclamation doit se taire; par leur précision et leur clarté, on dirait qu'elles sont de nature à ébranler les bases sur lesquelles repose la réalité historique d'Orphée. Car, Hérodote était rapproché de la source des traditions; il vivait au milieu du monde païen; il a pu saisir nettement le récit des premiers âges, et recueillir ce qu'il contenait de vrai. Mais lorsque l'on s'appuie sur un auteur pour faire triompher une opinion, il ne suffit pas de prendre dans ses œuvres un texte ou une assertion favorable ; il ne suffit pas de s'emparer d'une pensée, et de l'étudier en la tenant isolée de l'ensemble : il faut au contraire examiner les divers sentiments de cet auteur, aller au fond de ses convictions, l'analyser et même peser les doutes qu'il émet. Or, si nous suivons Hérodote dans le développement de

(1) Hérod. liv. II, ch. 53; tom. 2, p. 46 et 47, traduct. de Larcher. Paris 1802.

ses idées, nous voyons qu'il est loin de battre en brèche l'existence personnelle d'Orphée. Car, dans plusieurs endroits de son histoire de la guerre médique, il affirme implicitement cette existence. Il reconnaît que des *chants sacrés* remplirent le berceau de la Grèce (1); il signale la vogue du hiératisme au milieu des vainqueurs des Pélasges : ce qui prouve qu'Homère ne fut pas le point de départ de la poésie.

Hérodote, sans aucun doute, a voulu dire qu'Homère et Hésiode furent au nombre des premiers poëtes qui chantèrent la religion grecque, et dont les ouvrages leur survécurent. Il n'ignorait point que cette religion avait existé bien avant eux; il savait que le principe divin avait été le premier élément social de sa patrie. Homère et Hésiode ont pu greffer quelques rameaux sur l'arbre des anciens dogmes; mais, quel que fut l'ascendant de leur génie, ils n'ont pu implanter brusquement sur le sol de la Grèce une mythologie toute nouvelle. Aussi, l'un des apologistes du christianisme naissant, Athénagore, assure-t-il, dans son *Ambassade chrétienne* (2), qu'Orphée donna le premier un nom aux Dieux; qu'il créa leur généalogie, et qu'Homère copia quelques fois sa théorie religieuse. Clément d'Alexandrie dit également dans ses *Stromates* (3), que le chantre de la nationalité grecque a pris diverses choses à l'institut hiératique du poëte de la Thrace, et les a insérées dans ses œuvres. Hésiode surtout, dans sa *Théogonie*, n'a pu être que l'écho des croyances populaires. Avant lui, la poésie grecque avait enveloppé de ses formes sévères des pensées mystiques, elle avait été au service de l'autel et avait mêlé ses soupirs au parfum des temples. La doctrine d'Orphée est la source à laquelle il paraît avoir puisé le plus abondamment : plusieurs chantres de la même école ont pu lui servir de modèles.

(1) Hérod. liv. II, ch. 23, 49, 51, 52, et 81.
(2) Athenag. *legat. pro christianis.*
(3) Clém. Alexand. *Strom.* liv. 3, pag. 618.

Donc, tout ce que l'on peut inférer du texte d'Hérodote, c'est que des chants qui étaient parvenus jusqu'à lui les plus anciens étaient ceux d'Hésiode et d'Homère. Les ouvrages qui passaient pour être frappés au coin d'une haute antiquité, présentaient réellement une empreinte fraîche et portaient le cachet d'une époque récente.

Quant au philosophe logicien par excellence, Aristote, il a déclaré fausse la collection orphique, telle qu'elle existait de son temps, et ne lui a reconnu aucune valeur historique; mais quelques érudits, s'appuyant sur Cicéron, affirment qu'il a été beaucoup plus loin, qu'il a non seulement mis en suspicion, mais encore nié tout-à-fait la personnalité d'Orphée. Comme nous ne pouvons plus consulter le passage qui renfermait cette assertion, il ne nous reste qu'à étudier de près les paroles du grand orateur. Voici ces paroles : « Aristote affirme qu'Orphée n'a jamais existé, et les vers » qu'on a publiés sous son nom sont, à ce que l'on prétend, » d'un certain Cercops, disciple de Pythagore; cependant Or» phée, c'est-à-dire son image, comme vous le prétendez, me » revient souvent à l'esprit (1).» Tel est le fameux passage du traité de *la Nature des Dieux*, qui a ouvert le feu de la critique et engagé une guerre littéraire de plusieurs siècles contre Orphée. C'est en expliquant ce passage, qu'on a voulu réduire à néant la tradition et les croyances des peuples sur le théologien de la Grèce, c'est de là qu'on est parti pour révoquer en doute la personnalité historique de celui dont la tombe est environnée des rayons d'une gloire immortelle.

Les hommes les plus exercés au criticisme historique et à l'exégèse littéraire, ont arrêté leur jugement sur cet endroit remar-

---

(1) Ciceron, *de nat. D.* 1, 37, 38 : Orpheum poetam docet Aristoteles nun quam fuisse, et hoc Orphicum carmen Pythagorei ferunt cujusdam fuisse Cercopis. At Orpheus, id est, imago ejus, ut vos vultis, in animam meam sæpè redi

quable; ils ont cherché à en comprendre la portée naturelle; ils ont voulu en saisir l'expression immédiate. Or, ils se sont généralement accordés à dire que Cicéron reconnaissait l'existence d'Orphée comme personne, comme individu, mais qu'il la niait comme poëte. La première partie de la déduction exégétique est vraie et pleine de justesse; nous ne pouvons que nous empresser d'y souscrire. Quant à la seconde, nous la rejetons parce qu'elle ne ressort naturellement ni du contexte, ni de la pensée de Cicéron. Quelle est en effet la pensée de Cicéron dans son traité de *la Nature des dieux?* Quel est le but qu'il se propose? à quoi tend-t-il? Il est manifeste que ce fameux traité est le roman théologique de l'antiquité (1). Dans ce roman, Cicéron fait comparaître tour à tour les Académiciens, les Stoïciens et les Epicuriens; il les force à raisonner sur les principes de la théologie naturelle, il les combat par leurs propres armes; il les pousse et les force jusques dans leurs derniers retranchements. A l'aide d'une logique serrée, il cherche à substituer le doute méthodique à la croyance universelle de l'Ordonnateur des mondes. Cet ouvrage est essentiellement dramatique et par le fond et par la forme. Dès lors, il a moins de poids et d'autorité, qu'une histoire rapportée avec beaucoup de foi sur des événements d'une époque quelconque, ou sur l'autorité des temples, comme l'a été celle d'Hérodote. En outre que fait Cicéron dans l'endroit que nous avons cité plus haut? Il renverse, à l'aide d'une induction rigoureuse, le système des Epicuriens qui de l'*image*, ou plutôt de l'anticipation de Dieu, pour parler dans le sens de la philosophie *canonique* d'Epicure, tiraient un argument en faveur de son existence. L'on sait, en effet, que les anticipations

(1) L'abbé d'Olivet, cet enthousiaste de l'orateur de Rome, appelle lui-même le *de naturâ deorum* qu'il traduisait, le *roman théologique de l'antiquité.* — Préface du *traité de la nature des Dieux*, p. 10.

ou notions généralisées, provenant de la répétition des mêmes sensations, constituaient, d'après Epicure, le point de départ de tout raisonnement, et par conséquent, ce qui établissait la différence entre l'homme et l'animal. Cicéron, pour saper les fondements de leur philosophie, n'avait pas besoin de faire un grand effort d'esprit, ni de dépenser beaucoup de talent. C'est pourquoi il leur oppose tout simplement l'exemple d'Orphée qui ne fut jamais, et dont *l'image* cependant venait si souvent occuper son intelligence. Mais cette manière de réfuter le sensualisme romain renferme-t-elle la négation de l'existence d'Orphée comme poëte? est-elle l'expression de la pensée véritable, de la conviction personnelle de Cicéron? y a-t-il là un doute réel, ou seulement un doute fictif, conventionnel, méthodique? telle est la question qu'il faut résoudre. Nous ferons remarquer avec le judicieux Godefroid Hermann, que l'argument du grand orateur conserve toute sa valeur décisive avec l'existence d'Orphée, ce poëte ne fut-il point tel qu'il était vulgairement représenté (1); ensuite nous affirmons que l'étude des contemporains et l'étude de l'ensemble des idées de Cicéron, nous autorise à soutenir, qu'il ne s'agit que d'un doute fictif. Consulte-t-on d'abord les contemporains? Ovide (2), Horace (3), Virgile (4), sont venus immédiatement après Cicéron et lorsque l'on redisait sa gloire et ses triomphes; ils étaient à même de connaître la nature de ses idées; ils pouvaient aller au fond de ses pensées. S'il eût été aussi hostile au fondateur du dogmatisme grec qu'on veut le faire croire, ils l'eussent condamné publiquement, comme tarissant une des plus belles sources de la tradition littéraire; ils n'auraient point

(1) Godef. Herm. *Orphica* prolegom. Gesneri, p. xliv.
(2) Ovide, *Metam.* l. 10.
(3) Horace, *Carmin.* l. 1, ode xii et l'épître aux Pisons, v. 391-93.
(4) Virg. *Georg.* iv.

laissé porter atteinte au patrimoine de la poésie sans protester, d'autant plus qu'ils étaient enthousiastes d'Orphée. Leur silence confirme notre opinion. Etudie-t-on l'ensemble des idées de Cicéron? On aperçoit que le philosophe romain s'était plu à prêter une oreille attentive à tout ce qu'il pouvait recueillir des traditions primitives. Ce fut même là, croyons-nous, la source de cette pureté de pensées, de cette chasteté d'expression que l'on rencontre dans ses écrits. Il avait aimé à compter les soupirs religieux de l'humanité dans sa marche à travers les âges. Il avait examiné attentivement les hommes qui, à diverses époques, avaient cherché a éclairer le genre humain au reflet des vérités révélées; il dut par conséquent distinguer celui qui, dès la plus haute antiquité, poussa la Grèce dans la voie de la civilisation. Orphée dut se présenter à lui, radieux de vieillesse et de grandeur. Aussi, en parle-t-il de la manière la plus positive dans plusieurs endroits de *la Nature des Dieux*. Il croit expressément à son existence, non-seulement comme individualité, mais comme poëte. Il le regarde comme étant le premier anneau de la chaîne littéraire que forment les poëtes. C'est lui qui ouvre la tradition poétique, qui en est l'origine et le point de départ; Cicéron le place donc avant Hésiode, Homère et Musée; il le dit sorti du sein des Muses (1); son témoignage est explicite, ses assertions sont formelles et le doute en est exclu.

Dès lors, la seule conséquence légitime que l'on puisse tirer des paroles de Cicéron, provoqueés par un passage d'Aristote, que nous ne possédons plus, c'est que les poëmes qui étaient tombés dans les mains du philosophe métaphysicien, sous le nom d'Orphiques, étaient réellement pseudonymes, et ne méritaient aucune confiance à titre de documents historiques : c'était, s'il est permis

(1) Cicer. *de naturâ deorum*, lib. I. ch. 15, et ad lib. III, p. 330; edit. Joannes Davisius. Cantabrigiæ MDCCXXXIII.

de s'exprimer ainsi, une marchandise non apostillée, qu'il fallait rejeter, de crainte que l'opinion publique ne fût égarée. Du temps d'Aristote, il y avait une foule d'ouvrages qui circulaient sous le nom d'Orphée. Trop faibles pour se créer par eux-mêmes une vogue, ils cherchaient la vie et la réputation en se plaçant sous la protection du grand homme. Cependant la rumeur publique en désignait les auteurs; tantôt c'était Persinus, tantôt Brontinus, tantôt Zopire, tantôt Prodicus, tantôt Cercops et Pythagore lui-même. C'est évidemment sur l'un de ces ouvrages que tombait l'affirmation d'Aristote (1). Comment, en effet, Cicéron aurait-il pu donner comme vraie l'opinion du précepteur d'Alexandre, qui renversait de fond en comble la personnalité d'Orphée, avec son plus beau caractère, celui de civilisateur de l'ancien monde puisqu'elle n'avait pour se soutenir que l'individualisme et l'extraordinaire? L'individualisme, toujours faible dans des matières d'une haute importance; l'extraordinaire, contre lequel notre intelligence se précautionne si volontiers. Plusieurs historiens l'avaient précédé dans la voie de l'observation et de la critique et aucun n'avait poussé sa témérité jusque là. Sa manière de voir eut été d'autant plus incroyable, qu'Aristote lui-même parle des poëtes théologiens qui ont précédé Homère et Hésiode; il avait même une connaissance si précise et si explicite de la nature de leur doctrine, qu'il établit une différence essentielle et fondamentale, une différence nettement tranchée entre le mysticisme des premiers et les principes plus connus des seconds (2).

Aucune sommité de l'érudition ancienne n'a donc nié formellement que le hiératisme ait répandu le parfum sacré de ses fleurs sur le sol de la Hellade, avant l'âge du chantre dramatique de la guerre de Troie; aucun n'a nié qu'Orphée ait rempli

(1) Lobeck, *de theol. myst, causis*, tom. 1, p. 350.
(2) Aristote, de *art. poet.* c. 5.

l'époque primitive de la Grèce de la grandeur de son nom. Ainsi s'écroulent par leur base même les assertions hostiles de quelques représentants de l'érudition moderne.

Au reste, supposons qu'Hérodote, Aristote, Cicéron, aient réellement fait difficulté d'admettre l'existence personnelle d'Orphée, qu'en résulterait-il en présence du témoignage constant, unanime, universel de l'antiquité sur ce théologien? qui oserait jamais marcher contre la foi et la croyance des siècles? qui pourrait laisser incliner son âme vers le doute, en face d'une foule de témoins qui protestent de toutes parts? Tous les poètes grecs et latins, tous les historiens, tous les philosophes, tous les apologistes chrétiens, proclament, d'une voix unanime, le réalisme historique de la personne d'Orphée. Diodore de Sicile (1), Eschyle (2), Euripide (3), Pindare (4), Aristophane (5), Platon (6), Isocrate (7), Dion Chrysostôme (8) et Jamblique (9), lui consacrent leurs plus belles expressions de louange, et célèbrent la candeur de son génie. Origène (10), dans son grand ouvrage contre le philosophe Celse, a moins d'encens, il est vrai, mais non moins de conviction. Démosthènes (11), Athénagore (12), Macrobe (13),

---

(1) Diod. *Biblioth. histor.* liv. iv, ch. 25, pag. 78 et 120.

(2) Eschyle, *Agamemnon.*, 1630.

(3) Eurip., *Iphig. en Aulide*, v, 1210.

(4) Pind., *Pyth.* iv, 315.

(5) Aristop., *Grenouilles.*, 1030.

(6) Platon, *de repub.*, liv. x, p. 297. — Id. le *Cratyle*, le *Banquet*, et le 8e livre des *Lois*.

(7) Isoc., *Busiridis laudatio* (édit. grecque et latine d'Anastase Auger donnée par Didot l'aîné, en 1782, tom. 2, pag. 288).

(8) Dion. Chrys., *de regno orat.* 4.

(9) Jambl., *de vita Pythag.* 1598.

(10) *Adv. Celsum.*, liv. vii, pag. 370.

(11) Demosth., *orat. prima.* Contra Aristog. pag. 772.

(12) Athenag., *legat. pro Christ.*

(13) Macrobe, *Saturn.* liv. i, chap. 8.

Lactance, St. Jérôme (1), St. Augustin (2), mais plus spéci lement Eusèbe et Clément d'Alexandrie, lui assignent une pl d'honneur dans leurs ouvrages. De son côté, Pausanias nous a prend qu'il y avait une famille grecque, du nom des Lycomède qui, de temps immémorial, s'appliquait à retenir par cœur poésie orphique, et la chantait dans les mystères (3). C'est ai que chez les Hébreux, les Lévites veillaient à la conservati du *Pentateuque*. Nous savons, en outre, que la statue d'Orphé en bois d'olivier, fut présentée à Alexandre-le-grand ; nous savo que Rome le vénéra, comme le symbole de l'émancipation int lectuelle de l'humanité, et qu'elle consacra son existence par monument érigé sur le mont Cœlius ; nous savons qu'il figur dans le Laraire de l'empereur Alexandre-Sévère, à côté des po traits d'Abraham et de Jésus-Christ. Mais, ce qu'il y a de pl étonnant, c'est qu'Orphée brilla d'un éclat rajeuni au milieu de société chrétienne ; les chrétiens des catacombes le révéraie comme une sorte de précurseur mythologique du Christ ; quoiq païen, il n'avait rien qui contrariât l'œil ou la pensée des pr miers fidèles ; pour eux, il était le symbole du Verbe éternel ; était l'image du Dieu fait homme, attirant à lui les cœurs par charme de sa parole. Il était représenté dans les peintures religie ses du cimetière de St. Calixte, absolument comme dans les cor positions profanes. C'est, de part et d'autre, le même personnag assis, dans la première fleur de la jeunesse, la tête couverte d'u tiare enrichie d'or ; du pied gauche, il s'appuie sur la terre, ta dis qu'il semble battre la mesure du pied droit ; sa lyre, qu soutient contre son flanc gauche, résonne encore sous ses doigt mais, son œil, qui semble fixé sur quelque objet éloigné, et s

(1) St. Jer. *adv. Jovin.* l. II. p. 206.
(2) St. Aug. *de civ. Dei*. lib. XVIII. c. 14.
(3) *Descriptio graeciae*, liv. I, ch. 22. IV, l. IX, 27 et 30.

front qui paraît empreint d'une méditation profonde, le montrent entièrement absorbé dans la contemplation des choses divines.

Cette réminiscence chrétienne d'un type profane sert à nous apprendre, par un exemple décisif, de quelle manière une foule de motifs et de symboles païens avaient pu s'introduire, à l'aide des modèles et des traditions de l'art antique, au sein du christianisme, en même temps qu'ils y recevaient une application nouvelle avec un sens chrétien (1).

Tous les témoignages que nous venons de rapporter nous font reconnaître avec le savant Wolf (2), que la distance des lieux et des temps ne peut jamais détruire complétement la vérité historique. Cette vérité, qui repose sur la foi des générations, peut avoir des nuages; mais elle reste toujours vive au milieu des révolutions et des bouleversements des empires. La trame de la tradition, attachée aux premiers événements du monde, se prolonge jusqu'à nous. C'est à l'aide de cette tradition, c'est en tenant dans les mains les anneaux de cette chaîne, que nous voyons la figure d'Orphée se détacher du fond du tableau de l'histoire de la Grèce primitive, et se présenter sur l'avant-scène, majestueuse comme le vrai. C'est une lumière qui a percé jusqu'à nous; son rayon nous atteint. Les doutes élevés sur le réalisme historique de sa personne, n'ont servi qu'à mieux faire saisir les traits caractéristiques de sa physionomie et la force de son enseignement sacré; il est sorti plus vrai, plus pur de tout nuage, plus dégagé des hypothèses dans lesquelles on s'était flatté de l'étouffer.

Cependant, il semble qu'une simple réflexion aurait dû arrêter bien des ennemis d'Orphée, sur la route des conjectures, n'était l'esprit de système qui passionne et qui aveugle. Si Orphée n'eut

(1) M. Raoul-Rochette, *Tableau des catacombes de Rome;* chap. III, p. 206-215.

(2) Wolf. *proleg. ad Homerum*, pag. xxxi.

jamais existé, la conscience de la Grèce l'aurait-elle vénéré si longtemps? aurait-elle redit son nom de génération en génération? Comment expliquer l'empressement avec lequel les mystagogues et les philosophes ont placé leur doctrine sous son auguste patronage, dans le but de la rendre immortelle? quelle raison donner de cette impression profonde et indélébile qu'il fit sur l'esprit public non seulement de la Grèce, mais de tous les peuples de l'antiquité? Jamais poëte n'exerça une si grande influence qu'Orphée, par conséquent il appartient essentiellement à l'histoire.

Eh! s'il est impossible, sans blesser les justes susceptibilités de l'histoire et de la croyance du genre humain, de révoquer en doute l'existence d'un homme appelé Homère, qui renferma dans son génie les trésors de la sagesse humaine à son époque, et les enchassa dans son *Iliade* et son *Odyssée*, quoique cependant l'on ne connaisse ni l'origine, ni les parents, ni la patrie, ni la condition ni l'âge de ce divin vieillard; pourquoi serait-il permis de révoquer en doute l'existence d'un certain Orphée, fils du roi Æagre et Thrace d'origine, qui institua les mystères sacrés au sein de la Grèce; mystères dans lesquels il enseigna les secrets de la sagesse et des sciences humaines; mystères d'où sortit la muse du chant, du triomphe de l'Occident sur l'Orient, des Grecs sur les Troyens, et toute la gloire de la science des temps postérieurs (1)?

Désormais, nous sommes en possession de la personnalité d'Orphée : les lumières de la tradition, de l'histoire et de la critique nous ont fait distinguer le règne d'une poésie orphique ou dogmatique sur le peuple grec, avant les chants d'Homère. Voyons maintenant quel est le berceau qu'il faut assigner à cette poésie, voyons quels furent ses représentants, suivons-la avec attention dans sa marche à travers les temps, les événements et les écoles

(1) Eschenbach, *Epigenes, de poesi Orph.* præfatio. Norimbergæ 1702, in 4

constatons ses transformations; recherchons les causes de l'obscurité profonde, ou plutôt, de la nuit qui a répandu son voile sur les vérités qu'elle a propagées, comme on examine le cours d'un ruisseau qui, après avoir erré dans les filons de la terre et les racines des forêts, débouche sur une prairie, privé de la limpidité de ses premiers flots.

Quel est donc le berceau qu'il faut assigner à cet enseignement hiératique, ésotérique, mystique, qui rendit immortelle la mémoire d'Orphée? sur quelle terre cette poésie sacrée a-t-elle balancé, ainsi qu'une fleur, sa tige parfumée? Elle eut son berceau dans le nord de la Grèce, dans la Thrace, antique source des populations européennes; située entre la Macédoine et le Pont-Euxin et servant comme de pont pour passer d'Europe en Asie. C'est là que les traditions les plus anciennes nous reportent d'un commun accord, comme à la première source de la culture intellectuelle des nations de l'antiquité. C'est du nord que sont descendus ces hommes dont la mission était de faire marcher les peuples dans la voie de la civilisation. C'est du nord qu'est venu Prométhée, caractère idéal des premiers civilisateurs; aussi s'écrie-t-il dans Eschyle:

« Ecoutez quel était le triste destin des hommes, comment ces » ces êtres, stupides autrefois, acquirent, par mes bienfaits, la » raison et la sagesse. Avant moi ils voyaient, mais ils voyaient » mal; ils entendaient, mais ils ne comprenaient pas. Sembla- » bles aux fantômes des songes, ils vivaient depuis des siècles, » confondant pêle-mêle toutes choses. Ils ne savaient se servir » ni des briques ni du bois, pour construire des maisons éclai- » rées par le jour. Comme la frêle fourmi, ils habitaient sous » terre, dans des cavernes profondes où ne pénétrait pas le soleil. » Nul signe certain qui distinguât à leurs yeux l'hiver, soit du » printemps plein de fleurs, soit de l'été aux moissons abondantes. » Ils agissaient, mais toujours au hasard, sans réflexion. Enfin, je » leur enseignai l'instant où se lèvent les astres, et l'art plus

» difficile encore d'observer leur coucher. C'est moi qui inventai
» pour eux la science des nombres, la plus noble des sciences;
» pour eux je formai l'assemblage des lettres, je fixai la mémoire,
» la mère, l'instrument des muses. C'est moi aussi qui, le pre-
» mier, accouplai sous le joug les animaux, désormais esclaves
» de l'homme; et le corps des mortels fut soulagé du poids des
» travaux les plus rudes. C'est moi qui attelai les chevaux, dociles
» au frein, à ces chars splendides, orgueil de l'opulence. Enfin,
» ces autres chars aux ailes de lin, qui emportent le matelot sur
» les ondes, quel autre que moi les a inventés (1)? »

Toutefois, la Thrace entière ne peut prétendre à l'honneur insigne d'avoir donné le jour aux Muses; car, Hérodote nous dépeint les hommes qui habitaient les contrées du Septentrion, comme des hommes aux allures grossières, rustiques, agrestes; doués d'un caractère féroce et passionnés pour les dangers des combats. Homère aussi nous désigne cette partie de la Thrace, comme le séjour habituel du dieu de la guerre; c'est là qu'il demeurait ayant pour cortége la crainte, la fureur et la terreur. Jamais elle n'eut une cour céleste comme celle du Jupiter hellénique; jamais elle n'eut de fontaine, de rivière, de montagne consacrés aux Muses. Ce n'est donc pas dans ces contrées septentrionales, théâtre d'actions cruelles, qu'il faut placer le foyer de la civilisation primitive, civilisation essentiellement religieuse et pleine d'aménité.

Un examen plus approfondi des sources de l'antiquité autorise à placer le siége de la poésie sacrée, de la doctrine hiératique, aux frontières de la Grèce, dans les riches vallons de la Piérie, dans les contrées dites Leibethron et Pimpleia, voisines du mont Olympe, au sud de la Macédoine et au nord de la Thessalie. C'est là, sous l'influence heureuse d'un climat frais

(1) *Prométhée enchaîné*, traduction nouvelle du *Théâtre d'Eschyle*, par Alexis Pierron. Paris, 1844.

et tempéré, que s'est épanoui tout un printemps de poésie mystique, qui bientôt se répandit dans les pays environnants, et surtout dans la Thessalie. C'est en effet sur les flancs de l'Olympe et du Pinde, antiques résidences des Pélasges, que les Grecs faisaient naître la religion, la philosophie, la musique et la poésie; c'est dans la Piérie que l'on plaçait la première patrie des Muses appelées encore *Piérides* jusque par les poëtes romains. Sur les rives du Pénée, Apollon fait paître les troupeaux, protège les bergers et leur donne la connaissance des choses qui rendent la vie aimable; Orphée apprivoise les bêtes féroces. En Béotie, Amphion élève des villes au son de la lyre, c'est-à-dire, qu'il employe les beaux arts à étendre la civilisation, et delà vient pour la Grèce ce caractère de douce sociabilité qu'elle ne perdit jamais. On peut à juste titre appliquer à la Piérie et à la Thessalie ce passage de Milton si bien rendu par son traducteur français :

« Alors de la montagne, une race plus belle
» Descend dans les vallons; ces hommes pleins de zèle
» Partout des arts sacrés vont répandre le feu,
» Et l'amour des humains, et le culte de Dieu (1). »

Car, l'on vit tour à tour Olen, Linus, Pamphus, Thamyris et les Eumolpides, éveiller et nourrir par des chants le sentiment religieux et répandre partout les principes de la civilisation; ils célèbrent la première expédition des Hellènes, les font renoncer aux sacrifices humains et aux haines héréditaires, instituent les honneurs à rendre aux Dieux, proclament des idées supérieurs aux intérêts matériels, contribuent enfin à la civilisation et au bien-être de l'humanité, bien plus que les colonies qui passent pour être arrivées du midi (2).

(1) Milton, *Paradis perdu*, trad. par Delille, ch. xi.
(2) César Cantu, *hist. univers.* tom. 1er, 2e époq. ch. xxvi, p. 337.

Olen que Pausanias appelle Lucien et d'autres hyperboréen (1), amena de la Scythie une colonie sacerdotale à Délos, où il établit le culte d'Apollon et de Cérès, dont il avait réduit l'histoire en hymnes chantés dans les solennités au milieu de danses. Linus fut le créateur du chant funèbre; mais bientôt le nom fut confondu avec la chose désignée, et Linus exprima une chanson, un hymne, une plainte, un gémissement, un soupir de douleur et de deuil, comme il est facile de le voir, dans Hérodote (2), dans Sophocle (3), dans Euripide (4) et dans Moschus (5). Pamphus d'Athènes, son disciple, composa, au rapport de Pausanias (6), des hymnes pour les Lycomèdes, famille qui exerçait, par droit héréditaire, le pontificat à Éleusis, et du sein de laquelle sortit le grand Thémistocle. Thamyris, surnommé le Thrace, et le chantre par excellence, représente le premier essor de la poésie épique. Enflé d'orgueil, dit Homère (7), il s'était vanté de remporter la victoire, dussent les Muses, filles de Jupiter, chanter elles-mêmes; par suite du courroux de ces déesses, il fut privé de la vue, il perdit même l'art divin du chant, et oublia les sons de la lyre. Pausanias (8) raconte que sa statue était élevée sur l'Hélicon; il était représenté en aveugle, essayant, mais toujours en vain, de rajuster les cordes brisées de son harmonieux instrument. Les Eumolpides, appartenant à une famille aristocratique d'Athènes, exerçaient la haute jurisdiction sur le fait des mystères. Ces poëtes étaient à la fois pontifes et chantres; car la musique et la poésie étaient intimement unies

(1) Pausan. liv. v. 7, ix, 27.
(2) Herod., liv. ii, pag. 63.
(3) Sophocle, *Ajax*, vers 625.
(4) Euripide, *Oreste*, vers 1404.
(5) Moschus, *mort de Bion.*
(6) Paus. liv. ix. ch. 27 et 29. ib. vii, 21.
(7) Homère, *Iliade*, liv. ii, pag. 87.
(8) Pausanias, ix. ch. 30, § 2.

dès les premiers temps de la Grèce, ou, pour mieux dire, la musique, le chant et la danse constituaient la poésie (1).

La musique, le chant et la danse ont toujours été les premiers éléments de l'éducation des peuples barbares; et c'est là une des choses les plus importantes à remarquer dans l'étude de l'humanité. Cette étude en effet nous fait voir comme une loi fondamentale de la nature, que l'enfant parle le langage des sens, des affections et des émotions matérielles, avant d'être initié au langage de la raison et de l'intelligence; elle nous prouve que la première vie des nations qui n'ont pas encore senti l'influence des idées morales sur lesquelles repose la société, est toujours renfermée dans l'expression de l'amour ou de la crainte, de la joie ou de la douleur, expression qui ne peut jamais se passer d'une cadence et d'un rhythme bruyants (2). La musique joue ce rôle parce que, comme elle tient à l'esprit par les organes du corps, ainsi que le remarque Montesquieu, elle est très propre à tempérer les mœurs dures et sauvages. On ne peut pas dire que la musique inspirât la vertu, mais elle empêchait la férocité et faisait que l'âme avait dans l'éducation une part qu'elle n'y aurait point eue. La musique exalte tous les genres de passions, et peut faire sentir à l'âme la douceur, la tendresse, le doux plaisir. Mais, dira-t-on, pourquoi choisir la musique de préférence? C'est que, de tous les plaisirs des sens, il n'y en a point qui corrompe moins l'âme (3).

Les poëtes pontifes, dont nous venons de parler, placés en face de la nature, avec toute la fraîcheur de l'imagination, créèrent un enseignement basé sur une espèce de panthéisme sensualiste. Mis en contact avec la foule, ils secondaient ses dispositions à diviniser le monde; ils plaçaient tous les mouvements de la na-

(1) Schoell, *hist. de la littér. grecq. profane*, liv. 1, ch. 2, tom. 1, pag. 36.
(2) Heyne, *opuscula academica*. Coll. vol. 1, p. 168.
(3) Montesquieu, *esprit des lois*, liv. iv, ch. viii.

ture sous le gouvernement immédiat de la divinité; tout se faisai par les dieux et pour les dieux. Par les principes fondamentau de leur doctrine, ils montrèrent, dans ces temps si éloignés d nous, que les premiers pas de la civilisation sont toujours dir gés par une raison d'origine divine. Orphée et Musée signalent passage de ce sensualisme primitif aux idées du beau et du bon à la pratique d'une douceur vraiment religieuse et d'une humi nité profonde. Héritier des principes de la civilisation commun à l'Asie occidentale, à la Thrace, aux îles et à l'Italie, longtem avant l'influence égyptienne, Orphée établit une religion myst que et fonde une symbolique naturaliste, dans le but de polir c plus en plus l'esprit encore grossier des peuples de la Grèc et d'effacer de leurs habitudes, ce qu'il y avait de rude et c sauvage; c'est ce qu'Horace nous fait sentir quand il dit :

Sylvestres homines, sacer interpresque deorum,
Cœdibus et victu fœdo deterruit Orpheus,
Dictus ob hoc lenire tigres rabidosque leones (1).

Dominé tout entier par cette idée humanitaire, Orphée s'emp re des anciennes doctrines sacerdotales, et leur donne la pe fection nécessaire pour agir sur les intelligences avec toute force de leur expansion.

Mais quelle est l'époque de la naissance d'Orphée? Vouloir fix avec précision cette époque serait, ce nous semble, tenter u effort qui n'aboutirait à aucune conséquence rigoureusement ce taine. L'intensité des ténèbres qui couvrent le berceau de la natio grecque, nous empêche de connaître les années, et même siècle dans lequel ce poëte florissait. Ce que l'historien Eusèl dans sa *Préparation évangélique* (2), et Clément d'Alexandrie, da

(1) Horace, dans l'*Epistola ad Pisones* que les modernes ont souve appelée *art poétique*, v. 391-93.

(2) Eusèbe, *prépar. év.*, liv. 10, ch. 4, p. 469. Paris 1628, en grec et en l

ses *Stromates* (1), en ont dit, doit être regardé comme quelque chose de hasardé, d'hypothétique, qui ne repose sur aucun renseignement positif et exact. D'après les recherches et les résultats auxquels la science moderne est parvenue, il faudrait placer les faibles commencements et les premiers jets de la poésie orphique au XIII^e^ siècle avant l'ère chrétienne, et sa culture ou sa vogue au XII^e^, c'est-à-dire deux siècles avant l'apparition d'Homère, créateur de l'épisme (2). Si l'on excepte le *Pentateuque*, quel est le monument littéraire qui remonte à une telle époque? Orphée, à peu d'années près, fut le contemporain de Gédéon, chef de la république théocratique chez les Hébreux.

Dans ces temps primitifs qui ont précédé la chute du trône de Priam, la Grèce était encore assise sur un même sol; elle n'était pas encore éparpillée sur tous les points du globe, par le moyen de ses colonies; elle ne formait qu'un groupe serré et compact de populations. Malgré les dissidences et les conflits politiques qui devaient naturellement s'élever entre les peuples qui l'habitaient, tant à cause de la différence d'origine, qu'à cause de la mobilité propre au caractère grec, le hiératisme orphique se répandit au loin et eut une prépondérance presque exclusive jusqu'au retour des Héraclides. Les guerres dont nous parle Thucydide (3), guerres que se firent les nations qui se rencontrèrent sur le sol de la Hellade, n'empêchèrent point son développement; car, elles ne furent point générales; l'ardeur des combats n'embrâsa point tous les cœurs; la tranquillité ne fut point bannie de tous les pays. Mais les Muses, pour se faire entendre, n'ont pas besoin que le cliquetis des armes ait cessé

(1) Clem. Alex. *Strom.* liv. 1, pag. 321 et 323, Paris 1641, en grec et en latin.

(2) Henri Bode, *quæstiones de antiq. Carm. Orphic. ætate patria atque indole*, page 63.

(3) Thucydide, *guerre du Péloponèse*, livre 1.

tout-à-fait; quoique timides, elles peuvent redire les pensées et les méditations de l'âme à côté des bulletins de bataille. Propagée par les poëtes que nous avons cités plus haut, la poésie sacrée, à la fois subjective et objective, intérieure et extérieure, mystique et publique, se concilia l'autorité par le prestige et par l'ascendant moral qu'elle exerçait sur l'esprit des peuples; elle domina l'intelligence et dirigea les sentiments de la nation grecque. Elle le fit avec d'autant plus de force, que sa sphère d'action était mieux dessinée; car, avant tout, elle était religieuse : c'est dans la religion qu'elle respirait, qu'elle puisait sa vie et ses moyens d'action.

Il est vrai, le plus grand véhicule des pensées des hommes, l'écriture qui transforme les sociétés modernes en une seule famille dont les membres aspirent la même activité et les mêmes principes, n'était pas encore parfaitement connue des Grecs. Il n'en avait que des inscriptions; on ne rencontrait que des lettres gravées sur les pierres et sur les métaux; avant les Olympiades, l'écriture ne fut pas généralement employée dans la vie sociale. Pour les choses de la vie ordinaire, on se servait de signes, de symboles et de traits hiéroglyphiques, à l'instar des héros d'Homère (1). Mais, si l'absence d'une écriture perfectionnée donnait moins de ressort et d'élan à la propagation du mysticisme orphique, et lui refusait le triomphe de cette expansion rapide que, de nos jours, une idée acquiert quelquefois, l'enseignement oral lui donnait plus de consistance, plus de fermeté, le rendait plutôt indélébile, en le faisant pénétrer profondément dans le cœur des générations naissantes. La force de l'enseignement oral, traditionnel, est en effet très-grande. C'est une vérité que le divin Platon reconnaît de la manière la plus explicite. Il raconte dans son *Phèdre* que le dieu Theuth alla trouver Thamus, le

(1) Theod. Alexand. *gramm.* edit. Gœttling. pag. 10.

d'Egypte, pour l'engager à employer l'écriture qu'il avait inventée. Cette science, lui disait Theuth, rendra les Egyptiens plus savants et soulagera leur mémoire. C'est un remède contre la difficulté d'apprendre et de savoir. Le roi lui répondit : « Industrieux Theuth, tel homme est capable d'enfanter les » arts, tel autre d'apprécier les avantages ou les désavantages » qui peuvent résulter de leur emploi; et toi, père de l'écri- » ture, par une bienveillance naturelle pour ton ouvrage, tu » l'as vu tout autre qu'il n'est : il ne produira que l'oubli dans » l'esprit de ceux qui apprennent, en leur faisant négliger la » mémoire. En effet, ils laisseront à ces caractères étrangers » le soin de leur apprendre ce qu'ils auront confié à l'écriture, » et ils n'en garderont eux-mêmes aucun souvenir. Tu n'as donc » point trouvé un moyen pour la mémoire, mais pour la sim- » ple réminiscence, et tu n'offres à tes disciples que le nom » de la science sans la réalité; car lorsqu'ils auront lu beaucoup » de choses sans maîtres, ils se croiront de nombreuses connais- » sances, tout ignorants qu'ils seront pour la plupart, et la fausse » opinion qu'ils auront de leur science, les rendra insupporta- » bles dans le commerce de la vie (1).» Diodore de Sicile loue aussi les Chaldéens de n'avoir point d'autres maîtres que leurs parents, ce qui fait qu'ils possèdent une instruction plus solide, et qu'ils ont plus de foi dans ce qui leur est enseigné.

Cependant, quels que fussent ses nombreux appuis, quelques profondes que fussent les racines qu'elle avait poussées dans les affections et les sympathies du peuple, la poésie orphique, poésie mystique, traditionnelle, hiératique, religieuse, ne pouvait, pas plus qu'aucune chose, se soustraire aux lois de l'humanité. Elle ne pouvait pas toujours rester en possession de la même gloire

(1) *OEuvres de Platon*, traduites par Victor Cousin, *Phèdre*, tom. 6, p. 122, Paris 1831.

et de la même splendeur. Jusqu'ici, son élément dogmatique et moral avait agi exclusivement sur l'esprit des Grecs, sans que celui-ci réagît. Mais, bientôt d'autres destinées s'ouvrirent pour elle. Le peuple grec, après avoir goûté la douceur des maximes de la théologie, sentit qu'il n'était pas fait pour vivre, comme nous voyons qu'ont vécu les peuples de l'Orient, dans une immobilité et une stagnation sociale. Essentiellement actif et entreprenant, il s'arrache tout à coup du foyer domestique et se précipite à grands pas dans les voies de l'avenir. Il cherche à établir des relations avec les peuples qui l'environnent, et, dans ce but, il se livre à des expéditions lointaines. La première fut celle des Argonautes dans la Colchide. La seconde fut dirigée contre la puissante Thèbes, où Cadmus avait assis sa dynastie.

Mais, il se préparait une entreprise plus importante, qui, par sa sublime spontanéité autant que par ses résultats, devait modifier complétement l'esprit hellénique. Sur les côtes de l'Asie, une ville était devenue un danger imminent pour la Grèce : Troie, s'élevant précisément au point où l'Asie Mineure fait face à l'Europe étendait de plus en plus sa domination. La haine entre les deux races, pélasgienne et hellénique, déjà si invétérée, s'accrut de toute la force de deux ennemis qui se rencontrent. Le vague mystérieux des religions asiatiques devait disparaître pour faire place aux divinités si variées, si animées et si vivantes de la mythologie grecque. Par un de ces pressentiments admirables que Dieu répandus dans le cœur des peuples, Agamemnon conjure l'orage il appelle aux armes les chefs des cités grecques, et, après dix ans de combats, parvient à soustraire l'Occident aux invasions de l'Orient qu'il refoule dans sa mollesse.

Cette première aggression de l'Occident contre l'Orient répandit l'élément militaire dans toutes les institutions; et l'on put facilement prévoir que le régime sacerdotal ou orphique se briserait bientôt contre la turbulence native et le besoin de mouvement

qui dès lors distinguaient les enfants de l'Europe. Le siècle de la guerre de Troie nous montre en effet le triomphe de l'épée sur le gouvernement théocratique; la religion brise les chaînes du mysticisme; elle devient populaire, et l'anthropomorphisme place les dieux au niveau de toutes les intelligences. On ne voit plus de sanctuaires redoutables, dans le sein desquels la divinité se tient cachée; on ne voit plus de prêtres revêtus du voile sacré; les seuls pontifes, ce sont les chefs de l'armée, ce sont les princes et les pasteurs des peuples; le temple cède la place au camp et à la cité. Homère n'instruit plus ses compatriotes, en faisant retentir à leurs oreilles la lecture de poëmes exclusivement moraux ou hiératiques, mais en leur inspirant le patriotisme et le sentiment de l'unité nationale; il prépare les faits d'armes de Marathon et d'Arbelles.

Le peuple grec, encore tout fier de ses victoires, savourait avec plaisir la riche expression de la poésie épique, parce qu'elle peignait toutes les nuances de son enthousiasme militaire. L'épisme héroïque, comme nous l'avons déjà dit, était un fleuve qui coulait à grands flots; mais, il s'inquiétait peu de remonter vers sa source, pour reconnaître comment il s'était formé et quelles eaux l'avaient alimenté; il négligeait de rechercher la nature et d'expliquer le fond des traditions. Du reste, quand il l'eût voulu, ses efforts fussent restés vains : car, à cette époque de conquêtes et de gloire, on n'avait ni le jugement, ni la subtilité, ni la critique nécessaires pour traiter des questions de ce genre. On ne pouvait pas consulter une tradition non interrompue sur l'histoire de la plus haute antiquité; sauf quelques rares fragments, propriété des temples, on peut dire que l'histoire était presque nulle; elle n'avait rien laissé sur la statistique intéricure de la Grèce. On dira peut-être que l'on avait dans les mains les poëmes d'Homère; mais ces poëmes ne constituaient point les annales de toute la Grèce; évidemment leur cadre était trop res-

treint pour renfermer l'ensemble des événements qui s'étaien accomplis sous l'empire du régime orphique. L'Iliade elle-mêm n'est, pour ainsi dire, qu'une campagne militaire racontée dramatisée avec toute la vivacité d'un génie supérieur; Homèr décrit les divers accidents de la vie des camps et du bivouac, sa jeter un regard rétrospectif sur l'histoire; il ne parle pas même d la fameuse irruption des Doriens.

Dès-lors, les chants orphiques, gardiens des traditions subl mes, mais à demi voilées, ne résonneront plus que dans l mystères; la Hellade en oubliera le sens. Orphée, malgré l'im mense popularité dont il jouit sous un règne moins belliqueux se retire de plus en plus de la scène et reste caché. Au XVIII[e] siècle, les Ecossais des hautes terres, pour retrouver, s'il éta possible, le texte de la poésie ossianique, envoyèrent d commissaires faire des recherches dans les villages des mo tagnes d'Écosse, et consulter les vieillards qui pouvaient, da leur jeunesse, avoir entendu chanter d'antiques ballades (1 La Grèce se conduisit autrement à l'égard d'Orphée; absorb par le mouvement de la vie publique, consacrant ses sen ments et ses sympathies à la consolidation de sa nationalit elle ne fit point dresser procès-verbal des textes originaux l'enseignement orphique.

La guerre de Troie emportait avec elle la grandeur et l' piniâtreté de deux civilisations diamétralement opposées : c'ét une question de vie ou de mort entre deux races différentes par le caractère et par les croyances; aussi, elle ébranla pr fondément tous les États, non seulement de l'Asie, mais enco de la Grèce. Il y eut des révolutions dans la plupart des villes des changements de dynastie; à la suite des migrations, des col nies s'établirent sur toutes les côtes du monde connu; les popul

(1) Villemain, *cours de littérature française*, 2[e] partie, leçon 6[e].

tions se poussèrent et se repoussèrent, ainsi que des flots agités; les monarchies héréditaires croulèrent dans la poussière et les républiques furent proclamées. Toute l'efficacité des institutions sociales disparut; il n'y eut plus de place que pour le règne de la force individuelle; le despotisme particulier des personnes fut partout inauguré, la tradition littéraire, qui avait été cultivée avec soin par les nobles familles du Péloponèse, fut déchirée par le glaive des Doriens; et les connaissances les plus positives de l'antiquité tombèrent en oubli. Ainsi, entraînée par le mouvement politique, la Grèce se sépare de plus en plus de la doctrine sacrée : les mœurs, la manière de penser, les institutions, les lettres, tout, chez elle, prend un caractère hostile aux idées théologiques. Le culte sacerdotal, plus que jamais, se réfugie derrière les autels, et, à l'extérieur, apparaissent des poëtes populaires, indépendants de la science et de la poésie des prêtres. Les poëtes Cycliques, troubadours de l'ancien monde, redirent les accents belliqueux d'Homère, aux portes des villes et dans les palais des princes. Le dogmatisme orphique, incompatible avec les progrès que faisait la nation dans les arts et les sciences, demeura silencieux. Hésiode essaya de le remettre à flot, il donna ses soins à la reproduction du type primitif, et voulut reporter la société vers la religion et la pratique du mysticisme; mais, ses efforts furent inutiles. La marche des évènements avait été décisive; l'esprit public était profondément modifié; les peuples étaient désormais imbus de nouvelles maximes, ils s'avançaient à grands pas vers la conquête d'une civilisation plus active, plus mobile, que l'on voyait poindre à tous les horizons.

Cependant, quels que fussent les ravages que dût éprouver la poésie sacrée de la vieille Hellade, au milieu de tous ces évènements qui annonçaient une transformation sociale, le nom d'Orphée, son créateur, ne put ni s'effacer, ni se perdre. Il resta fortement empreint dans le souvenir des générations. La conscience

des âges fut le sanctuaire dans lequel il se retira ; il fut l'obje des secrètes sympathies des peuples qui avaient senti la douc influence de son enseignement religieux ; il vécut dans les esprit et consola, dans l'exil et dans le malheur, les tribus qui furer dispersées au loin par le choc violent des Héraclides. Dans l colonies fondées dans l'Asie-Mineure, dans la Sicile et la bass Italie, il fut connu et vénéré ; son influence fut grande, et d nombreux partisans s'attachèrent aux traces de son enseignemen

Les Eoliens, après avoir habité une partie de la Béotie, siég de la doctrine orphique, s'étaient retirés dans l'île de Lesbos. L dès les temps les plus reculés, des monuments furent érigés pou perpétuer la mémoire du théologien (1). La lyre et la tête d'Or phée y rendirent de solennels oracles (2), et provoquèrent l'as cétisme de la pensée. Arion de Méthymne, disciple d'Alcmar et le célèbre Terpandre imitèrent les hymnes de la doctrin hiératique : Terpandre même fut regardé comme un autre Or phée. Mais, cette espèce de restauration publique du dogme tisme fut peu durable. Une ère nouvelle pour la poésie s'ouvrit Lesbos. Alcée et Sappho changèrent les tendances du symbc lisme sacré ; les esprits se délectèrent dans les délicatesses d'un poésie sentimentale ; l'érotisme fut mis en honneur, et Orphé dont la lyre n'avait jamais frémi qu'au souffle des idées religieuse dut prêter les formes de son langage pour exprimer la facil philosophie du plaisir.

---

(1) Henri Bode, *quæst. de antiq. Carm. Orphic., ætate patria atque indol* pag. 18.

(2) Orphée, selon la tradition la plus répandue, fut assassiné par les Bac chantes, à coups de thyrses, parce qu'il les avait éloignées de ses mystère D'après une fable qui eut un grand crédit dans l'antiquité, la lyre et l tête de ce poëte, après avoir été jetées dans la mer, auraient été portées pa les flots dans l'île de Lesbos. Ovide nous rapporte ce fait avec une sensibili charmante : « Quand le corps sanglant d'Orphée, dit-il, fut jeté dans les flot sa langue murmura encore quelque chose d'inarticulé, mais de tendre, qu

Après l'école sensualiste de Lesbos, apparurent les logographes, qui prirent à cœur de rétablir l'antique tradition sur la personne et les principes d'Orphée, avec des caractères non équivoques de certitude; rédacteurs des récits des âges primitifs, ils signalent l'éveil de l'observation. Mais comme ils avaient plus de génie que de jugement, ils ne portèrent point leurs recherches à la hauteur qu'il eût fallu nécessairement prendre à cette époque de restauration; ils ne remontèrent ici ni aux causes ni à l'origine de la tradition; ils n'en connurent parfaitement ni le fond ni la substance; il se fit un mélange bizarre d'histoires et d'anecdotes. Toutefois, il faut le dire, Phérécyde d'Athènes et Hellanicus de Lesbos concentrèrent plus particulièrement leurs investigations sur Orphée. Phérécyde réunit en un seul corps les vers et les fables qui avaient cours sur sa mémoire, ainsi que le rapporte Suidas (1). La cosmogonie orphique fut publiée sous le nom d'Hellanicus, et, comme il conste par le témoignage des anciens (2), dans des temps postérieurs, sous le règne de Caligula, Hérodore avait composé un ouvrage tout spécial sur cette matière importante (3), en se proposant de ramener à une foi rigoureusement historique le caractère individuel d'Orphée et la nature de sa symbolique religieuse.

La perte de ces documents historiques est un coup mortel porté à la critique des monuments littéraires de la Grèce primitive. Il sera à jamais regrettable qu'ils ne soient point parvenus jusqu'aux temps modernes. Les hommes qui marchent

---

répétèrent les échos plaintifs du rivage : et les cordes de sa lyre, mises en vibration par les ondes, rendirent quelques sons harmonieux ».

(1) Suidas, v. *Φερεκυδης*. Eudocia, pag. 421.

(2) Henri Bode, *qaæst. de antiq. Carm. Orphic. ætate patria atque indole*, page 27.

(3) Voici quel était le titre de cet ouvrage : *Ὀρφέως καὶ Μουσαίου συγγραφή*.

à la tête de la science, en auraient déduit des conséquenc pleines de lumière, et l'on aurait peut-être dévoilé un grand noi bre de secrets que l'antiquité tient cachés dans les plis de s voile ténébreux.

Cependant le pas était fait : les logographes, quelle que fût faiblesse de leurs efforts, avaient introduit un commenceme de réflexion dans le champ de l'histoire et de la littératur ils avaient marqué, non seulement les mouvements de la politique, mais encore les progrès de la vie intellectuelle des Gre ils avaient réagi sur le passé pour connaître les croyances q l'avaient soutenu et constater les faits qui l'avaient rempli. Bie tôt la philosophie allait entrer en scène; son aurore mont à l'horizon : la dogmatique traditionnelle pouvait lui servir point de départ, et lui fournir les éléments dont elle avait bes pour nourrir ses premières conceptions. La philosophie, en eff ne doit pas être considérée comme une puissance séparée indépendante de principes antérieurs; les sciences viennent unes après les autres, et, de même qu'une chaîne ne se for que par l'accession d'un anneau à un autre anneau, ainsi il sem que ce soit une loi fondamentale de leur constitution de gra dir en se tenant toutes par la main; chacune est toujours p ou moins vassale de celle qui l'entoure et qui l'avoisine.

Or, ce fut l'Ionie qui eut l'honneur d'ouvrir l'ère de la p losophie : Thalès naquit à Milet, au VI^e^ siècle avant la na sance du christianisme; il fonda l'école ionique. Instruit des longs voyages, le premier il s'appliqua à la recherche l'origine du monde, il emprunta la matière et la forme de maximes philosophiques aux anciens auteurs de Cosmogon et de Théogonies, et surtout à Orphée qu'il traita selon vues, en le pliant à son système. Etablissant le divorce entre philosophie et la science traditionnelle, conservée dans le fo des sanctuaires, il détruisit la théologie et le dogmatisme

l'empirisme et l'induction; il remplaça les idées sacerdotales par une sorte de physique rationaliste; il substitua la raison aux croyances, l'examen aux dogmes. Il ne voulut affirmer que ce qu'il voyait par lui-même, devançant, de tant de siècles, la hardiesse ou la témérité de Descartes qui n'admettait aucune vérité sans l'avoir expérimentée ou discutée (1).

C'est ainsi qu'à son début la philosophie prend à tâche de renverser les bases sur lesquelles était assis le hiératisme qu'Orphée avait répandu dans les montagnes de la Thrace. Ce mouvement hostile aux principes de la théocratie fut d'autant plus désastreux qu'il fut secondé par une réaction violente qui s'opéra dans le centre agité de la Grèce, au point de vue politique, contre le régime orphique. Après la lutte du pouvoir militaire contre le pouvoir sacerdotal, il s'établit chez les Grecs une morale civile entièrement indépendante des leçons de la théologie. Cette morale civile fut inaugurée par l'eptade philosophique, ou les sept Sages. L'histoire nous dit qu'il se passa quelque chose d'analogue chez d'autres peuples, et notamment dans la Chine; mais les préceptes d'une morale purement humaine ne s'y fixèrent qu'à la suite de controverses qui avaient eu pour résultat de rompre peu à peu les liens du dogme, tandis qu'en Grèce, on passa, sans intermédiaire, et, pour ainsi dire, d'un bond, de l'état théologique à l'état opposé, par une réaction prompte et décisive contre les idées antérieures; on réduisit en sentences et en proverbes à la portée de tout le monde, des maximes faciles à retenir par le peuple, quoiqu'elles révélassent déjà une profonde observation de l'homme et un sentiment élevé de la liberté et de l'égalité; on exposa les rapports de l'individu, du citoyen avec ses semblables; ce fut l'œuvre des fabulistes personnifiés dans le type idéal d'Esope. La science ne sort plus du

(1) Ces. Cantu, *hist. univers.* tom. 1, 3e époq. ch. xxii, page 429.

fond des temples; les poëtes perdent leur caractère sacré; ils assument l'office d'instituteurs dans le commerce de la vie et popularisent sous une forme simple les vérités les plus pratiques et les plus utiles. Le positivisme était entré bien avant dans le cœur de la société, et définitivement la victoire des idées politiques sur les idées théologiques était consommée.

Cependant des temps plus sereins et plus favorables se préparaient pour la littérature grecque. Pisistrate, citoyen riche et généreux, s'appuyant sur le parti démocratique d'Athènes, était parvenu à supplanter le législateur Solon, son parent; sa *tyrannie* fut aussi heureuse pour la culture des lettres que le furent, dans des temps plus rapprochés de nous, les règnes de Charlemagne et de Louis XIV. Sous ses dignes fils, Hipparque et Hippias, la civilisation alla se perfectionnant dans Athènes; leur cour était le rendez-vous des plus beaux talents littéraires; leur règne sera à jamais mémorable par le soin qu'ils prirent de compléter l'œuvre des logographes et de faire disposer en corps d'ouvrages les chants religieux de l'ancienne Grèce, qui jusque là, ainsi que nous l'avons vu, avaient été confiés à la garde de la mémoire et de la conscience. Ce fut une époque de perquisition et d'inventaire : un jour plus éclatant fut jeté sur Homère ainsi que sur les débris de la poésie orphique, qui conservaient encore quelque chose de son caractère fondamental. Mais malheureusement ce règne ne fut point d'assez longue durée; Hipparque et Hippias blessèrent, par leur mauvaise conduite, le sentiment public : la *tyrannie* fut renversée, la république proclamée, et ils furent obligés d'aller chercher un asyle dans le royaume des Perses.

Les monarques de ce pays avaient vu avec plaisir le morcellement politique s'établir en Grèce, après le bouleversement social causé par la guerre de Troie. Le défaut d'unité et de centralisation semblait mettre à la merci de leur ambition la foule de petits états ou municipalités qui s'étaient élevés au milieu de

populations helléniques ; ils crurent le moment arrivé de les inféoder à leur empire. Xerxès, influencé par les Pisistratides désireux de pouvoir et de vengeance, lança ses armées sur l'Europe et marcha sur Athènes; la Grèce comprit le tragique de sa position. Tous les peuples qui composaient sa nationnalité se réunirent pour combattre l'ennemi commun. Or, c'est ici que l'historien Hérodote nous apprend quelque chose d'important pour le sujet que nous traitons; il nous cite le nom d'un devin fameux qui exerçait une grande autorité sur l'esprit de Xerxès, et qui aurait été la cause principale de la détermination qu'il prit de faire la guerre avec des préparatifs formidables. Ce devin était Onomacrite d'Athènes, surnommé χρησμόλογος ou diseur d'oracles. Il faisait commerce des oracles de Musée, et, par conséquent de la doctrine d'Orphée : car, Musée était le disciple le plus assidu et le plus intime du Théologien; entre eux les idées, les principes, les maximes, tout était commun; ils représentaient le même enseignement et le même dogmatisme.

Or, les Pisistratides, avant de se rendre à Suse, s'étaient réconciliés avec Onomacrite: « Car, dit Hérodote, il avait été chassé par » Hipparque, parce que Lasus, fils d'Hermione et précepteur de » Pindare, l'avait pris sur le fait, comme il insérait parmi les vers » de Musée un oracle qui prédisait que les îles de Lemnos dis- » paraîtraient de la mer, c'est-à-dire, qu'elles seraient submergées; » Hipparque l'avait chassé pour cette raison, quoique auparavant » il eût été lié avec lui de la plus étroite amitié. Mais, étant allé » en ce temps là à Suse avec les Pisistratides, comme ceux-ci » en parlaient d'une manière honorable, toutes les fois qu'Ono- » macrite se présentait devant le prince, il lui récitait des oracles. » S'il y en avaient qui annonçassent un malheur au barbare, il » les passait sous silence; mais, faisant choix de ceux qui prédi- » saient d'heureux évènements, il lui disait en parlant du passage » de son armée en Grèce, qu'il était écrit dans les destinées,

» qu'un Perse devait joindre les deux rives de l'Hellespont (1)

Ainsi voilà l'histoire qui déclare positivement, qu'au comme cement du règne du fils de Darius, un certain Onomacr d'Athènes avait en son pouvoir, et tenait pour ainsi dire sous le s questre les livres authentiques de Musée et de la poésie orphiqu il les consultait, il les expliquait à sa façon; il les vendait et faisait commerce. Pour donner plus d'ascendant et plus d'autor à ses paroles, il les mettait dans la bouche des deux docteu du hiératisme. C'est après avoir entendu la lecture des sentenc du disciple d'Orphée, que Xerxès mit la main à l'épée et entr prit une expédition dont le souvenir domine dans l'histoire.

Nous avons vu que Thalès avait cherché l'explication du pr blême que présente l'origine du monde et de l'ensemble des ph nomènes physiques, en dehors des théogonies sacerdotales. P thagore qui vint après lui, prit un point de départ tout-à-f opposé : après avoir visité l'Asie, l'Egypte et peut-être l'Ind il fonda l'école italique dont la philosophie prit pour base tradition du genre humain; il représente l'époque de la co templation religieuse, l'époque où l'on s'efforce de saisir *Saint* par l'ascétisme et l'intuition. Pythagore substitua aux c léges de prêtres des réunions de philosophes, entre les mai desquels il maintenait le dogmatisme. Il reproduisit d'un c Orphée et préluda de l'autre à Platon, par sa conception de vie universelle et par la théorie des idées (2); il s'efforça p tous les moyens possibles, de rattacher son mysticisme et métaphysique à l'ancienne poésie sacrée. Orphée devint l'ob bien déterminé des affections du pythagorisme; l'amour et respect des principes constitutifs de sa doctrine succédèrent mépris que l'école ionienne, essentiellement scrutatrice et sagac

(1) Hérodote, liv. vii, chap. 6.

(2) Cès. Cantu, *hist univ.* tom. 1er, 3e époq., chap. 22, pag. 431.

avait affiché d'une manière si ouverte. Mais, pour rattacher ainsi une école à la personne d'Orphée, il fallait des titres de famille, et la génération orphique était éteinte depuis longtemps. En conséquence, on publia une foule d'ouvrages qui tous avaient pour but d'établir des liens de consanguinité entre l'Orphisme et le Pythagorisme. Il est avéré par le témoignage de toute l'antiquité et spécialement de Jamblique (1), de Diogène Laërte (2), et de Clément d'Alexandrie (3), que Pythagore écrivit de sa propre main quelques chants sous le nom d'Orphée : Parménide et Empédocle furent aussi des orphéotélestes convaincus, zélés (4). Une philosophie dite pythagoricienne finit par se confondre avec le dogmatisme orphique de telle sorte, qu'au temps d'Hérodote on ne pouvait plus les distinguer l'une de l'autre (5). L'école italique eut toujours la main sur Orphée pour s'enrichir et se parer de ses dépouilles. Mais ce qui, plus que toute autre chose, contribua à grossir le nuage qui enveloppait l'enseignement orphique dans ses flancs ténébreux, ce fut la dispersion de l'institut pythagorique. Ayant été chassés de la grande Grèce, où ils formaient un parti politique aristocratique, les Pythagoriciens se réfugièrent la plupart dans l'intérieur de la Grèce proprement dite. C'est là que, dans le silence de l'exil, rattachant toujours leur doctrine à celle d'Orphée, ils mutilèrent les principes fondamentaux de son hiératisme et de sa théologie avec une audace incroyable; après avoir renchéri sur les idées d'Homère et d'Hésiode touchant le séjour des âmes des héros dans les demeures souterraines, ils chargèrent la mémoire du docteur sacré d'un mélange confus de fables et d'anecdotes.

(1) Jambl., *de vita Pythag.*, 28, pag. 304.
(2) Diog. *Vit. philos.*, liv. 8, ch. 8.
(3) Clém. Alex., liv. 1, pag. 333.
(4) Henr. Bode, *Quæst. de antiq. Carm. Orph. ætate patria atque indole*, pag. 94.
(5) Herod., liv. II, ch. 81.

Ce ne furent pas seulement des soi-disant Pythagoriciens q troublèrent la limpidité du hiératisme, tel qu'il existait encc à l'époque de Terpandre et des Logographes : le sophiste Hi pias, les philosophes Zénon (1) et Chrysippe (2), tous deux pa tisans du Stoïcisme, ne se firent point scrupule de le corromp et de le défigurer. Clément d'Alexandrie signale, dans ses *Str mates* (3), les plagiats d'Hippias, en disant qu'il a pris dans chants d'Orphée et de Musée les pensées qui étaient le plus rapport avec les siennes et qu'il en a composé une nouvelle dc trine. Quant à Chrysippe, Cicéron nous affirme, dans son tra de *la Nature des Dieux*, qu'il employa toute la souplesse de s intelligence, toute la subtilité de son génie, pour plier à son sy tème les sentences d'Orphée, de Musée, d'Homère et d'Hésiode, que, par une étonnante transformation, ces anciens poëtes se trc vèrent avoir jeté les fondements de la philosophie stoïcienne (4)

Tous ces plagiats et ces coups de ciseaux étaient d'autant pl faciles que, comme nous l'avons déjà dit, la poésie orphiqu poésie intérieure et subjective, ne vivait pas dans la bouche peuple; elle ne provoquait point ses transports et son entho siasme, comme la poésie guerrière et nationale d'Homère. On po vait l'immoler à loisir derrière les autels et au sein du sanctuair sans que ses gémissements fussent entendus du public; on pouv la dévaliser à l'ombre, et confisquer en faveur de théories pe sonnelles les idées et les principes qui avaient fait autrefois vie et sa gloire.

Jusqu'ici, nous avons suivi la poésie hiératique d'Orphée, da

---

(1) Henri Bode, *quæst. de antiq. Carm. Orph. ætate patria atque indo* pag. 102.

(2) Lobeck, *de theolog. myst. græc. causis*, tom. 1, pag. 342 et 606.

(3) Clém. Alex. *Strom.*, liv, 6, pag. 754.

(4) Henri Bode, *quæst. de antiq. Carm. Orph. ætate patria atque i dole*, g. 102.

sa marche à travers les événements qui se sont accomplis sur le sol hellénique; nous avons vu comment et jusqu'à quel point elle fut victime de la haine ou de l'amour des philosophes; nous avons constaté les violences qu'elle eut à subir plus d'une fois de la main des interpolateurs. Maintenant que le théâtre politique et littéraire de la Grèce va se transporter dans un autre pays, nous devrons également y accompagner cette poésie, pour voir si elle éprouvera à l'étranger les mêmes échecs que dans sa patrie.

Athènes, ivre de joie à la vue de ses succès réitérés et de ses brillantes victoires de Marathon, de Salamine et de Platée, par lesquelles elle avait assuré le triomphe de l'Europe sur l'Orient, n'ayant plus d'ennemis à combattre aux frontières, en trouva un dans son sein qui la perdit. Dans ses jours de repos, elle tomba sous la domination du luxe et de la mollesse; sa démocratie délirante et sa corruption intérieure, malgré les efforts de Démosthènes, la livrèrent à Philippe, roi de Macédoine, puis à Alexandre qui consomma l'œuvre de son père. La liberté perdue, les Muses qui ne peuvent vivre qu'en respirant son souffle durent émigrer; elles allèrent fixer leur séjour à Alexandrie, où, selon l'expression de l'historien Cantù, les civilisations des deux mondes convergèrent comme les rayons au foyer de la lentille.

Après la mort d'Alexandre et le partage du vaste empire que sa redoutable épée avait fondé, la dynastie des Lagides se fixa dans cette ville de l'Orient, et elle y fit fleurir les lettres. Les Ptolemées créèrent un *Musée* qui renfermait tout ce qui constitue aujourd'hui une université. La protection généreuse qu'ils accordèrent aux hommes instruits attira à leur cour les talents et les génies de tous les pays; le travail intellectuel qu'ils provoquèrent prit bientôt les plus larges proportions; l'école d'Alexandrie imprima à l'esprit humain une grande activité et une grande vie. Cette école fut réellement, comme le dit Strabon, le synode littéraire, dans lequel toutes les sciences vinrent s'asseoir. Plus tard,

le Néoplatonisme élargit encore davantage le cercle des idées ; c'est sous sa conduite que s'opéra la métamorphose des doctrines grecques en théosophie éclectique. Les esprits s'adonnèrent à l'étude des dogmes et de la théurgie ; un commerce intime, un commerce d'affection et de science, s'établit entre la Grèce et l'Asie ; les vainqueurs et les vaincus vécurent d'une même vie, et bientôt l'on vit l'Orient et l'Occident se joindre, se pénétrer et se confondre dans un mutuel échange d'idées et de pensées.

Or, la première chose que les savants eussent à faire, c'était de constater, à l'aide d'une critique sévère, le nombre, la qualité et les différents genres de littérature que l'antiquité leur avait légués, afin de bien connaître l'héritage en possession duquel ils étaient entrés. Cet inventaire était utile et important, non seulement en lui-même, mais surtout dans ses conséquences, puisqu'il devait transmettre les fruits du génie et en faciliter l'intelligence à la postérité la plus reculée. Ils examinèrent donc avec soin quels étaient les hommes qui avaient cultivé l'intelligence humaine avec le plus de succès. Orphée avec son corps de doctrines théologico-mystiques frappa leurs regards et attira puissamment leur attention. Après cette première reconnaissance, on se mit à l'œuvre pour opérer la fusion entre l'Hellénisme et l'Orientalisme. Entre la sagesse hébraïque et la philosophie grecque, ce furent le Pythagorisme et le Néo-platonisme qui servirent d'intermédiaire et en quelque sorte d'anneau ; les travaux commencèrent par un vaste syncrétisme, en vertu duquel on attribua à Orphée des choses que la tradition la plus reculée avait ignorées ; on lui fit célébrer des divinités devant lesquelles les Grecs n'avaient jamais brûlé d'encens, lorsque le soleil de la liberté et de l'indépendance brillait encore sur Athènes. Aristobule, philosophe péripatéticien, fut le premier qui, placé à la tête de l'école juive d'Alexandrie, inaugura l'échange d'idées entre le judaïsme et l'hellénisme. Comme il vivait sous un prince ami de la gloire de la

Judée, Ptolemée Philométor, dont il était le précepteur, il composa un ouvrage dans lequel il s'efforca, pour concilier à sa nation l'honneur et l'autorité sur les autres peuples, de démontrer que tout ce que les Grecs avaient de bien, soit en littérature, soit en philosophie, découlait de Moïse et n'était qu'un flot de la Sainte Ecriture (1).

Pour parvenir à son but, ou plutôt pour entourer son système de quelque vraisemblance, ce philosophe, comme le rapporte Eusèbe dans sa *Préparation évangélique* (2), interprêtait tout dans un sens naturel, et il appliquait principalement aux mythes grecs l'arbitraire de son exégèse. Il alla si loin dans cette voie que, pour lui, Jupiter n'était rien d'autre que la puissance de Dieu considérée dans son expansion et dans son action universelle ; il contraignit la poésie d'Orphée à célébrer la majesté de Jéhovah et à redire les louanges d'Abraham et de Moïse; il créa même un Orphée égyptien, calqué avec exagération sur l'Orphée de la Hellade. Prenant les faits particuliers de la Bible comme des allégories d'un sens mystérieux, il attribuait à Moïse, ainsi que le dit Origène (3), des idées que les Grecs trouvaient être identiques avec celles de leurs génies les plus sublimes. Il composa sous le nom de Linus, d'Orphée, d'Homère et d'Hésiode, des hymnes où l'on voyait l'esprit du judaïsme se réfléter avec toute la vivacité de son expression. Entre autres, on lisait cet hymne d'Orphée sur l'unité de Dieu : « Je » parlerai à qui il est permis d'entendre, loin d'ici profanes! mais » toi, petit fils de la brillante lune, toi, Musée, écoute : car, je » chante ce qui est vrai; que tes opinions précédentes ne te dé» tournent point de la vie heureuse! Fixant ton regard sur la » parole divine, attache-toi à elle sans cesse, et redresse la capa-

(1) Eusèb., *prépar. évang.*, liv. 13, ch. 12, pag. 663 et 664.
(2) Ibid. liv. 8, chap. 10, page 376 et 377
(3) Orig., *contra Cels.*, liv. 4, ch. 4.

» cité intellectuelle de ton cœur; marche dans le droit sentier;
» n'envisage que l'immortel créateur du monde. Voici ce qu'en dit
» l'ancienne parole : il est un, il est de lui-même et parfait; tout
» a été fait par lui; il est présent partout; nul des mortels ne
» le voit, il les voit tous et n'est visible qu'à l'esprit (1). »

Mais, tandis qu'Aristobule se livrait, sans crainte et sans souci aux inductions d'une exégèse fausse et outrée; tandis que l'on poursuivait de toutes parts le rêve de l'alliance et de la confédération entre toutes les doctrines de l'antiquité, l'alarme vint tout coup retentir aux oreilles de la philosophie païenne. Une question de vie ou de mort lui était posée; la religion chrétienne, nouvellement descendue du Calvaire, répandait avec rapidité ses divines croyances dans le monde et soumettait les cœurs et les esprits à son empire. « L'Evangile est la trompette du Christ, s'écriait Clément d'Alexandrie (2); il l'a remplie de son souffle : nous en avons entendu le son; et, nous couvrant de la cuirasse de la justice et du bouclier de la foi, nous nous sommes préparés à combattre le péché. »

L'école d'Alexandrie fut forcée de s'arracher à ses travaux d'érudition et de science spéculative; elle confondit sa cause avec la religion menacée, et engagea contre le christianisme une de ces luttes gigantesques et désespérées qui font toujours époque dans l'histoire du monde. Jusque là, le polythéisme n'avait jamais été une religion, si, par ce mot, on entend un système de croyances uniformes, immuables, exprimées dans un texte précis et maintenues par une autorité souveraine et infaillible; c'était un chaos de traditions plus ou moins vagues, dans lesquelles, sous des formes variées à l'infini, on pouvait à peine distinguer un fond commun (3). En conséquence les philosophes éclectiques, tels

(1) Eusèb., *prépar. évang.*, liv. 13, ch. 12, pag. 664.
(2) Clem Alex. *oratio adhort. ad gentes.*
(3) Vacherot, *hist. crit. de l'école d'Alex.* tom. II, liv. 2, pag. 66.

que, Plotin, Porphyre, Jamblique, Hiéroclès et Proclus, pour renverser le christianisme, fondèrent un vaste système théologique, et formèrent une *succession sacrée* de vérités constantes et universelles, remontant de leur époque jusqu'aux plus anciens poëtes de la Grèce. Orphée fut considéré comme la révélation primitive du monde profane, aux reflets de laquelle le Néoplatonisme essaya de recomposer l'édifice des croyances antiques; il fut pris comme le centre vers lequel on fit converger tous les rayons du dogmatisme et des principes religieux des peuples anciens.

Alors vinrent successivement au jour une foule d'ouvrages, remaniements de textes plus anciens, tels que des *hymnes* d'initiation, au nombre de quatre-vingt-huit, en vers hexamètres, un poème sur l'expédition des *Argonautes*, un écrit sur la vertu magique des *Pierres* (1), ainsi que différentes pièces détachées empruntées à différents auteurs : autant de travaux dont le but était une réhabilitation solennelle de la personne d'Orphée. Ces ouvrages trompèrent généralement l'opinion publique en Occident, jusqu'au XVII^me^ siècle; c'est alors que le savant Huet, évêque d'Avranches, fit, pour la première fois, planer le doute sur leur authenticité. La philologie allemande, scrutatrice minutieuse et

(3) Voici les titres de ces livres : 1° Ὀρφέως Ὕμνοι — 2° Ὀρφέως Ἀργοναυτικά. — 3° Λιθικά. — Il y a aussi dans ce genre des Χρησμοί, des Τελεταί composés par Onomacrite, et des Διαθῆκαι qui n'apparurent que vers l'époque de la naissance du christianisme. — Lobeck, dans la seconde partie de son ouvrage sur les causes du mysticisme théologique chez les Grecs, nous donne le catalogue de ce qui reste des chants orphiques dans les différents auteurs de l'antiquité. Nous y lisons les titres suivants : I. Ἀστρονομικά, Γεωπονικά, Δωδεκαετηρίς, Ἔργα καὶ Ἡμέραι. — II. Διαθῆκαι. — III. Ἐπιγράμματα. — IV. Θεογονία, — V. Ἱεροὶ λόγοι. — VI. Δίκτυον. — VII. Ἱεροστολικά et Καταζωστικά. — VIII. Κρατῆρες. — IX. Ὄρκοι. — X. Ὕμνοι. — XI. Περὶ φυτῶν καὶ βοτανῶν. — XII. Φυσικά. — (Tom. 1, pag. 114 et seq.)

infatigable de toutes les questions difficiles que présente l'antiquité, dans des jours très-rapprochés de nous, s'empara de ce doute et voulut voir jusqu'à quel point il était fondé : Godefroi Hermann eut le principal honneur de la découverte. Parmi les œuvres citées, il y en avait comme *les Pierres* et *les Hymnes* dont il était facile de constater la fausseté, parce que évidemment elles présentaient l'empreinte d'une composition récente dans leur partie théurgique et dans certaines idées que le christianisme avait répandues dans le sein de la société. Mais, l'examen de la troisième, le *Périple* ou l'Odyssée des Argonautes nécessitait l'emploi de toutes les ressources de la critique. Cependant à l'aide d'une investigation rigoureuse et, en quelque sorte, mathématique, Hermann démasqua l'imposture qui se tenait cachée sous les plis de la robe même d'Orphée. Il parvint à ce résultat décisif, en s'appuyant, non pas sur des témoignages extrinsèques, mais sur des preuves purement intrinsèques. Il étudia soigneusement les points dont la connaissance dévoile l'origine véritable d'un écrit quand son auteur se tient, par système, enveloppé dans d'épaisses ténèbres. Il prit pour point de mire l'étude des caractères qui forment, pour ainsi dire, les deux lettres au moyen desquelles on parvient, presque toujours infailliblement, à découvrir le cachet propre à chaque époque; je veux dire, la métrique et le style. Voyons d'abord de quel secours fut la métrique. En étudiant la constitution des écoles de poésie qui se sont élevées depuis Homère; en suivant avec attention à ses divers degrés le morcellement de l'épisme national chez les Grecs, il est facile de reconnaître que chacune de ces écoles eut une physionomie propre, individuelle, profondément caractérisée et dont les traits saillants trahissent l'époque dans laquelle elle florissait; chacune eut ses formes, ses inflexions, sa métrique. Mais au fur et à mesure que ces écoles s'éloignent du type primordial et qu'elles cessent de tenir leurs regards attachés sur Homère

pour l'imiter et le copier, le rhythme perd sa noblesse et sa mâle vigueur; l'esprit d'innovation se répand partout et vicie les beautés de la littérature, comme on voit l'insecte se glisser au sein de la fleur pour fâner la fraîcheur de ses ornements. Le vers héroïque se débilite et se dépouille insensiblement du prestige de sa grandeur, parce qu'on ne le nourrit plus dans les conditions métriques qui le rendaient si imposant et si majestueux: partout la gravité et la solennité du spondée sont remplacées par la volubilité du dactyle; partout se montrent les signes d'une décadence profonde; l'oreille, devenue efféminée, ne peut plus goûter les rudes et généreux accents de la lyre des premiers âges. Ces signes de décadence se trouvèrent presque tous réunis à l'époque de Nonnus. Or, le faux Orphée du *Périple* des Argonautes se montre un peu plus conservateur et plus sobre en fait d'innovations métriques, et dès lors, il n'y a aucun doute qu'il ne soit antérieur à Nonnus (1). Mais, sa métrique est généralement entachée d'un défaut que les anciens regardaient en quelque sorte comme une énormité littéraire, l'emploi des voyelles brèves avant une muette avec une liquide. Or, Quintus de Smyrne fut le premier qui mit en vogue l'usage de ces voyelles brèves, par conséquent l'auteur de l'Argonautique vient tout naturellement se placer à côté de lui (2). En second lieu, Godefroid Hermann porta son attention sur le style : la couleur et la forme du style accusent une époque aussi fortement qu'un regard agité atteste les commotions intérieurs de l'âme. Or, ce qui constitue le caractère distinctif des anciens, c'est la simplicité du langage, même au milieu de la magnificence de l'aation; pour eux, l'éclat des métaphores ne doit briller que dans des sujets pleins d'actualité, et qui sont destinés à agir immédiatement sur les sens. Au contraire, la

(1) Godefroid Hermann. *Orphica*, Lipsiæ 1805, pag. 699 — 754.
(2) Ibid. page 763.

recherche et l'affectation sont le cachet des âges inférieurs : et, si l'on remarque que la diction marche péniblement, qu'elle court risque de se noyer dans les flots d'expressions qui, elles-mêmes, semblent ployer sous le poids des ornements; si l'auteur, d'ordinaire sobre et tempérant, emploie des tournures étudiées et des mots calculés, quand il n'a pas besoin de rehausser son style, mais s'il les néglige lorsque l'usage en serait indispensable, c'est alors que l'on peut déclarer, sans crainte de se tromper, que l'époque de cet auteur est à la fois plus récente et plus corrompue.

Lycophron, Nicandre et Callimaque, pour concilier l'estime et l'autorité à leurs écrits, employèrent un style pompeux, des phrases élégantes, et placèrent leur intelligence sous les reflets d'une autre époque que celle à laquelle ils vivaient. L'Orphée du *Périple* fit de même; doué d'un génie fécond, il est simple et concis, plutôt par système que par sentiment : aussi lui est-il impossible de rester longtemps dans cette simplicité qui lui était si nécessaire pour atteindre le but qu'il s'était proposé; les expressions choisies et maniérées accoururent malgré lui se placer sous sa plume, pour protester contre la vanité de ses intentions. Comme dans toute époque de décadence, il cherche à réveiller l'esprit par des mots séduisants, insolites, extraordinaires (1); dans l'usage des formes grammaticales (2), il se sépare complétement d'Homère, d'Hésiode, d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, de Pindare, de

---

(1) Orphica, *édition stéreotype*. Lipsiæ, 1829. — vers 35, page 6, ὑπερπόλησιν ἀταρποῖς. — vers 126, page 9. Πολυμήτιδι τέχνῃ. — vers 225, page 12. Ὀρπηκες ἀμύμονες ἦκον. — vers 228, page 12. Καλον σταχυν, etc. Homère, pour rappeler la patrie d'un héros qu'il célèbre, ne cite qu'une ville; le faux Orphée de l'odyssée des Argonautes, en cite plusieurs. Homère assignait à ses héros des fonctions nobles; Orphée cherche à donner de la gloire au centaure Chiron, et à relever son caractère, en l'assujettissant à des fonctions rustiques et humiliantes.

(2) Parmi ces formes nous indiquerons surtout οἵ et σφιν, qu'il emploie très-fréquemment.

Moschus, d'Aratus et d'Oppien; il fait schisme avec la poë-
e, gnomique, lyrique, tragique et élégiaque (1); il per-
temps et confond les personnes (2); sous ce rapport, on
clairement jusqu'à quel point va sa consanguinité littéc
c Quintus de Smyrne (3).

preuves si péremptoires et si décisives de la fourberie
ır de l'Argonautique, preuves dont le fond a été développé
te la rigueur de la logique par le savant philologue de
nous ajoutons un fait que nous pourrions appeler le
iologique de la littérature, et que confirme l'humanité
tière. Ce fait, c'est que la poésie des peuples primitifs
ıjours l'empreinte d'une exaltation dure et naïve, par-
e est l'expression immédiate des premières saillies de
le redit avec une énergie remarquable les vérités de la
secrète, cherchant plus la brièveté que l'art, étrangère à
ce au moyen duquel *la sagesse nous ravit par de splen-
ions* (4); elle ne retrace que des images simples; elle
irement quelque chose de hardi, d'elliptique, de figuré;
ourte et rapide, afin que la mémoire en soit plus facile-
nplie. Ce sont les rudes accents d'un chantre sacré qui
les images transparentes le dépôt d'une parole profonde,
ant dans la mémoire, en même temps qu'elle commande
nté, et dédaignant les ornements dont se servent les poë-
res du beau, pour flatter l'imagination des peuples poli-
Admettre, ou même supposer à l'origine des peuples des
ongs, des poèmes complets dans toutes leurs parties,

EFROID HERMANN, *Orphica*, pag. 774-792.
IICA, vers 706, page 29. vers 505, page 22. vers 911, page 36.
, page 48. Voir HERMANN. pag. 792 et 795.
. HERM. *Orphica*, pag. 798-826.
IARE· σοφίαι δὲ κλέπτει παράγοισα μύθοις. *Nemea* VII, apud
age 503, Gottingæ 1798).
. CANTU, *hist. univ.* tom. 1er, 3e époq. ch. 20, page 400.

artificiellement monotones et accompagnés de tout le cérémonial de l'épisme, c'est chose diamétralement opposée à la vraisemblance, c'est ce qui ne peut en rien se concilier avec le lyrisme des premiers épanchements de l'âme. Il y a une liberté native, quelque chose de fier et d'élevé qui tranche vivement sur la physionomie d'une nation qui en est encore à ses premiers développements.

Pour mieux faire sentir combien le *Périple* des Argonautes est éloigné de la naïveté et de la simplicité des âges primitifs, nous allons citer la description du départ des guerriers pour l'expédition : « Lorsque le cœur des héros se fut rassasié de nourriture » et de boisson, ils se levèrent tous de l'arène profonde, et, se » dirigeant vers le lieu où le vaisseau destiné à fendre les mers » était tiré sur le sable, ils demeurèrent à sa vue saisis de stupeur. » Alors, fidèle aux conseils de la prudence, Argos se prépara à » mettre en mouvement le navire avec des rouleaux de bois et » des câbles bien tordus attachés à la proue, et il appela ces derniers à cette tâche, leur donnant à tous des louanges, et ceux-ci, » empressés d'obéir à sa voix, se dépouillèrent de leurs armes, » et chacun attachant un câble autour de sa poitrine, se courbait » sur lui de tout le poids de son corps, afin de mettre bientôt » à flot Argo, ce navire doué du merveilleux don de la parole.

» Mais, le navire demeurait pesamment enfoncé dans le sable, » et, retenu sur le sol par des algues desséchées, se refusait » d'obéir aux mains puissantes des héros. Le cœur de Jason fut » saisi de douleur; il jeta sur moi (Orphée) un regard pénétrant, » et me fit signe de ranimer par mes accords le courage et la » force de ces compagnons fatigués. Alors, je tendis ma lyre; » je répétai les chants harmonieux que j'avais appris de ma mère, » et ma voix mélodieuse s'élança de mon sein : héros! le plus » noble sang des Ményens, courage! appuyez sur les câbles vos » vigoureuses poitrines; portez-vous en avant d'un commun ac- » cord; affermissez vos pas sur la terre; tendez les muscles de

» vos pieds, et que leur pointe se dresse sur le sol, et entraînez » joyeusement le vaisseau sur la vague azurée.

» Argo! toi dont les flancs sont tissus de chênes et de sapins » assujettis ensemble, écoute ma voix; car, déjà tu l'as entendue, » lorsque je charmais par mes accents les arbres des épaisses fo- » rêts, et que les rochers inaccessibles, abandonnant les monta- » gnes, descendirent à mes accents. Viens donc, avance-toi dans » les sentiers de la mer parthénienne, et hâte-toi de traverser les » flots jusqu'aux rives du Phase. Viens, confiant dans la puissance » de ma lyre et dans les paroles divines qui sortent de ma bouche!

» A ces mots, frémirent les grandes poutres de hêtre, que l'habile » Argos avait coupées sur le mont tonnerre, pour en former la » quille du vaisseau, suivant les conseils de Pallas. Elle frémit, » et fit voir qu'elle avait entendu. Aussitôt elle se soulève, et, » enlevant dans sa course les ais sur lesquels elle était appuyée, » elle glissa rapidement vers la mer : le choc dispersa les rouleaux » qu'on avait placés en ligne sous la carène, et le navire descendit » dans le port (1). »

En même temps que toutes les pensées et tous les travaux se tournaient vers Orphée, pour en faire un fort inexpugnable dans lequel la philosophie païenne pourrait se retirer avec le bagage de son vaste système théologique, et d'où elle combattrait les nouveaux principes qui cherchaient à s'emparer de la direction de la société; Porphyre poursuit la religion nouvelle de sa critique ardente et acérée, et protège le polythéisme de ses ingénieux commentaires; il s'efforce d'expliquer philosophiquement la mythologie grecque, et de la concilier avec les théories de la science. Jamblique, encore philosophe et déjà prêtre, allie au goût de l'érudition et à l'enthousiasme de la pensée une foi sincère et profondément dévote à toutes les croyances et à toutes les prati-

(1) *Orphica*, traduction d'Ernest Falconnet, pag. 13 et 14.

ques des antiques religions (1). Proclus se hâte de faire paraître son ouvrage sur l'unité des principes, et l'harmonie (συμφωνία) de doctrine qui existait entre Orphée, Pythagore et Platon (2) c'était là, la *chaîne d'or* d'enseignement qu'il voulait présenter au Christianisme encore à son aurore, comme un écueil qui devait nécessairement le faire sombrer.

Mais l'hellénisme blessé au cœur, s'efforce en vain de se réhabiliter et de se fortifier, en adoptant tout ce qu'il y avait de mieux dans chaque système philosophique ou religieux; tronc vermoulu que ne rafraîchissaient point les rosées du ciel, il ne pouvait pas recevoir la greffe de l'olivier destiné à régénérer le monde (3).

De leur côté, les disciples du Christ étaient loin de rester paisibles spectateurs de la lutte qui venait de s'engager avec tant de vivacité entre les traditions plus ou moins vraies au moyen desquelles le paganisme s'était soutenu jusques là, et les dogmes si sublimes et si profonds du Calvaire; la religion nouvelle, à son tour, rechercha dans les doctrines étrangères ce qu'il pouvait y avoir de conforme avec les dogmes sur lesquels elle reposait. Les apologistes chrétiens étudièrent attentivement les traditions du passé, pour en faire des auxiliaires de la vérité catholique; considérant qu'Orphée était la pierre angulaire sur laquelle reposait le polythéisme des Alexandrins, et un des fondements du dogmatisme pour lequel le Pythagorisme et le Néo-platonisme combattaient, ils prirent à cœur de constituer ce poëte théologien défenseur des vérités que les Apôtres avaient répandues dans le sein de l'humanité, et de ruiner ainsi par sa base la symbolique religieuse du paganisme; la chose leur était devenue facile depuis qu'Aristobule l'avait transfiguré en zélé partisan des principes du judaïsme. Orphée fut donc considéré comme un

(1) Vacherot, *Hist. crit. de l'école d'Alex.* tome II, page 66.
(2) Marinus, *in vita Procli.*, page 27.
(3) Ces. Cantu, *Hist. univ.*, tome 3, 7e époq. Epilogue, page 564.

es *mille boucliers suspendus à la tour de David*, et grâce à la phyionomie toute chrétienne que lui avait donnée le philosophe juif, l devint un des adversaires les plus terribles de l'école d'Alexanlrie. St. Justin (1), Tatien, Clément d'Alexandrie (2), Eusèbe (3), St. Cyrille (4) et Théodoret lui firent tour à tour chanter la *palinodie* (5). Ils prouvèrent aux défenseurs du polythéisme, qu'en s'appuyant sur Orphée, ils s'appuyaient sur une arme qui les blessait.

St. Justin, Clément d'Alexandrie et Eusèbe, sont surtout les trois apologistes qui n'ont cessé de compulser l'ésotérisme de la doctrine d'Orphée; toujours ils ont eu la main dans ce trésor païen, pour y chercher des perles; souvent ils ont pris les plus belles pensées de son hiératisme, pour y montrer quelque rapport avec la foi naissante. On les voit rapporter des fragments de la théologie qui aurait autrefois fleuri sur le sol de la Grèce; mais, ces fragments, pour être précieux, n'en présentent pas moins des variantes fortement caractérisées. St. Justin, plus bref et plus concis, représente la forme primitive de l'enseignement *sacré*, tel qu'il était connu de son temps; Clément et Eusèbe, plus prolixes et plus diffus, marquent divers degrés d'interpolations qui ne peuvent avoir été introduites, ce nous semble, que par la main

(1) St. Just., *cohortatio ad Græcos*, ch. 36, page 33, *la monarchie*, page 37 *et la deuxième apologie*.

(2) Clém. Alex., *admonitio ad gentes* D. page 48, *et les Stromates*, page 585.

(3) Eusèbe, *prép. évang.* liv. 13, page 664.

(4) St. Cyr., *contra Julianum*, liv. 1, page 524.

(5) *La parole sacrée* chez les Grecs représentait le chant d'Orphée, expression plus ou moins obscure des vérités intellectuelles que le paganisme avait pu conserver; le mot de *testament* ou *palinodie* indique les interpolations qui y furent faites par des juifs ou par des chrétiens. Les premiers apologistes de l'Eglise n'ignoraient point que la tendance aux idées de civilisation et de religion avait été le caractère distinctif de l'Orphée de la Hellade, c'est pourquoi ils s'attachèrent si facilement à l'Orphée qu'on avait naguère constitué représentant des idées bibliques.

d'un érudit, soit juif, soit chrétien. Ces interpolations se firent avec beaucoup de liberté et avec une grande *semnologie*; mais cependant, il est à remarquer qu'elles étaient toujours calquées du moins pour l'exorde et la péroraison, sur la *parole sacrée* sur le ἱερὸν λόγον, qui était conservé comme *type traditionnel* du hiératisme orphique, et dont nous parlent si positivement Platon (1), Lucien (2), Macrobe (3), St. Grégoire de Nazianze (4) et l'orateur Libanius (5).

Cet enthousiasme des Alexandrins et des apologistes de l'*église* naissante pour la personne d'Orphée est un des événements les plus curieux que nous présente l'histoire des lettres. Au point de vue où la question était placée, dans le champ de la lutte où se pressaient les combattants, son autorité avait quelque chose de si imposant et de si décisif, que chacun croyait, pour ainsi dire, qu'il lui fût impossible de vaincre sans le compter dans ses rangs; et, si la réhabilitation nationale de la poésie ossianique appartient surtout au XVIII^e^ siècle, on peut dire aussi que le rajeunissement du barde religieux de la Grèce primitive appartient à ces temps de guerre entre le paganisme et le christianisme, et que, à partir de cette époque, le nom d'Orphée occupe une place marquée dans les pages de l'histoire.

---

(1) Platon, *Symp.* page 218, B.
(2) Lucien, *de sacrif. XIV*, (tome 3, page 78).
(3) Macrobe, *Saturn.* liv. 1, ch. 18.
(4) St. Grég. de Naz. *laud. in virginit.* page 42, D.
(5) Libanius, *epist. CCCCLXXV*, 239.

Deuxième Partie.

près avoir constaté, à l'aide des documents que nous fournis-
l'histoire et la tradition, l'existence personnelle d'Orphée et
gne civilisateur de sa poésie hiératique avant l'époque de la
re de Troie ; après avoir vu comment, dans tous les siècles,
ré les commotions sociales, politiques et religieuses, cette
ie sut conserver, au sein du monde païen, quelque chose de
utorité primitive ; il nous est permis de nous approcher de
près du docteur et du théologien de la Grèce, pour examiner
attention la nature de son enseignement. Le voyageur,
s avoir tenu sa route à travers les difficultés d'une nuit pro-
e, s'avance avec joie vers son but qu'éclaire la lumière du
. Mais, pour que nous puissions pénétrer dans la connaissance
ésotérisme d'Orphée, pour que nous puissions voir jusqu'à
point le souffle affaibli de la révélation fit frémir les cordes
lyre, il est utile, ce nous semble, et même nécessaire, de
un coup d'œil rapide sur les *mystères*, dont il fut un des
cipaux fondateurs chez les peuples de l'antiquité. Car, Orphée
inséparable des *mystères :* entre sa doctrine et les dogmes qui
ient la vie des sanctuaires, il y a une union étroite, un rapport
tif, qu'il faut saisir, si on veut l'apprécier à sa juste valeur.
r, il est un fait qui domine l'histoire toute entière, un fait
est prépondérant dans les destinées de l'humanité, et qui a
ours constitué la raison de la vie intérieure des peuples ; ce
aussi profond dans son principe que sublime dans ses consé-

quences, c'est qu'il y a eu une révélation primitive, et que ses traces sont restées empreintes sur toutes les parties de la terre la voix de Dieu retentit, forte et éclatante, aux oreilles de nos premiers parents ; elle remplit le berceau du genre humain. Dieu devait à sa créature intelligente le bienfait de lui expliquer son origine, de lui montrer par quels liens elle est unie au Ciel. Il lui parla le langage des secrets qui vivent éternellement dans son sein ; il lui fit comprendre que son véritable bonheur consiste dans la communion avec les perfections infinies. Ce langage de Dieu fut entendu de tous les hommes; d'un bout de l'univers à l'autre toutes les races, tous les peuples, toutes les tribus le proclament et l'attestent; partout, l'on est frappé de la perpétuité et de l'identité d'un sentiment général répandu sur la révélation ; quelle que soit la société que l'on examine, présente ou passée, apparue d'hier sur la surface du globe, ou reposant depuis longtemps dans la poussière du tombeau, partout se rencontrent des traditions qui s'accordent à ce sujet : chaque nation a la sienne; chacune raconte à sa manière la conversation primitive de Dieu avec l'homme.

Mais, il faut en convenir, pour être unanimes sur le fait et sur le principe, ces traditions ne sont pas uniformes sur le récit et les circonstances; elles sont obscures, incomplètes, dégradées; c'est entre elles une confusion et une lutte singulières. Les feuillets épars sur lesquels la Sybille traçait capricieusement ses oracles, et qu'elle livrait ensuite au souffle des vents, n'offraient pas une discordance plus absolue, une plus désolante contradiction Cependant, elles n'en sont pour cela, ni moins importantes, ni moins précieuses : elles sont importantes, car elles prouvent que Dieu a toujours été en possession de l'humanité par son idée que Dieu est l'élément primordial, l'élément nécessaire, l'élément indélébile de la vie de l'homme, et qu'il est l'inséparable compagnon de ses destinées à travers les âges et les siècles. Elles sont précieuses, car, « quand on pense aux bouleversements qui

sont accomplis sur le sol de l'antiquité, alors que les races errantes se croisaient en tout sens, et se faisaient une éternelle guerre d'occupation ; quand on songe aux difficultés de ce pélerinage sans terme, où tout est incertain et précaire, où l'homme ne laisse de traces que l'enceinte de son camp et les cendres de son foyer ; quand on réfléchit que l'enseignement, borné à la tradition orale, aux récits des anciens, repose entièrement sur la mémoire fugitive de l'homme, on est étonné de rencontrer quelques vestiges des vérités primordiales, et on les écoute avec une sorte de respect, malgré les fables dont elles sont trop souvent obscurcies » (1).

Zoroastre parlait juste quand il disait que la *vérité n'est pas une plante de la terre* : en effet, toujours les dogmes fondamentaux de la révélation sur lesquels ces traditions portent toutes d'un commun accord, ont fait la substance des religions anciennes; toujours l'intelligence humaine s'est portée vers ces rayons divins dont l'éclat se ternit au fur et à mesure qu'ils s'éloignent de leur source. Toujours ils firent partie des doctrines sociales des peuples. Dieu s'était fait connaître au commencement, comme créateur et comme souverain maître du monde ; sa volonté qu'Eschyle appelle une *harmonie* (2), à cause de la précision infaillible de ses décrets, avait été donnée comme la règle de toutes choses. Aussi, au sommet de la théologie païenne, apparaît le *Démiurge* que l'on s'empresse d'adorer, et par le recueillement de la pensée, et par l'ascétisme des sentiments du cœur, et par le parfum de l'encens que l'on brûle devant l'autel des sacrifices, en récitant des prières mystiques. Si quelquefois une divinité subalterne prend la place du Dieu principe, l'ordonnateur des mondes, si le

(1) Henri De Riancey, *univ. cath.* — *Cours d'hist. génér. de l'antiq.* tome xi, page 108.

(2) Eschyle, Prometh. vers 552 et 553, page 25. οὔποτε τὰν Διὸς ἁρμονίαν θνατῶν παρεξέσται βουλαὶ.

Démiurge cesse d'être l'objet des hommages et des ovations de la foule, c'est qu'il y a erreur sur le sujet, mais nullement sur le principe. L'homme déchu, l'homme ayant terni par le péché la beauté de son âme, frappée à l'image et à la ressemblance de Dieu, ne sait plus arrêter sur les perfections infinies une attention pure et vraie; il s'en va, frappé d'ignorance et d'aveuglement, mais les adore encore à travers mille erreurs et mille obscurités; il fait tous ses efforts pour fixer les souvenirs de la science qui lui avait été dévoilée lorsque son esprit possédait l'innocence; naufragé, il s'attache à tous les débris du monde primitif.

Or, qu'ont fait les peuples de ces débris de la révélation primitive? Qu'ont-ils fait des reflets de la vérité perdue? Dans quels lieux ont-ils réuni les souvenirs de leur dignité native? Ils les ont mis en dépôt sous la garde de la foi religieuse dans les *mystères*, où ils sont devenus la base de leur enseignement sacré et la source de leur théologie, c'est-à-dire, de leur doctrine ésotérique, hiératique, mystique. C'est dans les secrets des sanctuaires privilégiés, sous la responsabilité jalouse des castes sacerdotales, comme sous le voile redoutable de l'initiation, qu'il faut écouter l'écho de la voix qui avait autrefois proclamé les vérités de l'ordre supérieur; c'est dans ce domaine réservé, que l'on trouve les notions plus ou moins pures qui brillaient de temps en temps dans l'obscurité du paganisme; c'est là que se place conjointement avec le *Démiurge*, une *triade sacrée*, seule représentation complète de la Divinité unique. Cette *triade*, sans doute, n'est pas une croyance uniforme; il y a de nombreuses modifications dans la nature, dans le sexe prétendu, dans les qualités, dans le degré de lien ou de parenté, propres aux trois êtres qui la composent. Mais, le fait incontestable, c'est d'une part, que l'idée de Dieu, l'idée du Dieu-un, s'associe toujours et nécessairement à l'idée de trois êtres divins, étroitement unis et inséparables, et ensuite, que le nombre de trois n'est jamais dépassé ni en plus ni en

moins (1). En un mot, la Trinité représentée et défigurée par les symboles les plus variés, constitue le fondement de l'ésotérisme ancien.

Mais quelle est l'origine de l'ésotérisme et des *mystères* de l'antiquité? en d'autres termes, d'où viennent les religions antiques? Par qui et comment furent-elles formulées? Sur ce point, deux opinions se sont élevées parmi les philosophes. Les uns, comme Creuzer, Guigniaut, Benjamin Constant, Heyne, et presque tous les rationalistes et les panthéistes allemands, soutiennent que les religions antiques reçurent leur origine des Sens; les autres au contraire, affirment que les idées et les pratiques religieuses que l'on rencontre chez les nations païennes, et surtout derrière les autels, ont été inventées par les prêtres, par les docteurs du dogmatisme, pour mettre à l'abri de toute secousse le despotisme qu'ils exerçaient sur les intelligences encore plongées dans les ténèbres de l'ignorance (2).

Or, ces deux opinions sont fausses et ne reposent sur rien qui puisse leur donner quelque chance de succès. Pour ce qui concerne la première, il est clair, comme le dit très bien V. Gioberti, que la corruption de l'homme consistant précisément dans *la chute de son esprit de la hauteur idéale dans la sphère basse des choses sensibles et de lui-même*, il n'est pas possible de l'en faire sortir sans un aide externe et souverain, c'est-à-dire, la parole de la tradition. Celle-ci n'étant jamais parfaite hors de l'ordre révélé et hiérar-

---

(1) Henri De Riancey, *univ. cath.*, — *Cours d'hist. génér. de l'antiq.* tome xi, pag. 409 et 410.

(2) Lobeck suppose que l'origine des mystères fut cette superstition qui faisait croire qu'un peuple pouvait aliéner à un autre ses divinités nationales, s'il parvenait à connaître leur nom et leurs rites; ce qui rendait à ce sujet le secret très-important. Il nous semble, que c'est encore là un de ces cercles vicieux dans lesquels tombent souvent les spéculations historiques, et par suite desquels on suppose précisément ce qu'il faudrait prouver ». Cés. Cantu, *hist. univ.*, tome 1er, 2e époq., ch. 28, page 259.

chique, il s'ensuit *que l'homme corrompu ne peut remonter des sen à l'idée, sans le secours de la parole révélée et ecclésiastique*(1). Quan à la seconde opinion, elle n'est pas mieux fondée. Les *mystères* d l'antiquité, et, en particulier, les mystères de la Grèce primitive n'étaient pas l'œuvre du génie de quelques hommes placés au- dessus de la foule par leur instruction ; mais ils étaient comm nous l'avons insinué, l'expression plus ou moins affaiblie, plus c moins obscure de la révélation. Nous croyons que si l'humanité toujours fondé des colléges de prêtres ; si toujours elle a créé d sociétés dont les membres étaient unis entre eux par les lie sacrés du hiératisme ; si toujours elle a voulu que ces membre vécussent loin du contact public, et que la figure du prêtre ne fut pour ainsi dire, visible qu'à travers l'encens de l'autel et du sacri- fice, c'était pour conserver le précieux dépôt des dogmes religieux, et non pas pour les inventer. Les opinions philosophiques, surtout quand elles sont le résultat d'une étude longue et consciencieuse, ont beaucoup d'ascendant sur l'esprit et l'intelligence des hommes qui les étudient : cependant ceux-ci peuvent toujours refuser leur adhésion ; ils peuvent même les renverser de fond en comble, parce que le champ de la spéculation est toujours ouvert devant eux. Mais la religion, quoique corrompue, quoique altérée, n'est pas une affaire de spéculation ; elle n'est pas mobile comme la pensée ; elle est nécessairement appuyée sur des principes invaria- bles et sacrés aux yeux de la raison ; elle présente toujours un corps de doctrine, un ensemble de dogmes obligés que la foi res- pecte, et devant la majesté desquels le raisonnement se tait. La foi est sa condition indispensable ; c'est son principe vital, sa beauté sa force, sa grandeur : mais la foi se transmet et ne se cré point.

Les conceptions primordiales sont invariablement rapportées p

(1) V. Gioberti, *Introd. à l'étude de la philosophie*, tome 3, page 3

la tradition de chaque peuple, de chaque race, à une religion positive et révélée. Que l'on remonte aussi haut que l'on voudra dans l'histoire, que l'on reporte sa pensée à l'origine des sociétés, que l'on examine les différentes phases de la vie publique et de la vie intérieure des nations, et l'on verra que toutes les castes sacerdotales se sont établies seulement comme les gardiennes du dogme et non pas comme ses créatrices; toujours elles sont l'expression d'une religion imposée, d'une religion antérieure et préexistante à elles-mêmes, d'une croyance qui n'a été ni une impulsion du sentiment, ni un éclair de l'imagination; toujours elles résument une tradition qui fait le nœud de leur constitution et la raison de leur vie.

Les mythologies du paganisme, prises une à une et considérées séparément, présentent une grande confusion : c'est une espèce de labyrinthe dans lequel l'intelligence n'ose pour ainsi dire se risquer, crainte de ne pouvoir en sortir. Mais si, par un travail synthétique, on les rapproche l'une de l'autre, pour les comparer, on s'aperçoit bientôt qu'elles se prêtent un mutuel secours. Insensiblement les ténèbres et les obscurités dans lesquelles elles sont enveloppées, disparaissent pour faire place à la lumière. Envisagées dans leur cadre général, elles offrent un caractère d'harmonie si frappant, que l'intelligence la plus sceptique ne saurait nier avec quelque fondement, qu'elles ont puisé toutes à la source commune des vérités primordiales. Entre les erreurs des différentes religions et des mystères qui se sont établis sur la terre, pour correspondre aux besoins de la pensée et du cœur de l'homme, et l'existence d'une révélation qui s'est faite à l'origine du monde, il y a une concordance que l'histoire signale partout. De même que dans l'étude des fossiles, le géologue et le naturaliste recomposent, à l'aide de quelques parties caractéristiques d'un animal, le système tout entier de sa conformation, ainsi, en rapprochant les traits épars et saillants des diverses traditions, nous les voyons se recon-

stituer et rentrer dans l'histoire de notre sainte religion, comm dans le sein d'où elles sont sorties (1). Les mythes que Césa Cantù appelle les *frères aînés* de l'histoire, alliant la beauté à l profondeur, s'accordent tous à reconnaître l'origine patriarcal des sociétés. Le symbolisme, expression du monde primitif, repr sentant les idées mystiques, fut l'enveloppe des soupirs et d gémissements de l'âme, et le moyen dont elle s'est servie pour s'él ver vers l'infini qu'elle avait cessé depuis la chûte originelle de co cevoir dans sa véritable essence. Ce qu'il y a de plus remarquable c'est que les symboles sont d'autant plus figuratifs des vérités su lesquelles repose l'existence morale de l'humanité, qu'ils sont plus rapprochés de l'époque de la révélation, tandis qu'ils deviennent impénétrables au fur et à mesure qu'ils s'en éloignent. Or, en serait-il ainsi en cas que la religion des *mystères* eût été une invention humaine? évidemment non : elle se serait perfectionnée comme toute autre science; elle aurait naturellement suivi les progrès de l'esprit humain dans les découvertes qui ont pour but de développer la civilisation; elle dégénère au contraire en s'éloignant de la source, et arrive enfin au point où il lui faut s'écrouler pour faire place à une autre révélation qui rejette dans ses limites la nature sensible, dont le culte avait si longtemps usurpé les hommages de la divinité (2).

Les religions anciennes ne sont pas l'invention des prêtres, puisque, dans presque toutes, des privations, des jeûnes, des austérités, des mutilations, leur sont expressément imposés, et s'il n'a pas existé un seul peuple quelque grossier qu'il ait été, sans avoir une religion, comment ce peuple songea-t-il à se la donner tout occupé qu'il devait être de satisfaire des besoins urgents Quel objet, parmi ceux qui l'environnaient, put lui enseigner

(1) Aug. Nic., *Etudes philosoph. sur le Christ.*, tom. 1er, liv. 2, ch. 4, pag. 26
(2) Cés. Cantu, *hist. univ.* tome 1er, 2e époq. ch. 29, page 269.

adorer, si les systèmes les plus perfectionnés, comme le dit Cantù, ne suffirent jamais à amener l'homme par le moyen du *moi* et de la raison à la notion de la divinité? Il faut donc commencer par avoir la connaissance de Dieu, pour retrouver ses vestiges dans la nature et dans l'intelligence.

D'après les quelques développements dans lesquels nous venons d'entrer, nous concluons, que dans le sein des sanctuaires, autour des autels des premiers âges, il y avait un tout autre attrait, une toute autre puissance que l'appât de satisfaire des passions coupables. L'ésotérisme primitif était fondé sur quelque chose de grand; il cherchait à satisfaire l'intelligence et le cœur, le besoin de connaître et le besoin d'aimer. Les *mystères* prêtaient avant tout un appui au sentiment qui fait croire; ils représentaient moins une antiquité historique qu'une antiquité religieuse. L'époptisme, avec son obscurité immense et ses ténèbres augustes, avait pour but de relever l'âme de ses ruines, de son altération profonde, et de la réhabiliter graduellement. C'est pour cela que, partout, l'on reconnaît la pensée divine dans les enveloppes que lui prête la pensée humaine (1); c'est pour cela que, partout, l'on voit le genre humain partagé en initiables et en initiateurs : idée dérivée d'un dogme caché dans toutes les cosmogonies, le dogme identique de la déchéance et de la réhabilitation.

Il est vrai, St. Justin, Athénagore, Clément d'Alexandrie, Tertullien, Arnobe, ont jeté le blâme et la flétrissure sur ce qui se passait dans les temples de la Grèce : mais dans leurs écrits apologétiques du christianisme, il ne s'agit nullement de ces anciens sanctuaires de la vérité; il n'est question que des mystères qui se sont établis au milieu du luxe et de la civilisation efféminée des temps postérieurs. Car, comme le remarque Clément d'Alexandrie (2),

(1) Ballanche, *Essais de palingénésie sociale*, tome 4, page 11.
(2) Clém. Alex. *in protrep.*, pag. 19.

il est venu un temps où la corruption défigura la plus sainte des associations.

Tel est, ce nous semble, le jugement qu'il faut porter sur les religions de l'ancien monde. Or, c'est surtout à Orphée que s'applique l'ensemble des vérités que nous venons de développer; son enseignement fut l'expression plus ou moins pure des idées que les peuples avaient conservées sur la religion. Ces idées, il les explique dans un sens religieux, hiératique; il complète les symboles et les mythes doctrinaux; possédant les notions idéales et, d'une manière obscure, la science des traditions, il s'efforce de renouveler la plénitude de la vérité primordiale; il cherche à conserver le sur-intelligible; il embrasse la partie secrète, intime, la partie ésotérique et divine de la religion grecque, et s'applique à développer toutes les richesses du mysticisme; il vit principalement dans l'ordre du subjectif; c'est là qu'est toute son âme, c'est là qu'il exerce son génie réflexif. Pour donner plus de force et plus d'action aux vérités traditionnelles qu'il enseignait, pour influencer plus profondément l'esprit de la race guerrière et indépendante qui avait renversé l'empire des Pélasges, il fonde sur le sacerdoce le prosélytisme de sa doctrine sacrée; il rassemble les éléments du culte de Samothrace, les éléments que les peuples de l'Asie et de l'Europe, la race sémitique et la race japhétique, avaient laissés sur le sol de la Grèce, où de bonne heure elles s'étaient rencontrées et heurtées, comme dans les temps postérieurs, à l'époque de Rome, de Carthage et des Croisades nous les voyons encore se rencontrer et se combattre; il rassemble, dis-je, ces éléments divers, et en forme un enseignement moral basé sur l'initiation, le mystère et le sacerdoce, comme sur sa pierre angulaire. C'est surtout à la religion de l'île de Samothrace qu'Orphée emprunta ses idées civilisatrices, parce que ce lieu était comme le foyer auquel venaient converger les rayons des vérités primitives, conservées par les nations éparses

l'Orient et de l'Occident. En effet, c'était là le point de ralliement, l'asile et la halte des tribus conquérantes et des pontifes-rois; c'était là qu'ils venaient adorer les statues des Grands-Dieux. Qui ne sait que le sanctuaire de Samothrace était hautement vénéré par les peuples de l'Occident? qui ne sait que, depuis Enée jusqu'à Germanicus, chaque voile grecque ou latine qui passait à quelque distance devait s'abaisser pour faire honneur au religieux symbole de la divinité qu'il renfermait? L'empreinte des idées théologiques et cosmogoniques des temps primitifs était restée là, forte et profonde.

Mais ce n'était pas assez pour Orphée d'avoir réuni tous les principes de religion qu'il avait rencontrés dans le temple le plus fréquenté des populations de l'Occident; ce n'était pas assez de les avoir jetés en fusion sous l'inspiration d'un but grand et profondément humain. Il fallait que sa doctrine fût exprimée par des images qui pussent frapper les sens et captiver l'intelligence. Or, l'imagination qui demande à la raison quel est Dieu, le reconnaît dans la beauté et dans la vigueur de la nature, et cela d'autant plus qu'elle apparaît supérieure aux forces humaines, soit qu'elle les contrarie, soit qu'elle les seconde. Alors l'imagination adore Dieu dans le monde qui le révèle; elle laisse ensuite l'être pour l'emblême, la signification pour le signe qui la détermine, et finit par tomber dans la déification de la nature. C'est ce que fit Orphée : étranger, comme tous les anciens, aux conceptions de mécanique et de physique purement matérielles, dans toute la vigueur de ses pensées, il se forma de la nature une idée toute spirituelle; il ne voyait pas dans l'univers une machine puissante, régie par une force attractive et répulsive, mais bien un tout vivant gouverné par des génies, par des Dieux (1). Pour lui, les forces motrices du monde furent des incarnations personnelles

(1) Cès. Cantu, *Hist. univ.* tom. 1er, 2e époq. ch. 28, page 253.

de la Divinité. Cependant, sous sa direction, l'esprit humain s'éveille; les principes de justice, de sagesse et d'ordre, se répandent dans l'âme et la nourrissent de leurs secrètes douceurs; l'humanité continue sa marche dans ses initiations de siècle en siècle, appuyée sur la religion comme sur son guide naturel. L'intelligence se plie aux prescriptions de la religion et grandit sous sa bénigne influence; la religion devient la poésie, et la poésie devient la religion; ces deux sœurs se tiennent étroitement par la main, et soupirent à l'unisson les pensées de l'ésotérisme. La poésie sacrée redit tour à tour la Justice, l'Equité et la Loi. La JUSTICE: son œil embrasse toutes choses; elle est assise au trône sacré de l'illustre Jupiter; du haut des cieux, elle surveille les mœurs de tous les hommes; vengeresse inexorable, elle punit les actions mauvaises; elle éloigne tout ce qui n'est pas selon la juste vérité; elle impose son joug à tous les hommes iniques qui sont poussés par une mauvaise résolution, et qui veulent commettre des actions coupables aux yeux des immortels; elle est l'ennemie des méchants et l'ami des justes. L'ÉQUITÉ : elle est la bonne conseillère des hommes, la vierge opulente et très juste; elle partage entre tous des droits égaux, selon des jugements sacrés; elle est le but de la vertu et de la sagesse. La LOI : elle est la déesse céleste, la directrice des astres, et le signe commun de toutes choses; c'est elle qui conserve les lois éternelles du ciel, et lui fait suivre fidèlement ses immenses révolutions; elle accorde aux mortels les bienfaits d'une vie prudente et gouverne tout ce qui respire (1). C'est aux pieds de l'autel, après avoir brûlé l'encens et répandu les parfums, qu'Orphée s'adressait à ces vertus, pour qu'elles couvrissent les hommes de leur divine protection. La société dont il était le chef, société mystico-religieuse, était

(1) *Orphica*, ὕμνοι, LXII, LXIII, LXIV, pag. 88 et 89. — Ces hymnes composés par l'école d'Alexandrie, représentent les idées fondamentales de l'ésotérisme orphique.

toute pénétrée de ces principes de haute civilisation ; composée de membres liés entre eux par des obligations solennelles, elle vivait derrière les barrières infranchissables des mystères.

Qu'Orphée ait institué des mystères et créé une Théologie basée sur une dogmatique traditionnelle, pour conserver le souvenir des vérités qui constituent le principe, et, pour ainsi dire, la force motrice de la civilisation ; c'est ce dont nous ne saurions douter un instant, si nous arrêtons nos regards sur les pages de l'histoire. Toujours nous voyons une identité profonde, un rapport nécessaire, un trait d'union indélébile entre le nom d'Orphée et le mysticisme des religions anciennes. Pausanias (1), Héraclide, Jamblique (2), Platon (3), Clément d'Alexandrie (4), Eusèbe (5), Macrobe, Lactance (6), St-Augustin (7) et Quintilien mettent tous les arts et toutes les institutions sous sa protection ; c'est lui qui les crée, qui les organise et qui leur communique la force nécessaire pour concourir activement au bien-être du genre humain.

Mais, quelle était la constitution des rites mystérieux ? De quoi se composaient-ils ? Philostrate et les Orphéotélestes de l'école Néo-Platonicienne nous apprennent que les rites mystérieux se composaient de cérémonies expiatoires qui avaient pour but de purifier l'adepte et de le rendre à même d'entrer en colloque mystique avec la divinité. D'après Olympiodore, il y avait cinq grades dans le mysticisme théologique ou orphique : les *expiations*, les *probations*, l'*agrégation*, l'*initiation* et enfin, l'*Epoptée* ou la perfection. La fin de ces cérémonies, était de conduire l'âme à l'intuition de la vérité, à la comtemplation de la divinité. C'est en gravissant

(1) Pausan., vi, 20.
(2) Jambl., *Vita Pyth.* xxviii.
(3) Platon, *Protag.*, page 316.
(4) Clém. Alex., *Strom.* i, 400.
(5) Eusèbe, *Prépar. évang.* v, 31, 226.
(6) Lactance, *Instit.* i, 22, pag. 154.
(7) St. Aug. *De civ. Dei*, xviii, ch. 14.

ces différents degrés que l'esprit se dépouillait des ténèbres de l'ignorance, pour s'initier aux secrets de la civilisation et se remplir de cette pure ivresse que l'on ressent toujours lorsque l'on s'approche du principe divin pour l'adorer. Sans doute, nous ne voulons pas dire que l'ésotérisme orphique représentât les dogmes épars de la révélation dans leur expression sainte; sans doute, les notions de la divinité étaient des notions plus ou moins obscurcies par les fables; sans doute, ces réunions secrètes de prêtres n'étaient pas religieuses dans le même sens que celles des premiers chrétiens dans les Catacombes, alors que, par la pénitence et l'ascétisme, ils se préparaient à monter sur la terre, pour y arborer le drapeau de la religion du Christ sur les ruines du paganisme; mais, il fallait, sans aucun doute, qu'Orphée, au milieu de la nuit qui enveloppait le monde, eût retenu quelques rayons de la vérité primitive, pour soumettre les intelligences aux préceptes du hiératisme. Dans ces temps d'ignorance, quelle influence morale ne dut-il pas exercer sur les destinées de ses contemporains! A cette époque de secousses et de conquêtes, et lorsque l'épée des Hellènes était encore couverte du sang des Pélasges, comme sa doctrine dut attirer les âmes avides d'idées plus pacifiques!

Les vérités et les dogmes qui faisaient le fond des mystères étaient exprimés par une poésie à la fois lyrique et didactique : lyrique, elle s'élevait au-dessus des sens; c'était un flot qui jaillissait de sa source, frais et limpide; à voir l'enthousiasme du prêtre, on aurait cru que la divinité intervenait d'une manière active et personnelle dans son âme, pour l'ébranler, la vivifier et la faire entrer dans les transports de l'ésotérisme. Didactique, cette poésie chantait la partie extérieure, la partie sensible ou exotérique de la religion; elle était consacrée à l'explication de l'origine du monde et des notions physiques des Dieux (1); essentiellement cosmolo-

(1) Henr. Bode, *Quæst. de antiq. Carm. Orph. ætate patria atque indole*, pag. 146.

gique, elle redisait les forces de la nature considérées comme autant de personnes divines.

Les hymnes d'Orphée, par cela même qu'ils étaient des prières adressées à la divinité dans toute la spontanéité du sentiment religieux, devaient nécessairement revêtir la forme lyrique; car, la prière qui n'est qu'une vive aspiration du cœur vers le ciel, un élan de l'intelligence, un soupir de l'âme vers la source de toute chose, vit dans le lyrisme comme dans son élément naturel. Tantôt ces hymnes étaient une invocation directe faite à la divinité, tantôt ils se répandaient sur le monde pour y retrouver ses attributs et les chanter. Espèces de litanies liturgiques, ils contenaient des énumérations de ces attributs. Tous les attributs de la puissance suprême, créatrice, étaient donnés à chaque Divinité, comme si chaque Divinité était le Dieu suprême, Créateur, Ordonnateur, Unique; car, en effet, Dieu est tout entier dans chacun de ses symboles. L'insondable unité de Dieu avait besoin d'être dispersée ou détaillée, pour être saisie; c'est ainsi que nous analysons l'homme pour chercher à le comprendre; par la pensée humaine, Dieu est dispersé dans ses attributs, parce que la pensée humaine est condamnée à être successive (1). Tous ces hymnes avaient pour but de recommander les mystères aux sages et de populariser le culte religieux parmi la multitude, d'indiquer les expiations comme le remède souverain des maladies de l'âme, et de parler dignement de Dieu et de la nature; ils sont l'expression de la croyance d'Orphée à l'ordonnateur des mondes; ils nous font connaître la nature de son ontologisme. Orphée proclame l'idée de l'unité de cause; selon lui, Ouranos est le père de toutes choses, le principe et la fin de l'univers; il résume en lui toutes les lois éternelles de la nature; il est le protecteur universel (2).

(1) Ballanche, *Essais de paling. soc.*, tom. 3, page 103.

(2) *Orphica*, Ὕμνοι, IV, οὐρανοῦ Ἀγαλμα, λίβανον. p. 58. (ed. stereot.)

Les idées qu'il émet sur la Divinité ne sont pas moins rema bles : la Divinité scrute les mystérieuses pensées des cœurs tels; elle pénètre dans l'intérieur des âmes; rien ne lui est c elle voit tout, elle entend tout, elle gouverne tout : en elle sent les droits des mortels (1). C'est elle qui dispense les ricl et qui fait cesser les infirmités de la vie humaine; c'est ell tient dans ses mains la clef de la joie et des chagrins; c'est qu'il faut s'adresser pour arriver jusqu'au terme de la vie av cœur calme et une pensée tranquille (2). Elle est l'amie de l son; elle inspire les âmes de tout ce qui respire; elle augme force des hommes; vigilante et sans jamais se reposer, elle c une mémoire fidèle à ceux qui aiment à cultiver les arts; réveille la pensée de ceux qui la respectent (3).

D'après ce que nous venons de voir, l'hymne devait êt caractère saillant et la couleur native de la poésie *sacrée*. A Pausanias (4), Platon (5), Eschyle (6), Euripide (7), Pindar ont loué tour à tour le talent lyrique d'Orphée; Pindare l'ap le chantre « à la harpe d'or, » χρυσάορα, et « le père des cha ἀοιδᾶν πατὴρ. Les princes de la littérature latine proclament lement la puissance de son génie dans la composition lyrique. assertion est tellement hors de doute que les philosophes de l' d'Alexandrie, qui ont créé toute une poésie orphique pour pr les liens de parenté et de consanguinité qui existaient entre principes et ceux du théologien, ont été obligés de cons l'hymne, et de le faire sortir du symbolisme des forces cosm

(1) Id. LXI. Νεμεσίης ὕμνος. page 87 et 88.
(2) Id. LXXIII. Δαίμονος θυμίαμα, λίβανον, page 93.
(3) Id. LXXVII, Μνημοσύνης θυμίαμα, λίβανον, Page 95.
(4) PAUSAN., l. IX, c. 30.
(5) PLAT., *de leg.* 8, pag. 829.
(6) ESCHYLE, *Agam.* v. 1630.
(7) EURIP., *Iphig. in Aulid.* 1210.
(8) PIND., *Pyth.* IV, v. 312 et 315.

ou du naturalisme, avec ses deux qualités essentielles, la spontanéité et la concision. Du reste, ce qui trancherait bien vite la question si elle était indécise, c'est le recueil des hymnes du *Rig-Véda* que l'on a retrouvés dans les temps modernes : il nous présente les prières que la race Hindoue adonnée à des cultes naturalistes adressait à ses Dieux. La poésie grecque et la poésie sanscrite ont été la première expression de la pensée religieuse de deux peuples appartenant à la même souche ; c'est la même époque littéraire et hiératique dans la Grèce et dans l'Inde, caractérisée par la déification des phénomènes cosmiques. L'hymne du *Rig-Véda* comme l'hymne d'Orphée peut être appelé *sacré*, parce qu'il appartient à une période de foi, parce qu'il découle d'une inspiration sacerdotale et sert aux cérémonies d'un culte national. L'hymne *sacré*, comme un germe non encore développé, contient en lui-même, sous le voile des figures, deux éléments de la poésie qui se séparent dans la suite des temps, d'une part la tradition ou le récit épique, le chant lyrique de l'autre (1).

Maintenant nous connaissons le hiératisme orphique dans son histoire externe et dans son histoire interne, dans son origine et ses développements, dans son action civilisatrice sur les peuples de l'ancien monde ; nous avons vu qu'Orphée, conservateur des vérités traditionnelles, avait créé par son génie réflexif un enseignement moral remarquable au sein du paganisme, dans le but de réhabiliter l'intelligence humaine ; nous savons que les traditions de l'antiquité sur lesquelles il s'appuya dans son œuvre de civilisation, portaient principalement sur l'Ontologisme et sur le dogme de la trinité qui fut si étrangement défiguré parmi les nations païennes. Il n'y a rien qui puisse mieux clôre notre mémoire qu'un rapide examen du commentaire poétique qu'Orphée a donné

(1) F. Nève, *Etudes sur les hymnes du Rig-Véda*, § III, pag. 36. Louvain 1842.

à de hautes conceptions : or, voici quelle était l'essence de sa théologie dogmatique.

« Au commencement, et avant toutes choses, existait comme » point de départ et comme cause de toute réalité objective, » le TEMPS, condition nécessaire de l'être. Au Temps viennent » aboutir, comme principes du monde, l'immense CHAOS et l'ETHER » qui est la puissance motrice (1). De la combinaison de ces trois » éléments primitifs, se forma l'œuf du monde, œuf que revêt » une enveloppe brillante. Lorsque cet œuf fut parvenu à » l'instant de son éclosion, on vit sortir de lui, PHANÈS, MÉTIS » et ERICÉPEUS, c'est-à-dire, la *lumière* (φῶς), le *conseil* (βουλή) et » la *vie* (ζωή), qui sont les trois Démiurges (2). C'est le Temps » qui est reconnu comme la force nécessaire de ce qui devient; » à lui, s'adjoint le Chaos qui enveloppe tout, comme contenant » la matière et l'espace, avec la force mouvante de l'Ether (3). » Après les différentes productions de Phanès, productions qui » se combattent et qui livrent les éléments à l'anarchie, Zeus qui » est la puissance *unique* dans laquelle se résument la lumière, » le conseil, la vie, forces démiurgiques, engloutit le monde pour » le reporter au sein de la lumière joyeuse et brillante (4). Il » mène à la perfection et la formation de l'univers et le dévelop- » pement du principe divin. Zeus contient en lui, ce qui a été, ce » qui est et ce qui sera. Zeus est le commencement, le milieu et la » fin : il est la base de la terre et du ciel au manteau émaillé d'é- » toiles. Il est androgyne et vierge immortelle; Zeus est le père » et le générateur de toutes choses, et toutes choses sont contenues

---

(1) LOBECK, *De theologiæ myst. græcorum causis*, tom, 1. pag. 473.
(2) Id. pag. 479.
(3) Cfr. BRANDIS, *Hist. de la philosophie gréco-romaine* (en all.) Berlin 1835, § 20, pag. 70.
(4) LOBECK, *De theol. myst. græc. causis*, tom. 1, pag. 519.

» dans les entrailles de Zeus; Zeus est la tête, Zeus est le milieu, » tout est engendré de Zeus (1) ».

Telles sont les idées fondamentales de la symbolique religieuse d'Orphée, d'après les témoignages bien positifs de Platon et d'Aristote; d'après les philosophes qui ont étudié spécialement les *mystères* comme devant servir de transition à la philosophie, ainsi que l'ont fait les Pythagoriciens Epiménide et Empédocle. Telle est cette théologie primitive qui, au milieu des épaisses ténèbres du paganisme, cherche à conserver le dogme de l'*unité* et de la *trinité* des puissances démiurgiques, et dont les principes exercèrent une si longue influence sur les spéculations des Grecs; car l'on peut assurer que jusqu'à Platon, leur philosophie conserva un caractère mythico-symbolique. Il n'y a rien de plus remarquable que ces leçons données par le chantre de la Thrace; elles sont une irrécusable preuve de l'élévation de l'ésotérisme de l'ancienne Grèce, puisqu'elles ont toujours pour but de faire converger les pensées des hommes vers la divinité qui est leur centre commun; elles attestent avec une force invincible la permanence des vérités originellement dévoilées à l'homme, obscurcies par la faiblesse et l'indignité qui s'attachent à la créature frappée des conséquences de la faute primitive, mais vivantes néanmoins, comme l'étincelle du feu sacré qui couve jusque sous les ruines de l'autel (2).

J.-B. LAFORET.

---

(1) Id. pag. 521.

(2) Henri De Riancey, *univ. cath.* — *Cours d'hist. génér. de l'antiq.* tome XVI, 1843, pag. 23.

LITTÉRATURE ANCIENNE.

II.

ESSAI

SUR LES ATELLANES ET SUR QUELQUES PRODUCTIONS DU THÉATRE POPULAIRE DANS L'ANCIENNE ROME.

> Pourquoi pas aujourd'hui une de ces petites dissertations comme on n'en fait plus, comme Addison les esquissa en morale, comme d'Israéli les crayonna en littérature, qui ne soient ni des traités ni des odes et ne prétendent qu'à être de simples essais? Essayons.
>
> SAINTE-BEUVE.

Chaque peuple se distingue des autres par un caractère qui lui est propre, caractère qui peut se modifier, il est vrai, par la civilisation ou par la force des circonstances, mais dont le fond restant toujours le même constitue sa nationalité et, dans la grande famille humaine, fait de ce peuple une famille à part. Puisque « la littérature, a dit Châteaubriand, est l'expression de la société » et puisque l'art est un besoin de l'homme, il est certain que le caractère d'un peuple se reflètera d'une manière sensible dans ses

œuvres artistiques et littéraires. Un peuple signera ses productions en y laissant quelque chose de son esprit et de son caractère, en y déposant une nature particulière d'idées et de sentiments, un genre déterminé de détails, de traits et d'ornements. Ainsi le peuple Grec, vivant sous un ciel toujours pur, sur une terre où jamais la nature ne s'endort, mais où parée elle sourit sans cesse, le peuple Grec, dis-je, aura le sentiment du beau et l'imagination brillante; il imitera la nature, mais la nature sans défauts, sans écarts ; il se créera un modèle subjectif qui sera le beau idéal et qu'il réalisera dans son œuvre. L'harmonie qui constitue le beau lui sera toujours présente à la pensée, et quoiqu'il en ait le sentiment inné, il en recherchera même les lois. Sculpteur, il fera sortir d'un bloc de marbre une Vénus qui aurait remporté le prix de la beauté sur le mont Ida; architecte, il élèvera le Parthénon, palais digne des Dieux de l'Olympe ; poëte, il fera l'Iliade, œuvre sublime et immortelle. Quant au Romain, ne lui demandez pas le beau idéal, car il est incapable de le produire; il imitera la nature, mais telle qu'elle se présente à lui, c'est-à-dire, avec ses déviations et ses vices. Tout chez lui est regardé plutôt sous le côté de l'utile que sous celui du beau, au point de vue de la jouissance matérielle plutôt que de la jouissance intellectuelle et, pour rendre ma pensée en deux mots, je dirais : le Romain tend à un résultat positif et pratique et le Grec à la réalisation de l'idéal; celui-ci crée et l'autre copie.

Un trait distinctif du caractère des peuples italiques à leur origine, c'est un besoin très-vif de rire; il y a chez eux une grande habileté à saisir les travers des hommes, le côté plaisant des choses et à ridiculiser le physique. Grâce à ces prédispositions, le Romain qui n'est presque jamais original dans ses œuvres, l'est au moins dans la comédie, non point dans la comédie savante, celle d'Aristophane ou de Ménandre, mais dans la farce qui n'est que la comédie en caricature. La cause du manque d'originalité dans la haute

comédie se trouve dans la nature même de l'esprit italique ; le sel attique et les plaisanteries gracieuses étaient quelque chose de trop exquis, de trop délicat, pour frapper les fibres plus grossières du peuple de la Péninsule. Ce n'était pas le léger sourire, la fine ironie que ce peuple aimait, c'étaient les bruyants éclats de rire et les fortes impressions ; aussi quels théâtres et quels jeux voyons-nous en honneur à Rome ? Les théâtres populaires et les jeux du cirque, rien que cela : les bateleurs, les bouffons et les gladiateurs, voilà ceux à qui l'on jette des couronnes avec des louanges, tandis que les vrais poëtes et les théâtres aristocratiques sont abandonnés. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que l'art dramatique en Italie n'a été véritablement créateur que dans la farce ; la poésie fescennine, la Satire et l'Atellane sont les seuls genres originaux de la scène comique à Rome. Leur histoire offre donc un intérêt marqué : elle a déjà, depuis un certain nombre d'années, attiré l'attention et exercé la sagacité de plusieurs savants étrangers : MM. Meyer (1) et Magnin (2) en France et M. E. Munk (3) en Allemagne ont dirigé récemment encore leurs études sur cette matière. Encouragé par leurs travaux, j'essayerai de présenter avec le plus de clarté et de précision dont je serai capable, l'origine, les progrès et les variations de ces trois genres que nous apprenons à connaître uniquement par des témoignages bien vagues et bien obscurs ; car il s'agit d'une littérature sans monuments et presque sans ruines.

Avant d'aborder notre sujet, constatons les prédispositions du

---

(1) Maurice Meyer, *Etudes sur le théâtre latin.* Paris 1847, 8°. — Voir dans le *Journal des Savants*, Septembre 1848, le 1er article de Mr Patin sur cet ouvrage.

(2) Charles Magnin, *Les origines du théâtre moderne*, ou *histoire du génie dramatique depuis le Ier jusqu'au XVIme siècle*, précédée d'une introduction contenant des études sur les origines du théâtre antique. Tome 1er, Paris, 1838. — *Journal des Savants*, Janvier et Mars 1839.

(3) Dr Eduardus Munk, *De fabulis Atellanis*, scripsit, fragmentaque Atellanarum poetarum adjecit. Lipsiæ, 1840, 8°.

peuple italique à la comédie, étudions la nature de son esprit mimique et, pour cela, il nous suffit de jeter un coup d'œil sur ses coutumes et ses habitudes.

Dès les temps les plus anciens, dans ces réunions joyeuses qui suivaient la moisson ou les vendanges, pâtres et laboureurs, après avoir entonné des actions de grâces en l'honneur des dieux, s'amusaient à se lancer les uns aux autres des vers piquants et satiriques, des brocards injurieux et de méchantes plaisanteries : c'est ainsi que naquirent les vers Fescennins qui devinrent dans la suite si licencieux. Mais ne croyez pas que de pareilles scènes eussent lieu seulement à la campagne : non, en Italie le citadin était autrefois aussi ridicule dans ses coutumes que le villageois, aussi licencieux que le laboureur ou le pâtre lorsque, dans les jours de fête, il faisait à son Génie de trop grandes libations de vin. Disons-le une fois pour toutes; toujours dans l'antique Italie il y avait à côté du sérieux le risible, à côté du sublime le grotesque. Ainsi, quand un général revenait vainqueur à Rome, un char attelé de quatre chevaux blancs le menait en triomphe au Capitole; des chants d'allégresse retentissaient de toutes parts; les cris d'*io triumphe* éclataient au milieu d'une fanfare guerrière; un peuple tout entier avait les yeux fixés sur le triomphateur et lui rendait des honneurs comme à un Dieu. Mais à côté de cette espèce d'idolâtrie, dans cette marche solennelle et majestueuse, n'y avait-il pas aussi de la licence et de la bouffonnerie? Non loin des soldats qui chantaient les exploits de leur général vainqueur, n'y en avait-il pas d'autres qui s'étaient déguisés en Satyres et en Faunes en se couvrant de peaux de bouc et en s'affublant d'aigrettes de poils longs et hérissés (1)? Eux aussi chantaient : mais de leur bouche il ne sortait pas un seul mot de louange ni d'enthousiasme pour le triomphateur; ils aimaient au contraire à faire entendre des

(1) Denys d'Halicarnasse, *Archeol. rom.* liv. VI, ch. 74.

couplets railleurs et piquants sur ses faiblesses et ses défauts. Puis pour rompre la majesté trop sérieuse du cortége, il y avait un monstre aux dents énormes, *Manducus*, effrayant à voir : il y avait deux figures de femme, *Petreia* (1), ouvrant la marche et représentant une vieille femme ivre, *Citeria* (2), commère à la langue alerte et jetant en passant aux spectateurs des interpellations joyeuses et des sarcasmes. Si nous passons à la vie ordinaire du peuple, nous y trouvons des habitudes, des coutumes que le bourgeois de Rome s'est incontestablement créées pour satisfaire son esprit railleur et amoureux du rire. Parfois il abordait un passant, le harcelait de ses cris, l'entourait d'un grand vacarme et cela sans motif : le passant, quoique attaqué injustement, était honteux et confus, car il se disait qu'on le prendrait ou pour un mauvais citoyen ou pour un mauvais père de famille à qui on a voulu donner une leçon et une réprimande (3). Quand il arrivait qu'une personne avait été lésée et qu'elle n'avait pas de témoins du tort qu'on lui avait fait, c'était l'habitude que, trois jours après, elle allât devant la porte de celui qui lui avait fait dommage ; là, entourée de ses amis qui lui servaient de témoins, elle réclamait une réparation en criant à tue-tête, faisant grand tapage et disant mille avanies (4). Dans les tavernes chaque jour il y avait des scènes du plus grand comique ; les bouffons qui étaient en honneur à Rome se livraient de mutuelles attaques pour rire ; l'un donnait le signal de la lutte en lançant un mot satirique et facétieux, et un autre de riposter par une plaisanterie : puis ils allaient leur train, s'ébat-

(1) Festus, voc. *Petreia.*

(2) Caton : « effigies quædam arguta et loquax ridiculi gratiâ. »

(3) C'est la *mos occentandi.* — Festus, voc. *occentassint.*

(4) Telle était la coutume dite *mos pipuli.* — *Pipulo differre,* ou selon Nonius, *diffamare* est une métaphore tirée des poules qui gloussent, quand on approche de leurs poussins. C'est la même chose que l'*obvagulari* de la loi des XII Tables (note sur Plaute, *Aulularia*, act. III, sc. 1, v. 31. Levée, *Théâtre des Latins*).

tant à leur guise, récréant la société par leur gaieté, leur sel et leur finesse et la faisant rire par les pointes, les facéties et les quolibets qu'ils débitaient à foison ; il y avait là rivalité de jovialité comme de métier (1). L'esprit railleur de la race italique se retrouve même jusque dans les noms propres dont une multitude sont tirés des difformités du corps ou des défauts de l'esprit. Un homme qui s'appelle Placidus, s'il a l'humeur aigre, sera bientôt appelé Acidus, et Tullius, s'il a été surpris la veille dérobant quelque chose, court grand risque d'être salué le lendemain du nom de Tollius (2); enfin les diminutifs et les augmentatifs ne manquent pas, pourvu qu'ils servent à jeter du ridicule sur une personne. Mais je m'arrête; en voilà bien assez pour signaler les propensions des peuples d'Italie à l'art comique. On voit par là que leur esprit n'était pas toujours gausseur sans arrière-pensée, jovial sans bouffonnerie, satirique sans méchanceté : il est ordinairement gaillard, franc et naturel, mais il se traduit quelquefois par des actions qu'on ne peut pas qualifier du tout de pures espiègleries et de peccadilles; la pointe quelquefois devient aiguillon et à tel point que, pour arrêter les excès, la loi des XII Tables dût employer la menace du bâton (3).

Nous aborderons maintenant notre sujet et nous nous demanderons d'abord : Quelle est l'origine de la comédie en Italie? Quel est le lieu où elle a pris naissance?

---

(1) Horace, liv. I, satire 5, v. 31.

(2) Quintil. *Instit. orat.* lib. v, cap. 3.

(3) Cette loi fut publiée l'an 302 de Rome. Voir un passage de la table VIII *de delictis*, dont voici le texte : « Si quis occentavisset, sive carmen condidisset, quod infamiam faceret flagitiumve alteri. » M. Arendt, s'appuyant sur bon nombre d'autorités, paraphrase de cette manière le fragment cité : si quis publicè aliquem diffamaverit, cique convicium fecerit, vel carmen famosum condiderit ad alterius injuriam seu infamiam, fustibus feriatur (*Manuel d'antiquités romaines*, Louv. 1837, pag. 286-7).

Poésie Fescennine.

C'est dans les fêtes de campagne, dans les passe-temps agrestes et à l'ombre des bois qu'est née la comédie chez le peuple italique : aussi est-ce avec une profonde connaissance des origines de l'art que Virgile a dit :

Nec erubuit sylvas habitare Thalia. (1)

A la campagne, chaque classe de villageois avait sa fête particulière dans laquelle ils faisaient des vœux pour leur prospérité et chantaient des prières en l'honneur des Dieux protecteurs de leurs travaux. Souvent des jeux terminaient les féries rustiques : dans les *Palilies*, il y avait des feux de joie et les bergers sautaient au-dessus de bottes de paille enflammées, au son des flûtes, des cymbales et des tambourins (2). Dans les *Consualia* (3), les pâtres sautaient sur des outres huilées et dansaient la tête en bas. Mais toutes ces fêtes étaient effacées par les réunions joyeuses qui suivaient les vendanges et la moisson. « Alors, dit Horace (4), les premiers hommes des champs, vigoureux et contents de peu, unis à leurs compagnons, à leurs enfants, à leur épouse fidèle, délassaient les jours de fête leur corps et leur esprit..... Ils consacraient un porc à Tellus, Déesse de la terre, à Sylvain du lait, du vin et des fleurs au Génie qui nous rappelle la brièveté de la vie. » Ils entonnaient des hymnes en l'honneur de Bacchus (5) qui avait rempli leurs outres, de Cérès qui avait fait ployer leurs chariots

(1) Virg. *Eclog.* vi. v. 2.
(2) Tibull. lib. ii. *Eleg.* 5, v. 87.
(3) Varro, *De vitâ pop. Rom.* lib. i.
(4) *Epist.* lib. ii, 1. ŷ. 139-44 : Agricolæ prisci etc.
(5) Virg. *Georg.* lib. ii, ŷ. 338. —
Et te, Bacche, vocant per carmina læta.

sous le poids des gerbes; puis, comme la gaieté était grande, ils accompagnaient leurs chants de mouvements joyeux et de danses badines; après cela, quand ils s'étaient inclinés devant la croyance vénérée, ils s'amusaient à l'ombre et sur la lisière des bois à se lancer des vers piquants et railleurs inspirés par les vapeurs du vin. Il nous est impossible de dire, en l'absence de documents, si ces interlocuteurs parlaient pour eux-mêmes ou s'ils étaient déjà les acteurs d'un petit drame comique en revêtant un personnage étranger; mais ce qu'il y a de certain, c'est que rarement leurs plaisanteries, tout entachées qu'elles étaient de méchanceté grossière, donnèrent lieu à des abus et à des excès (1). Ce fut d'abord sous des ombrages naturels et ensuite sous une espèce de berceau fabriqué avec du feuillage (2) que jouèrent les acteurs qui tantôt se coloraient du suc de certaines plantes (3), et tantôt se rendaient effrayants au moyen de masques d'écorce (4); une toile suspendue à deux arbres abritait quelquefois la scène devant laquelle

---

(1) Horace, (lib. II, *Epist.* I, ŷ. 147) dit :

« Lusit amabiliter. »

Le mot *describi* qui se trouve dans les vers suivants prouve que la poésie fescennine a eu deux âges que nous indiquons plus loin; le premier marqué par les improvisations des villageois, et le second datant du moment où elle se trouve transplantée à Rome et où elle compte des écrivains : c'est à ceux-ci que s'adresse la loi des XII Tables.

(2) Voici comment Placidius le grammairien décrit ces scènes agrestes : « Camera hinc inde composita quæ in umbræ locum in theatro erat in quo ludi actitabantur. » Et plus loin : « Scenam vocari arborum in se cubantium quasi concameratam densitatem ut subterpositos tegere possit : igitur è ramis ac frondibus cum racemis ac corymbis per initia scenæ fiebant, seu umbracula quæ parietes non habebant ».

(3) Tibull., lib. II, *Eleg.* 1, ŷ. 55.

« Agricola et minio suffusus, Bacche, rubenti
Primus inexpertâ duxit ab arte choros. »

(4) Virgil., *Georg.* II, ŷ. 387.

« Oraque corticibus sumunt horrenda cavatis. »

étaient les spectateurs couchés sur le gazon (5). Les vers usités dans ces jeux furent dans la suite appelés *fescennins* de Fescennia (2), ville étrusque (3) ou plutôt falisque (4), dans laquelle ils étaient en honneur et d'où ils furent apportés à Rome. Ils étaient d'abord négligés, *incompti* (5), ou mal cadencés, *incompositi* (6), seulement rhythmiques, c'est-à-dire, qu'ils n'avaient d'autre mesure que celle du chant, d'autre durée que celle des sons auxquels on les associait.

La poésie fescennine qui, dans les réunions joyeuses des villageois, était une poésie naïve quoique souvent grossière, perdit en peu de temps de son caractère quand elle se trouva transportée à Rome avec les fêtes rustiques; elle eut alors des écrivains et un second âge commença pour elle. Chantés aux noces (7), les vers fescennins étaient lascifs; dans les triomphes, mordants et satiri-

---

(1) Magnin dit que Winckelman, l'illustre antiquaire, a décrit dans le catalogue des pierres gravées du baron de Stosch, une pâte antique représentant ce qu'il appelle une *scène* abritée par une toile attachée à deux arbres.

(2) Pline appelle cette ville Fescennia, Caton Fhescennium, Denys d'Halicarnasse *Φασχίνιον*, Servius Fescennium. Festus hésite entre l'étymologie que je viens de rapporter et celle qui fait venir les vers fescennins de Fascinus, dieu des sortilèges, que ces chants avaient, disait-on, le pouvoir de conjurer. La ville était située au N. de Falérie, dans l'Etrurie orientale.

(3) Serv. ad Virgil. *Æn.* vii, 695. — Festus, voc. *fescennini.*

(4) Niebuhr. *Hist. romaine*, tome 1er, page 127. Traduction par De Golbéry. édition de Brux. 1830.

(5) Virgil. *Georg.* lib. ii, ỳ. 385.

> Necnon Ausonii, Trojâ gens missa, coloni
> Versibus incomptis ludunt, risuque soluto.

(6) Tit-Liv. *Annal.* lib. vii, cap. 2.

(7) Catul., *Carm.* LXI, 126.

> « Nec diû taceat procax
> Fescennina locutio. »

Lucain, lib. ii, appelle les vers fescennins *convicia festa :*

> « Non soluti lusêre sales, nec more sabino
> Excepit tristis convicia festa maritus. »

ques (1). Les personnes y furent alors attaquées, et l'opprobre
le sarcasme y dominèrent. « La liberté de ces vers, dit Horace (2
qui (à l'ombre des bois) était accueillie chaque année comme u
délassement agréable devint un jeu cruel : elle se changea en ra
déclarée et s'introduisit menaçante et impunie jusque dans les pl
honnêtes demeures : ceux que la dent meurtrière déchira, se pla
gnirent ; ceux qu'elle épargna songèrent à l'intérêt commun ; enf
une loi et des peines furent prononcées pour défendre aux poët
de parler de la vie privée dans leurs vers mordants. La crainte d
bâton les força à changer de manière et les réduisit au soin
louer et de chercher à plaire. »

Ainsi voilà déjà dans les dialogues rustiques de Fescennie d
essais de drame indigène. Nous avons vu que le peuple italique
faillirait pas, s'il s'agissait de produire le comique et le ridicul
nous pouvons maintenant juger par des faits s'il a su de bon
heure employer le dialogue. Au reste, ce n'était pas seulem
dans ces essais informes de comédie que le dialogue était usité c
les Latins : *Amant alterna Camœnæ*, dit Virgile (3), et en effet,
chants des Frères Arvaux (4), les vers chantés par les soldats
contre leur général triomphateur étaient alternés ; les paste
de Sicile avaient leurs chants *amœbées* (6), dans lesquels ils disa
leurs joies, leurs tristesses, vantaient la beauté de leurs berg
ou pleuraient leur infidélité.

Ces essais de drame rustique que nous venons d'étudier ne p
rent pas à Rome un caractère public dès le moment où ils y fu

(1) Pline l'ancien, lib. xix, ch. 8. — Suet. *Jul. César*, 49.
(2) *Epist.*, lib. II, 1, 147 et seq.....Vertêre modum formidine fust
(3) *Eclog.* 3, ỳ. 59.
(4) Vers. 3. — « Semunis alternei advocapit cunctos. »
(5) Plin., *Hist. natur.* xix, 8. — Tit.-Liv. 1, 53.
(6) Serv. ad *Virg. Eclog. III*, ỳ. 28. « *Amœbeum* autem est, q
ii, qui canunt, et æquali numero versuum utuntur et ita se habet re
sio, ut aut majus aut contrarium aliquid dicat. »

importés de la campagne; les jeux officiels étaient encore purement corporels et gymniques : c'était le Champ de Mars avec ses évolutions militaires, le cirque avec ses luttes et ses combats. Mais bientôt il y eut un théâtre, il y eut des jeux scéniques pour divertir l'esprit du peuple.

Danses étrusques. — Saturæ. — Exodes.

L'an 390 de Rome, sous le consulat de Sulpicius Pæticus (ou Bæticus) et de C. Licinius Stolon, une peste sévissait dans la ville ; comme le secours des hommes ne pouvait en arrêter la violence et que les Dieux restaient sourds aux prières, les Romains, dans l'espoir de conjurer enfin la colère céleste, firent venir des danseurs de l'Etrurie (1). Les magistrats espéraient en même temps que leurs divertissements, interrompant tout-à-coup les scènes de tristesse et de deuil dont les esprits étaient frappés, seraient un puissant remède contre l'épidémie. On dressa des échafauds dans le cirque (2), et les baladins étrusques (*Ludii*, *Ludiones*) y montèrent pour exécuter leurs danses qui, dans ce moment, eurent un caractère sacré ; ils les accompagnaient de mouvements calculés, comme cela se pratiquait chez eux ; le son des flûtes réglait leurs pas, mais aucune parole, aucun chant n'y était mêlé (3). Ce sont ces danses qu'Ovide semble avoir voulu rappeler dans ces deux vers (4) :

Dumque rudem præbente modum tibicine Tusco
Ludius æquato ter pede pulsat humum.

La peste cessa, mais les bateleurs étrangers continuèrent malgré cela leurs danses dans le cirque : la jeunesse romaine prit

(1) Tit.-Liv. vii, 2.
(2) Tacit., *Annal.* xiv, 20.
(3) Tit. Liv., lib. vii, 2.
(4) Ovid., *Ars amat.* lib. i, 8, *v.* 111, 112.

goût à ces divertissements et voulut à son tour faire des pas à la manière étrusque. Comme la cérémonie expiatoire était alors terminée, elle se permit d'y ajouter les chants fescennins dont elle avait déjà connaissance et que la loi des XII Tables avait alors dépouillés de leur débauche et de leur effronterie licencieuses; la grossièreté était encore bien le cachet de cette poésie, mais le sarcasme et la personnalité avaient disparu.

C'est ainsi que de la fusion d'éléments la plupart étrangers à Rome naquit la satire dramatique (*satura*, *satira*) qui fut cependant toute romaine; car le travail qui l'avait constituée était national (1). Mais d'où vient le mot *satura*? Selon Festus (2), on appelait *satura* un mets composé de divers ingrédients et une loi composée d'une foule de titres différents. Le grammairien Diomède exprime à peu près la même idée quand il dit : « On portait aux sacrifices de Cérès un bassin rempli de toutes sortes de fruits et, à cause de cette abondance, ce bassin était appelé *satura* (3) ». Porphyrion, le commentateur d'Horace, dit aussi que *satura* était un plat rempli de fruits divers (4). L'idée dominante de ces définitions est donc celle d'abondance et de mélange; de là on aurait appelé, par analogie, *satura* le genre de poésie qui nous occupe,

---

(1) Voir sur la satire le savant traité de Casaubon, *De satyricâ Græcorum poesi et Romanorum satirâ* libri duo. Parisiis, 1605. — Académie des Inscriptions, tome 2, Dacier, *Mémoire sur la satire.*

(2) Festus, voc. *satura* : « Satura et cibi genus ex variis rebus conditum est et lex multis aliis legibus referta. »

(3) Diomède, auteur du V^e^ siècle (*Corp. grammaticor.* tome III, pag. 483, éd. Putsch.) « Lanx referta variis multisque primitiis sacris Cereris inferebatur et a copiâ et saturitate rei satura vocabatur. Cujus generis lancium et Virgilius meminit cum hoc modo dicit :

Lancibus et pandis fumantia reddimus exta
Et, ...
lancesque et liba feremus. »

(4) Porphyr., in *Horat. sat. I.* lib. 1. « Lanx plena diversis frugibus.... saturæ nomine appellatur. »

parce qu'elle était un composé, une farciture de danse, de musique et de paroles. Qu'on nous permette de nous arrêter un instant sur l'étymologie du mot *satura* qui a excité chez les modernes de nombreuses discussions et donné lieu à des sentiments bien divers. Parmi les amateurs de l'influence grecque, les uns ont voulu faire dériver le mot latin *satura* du mot grec σατήραι (1), et les autres de σάτυρος (2); dans ce dernier cas, la satire dramatique romaine serait une imitation, une copie du drame satyrique grec. Ces étymologies sont évidemment fausses; celle qui nous semble la plus naturelle et la seule vraie est celle-ci : les Latins disaient *satur* pour *plenum*, et de *satura* on a fait *satira*, comme de *maxumus*,

---

(1) Hésychius, « σατήραι σκάφαι βοτρύων παρὰ Λάκωσιν » (*sateorai*, des paniers de raisins chez les Lacédémoniens.)

(2) L'étymologie de *satura* ne peut venir de σάτυρος, Satyre; car alors on eût écrit *satyra* et non pas *satura* ou *satira*. Non seulement nous ne croyons pas que la satire dramatique romaine soit une imitation du drame satyrique grec; mais nous pensons même que les Romains n'ont jamais eu des pièces dans le genre du *Cyclope* d'Euripide, c'est-à-dire, des drames satyriques. En effet, le vers cité par Marius Victorinus :

Agite, fugite, quatite, Satyri.

a pu s'appliquer aux soldats, qui dans les triomphes se déguisaient en satyres et qui, par leurs danses grotesques, tournaient en ridicule les danses graves qui s'exécutaient dans la pompe triomphale. Vitruve (*de Archit. V*, 6.) décrivant les scènes romaines a parlé d'une scène satyrique : « Genera sunt, dit-il, scenarum tria : unum, quod dicitur tragicum, alterum comicum, tertium satyricum. Horum ornatus sunt inter se dissimiles, quod tragicæ deformantur columnis, fastigiis, etc..... comicæ ædificiorum privatorum habent speciem, satyricæ vero ornantur arboribus, speluncis, montibus reliquisque agrestibus rebus, in τοποσιωδῆ speciem deformatis. » Ce passage ne prouve pas, nous semble-t-il, l'existence à Rome d'un drame satyrique gréco-romain; car on peut très-bien avec Munk (ouvr. cité, pag. 82), entendre par scène satyrique celle où se représentaient des sujets champêtres. Quant à ces vers d'Horace (Art poét. ℣. 225) :

Verùm ita risores, ita commendare dicaces
Conveniet satyros. . . . . ,

ce n'est qu'un conseil donné aux Pisons qui voulaient sans doute s'essaye dans ce genre nouveau, si ce n'est pas une allusion historique.

maximus, etc. (1). Cependant le nom de Satire, remarquons-le en passant, ne fut pas perdu pour la langue latine, quand le genre dramatique de ce nom eut cessé d'exister : il fut conservé dans une acception littéraire, pour désigner un poème didactique, mordant et railleur, comme ceux qui ont fait la gloire d'Ennius, de Lucilius, d'Horace, de Perse et de Juvénal.

La satire composée, comme nous l'avons dit, fut jouée d'abord par les jeunes Romains sur des tréteaux élevés temporairement dans le cirque : elle tomba ensuite entre les mains d'acteurs appelés *Histrions* (*hister* en étrusque signifie acteur) qui, par l'habitude et l'usage même de leur métier, la dépouillèrent de son enveloppe grossière en lui donnant plus de liaison dans sa marche; d'un autre côté, ils perfectionnèrent leur mimique et leur danse, et la flûte modula des sons moins discordants. Au reste, elle ne dépassa jamais la farce; jouée sans unité sur une scène grossière, livrée aux improvisations des histrions, elle demeura à peu près toute champêtre, vivant de franche gaieté ,de mots railleurs et de facéties. Ses acteurs qui se déguisèrent sans doute comme le firent plus tard les Sanniones (2), en se colorant le visage avec de la craie, de la céruse et du vermillon (3), égayèrent le public romain de leurs joyeuses improvisations jusque vers l'an 514. Ce fut alors que l'imitation grecque vint tirer l'art dramatique romain de l'ornière où il se traînait depuis si longtemps. Le poëte Andronicus (4), affranchi de Livius Salinator, instruit dans les lettres de la Grèce, sa patrie, tâcha d'imiter en latin les co-

(1) *Satura* est donc un adjectif qui se rapporte à un substantif sous-entendu, comme serait *lanx*, bassin, par exemple.

(2) Les *Sanniones* étaient des acteurs de petits drames dans le goût des Saturæ et qu'on nommait *comœdiæ planipediæ*, parce qu'ils se jouaient dans l'orchestre.

(3) Varro, *de ling. lat.* lib. v, 132.

(4) Le poëte Andronicus fut surnommé Livius, parce que celui qui l'affranchit portait ce nom.

médies et les tragédies que les Grecs avaient si heureusement exécutées dans leur langue; il fut ainsi le premier qui donna aux Romains des pièces réglées, ainsi que nous l'apprend Tite-Live par ces mots : « Livius post aliquot annos..... à satiris ausus est primus argumento fabulam serere (1). Valère-Maxime a dit après lui (2) : « A satiris primus omnium poeta Livius ad fabularum argumenta spectantium animos transtulit. » On courut bientôt en foule aux représentations des pièces d'Andronicus; le public romain, qui ne pouvait s'en lasser, fit jouer si souvent le poëte, qu'il fatigua sa voix. Celui-ci sollicita et obtint, dit-on, la grâce de placer devant le joueur de flûte un jeune esclave qui exécutait pour lui les morceaux de chant. Il put jouer ainsi le *canticum* avec plus de vigueur dans les gestes, n'ayant plus à s'occuper de ménager sa voix (3). Dans ces circonstances, ce qu'il advint à la satire c'est que, le théâtre où elle s'était produite devenant désert, elle ne tarda pas à tomber. La satire et ses pièces *farcies* avaient composé pendant cent vingt ans environ (389-514) les jeux scéniques de Rome. Toutefois, la jeunesse romaine ne renonça pas longtemps à ces satires où elle s'était jadis tant égayée; rapportées au théâtre sous le nom d'*exodia* (4), c'est-à-dire « finales » ou bien « hors d'œuvre », elles se confondirent avec l'Atellane, petite pièce comique apportée de la Campanie à Rome. « Juventus more antiquo, dit Tite-Live, ridicula intexta versibus jactitare cœpit, quæ indè *Exodia* posteà appellata *consertaque* fabellis potissimùm Atellanis

(1) Tit. Liv., lib. vii, 2.

(2) Val. Max., *Factorum dictorumque memorab.* lib. ii, cap. 4, § 4.

(3) Tit. Liv., lib. vii, 2. Il n'est plus resté dès lors aux acteurs que la peine de réciter de leur propre voix les dialogues, *diverbia*.

(4) Voir sur les exodes : Munk, *De fabulis Atellanis*, pag. 17 et suiv. Là se trouvent résumés les systèmes qu'ont formulés Stieve et Schober sur cette matière. — Casaubon, ouvr. cit. — *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, tome 17.

sunt (1) ». Nous avons dit : « elles se confondirent » ; car c'est ainsi que nous traduisons l'expression de *conserta* qui est d'ailleurs assez obscure. Selon quelques critiques, l'exode serait une pièce distincte de l'Atellane et qui aurait été représentée après celle-ci ; pour nous qui ne donnons qu'une seule interprétation au passage classique de Tite-Live, l'Atellane et l'Exode ne sont qu'une seule et même pièce (2) ; nous croyons à une sorte d'identité. Remarquez pourtant que nous ne voulons pas dire que la satire ait passé avec son canevas, œuvre de l'impromptu, dans l'Atellane qui en avait un autre ; opinion qui nous paraîtrait ressembler à une conclusion forcée et absurde. Nous prétendons seulement que les jeunes Romains ont débité dans l'Atellane les plaisanteries (*ridicula*) de l'ancienne satire nommée plus tard *Exode*. Une preuve de la fusion de ces deux pièces, c'est que nous trouvons chez les anciens le mot d'*exode* appliqué indifféremment à la Satire et à l'Atellane ; car c'est bien de celle-ci que Juvénal veut parler dans ce vers :

Tandemque redit ad pulpita notum
Exodium (3). . . . . .

« Et c'est encore l'éternel *Exode* qui revient à l'avant-scène..... »

De plus, Suétone fait souvent usage des deux mots en les mettant en rapport et c'est ainsi qu'il dit : « undè nota in *atellanico exodio* proximis ludis, etc. (4). » D'après un ancien Scho-

(1) Tit. Liv., lib. VII, 2. Il importe à notre thèse de faire ici mention d'une autre manière de lire le même passage : « *undè exorta*, quæ *exodia* postea appellata *conservataque* fabellis potissimum Atellanis sunt ». Voir Baehr, *Hist. de la littér. romaine*, 3me édit. tom. 1, pag. 108 (§ 35, note 5), et l'article *exodium* du même auteur dans l'*Encyclopédie* de Ersch et Gruber (1re section, vol. 39).

(2) L'argument spécieux que Mr Meyer tire du mot *potissimùm* ne suffit pas pour convaincre que l'exode ait pu s'intercaler dans d'autres pièces que dans les Atellanes. (*Études*, page 15.)

(3) Juv., *Sat. III*, 177. Cfr. *Sat. VI*, 71. Exodium Atellanæ.

(4) Suet. *Tiber.* 45. *Domit.* 10.

liaste de Juvénal, l'exode était représentée après une tragédie pour distraire, par la gaieté, les spectateurs émus de la catastrophe et pour sécher leurs larmes (1). Comment donc supposer qu'elle ait été jouée après une atellane? ç'eut été bons mots après bons mots, facéties après facéties, car je ne sache pas que la comédie osque ait jamais été larmoyante, et que ses personnages aient eu d'autres infortunes que de celles qui font rire aux éclats.

DES ATELLANES.

Nous avons établi, que la Satire était composée d'éléments étrangers et que Rome avait dû à l'Etrurie l'idée des spectacles, l'exemple des jeux scéniques; maintenant se présente à notre étude une importation tout-à-fait étrangère, les Atellanes qui de la Campanie sont venues à Rome et se sont nationalisées en cette ville. Dans ce sujet nous aurons d'abord à signaler les causes de l'introduction et du succès de l'Atellane à Rome, son caractère original et la différence qu'elle offre avec le drame satyrique et les mimes romains; après l'avoir suivie ensuite dans les phases qu'elle a parcourues, nous rechercherons quelle langue elle a dû parler au théâtre et nous l'étudierons dans les personnages immuables dont elle s'est servie : un coup d'œil jeté sur les personnages des théâtres populaires de l'Italie moderne nous fera reconnaître, en terminant notre travail, la perpétuité des types comiques de l'Atellane.

D'abord que sont les Atellanes? Bien qu'elles aient subi de nombreux et d'importants changements après leur introduction à

(1) Juv., *Sat. III, ỳ.* 175. *Vetus Schol.* : « Exodiarius apud veteres in fine ludorum intrabat, quod ridiculus foret; ut quidquid lacrymarum atque tristitiæ coegissent ex tragicis affectibus hujus spectaculi risus detergeret. » Voir sur cette scholie les notes de l'édition de Juvénal par Heinrich, tome 1er, page 356. (Bonn, 1839)

Rome, nous pouvons dire cependant que ce sont des drames gais et grossiers, ridiculisant à l'aide de types immuables et dans un langage le plus souvent licencieux les travers des hommes et leurs défauts physiques et moraux. Amuser les spectateurs par des niaiseries et des trivialités assaisonnées de temps en temps de bons mots et de fines railleries, les faire rire aux éclats par des poses burlesques et des charges grotesques, voilà ordinairement le but des Atellanes que je comparerais volontiers aux pièces à canevas des théâtres italiens. Les Atellanes, *Fabulæ atellanæ* (1), ont reçu leur nom d'Atella (2), ville des Osques en Campanie où elles étaient en honneur et d'où elles passèrent à Rome. Les Osques étaient célèbres chez les anciens à cause de leurs scurrilités et de leur barbarie : niais et querelleurs comme Messius Cicerrus (3), ils sont tournés en ridicule sur la bizarrerie de leur figure et invités à danser le pas des Cyclopes sans avoir besoin de masques et de cothurnes; ignorants, on les compare à des rats assez barbares pour ronger les manuscrits de divins ouvrages, ou bien encore à une villageoise que reprend une femme puriste sur les défauts de sa conversation (4). Bouffons de leur naturel, les Osques avaient de plus des mœurs très-relâchées et très-impures, et c'est à tel point que leur nom aurait donné naissance au mot *obscène* qui du latin a passé dans nos langues (5). Aussi les Romains, tout en ap-

(1) Tit. Liv. lib. vii, 2. On disait aussi *Ludi Atellani* (Val. Max. lib. i, 4, § 4) *Oscum ludicrum*, (Tacit., *Ann.* lib. iv, 34) et *ludi osci* (Cicer. *ad fam.* lib. viii, ep. 1).

(2) Aujourd'hui Averse ou Santo-Arpino, dans la terre de Labour.

(3) Horat. *Sat. I*, 5, 52 suiv. Messi clarum genus osci.

(4) Juvénal. *Sat. III*, 207.

« Et divina opici rodebant carmina mures. »

Sat. VI. 454.

« Nec curanda viris opicæ castigat amicæ
Verba... »

(5) Festus voc. *oscè* : « a quo scilicet verbo *oscum* seu *opicum*, etiam verba elantia et elata appellantur *obscœna*, quia frequentissimus fuit usus Oscis libidinum spurcarum. »

plaudissant à leur art bouffon, les méprisaient-ils à cause de leur impudence et de leur grossièreté dissolue. Quand on connaît ce mépris des Romains pour les Osques et la résistance qu'ils ont toujours opposée d'ailleurs à toute importation étrangère, on est étonné au premier abord qu'ils aient voulu emprunter les Atellanes à ce peuple de province. Mais si l'on examine de plus près les motifs, on découvre bientôt qu'il leur était impossible de ne pas adopter ce genre de spectacle dès qu'ils en auraient pris connaissance : d'abord la jeunesse romaine ne pouvait condamner tout-à-coup à l'inaction son esprit pointilleux et badin; elle avait trouvé autrefois quelque jouissance dans la satire où elle pouvait donner libre cours à ses badinages; mais les histrions gagés l'avaient supplantée et s'étaient emparés du débit théâtral comme d'un métier. Maintenant il arrive qu'on a découvert l'Atellane en Campanie : la jeunesse romaine, la voyant conforme à ses goûts, n'a rien de plus pressé que de l'introduire à Rome.

Un autre motif du succès de l'Atellane, ce fut la nature même des personnages dont elle se servait; les lois proscrivaient de la scène les personnalités, les injures, et défendaient de tracer des portraits; les peines sévères dont elle menaçait tout délinquant avaient effrayé les histrions, les acteurs de profession. Ce qu'il y avait de mieux à faire alors était sans doute de s'élancer dans le champ de l'idéal; mais comment y parvenir? c'est alors que l'Atellane se présenta avec ses masques fictifs, avec ses types de convention derrière lesquels on pouvait parler sans blesser personne, et à l'instant elle reçut droit de cité à Rome.

Une fois installée dans cette ville, l'Atellane y obtint de grands succès. Ce fut surtout à l'époque de Livius Andronicus que le public romain lui donna toute sa faveur et l'adopta comme une fille légitime. Le drame avait été perfectionné et avait apparu sur la scène avec toute la régularité et la marche savante des pièces d'Euripide; la Satire, œuvre du hasard, sans lien et sans plan,

était tombée; cependant les sentiments nobles et tendres des héros, la peinture des passions ne pouvaient plaire longtemps à la masse des spectateurs romains (1), qui manquait de cette sensibilité artistique que possédait à un si haut degré le public grec; il lui fallait autre chose que des tragédies et des comédies sérieuses. Une réaction eut lieu contre les innovations de Livius, et ce fut en faveur de l'Atellane qui dès lors fut regardée non plus comme campanienne, mais comme romaine. Son existence à Rome fut longue et, bien des années après son installation, elle jouissait encore d'une très-grande clientèle : « La comédie nationale, dit Fréderic de Schlégel, ce que dans la langue osque on appelait les Atellanes ne fut plus qu'une espèce d'amusement et de passe-temps pour les nobles romains qui, au milieu des raffinements d'une civilisation étrangère, trouvaient encore du plaisir dans les souvenirs de l'ancienne nationalité et l'antique gaieté italiques; de même que, de nos jours, malgré le haut degré de culture auquel l'esprit humain est parvenu, il s'est toujours conservé dans les masses une prédilection toute particulière pour les chansons et pour les comédies populaires » (2).

Une grande obscurité règne sur l'époque de l'introduction des Atellanes à Rome. Mr Magnin, à l'aide d'une conjecture très-vraisemblable qu'autorisent plusieurs considérations (3), a cru la préciser en la fixant à l'an 540 de Rome : en tout cas ce serait dans la première moitié du VIme siècle, après l'introduction des jeux scéniques et pendant que l'on représentait les essais de Livius Andro-

---

(1) Horat. *Epistol.* lib. II, 1. v. 185 et seq.

..... Media inter carmina poscunt
aut ursum aut pugiles.....
..... Jam migravit ab aure voluptas
omnis....

(2) *Hist. de la littérature ancienne et moderne*, traduction de W. Duckett. tom. 1er, p. 93, (éd. de Louvain, 1829).

(3) *Orig. du théâtre mod.* page 309 et suiv.

nicus, que les Atellanes auraient eu à Rome leurs premières représentations. Le même auteur appuyé sur trois indices remarquables, ajoute que Nævius pourrait bien avoir été l'un des introducteurs du nouveau genre. « 1° Nævius, dit-il, était originaire de la Campanie, berceau des Atellanes. 2° Ce poëte composa d'autres pièces tirées soit des événements contemporains, soit des annales de Rome. 3° Enfin, on cite de lui une comédie masquée (*personata*) à une époque où il est douteux que les comédiens et les tragédiens eussent adopté à Rome l'usage des masques (1) ». Cette conjecture, quoique fondée sur trois raisons spécieuses, ne nous paraît pas cependant atteindre un bien haut degré de vraisemblance ; car nous ne pouvons nous expliquer comment Nævius, si fier de la pureté de son style, eût voulu s'essayer dans un genre qui s'improvisait alors dans le patois des Osques.

Quoiqu'il en soit, les Atellanes pénétrèrent à Rome. Comme il n'y avait pas alors de théâtre permanent et construit en pierre (2), elles ont dû être jouées d'abord dans le cirque sur des tréteaux et en présence de spectateurs se tenant debout (3) ou peut-être assis sur de petits coussins remplis de roseaux (4). La jeunesse romaine ne souffrit pas qu'elles fussent, comme s'exprime Tite-Live, souillées et profanées par les histrions (5) ; elle se réserva à elle seule le droit de les représenter, et ce genre de spectacle lui appartint longtemps comme un privilége incontesté, comme un patrimoine inaliénable. Tandis que personne ne pouvait monter sur la scène sans être frappé de dégradation,

(1) Ouvr. cité, pag. 311.

(2) Bæhr, *Manuel de l'histoire de la littérature romaine;* traduit par Mr J. Roulez, § 17, pag. 39. Louvain, 1838. « Le premier théâtre permanent, à proprement parler, et construit en pierres, que Rome ait possédé, ne fut érigé que vers l'an 700 de la fondation de la ville. »

(3) Cicero. *De amicitiâ.* 7. « Stabant in re fictâ ».

(4) Mart. lib. xiv, epig. 160.

(5) Lib. vii, cap. 2. « nec ab histrionibus pollui passa est ».

des fils de famille jouaient les Atellanes sans rien perdre dans l'opinion publique. Ces acteurs avaient le privilége de ne pas encourir une dégradation qui les fît déchoir de leur tribu (1) et de n'être pas exclus du service des légions (2). Un histrion était obligé de se démasquer sur la scène si une pose mal étudiée ou une déclamation vicieuse lui avait attiré l'improbation des spectateurs; l'acteur d'Atellanes au contraire échappait à ce genre de confusion par la prérogative qu'il avait de ne point ôter son masque (3). Sa dignité d'homme libre était sauvegardée jusque dans des rôles comiques qui eussent porté malheur à d'autres.

Les Atellanes furent écrites en vers comme nous le montrent les fragments qui nous restent : l'iambe avec force brèves (4), et le tétramètre catalectique (5) qui s'accommode si bien aux gestes risibles paraissent avoir été ses mètres favoris. Elles furent des pièces d'intrigue et non pas de caractère, comme le croit M. Meyer (6); car, si ses personnages sont invariables, ils sont pourtant empreints d'un cachet de fantaisie tout individuel. Rarement elles ont peint les vices généraux, les travers et les ridicules de la nature humaine et de la société : ce sont

---

(1) Id. ibid. « Nec tribu moveri etc. »

(2) Val. Max. lib. II. cap. 4, § 4.

(3) Fest. voc. *personata* — On déposait le masque quand on était sifflé ou qu'on ne plaisait pas. Macrobe parlant de l'histrion Pylade dit : « Cùm in Herculem furentem prodiisset et nonnullis incessum histrioni convenientem non servare videretur, depositâ personâ ridentes increpuit : μώροι, μαινόμενον ὀρχούμεθα. »

(4) Mar. Victorin. *De iamb. metr.* II. « Gaudent autem trisyllabo pede et maximè tribracho, exemplo hujus :

Musæ Jovem laudate et agiles date choros. »

(5) Mar. Vict. *De iamb. metr.* « Tetrametrum catal. Atellanarum scriptore appetiverunt; est enim jocosis motibus emollitum gestibusque agentium satis accomodatum, quale illud :

Trahunt que magnis navitæ clamoribus carinas.

(6) Meyer, ouv. cité, page 22.

la plupart de petites comédies mettant en relief des traits de mœurs populaires, dans un langage très-peu relevé et à l'aide d'une intrigue d'une complication amusante telle que l'indique l'expression de *tricæ Atellanæ* (1), qui est devenue proverbiale chez les anciens. On y trouve employées à satiété toutes les figures qui peuvent donner de l'aliment au rire : les métaphores triviales, les périphrases ridicules, les jeux de mots et les amphibologies risibles (2) se pressent dans la bouche des acteurs et se prêtent un mutuel appui pour chasser la mélancolie ou la tristesse des spectateurs ; parfois aussi au milieu des plus grossières bouffonneries éclatent des saillies fines et des traits d'esprit revêtus de cette *vis comica* qu'on admire dans Plaute.

L'analogie que les Atellanes présentent avec le drame satyrique grec les a fait comparer souvent à celui-ci : comme l'a fait Diomède (3), sans prétendre toutefois qu'elles en fussent une copie. Il y a des points de ressemblance, il est vrai, entre ces deux genres, mais remarquons qu'ils se trouvent dans le matériel des pièces plutôt que dans leur travail *intime*, de sorte qu'on en doit attribuer la cause au hasard et non à l'imitation. L'Atellane était pour les Romains ce qu'était pour les Grecs le drame satyrique : tous deux, ils étaient représentés après des tragédies pour calmer par le rire et la gaieté les émotions des spectateurs et sécher les larmes qu'avait fait couler le spectacle de grandes infortunes; de part et d'autre

---

(1) Nonius voc. *tricæ* : « putas eos non citiùs *tricas Atellanas* quam id extricaturos. » Arnob. *Adv. Gentes* : « Jamdudùm me fateor hesitare, circumhiscere... *tricas*, quemadmodum dicitur, conduplicare *Atellanas*. »

(2) Quint. *Inst. orat.* vi, 4. « Imprimis autem ex *amphiboliâ*, neque illa obscura quæ more Atellanæ, captent nec qualia vulgò jactantur. »

(3) Diomed., III, p. 487 : « Tertia species est fabularum latinarum quæ à civitate Oscorum Atellâ, in quâ primùm cœptæ, Atellanæ dictæ sunt argumentis dictisque jocularibus similes satyricis fabulis græcis ». Mais il a dit ailleurs : « Latinis Atellana a græcâ satyrica differt quod in satyrica ferè satyrorum personæ inducuntur..... in Atellana oscæ personæ, ut Maccus.

il y avait des personnages immuables, des types de convention, ici Maccus, Bucco, Pappus et Dorsennus, là Silène et les Satyres; cependant ceux-ci ne composaient que les chœurs. Il y a encore ressemblance dans leur peu d'étendue et dans leur appareil scénique se composant d'un paysage, décor habituel du drame satyrique; l'Atellane dans sa première phase a dû se jouer aussi au milieu d'arbres, de grottes et de montagnes. Tout cela sans doute peut constituer une espèce de parenté, mais non assurément une véritable filiation. Les Satyres vivant dans les bois ou sur les montagnes se présentent sur la scène avec un air agreste et quelque peu sauvage; Maccus et ses frères campaniens vivent au moins dans des hameaux et, par leurs travers de villageois, ils prêtent à la comédie. L'Atellane proscrivait les rois et les héros (1), tandis que le drame satyrique admettait tous les personnages d'une véritable tragédie dont il reproduisait au reste l'action, en la parodiant.

Les Mimes romains diffèrent des Atellanes aussi bien que le drame satyrique grec. Les premiers terminaient aussi le spectacle pour dissiper les impressions trop vives de terreur ou de tristesse; mais ils étaient improvisés ordinairement par un seul acteur qui était ou un affranchi ou un esclave, tandis que les secondes étaient jouées par plusieurs acteurs qui étaient des personnes libres. Les costumes et les masques étaient toujours les mêmes dans les jeux osques, tandis que de l'autre côté on les changeait suivant le sujet : les mimes se jouaient même quelquefois sans masques. Si la licence et l'obscénité étaient le cachet de ces deux genres, les mimes étaient cependant plus dévergondés puisqu'ils ajoutaient aux paroles des gestes lascifs et des poses indécentes (2)

(1) L'*Agamemnon suppositus* et le *Marsyas* de Pomponius ne sont pas des Atellanes, mais des fables Rhintonniennes : il faut en dire autant de l'*Andromache* et des *Phœnissæ* de Novius.

(2) Diomède définit ainsi le mime : « Mimus est sermonis cujuslibet motus sine reverentiâ factorum et dictorum turpium cum lasciviâ imitatio. »

Phases diverses de l'histoire des Atellanes.

Nous avons dit que l'Atellane avait subi de nombreux et d'importants changements après son introduction à Rome. Il y a en effet dans l'histoire de ce genre trois périodes distinctes pendant lesquelles elle se transforme, s'amplifie et élargit la sphère de son action; ce sont les phases qu'elle a parcourues qui vont être maintenant le sujet de notre étude.

La première période comprend les temps écoulés depuis son introduction à Rome jusqu'au moment où elle eut des écrivains (540-664 de Rome). L'antiquité ne nous a laissé aucun renseignement sur l'origine des Atellanes ni sur ses développements successifs en Campanie ; mais on présume qu'elles y ont été d'une pétulance et d'une effronterie audacieuses. Quoiqu'il en soit, elles furent tempérées à Rome par la *sévérité italique* (1) ; les jeunes Romains, qui s'en étaient emparés, dépouillèrent l'Atellane de ce qu'elle avait de trop libre et de trop grossier. Dans cette période ses tableaux furent champêtres ainsi que ses mœurs : elle parodiait les paysans osques, tournait en ridicule leur genre de vie et faisait rire de leurs travers. Elle fut gaieuse sous les masques de ses personnages affublés du costume campanien, sans aller toutefois au delà de l'idéal, sans débiter ni personnalités ni injures; des lois fort sévères étaient là d'ailleurs pour la châtier, si elle eût fait mal. Il lui arrivait bien de temps en temps de blesser des oreilles pudiques par ses bons mots et ses plaisanteries; mais le public romain lui faisait facilement grâce de cela. Que dire du reste ? elle était l'idole du peuple : chaque jour les patriciens et les plé-

(1) Val. Max., II, 4. « Atellani ludi ab Oscis acciti sunt, quod genus delectationis *italicâ severitate* temperatum. »

béiens accouraient en foule à ses représentations, et certes, ils n'auraient pas voulu réprimander leur *enfant gâté* pour quelques niches qu'il leur faisait. Mais avec l'âge l'Atellane passe de l'espièglerie à la méchanceté : elle se laisse entraîner à une licence effrénée et lance les personnalités les plus mordantes.

Nous entrons maintenant dans la seconde période de l'Atellane qui s'étend depuis le moment où elle eût des écrivains jusqu'à sa première chûte (664-708 de Rome). Désormais, ce n'est plus au village qu'elle va chercher ses sujets; elle a déjà trop vécu, lui semble-t-il, de son burlesque idéal; elle en est fatiguée et le laisse. Mais le soir, dans la ville, à l'angle des rues et à la lueur des flambeaux, elle épie les aventures des citoyens pour venir le lendemain en dérouler le tableau devant le public; le matin, elle écoute les commérages du quartier pour s'en faire l'écho sur la scène. Malheur à celui qu'elle veut frapper; car elle ne se contente pas d'une allusion que pourrait seul saisir celui qui en est le sujet : elle fait son portrait, et puis, comme elle craint de n'avoir pas calqué assez bien l'original, elle signale son nom (1), le couvre du ridicule et l'immole à la risée des spectateurs. Rarement elle s'occupe des vices généraux (2); elle préfère peindre les travers des bourgeois (3) et des artisans (4), exposer à la connaissance du public les professions décriées (5) et les épisodes graveleux de la rue des Toscans. Si elle avait pu au moins s'arrêter à prendre la silhouette du

---

(1) Pomp. *Bucco auctoratus,* apud Charis. voc. *ebria* masc :

Neque ego *Memmius*.
neque *Cassius*, neque sum Mimatius *Ebria*.

(2) Pomponius s'est occupé de vices généraux dans le *Petitor*, etc. et Novius dans son *Malevolus*.

(3) *Philosophia*, pièce qui faisait allusion aux prétentions de certains bourgeois à la philosophie.

(4) *Pullones, Pictores, Aruspex, Ædituus, Medicus, Pistor*, etc.

(5) L'*Hœtera* de Novius, le *Leno*, le *Prostibulum*, la *Munda*, les *Aleones* de Pomponius.

passant ridicule, à vivre dans les rues et les carrefours, sans toucher aux institutions et aux principes, sans pénétrer dans le sanctuaire de la famille; mais elle était sur une pente rapide de débauche sur laquelle elle ne put s'arrêter. Le dieu Lare fut arraché au foyer domestique et parodié sur le théâtre (1); le Destin même, si vénéré des anciens, n'échappa point à la caricature (2). Sous le titre de *Nuptiæ,* elle a dû présenter un tableau d'intérieur tout-à-fais grivois et piquant et où n'auront pas manqué les vers fescennins, les noix répandues et la visite du gynécée. Que de traits à décocher sur les vingt robes de la mariée et sur le chant du coq, présage de son infidélité future! Et ne croyez qu'elle évite les endroits scabreux d'un sujet, elle les paraphrase au contraire avec complaisance en les étalant d'un bout à l'autre, sans oublier pourtant de semer au milieu de ses obscénités des leçons de morale et de donner des règles de conduite et des maximes de sagesse (3); tant il est vrai que les auteurs d'Atellanes comptaient sur l'assentiment du public pour faire de pareilles révélations et se seraient fait en même temps un crime *de ne pas ouvrir la boite,* comme dit Rabelais, *pour en tirer la drogue, de ne pas briser l'os pour en sucer la moëlle.* Ce qui paraîtra sans doute le plus extraordinaire, c'est que l'Atellane ait osé donner à la vie politique une place dans ses tableaux (4). Comment expliquer cette hardiesse? Nous dirons avec M. Patin (5) : « Par un progrès de la puissance » démocratique, amie des licences comiques et s'en faisant un

---

(1) Le *Lar familiaris* de Pomponius où l'on trouve la dérision d'un serment solennel : « oro te, Basse, per lactes tuas. »

(2) Cicero. *de Divin.* lib. II, cap. 10. « Totum omninò fatum etiam Atellanio versu jure mihi irrisum esse videtur ».

(3) Pomp. *Asina,* apud Non. voc. *auscultare.*

« atque auscultare disce, si nescis loqui. »

(4) Le *Pappus præteritus* de Pomponius.

(5) *Journal des Savants,* Septembre 1848.

» instrument de vengeance et d'attaque contre les hautes classes » de la société, par la condition libre des acteurs primitifs de » l'Atellane, plus inviolables que les comédiens de profession, » à qui on était en droit de permettre davantage ; par l'humilité » même du genre qui pouvait faire regarder ses saillies comme » sans conséquence; par le caractère détourné des censures qui » ne portaient en apparence que sur les ridicules politiques des » petites villes, de la province, de sorte que Rome pouvait se » croire fort désintéressée dans l'affaire et que, si elle se fût » fâchée, l'Atellane eût pu dire, jouant la bonhomie, comme notre » Chrysale :

« C'est à vous que je parle, ma sœur »

Oui, jusqu'à présent, l'Atellane n'attaque pas les pouvoirs dans Rome même, elle n'ose aller ni au Forum ni dans le Sénat; mais en satirisant les ridicules des magistrats dans les municipes, elle essaie ses forces pour pénétrer plus tard dans le palais des Empereurs. Au milieu des licences et des hardiesses que nous venons de relever, elle rapportait de temps en temps au théâtre des caricatures prises aux champs (1), naïves réminiscences de sa jeunesse. Malheureusement pour elle, ces anciennes peintures satiriques par idéal revinrent trop rarement, et le public alarmé de sa censure trop personnelle finit par déserter entièrement son théâtre et demanda les mimes (2), à la place des Atellanes, pour calmer les impressions tristes de la tragédie. Cette substitution des mimes aux jeux osques nous montre clairement que ceux-ci ne tombèrent qu'en raison de leurs critiques personnelles et non pas de leur obscénité : on ne peut supposer que celle-ci ait été cause de leur

---

(1) Le *Rusticus*, la *Sarcularia*, la *Porcaria*, le *Verres ægrotus*, etc. de Pomponius; la *Gallinaria*, les *Vindemiatores* de Novius.

(2) Cicer. *ad Famil.* IX, 16 : « quum tu secundum OEnomaum Accii, non ut olim solebat, Atellanum, sed ut nunc fit, mimum introduxisti. »

défaveur quand on les voit remplacés par un genre qu'Ovide même regarde comme le plus dévergondé de tous. « Quel aurait été mon sort, dit-il (1), si j'avais composé des mimes pour ces représentations obscènes dont l'intrigue est toujours un amour criminel, et où l'on voit toujours un séducteur impudent et une épouse rusée qui se joue d'un mari trop crédule? A ce spectacle viennent pourtant la jeune fille, la mère de famille, le mari, les enfants; la majeure partie du sénat y assiste et là, non seulement l'oreille est souillée par des paroles incestueuses, mais encore la vue s'y familiarise avec le scandale. Une femme a-t-elle usé d'un nouvel artifice pour leurrer son époux, on l'applaudit; on lui décerne la palme avec enthousiasme. » M. Meyer pense que César pourrait bien avoir contribué à la défaveur des Atellanes : « Ennemi comme il l'était, dit-il (2), de toute insinuation indirecte et de toute critique personnelle, César dictateur dont le goût était une autorité et la volonté une loi, César qui, sur la scène, préférait les maximes générales de Syrus aux courageux reproches de Labérius, fut sans doute la cause du décri où, en 708, était tombée la farce de l'Atellane. » Cette conjecture nous paraît hasardée; car nous aimons à croire avec M. Patin (3), que les maîtres du monde n'ont jamais fait peser leur influence immédiate sur la destinée des genres de littérature; leur succès ou leur défaveur dépend ordinairement de leur nouveauté ou de leur épuisement, de l'accident qui leur donne pour interprète un poëte médiocre ou un homme de talent, enfin du goût changeant du public. La volonté de César n'a pu être un motif de la chute des Atellanes après qu'il avait montré un goût si indulgent envers Labérius. Qu'a dit ce chevalier en cheveux blancs quand, par un caprice cruel

(1) Ovid. *Trist.* lib. II, 497 et seq.
(2) Meyer, ouv. cité. pag. 36.
(3) *Journal des Savants,* Septembre 1848.

du dictateur, il dut monter sur la scène au milieu des bateleurs et jouer dans un mime?

> Porro, Quirites, libertatem perdimus.
> Necesse est multos timeat quem multi timent.

Certes, ces paroles étaient bien outrageantes pour César et, si les mimes ne sont pas tombés, pourquoi se serait-il montré plus difficile à l'égard des Atellanes dont nous ne sachons pas qu'il ait eu à se plaindre?

Nous voyons surtout fleurir pendant cette période deux auteurs d'Atellanes. Pomponius de Bologne, le père et l'inventeur de l'Atellane écrite, a fleuri vers 90 avant J.-C. (1); c'est le poëte le plus fécond en ce genre, en même temps que le plus célèbre. L'antiquité nous a laissé les titres de soixante-quatre de ses pièces; quelques fragments conservés nous montrent qu'il a su maintenir la vétusté et la rudesse du latin primitif. Avant lui l'Atellane était rude, grossière, l'œuvre du hasard; dans ses mains elle reçut un plan, une marche moins irrégulière, et sa sphère d'action, circonscrite aux hameaux, fut élargie et embrassa la peinture des mœurs de la ville. C'est sans doute à cause de cela que l'on a qualifié ses pièces d'invention nouvelle (2).

L'autre poëte est Novius qui écrivit après Pomponius: c'était un écrivain fort estimé (3). Les titres de ses pièces parvenus jusqu'à nous sont au nombre de quarante et un. Ses Atellanes, qui ont pour caractère distinctif l'indécence, ont été appelées *Atellanettes* (*Atellaniolæ*) à cause de leur peu d'étendue.

---

(1) Euseb. *Chronicon.* « Olymp. 173, ann. I : Lucius Pomponius Bononiensis clarus habetur. »

(2) Velleius. Pat. II, 9, 5. « Sanè non ignoremus cûdem ætate fuisse Pomponium, sensibus celebrem, verbis rudem et novitate inventi operis à se commendabilem. »

(3) Macrob. (*Saturn.*, I. 10) lui donne l'épithète de *probatissimus*. Scholiaste le croit antérieur à Pomponius.

Il eût été étonnant que l'empire ne vît pas une reprise d'Atellanes, puisque tout ce qu'il y a d'odieux et d'immoral fut goûté dans ce Capharnaüm de la société romaine. Les jeux osques tombés naguère à cause de leur licence devaient être nécessairement recherchés et rapportés au théâtre. Ils y reparurent en effet en revêtant un caractère plus franc et plus avoué d'effronterie et de cynisme; aimant mieux l'*estre* au *parestre*, comme notre d'Aubigné, ils peignirent avec une crudité hideuse d'expressions les tableaux les plus voluptueux et les plus obscènes. Leur type original se démonétisa de plus en plus par l'adoption de chœurs et de couplets populaires (1), que les acteurs d'Atellanes chantèrent pour se rendre agréables aux spectateurs. Des phrases grecques même se glissèrent au milieu de leur latin vulgaire (2); mais ceci ne doit pas nous étonner, ce ne sont que des traces de la culture étendue dont jouissait alors à Rome la littérature d'Athènes. Aux acteurs libres succédèrent aussi les histrions (3), qui étaient des affranchis ou des esclaves que leurs maîtres faisaient instruire dans les arts du théâtre pour tirer profit de leurs talents (4). Malgré la perte de ce privilége, et quoique en présence du despotisme impérial, l'Atellane ose divulguer les vices et les mœurs des Césars; elle pénètre dans leur palais et livre sur la scène ces maîtres du monde à la risée et à la réprobation des spectateurs. Tibère avait fait accuser d'adultère Mallonia, noble dame romaine, parce qu'elle n'avait pas voulu répondre à ses infamies : cette femme s'étant tuée elle même en reprochant à l'empereur son impureté, une Atellane rappela cette aventure

(1) Suet. *Galba*, 13 « si quidem Atellanis notissimum canticum exorsis, *venit, io, simus à villâ*, etc.... »

(2) Suet. *Nero*, 39 « ὑγίαινε πάτερ, ὑγίαινε μῆτερ. »

(3) Suet. *Nero*. ib. « Datus Atellanarum *histrio*, etc. »

(4) Cicer. *pro Roscio comœdo*, 10. *Ad Atticum*, iv. 15.

quelques jours après, et on appliqua généralement à Tibère ce qu'elle avait fait entendre de l'animal qu'elle nommait : *Hircum vetulum* (1). Néron avait empoisonné Claude son père et fait noyer sa mère Agrippine ; une Atellane rappela le double forfait par ces paroles d'une amère ironie : *adieu, mon père, adieu, ma mère*, et l'histrion Datus en les chantant représentait par ses gestes une personne qui boit et une autre qui se débat dans l'eau et se noie (2). C'est une Atellane qui annonce à Galba dès son arrivée à Rome son impopularité par ce chant connu : *venit, io, simus à villâ*, chant que les spectateurs répétèrent et continuèrent d'une voix unanime (3). Un acteur d'Atellanes avait été brûlé dans l'amphithéâtre, par ordre de Caligula, pour un vers méchant (4) ; plus tard, Domitien fit mourir le fils d'Helvidius pour avoir, dans une Exode, fait allusion à son divorce par les personnages de Pâris et d'OEnone (5).

Nous ne connaissons qu'un seul auteur d'Atellanes pendant la période de l'empire ; c'est Caïus Memmius ou Mummius qui fit goûter ce genre de spectacle en le rajeunissant (6). Il a vécu sous les premiers empereurs, peut-être sous Auguste ; nous n'avons de lui que le titre d'une seule pièce et trois fragments.

Tel fut le caractère de l'Atellane pendant ses trois âges. L'époque de sa dernière chute est incertaine. Son dernier succès a été

---

(1) Sueton. *Tiber.* 45.

(2) Suet. *Nero*, 39. Le même histrion attaqua en cette occasion le corps du Sénat vers lequel il se tourna en disant : « Orcus vobis ducit pedes ».

(3) Suet. *Galba*, 13. « Quarè adventus ejus gratus non fuit, idque proximo spectaculo apparuit. Siquidem Atellanis notissimum canticum exorsis, *venit, simus à villâ*, cuncti spectatores. .... reliquam partem retulerunt. »

(4) Suet. *Caligula*, 27.

(5) Suet. *Domit.* 10. « Occidit et Helvidium filium, quod quasi scenico Exodio sub personâ Paridis et OEnones divortium suum cum uxore tractasset. »

(6) Macrob., *Saturn.* I, 10. — « Caius Memmius quoque qui post Novium Pomponium diù jacentem artem Atellanarum suscitavit. »

sans doute un succès de cabinet : Marc-Aurèle fit des extraits des Atellanettes de Novius, et il est à présumer que quelques esprits d'élite auront recherché dans les jeux osques ce parfum de simplicité et cette naïve gaieté qu'ils ne trouvaient plus dans la littérature froide et guindée de leur époque.

Langue des Atellanes.

Nous arrivons maintenant à la question la plus controversée et la plus difficile à résoudre de toutes celles qui ont rapport aux Atellanes; il s'agit de déterminer la langue dans laquelle ces pièces ont été jouées. Citons d'abord le texte de Strabon qui seul a tant compliqué le problème. Voici ce que dit ce géographe, contemporain de l'avénement d'Auguste à l'empire : « Ἴδιον δέ τι τοῖς Ὀσκοις καὶ τῷ τῶν Αὐσόνων ἔθνει συμβέβηκε· τῶν μὲν γὰρ Ὀσκων ἐκλελοιπότων, ἡ διάλεκτος μένει παρὰ τοῖς Ῥωμαίοις· ὥστε ποιήματα σκηνοβατεῖσθαι κατά τινα ἀγῶνα πάτριον καὶ μιμολογεῖσθαι (1)». — « Il est arrivé ceci de particulier aux Osques et à la nation des Ausones : après la destruction des Osques, leur dialecte subsiste chez les Romains à tel point que des poésies en cette langue sont mises sur la scène et débitées dans certain spectacle *national* (c'est-à-dire, d'origine italique, et non pas grecque) ». Strabon prétend que le patois osque a été employé à Rome par les Atellanes, et son témoignage est encore confirmé par un vers du comique Titinius où il est dit en parlant des acteurs (2) :

Qui oscè et volscè fabulantur, nam latinè nesciunt.

En isolant ces arguments, on pourrait être tenté de conclure

---

(1) Strabo. *Geograph.* lib. v, 6. Voir l'interprétation de Munk, p. 52.

(2) Festus voc. *oscum* : « Titinius in Quinto : qui oscè, etc....

avec Niebuhr (1) et G. de Schlegel (2), que l'Osque a été invariablement la langue des Atellanes; mais il n'en est pas de même, quand on jette un coup-d'œil sur les fragments qui nous restent et dans lesquels on ne trouve aucune phrase écrite en cette langue. Alors on est tenté d'expliquer, comme Munk (3), le mot *osque* dans le sens de barbare, de grossier ou d'obscène, et de réclamer avec lui le latin vulgaire comme la seule langue des Atellanes. Ainsi nous voilà en présence de deux systèmes contraires, formulés par des hommes d'un mérite reconnu et appuyés par des preuves plus ou moins solides. Lequel des deux adopterons-nous? Il nous a paru que, faute de pouvoir adhérer à l'un ou à l'autre, mieux valait adopter une opinion intermédiaire qui consistât à distinguer la langue des Atellanes *improvisées* de celle des Atellanes *écrites*. Quant à la langue de ces dernières, il n'y a pas de doute que ce ne soit la *lingua rustica*, le latin parlé par la plèbe de Rome (4); nous en avons des preuves irréfragables dans les fragments où nous trouvons un latin plus rude que celui de la haute littérature et non moins riche que l'osque en expressions familières et triviales.

Avant de préciser la nature de la langue des Atellanes improvisées, constatons d'abord que l'osque a pu être compris par les Romains. L'affinité de ce dialecte avec le latin vulgaire a été reconnue par les travaux de la linguistique moderne. « L'osque, dit Niebuhr (5), n'est point, comme l'étrusque, un mystère impénétrable; s'il nous restait un seul livre écrit en cette langue, il ne nous faudrait pour la déchiffrer d'autre secours qu'elle-même.

(1) *Histoire romaine*, traduct. de Golbéry, 1. p. 64.

(2) *Leçons sur l'art dramatique*, t. II. (p. 7 de l'édit. allem.)

(3) Munk, *De fabulis Atellanis*; p. 56.

(4) Quelques mots piquants en osque ont pu se mêler au latin, mais en petit nombre qu'il est presque inutile d'en faire mention.

(5) *Hist. rom.* tom. 1er p. 64. Cfr. ib. p. 97 suiv.

Parmi les inscriptions dont j'ai parlé, il en est quelques-unes qu'on peut expliquer mot à mot et d'autres dont on peut ressaisir au moins une partie avec une certitude absolue. On y reconnaît ceux des éléments de la langue latine qui sont étrangers au grec et cela, sous des formes qui dans le latin ont perdu des syllabes ou des terminaisons, ainsi que cela arrive aux langues quand elles se mêlent à d'autres et qu'elles vieillissent. On y voit comme usitées des formes et des flexions qui, dans le latin, n'apparaissent que rarement ou comme exception. Puisque nous pouvons nous faire une idée de cette langue, il n'est pas du tout étonnant que les Romains aient parfaitement bien compris ses pièces de théâtre; il ne fallait pour cela qu'un peu d'habitude. » Tite-Live (1) nous dit qu'au siége de Véïes, les avant-postes romains et les sentinelles étrusques échangeaient des railleries entre eux : si donc les Romains pouvaient comprendre l'étrusque, langue d'une race étrangère, à plus forte raison ils ont dû comprendre l'osque, idiôme italique plein d'affinités avec le leur. Nous ajouterons que, suivant Varron, la langue sabine, qui devait être familière aux habitants du Latium, avait une partie de ses racines commune avec la langue osque (2). Ceci posé, je caractériserai la langue des Atellanes improvisées, en disant que ce fut un mélange, une *farciture* de phrases latines et de phrases osques, comme on disait de certaines productions du moyen-âge partagées entre plusieurs dialectes. Il est hors de doute que le contraste des langues et des patois a toujours été regardé comme très piquant dans les théâtres populaires : nos littératures européennes en fourniraient au besoin plus d'une preuve. Cicéron confirme une partie de mon assertion dans le pas-

(1) Tit-Liv. lib. v. 15.

(2) Varro, *de linguâ latinâ*, lib. vii. § 28 : « Sabina usque radices in oscam linguam egit. » Sur ces rapports des trois langues, voir J. Henop, *de linguâ sabinâ*, Altonæ, 1837, p. 22, seq. p. 43.

sage suivant de sa lettre à Marius (1) : « Je ne pense pas que vous » ayez à regretter les jeux grecs, ni les jeux osques, puisque vous » pouvez assister à ces derniers dans le sénat. » Ce qui est à la fois une mention des jeux scéniques en langue osque et une raillerie très-fine au sujet du jargon que parlaient les sénateurs campaniens. L'autre partie de mon assertion repose sur un passage de Tite-Live où il est dit que les anciens badinages des jeunes Romains passèrent dans l'Atellane (2); quand des patriciens jouèrent ces pièces, il était naturel que le fond en devînt purement latin. Ce seul fait indique comment l'usage des phrases osques se perdit de plus en plus même dans l'improvisation de l'Atellane.

Ainsi, en distinguant deux périodes dans la langue des Atellanes, nous tenons compte des preuves fournies par les deux systèmes contraires que nous avons mentionnés, et de plus nous avons l'avantage de concilier leur apparente contradiction. Si l'on nous objectait que le passage de Strabon n'a rapport qu'aux Atellanes écrites, puisque cet auteur est né l'an 60 avant J.-C., nous répondrions que les Atellanes improvisées se sont très-probablement maintenues à côté des Atellanes écrites jusqu'à l'époque de leur chute sous César : car on ne renverse pas tout d'un coup les anciennes coutumes; ce n'est qu'insensiblement qu'elles se perdent et se remplacent par d'autres (3).

---

(1) Cicer. *ad famil.* vii, ep. 1.

(2) Tit-Liv. vii, 2.

(3) Nous tâcherons de résoudre ici les objections que l'on a présentées pour nier l'affinité de l'osque avec le latin vulgaire. En soutenant l'affinité entre ces deux langues, nous ne prétendons pas que les Romains aient pu *parler* l'osque sans l'avoir étudié; mais nous voulons dire qu'ils ont pu le *comprendre*. En tenant compte de la différence qui existe entre parler et comprendre une langue, on résoud facilement les objections suivantes 1° « Ennius se vantait d'avoir trois cœurs parce qu'il parlait le latin, le grec et l'osque. » (Aul. Gell. *Noct. attic.* lib. xvii, cap. 17) — Cela ne prouve pas que les Romains ne comprenaient pas l'osque, mais seulement qu'il y avait peu qui le parlassent, de sorte qu'Ennius, qui était originaire de

Types invariables des Atellanes.

Il nous reste maintenant à examiner les types de convention, les masques invariables dont s'est servie l'Atellane; cet examen nous fournira encore une preuve de l'originalité dont ont fait preuve les Romains dans le genre qui nous occupe. Chez les Grecs, en donnant des masques aux acteurs de la comédie, on les confectionnait de manière à présenter les traits du citoyen que l'on voulait ridiculiser sur la scène : l'exécution en était confiée à des sculpteurs habiles, et les couleurs venaient en aide pour rendre la ressemblance plus frappante. Dans la haute comédie romaine les masques variaient aussi suivant l'âge et le sexe des personnages. Dans l'Atellane rien de cela n'a lieu : les personnages ont toujours les mêmes masques, quoique leurs rôles soient empreints d'un cachet de fantaisie tout individuel.

Il y a quatre types comiques qui doivent surtout attirer notre attention et dont nous pouvons juger d'après quelques monuments de l'art antique conservés dans les Musées d'Italie. C'est d'abord *Maccus* que l'on reconnaît de suite à son nez crochu, à ses oreilles dressées et à sa tête énorme et chauve qui est ensevelie entre deux

---

Campanie, a pu se faire un titre de gloire de le parler. 2° Tite-Live (lib. x. ch. 20) dit en parlant d'un consul romain : « Aliquantò ad castra accessit gnarosque oscæ linguæ, exploratum quid agatur, mittit. » On traduit *gnaros oscæ linguæ* par : comprenant la langue osque. Si c'était là le sens véritable, cela prouverait sans doute que les Romains ne comprenaient pas cette langue, mais nous croyons pouvoir traduire ainsi les mots latins : « capables de parler, *parlant* la langue osque ». En effet, si les espions sont envoyés par le consul pour *voir* ce qui se fait dans le camp des ennemis (les Samnites), ils n'ont pas besoin de comprendre la langue osque; c'est donc pour interroger les habitants d'alentour sur leurs positions, et à cet effet nous comprenons qu'ils aient besoin de savoir *parler* la langue osque.

gibbosités majestueuses (1). Qu'il soit chaussé de sandales ou qu'il aille nu-pieds, il a toujours dans la marche tant de pesanteur et tant de maladresse que, s'il passe à une porte, il se brise infailliblement la tête et s'écorche les doigts (2). Un court manteau recouvre ordinairement ses épaules ; on le voit quelquefois cependant avec une longue pelisse dans laquelle il enveloppe ses bras qu'il croise fièrement sur sa poitrine. Il est niais, balourd, stupide, et tout le monde le croit tel, excepté lui-même qui se croit un homme d'importance; il a de plus des prétentions à être ce que nous dirions aujourd'hui un homme *comme il faut*. En quelque lieu, en quelque circonstance que vous le rencontriez, vous le voyez dupé par les uns, battu et bafoué par les autres. Je voudrais vous dire la position sociale qu'il a occupée, mais je crains de me tromper en peignant ce caméléon: cabaretier d'abord (3), je le trouve ensuite sur une terre étrangère en proie aux malheurs de l'exil (4); changeant ensuite de sexe, il se montre en jeune fille sur la scène (5), puis en soldat (6). Dans cette dernière carrière, on le voit bataillant sans relâche, non pas avec les ennemis de la patrie, mais avec ses compagnons de tente à qui il veut ravir le dîner (7), pour avoir double part et satisfaire

---

(1) Il y a dans le précieux recueil de Ficoroni (*dissert. de larvis scenicis et figuris comicis*, Romæ, 1754. tab. IX, 2, 3) deux figures représentant Maccus dans des costumes différents.

(2) Dans le *Maccus exul* de Novius on trouve ces deux vers :

Limen superum, quod mihi misero sæpè confregit caput,
Limen infernum autem, ubi ego omnes digitos confregi meos.

(3) *Maccus caupo*. (Novius).
(4) *Maccus exul* (Novius).
(5) *Maccus virgo* (Pomponius).
(6) *Maccus miles* (Pomponius).
(7) Ibid. ibid.

Cum contubernale ego pugnavi, quod meam
Cænam.....

sa gourmandise qui est un de ses péchés capitaux (1). — L'accessoire de Maccus, qui est *Manducus*, se présente sur la scène comme un croquemitaine ; il est doué d'une faim insatiable (2). Il avait un masque énorme, une bouche horriblement ouverte et des dents longues et pointues qui produisaient un bruit effrayant, quand l'acteur les appuyait les unes contre les autres (3). Comme l'aspect de sa grande figure béante et pâle épouvantait les enfants, les mères et les nourrices les menaçaient du Manducus, quand ils n'étaient pas dociles (4).

Le second personnage type est *Bucco* qui a les joues enflées ; c'est un grand babillard, et son masque le montre bien par la bouche qui est toujours ouverte (5). Il se donne un air de niais, mais c'est un malin qui sait utiliser à son profit son intempérance de langue et son flux de paroles. Il cajole le monde pour se faire inviter à dîner ; puis, quand il est à table, il débite mille nouvelles, mille plaisanteries ; les jeux de mots et les pointes sont la monnaie dont il paie l'invitation : en un mot, il est parasite.

Pappus (6) est un personnage originaire d'Atella comme Maccus

---

(1) *Maccus miles* (Pomponius).

Nam cibaria si vicem
Duorum solum me comesse condecet.

(2) Non. voc. *Manducus* : « Manducones qui et manduci dicti sunt et Mandones edaces. » — Lucilii *satirarum reliq.* « atque omnes mandones gulæ ». fr. 84, P. 91, ed. Gerlach, (Zurich, 1846).

(3) Plaut. *Rudens* act. II. 6. 51.

« Quid? si ad ludos me pro Manduco locem?
Quapropter? — quia pol clarè crepito dentibus. »

(4) Juven. *Sat.* III, 174.

Tandemque redit ad pulpita notum
Exodium, cum personæ pallentis hiatum
In gremio matris formidat rusticus infans.

(5) Ficoroni, tab. xxiv, 8. liii, 4. lvi, 1.

(6) Quelquefois *Cascus*. — Le nom de Pappus vient sans doute, comme le croit Schober, du surnom de πάππος que portait le vieux Silène dans le drame satyrique.

et Bucco : les Osques l'ont appelé dans leur langue *Casnar* (1), à cause de son grand âge; il s'appuie sur un bâton, sa tête est chauve et une longue barbe descend sur sa poitrine (2). C'est un vieillard ridicule, avare, passionné et ambitieux; il a l'air d'un bonhomme, mais c'est un rusé, un vieux routier qui a beaucoup de tours dans son sac et, s'il est trompé, ce qui lui arrive toujours, ce n'est que par des personnes bien habiles. Quelques traits de sa vie peindront mieux le personnage.

Un jour, il quitte son logis qui se trouve ordinairement dans quelque municipe de Rome, pour se rendre en cette ville où il doit toucher une somme d'argent. Cependant des coquins, qui ont eu vent de la chose, se mettent en embuscade et attendent notre vieillard pour le dépouiller. Pappus revenait chargé de cinquante mille as qu'il tenait cachés dans les plis de son manteau et qu'il soupesait avec une joie intérieure qui le faisait sourire; il cheminait occupé de son trésor, quand soudain il se trouve accosté par les brigands qui lui demandent ses écus. Pappus effrayé jure qu'il n'a pas un as sur lui : « J'avais bien, dit-il, cinquante mille as en allant à Rome; mais je les y ai placés à intérêts sûrs » (3). Les voleurs ne se laissent pas facilement persuader; aussi procèdent-ils à l'instant à la visite du vieillard auquel ils enlèvent sans façon les cinquante mille as. Pappus là-dessus regagne sa demeure, triste et irrité; il pleure, crie, dévoue les brigands aux Dieux infernaux va trouver les juges : la justice informe, il plaide et perd son procès. Si nous le considérons dans l'intérieur de sa maison, nous

(1) Les Osques disaient, selon Festus, *Casnar* pour senex.

(2) Ficoroni, tab. xiii, 2. xxviii, 1, 2, etc.

(3) Pomp. *Pictores*, ap. Non. v. *occupare*

« Quæ tuleram mecum millia decem
Victoriatum, græcâ mercede illico
Curavi ut occuparem. »

voyons trompé et trahi par sa femme (1); tout le monde se moque de lui jusqu'à l'ami de la maison qui reçoit en riant les tempêtes impuissantes de sa colère.

Pappus, quoique avare, est pourtant très-libéral à certaines époques, c'est-à-dire quelque temps avant les élections; il veut à toute force se faire nommer magistrat et pour cela, il invite une foule d'électeurs à dîner (2), car il se dit :

> Tout s'arrange en dînant dans le siècle où nous sommes,
> Et c'est par les dîners qu'on gouverne les hommes (3).

Son ambition étouffe alors son avarice. Quoique cassé par les années, il court par toute la ville pour mendier les suffrages; il viderait même son coffre-fort, s'il le fallait, pour que son nom sortît triomphant de l'urne. De tous côtés on lui fait des souhaits de réussite (4); il espère, il croit être déjà magistrat. Enfin le jour des élections arrive et il échoue. Quelle déception! Quelle tristesse! Pourtant ses prétendus amis viennent le consoler; telle est, disent-ils (5), la volonté du peuple, et Pappus ne le savait que trop pour son malheur.

Dorsennus ou *Dossennus*, le quatrième personnage, est un homme qui a l'épine dorsale très-bombée; tranchant du philosophe et exerçant la magie, il sait en outre tirer l'horoscope et

---

(1) Pomp. *Pappus agricola* ap. Non. v. *fervet :*

domus hæc fervet flagiti;

Ibid. ap. Non. *desubito* :

Volo scire exta, cur res urbanas tam desubito deseris.

(2) Novius. *Pappus præterit.* ap. Non. v. *capulum* (cercueil).

« dum istos invitabis suffragatores, pater,
Priùs in capulo, quàm in curuli sellâ suspendes nates ».

(3) Casimir Delavigne, les *Comédiens*, act. 1, sc. 9.

(4) Pomp. *Papp. præt.* ap. Non. v. *ominas.*

« Eveniat benè. — Ita sit et tibi benè sit, qui rectè ominas ».

(5) Pomp. *Papp. præterit.* ap. Non. v. *vagas.*

« Populi voluntas hæc est, et vulgo vagas ».

exploite sa science aux dépens des villageois crédules : il ne fait rien pour, rien et le son métallique des écus peut seul lui faire révéler l'avenir (1). Pappus est sa principale pratique; à l'approche des élections, il vient consulter notre devin pour connaître ses chances de réussite, et en autre temps, il a maintes fois besoin de sa science pour connaître ceux qui le trompent et le volent (2). Dorsennus s'est quelquefois élevé au rang de précepteur; semblable à Orbilius, le maître d'Horace, il est armé de la férule qu'il donne, à la place de la science, à ses disciples (3).

Tels sont les personnages types dont la présence revenait sans cesse dans l'Atellane. Quand on considère cette diversité de caractères, cette multitude d'épisodes et d'incidents qui ont dû se produire sur la scène dans les jeux osques, on n'est plus étonné alors de la grande faveur que le public romain leur a constamment donnée. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que l'Italie moderne ait conservé non seulement le même goût pour les spectacles comiques, tels qu'étaient les jeux osques, mais encore pour les mêmes personnages. Jusque dans les dernières années, il y avait à Rome pour le peuple un théâtre de Cassandrino où l'on représentait tous les soirs, avec des marionnettes, quelque diplomate ou quelque fonctionnaire public. L'Atellane se retrouve en Italie dans la *comedia dell'arte*, genre de spectacle tout-à-fait original et qui ne peut être comparé à aucune production des théâtres populaires des autres peuples; c'est un genre tout-à-fait italien

(1) Pomp. *Philosophia* ap. Non. v. *memore :*

« Non didici hariolari *gratiis* ».

(2) *Philos.* ap. Non. v. *memore* (de mémoire, par cœur) :

« Ergo, mi Dossenne, quùm istæc memore meministi, indica
Qui illud aurum abstulerit ».

(3) Pomp. *Macc. virg.* ap. Non. v. *verecunditer :*

« Præteriens vidit Dossennum in ludo verecunditer
Non docentem condiscipulum, verum scalpentem nates ».

qui n'est ni comédie, ni vaudeville, ni opéra bouffe, mais qui est une espèce de parade remplie de caprices, écrite avec esprit et mêlée de danses et de couplets. Les personnages types sont pour la plupart des réminiscences de ceux de l'Atellane; de part et d'autre même allure, mêmes rôles, même caractère : ce qu'il y a de changé, ce sont les noms et les costumes qui ont dû subir l'influence de la mode. Un coup-d'œil jeté sur les personnages des théâtres populaires napolitain et romain suffira pour nous faire reconnaître la perpétuité des types de l'Atellane. (1) Ne vous attendez pas à un procès-verbal de leurs aventures et de leurs prouesses : une partie d'entre elles nous est sévèrement interdite, d'ailleurs il suffit de quelques traits pour constater le fait.

S'il est un personnage qui ressemble à Maccus pour le caractère, c'est bien *Arlequin,* (Arlechino), qui a des prétentions à la malice comme l'habitant d'Atella, Arlequin qui se montre avec la même balourdise et la même maladresse que lui; car il est rare qu'on ne le voie point se heurtant d'une façon plaisante contre les murailles ou trébuchant contre les saillies du parquet. C'est un personnage capricieux qui se prête à tous les rôles et à tous les tours; il rit et pleure, se fâche et s'apaise dans la même minute; c'est un imbécile qui se croit mort, commande son cercueil et se propose d'assister à son enterrement; un niais qui, dans un moment de désespoir, veut se pendre jusqu'à ce que son chagrin soit passé; un stupide faiseur de pointes qui a toujours Brighella pour antagoniste, et pour victime Pantalone, vieux marchand de Venise. Dans les pièces renouvelées de l'ancien répertoire, on a doué Arlechino d'une grande agilité, et son rôle habituel est celui de valet (2). Il

(1) Voir sur le théâtre populaire en Italie les spirituels articles de P. Mercey. *Revue des deux mondes*, année 1840, tom. 1, 2, 3.

(2) Il paraît d'autres fois dans le rôle de voleur, dans celui d'astrologue et même de Grand-Mogol.

est gourmand, à tel point que, si son maître le charge de porter une cruche de vin à un ami, il ne manque jamais d'en boire la moitié; il se battrait volontiers aussi, comme Maccus, pour avoir un dîner.

Si Arlequin est un véritable portrait de Maccus pour les habitudes dramatiques, *Polichinelle*, du théâtre napolitain, en est un autre pour le physique. Nous le voyons en effet avec un nez crochu comme le bec d'un jeune poulet, ce qui lui a fait donner son nom moderne de *Pulcinella;* deux gibbosités enveloppent sa tête et, pour plus de ressemblance avec Maccus, il porte des sabots dans le genre des sandales grossières de celui-ci.

Bucco a trouvé un successeur digne de lui dans *Brighella*, le valet adroit et rusé, rompu au métier de fripon et d'intrigant, et toujours en lutte avec Arlequin qu'il trompe. L'insolent *Brighella* est dit, de même que son compère, originaire de Bergame.

Cassandre peut consoler les Italiens de la perte de Pappus : car c'est un vieillard avaricieux comme ce dernier, et qui est le point de mire de toutes les attaques. Il est en but à mille tracasseries, de la part de ses amis qui le trompent et lui soutirent des écus, de la part de sa femme qui fait des escapades comme l'Angélique de George Dandin. S'il a le malheur de se mettre en route, son voyage est alors une série de mésaventures plaisantes : l'âne qu'il monte le renverse; il perd sa bourse, se trouve attaqué par des brigands et revient chez lui tout contusionné et les habits en lambeaux.

Le Docteur de Bologne, *dottore Bolonese*, est sans contredit un fils de l'ancien Dorsennus : il a les mêmes prétentions à la science que son père, en même temps que le désir du gain. Il cite à tout propos des textes latins qu'il estropie et des traits de fable qu'il dénature, faisant présider les Parques à la toilette de Vénus mettant les Grâces dans le séjour de Pluton.

Nous terminerons maintenant notre travail par la citation d'

passage remarquable du savant critique G. de Schlégel sur la perpétuité des personnages osques en Italie. Il sera en même temps un brillant résumé de ce que nous avons dit jusqu'à présent sur le talent dramatique des anciens Romains. « Il est très-remarquable, dit-il (1), que les habitants d'Italie n'aient jamais eu de véritable talent dramatique, tandis qu'ils ont toujours réussi dans un genre de farces très-gaies, quoiqu'un peu vulgaires, où ils accompagnaient de gestes bouffons, des discours ou des chants improvisés : l'examen du théâtre régulier de l'Italie ancienne et moderne nous en prouvera la médiocrité. Quant aux succès des Italiens dans la pantomime, ils n'ont pas besoin de preuve pour les temps actuels, et nous ne pourrions chercher à retrouver dans le passé les mêmes traits caractéristiques, sans remonter aux Saturnales et sans nous écarter de notre objet.

«L'esprit qui domine dans les dialogues de Pasquin et de Marforio, c'est-à-dire, une raillerie populaire, tout à la fois vive et mordante sur les événements publics, cet esprit se montrait déjà du temps des empereurs qui certainement ne favorisaient pas de semblables libertés. Mais ce qui nous importe le plus ici, c'est l'idée qu'on peut retrouver dans les pantomimes et dans les fables Atellanes, le premier germe de la *comedia dell'arte*, parade jouée impromptu par des personnages masqués et où les divers dialogues populaires, pareillement employés pour exciter la gaieté, offraient un trait de ressemblance très-frappant avec les fables Atellanes. Arlequin et Polichinelle seraient sans doute bien étonnés d'apprendre qu'ils descendent en ligne droite des anciens Romains ou même des Osques, et cette souche glorieuse leur inspirerait sans doute une burlesque fierté; il est certain que l'on trouve sur les anciens vases grecs, parmi les masques grotesques, des costumes très

(1) *Leçons sur l'art et la littérature dramatique*, trad. tom. II. pag. 7-9 Paris 1816

semblables aux leurs, de grands pantalons, par exemple, et un veste avec des manches, vêtements aussi étrangers aux Grec qu'aux Romains. Le nom de *Zanni* est encore aujourd'hui u des noms d'Arlequin, et *Sannio* était dans les farces latines, a rapport des anciens écrivains, un bouffon qui avait la tête rasé et un habillement composé de pièces de diverses couleurs. On d que l'on a retrouvé la figure de Polichinelle parfaitement ressem blante dans les peintures à fresque de Pompeia. Si donc il est vr que ce personnage fut originaire d'Atella, il serait toujours rest dans son ancienne patrie. L'on pourrait peut-être m'opposer qu la tradition de ces rôles burlesques a dû se perdre par l'interruptio de toutes les représentations théâtrales pendant plusieurs siècles mais il serait facile de répondre à cette objection, que les réjouis sances annuelles du carnaval et les facéties du moyen-âge on suffi pour en conserver le souvenir. »

Louis LANNOY.

HISTOIRE NATIONALE.

III.

LES DEUX RÉVOLUTIONS DE LA BELGIQUE;

SON ÉTAT INTÉRIEUR ACTUEL.

L'année 1848 a vu s'accomplir des événements de la plus haute ravité. Nous avons été témoins du spectacle à la fois imposant terrible de plusieurs grandes révolutions, dont les conséquences nt aujourd'hui encore l'objet de la préoccupation générale des prits en Europe. La société s'est vue menacée d'un bouleverse-ent total, par les doctrines subversives à l'aide desquelles des mmes pervers ou aveugles avaient trompé et égaré les masses. s peuples, naturellement ennemis du despotisme, en sont venus ppliquer cette qualification, non seulement à la tyrannie poli-ue, mais aussi aux limites nécessaires de leur liberté morale. euglés par leurs propres passions, excités par les mensonges de rs faux amis, ils ont confondu l'abus de l'autorité avec l'au-rité elle-même; ils ont vu des entraves à l'accomplissement re de leurs volontés, dans les principes mêmes qui doivent en re la direction. La haine de l'oppression a été poussée jusqu'au natisme, et l'on n'a pas reculé devant l'assassinat, pas même de-nt le sacrilége, pour conquérir ce que la passion décore du

nom de liberté, ce que la saine raison flétrit du nom d'anarchie! — En un mot, l'Europe a voulu s'émanciper; mais, au lieu d'entrer avec calme et prudence dans la voie si dangereuse d'une régénération politique, elle s'y est précipitée avec une ardeur inconsidérée, pressée par des hommes qui prétendaient la guider, et qui l'ont poussée sur les bords d'un abîme.

Il est cependant un pays, de peu d'étendue, mais habité par une nation véritablement grande, que ce fracas révolutionnaire n'a pu émouvoir, et qui reste calme au milieu de la tempête; un pays que l'Europe semblait ne pas connaître, à l'indépendance duquel elle avait naguère à peine consenti, mais qui aujourd'hui a prouvé que cette justice n'aurait pu être rendue à un plus digne. Ce pays, c'est notre patrie, c'est la Belgique, cette Belgique si fière, si jalouse de ses libertés, si prudente, si sage dans leur usage.

Pourquoi donc les Belges refusent-ils de se précipiter avec les autres peuples dans ce tourbillon rapide qui doit les emporter vers un séjour idéal de délices? Pourquoi sont-ils restés sourds aux appels fréquents et passionnés de ces nations qui ont cru devoir, en tutrices officieuses, les initier aux douceurs ineffables que leur avait promises une philosophie matérialiste et rêveuse? Pourquoi? Voilà la question que l'on s'est efforcé bien des fois déjà de résoudre. Malheureusement, les solutions diverses qu'on lui a données sont presque toujours restées incomplètes parce qu'on a voulu raisonner sur le présent par le présent même. On aurait dû comprendre plus tôt que le présent n'est que la conséquence du passé, et chercher par conséquent dans celui-ci la raison des événements actuels. C'est là ce que je tâcherai de faire. En ouvrant les annales de notre histoire aux époques où nous voyons notre patrie se révolter contre ses oppresseurs, en examinant comment ces révolutions ont été amenées et pourquoi elles ont eu lieu, nous serons naturellement conduits

à voir si ces mêmes circonstances, ces mêmes motifs existent aujourd'hui, ou s'il s'en présente d'autres, et ainsi l'histoire nous fera trouver logique et ordinaire ce que sans elle on ne peut regarder que comme exceptionnel et anormal.

Deux révolutions politiques se sont accomplies sur le sol de la Belgique. La première, que l'on a désignée sous le nom de *Révolution Brabançonne*, n'eut qu'un seul heureux effet pour notre patrie; elle développa dans l'esprit des Belges le sentiment de nationalité qui n'existait encore chez eux qu'à l'état de puissance, si je puis parler ainsi, et ce fut ainsi qu'elle servit en quelque sorte de préparation à la révolution de 1830. Instruits par le malheur, les Belges surent en 1830 réparer les fautes qu'ils avaient commises en 1789; ils créèrent une Belgique nationale et indépendante, et lui donnèrent ces institutions admirables, auxquelles elle est en partie redevable de la paix profonde dont elle continue à jouir, au milieu de bouleversements sans exemple dans l'histoire.

Nous étudierons d'abord brièvement ces deux révolutions, et nous verrons ensuite comment il se fait que la nation belge ne s'est pas vue agiter de nos jours, comme presque tous les autres peuples de l'Europe, par un mouvement politique ou social.

I.

Révolution Belge de 1788.

Une révolution politique n'a lieu que pour deux motifs, qui quelquefois se trouvent réunis. Elle tend à conquérir l'indépendance, en affranchissant le pays d'une autorité étrangère, ou elle a pour but de renverser le gouvernement établi, dans

le dessein d'en changer la forme et les attributions. Il sera facile de reconnaître quel fut le caractère de la révolution brabançonne, si l'on fait attention, d'abord à la position du pays à cette époque, et ensuite au caractère et aux desseins de celui qui était appelé à le gouverner.

Lorsque Joseph II monta sur le trône, il y avait déjà près de trois siècles et demi que nos provinces étaient réunies sous un même chef. Malheureusement pour elles, ce chef était en même temps le souverain d'un autre Etat puissant, et les intérêts de celui-ci passaient naturellement en première ligne. Les provinces belges partagèrent constamment le sort qu'ont eu et qu'auront toujours les pays qui dépendent d'Etats beaucoup plus considérables qu'eux ; elles furent traitées comme le rejeton du grand arbre, que l'on sacrifie bientôt s'il prend trop de sève. La Belgique était pour ses souverains une cause perpétuelle d'altercations et de guerres avec les autres puissances ; elle absorbait les ressources de ses défenseurs, et ceux-ci, tantôt par une lâche complaisance, tantôt par suite d'un complet épuisement, en laissaient cruellement arracher des lambeaux nombreux pour assouvir l'ambitieuse convoitise de leurs adversaires.

Un seul remède aurait pu mettre un terme à des maux aussi douloureux et en prévenir définitivement le retour; mais, par malheur, on fut des siècles à le chercher ou plutôt à le refuser au pays. Si l'on eût de bonne heure constitué nos provinces en nation indépendante, on leur eût épargné des malheurs presque irréparables dont la Belgique se ressent aujourd'hui encore. C'est là ce que, sous Philippe II déjà, les Belges avaient compris. Dès cette époque, l'esprit de nationalité s'était assez développé pour qu'une famille puissante, celle des Croy, essayât de soustraire le pays au joug Espagnol, et de proclamer son indépendance en lui donnant un Archiduc pour chef. La tentative échoua ; mais, quelques années après, Philippe II lui-même, qui avait saisi l'efficacité du projet,

fit céder son ambition personnelle devant les véritables intérêts de ses sujets du Nord, et érigea les Pays-Bas en souveraineté particulière. C'était là une œuvre politique de haute sagesse, destinée à porter les plus heureux fruits. Nos provinces, unies déjà moralement par la communauté de gouvernement, d'origine et d'intérêts, par la possession de libertés à peu près égales, semblaient n'attendre que la confirmation solennelle et authentique d'une union plus solide, d'une nationalité dont tous les éléments étaient préparés. On connaît les causes qui firent bientôt avorter cette combinaison de Philippe II, en détruisant son œuvre après quelques années d'existence. Elle était d'ailleurs entâchée d'un vice radical, en ce qu'elle prétendait réunir les provinces du Nord à celles du Midi, c'est-à-dire les réformés avec les catholiques, un peuple qui avait conquis son indépendance en reniant son ancienne religion, avec un peuple qui avait préféré sa foi à sa liberté. Cette réunion devait avoir pour effet inévitable de perpétuer dans notre pays la guerre avec la Hollande et ses alliés, l'Angleterre et la France. Le premier et le principal résultat qu'eût dû produire notre indépendance était donc neutralisé complétement. Mais ce qui fit tomber tout-à-fait et pour longtemps l'édifice à peine commencé par Albert et Isabelle, ce fut la mort de ces princes sans descendance. Cet événement désastreux, prévu par l'Espagne dans l'acte de cession, fit retomber les Pays-Bas sous l'autorité Espagnole et plongea nos infortunées provinces dans des calamités à jamais déplorables, qui durèrent, presque sans interruption, jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle, sous Marie-Thérèse. En tenant compte de la détresse à laquelle le pays se voyait réduit, on comprendra aisément combien il devait ardemment désirer le calme et le repos. Les maux à réparer étaient incalculables, et il fallait réellement le génie et la sollicitude d'une Marie-Thérèse pour faire revenir à la vie un pays couvert de ruines.

La Belgique épuisée courba la tête avec joie sous le sceptre

réparateur d'une impératrice adorée. Ce n'était pas alors le moment d'user d'une susceptibilité dangereuse et ingrate, et d'entraver par des prétentions importunes l'action d'une autorité qui ne voulait que le bonheur de tous. La folie des récalcitrants aurait été celle du malade qui refuse les secours et les baumes du médecin sous prétexte qu'ils le font souffrir. D'ailleurs, quand la misère est à son comble, on ne pense qu'au présent et à l'avenir, parce que l'avenir seul peut apporter un soulagement au présent; mais quand les blessures se sont fermées et que l'abondance commence à renaître, on se reporte peu à peu sur le passé, on évoque les souvenirs, on tâche de s'en instruire pour faire durer la félicité présente, ou pour la rendre plus complète. Les Belges comprenaient que, pour prodiguer des soins maternels, Marie-Thérèse avait aussi besoin de l'autorité d'une mère, et ils se fiaient aveuglément à la droiture de ses intentions. Mais quand la mort l'eut ravie à l'amour de ses sujets éplorés et que son fils Joseph II lui eut succédé sur le trône, les choses changèrent d'aspect. Les entreprises téméraires et despotiques de l'empereur inspirèrent tout d'abord une inquiétude vague. Les esprits, réveillés par les menaces impériales, n'eurent pas de peine à retrouver dans le passé des souvenirs d'indépendance et de liberté. On rappela au souverain les articles des chartes qui le déclaraient déchu de plein droit de son autorité, s'il en venait à gouverner selon des principes qui leur étaient contraires. Les malheurs de nos provinces étaient communs, leurs réclamations furent communes; on sentit le besoin de s'unir pour renverser un prince qui avait oublié ses serments, et c'est ainsi que l'esprit de nationalité, étouffé longtemps par d'autres sentiments, changea en révolution ce qui, sans lui, n'aurait été qu'une émeute (1).

(1) En décrivant l'état de l'Europe pendant la révolution française, M. Capefigue, historien qui écrit beaucoup plus qu'il ne pense, n'a jamais

En prenant en mains les rênes du gouvernement de nos provinces, Joseph II avait à choisir entre deux systèmes, celui de la conservation et celui des réformes. Le premier aurait été sans contredit le plus simple et le plus facile à mettre à exécution, chez un peuple éminemment attaché à ses vieilles institutions, et auquel la profondeur de ses sentiments religieux inspirait une invincible répugnance pour les doctrines dangereuses, que le XVIII^e^ siècle avait vu éclore et se propager rapidement. Ce système de conservation n'était pas d'ailleurs exclusif du progrès. Marie-Thérèse l'avait suivi et nul ne dira que, sous son administration, il ne s'opéra pas un nombre considérable d'améliorations de toute espèce. Seulement, ce système demandait une grande prudence, une sage modération, une certaine lenteur même, et c'étaient précisément ces conditions qui le rendaient incompatible avec l'humeur ardente de Joseph II. Cet empereur ne balança pas un seul instant et arbora immédiatement son pavillon réformateur. Est-ce à dire qu'il prit le parti le plus mauvais? Une affirmation absolue serait, je pense, téméraire; mais à coup sûr, il se jeta dans le parti le plus difficile et le plus dangereux.

Sous le rapport politique et administratif, les provinces belges présentaient, il faut le dire, un spectacle singulier. Dans les chartes diverses qu'elles possédaient, des libertés presque démocratiques étaient inscrites à côté de principes aristocratiques et féodaux. Connaître à fond chacune de ces constitutions et les

---

parlé de la révolution brabançonne qu'en la qualifiant d'*émeute*, purement et simplement. Il fausse ainsi complètement l'histoire en n'appréciant cette révolution qu'au point de vue de sa durée et de son sort seulement; envisagée de cette manière, c'est à peine si elle mérite le nom d'émeute. L'historien français aurait jugé pertinemment cette question, s'il avait étudié le mouvement des Pays-Bas en lui-même et dans ses causes. Il aurait compris alors le rôle que joua le sentiment national, et il aurait vu que la cause de sa non-réussite se trouvait dans le peu de soin que mit le gouvernement des Pays Bas à propager ce sentiment après la révolution.

avoir constamment présentes à la mémoire, était chose presque impossible à un prince qui commandait à 25 millions de sujets répandus sur un territoire immense, à un prince qui, en outre, consacrait une grande partie de ses soins et de ses travaux aux questions de la politique extérieure de l'Empire. Son impatience ne pouvait pas s'accommoder d'une aussi longue et aussi pénible étude. Ce n'est pas tout : une foule de districts, de villes, de petites communes mêmes, avaient des chartes spéciales, et tout cela, on le sent bien, n'était pas de nature à faciliter la liberté des allures du pouvoir. Avec la meilleure volonté du monde, il était difficile de ne pas se perdre dans ce dédale de lois fondamentales, de ne pas renverser quelquefois l'une ou l'autre de ces innombrables barrières que le gouvernement rencontrait sur sa route. Une réforme bien calculée et sagement amenée aurait donc pu, de ce côté, opérer un bien efficace et simplifier l'administration des provinces en réunissant en un seul corps leurs libertés éparses et respectives. — Dans le système administratif, dans l'organisation judiciaire, la confusion n'était pas moins grande. Partout on apercevait les signes manifestes de la décrépitude et de la vieillesse.

Le développement social de l'époque demandait une civilisation nouvelle et progressive. Rechercher les éléments de cette civilisation nouvelle, discerner les formes différentes qu'elle devait affecter selon les divers peuples auxquels il fallait l'adapter, savoir enfin la fonder sans secousse violente, sur les ruines d'un passé dont les souvenirs ne s'effaceraient que bien lentement, telle était la tâche immense du réformateur à cette époque. Joseph II l'entreprit, et en cela il fit bien : car il avait un génie assez puissant pour deviner l'avenir et une volonté assez ferme pour réaliser ses vastes conceptions. Ce qui manqua à cet empereur fut une connaissance suffisante du présent, et à dire vrai, cette ignorance ne doit pas être imputée à lui seul. Ses précepteurs avaient été mal choisis par sa mère ; ils avaient imbu sa jeune intelligence des idées

philosophiques et sociales du XVIII^me^ siècle. Ils l'avaient accoutumé à considérer, non pas ce qui était, mais ce qui devait être. Sans jamais lui donner à étudier la réalité existante, ils avaient toujours poussé son esprit vers un avenir idéal où le despotisme devait s'allier à la liberté et lui servir en quelque sorte de marchepied. Ces déplorables leçons portèrent leurs fruits lorsque Joseph II fut devenu homme. En montant sur le trône, il avait trouvé une société régie par des institutions diverses. Il n'y fit aucune attention ; il ne s'arrêta pas à examiner si elles étaient bonnes ou mauvaises, si l'intérêt des peuples exigeait leur maintien ou leur abolition, s'il ne fallait pas préparer les voies avant de frapper à grands coups sur l'édifice chancelant du passé. Son cerveau ardent, son humeur inquiète et impatiente ne lui permettaient aucune réflexion. Personnifiant en lui la société future, il ne considérait le monde d'alors que comme une masse informe, comme une cire tendre qui attend le cachet dont elle doit porter l'empreinte, et le cachet, c'était lui. Homme de l'avenir, il ne croyait pas de sa dignité de reconnaître une valeur quelconque à ce qui n'était pas sorti de ses mains. Rien n'existait pour lui, il lui semblait que tout était à faire. Aussi vit-on peu de princes mettre à leurs travaux l'ardeur qu'y mit Joseph II. Peu lui importaient l'amour et les acclamations de son peuple ; il s'échappait avec hâte des ovations qu'on lui prodiguait, et il allait s'enfermer dans son cabinet, non pas pour y élaborer, mais pour y ébaucher des monceaux d'arrêtés, à l'aide desquels il croyait pouvoir opérer en un instant la métamorphose du vieux monde. On connaît le mot spirituel de Frédéric II à ce propos. Ce prince, qui comprenait les fautes de l'empereur, ne laissait pas que de le plaisanter assez souvent, et, en parlant de son infatigable activité, il disait que la tête de Joseph II était *un magasin où les dépêches, les projets et les décrets étaient entassés confusément.* Ces mots sont caractéristiques ; ils peignent dans son entier Joseph II législateur.

Cet oubli complet des principes alors établis me semble être le point de départ de toutes les fautes de l'empereur et expliquer tout ce qu'il y a eu d'étrange dans sa conduite. C'est là, en effet, que nous trouvons la raison de sa précipitation inconsidérée, de son ardeur que rien ne pouvait rallentir, de sa hardiesse et de ses minuties inconcevables. C'est là encore ce qui explique son profond étonnement quand il apprend qu'on résiste à ses ordres, l'acrimonie et l'insolence même de ses répliques aux réclamations respectueuses de ses sujets, enfin son aveugle ténacité à ne pas vouloir revenir sur ses pas malgré les dangers qu'on lui signale de toute part. Les concessions que l'on fait, il les traite de *petitesses*, parce qu'il se croit beaucoup trop au-dessus des esprits vulgaires, qui sont ses sujets, pour daigner s'abaisser jusqu'à les consulter sur la manière dont il entend exercer sur eux son pouvoir. Et quand enfin on ose ouvertement braver ses volontés, la pitié qu'il éprouve pour l'ignorance des récalcitrants fait bientôt place à une irritation cruelle, qui ne craint pas de faire couler le sang du peuple soulevé pour défendre ses droits.

Malgré ces défauts, on ne peut néanmoins nier que Joseph II a eu de nombreux mérites et des qualités éminentes; mais celles-ci aussi furent mal dirigées, et, au lieu du bien qu'on devait en attendre, elles produisirent un effet diamétralement opposé. C'est ainsi que ses sentiments religieux, mais novateurs en même temps, le portèrent à outrepasser les pouvoirs dont il était investi et qui n'étaient que temporels; ses sentiments de philanthropie, à vouloir améliorer le sort des nécessiteux, mais en privant de leurs ressources ceux qui jusque là avaient été leurs bienfaiteurs (1);

(1) On sait que Joseph II supprima d'un seul coup *deux mille* couvents et rejeta ainsi, au milieu d'un monde qu'ils avaient fui, 33 mille religieux qu'une pension dérisoire par sa modicité laissait sans ressources! C'est là un acte auquel on ne manquerait pas d'applaudir aujourd'hui. Les couvents, les riches surtout, ruinent un pays, s'écrie-t-on, et cependant qu'on interroge

son zèle et son activité, à promulguer des lois informes que la réflexion et le temps auraient dû mûrir. C'est ainsi encore que son ambition, louable pourtant en certaines occasions, lui donna une si haute idée de lui-même que, même dans les matières religieuses, il crut pouvoir refuser l'obéissance au Pape dont il avait juré d'être le défenseur. En un mot, novateur audacieux et irréfléchi, et par là même despote orgueilleux et opiniâtre, impétueux et irrésolu à la fois, tel était Joseph II, tel était le prince qui allait lutter avec le peuple Belge pour le forcer à se dépouiller des langes de l'enfance et à revêtir la robe virile.

Les peuples qui ont le plus de chances d'être heureux, sont certainement ceux dont le caractère sympathise avec celui de leur chef; mais, ainsi qu'on l'a déjà pu remarquer, cette sympathie était loin d'exister entre l'empereur et les Belges, ses sujets. Eux, attachés avant tout à leur religion antique et éternelle, attachés ensuite à leurs habitudes et aux traditions de leurs ancêtres, pouvaient-ils sympathiser avec un prince qui, par des mesures imprudentes, semblait rabaisser la vérité au niveau de l'erreur (1), et fausser même l'enseignement religieux (2), avec un prince qui, par une vraie manie de tout régenter, paraissait vouloir changer jusqu'à leur manière de se délasser (3). Eux, accoutumés à témoigner à leurs souverains un amour sans bornes, à les voir au milieu d'eux, et à recevoir de leur part des marques nombreuses d'affection et de gratitude, pouvaient-ils ne pas s'étonner

---

les vieillards : tous vous diront qu'autrefois les rues ne regorgeaient pas de mendiants comme de nos jours; et quand on leur en demande la cause, ils sont unanimes à déclarer que c'étaient les couvents qui les fesaient subsister et les préservaient de la corruption des villes. Nous admettons volontiers que la suppression des couvents n'est pas l'unique cause du paupérisme, mais à coup sûr, elle en est une des principales.

(1) Edit de tolérance.

(2) Les doctrines du séminaire général étaient hétérodoxes.

(3) Suppression des kermesses.

et se montrer mécontents de voir le fils de celle qu'ils pleuraient comme une mère recevoir froidement leurs ovations, les dédaigner même et ne répondre à leur amour que par la tyrannie? Ces Belges, qui avaient toujours cru aux serments de leurs princes, qui avaient toujours vu ou fait respecter leur liberté si péniblement conquise, pouvaient-ils ne pas renier celui qui avait trompé toutes leurs espérances et foulé aux pieds leurs droits les plus sacrés? Evidemment, entre deux caractères si tranchés et d'une opposition si radicale, il n'y avait pas de conciliation possible; l'un devait plier ou l'autre se briser. Les Belges tinrent ferme, et l'empereur vit son trône renversé. Il reconnut trop tard son erreur, et il comprit que c'était à lui seul qu'il devait imputer sa chute. A proprement parler, nos ancêtres ne firent pas une révolution; ils se soulevèrent parce qu'ils ne voulaient pas subir celle que Joseph II opérait depuis huit ans; lui seul, en effet, avait été révolutionnaire, car les édits, dont le fond était destructeur et novateur en même temps, et dont la forme même accusait la précipitation, semblaient être bien plutôt l'œuvre d'un gouvernement sorti de l'émeute que celle d'une autorité régulière et solidement assise. Apprécier chacun de ces actes en particulier ne rentre pas dans le cadre forcément resserré de cet écrit. Leur ensemble constitue d'ailleurs un système complet et qui, sans doute, avait été plus ou moins soigneusement étudié par l'empereur; il suffira d'indiquer en général quel fut le genre de ses réformes, pour faire comprendre les motifs de l'opposition qu'il rencontra de toutes parts.

Deux grands principes dominaient dans les Pays-Bas catholiques : la religion, dans le domaine moral, la liberté, dans le domaine politique et administratif. Pour faire triompher les idées nouvelles et changer la face du pays, il suffisait de ruiner ces deux colonnes principales dont la chute devait entraîner celle de tout l'édifice. Joseph II, voulant à tout prix avoir le champ

libre, vit clairement que pour y parvenir il devait chercher d'abord à s'assurer des chefs spirituels du pays, et concentrer ensuite dans les mains impériales les pouvoirs civils, après avoir anéanti les priviléges des provinces et des communes.

Il lança ses premiers traits contre le clergé qui, à ses yeux, dominait les esprits et dont la puissance pouvait le contrecarrer dans ses autres projets réformistes. Une fois sûr du clergé, l'empereur se croyait sûr aussi du peuple, qu'il regardait comme se laissant aveuglément conduire par les prêtres et les moines, en suivant leurs exemples et en se conformant à leurs avis.

Mais ici il oubliait deux choses. Il oubliait que le clergé belge était digne de la religion qu'il servait, et qu'au lieu d'abuser de sa puissance immense pour opprimer le peuple ou dicter la loi au souverain, il n'était que le bouclier placé entre les deux pour les concilier et faire régner entre eux la justice et la paix; il oubliait ensuite que la résistance était un devoir pour le clergé dans la position où il le plaçait, et que du moment où cette résistance éclaterait, elle serait soutenue par tout le petit peuple que les religieux secouraient constamment, et qu'alors, au lieu de n'avoir qu'une *révolution de têtes tonsurées*, selon la respectueuse expression de la gouvernante Marie-Christine (1), le souverain verrait se lever contre lui la nation tout entière.

Néanmoins Joseph II passa outre, et de 1781 à 1787 il battit en brèche la constitution religieuse du pays, depuis les institutions religieuses les plus minimes, jusqu'à l'autorité du Pape lui-même. C'est là la première période de ses édits réformistes; je me bornerai à en citer les principaux, ceux qui peignent le mieux les intentions de celui qui les porta.

Le 13 Octobre 1781 paraît l'édit de *Tolérance* (2). Cet édit avait

(1) Voir le recueil des Lettres, publié à Bruxelles en 1789.

(2) Pour l'appréciation de ces édits en détail, voir l'*Histoire des Belges à la fin du XVIII^me^ siècle* par *M^r^ Borgnet* et l'*Histoire du royaume des Pays-Bas* par *M^r^ de Gerlache*.

pour premier tort de ne pas être demandé et de froisser l'immense majorité des esprits, parce qu'il atteignait son but, qui était l'abaissement du Catholicisme et de ses ministres.

Le 28 Novembre de la même année, l'empereur statue que tous les ordres monastiques seront désormais placés dans une indépendance complète et absolue de toute autorité *étrangère.*— Ici l'on voit l'attaque directe du pouvoir contre la discipline et la hiérarchie ecclésiastiques. D'ailleurs, dans tous les édits qui vont suivre, Joseph II ne se met nullement en peine de cacher ses intentions. Il ne biaise pas et marche franchement au but. C'est ainsi que l'édit du 5 Décembre 1781 défend de s'adresser à la cour de Rome pour obtenir des dispenses, et ordonne aux évêques de les délivrer. — Dans l'édit du 17 Mars 1783, l'empereur déclare son intention de supprimer *certains* couvents pour employer leurs trésors *à un usage plus utile et plus intéressant que celui qui en avait été fait jusqu'alors.* — Le 24 Novembre 1783, il défend de placeter les provisions délivrées par la cour de Rome en matière de bénéfices ecclésiastiques et d'admettre une autre juridiction que celle de l'évêque et du métropolitain.

Le décret impérial du 28 Septembre 1784 dépouille le mariage de son caractère religieux, ne lui laisse plus que celui de contrat civil et autorise formellement le divorce.

Le 8 Avril, l'empereur, qui cette fois méritait bien le nom de *frère sacristain* que lui donnait Frédéric II, abolit toutes les confréries et les réunit en une seule confrérie générale, avec la dénomination d'*amour actif du prochain* et sous le patronage immédiat de Jésus-Christ. — Le 10 Mai, il s'abaisse jusqu'à accepter le rôle de bedeau de paroisse, en réglant minutieusement la police qu'on devra observer dans les paroisses et les pélerinages.

Enfin, le 16 Octobre 1786, Joseph II frappa son dernier coup

sur les institutions religieuses, en érigeant le fameux *Séminaire-Général.* La portée même qu'avait ce décret explique suffisamment l'incroyable ténacité de l'empereur à le maintenir.

Voilà les principales innovations religieuses de Joseph II. On aura déjà pu remarquer que leur ensemble avait un double but : d'abord, celui d'enlever au culte le prestige de ses cérémonies antiques et solennelles, en leur imprimant un cachet de nouveauté et de simplicité; ensuite, celui d'anéantir l'influence du clergé, pour la faire passer aux mains de la couronne. Pour atteindre ce dernier but Joseph II employa surtout trois moyens : il défendit au clergé l'obéissance et le recours au St-Siége; il tâcha de le placer autant que possible sous sa propre dépendance ; enfin, il chercha à se former une pépinière de lévites imbus de ses idées et dociles à sa voix.

Disons ici à la louange du clergé belge qu'il comprit admirablement sa position et qu'il sut se placer dignement à la hauteur du danger. Recevant coup sur coup les chocs les plus violents, il demeura inébranlable, ne paraissant jamais accablé, toujours armé d'un nouveau courage pour résister à la tempête; ne répondant aux insultes que lui prodiguait Joseph II, aux ignominies dont il le couvrait, que par des remontrances où se peignaient une majesté et une force que pouvaient seuls donner la foi la plus sincère et le bon droit le plus évident.

Ce qui, au premier abord, paraîtra singulier, c'est qu'aussi longtemps que l'empereur ne frappa que la religion et ses ministres, les Etats du pays ne firent qu'une opposition insignifiante. Cette attitude s'explique, si l'on considère que les membres des Etats étaient nobles pour la plupart et que la noblesse en général, malgré son attachement à la religion catholique, éprouvait une jalousie secrète de voir la puissance du clergé rivaliser avec la sienne. Il ne faut donc pas s'étonner de voir l'aristocratie demeurer impassible spectatrice de l'abaissement de ceux qui l'offusquaient. Les Etats croyaient probablement que Joseph II borne-

rait là ses réformes et que l'administration politique et civile du pays serait laissée intacte. Mais leur erreur dura peu. Les mesures violentes qui furent décrétées vinrent bientôt les détromper et leur révéler les intentions despotiques de l'empereur à leur égard, tout aussi bien qu'à l'égard des chefs spirituels qu'il tenait déjà enlacés dans ses filets.

Cette seconde période des réformes de Joseph commence avec l'année 1787 et s'étend jusqu'au moment où le pouvoir est obligé de rétrograder, c'est-à-dire, jusqu'au 14 Août 1789. Ici l'empereur avait surtout en vue de restreindre l'autorité des divers pouvoirs qui régissaient le pays en dehors ou à côté du sien, et de faire en sorte qu'il pût avoir une action directe et immédiate sur toutes les provinces à la fois. Voici comment il procéda.

L'édit du 1er Janvier 1787 supprime les trois conseils collatéraux et la secrétairerie d'Etat. Les députations permanentes des provinces sont remplacées par cinq députés pour toutes les provinces.

L'édit du 9 Mars bouleverse tous les droits fondés sur l'antique division territoriale du pays en comtés et duchés. Il refond pour ainsi dire la Belgique et la partage en neuf cercles régis comme le sont aujourd'hui les provinces du royaume. Les grands-baillis, les châtelains, les chefs-mayeurs et une foule d'autres magistrats sont biffés du rôle administratif et leurs fonctions annihilées d'un trait de plume. Et que l'on veuille bien remarquer que tout cela se fait sans avertissement aucun, sans qu'il soit demandé avis ou conseil à aucun des intéressés. Joseph II trouve que cette organisation sera meilleure et facilitera l'exécution de ses ordres; cela lui suffit.

Les réformes dans l'ordre judiciaire ne furent pas moins radicales. Tous les anciens tribunaux du pays, civils ou ecclésiastiques, furent déclarés dissous et remplacés par une juridiction qui est le prototype de celle qui est établie aujourd'hui.

Il y avait dans tous ces édits une violation flagrante des constitutions des provinces. On le reprochait à l'empereur trop souvent à son gré, et pour en finir une bonne fois, il déclara aux Etats de Brabant qu'ils eussent à abolir la Joyeuse-Entrée, et, sur leur refus, il l'abolit lui-même et cassa les Etats. — Joseph II ne put aller plus loin; quatre mois plus tard il était déclaré déchu de son autorité souveraine dans le pays.

Néanmoins, quant à cette deuxième série d'innovations, il faut faire une remarque. Il doit paraître inexplicable au premier abord que des institutions que les nations les plus avancées ont adoptées de nos jours, et qui sans contredit sont infiniment supérieures à celles qu'elles ont remplacées, aient provoqué une résistance suprême, lorsqu'on a tenté de les mettre en vigueur. Evidemment, si on isole les mesures impériales des circonstances qui en changeaient totalement le caractère et la portée, on sera conduit à faire de la révolution brabançonne ce que l'ignorance n'en a que trop souvent fait, une révolution monacale et rétrograde! Mais si l'on veut juger ce mouvement avec bonne foi et en connaissance de cause, on tiendra compte de l'époque où ces nouveautés furent introduites, de la précipitation avec laquelle elles furent mises à exécution, et du parjure que commettait leur auteur en les imposant à la nation. A la vérité, les institutions qui nous régissent aujourd'hui ont, pour le fond, été implantées chez nous par la domination française; mais, en 1830, la voix libre du peuple belge les a sanctionnées en les perfectionnant. En fut-il de même du temps de Joseph II? Cet empereur s'entendit-il jamais avec les Etats du pays sur les réformes à introduire? Ne les proclamait-il pas au contraire toujours contre leur gré et malgré les serments qu'il avait prononcés entre leurs mains, serments de maintenir ce qu'il renversait? Quelle transition avait-il ménagée? Quels droits acquis avait-il respectés? Etait-ce donc être rétrograde ou clérical que de dire à l'empereur ce que lui

disait le Conseil de Flandre (1) : « L'histoire de tous les temps » démontre que les apparences les plus brillantes sont trompeu- » ses et qu'on a rarement été heureux dans les grands plans de » réformes..... Nous ne voulons pas dire qu'il n'existe pas des » abus, bien moins qu'il n'y aurait pas de bonnes choses à faire » pour le bonheur du peuple; les abus ont été de tout temps le » partage de l'humanité; mais nous savons que ceux qui deman- » dent à être corrigés, ne sont pas de nature à subir des opéra- » tions violentes. V. M., pour acquérir des notions certaines sur » l'espèce de ces abus... n'a qu'à entendre ses sujets nationaux, » les évêques, les états, et spécialement les différents conseils des » provinces. Nous sommes à même de pouvoir pleinement satis- » faire V. M. sur ces différents points et *particulièrement de lui* » *présenter un plan d'amélioration conforme au vœu de tout le* » *peuple, et qui, à l'avantage certain de produire un bien public,* » *joindrait celui de ne porter préjudice à personne.....*» Après la lecture de ces lignes osera-t-on encore prétendre que les Belges étaient obstinés à refuser tout progrès? Ou bien, reconnaîtra-t-on qu'ils ne rejetaient pas les lumières, mais qu'avant de poser un acte important ils voulaient en calculer les effets, en peser toutes les conséquences? A cette époque-là on n'agissait pas comme aujourd'hui. Aujourd'hui, il y a un mal qui affecte tous les pays qui ont subi la transformation produite à la fin du siècle dernier. On fait une multitude de lois qui, après quelques mois d'existence, sont trouvées incomplètes et défectueuses et que l'on se voit obligé de refaire bientôt en attendant que les dernières aient usé leur courte existence. C'est là un grand mal, mais un mal qu'il est impossible d'extirper parce qu'il est inhérent à l'organisation sociale actuelle. Sous Joseph II, les Belges n'étaient pas encore

(1) De Gerlache, ouvr. cité, t. I, p. 160.

habitués à ces mutations continuelles. Ils étaient heureux sous l'empire de lois très-anciennes (1), et ils ne comprenaient nullement la nécessité de les changer. Or, si l'on admet qu'il est coupable de vouloir porter la perturbation là où règne le calme et le bonheur, la tyrannie là où règne la liberté, fût-ce même dans le but d'accroître la félicité présente, on devra avouer aussi que Joseph II fut coupable envers les Pays-Bas, et que si ses sujets le détrônèrent, ils le firent du droit de celui qui se défend quand on l'attaque, du droit de celui qui, possédant les éléments de son bonheur, ne veut pas se les laisser arracher.

La publication des édits impériaux avait provoqué dans tout le pays une opposition violente, qui se traduisait en remontrances dont la vérité était d'autant plus vivement sentie qu'elle y était proclamée avec ce calme et cet accent de conviction qui ne manquent jamais au bon droit lésé. Mais au lieu de s'en éclairer et d'y faire droit, Joseph II les traitait avec une hauteur insolente; il se croyait blessé dans sa dignité de roi, parce qu'on osait lui dire qu'il courait à sa perte. Aussi sa fierté révoltée se raidit contre les concessions, il ne céda en rien, jusqu'à ce qu'enfin ce caractère implacable vint se briser contre les bayonnettes patriotes pour regretter alors seulement d'avoir fait verser le sang de ceux dont il aurait dû faire le bonheur.

Voilà un tableau bien abrégé et bien incomplet des causes de la révolution brabançonne. Au point de vue où je me suis placé, ces mots renferment deux choses distinctes. Il y a d'abord le soulèvement de la nation produit par le mépris que ses gouvernants ont eu pour sa religion, pour sa liberté, pour ses habitudes. Il y a, en second lieu, la révolution proprement dite, inspirée par le sentiment de nationalité, alors que le peuple s'est déjà soulevé, sen-

(1) Voir la représentation du Conseil de Flandre citée plus haut.

timent qui le porte à secouer le joug de l'étranger et à proclamer son indépendance.

Au moyen de cette distinction, l'on comprend comment on peut dire que les réformes de Joseph II ont produit l'émeute brabançonne et que le sentiment national a produit la révolution des Pays-Bas Autrichiens.

II.

Révolution Belge de 1830.

Transportons-nous maintenant à vingt-cinq ans de cette grande époque de notre histoire, et voyons quelles ont été, dans l'intervalle, les destinées de notre beau et malheureux pays.

A peine la révolution de 1789 est-elle consommée, que son histoire devient l'histoire éternelle de presque toutes les révolutions, c'est-à-dire qu'on voit le pays se diviser et paralyser, par ses discordes intestines, les forces qui sont essentiellement nécessaires à son existence. Trompée par la diplomatie, convoitée par la France, tiraillée de toutes parts, à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur, et ne sachant plus enfin à quel génie confier ses destinées, la Belgique est obligée de retomber et retombe même avec une sorte de joie sous la puissance du frère du monarque qu'elle a abattu, contente de pouvoir espérer enfin un calme dont ses fautes l'ont privée.

Cependant le calme ne devait pas renaître pour elle de si tôt. Il allait éclater sur elle un de ces terribles orages dont, encore une fois, elle devait devenir la victime, parce qu'elle n'était pas indépendante.

Redevenue province autrichienne, et placée contre les flancs

brûlants de l'avide république française, sa dépendance devient pour celle-ci un motif d'envahissement. La guerre étant déclarée à l'Autriche, le sol Belge est aussitôt foulé aux pieds par les armées républicaines, et le sang de ses enfants se mêle, pour la millième fois, au sang de leurs ennemis sur le champ de bataille.

La Belgique est conquise par les armées françaises et notre patrie n'est délivrée du gouvernement absolu que pour être enchaînée par un despote cent fois plus terrible que l'empereur d'Autriche, pour être livrée aux horreurs du Jacobinisme qui lui fait souffrir l'épouvantable apprentissage du régime de la Terreur.

Mais la République française ne tarde pas à être renversée par Bonaparte, et notre patrie épuisée, abîmée par la domination républicaine, se voit emportée avec toute la France à la suite du nouvel Attila qui vole à la conquête de l'Europe. Fascinée par ce météore brillant, elle le suit comme tant d'autres peuples sans presque se sentir elle-même; et quand le géant est tombé, elle se retrouve comme une personne qui sort d'un profond sommeil et qui doute encore si elle doit prendre pour une réalité les rêves qui ont abusé son imagination.

Une fois conquis par les alliés, l'immense empire français est bientôt démembré, et la Belgique, détachée de cette nation belliqueuse dont elle a partagé la gloire et les malheurs, attend dans une espèce d'apathie léthargique la loi du dernier vainqueur. Cette inertie aurait été coupable, si elle n'avait été motivée par l'impuissance à laquelle la Belgique se trouvait réduite. Ce n'était pas insouciance, c'était excès de fatigue.

La révolution française avait produit partout où son drapeau avait passé, et là surtout où il avait été planté, d'incroyables phénomènes. Pendant les vingt années de la domination française en Belgique, notre pays avait été poussé sur la route de la civilisation nouvelle, avec une rapidité telle qu'en quelques années il avait franchi une distance, que sans cela il n'aurait peut-être

pas parcourue dans un demi siècle. Malheureusement, si la France nous enseigna, nous imposa beaucoup de choses qui furent un véritable progrès, il faut dire aussi qu'elle nous fit une affreuse blessure, qui saigne encore aujourd'hui et dont la guérison sera bien lente et bien difficile; cette plaie, dont les ravages ne peuvent être compensés par aucun bienfait politique ou matériel, c'est l'affaiblissement de la foi, c'est l'indifférence religieuse. Voilà le grand mal que nous a causé la France, le mal qui a divisé la nation belge, l'erreur qui a retardé notre indépendance en reculant la révolution jusqu'en 1830; et c'est cette même indifférence religieuse qui, après avoir lentement gagné l'Europe, met aujourd'hui la civilisation aux prises avec la barbarie.

Cependant par cette réunion totale à la France, par cette uniformité de lois, d'administration et de tribunaux, par l'abolition des droits de douane et d'aubaine entre les diverses parties du pays, par la communauté de malheurs enfin, nos différentes provinces commencèrent à connaître ce qu'elles étaient réellement : les membres divers d'un tout uniforme. La voix de l'impérieuse République avait fait taire ces prétentions des Belges de conserver leurs anciens noms, d'être gouvernés chacun suivant les lois et les privilèges de sa province. Elle n'avait pas distingué entre les Flamands et les Brabançons, entre les Wallons et les Liégeois. Subissant la loi du plus fort, nos antiques comtés et duchés s'étaient vus tout-à-coup transformés en départements français, soumis tous au même régime, tyrannisés tous par le même despotisme. C'est cette communauté même d'institutions qui fit que la Belgique conçut alors la pensée première de ce qu'elle saisit dans toute son étendue quand elle se vit sous le joug de la Hollande. Sous la France, elle s'aperçut qu'elle formait un même peuple; sous la Hollande, elle comprit qu'elle était véritablement une nation, et elle revendiqua courageusement le titre qui lui appartenait légitimement. C'est dans ce sens que Mr de Gerlache a pu dire que l'indépendance de la Belgique date de 1815.

Voilà sans doute un salutaire effet moral produit en Belgique par le régime français; mais la Belgique doit bien plus à la France sous le rapport matériel. C'est au génie puissant et au bras énergique de Napoléon que nous devons l'ouverture de nos ports fermés depuis des siècles; c'est le système continental de l'empereur qui a imprimé à notre industrie un développement inouï et ranimé une ardeur que des maux infinis avaient étouffée; enfin, c'est encore Napoléon qui a réveillé chez nous les arts et les lettres, qui nous a fait comprendre qu'un développement matériel, quelque prodigieux qu'il soit, ne peut jamais donner à une nation une véritable grandeur, si son développement intellectuel ne se tient pas à la hauteur de sa prospérité; et remarquons en passant que c'est l'esprit vif et mordant des Français emprunté involontairement par les écrivains belges, qui, joint à la gravité naturelle du caractère de ces derniers, rendit les attaques de la presse belge si funestes au gouvernement hollandais.

Je ne parlerai pas ici des maux que notre patrie a soufferts sous le régime français; de la conscription, des spoliations, des assassinats politiques, des sacriléges sans nom dont elle fut le théâtre. Ce serait là faire l'histoire de la domination française en Belgique, et je n'ai voulu qu'en indiquer les effets, peindre la situation de notre patrie à la chute de Napoléon. La voici en deux mots : l'état matériel du pays offre en perspective des ressources immenses au commerce d'exportation. L'esprit provincial a disparu, mais les Belges sont divisés en deux partis : l'un, qui comprend une grande partie des personnes lettrées, a adopté les principes de l'indifférence religieuse, et on l'a vu s'éprendre de tout ce qui est nouveau. L'autre, qui se compose de la grande majorité de la nation, qui est formé du petit peuple, de la bourgeoisie industrieuse, du clergé et des débris de la noblesse, est resté fidèlement attaché à sa foi et n'aime pas des changements pré-

Tel était l'état du peuple belge qui attendait en silence que les grandes puissances réglassent ses destinées.

Quel était, quel devait être l'unique but du congrès de Vienne par rapport à notre pays? C'était d'assurer la séparation de la Belgique d'avec la France, d'empêcher celle-ci de s'en emparer de nouveau et de compromettre encore une fois la paix de l'Europe. Pour parvenir à ce résultat, les diplomates crurent qu'il fallait que la Belgique séparée eût les moyens de résister au moins quelque temps à une invasion française; et comme, abandonnée à elle-même, elle leur semblait dans l'impuissance totale de remplir leurs desseins, ils crurent ne pouvoir mieux faire que de la donner à un pays déjà célèbre par l'antipathie que la France lui avait toujours inspirée. Ils pensèrent que c'était à la Hollande à maintenir l'équilibre européen et, pour qu'elle fût en état de le faire, ils agrandirent son territoire en lui donnant pour accroissement cette agglomération de populations belges qui alors était encore sans nom.

Que l'on ne croie pas que les diplomates furent guidés par un sentiment de bienveillance envers l'une ou l'autre nation; qu'ils donnèrent la Belgique à la Hollande pour que la première eût des débouchés, la seconde des produits à transporter. Non; la diplomatie est bien plus froide dans ses combinaisons : c'est une science de calcul, et devant l'équilibre elle fait tout plier. Peu lui importe qu'elle jette dans le même plateau de la balance les éléments les plus contraires, les plus opposés; elle trafique des peuples sans les consulter, elle s'érige en arbitre souveraine du monde politique; c'est à son tribunal que l'innocent est attrait comme le coupable, pour être jugé le plus souvent par la loi du plus fort.

On dira peut-être que j'exagère, et qu'en nous donnant à la Hollande, le congrès de Vienne énonça clairement dans le traité que l'intérêt commun et réciproque des deux pays demandait cette

union. — Il est bien vrai que le traité du 20 Juin 1814 semble s'occuper du bien-être matériel et moral du pays ; mais je crois que l'on peut hardiment appliquer ici l'adage diplomatique bien connu : la parole doit déguiser la pensée. En effet, qu'on compare à ce traité l'un des articles secrets annexés au traité du 30 Mai 1814; qu'on lise l'article 3, et voici ce qu'on découvrira (1) : « L'établissement d'un juste équilibre en Europe exigeant que la » Hollande soit constituée dans des proportions qui la mettent à » même de soutenir son indépendance par ses propres moyens, » les pays compris entre la mer, les frontières de la France telles » qu'elles se trouvent réglées par le présent traité, et la Meuse, » seront réunis à perpétuité à la Hollande. »

Ainsi, on y parle d'équilibre européen, d'indépendance de la Hollande; et la Belgique, qu'est-elle devenue? On ne la nomme même pas; on l'appelle le *pays compris entre la mer, la France et la Meuse*, et on ne le donne à la Hollande que comme une force matérielle, bonne à mettre à sa disposition, en d'autres termes, pour que quatre millions d'habitants soient en quelque sorte le bouclier, la sauvegarde de deux autres millions.

Il faut bien reconnaître que, dans certaines circonstances, la diplomatie est elle-même soumise à des lois qui doivent leur origine à Celui-là même qui a créé le monde; que souvent, pour éviter des commotions et des conflits européens, elle a dû recourir au système de transaction; que quelquefois même ses combinaisons ont été dirigées par un esprit d'équité et de bienveillance. Mais en 1815, quand elle eut à décider du sort de la Belgique, il est certain qu'elle ne connut pas les Belges, et qu'elle ne se comprit pas elle-même. En voulant atteindre un but, elle employa un moyen qui, parfait pour la forme, devait au fond renverser tous ses calculs. Le congrès regarda nos provinces non pas comme formant

(1) Voir Nothomb, *Essai sur la révolution belge*, 3e édition, p. 46, note.

un pays distinct, mais comme un lambeau de l'empire français, comme un territoire qui, par une réunion de vingt années à cette nation turbulente, en avait pris le caractère et les habitudes. Pénétré de cette idée, et voulant combattre autant qu'il lui était possible cette influence française dans notre pays, le congrès ne pouvait pas songer à reconnaître notre indépendance; il devait nécessairement croire qu'alors la France n'aurait plus eu besoin de faire violence à la Belgique pour la subjuguer, mais qu'au contraire c'eût été celle-ci qui eût recherché de la part de la France une alliance intime, alliance qui n'eût été que le masque de la soumission. Le congrès, dont Guillaume partagea malheureusement la grossière erreur, ne comprit pas, ou bien il ignora que les Belges n'avaient jamais cessé d'être Belges, et qu'il avait fallu la force d'un Napoléon, unie à une habileté des plus extraordinaires, pour pouvoir imposer la tranquillité à un peuple qui n'avait jamais plié; en un mot, il ne le crut pas digne, pas capable d'être et de rester indépendant. Il fallut que l'éclat d'une révolution fût sur le point de mettre de nouveau l'Europe en feu en 1830, pour que la vérité trop longtemps méconnue apparût dans toute son évidence.

La diplomatie crut donc impossible l'existence d'une Belgique indépendante en 1814, et c'est pour cela, qu'habilement instiguée par Guillaume, elle préféra en faire une grande province hollandaise. Telle fut la véritable cause du traité des *huit articles*.

Ce traité trancha ainsi une question importante, qui, me semble-t-il, aurait dû être résolue dans un tout autre sens; c'est la question de savoir si deux nations distinctes, alors même que leurs intérêts matériels s'accorderaient parfaitement, peuvent se confondre et s'unir de telle sorte qu'elles fassent pour ainsi dire abstraction de leur existence propre et individuelle pour ne plus vivre que d'une vie commune et nouvelle? Deux peuples différents de caractère, d'habitudes, de religion surtout, peuvent-ils être pai-

siblement régis par le même chef et les mêmes lois, quand ce chef et ces lois appartiennent à l'un de ces peuples?

Quant à moi, je ne le pense pas; et d'abord, si deux nations réunies sont gouvernées par le chef de l'une d'elles, il n'y aura d'existence réellement nationale que pour une seule. Car le caractère extérieur et apparent de la nationalité d'un pays, c'est bien d'avoir un esprit et un gouvernement particulier, propres à lui: c'est d'être gouverné par lui-même.

Il faudra donc dans cette hypothèse que l'une des deux nations s'annihile, s'incorpore dans l'autre, abjure ses sentiments, ses habitudes et ses mœurs, pour se pénétrer de ceux de cette dernière; et c'est là ce qui, à mes yeux, est radicalement impossible. Consultons l'histoire, et voyons si pareille fusion s'est jamais accomplie. L'Espagne gouvernée par des Belges sous Charles-Quint est demeurée Espagne. — La Belgique elle-même est restée Belgique sous tous les régimes auxquels elle a été soumise. — Le Portugal absorbé par l'Espagne sous Philippe II est resté Portugal, il l'a montré dans la suite. — L'Irlande enchaînée par l'Angleterre depuis des siècles est restée et reste encore Irlande. — Il en est de même de l'Ecosse. — La Sicile quoique identifiée pour ainsi dire à l'Italie a montré tout récemment qu'elle se croyait encore une nation distincte. — La Hongrie, quoique province autrichienne de fait, n'a pas oublié qu'elle forme un peuple séparé et puissant. Les exemples abondent pour prouver qu'un peuple n'abdique jamais son caractère, ses sentiments particuliers.

Appliquons ce principe à la réunion de la Belgique et de la Hollande.

Ici encore on avait en présence deux peuples à physionomie différente, inégaux en force matérielle comme en force morale, et, par une exception singulière à la règle ordinaire, c'était le plus fort qu'on prétendait unir ou plutôt soumettre au plus faible.

Comme nations, elles devaient avoir chacune des droits égaux,

et sous ce rapport il fallait faire abstraction du chiffre de la population. Car au point de vue du respect que tous les états se doivent réciproquement, je mets sur la même ligne la microscopique république de St-Marin et le gigantesque empire de toutes les Russies. Méconnaître les droits de la république serait pour moi tout aussi coupable que vouloir s'emparer injustement d'une partie de la Russie.

Partant de là, il fallait que la Belgique et la Hollande eussent chacune la même somme d'autorité et de pouvoir dans le gouvernement commun, c'est-à-dire, que le nombre des députés des deux peuples fût égal. C'est aussi ce qui fut établi, et c'était logique. Mais, malheureusement, cette mesure était injuste à un autre point de vue, et voilà ce qui explique l'impossibilité absolue d'unir les deux pays. En effet, quatre millions d'habitants, établis sur un territoire, grand si on le compare au territoire habitable de Hollande, ne peuvent envoyer à la chambre qu'un nombre de défenseurs égal à celui qu'y envoient deux autres millions! La Hollande est donc doublement défendue et représentée en comparaison de la Belgique; c'est elle qui dicte la loi à cette dernière; c'est la Belgique qui est sous le joug de la Neérlande; le royaume des Pays-Bas n'est que la Hollande aggrandie.

Supposez maintenant qu'on eût accordé à la Belgique une représentation en rapport avec sa population; qu'arrivait-il alors? C'était absolument la même chose, mais en sens inverse. Le nombre de députés belges étant double de celui des députés hollandais, c'était la députation belge qui fesait les lois. Dès lors ce n'était plus la Hollande qui recevait en accroissement la Belgique, mais bien celle-ci qui recevait en don la Hollande et la dominait; et il est fort probable que, si les choses se fussent passées ainsi, au lieu de parler d'une révolution belge, l'histoire aurait eu une révolution hollandaise à consigner dans ses annales.

Cette nationalité belge froissée, niée de fait comme de droit, voilà

la cause, la cause unique de notre révolution; tout le reste est accessoire, ce ne sont que des conséquences qui découlent de ce vice fondamental. Je ne crois donc pas, comme le dit Mr de Gerlache, « que la Belgique industrieuse et agricole et la Hollande com- » merçante et maritime fussent faites pour s'allier et se prêter » l'une à l'autre un mutuel appui (1); » je crois plutôt, avec Mr Nothomb, que l'histoire agitée des quinze années de réunion est tout entière dans ces mots du traité de Paris : « la Belgique sera pour la Hollande un *accroissement de territoire.* » Le traité en décidant du sort de la Belgique lui imposa aussi son rôle; il enseigna à Guillaume la mission que celui-ci, malheureusement, ne comprit que trop bien.

Bien des personnes cependant, frappées des avantages de l'union des deux pays et craignant, d'un autre côté, que l'indépendance complète ne devînt funeste à la Belgique en l'isolant des autres nations et en déchirant les traités de 1815, avaient cru trouver la solution de toutes les difficultés en prenant un moyen terme : la séparation administrative. Cette idée conciliatrice en apparence, émise au milieu des troubles mêmes de la révolution, trouva aussitôt un grand nombre de partisans. Séduisante parce qu'elle rassurait le crédit et qu'elle semblait promettre un avenir heureux et sans dangers, cette combinaison ne pouvait néanmoins se soutenir devant un jugement calme et réfléchi. En effet, que voulait-on dire en parlant d'un gouvernement séparé? Si l'on entendait par là un gouvernement dont le chef, résidant dans le pays, fût indépendant de la cour de La Haye, un gouvernement qui eût son régime représentatif, financier, administratif et judiciaire à lui, dans ce cas, en parlant d'un gouvernement séparé pour la Belgique, on voulait tout simplement la séparation pacifique des deux pays, la proclamation paisible de la nationalité et de l'indé-

(1) Une union douanière produirait le même résultat.

pendance belge. L'union entre les deux pays n'eût plus été que douanière, et rien n'empêche que cette union coexiste avec une indépendance réciproque.

Mais, n'est-il pas évident que si jamais Guillaume eût consenti à une séparation, ce n'eût pas été dans ce sens-là qu'il l'aurait comprise? Toute sa générosité se serait bornée à ceci : envoyer à Bruxelles un agent investi de pouvoirs plus ou moins étendus, qui reçût les ordres du cabinet de La Haye et qui ne fût que l'exécuteur des volontés royales; ne pas permettre que les lois votées par les chambres belges pussent obliger la Hollande; exiger, au contraire, que les Belges se soumissent aux arrêtés émanés de sa volonté souveraine : voilà la limite extrême des concessions auxquelles il eût consenti. Enfin, quant à la question si importante de la dette hollandaise, Guillaume n'aurait jamais accordé que la Belgique n'en supportât pas sa grosse part.

Une pareille séparation n'aurait été que nominale et illusoire; la position de notre pays n'eût présenté au fond aucune différence avec celle qui lui avait été effectivement assignée par les puissances alliées. Le roi eût-il même donné des arrêtés différents pour les deux nations, les ordres n'en seraient pas moins partis d'une cour étrangère à la Belgique, et celle-ci, qui aurait compris à l'instant sa propre force, sa supériorité même, n'aurait pu endurer que bien peu de temps cette nouvelle domination hollandaise.

D'ailleurs, je dirai ici par anticipation que Guillaume n'eût jamais et d'aucune façon consenti à une séparation. La France lui causait une véritable terreur. Fermement convaincu qu'une fois abandonnée à elle-même, la Belgique serait bientôt province française, Guillaume s'effrayait à l'idée de voir les Français aux portes de son pays natal, de sa chère et vieille Neérlande. Il avait si bien inculqué cette crainte à son fils, que, lorsque le prince d'Orange vint à Bruxelles pendant les troubles de 1830, la première question qu'il fit à quelques membres des Etats-Généraux

qui l'entouraient et lui parlaient d'une séparation, fut celle-ci : « Si la séparation avait lieu, resteriez-vous au moins fidèles à la » dynastie? — Nous le jurons, lui fut-il répondu. — Et si les Fran- » çais entraient en Belgique, continua le prince, ne vous joindriez- » vous pas à eux? — Jamais une telle pensée n'entrera dans » l'âme des Belges, » s'écrièrent les députés.

Ces paroles caractéristiques sont l'effet d'une des deux grandes préoccupations du gouvernement hollandais que nous examinerons tout à l'heure. Pour le moment, j'ai voulu seulement montrer que, si l'union de la Belgique et de la Hollande était impossible avec un gouvernement hollandais, il n'y avait pas plus, il y avait même moins de chances pour la Hollande à rester maîtresse de la Belgique si celle-ci venait à obtenir une administration particulière et quasi-nationale.

L'impossibilité d'une fusion, d'une réunion véritable des deux peuples sans la suprématie de l'un d'eux, voilà donc la cause de la révolution de 1830. Tâchons maintenant d'en comprendre les motifs; une courte étude du caractère de Guillaume, de ses intentions, et surtout des moyens de réalisation qu'il employa, suffira pour nous indiquer ces causes secondaires de notre grand mouvement national.

Pour connaître parfaitement Guillaume, il faut le considérer sous un double aspect : d'abord comme chef politique du royaume des Pays-Bas, ensuite comme roi et en lui-même. Il serait peut-être plus logique de commencer à l'étudier à ce dernier point de vue, mais je pense que quand on saura ce qu'était Guillaume, roi des Pays-Bas, on le comprendra mieux comme roi en général.

En supposant que la vie commune des deux nations eût été possible, quelles qualités aurait dû réunir celui qu'on avait appelé à les gouverner?

Guillaume aurait tout d'abord dû commencer par étudier à fond le caractère de ces deux peuples, surtout celui du peuple belge qu'il ne connaissait en aucune manière. Il aurait dû les comparer

et tâcher de les compléter l'un par l'autre, de les concilier en les attachant profondément et inébranlablement à sa personne. Des soldats qui aiment leur chef ne s'entretuent jamais (1). Guillaume aurait dû ensuite oublier sa qualité de roi hollandais, pour se rappeler toujours qu'il était roi des Pays-Bas, — oublier qu'on l'avait et qu'il s'était lui-même imposé à la nation belge, — élever son âme au-dessus des passions du vulgaire, d'abord, en oubliant que la loi fondamentale avait été, grâce à l'influence du clergé, rejetée par les Belges, et qu'il l'avait déclarée acceptée par eux en usant d'un argument indigne d'un roi, — ensuite, en rachetant cette illégalité par des bienfaits au lieu de la faire rappeler par des persécutions.

Guillaume n'aurait pas dû personnifier dans sa dynastie toute la nation hollandaise en prenant toujours le parti de celle-ci contre ses sujets méridionaux; — il aurait dû abdiquer sa qualité de calviniste quand il avait affaire à des catholiques, et n'être calviniste zélé qu'avec ses sujets calvinistes. — Réunissant dans ses mains un pouvoir très-grand et sans contrôle, il n'aurait dû en user qu'avec justice et modération, pour n'avoir pas besoin de déguiser sa tyrannie en citant à tout propos la loi fondamentale qu'il torturait, qu'il pliait à toutes ses volontés, qu'il étendait ou rétrécissait selon son bon plaisir.

Mais ce n'est pas là ce qu'il fit ni ce qu'il voulut faire. En étudiant avec attention la politique qu'il suivit, voici ce qu'on découvre avoir été le fond de sa pensée. Guillaume devenu roi des Pays-Bas eut constamment deux choses en vue :

User de la Belgique comme d'un bouclier contre la France, et puis la faire servir à relever la prospérité et le commerce de la Hollande.

D'abord, pour se conformer à l'obligation que les puissances lui

---

(1) C'est là ce qu'a admirablement bien compris le roi Léopold en présence des deux partis qui ont divisé la Belgique.

avaient imposée sous leur contrôle; ensuite, pour se garantir lui-même, pour sauvegarder sa dynastie et son pays natal, il voulut empêcher que la France n'exerçât sur la Belgique aucun pouvoir, matériel ou moral. Il voulut que notre pays fût, comme il l'avait été autrefois, la barrière entre elle et la Hollande.

Rien ne lui était plus facile que de faire de la Belgique une barrière physique; les alliés lui avaient généreusement donné les fonds nécessaires pour garnir le midi d'une ceinture formidable de forteresses. Mais Guillaume pénétra plus avant cette idée de barrière, si vieille, si fertile en conséquences. Il avait appris par l'histoire que, sous Marie-Thérèse, les Français n'avaient été que peu ou point arrêtés par cet obstacle purement matériel. Il prétendit lui, ajouter à cette entrave, une barrière à ses yeux bien plus puissante, une barrière morale. En d'autres termes, il crut qu'il fallait changer le caractère belge en caractère anti-français, et, pour réaliser cette métamorphose, il tenta de le transformer en caractère hollandais. Il essaya de dénationaliser systématiquement la Belgique pour ne plus voir enfin en elle qu'un satellite batave.

Un tel projet renfermait un danger immense pour la Belgique. Elle y échappa toutefois d'une manière providentielle, comme elle avait échappé à un péril analogue, à l'époque des guerres de Louis XIV contre l'Europe.

Cette fois-ci ce n'est plus à la prospérité matérielle du pays qu'on en veut; c'est à son esprit, à son caractère qu'on a déclaré la guerre.

Guillaume pensa qu'il fallait commencer par enlever au peuple belge cette vivacité et cette hardiesse que le contact français lui avait communiquées, pour lui imposer un calme qui fût de niveau avec l'apathique gravité néerlandaise. Tel fut le but de l'arrêté-loi du 20 Avril 1815, prononçant des peines sévères contre ceux qui auraient débité des bruits, des annonces ou des nouvelles, propres à troubler et alarmer le public, à exciter les

défiances, etc., arrêté que vint compléter la loi du 28 Septembre 1816 sur la presse. Ce fut la même prétention qui donna naissance à ces innombrables procès qui furent faits à la presse nationale et indépendante, procès où souvent le ridicule le disputait à l'iniquité la plus révoltante. Ce fut encore dans le but de nous hollandiser, si je puis parler ainsi, que la langue hollandaise fut proclamée seule langue officielle par l'arrêté du 15 Septembre 1819.

Mais il ne suffisait pas au roi d'attaquer l'expression de la pensée, il voulut se rendre maître de la pensée elle-même. C'est là ce qu'il eut en vue en persécutant le clergé, en asservissant le catholicisme, en s'emparant de l'instruction de la jeunesse. Et si l'on doutait de ces intentions, je n'aurais qu'à signaler l'ignoble condamnation de Monseigneur de Broglie, dont la situation et la conduite rappellent involontairement celles du cardinal Franckenberg sous Joseph II, — le procès intenté à l'abbé de Foere, — la conduite indigne que tint le gouvernement à l'égard de l'internonce Mgr Capaccini, enfin l'arrêté du 10 Juin 1825, érigeant le collége philosophique, et ceux des 16 Juin, 14 Août et 20 Novembre 1825, qui refusent à la nation la liberté d'enseignement.

Ce fut encore pour annihiler politiquement la Belgique que Guillaume concentra dans le Nord toutes les grandes administrations, tous les grands établissements, et ce système, il le maintint jusqu'à la fin de son règne dans notre pays, puisqu'un arrêté du 21 Juin 1830 fixa à La Haye le siége de la Cour de cassation.

La même idée guidait encore le roi, quand il voulut refondre les lois civiles et criminelles pour les approprier au caractère hollandais et leur enlever ce cachet de l'esprit français dont elles portaient l'ineffaçable empreinte. — C'était enfin le même dessein qu'il poursuivait en confiant toutes les fonctions civiles et militaires à des Hollandais.

Voilà comment s'y prit le roi, pour enlever à la Belgique son existence politique et fondre notre pays dans le sien.

En appréciant la marche du gouvernement hollandais, Mr Nothomb l'a déduite de cette considération, que la nationalité hollandaise était envisagée comme antérieure et supérieure à la création du royaume des Pays-Bas. — S'il m'appartenait de contredire une autorité aussi respectable, je dirais que cette idée, que Mr Nothomb donne comme point de départ du système de Guillaume, peut tout au plus justifier son gouvernement au point de vue matériel, et non à son point de vue politique.

Je pense que Guillaume était un politique trop profond pour vouloir, sans autre but que la suprématie de la Hollande, réduire au néant la vie politique d'une nation deux fois aussi grande que celle-ci. Guillaume ne voulut pas que la Hollande gouvernât la Belgique pour le seul plaisir de voir la Belgique aux pieds de la Hollande, pour la seule gloire de sa nation ; il ne voulut pas effacer le catholicisme pour avoir le seul mérite d'y substituer le calvinisme ; mais il le voulut pour empêcher que la Belgique ne restât Française, ne retournât à la France et ne compromît ainsi la paix européenne, ne compromît surtout les intérêts politiques et commerciaux de son peuple bien-aimé. Du reste, Guillaume lui-même l'a avoué. Voici ce qu'il dit à un député belge qui lui était fort attaché, dans une entrevue confidentielle qu'il eut avec lui, l'un des premiers jours de Décembre 1829.

Après s'être violemment emporté contre les récriminations que lui fesait notre pays, il s'écria enfin, ne pouvant plus cacher sa pensée (1) :

« On ne trouve plus rien de bon dans mon gouvernement. Est-
» ce que Liége regrette de n'être plus département de l'Ourthe!
» Est-ce que Bruxelles regrette de n'être plus chef-lieu d'une pré-

(1) Cf. DE GERLACHE, tom. II, p. 19. seconde édition 1842.

» fecture française! Ne lui souvient-il plus du temps où l'herbe
» croissait dans ses rues? Est-ce que Gand est si malheureux de-
» puis qu'il envoie ses produits sur des navires nationaux à Java?
» Est-ce que la Belgique entière regrette l'administration fran-
» çaise, et la conscription et les droits réunis? Etait-on beaucou
» mieux quand toutes les places bien salariées appartenaient à de
» Français? Quand toutes les affaires petites ou grandes se trai-
» taient à Paris?..... »

Il me semble qu'après tout ce que j'ai dit déjà, un pare*il* aveu doit suffire. Sans donc m'arrêter plus longtemps au systè*e* politique du roi, je tâcherai de mettre en évidence la grande id*ée* qui le guida dans l'administration des intérêts financiers, indu*s*triels et commerciaux des deux nations. C'est ici que l'on pe*ut* réellement dire que Guillaume fut égoïste, qu'il considéra la H*ol*lande comme nation première et partant souveraine. Que voulu*t-il* en effet? Il prétendit relever la prospérité commerciale et fin*an*cière, la puissance maritime hollandaise, au moyen des r*es*sources que lui avait procurées cet *accroissement de territoire*, devenu depuis la Belgique.

Nous avons vu que sous le règne de Napoléon, notre patrie avait vu son industrie se développer d'une manière prodigieuse; en outre, la fertilité du sol jointe à l'activité constante des habitants, permettait à la Belgique de s'enrichir pour ainsi dire par elle-même. La Hollande au contraire, ne possédant guère des ressources agricoles, n'ayant alors que peu ou point d'industrie, et, ce qui plus est, étant obérée de dettes, la Hollande, dis-je, ne pouvait espérer la résurrection de sa prospérité qu'au cas où unautre pays lui fournirait les produits que les débris de sa marine auraient à exporter. Si les Hollandais fussent restés isolés, ils auraient dû reprendre l'ancien métier de leurs ancêtres, c'est-à-dire, devenir de nouveau les rouliers des mers.

Voilà bien ce qui explique cette joie naïve de Guillaume quand

il apprit que l'accroissement de territoire qu'on lui avait promis consistait dans tout un pays, et que ce pays était la fertile Belgique!

Sa volonté se dessina bientôt : il ranima la production belge, et celle-ci à son tour, trouvant d'immenses débouchés au moyen de la marine hollandaise qui était à son service, releva le commerce hollandais. De cette façon la richesse des fabricants belges et des négociants hollandais s'accrut d'une manière prompte et facile. Guillaume, en voyant ces résultats, espérait compenser la mort politique et morale par la richesse industrielle et par le bien-être matériel. Croyant que les Belges comme les Hollandais ne s'occupaient guères de politique ni de gouvernement, alors que chez eux régnait l'abondance, il ne comprenait pas que Liége, Gand et Bruxelles pussent être mécontents au milieu de leur splendeur; il oubliait que plus une nation devient riche, plus elle devient fière et exigeante et que la prospérité amène parfois non seulement l'amour de la liberté, mais même celui de la licence.

Si d'un côté d'ailleurs la Belgique s'enrichissait, on l'appauvrissait d'un autre. Guillaume, habitué à tout calculer au profit de sa patrie à lui, avait trouvé un très-bon expédient pour remédier aux désastres financiers dont la Hollande souffrait cruellement. Celle-ci pliait sous le poids énorme de sa dette; or, pour alléger son fardeau, son souverain ne crut pouvoir faire mieux que d'en décharger une partie sur le pays dont il croyait avoir le droit de disposer à son gré. Il s'ensuivit que non-seulement la Belgique supporta sa part de la dette hollandaise, mais qu'elle devint véritablement pour les Hollandais l'hypothèque de cette dette.

Je ne tenterai pas d'exposer ici, à mon tour, le système financier du roi Guillaume; quand des hommes tels que ceux qui ont assisté aux conférences de Londres et qui ont réglé les bases de la séparation des deux pays, n'y ont rien compris, je puis bien dire,

sans mériter de reproche que je n'y comprends rien; au surplus Mr de Gerlache a traité fort longuement ce sujet et je ne pourrais ici que le copier. Il suffit du reste de savoir que cette malheureuse administration financière n'aboutit en dernière analyse qu'à ruiner l'Etat et à mécontenter vivement les sujets. Le roi dut recourir à des impôts iniques autant qu'impopulaires, et il crut que la Belgique les supporterait en silence comme la Hollande, d'après les intérêts de laquelle il avait eu soin cependant de les régler. Tel fut l'objet des lois du 12 Juillet 1821 sur le nouveau système d'impôts, du 21 Août 1822 sur la mouture, du 2 Août 1822 sur l'abattage etc. En un mot, sous le rapport matériel, la Belgique, comme l'a fort bien dit Mr Nothomb, fut le fonds servant du fonds dominant hollandais.

Ce rapide aperçu de la conduite que tint Guillaume à l'égard des Belges aura suffi, je l'espère, pour convaincre le lecteur de la vérité de ce que j'ai avancé tout à l'heure, en disant que Guillaume ne se considéra jamais comme roi des Pays-Bas, mais seulement comme roi de Hollande. Cette faute immense devait produire ses résultats naturels. Elle réveilla en Belgique le sentiment de nationalité et lui donna une énergie assez puissante pour amener la révolution. Toutefois, une autre cause qui contribua puissamment à la chûte du roi hollandais fut le mépris qu'il témoignait pour la liberté. Etait-ce là une faute? Non. C'était une erreur, les fautes n'étaient que la conséquence de cette erreur.

Guillaume s'était fait une idée complètement fausse sur la royauté. Il n'était pas l'homme de son époque. La révolution française l'avait effrayé, et il s'était attaché inébranlablement à l'ancien ordre d'idées, à l'absolutisme monarchique. Il s'était fait roi constitutionnel, et il ne comprenait pas ce que c'était qu'une pareille royauté. Joseph II avait voulu être despote démocratique, il avait voulu être souverain absolu pour pouvoir régénérer le peuple; Guillaume voulut être despote aristocratique, il voulait retenir

le peuple qu'il redoutait parce qu'il le regardait comme une masse ignorante et fougueuse, aveugle dans tout ce qu'elle fait, ou plutôt dans tout ce qu'on lui fait faire. Comme Joseph II, il pensait que la nation devait avoir une confiance entière dans son souverain et qu'elle devait par conséquent faire avec soumission ce qu'il croyait bon d'exiger d'elle. — Il comprenait une constitution en ce sens qu'elle indiquait au souverain l'étendue des pouvoirs qui lui étaient accordés, mais il ne voulait pas y voir la détermination et la garantie des droits du peuple contre ses gouvernants.

En un mot, Guillaume ne comprit pas, qu'un gouvernement monarchique constitutionnel, pour ne pas être précaire et transitoire comme le furent le sien et celui de Louis-Philippe, doit être une espèce de république déguisée et mitigée, où l'on ne doit réprimer que les abus, les excès de la liberté, en laissant celle-ci aussi large que possible, et que le roi doit, pour ainsi dire, s'effacer et n'avoir qu'un seul but, celui de tenir les passions et les partis en équilibre.

Pour que l'on ne m'accuse pas d'imputer à Guillaume des sentiments qu'il n'eut pas, je reproduirai ici à peu près tout le discours que, dans une entrevue confidentielle, il tint au député dont j'ai déjà parlé : on y verra que Guillaume flétrit avec énergie et vérité l'abus de la liberté, mais qu'il ne comprend pas qu'on puisse en faire une sage application.

« Que me veut-on? disait-il. On veut changer de gouvernement » ou l'on veut changer de prince! On parle de respect aux lois, et » l'on méconnaît notre Loi fondamentale. Y est-il question de » jury? de responsabilité ministérielle? de liberté illimitée de la » presse? de gouvernement par les masses? Le jury! c'est une » institution des temps barbares, qui appartient à l'enfance de la » société, qu'il faut laisser à la vieille Angleterre avec beaucoup » d'autres qui ne nous conviennent pas mieux. Mais on le réclame » à grands cris, parce qu'on veut des hommes populaires pour

» juger des gens qui ne cherchent qu'à soulever des tempêtes
» populaires. Dites-moi quelle bonne justice on peut attendre de
» douze individus, choisis à peu près au hasard, que l'ignorance,
» l'inexpérience et la peur rendent les jouets des passions du
» moment? Votre jury ne serait qu'un instrument dans les mains
» des factieux et des ennemis de l'autorité. J'ai promis d'établir
» une magistrature inamovible, et je tiendrai parole. Vous savez
» pour quels motifs, indépendants de ma volonté, je n'ai pu l'or-
» ganiser encore. — On veut la responsabilité ministérielle! pour-
» quoi? pour transférer la monarchie dans les chambres! car un
» ministre responsable n'est plus l'agent du roi, mais des cham-
» bres. Et qu'y gagnera-t-on? La responsabilité légale détruit la
» responsabilité morale du prince, en la rendant collective, c'est-
» à-dire, nulle. On veut me faire roi constitutionnel, semblable à
» ces dieux des païens, *qui os habent et non loquuntur; qui pedes*
» *habent et non ambulant.* On veut un gouvernement de majorités
» parlementaires! Mais ces paroles ont-elles un sens aux yeux de
» la raison? Pour qu'une majorité gouvernât, il faudrait du moins
» qu'elle eût une volonté, un système, et les majorités n'en ont
» point; elles ne se connaissent pas elles-mêmes; elles flottent
» dans une perpétuelle inconstance; elles poussent au pouvoir
» tantôt l'un, tantôt l'autre, le laissent parfois tomber aux mains
» les plus indignes, et toujours plus affaibli et plus avili. J'ai ob-
» servé ailleurs les ressorts et les passions que chaque parti met
» en jeu pour arriver au gouvernement ou pour en déposséder
» ceux qui le tiennent; et je dis que si un tel ordre convient dans
» d'autres pays, il ne convient point à notre nation, calme, sensée,
» habituellement occupée des affaires privées. Voyez l'histoire!
» tout ce qui a été fait d'utile, de grand et de durable, est dû à
» quelques bons princes, qui, aidés de bons ministres, ont exécuté
» avec vigueur ce qu'ils avaient conçu avec sagesse dans l'intérêt
» de leur patrie et de leur propre gloire! Voyez au contraire ce

» qui nous est resté de ces cohues qu'on appelle assemblées popu-
» laires ou délibérantes ! Des milliers de discours, des milliers de
» lois contradictoires, des milliers de systèmes ! Nos pères con-
» naissaient, mieux que nous peut-être, le véritable gouvernement
» constitutionnel, lorsqu'ils le faisaient consister dans l'acceptation ou le refus de l'impôt, et dans le droit de remontrance au
» souverain : c'est là en effet le grand intérêt des peuples, et cela
» leur suffisait pour la garantie de leurs priviléges. Leurs députés
» ne prétendaient point s'ériger en législateurs et en rois : quand
» ils l'essayèrent, dans des temps de troubles et d'anarchie, lors-
» qu'ils se laissèrent emporter par les vains discours de quelques
» brouillons, ce fut pour leur malheur ! Croyez-moi, poursuivit
» Guillaume (en serrant fortement le bras à son interlocuteur) :
» vous êtes, à votre insu, la dupe de quelques ambitieux, ou de
» quelques têtes exaltées ! Ne sommes-nous pas assez vieux l'un et
» l'autre pour savoir comment les choses se passent ? Dans une as-
» semblée, dans une chambre même, ce sont les plus audacieux
» qui dominent, c'est le petit nombre qui mène le grand. Les mas-
» ses sont aveugles et désordonnées, et elles se laissent facilement
» tromper par ceux qui les flattent le plus bassement. — On parle
» de la toute-puissance de l'opinion ; on représente la presse
» comme son organe infaillible, comme devant servir de guide au
» gouvernement. Dites-moi, je vous prie, par qui est exercée cette
» puissance haute et sacrée ? Est-ce par des sages et des hommes
» d'état ? Non : c'est par quelques jeunes légistes qui ont fait leur
» cours de droit public, avec les huit ou dix constitutions que la
» France a enfantées depuis 1789, et qui, sans expérience, sans
» conviction d'aucune sorte, ne citent l'histoire que pour la plier
» à leurs vaines utopies ! c'est par quelques hommes, dont la plu-
» part exploitent le journalisme comme une branche d'industrie !
» Voilà les censeurs des gouvernements ! voilà les arbitres des rois
» et des nations ! Y a-t-il eu rien d'inviolable pour cette presse

» qui vous inspire maintenant un si tendre intérêt, et qu'en votre
» qualité d'excellent catholique, vous redoutiez naguère si vive-
» ment? Quel homme, quelle réputation, quel principe a-t-elle
» respecté? Ne redoutez-vous point cette espèce de contre-gouver-
» nement occulte et irresponsable, faisant incessamment appel
» aux mauvaises passions des masses ignorantes et crédules? Ne
» voyez-vous pas que vous devez défendre le pouvoir, pour qu'il
» puisse vous protéger à son tour, au lieu de faire cause commune
» avec des doctrines irréligieuses et anarchiques, qui se couvrent
» d'un faux zèle pour mieux vous tromper? Les catholiques, dit-
» on, s'associent maintenant aux libéraux : mais cela est mon-
» strueux! Que sont ces libéraux si bruyants? des ambitieux re-
» tournés ou déçus, avides de pouvoir ou de popularité; vains et
» brouillons; amis du scandale; forts, quand le gouvernement est
» faible; faibles, quand il est fort; des gens qui se coalisent pour
» perdre leurs ennemis; qui se prônent mutuellement, et qui au
» fond s'estiment ce qu'ils valent!... — Et vos prêtres! que de-
» mandent-ils? ne leur ai-je pas fait pleine justice? n'ont-ils pas
» le concordat? Certes, je plaindrais le pays où ils se mêleraient
» beaucoup des affaires publiques : ils y portent trop de passions
» étroites et trop d'ignorance du monde; ils y perdent trop l'es-
» prit d'humilité et de charité, sans lequel on n'est plus chrétien.
» — Vos unionistes ou vos pétitionnaires, quels qu'ils soient, de-
» mandent que je donne une extension nouvelle à toutes les liber-
» tés populaires! C'est de l'extravagance; c'est agir comme ces
» docteurs maladroits qui empoisonnent leurs malades à force de
» remèdes. L'Angleterre, que l'on nous cite toujours comme mo-
» dèle de gouvernement, est bien éloignée de nous ressembler.
» L'Angleterre a beaucoup de liberté, mais elle n'a pas notre
» amour effréné de l'égalité et du progrès; elle tient à ses vieilles
» lois et à ses vieilles mœurs; là, l'aristocratie est partout; là, les
» pairs siégent à la première chambre, et les fils des pairs à la

» seconde chambre ; ce que vous appelez ses anciens abus sert de
» contrepoids à la licence populaire. Qu'elle se réforme à votre
» guise, et demain, peut-être, il n'y a plus d'Angleterre. Trop de
» liberté tue la liberté. Comment ! vous voulez l'omnipotence des
» jugements par le jury ! l'omnipotence des chambres par la res-
» ponsabilité ministérielle ! l'omnipotence de la presse par les
» journaux ! vous voulez l'indépendance de la commune et de la
» province, élevées au niveau du pouvoir central ; vous les exci-
» tez à pétitionner pour le redressement de vos griefs, pour le
» changement de nos lois, et vous vantez votre dévouement à la
» royauté et à la constitution !... Mais vous ne pouvez ériger la
» commune et la province en corps politiques, sans entraver l'ac-
» tion même des chambres ! Vous ne pouvez organiser à la fois la
» résistance au centre et aux extrémités. Il ne doit y avoir qu'une
» tribune *nationale* dans un état bien ordonné ; la commune et la
» province doivent être des corps administrants et non gouver-
» nants, sinon vous tombez dans la confusion des pouvoirs et dans
» l'anarchie. Ne voyez-vous pas que l'esprit d'opposition vous
» aveugle tellement, que vous iriez jusqu'à vous désarmer vous-
» mêmes, en créant partout de petites chambres rivales !...

» Vous allez me parler de vos griefs, reprit le roi après une
» courte pause, et d'abord de l'instruction ! N'ai-je pas fait déjà ce
» qu'il y avait de plus pressé ? Les séminaires seront désormais li-
» bres. Si cette affaire a langui, Rome a pourtant, à la fin, obtenu
» gain de cause. — Quant à la langue, j'ai beaucoup modifié mes
» premiers arrêtés. J'accorderai de nouvelles facilités, s'il m'est
» démontré qu'elles soient nécessaires. — J'ai aboli les incapaci-
» tés pour cause de démissions, qui ont excité tant de bruit. J'ai
» prouvé en un mot que j'écoutais toutes les demandes raisonna-
» bles ; mais je n'entends point que les rôles soient intervertis. Si
» le peuple est souverain, le roi ne l'est pas, car il ne peut exister
» à la fois deux pouvoirs irresponsables dans l'état. Or, *mon gou-*

» *vernement est une monarchie, tempérée par une constitution*, et » non pas une république, avec un roi, mandataire des manda- » taires du peuple. Il n'y est question ni *de jury*, ni *de responsa- » bilité ministérielle*, ni *de souveraineté populaire*, ni d'autres nou- » veautés, dont je n'entends point faire l'essai à mes dépens. Les » attributions du chef de l'état et des chambres y sont clairement » définies; et toutes les théories contraires sont anticonstitution- » nelles, factieuses, révolutionnaires ! Je suis roi des Pays-Bas; je » connais mon droit; je connais mon devoir; et je maintiendrai, » de tous mes moyens, cette constitution que j'ai jurée ! »

Il ne me servirait de rien d'ajouter encore quelque chose à ce tableau si fidèle que Guillaume nous a fait de son propre caractère. Je crois qu'en comparant ces sentiments qu'il professe avec la manière dont il mit son système en pratique, on peut dire que Guillaume fut un politique aux vues profondes, mais aux idées rétrogrades et despotiques; qu'il fut maladroit par ignorance, dans le choix du mode dont il usa pour nous gouverner; rancunier à l'excès contre ceux dont il croyait avoir à se plaindre ou qu'il craignait, comme le clergé catholique; imprudent au suprême degré en s'aliénant, comme l'a fait remarquer M^r^ de Gerlache, trois classes de personnes qu'il devait redouter, les prêtres, les journalistes et les avocats; et enfin, qu'il fut d'un caractère tellement raide, que plutôt que d'adopter de nouvelles idées, il préféra abdiquer la couronne (1), et laisser à son fils la tâche difficile de changer la marche d'un gouvernement.

---

(1) Voici entr'autres choses ce que Guillaume dit dans son acte d'abdication, dont j'ai trouvé le texte français au n° 240 du *Courrier de la Meuse*, année 1840:

« ..... Les soins et les difficultés du gouvernement s'appesantissent sur » nous; nous les éprouvons de plus en plus par l'accroissement de nos » années, *et par l'idée du devoir qui nous est imposé d'apporter quelques » changements et de suivre, dans le maniement des affaires du royaume, » quelques règles, autres que celles qui étaient prescrites et établies par*

Le temps ne me permet pas de donner ici l'historique de la révolution belge, de montrer comment elle naquit, se développa et éclata enfin. Ce serait là faire l'histoire de la Révolution, et je n'ai voulu qu'en indiquer la cause et les motifs. Les voici en résumé :

La Belgique s'est révoltée en 1830, parce qu'elle se sentait mûre pour apparaître enfin comme nation, parce qu'elle n'avait pu se ravaler au rôle passif et servile que les puissances lui avaient imposé.

Elle s'est insurgée sous Guillaume, parce que celui-ci, pénétrant trop bien les intentions de ces puissances, a voulu la priver de sa vie politique et intellectuelle ; parce que dans ce but il a méprisé le peu de liberté qu'il avait accordé, usé d'un système financier odieux et ruineux, outragé sa religion populaire et les ministres de cette religion, enchaîné sa presse, son seul moyen de défense, et enfin, parce qu'il a voulu dominer l'ordre judiciaire, dont l'indépendance est le palladium de la liberté.

Voilà les grands griefs de notre pays contre la Hollande, et les causes déterminantes de sa révolution, qu'un sage gouvernement n'aurait du reste pu que retarder et qui devait se faire un jour (1).

» *la loi fondamentale*, avant les changements et additions y apportées ces » jours passés.

» ..... Une main ferme, puissante, une existence plus jeune, préservée des » soucis de la vieillesse *et que des souvenirs antérieurs ne font pas chanceler*, » sont exigées désormais pour conduire les affaires du royaume et travailler » à son bien-être; pleinement convaincu que le poids de la couronne » nous affaisserait,... nous avons arrêté après mûre réflexion et de notre » volonté pleine et entière, de clore irrévocablement aujourd'hui notre long » règne, etc.... »

(1) On remarquera que je n'ai pas examiné la question de savoir si la révolution belge de 1830 ne fut pas la conséquence et l'effet de la révolution de Juillet en France. J'ai cru que cela n'était pas nécessaire. Des esprits un peu sérieux conçoivent aisément qu'une révolution ne s'opère pas chez un peuple uniquement parce qu'une révolution a éclaté chez un autre. Les événements de Juillet, en produisant en Belgique une émotion

III.

Considérations générales sur l'état intérie actuel de la Belgique.

Il y aura bientôt dix-neuf ans, que l'indépendance de n patrie a été proclamée et saluée par les acclamations unanim enthousiastes d'un noble peuple trop longtemps opprimé. A c de ce glorieux jour, la Belgique a vu s'ouvrir pour ses géné enfants une ère nouvelle. Placée désormais au rang des na libres, elle n'a jamais démenti les espérances qu'avait fait n une révolution sans tache; elle a toujours montré, au contr qu'elle appréciait sagement les devoirs que lui imposait sa tion nouvelle en Europe. Il ne lui a pas été donné, il est vra naître ainsi à la vie politique sans avoir à subir de rudes épre Bien souvent même on avait manifesté des doutes sur la pos lité pour elle de se maintenir indépendante à côté des autres sances. Des prédictions sinistres la signalaient comme devant vitablement devenir la proie de ses voisins, ou bien, s'éto elle-même dans l'anarchie et la misère. Aujourd'hui heureuse

---

inévitable à raison de leur importance et de leur rapprochement, ne f que l'occasion et non la cause de l'éclat du mécontentement profond qui tait depuis longtemps dans notre pays. Si la Belgique avait été heu sous Guillaume, l'agitation de la France n'aurait pas retenti chez elle co elle le fit. Les événements actuels le prouvent suffisamment. — Il est vrai de dire que notre révolution de 1830 fut une révolution essentielle nationale, et non pas une simple réaction française. Car si les Belges taient soulevés par sympathie pour les Français, ils auraient salué moins de froideur le drapeau français que quelques imprudents avaient ar au commencement de l'insurrection.

ces craintes se sont évanouies; elles sont tombées devant la réalité, et ceux qu'elles inquiétaient le plus ont bien dû reconnaître qu'elles étaient chimériques.

Depuis 1831, le royaume de Belgique a eu à traverser des crises qui compromettaient non-seulement son avenir à lui, mais aussi la paix européenne. Grâce à la prudence éclairée de ses gouvernants, il en est sorti sain et sauf. En Février 1848, le moment fut décisif. L'Europe, mise en feu par la révolution française, semblait devoir s'embraser tout entière; des monarchies qui paraissaient puissantes étaient renversées, ou bien devaient plier devant la volonté irrésistible des masses soulevées; presque toutes les nations trouvaient dans leur sein des institutions à proscrire, d'autres à décréter. Et cependant, le génie des révolutions qui, dans sa course précipitée, ne laissait partout sur son passage que des ruines, s'est trouvé arrêté sur les frontières de notre patrie! Il les a respectées et ne les a pas franchies. L'anxiété a néanmoins été grande; mais elle aurait cessé bien vite, si l'on avait envisagé de sang-froid quelle était la situation réelle du pays, au lieu d'assimiler injustement le peuple belge à tous les autres peuples. C'est alors que l'on aurait mesuré toute l'étendue de la victoire qu'il remportait et qui mettait le sceau définitif à son indépendance et à sa nationalité.

Un coup-d'œil rapide sur la nature du mouvement européen actuel suffira, j'espère, pour nous faire comprendre l'état exceptionnel de la Belgique, et par là même la grandeur des périls auxquels elle échappe.

La Société repose sur certains principes qui dérivent de la nature même des êtres qui la composent. Ces principes sont éternels comme Celui qui les a posés, immuables comme Celui à qui ils aboutissent, sacrés comme l'Intelligence divine où ils trouvent leur sanction. On peut, je pense, les résumer en ces mots : la religion, la famille, la propriété, l'individualité.

La Religion, — car jamais peuple n'a existé, jamais peuple n'existera, qui ne rende un culte quelconque à un Être qu'il regarde comme supérieur aux hommes, — le culte d'un Dieu est un besoin de l'âme, besoin inhérent à sa nature, parce que son aspiration vers ce qui est au-dessus des choses terrestres est le cachet que Dieu lui a imprimé de sa divinité quand son souffle tout-puissant l'a créée.

La Famille, — parce que l'homme ne saurait vivre isolé; sa nature matérielle et physique, ses besoins moraux, le vide constant du cœur qu'il cherche en vain à remplir, le poussent instinctivement à l'amour de ses semblables, et dans la famille il espère trouver un avant-goût de la satiation complète du besoin d'aimer qu'il éprouve, de ce besoin dont cependant il ne sera rassasié qu'au-delà de la tombe. La famille, c'est le rafraîchissement de l'âme, comme l'a dit éloquemment un orateur français; elle a été le berceau de la société, et quand la famille périra, la société elle-même devra s'abîmer.

La Propriété, — parce que l'homme déchu, exilé sur la terre pour y travailler à la sueur de son front, ne peut supporter ce châtiment pénible qu'à la condition de pouvoir jouir du prix de ses fatigues, qu'à la condition de pouvoir en faire jouir ceux pour qui souvent il se sacrifie; et à ce point de vue la propriété et la famille sont inséparables. Sans la propriété, la parole de Dieu qui a condamné l'homme au travail devient un non-sens, une contradiction avec ce sentiment de l'amour de soi que ce même Dieu a inspiré à sa créature.

L'Individualité enfin, — car, quoique l'homme soit un être éminemment social, il est homme avant tout, complet dans sa sphère, pouvant par conséquent réaliser par lui-même son bonheur, pour ne devoir compte de ses actes qu'à l'Auteur seul de son existence. Son amour du prochain ne doit pas aller au-delà de son amour pour lui-même; donc, il ne doit pas se sacrifier tout entier pour

s'offrir en holocauste à cet être idéal qu'on nomme Société; il ne doit pas abdiquer sa qualité de roi de la création pour n'en plus être que l'automate serviteur, abjurer l'unité distincte de son être pour se partager et se perdre dans la multitude des autres hommes qui ne sont que ses égaux.

Telles sont les notions fondamentales sur lesquelles repose l'organisation sociale du monde. Mais leur existence seule ne suffisait pas pour que la société fût dans son état normal. En se développant, en se civilisant, cette société a senti le besoin de régler leur mise en action, de prévenir les abus qui auraient pu résulter de l'extension plus ou moins grande que chacun pouvait leur donner dans l'application. Ainsi est née l'autorité politique ou le gouvernement, qui s'est imposé la tâche de surveiller la conduite des hommes, de leur indiquer la voie dans laquelle ils devaient marcher pour arriver à un développement normal et régulier des idées-principes gravées dans leur intelligence, et parvenir ainsi à jouir de la plus grande somme de bonheur possible sur la terre.

L'autorité politique n'est donc que la forme sous laquelle agissent les principes sociaux qui constituent le fond. Cette forme, par là même qu'elle est le fait de l'homme, n'est pas toujours parfaite, n'est pas non plus perpétuelle et immuable. Elle change avec le temps, les mœurs, les usages, les passions; et ces fluctuations incessantes dans les diverses formes de gouvernement sont désignées sous le nom de *révolutions*, révolutions qui ne sont alors que purement politiques, purement formelles.

A mesure cependant que les connaissances humaines avancent et s'étendent, à mesure que la science s'efforce de pénétrer ces rapports mystérieux de l'humanité avec elle-même, l'on arrive aussi jusqu'à la base de la société, on l'étudie, on la creuse, et l'on prétend enfin la renverser aussi : on veut renouveler le fond comme l'on a changé la forme; on prétend substituer aux principes éternels du monde social des principes nouveaux, qui après

tout se réduisent à la négation de ceux qui sont établis. C'est encore une révolution qui s'opère alors; mais cette fois-ci, au lieu d'être exclusivement politique, elle devient sociale, et cette révolution sociale amène infailliblement une révolution politique, à moins que, ce qui ne se verra jamais, l'autorité politique constituée au moment où elle éclate ne consente à appliquer les principes nouveaux qu'on lui impose, en reniant les anciens.

Le monde politique comme le monde social est agité par un mouvement constant qui se traduit en une marche continuelle qu'on appelle le *Progrès*. Dieu a voulu que la vie du monde comme celle de l'homme ne fût qu'une lutte perpétuelle, et l'histoire est là pour attester la réalisation de sa divine volonté. C'est ainsi qu'au moyen-âge, l'autorité des rois n'était dans le principe que nominale, pour ainsi dire. C'étaient les seigneurs féodaux qui étaient tout-puissants, et qui abusaient de leur pouvoir pour opprimer leurs sujets. Peu à peu ceux-ci comprirent leur force; les rois suzerains, jaloux de l'autorité de leurs vassaux indociles, firent connaître à la bourgeoisie des communes sa puissance, en réclamant son appui pour renverser leur ennemi commun. Après des luttes aussi longues qu'acharnées, le pouvoir des seigneurs fut enfin dominé, si pas détruit; mais la lutte continua, les adversaires seuls avaient changé. Elle s'établit désormais entre les deux pouvoirs vainqueurs, c'est-à-dire entre la royauté et les communes. Les rois, qui jusqu'alors avaient combattu pour parvenir, ne combattirent plus désormais que pour se maintenir. La bourgeoisie, fière de ses richesses, forte des libertés qu'elle avait obtenues de ses souverains ou qu'elle leur avait arrachées, s'insurgea contre l'absolutisme monarchique qui voulait la tenir sous le joug de l'obéissance. Elle finit cependant par succomber; le pouvoir royal demeura victorieux et devint absolu, si toutefois on peut appeler absolu un pouvoir limité par une foule de chartes laissées aux communes.

Jusqu'à présent la lutte avait revêtu un caractère plus spécialement politique; la marche sociale n'apparaissait encore, en quelque sorte, que comme une conséquence de la marche politique. Nous allons voir dans la période suivante le mouvement européen devenir éminemment social et les changements politiques n'être plus à leur tour que les effets du bouleversement de l'ordre moral.

C'est au moment où le pouvoir royal est dans toute sa puissance, où son absolutisme a imposé silence à la bourgeoisie, qu'éclate cette grande tempête qu'on nomme la Réforme. Depuis cette époque, depuis le seizième siècle, l'histoire de l'Europe n'est que l'histoire d'une grande révolution sociale. C'est un drame immense dont la Réforme fut le premier acte, la révolution française de 89 le second, dont le troisième, qui sera peut-être le plus terrible de tous, est le mouvement socialiste-républicain imprimé à l'Europe par la révolution française de 1848.

La révolution sociale et politique que produisit la Réforme, fut lente, pénible et désastreuse; elle dura plus d'un siècle. Comprimée en France par Louis XIV, elle s'arrêta un instant dans le reste de l'Europe que ce conquérant orgueilleux tenait sans cesse sous les armes. Les préoccupations politiques étouffèrent momentanément l'ardeur des idées nouvelles. Mais sous les faibles successeurs du grand roi, ce feu, qui n'avait cessé de couver sous la cendre, qui avait toujours brûlé sourdement au sein des sociétés secrètes (appelées alors Franc-Maçonnerie), éclata avec une force que dès lors rien ne put plus maîtriser, et amena enfin le cataclysme social qui marque dans l'histoire la fin de la période de transition entre le moyen-âge et le siècle moderne, qu'on pourrait appeler l'âge des théories.

Le mouvement fut cependant encore une fois ralenti, si pas arrêté, par Napoléon qui, comme Louis XIV, fit oublier à la France et à l'Europe les idées sociales et la philosophie pour con-

centrer l'attention de tous les esprits sur la politique et la guerre.

Depuis la chûte de l'empereur, il ne s'est plus trouvé de main assez puissante pour mettre un frein aux esprits, pour tenir les rênes morales de l'Europe; nous allons voir à quel point en sont arrivées les prétentions des modernes novateurs.

La Réforme ne voulut d'abord que la liberté religieuse, l'indépendance complète de la conscience; ce principe, à peine admis, pénétra bientôt dans l'ordre politique, et après avoir obtenu au moyen de puissants efforts de pouvoir renier une doctrine qui gênait les passions, on réclama à grands cris une liberté civile et politique tout aussi complète; on proclama l'égalité de tous devant la loi, et l'on arriva ainsi à proscrire le pouvoir absolu des souverains pour y substituer la république ou la monarchie démocratique, c'est-à-dire constitutionnelle. La réforme transformée ainsi ne s'arrêta pas là. La force logique des conséquences de son principe l'emporta bien plus loin. La liberté religieuse, la liberté civile, la liberté politique firent penser nécessairement à quelque chose de plus encore; il fallut pour être complétement libre la liberté dans la satisfaction des besoins, des passions même, l'égalité non plus seulement civile et morale, mais aussi l'égalité matérielle, l'égalité des richesses, ou bien, la destruction de la propriété individuelle au profit d'une propriété universelle et commune. Or, à cause du lien nécessaire et indissoluble qui unit entre eux les divers principes sociaux, il arrive que cette destruction entraîne inévitablement la dissolution de la famille, pour laquelle le droit de propriété est une condition d'existence. De plus, le système de la communauté absolue des biens ayant uniquement en vue le bonheur général et la disparition de l'égoïsme sur la terre, commande surtout le sacrifice complet de l'individualité et achève ainsi la ruine de la société civilisée (1).

(1) Ce n'est pas de nos jours pour la première fois qu'on attaque et vio

Voilà comment un principe, purement religieux d'abord, s'est successivement transformé en principe politique, puis en principe social. Parvenu à ce dernier période, il soulève une lutte terrible, parce que, s'il triomphe, il ne restera que des vainqueurs. Et malheureusement les chances de son succès sont encore augmentées par les résultats d'un autre grand conflit, suite de la lutte politique dont nous avons étudié plus haut la marche, et qui, malgré son caractère politique n'en prépare pas moins les voies au socialisme.

Nous avons vu que le pouvoir royal était à son plus haut degré de force à l'époque où surgit le protestantisme. Ce pouvoir avait alors pour adversaire naturel la bourgeoisie, composée des classes aisées de la nation. Excitée par les principes réformistes ennemis de tout absolutisme, elle mina peu à peu l'autorité des rois, et celle-ci reçut enfin le coup fatal à la grande révolution française. Depuis lors c'est la bourgeoisie qui constitue le pouvoir souverain, c'est par elle que le gouvernement agit, et les souverains qu'elle se donne ne sont plus que ses mandataires. Tous ceux qui ont voulu être plus, ont été renversés.

Mais de même que les seigneurs féodaux, de même que les rois leurs vainqueurs, ont rencontré un antagoniste quand ils étaient parvenus à la suprématie, de même aussi la bourgeoisie souveraine rencontre aujourd'hui un adversaire qui lui dispute le pouvoir. Cet athlète est un personnage nouveau, qui paraît de nos jours pour la première fois en lice comme membre d'un corps régulier, avec ses chefs et ses drapeaux, pour conquérir à son tour l'autorité politique. L'antagoniste de la bourgeoisie, c'est le

---

la propriété; on l'a fait déjà sous la première république française; et, chose remarquable, on a commencé par proscrire la propriété religieuse, les biens du clergé, comme l'on avait d'abord rejeté ses doctrines. Comme aujourd'hui la propriété religieuse a pour ainsi dire disparu, on attaque tout naturellement la propriété civile de tous.

prolétariat, ce sont les classes nécessiteuses. Comme la bourgeoisie a renversé les rois, elles veulent renverser la bourgeoisie, et elles sont conduites au combat par des hommes qui leur ont montré le dernier mot, la dernière conséquence de la réforme qui est, comme je l'ai déjà dit, l'égalité matérielle. Le suffrage universel équivaut, dans le domaine politique, à cette égalité dans le domaine moral.

C'est ainsi que la réforme du XVI^e^ siècle, libéralisme révolutionnaire au XVIII^e^, devenue socialisme au XIX^e^, a accéléré et déterminé la rivalité de la bourgeoisie et du prolétariat, et a imprimé à la lutte ce caractère de guerre du pauvre contre le riche.

Le mouvement européen auquel nous assistons est donc social avant tout, mais il a dû commencer par se débarrasser des liens politiques. En France, la révolution politique en Février a duré deux jours; le troisième, la proclamation de la république annonçait en même temps l'avènement des idées nouvelles, données comme régénératrices de la France, du monde entier, que l'autorité monarchique était censée avoir corrompu. En Allemagne, la révolution politique a duré plus longtemps; elle dure encore. Le mouvement social n'y a pas encore éclaté dans toute sa force, dépourvu de tout masque, mais éclatera certainement si un nouveau Louis XIV ou un nouveau Napoléon ne vient encore le retarder; et pour trouver de nos jours un bras assez sûr de lui-même pour tenter une pareille œuvre, je crois qu'il faut porter ses regards sur celui qui habite le palais de St. Pétersbourg (1).

L'Europe, a dit il y a trois mois M^r^ Donoso-Cortès, membre du Parlement espagnol, marche à grand pas vers un despotisme gigantesque, et c'est bien vrai; car si l'Europe n'est pas envahie

(1) Ces lignes étaient écrites avant l'intervention de la Russie dans les affaires de l'Autriche. On voit donc que ces prévisions ont eu un commencement de réalisation.

par les Russes, si elle ne sent pas la nécessité de s'unir, de rassembler toutes ses forces pour soutenir victorieusement une lutte formidable et désespérée, il est bien à craindre que la démagogie socialiste ne finisse par triompher, et certes ce triomphe amènerait peut-être un despotisme aussi affreux, plus effrayant même que celui d'un autocrate. La seule chance de salut qui puisse nous préserver de cette terrible alternative, c'est une réaction religieuse, c'est une réforme, mais une réforme catholique, un retour prompt et sincère à Celui qui s'est enfin lassé de l'arrogance de l'esprit humain, et qui pour en punir les hommes n'a eu qu'à les abandonner à eux-mêmes. Ce revirement d'idées aura-t-il lieu ? c'est le secret de Dieu. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de scruter l'avenir en nous éclairant des lumières que fournit le passé, de conjecturer quel sera probablement le sort des nations européennes qui s'agitent et s'ébranlent sous nos yeux en étudiant la marche des révolutions sans nombre que le monde a déjà vues s'accomplir.

Une tâche aussi périlleuse ne peut être entreprise que par le génie et l'expérience; aussi ne la tenterai-je pas; je m'estimerai déjà heureux si je puis, en esquissant une ombre de ce grand tableau, parvenir à pénétrer le secret du sort heureux et paisible de notre patrie en ce moment.

La principale question que nous aurons à examiner ici est celle de savoir pourquoi la Belgique n'est pas bouleversée par une révolution sociale. Des révolutions exclusivement politiques ne sont plus possibles à notre époque; si même elles paraissaient telles dans leurs principes, on ne tarderait pas à reconnaître qu'elles n'auraient été que la préparation à un mouvement social et l'occasion prochaine de son éclat.

Puisque les révolutions sociales ont leur source uniquement dans l'état moral des peuples, c'est aussi dans l'état moral du peuple belge que nous devrons rechercher la cause de sa tranquillité.

Subsidiairement et seulement pour compléter la solution de l question capitale en dissipant toutes les craintes, nous dirons u mot de l'état politique du pays.

Il est bien des personnes qui pensent qu'il est impossible qu la Belgique échappe à une révolution sociale. Le socialisme, di sent-elles, s'adresse aux masses ; il leur fait sentir toute la pro fondeur de leur misère ; il les éblouit en leur montrant un aveni doré. Le petit peuple est pauvre en Belgique comme partout et l'on excite ses passions, on exploite son malheur pour l'entraî ner et le soulever ; une fois qu'il connaîtra sa force, il réduir en poudre les classes riches et égoïstes qui gouvernent actuel lement la société. Comment d'ailleurs pourrait-il se faire, dit-o encore, que la Belgique placée entre la France et l'Allemagne recevant ainsi à la fois les émanations brûlantes de deux four naises ardentes, comment se pourrait-il qu'elle ne cédât pas enfi et ne fût pas emportée, elle aussi, sur la route nouvelle que l'o ouvre pompeusement à l'humanité tout entière !

C'est ainsi que l'on considère en général le mouvement soci liste moderne ; on ne remonte pas à sa naissance, à son poi de départ, mais on le prend dans son actualité comme une co séquence du paupérisme ; on le regarde comme un torrent qu fait tout à coup irruption dans le monde et qui doit inévitabl ment submerger et emporter toutes les institutions de notre socié

Je crois que l'on peut dire que le paupérisme matériel qui a flige notre société actuelle et qui est une bien grande calami sans doute, n'est cependant pas la cause première de l'agitatio des classes malheureuses, il n'en est, je pense, que l'occasion le moyen. Ah ! s'il n'y avait que des misères physiques à dépl rer et à soulager ; si le dénuement des classes ouvrières n'était p accompagné d'un mal bien plus dangereux, du paupérisme mora cette détresse ne serait pas dans la main des socialistes une ar aussi puissante que celle qu'elle leur fournit à présent. Mais c'c

parce que la décadence religieuse est arrivée au dernier degré de l'échelle des croyances, c'est parce que comme l'a dit Mr Donoso-Cortès, le thermomètre religieux est descendu au-dessous de zéro, que le pauvre s'est laissé captiver. N'ayant plus de convictions religieuses, ne pensant plus à une vie future qui le récompensera avec usure des souffrances qu'il endure ici-bas, il a concentré tous ses désirs, toutes ses affections sur les biens matériels, croyant que tout le bonheur de l'homme consiste dans les richesses et la fortune. Il est devenu jaloux de l'aisance des autres, et veut enfin se mettre à la place des riches ou du moins devenir leur égal.

Prétendre que notre pays ne peut échapper au socialisme, c'est avancer par là même que le peuple belge a perdu sa foi; c'est le mettre sous le rapport moral au niveau de tous les autres peuples de l'Europe. Mais cette assertion est-elle bien juste? Est-ce là une appréciation vraie et raisonnée de l'état des esprits en Belgique? Evidemment non; car de cette manière on voudrait nous faire subir un effet, une conséquence, à nous qui avons rejeté la cause, le principe.

D'où est sortie en effet l'indifférence religieuse? Elle a été pour ainsi dire proclamée en 89; mais la révolution française elle-même dans sa partie sociale ne remonte-t-elle pas à la Réforme? C'est donc la Réforme qui en dernier ressort est le point de départ de l'affaissement des intelligences au point de vue religieux; c'est de la Réforme que date cette tendance fatale des esprits vers le matérialisme, et les pays qui ont été le plus fortement infectés de ces déplorables doctrines, sont précisément ceux qui aujourd'hui sont les plus matérialistes. L'Angleterre et l'Allemagne sont là, qui attestent cette triste vérité. La France, il est vrai, n'a pas été préservée de la contagion protestante; mais jamais le protestantisme n'y a jeté ces racines profondes sur lesquelles il s'est appuyé dans le centre et le nord de l'Europe. Aussi le matérialisme rencontre-t-il

en France dans le catholicisme un rempart qui, quoiqu'ébréché, peut encore néanmoins soutenir victorieusement les assauts désespérés de l'erreur.

Pour que la Belgique fût aussi matérialiste que toutes ces nations, il faudrait que, comme elles, elle eût embrassé la Réforme, ou qu'elle eût donné quelque assentiment à ses principes. L'histoire prouve qu'elle ne l'a pas fait : quel rôle a-t-elle donc joué pendant ces longues convulsions du seizième siècle? Soumise au despotisme espagnol, elle a préféré supporter un joug odieux et se séparer de la Hollande qui aurait pu rendre alors la Belgique le pays le plus opulent du monde entier; elle a préféré sacrifier ses richesses, son commerce, son industrie, verser son sang, être dévastée par la guerre pendant un siècle, elle a préféré tout cela, à une apostasie! Oui, c'est uniquement pour rester catholiques que les Belges ont voulu être les martyrs de l'Europe à cette époque fameuse; c'est pour rester fidèles à la foi de leurs pères qu'ils ont consenti à être si longtemps le jouet des autres nations. Et si l'on veut savoir comment on jugeait la Belgique en 1665, un siècle par conséquent après la propagation du protestantisme en Europe, on n'a qu'à lire ces lignes tracées par une main que l'on n'accusera pas sans doute de partialité. Voici comment nous peignait le Conseil d'Etat de France dans l'avis secret qu'il donnait à la régente et au jeune Louis XIV sur la manière de conquérir et de garder les Pays-Bas (1) :

« ..... L'humeur et complexion de ces peuples, Sire, est » fort attachée à la religion de l'Eglise romaine; à ses lois, coutu » mes et priviléges; à l'agriculture, commerce et trafic. La modes » tie et candeur des mœurs y est fort singulière, et surtout la » franchise et bonne foi dont ils usent en leurs affaires : qui son » toutes les principales causes de l'antipathie qu'il y aura toujour

(1) Voir DE GERLACHE, ouvrage cité, I, 265, note.

» irrémédiablement entre eux et la nation française..... Comme » par l'affection que ces peuples ont à la religion, ils ont en » grande vénération et respect et défèrent beaucoup en toutes ma- » tières aux gens d'église, évêques, abbés, chanoines et aux re- » ligieux de toutes sortes d'ordres, qui y sont en grand nombre, » ce sera un acte de prudence de les comprendre et recevoir dans » l'édit en sauvegarde particulière..... » Ainsi, tandis qu'en France, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, dans presque toute l'Europe enfin, la foi a été ébranlée, tandis que les esprits glissent rapidement vers le fond de l'abîme d'un matérialisme sceptique, la Belgique, pour ainsi dire seule, défend et maintient sa religion, conserve même au culte catholique tout le prestige de sa splendeur au moyen-âge, et mérite d'être appelée par l'histoire du beau nom de Pays-Bas *Catholiques!*

Notre pays a proclamé naguère dans l'histoire une glorieuse exception : pourquoi donc n'en proclamerait-il pas une semblable aujourd'hui?... — On dira qu'aujourd'hui il n'est plus asservi par un despote comme sous Philippe II, qu'il n'est plus menacé par le sabre d'un duc d'Albe, et que la liberté dont il jouit sera une arme de plus pour le socialisme. Mais, que l'on compare donc la situation actuelle de la Belgique avec l'état où se trouvaient nos provinces sous la domination espagnole. Le souverain qui est assis sur le trône d'Espagne, est un prince peu ou point aimé; aujourd'hui, c'est un roi vénéré. Sous Philippe II il n'y a point de Belgique, partant point de sentiment national nettement caractérisé; aujourd'hui, la Belgique est une nation, elle est indépendante, elle est fière d'elle-même. Sous Philippe II, la guerre avec ses suites désastreuses, aujourd'hui la paix et tous ses bienfaits. Sous Philippe II, la ruine du commerce sans la consolation d'un avenir meilleur; aujourd'hui, une industrie active, et qui se nourrit à bon droit des plus belles espérances. Sous l'Espagne enfin, une police pitoyable, plus nuisible qu'utile même; aujourd'hui, une police vi-

gilante et parfaitement organisée. — Certes, en voyant ce parallèle, il me semble qu'il faut s'étonner bien plus de ne pas voir la Belgique suivre le mouvement au seizième siècle, alors que les novateurs lui donnaient en perspective l'indépendance et la paix, que de la voir rester calme au dix-neuvième, quand les doctrines nouvelles qu'on voudrait lui faire embrasser ne lui offrent plus en perspective que l'esclavage et le désordre, quand déjà elle en connaît le danger par l'expérience qu'en ont faite d'autres nations.

Que l'on ne s'écrie donc plus que la Belgique devra se révolter parce que ses voisins se révoltent, qu'elle est condamnée à subir je ne sais quelle loi fatale qui veut le bouleversement du monde jusque dans ses plus minimes parties. La Belgique était catholique au seizième siècle, elle l'est encore au dix-neuvième, c'est là ce qui doit la rassurer.

On aura beau se prévaloir de ce que toutes les populaces se ressemblent, de ce qu'ayant toutes les mêmes goûts, les mêmes passions, elles suivront toutes aussi la même voie. Sans vouloir contester que le bas peuple ait ici comme partout et toujours un caractère inconstant et passionné, il est cependant tout aussi certain que chaque nation a un caractère propre qui se reflète jusque dans sa populace et qui la domine en quelque sorte. Ce qui distingue le peuple belge en général, c'est le bon sens, la réflexion, la patience même, et les dernières classes de la nation portent aussi l'empreinte de ce cachet national. Cependant ce ne serait encore là qu'une faible barrière contre l'agitation que produit le paupérisme. La cause principale pour laquelle ce fléau n'a pas amené de désordres, c'est que le pauvre n'a pas oublié que tout son être n'est pas borné au corps périssable qu'il ne peut nourrir; qu'il n'a pas oublié qu'il existe un Dieu, souverain dispensateur de la joie comme de la douleur, qui, s'il le relègue dans la poussière en cette vie, le placera sur un trône dans l'autre. C'est ensuite, que le riche de son côté n'ignore pas non plus que la charité et l'aumône sont

pour lui un devoir, et la générosité qui de tout temps a été l'apanage des Belges, et qui est encore une de leurs plus belles vertus, a rendu cette charité proverbiale.

C'est donc parce que la foi religieuse vit encore dans toutes les classes du peuple belge essentiellement judicieux et sage, qu'il a la force de repousser les doctrines subversives qu'on lui offre.

La nation renferme dans son sein, nous ne le contesterons pas, quelques-uns de ces hommes dont l'agitation seule est l'élément, ou bien quelques-uns de ces esprits légers et enthousiastes qui, sans aller au fond d'un système, s'éprennent de ses dehors brillants et fallacieux; mais elle peut profiter de la vue de leurs écarts, pour s'affermir davantage sur la route où elle marche si glorieusement. Elle ne doit pas s'endormir dans une sécurité qui lui deviendrait fatale; au contraire, il faut qu'elle veille constamment, qu'elle s'occupe activement d'améliorer le sort des malheureux, qu'elle repousse les agitateurs étrangers, pour autant que ce système de surveillance soit compatible avec une sage liberté. Il faut, comme on l'a dit bien des fois, comme on ne saurait le répéter assez, que les honnêtes gens aient le courage de se montrer, qu'ils proclament ouvertement leur opinion, et qu'ils la défendent sans crainte et avec persévérance.

C'est là une règle à laquelle on doit toujours se conformer; car au fond, c'est vouloir l'impossible que de prétendre vivre de la vie d'un autre siècle en refusant de subir l'influence de son époque? A quoi bon des lamentations continuelles sur le présent et des regrets désespérants du passé? Pourquoi pleurer sans cesse un passé qui n'est plus, et présumer en même temps d'un avenir qui n'est pas encore?

Chacun a son rôle ici-bas; mais le rôle de l'inaction n'est celui de personne. Lorsque l'on vit à une époque de lutte, il faut lutter. Le calme ne peut s'obtenir que par la victoire, et la victoire est donnée seulement à celui qui a combattu. La société n'est qu'une

grande personnalité humaine, et comme l'homme qui s'abandonne au désespoir perd sa dignité et devient un lâche, de même aussi, une société qui se laisse ballotter au gré des passions de quelques-uns de ses membres, sans essayer de les dominer, renonce à atteindre le but de son existence et prononce elle-même l'arrêt de sa dissolution. L'espérance par elle seule allège tous les maux de l'humanité, et quand à l'espérance vient se joindre l'énergie, non seulement on parvient à arrêter le mal, mais on peut aussi le prévenir.

Les maux actuels de la société sont grands, sans doute, mais quelque profonde que soit la blessure, elle n'est pas incurable. La plaie est morale; il faut aussi que les remèdes soient moraux. On a divisé la société en deux camps : on a reproché aux uns l'exaltation de leur orgueil, aux autres l'humiliation trop longue de ce même orgueil. Eh bien! si l'on veut éviter le conflit, il faut de deux côtés faire le sacrifice de cette passion funeste, et c'est aux riches à en donner l'exemple. Que leur humilité se traduise en charité, et que les secours matériels ne soient que l'occasion des secours moraux et intellectuels, bien plus nécessaires encore que les premiers. Qu'ils ne craignent pas le spectacle de la misère; il ne pourra que leur faire sentir davantage la vanité de leur propre grandeur. Qu'ils commencent une bonne fois à payer de leur personne, et qu'ils ne se reposent pas sur le zèle et l'activité des autres. La charité privée peut seule opérer un bien efficace, parce qu'elle seule enseigne la résignation; en rapprochant les personnes, elle adoucit les cœurs; si elle apprend à compatir, elle apprend de même à supporter.

D'un autre côté, il ne faut pas oublier que la presse a été pour l'erreur le moyen le plus puissant de sa propagation, et que la presse aussi doit concourir à réédifier ce qu'elle a détruit. Mais la vérité est goûtée moins promptement des esprits que l'erreur. C'est pourquoi les défenseurs de la vérité ne doivent

pas se contenter de lancer çà et là quelques traits, presque au hasard; leur devoir aujourd'hui est d'être infatigables et de défendre chaque jour comme l'on attaque chaque jour. Sans cesse il faut qu'ils reviennent à la charge pour démasquer l'erreur et faire sentir tous les périls que ses conséquences entraînent; sans cesse aussi, il faut que la défense des principes sociaux soit présentée sous toutes ses faces, afin que l'on comprenne mieux les effets salutaires de ces principes, que l'on se pénètre de leur nécessité et que l'on se dégoûte ainsi des théories qui en sont une audacieuse négation.

Il y aura peut-être quelques personnes qui verront dans ces paroles une crainte exagérée ou un excès de prudence. — Que la crainte soit grande, je l'admets; mais j'entends aussi que l'on ne la fasse pas dégénérer en pusillanimité ou en pessimisme. Oui, il faut redouter des dangers, et les envisager de près, parce qu'un orgueilleux dédain ne servirait qu'à hâter notre perte; il faut considérer en face le péril, parce que sa grandeur même le commande. Aujourd'hui en effet, ce n'est plus seulement la foi que l'on remet en question, ce n'est plus seulement l'autorité des rois que l'on conteste; mais c'est la religion qui est proscrite, c'est le pouvoir qui est stigmatisé du nom de tyrannie, tandis que le vol est réhabilité et donné à chacun pour loi, tandis que l'immoralité est placée sur le trône de la vertu.... Et que l'on ne dise pas que ce ne sont là que des mots; de pareilles doctrines ne restent pas longtemps à l'état de théories. Ceux pour qui elles sont faites et qu'elles ont nourris ne sont pas des théoriciens. Le prolétaire abusé ne voit dans le socialisme qu'une réalité, et il a hâte de jouir de cette félicité enchanteresse. Ce n'est pas lui qui raisonne; une fois que la religion n'a plus d'empire sur son âme, il compte pour rien tout ce qui ne lui procure pas un bien matériel immédiat; et lorsqu'on lui a répété longtemps que celui qui possède des richesses les possède injus-

tement quand d'autres n'en ont pas, il se lasse d'attendre il revendique par la force ce qu'il croit lui appartenir de dr Surgit alors la guerre civile, cette guerre si affreuse déjà qua elle se fait entre partis politiques, si atroce quand elle arme unes contre les autres les diverses classes de la société.... Pour pr venir de pareilles calamités, la prudence peut-elle être trop grand Peut-on ne pas user de tous les moyens préventifs possibl quand on considère que le mouvement socialiste n'est que suite de deux autres grandes révolutions antérieures qui ont trio phé? De semblables désastres étant posés pour prémisses, qui o rait prédire que leurs conséquences ne se réaliseront pas?...

Pour nous Belges, nous devons sans doute appréhender bi moins de dangers que beaucoup d'autres peuples. Ne nous faiso cependant pas illusion. La Belgique peut n'être redevable q elle seule de sa paix intérieure. Mais quant à son bonheur, qua à sa prospérité, elle ne doit pas oublier qu'elle est un membre la grande famille européenne et que sa destinée sous ce rappo dépend en grande partie de la destinée des autres nations. L'is lement est une condition anormale pour l'homme; il l'est aus pour un peuple. Les Belges ont donc le plus grand intérêt à ce q les autres nations jouissent comme eux des avantages immenses la paix, et il est aussi de leur devoir d'y contribuer autant qu'il e en leur pouvoir de le faire. Il pourra paraître ridicule de pens que le petit royaume de Belgique puisse songer à exercer u influence quelconque sur l'Europe; je crois cependant qu'il peut, et que cette influence ne sera pas aussi faible qu'elle sem blerait devoir l'être.

La Belgique doit concourir au bien-être de l'Europe par deu moyens, la parole et l'exemple. Par la parole, en se créant une l térature réellement nationale et indépendante qui reflète son c ractère, ses mœurs, ses idées surtout; — l'autorité morale ne d pend pas de la puissance physique. — Par l'exemple, en continua

à tenir la conduite qui depuis une année lui a valu l'admiration de l'Europe. Or, l'exemple qu'a donné notre patrie pendant les orages qui grondaient autour d'elle a été double. Il a été social d'une part, en montrant que l'état moral du peuple belge était encore pur de cette corruption fatale qui malheureusement n'a causé ailleurs que trop de ravages; et il a été politique d'autre part, en faisant connaître comment la liberté pouvait s'allier à l'ordre et demeurer une réalité tout en s'abritant sous l'égide d'une royauté constitutionnelle.

Ce calme politique ne doit pas étonner; il doit instruire. L'histoire est là pour le confirmer : la tranquillité politique est la mesure de la stabilité sociale. Une agitation morale commence inévitablement par produire un mouvement politique. Aujourd'hui, c'est une philosophie sensualiste qui s'efforce de réaliser ses songes creux et ses folles utopies. Pour en arriver là, il lui faut nécessairement tenir entre les mains les rênes du pouvoir, en disposer avec une liberté absolue, et c'est de cette nécessité de despotisme caché sous le nom de démocratie que sortent la plupart des luttes politiques dont nous sommes témoins. Mais les peuples qui ne se sont pas laissé enivrer de ces parfums empoisonnés qui donnent le délire, qui ne se sont pas laissé étourdir par des mots sonores mais vides de sens, les peuples qui, en un mot, ont refusé de croire à un bonheur physique d'une perfection imaginaire, ceux-là aussi ont empêché les hommes qui se disaient faussement leurs amis de bouleverser inutilement leurs institutions politiques.

Je l'ai déjà dit : je crois qu'il est presque impossible que, dans l'état moral où se trouve actuellement l'Europe, il s'opère dans un pays une révolution qui, de loin ou de près, ne tende à un changement plus ou moins profond dans les principes universels de la société. La Belgique est bien loin d'une révolution sociale; elle n'a donc nullement besoin d'une secousse politique qui en soit la préparation.

Cette considération morale est puissante déjà, me semble-t-il

pour motiver la stabilité de notre gouvernement. Néanmoins nous pouvons en faire abstraction pour le moment, et cette stabilité s'expliquera encore par des raisons purement politiques (1).

Quand la Belgique se révolta en 1788, qu'était-elle? — Une aggrégation, un amalgame informe de diverses provinces, annexées à un puissant royaume et soumises à un monarque étranger. Les Belges se levèrent alors, non pas pour conquérir la liberté, mais pour conquérir l'indépendance et recouvrer les priviléges qu'on leur avait enlevés. Le changement de régime qu'amena la révolution brabançonne ne fut que tout-à-fait accessoire au but principal, qui était la proscription de toute domination étrangère et surtout autrichienne.

En 1830, la position du pays était à peu près la même; au lieu d'être province autrichienne, il était province hollandaise, mais il y avait cette différence que sous Guillaume les Belges voulaient plus que les libertés dérisoires dont on les avait gratifiés ; ils réclamaient des libertés nouvelles qu'on se refusait à leur accorder. Aussi, la révolution belge de 1830 tendit-elle à la fois à la proclamation de l'indépendance nationale et à la proclamation de la liberté. Au lieu d'inaugurer un régime nouveau, la révolution ne fit que rendre parfait un régime bâtard qui avait pesé quinze ans sur le pays.

Aujourd'hui enfin, la Belgique est une nation indépendante et libre, dirigée par une monarchie constitutionnelle. Notre indépendance étant reconnue, nous ne devrions nous attendre à une révolution, qu'au cas où nos libertés seraient insuffisantes, ou la forme de notre gouvernement, mauvaise. Or, ces hypothèses je les crois sans application possible en Belgique.

Au-delà des libertés que nous possédons, il serait difficile d'en

(1) L'auteur fera remarquer que dans tout ce qui va suivre il a dû mettre une réserve dont chacun comprendra les motifs.

imaginer encore qui ne fussent pas en quelque sorte le marche-pied du désordre. Notre constitution consacre les libertés les plus précieuses, des libertés tellement étendues, que pour bien des nations elles ne seraient pas sans danger, et que telle grande république elle-même s'en effrayerait. Mais elles ont été calculées d'après notre caractère national, et une expérience glorieuse de dix-huit ans a prouvé que le congrès belge en les décrétant avait été aussi sage que libéral.

Pour ce qui concerne le suffrage universel, je ne sais si à proprement parler on peut ranger cette institution dans la classe des libertés. Toujours est-il qu'en Belgique on ne paraît pas y attacher un fort grand prix. La raison en est simple. — Le suffrage universel (1), c'est actuellement la brèche par laquelle on a tenté de faire pénétrer le socialisme dans les masses. De cette égalité politique complète de tous, on a voulu faire la préparation à l'égalité matérielle de tous. Il ne faut donc pas se surprendre de ce qu'un peuple qui rejette les doctrines socialistes éprouve assez peu de sympathie pour un principe qui y tient de si près. Et puis, quand l'ouvrier a du travail, quand son salaire lui assure à lui et à sa famille une existence tranquille, il ne demande pas à s'immiscer dans le gouvernement. Ce n'est que lorsqu'il souffre qu'il accuse le pouvoir des maux qui l'accablent. Il croit qu'on le trompe, et c'est pour cela qu'il veut, lui aussi, avoir sa part dans la direction des affaires. Il est donc du devoir des gens aisés d'empêcher que le travailleur reste inoccupé; et ils doivent le faire quand bien même ils devraient s'imposer dans ce but quelques sacrifices qui d'ailleurs seront toujours bien légers; ils y sont tenus, parce que ainsi ils coopéreront efficacement à la défense et au maintien des principes sociaux.

(1) Je n'envisage ici le suffrage universel que mis en rapport avec l'état social actuel de l'Europe.

Il reste une dernière cause de l'impopularité du suffrage u versel dans notre pays, cause qui se rattache directement au point que nous ayons encore à traiter et que pour cette ra je n'en séparerai pas.

Le suffrage universel, bien qu'il puisse exister avec une mo chie, est cependant une institution essentiellement républica et d'autant plus aujourd'hui, qu'il a été pour ainsi dire l'acte in guratif de la république en France. Il y a un lien si intime e ces deux choses, que bien souvent il arrive qu'on les confo et qu'on les regarde comme synonymes. De là il suit qu'en dési l'une, on désire ordinairement l'autre, et aussi, que le dédai l'une rejaillit presque tout entier sur l'autre. Pour nous d toute la question consiste à nous demander si nous devons s haiter la république et par conséquent si elle nous est nécessa

Une opinion qui ne manque pas d'ailleurs de partisans a nombreux, est celle qui prétend que le régime monarchi constitutionnel n'est qu'une transition, un passage lent et né saire de l'antique absolutisme autocratique à la future démocr républicaine universelle. — Malgré l'apparence de vérité logi que présente cette proposition, je crois que l'énoncer de c manière, c'est parler d'une manière trop absolue et penc même vers l'impossible. Sans contredit, il y a des monarc constitutionnelles vicieuses, mal organisées, qui n'ont de ce gime que le nom et qui pour le reste appliquent des princi qu'il repousse. Or, selon qu'elles seront plus ou moins parfai selon qu'on en comprendra plus ou moins bien le mécanis secret, elles seront stables ou transitoires, elles seront un mil ou un passage.

Une monarchie constitutionnelle qui est établie et qui fo tionne d'après les vrais principes qui doivent lui servir de fon ment, est bien loin de n'être qu'une transition. Pour qu'un g vernement de la nature de celui qui nous occupe revêtisse

caractère de stabilité, ceux qui le créent comme ceux qui le mettent en action doivent ne jamais perdre de vue un seul instant que c'est un gouvernement intermédiaire entre la démocratie pure et la puissance illimitée d'un seul, et que par conséquent c'est une balance politique perpétuelle entre les pouvoirs, les passions et les partis. Le principe qui doit le dominer, c'est donc le principe de l'équilibre. Car du moment que l'on fera pencher la balance d'un côté plus que de l'autre, du côté du pouvoir plus que du côté du peuple ou réciproquement, ce régime ne sera plus qu'une transition qui dans les deux cas conduira nécessairement à la république. — Un point essentiel à prendre en considération ensuite, c'est le rôle accordé à l'élément démocratique (1). De son intervention dans les affaires découlent des conséquences importantes qui, tout en paraissant dangereuses, ne le deviennent réellement que si on les néglige ou si on les empêche de se produire librement. Pour les connaître, il ne faut que connaître les sentiments du peuple. Ce que le peuple désire avant tout, c'est la liberté, non pas la liberté inscrite en termes obscurs et ambigus sur le parchemin d'une charte dont le pouvoir se réserve l'interprétation, mais la liberté de fait, la liberté réelle, qui ne trouve sa limite que dans la liberté des autres; et la condition indispensable d'une semblable liberté, c'est l'indépendance des pouvoirs en même temps que leur responsabilité. — D'un autre côté, la liberté engendre l'ambition, et de l'ambition devenant quelquefois passion coupable, naît l'agitation dans l'état. L'égalité civile et politique de tous a pour effet immédiat d'inspirer à beaucoup le plus ardent désir d'inégalité ou de supériorité. Chacun ayant le droit de parvenir, chacun, dans sa sphère, aspire à s'élever. Et qu'on y fasse attention; dans un pays où l'on permet à l'ambition de naître, il faut lui permettre

(1) Je parle ici de la véritable démocratie et non pas de la démagogie.

aussi de se satisfaire, mais par des voies pacifiques, sans quoi elle finira par recourir à la violence et à l'illégalité. De plus, en agissant ainsi, l'on atteindra en même temps un autre but; on produira une certaine agitation, une certaine excitation des esprits excitation qui répondra à ce besoin qu'éprouve un pays constitutionnel de sortir assez souvent de ce calme plat qui ne convient qu'aux monarchies absolues. Si l'on ne remuait pas de temps à autre une nation, dans le gouvernement de laquelle l'élément démocratique entre pour une large part, il arriverait qu'à la moindre secousse extérieure ou même intérieure, l'émotion subite deviendrait promptement redoutable et désastreuse à cause d'une explosion irrésistible de passions diverses trop longtemps concentrées Au contraire, quand on est habitué à une agitation pour ainsi dire calme, à un mouvement auquel la loi prescrit des règles et assigne des bornes, on reçoit avec tranquillité les impressions brusques et saisissantes d'événements graves qui surviennent à l'improviste surtout de ceux qui arrivent chez d'autres nations (1).

J'arrive maintenant à l'institution qui est la clef de voûte de l'édifice constitutionnel, parce que l'office du pouvoir qu'elle crée est de tenir la balance et de veiller au maintien de l'équilibre je veux parler de la royauté.

On a dit bien souvent qu'une royauté et une constitution démocratique sont deux choses incompatibles; que la fonction du roi constitutionnel n'est qu'une espèce de sinécure assez inutile au pays à qui elle ne procure après tout que la charge d'une grosse liste civile, et que cette royauté n'existant d'ailleurs que

(1) Parmi ces mouvements légaux on peut ranger les changements de ministères et le renouvellement des diverses représentations du pays, représentations communale et provinciale aussi bien que nationale. On comprend du reste que ce sont les circonstances qui doivent tout décider sur ce point.

pour sauver la forme, il serait plus logique de mettre la forme d'accord avec le fond. — Ce sont là autant d'erreurs qui attestent que l'on a bien peu réfléchi sur la nature des devoirs de celui qu'on rabaisse avec tant de légèreté. Mettons même de côté ici les avantages extérieurs qui peuvent résulter d'une monarchie; considérons seulement le rôle que le roi doit remplir dans les affaires intérieures du pays. Serait-il vrai qu'il n'aurait qu'à signer à la hâte les actes qu'on lui présente, qu'à nommer de temps en temps quelques ministres, leur confier la direction suprême de l'Etat et passer, lui, bien tranquillement sa vie, entouré des honneurs que l'on rend à une couronne? Il n'en est pas de la sorte. Le roi a une mission bien plus élevée, la mission la plus difficile peut-être qu'il soit donné à l'homme d'accomplir, parce qu'elle exige le sacrifice presque complet de ses sentiments les plus naturels et les plus chers en lui commandant l'oubli de soi-même. Un roi constitutionnel doit oublier sa qualité de roi, il ne doit se regarder que comme le grand conciliateur des opinions diverses partagées par son peuple. En lui tous les partis doivent s'effacer et se confondre en un seul, celui de la *Nation*. Si le roi se déclare franchement le chef d'un parti, il devra nécessairement tomber avec lui, et alors, au lieu d'être la sauvegarde unitaire du pays, il ne sera plus pour lui que l'occasion des plus dangereuses commotions. C'est cette abnégation non pas seulement à faire une fois, mais à faire tous les jours, à chaque instant, cette abnégation non seulement de toute ambition, mais même de presque toute affection personnelle, qui rend si pénible le rôle d'un roi constitutionnel; et si ce rôle est d'ordinaire si mal apprécié, c'est qu'il est sans éclat, c'est qu'on ne pénètre pas le cœur du monarque pour y être témoin de cette lutte victorieuse et continuelle de l'homme sur lui-même.

La monarchie constitutionelle n'est donc pas une pure fiction, une vaine forme, On aura beau citer des gouvernements de cette

espèce qui n'ont pas joui de longues et heureuses destinées : si l'on n'oublie pas que toutes les monarchies constitutionnelles ne sont pas les mêmes, comme je l'ai déjà fait observer; si l'on tient compte ensuite du caractère des nations qui adoptent ce régime; si l'on remarque qu'une liberté qui règne paisiblement chez un peuple, peut soulever des orages chez un autre, que des procédés reçus chez l'un sont inadmissibles chez l'autre; si l'on remarque enfin que le sort du gouvernement dépend souvent du caractère et de la capacité de son chef, on devra comprendre que ce régime peut réussir dans un pays et crouler honteusement ailleurs. E n'avons-nous pas, ou plutôt ne donnons-nous pas l'exemple l meilleur, le plus complet d'une nation dont il a fait le bonheur ? N'est-ce pas à la perfection de ses institutions que la Belgiqu est redevable de sa paix politique actuelle? Mais aussi, les Belg ont approprié ce régime à leur caractère, ils se sont familiarisés au jeu des éléments divers qui concourent à sa formation, ils l'ont saisi dans son ensemble et dans chacune de ses parties (1),

(1) Divers motifs ont été donnés de notre état de paix actuel. Les uns ont dit que c'était notre constitution libérale; les autres, que c'était la sagesse de notre roi : d'autres que c'était le bon sens de la nation; d'autres enfin en très grand nombre, que c'était l'avènement au pouvoir d'un ministère nouveau avant les journées de Février. — Isoler comme on l'a fait chacune des causes de notre calme est tout-à-fait insensé. Le gouvernement constitutionnel est une machine composée de rouages multiples; or, dire qu'une machine marche bien parce qu'un des rouages fonctionne bien, serait une absurdité; du moment que tous ne sont pas dans leur état normal, que tous ne font pas également leur office, toute la machine doit s'arrêter et se disloquer. Il en est absolument de même dans le gouvernement. C'est donc dans le concours des motifs indiqués qu'il faut rechercher la cause de notre paix, et ce concours, c'est ce qui constitue la stabilité intrinsèque du régime.

Je crois que l'on se trompe également en avançant que c'est le changement d'un ministère qui nous a préservés d'une révolution. Si ce changement n'eût pas eu lieu avant Février, il y aurait eu peut-être une émeute. Mais

ils en ont fait, en un mot, un milieu durable et non une transition passagère. Voilà leur mérite, et ils peuvent s'en glorifier à juste titre, car l'entreprise n'était pas facile. Mais que les Belges n'oublient pas non plus celui sous les auspices duquel ils sont nés à la vie politique, celui, qui en les guidant sur la voie nouvelle et inconnue que l'indépendance leur ouvrait, n'a pas failli à la royale mission que la Belgique naissante lui avait confiée. La tâche de Léopold Ier était difficile, mais son génie y a amplement suffi. Pacificateur intelligent au-dedans, protecteur zélé au-dehors, notre roi a toujours été la vivante expression de l'unité nationale belge. La gloire de Léopold, c'est celle du père de famille qui a vu par ses soins grandir et prospérer ses enfants, et cette gloire-là, il faut l'avouer, il est peu de souverains qui la méritent. Léopold a réalisé ce noble désir de son âme qu'il exprimait en 1831 aux envoyés belges qui venaient lui offrir la couronne, le désir de faire le bonheur de ses semblables :

« Jeune encore, disait-il alors, je me suis trouvé dans tant de » positions singulières et difficiles, que j'ai appris à ne considérer » le pouvoir que *sous un point de vue philosophique;* je ne l'ai » jamais désiré que pour faire le bien et un bien qui reste..... »

Il a été instruit à l'école du malheur, et c'est là qu'il a appris à faire abnégation de ses désirs personnels; mais ce sacrifice est récompensé : il lui vaut aujourd'hui l'amour et la reconnaissance d'une nation généreuse qui jamais n'a été ingrate envers ceux qui ont travaillé sincèrement à son bonheur.

Je ne puis m'empêcher en finissant, de rappeler ici les lignes

---

pour qu'il y eût eu une révolution, je pense que, comme en France, il aurait dû y avoir dans le pays un parti anticonstitutionnel organisé et n'attendant que l'occasion d'agir. Et, tout le monde le sait, c'est là un parti qui n'existait pas, pour la très-bonne raison qu'il n'avait aucun motif d'exister.

qu'écrivait en 1833 Mr Nothomb; elles résument tout ce que je viens de dire avec une vérité que les années n'ont point modifiée ou affaiblie. Voici comment il s'exprime (1) :

« Au fond, avons-nous à demander à une autre forme de gouvernement, quelque chose que nous ait refusé le système monarchique tel que nous l'avons fait? Avons-nous une institution à envier à la république? Qu'on me cite une liberté, une garantie absente, et je me hâterai de réclamer ce complément de garantie, de liberté. Que dis-je? La république reculerait devant notre constitution monarchique; elle redouterait tout ce déploiement de forces populaires. Pour essayer de vivre, elle nous demanderait des moyens dont la monarchie a pu se passer; elle nous demanderait pour son président, plus de pouvoir que nous n'en avons donné à notre roi. Que si la république, pour être, sinon un progrès, du moins une innovation, nous apportait quelque chose ce ne serait ni une garantie, ni une liberté qui nous manque pour innover, il faudrait qu'elle creusât jusque dans les fondements de la société, et je vais vous dire où elle arriverait en descendant jusque-là. Voici comment parlait un grand orateur dans les derniers jours de l'Assemblée constituante; il répondait à des hommes qui en appelaient aussi à un autre système, et on croirait ces paroles écrites pour nous : « Vous avez fait, disait-il » ce qui était bon pour la liberté, pour l'égalité; vous avez rendu » tous les hommes égaux devant la loi civile et la loi politique » vous avez institué le gouvernement le plus libéral qui fut jamais; de là résulte une grande vérité, que si la révolution fait » un pas de plus, elle ne peut le faire sans danger. C'est que dans » la ligne de la liberté, le seul acte qui reste à poser, serait l'» néantissement de la royauté, c'est que dans la ligne de l'égalité » le seul acte qui pourrait suivre serait l'atteinte à la propriété. »

(1) *Essai sur la révolution belge*, p. 428.

« Il ne faut donc pas que l'on se méprenne, continue Mr Nothomb, ir ces mots de *république*, de *gouvernement de l'avenir;* le pays oit savoir, et s'il l'ignorait, il faudrait avoir le courage de le lui ire, que notre monarchie nous a donné toutes les libertés en ne onservant que deux inégalités sociales, la royauté et la propriété; u'autour de ces deux grandes inégalités tout le terrain est dé- layé, nivelé; qu'en Belgique la constitution n'a rien laissé à faire la république, qu'à abattre la royauté, qu'à s'attaquer à la pro- riété. Les idées étant ainsi précisées, on saura de part et d'autre ù l'on va. Après cela qu'on fasse un appel au génie des révolu- ions; le génie des révolutions ne répondra point, car il n'a rien donner, hors la destruction de la royauté et de la propriété. D'ailleurs, il faut encore qu'on le sache, le génie des révolutions n'a été et ne sera aux ordres de personne..... »

Ma tâche se termine ici; j'ai cherché à analyser consciencieuse- ment les causes véritables de l'état heureux dont jouit la Belgique. Nous avons vu que notre patrie avait trouvé en 1788 et en 1830 des motifs de révolte dans sa dépendance et son asservissement. Au- jourd'hui, indépendante et libre, dotée d'un régime dont elle a montré la perfection à l'Europe et au monde, retenue dans la voie de la vérité par la vivacité de ses sentiments religieux, elle peut rester sans crainte spectatrice des convulsions des autres peuples; elle n'a à redouter ni révolution sociale, ni révolution politique.

L'on m'accusera peut-être d'optimisme; mais l'optimisme n'est pas dans ce travail simplement un vœu ou une hypothèse. Je n'ai fait que montrer les effets actuels de causes antérieures, les consé- quences logiques et nécessaires même de faits posés par la nation dans son passé. Du reste, j'ai parlé du présent, et sur le présent on peut affirmer. Quant à l'avenir, il est évident que la paix inté- rieure de la nation est subordonnée d'une part à la continuation du système que ses gouvernants ont suivi jusqu'à présent, et d'au- tre part, à sa sagesse et à son patriotisme. Il faut des soins et de

la vigilance, de la générosité et du courage, il en faut beaucoup, et à ce prix il me semble que ce n'est pas espérer trop, que de croire à un avenir heureux pour notre patrie.

EMILE DE BECKER.

14 Avril 1849.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

IV.

ÉLOGE

DE BALLANCHE,

LU DANS LA SÉANCE SOLENNELLE DU 28 MAI 1848.

> Qui ne connaît aujourd'hui le philosophe chrétien, dont les écrits brillent de cette clarté paisible sur laquelle on se plaît à attacher les regards, comme sur le rayon d'un astre ami dans le ciel?
>
> CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe.*

MESSIEURS,

milieu des commotions diverses et des catastrophes multi-
qui marquent les années de l'histoire contemporaine, en
ıce des vicissitudes de l'opinion qui réagissent d'une manière
este sur la moralité des peuples, c'est une satisfaction, c'est
ɔnheur pour tout homme de pouvoir arrêter sa pensée avec
et avec joie sur la vertu de ses frères qui ont marché quel-
ɛmps avec lui dans la carrière de la vie. Il est des mémoires

sans tache, qu'il est juste, qu'il est consolant d'honorer d'un culte d'affection et de respect ; il est des noms purs et glorieux qu'il est légitime d'invoquer quelquefois, pour réveiller dans les âmes le sentiment du devoir, pour fortifier en elles l'amour de tout ce qui est bon, de tout ce qui est grand.

Une de ces nobles mémoires, précieuses entre toutes, il nous est donné, Messieurs, de la louer aujourd'hui, en consacrant quelques paroles à la mémoire de Mr Ballanche qui voulut bien être notre confrère; un de ces noms purs et glorieux, il nous est permis de le saluer aujourd'hui, tandis que nous allons nous entretenir de l'ordre élevé de pensées et de sentiments dans lequel a constamment vécu la belle intelligence de l'illustre écrivain. Ballanche est au nombre de ces hommes de génie qui possèdent des titres incontestés au respect, à la reconnaissance et à l'admiration de leurs contemporains : ce sont là les sentiments dont nous devons rester animés envers lui, en même temps que nous avons droit de nous déclarer fiers d'avoir pu inscrire son nom parmi ceux des membres honoraires de notre Société.

Offrons donc, Messieurs, dans cette modeste solennité, l'humble tribut de notre vénération et de nos regrets à celui que sa patrie pleure encore à cette heure et que le monde littéraire s'apprête à couronner d'une juste gloire. Associons-nous à ce deuil de la reconnaissance publique qui s'étend aussi loin qu'a pénétré la renommée de Ballanche, et admirons dans cette unanimité de l'opinion l'ascendant d'une intelligence supérieure qui s'adresse à l'élite de l'humanité. Considérer les phases principales de la vie de Ballanche, c'est rendre hommage à une belle âme, à un grand esprit, à un noble et généreux caractère.

Je me tiendrai assuré d'avoir travaillé d'accord avec vos intentions, Messieurs, si je reprends ici, pour glorifier un nom déjà si célèbre que celui de Ballanche, quelques-unes des paroles d'éloge qui sont tombées naguère de plumes mieux exercées que

la mienne (1). Sachant quel prix vous attachez à l'honorer d'un culte sincère et profond, je ne craindrai pas de répéter en cette circonstance les suffrages que des voix éloquentes lui ont décernés depuis longtemps : vous aimerez sans doute à entendre et à conserver des jugemens dont la valeur répond à leur forme achevée (2). Vous n'attendez pas de moi une biographie complète de l'homme éminent que j'ai pris la tâche de louer devant vous : mais j'ai compté sur la liberté que vous voudrez bien me laisser dans le choix des nobles souvenirs et des grandes pensées que présente en abondance un tel sujet.

Espérons, Messieurs, que, grâce à un prompt retour de la paix et des jours de véritable liberté dans la patrie de Mr Ballanche, nous verrons s'assembler bientôt en son honneur le corps illustre qui a l'usage de consacrer une réunion solennelle à la louange de ses membres défunts confiée à la bouche de l'écrivain

---

(1) Parmi les littérateurs qui se sont occupés de la vie et des écrits de Ballanche, nous mentionnerons surtout MM. Sainte-Beuve et Louis de Loménie, admis fréquemment dans le cercle de personnes où il aimait à se trouver : le premier lui a consacré un article étendu qui a passé de la *Revue des Deux-Mondes* (Septembre 1834) dans son recueil des *Portraits Contemporains* (tome I, Paris, Didier, 1847, p. 298-331), le second, une notice à laquelle il a donné place dans sa *Galerie des contemporains illustres* (pp. 54 in 12°. — tome III, de la collection, Paris, 1841).

(2) Peu de mois après la mort de Ballanche, Mr Charles Jourdain rendait hommage à sa mémoire dans la *Revue nouvelle* (1er Août 1847, tome XVI), et Mr Ott, dans la *Revue nationale* (Paris, Septembre 1847) — Vers le milieu de l'année 1848 ont paru deux écrits également remarquables sur notre philosophe; le mémoire lu à l'Académie de Lyon, par Mr Victor de Laprade, sous le titre de: *Ballanche, sa vie et ses écrits* (Lyon, pp. 68 gr. in 8°), et la belle anthologie intitulée : *Ballanche*, dans laquelle Mr J.-J. Ampère a révélé l'âme et le talent d'un illustre ami par des passages choisis dans ses livres, voulant aider les autres à le connaître, et sachant bien que le faire connaître c'est le faire aimer (Paris, 250 pp. in 8°). On ne me fera sans doute pas de reproche d'avoir mis quelquefois à profit dans la révision de cette lecture des vues ou des renseignements que deux écrivains distingués ont livrés à la publicité pour louer l'ami et le compatriote qu'ils vénéraient comme un maître.

(15 Février 1850).

qui leur succède (1). Faisons surtout des vœux, pour qu'un homme d'un talent éprouvé parmi ceux qui ont entouré Mr Ballanche, qui ont recueilli ses idées, ses sentiments, dans une intimité de longues années, qui l'ont suivi quelquefois « dans ces voies si hautes où il se soutenait sur les ailes d'une mystérieuse poésie », nous fasse connaître dans un écrit détaillé le penseur tout entier (2), et nous raconte les travaux métaphysiques qui ont rempli à eux seuls pour ainsi dire tous les instants d'une vie spéculative. Nous devons souhaiter que la publication prochaine des œuvres encore inédites de Ballanche, dont les manuscrits sont restés entre les mains de ses amis (3), hâte le moment où verra le jour un exposé fidèle et complet de ses idées philosophiques, présentées sous forme de système dans leur liaison la plus étroite (4).

---

(1) Mr Vatout qui avait été nommé successeur de Mr Ballanche à l'Académie française le 6 Janvier 1848 est mort en exil dans le courant de l'année 1849 près d'une famille royale qu'il avait aimée. Mr le comte Alexis DE SAINT PRIEST, élu en remplacement de Mr Vatout, a prononcé dans la séance du 17 Janvier 1850, en prenant possession du fauteuil académique, l'éloge de ses deux prédécesseurs; mais il a fait une large part au premier qu'il était tenu de louer à tant de titres : « Poëte, métaphysicien, théosophe, historien même et publiciste ».

(2) Mr Charles LENORMANT, qu'avaient uni à Ballanche, selon son expression, une affection tendre et un respect presque filial, lui a consacré, peu de jours après la mort de cet écrivain, une notice courte, mais d'un grand intérêt, comme nous le dirons plus loin (*Le Correspondant*, 25 Juin 1847, tome XVIII, p. 801-826); il y annonçait qu'un de ses amis prépare pour le *Correspondant* une étude approfondie de la philosophie de Ballanche.

(3) Non seulement les deux dernières parties de la *Palingénésie sociale* n'ont pas été publiées en entier; mais encore il existe deux volumes de fragments manuscrits qui doivent entrer dans la refonte de la *Palingénésie* et qui joindront au système ses preuves historiques en manière de notes, à la synthèse poétique l'analyse raisonnée des mêmes idées que comprend le corps de l'ouvrage. V. le livre cité de Mr AMPÈRE, p. 162, et le travail de Mr DE LAPRADE, p. 38.

(4) Un essai de résumé philosophique a été fait avec quelque succès dans un

Pierre Simon Ballanche naquit à Lyon le 4 Août 1776 : doué d'une grande sensibilité, il fut profondément affecté des malheurs qui vinrent frapper sa ville natale dans les dernières années du siècle passé; il y avait vu de près les dangers que courut alors son père, déjà désigné parmi les victimes du pouvoir révolutionnaire qui triomphait. Ballanche a songé plus tard à conserver le souvenir de ces terribles évènements en exaltant dans une épopée funèbre l'héroïsme des défenseurs de la cité : mais il n'eut pas la satisfaction de mener à fin cette généreuse pensée; il s'abstint de reprendre la même œuvre, quand il eut perdu le manuscrit qui renfermait le premier jet de sa composition (1). S'il ne devint pas selon son vœu le barde des enfants de Lyon, du moins Ballanche n'a-t-il pas cessé de rendre témoignage dans sa personne au deuil de la patrie vaincue qu'il avait porté avec douleur dans sa jeunesse : il a gardé le reste de ses jours dans toute sa physionomie une certaine austérité, comme un signe ineffaçable des émotions et des épreuves douloureuses qu'il avait partagées. Il n'a point compris la joie, comme la plupart des hommes, il n'a jamais goûté le langage vulgaire de la plaisanterie, et ceux qui l'ont connu ont pu remarquer « que sa physionomie ne s'est jamais éclaircie plus avant que le sourire ». D'ailleurs les souffrances physiques n'avaient pas épargné la jeunesse de Ballanche (2) : comme s'il ne devait entrer dans la vie qu'à ce prix, il eut de longs combats à soutenir contre les angoisses de l'âme et contre les appréhensions de la mort. On est d'accord à reconnaître son ancien état de maladie et de tristesse dans la pein-

---

travail fort brillant de Mr de Lavergne publié à Toulouse; cet essai avait obtenu l'approbation du philosophe qui en était l'objet.

(1) V. la *Préface générale* des OEuvres, p. 5-8.

(2) Voir parmi les notices mentionnées celle de Mr Sainte-Beuve, p. 300, et celle de Mr de Laprade, p. 11-12.

ture qu'il a faite du personnage d'Hébal : c'est à un jeune Écossais d'une santé fort malheureuse et fort triste comme la sienne qu'il a attribué sa prodigieuse *Vision* de l'histoire universelle, traduite sous la forme d'un hymne magnifique (1).

Échappé au péril qui l'avait menacé dans les années de sa jeunesse, Ballanche se voua d'une manière plus intime aux travaux de la pensée : c'était là sa seule, sa véritable et haute vocation. Après avoir envisagé de près la mobilité et l'incertitude de la destinée humaine, il résolut de méditer sur les lois de la sociabilité, et, du milieu d'une retraite paisible, d'une solitude qu'il s'était créée au sein de Paris, il se plut à observer les changements survenus dans l'organisation de la société européenne. L'histoire générale fut réellement pour Ballanche l'école de la politique : il chercha dans le passé, dans l'esprit des traditions, la raison de la loi de progrès selon laquelle il vit l'humanité marcher à son but final ; il s'efforça de découvrir par quelle suite de révolutions ou plutôt d'*évolutions* nouvelles elle réalisera dans l'avenir l'économie des plans divins qui sont pour lui des desseins de miséricorde.

Ballanche ne s'est jamais mêlé des affaires publiques ; bien qu'il suivît d'un œil attentif le jeu des institutions nouvelles dans l'Europe civilisée, bien qu'il ne séparât point les événements présents des leçons de l'histoire universelle, il n'a accepté aucun rôle dans le monde politique, il n'a prêté exclusivement son appui à aucun pouvoir. Peut-être son âme fut-elle préservée de bien amers dégoûts, parcequ'il se tint à l'écart des luttes irritantes au milieu desquelles est venue se briser l'énergie de tant d'hommes d'état. Cependant les loisirs de Ballanche ne demeurèrent point stériles pour la grande cause qu'il n'était pas appelé à servir dans une des car-

(1) Au jugement de Chateaubriand, c'est ce que Ballanche a produit de plus élevé et de plus profond. — Ampère, p. 202.

rières militantes de la société : son intelligence capable d'embrasser beaucoup de faits et beaucoup d'idées était toujours active. Aussi n'a-t-il pu rester longtemps sans abandonner au jugement du public le fruit des méditations solitaires qu'il avait entreprises avec une confiante persévérance; tout l'y engageait à la fois, l'étendue et l'originalité de ses théories, la sincérité de ses intentions, la vivacité de ses sentiments ainsi que les suffrages d'un grand nombre d'écrivains éminents.

La carrière littéraire de Ballanche commença de bonne heure, et il advint que des critiques devinèrent son génie dans des ébauches que Charles Nodier osait comparer à celles de Michel-Ange. Celui en qui on avait aperçu de prime-abord la puissance d'un grand artiste, bientôt la France le compta au nombre des maîtres de la prose poétique, et c'est avec ravissement qu'elle l'écouta faisant parler à la philosophie une langue neuve et harmonicuse.

Le premier essai de Ballanche date de 1801; c'est un livre plein de réflexions profondes intitulé : *du sentiment considéré dans ses rapports avec la littérature et les arts* (1). Déjà le jeune philosophe y avait analysé avec beaucoup de finesse plusieurs des phénomènes de la vie morale et touché aux plus graves questions concernant la beauté littéraire. S'emparant du mot *sentiment* que la mode d'alors avait rendu d'un usage trop fréquent et trop vague, mais pour lui prêter la plus haute signification, il n'avait pas craint d'en faire un terme identique à celui de conscience : telle est la puissance du sentiment ainsi entendu, qu'il produit la morale universelle indépendante des gouvernements et des opinions, qu'il produit une sagesse pratique et expansive, au lieu de la sagesse spéculative et isolée que produit la raison; enfin,

(1) Ce livre qui n'a pas été réimprimé a paru à Lyon dans la librairie de Ballanche, père de l'auteur (1 vol. in 8°).

qu'il transforme une bonne pensée en une bonne action (1). Dans cet ouvrage publié sous le Consulat, Ballanche exaltait la foi renaissant avec l'ordre public dans la société française; il saluait l'ouverture des temples et le rétablissement des autels avec un enthousiasme semblable à celui qui animait l'auteur du *Génie du Christianisme*, dont la première édition parut presque immédiatement après le livre du *Sentiment* (2). Toutefois Ballanche ne donnait cette œuvre qu'il publiait à l'âge de vingt-cinq ans que comme une esquisse de travaux bien plus vastes dont l'idée le préoccupait : « Laissons, disait-il dans sa préface, laissons venir » le temps de la maturité, laissons rouler sur ma jeune tête » encore vingt années : peut-être alors l'ouvrage que je publie » aujourd'hui ne sera qu'un assemblage de matériaux que je ran- » gerai dans un meilleur ordre et avec un goût plus sévère; et si » le ciel ne m'a pas tout-à-fait dépourvu de cette flamme poé- » tique qui fait les grands artistes, j'élèverai un monument pour » les siècles ».

La promesse de Ballanche n'était point téméraire; sa pensée devait grandir rapidement et se produire dans des œuvres systématiques avec la fermeté d'expression qui avait distingué tout d'abord son talent d'écrivain. La philosophie de l'histoire et de la politique, — ainsi appellerions-nous sa philosophie humanitaire, — fera le fond de ses écrits les plus considérables qui ont paru en se succédant à de courts intervalles : l'*Antigone*, en 1814; l'*Essai sur les institutions sociales dans leur rapport avec les idées nouvel-*

(1) S'occupant du livre du *Sentiment* comme d'un livre presque inconnu même aux admirateurs de Ballanche, Mr Ch. Lenormant l'a analysé au moyen d'amples citations dans le morceau que nous avons indiqué (*Le Correspondant*, t. XVIII, p. 802 suiv.).

(2) Mr Ballanche avait été l'hôte de Mr de Chateaubriand à Lyon; il devint son ami (*Mémoires d'outre-tombe*, année 1802). Continuant à diriger l'établissement de son père, Mr Ballanche se rendit propriétaire du *Génie du christianisme*, et il en publia la deuxième et la troisième édition.

les, en 1818; *le Vieillard et le jeune homme*, en 1819; les *Prolégomènes* des *Essais de palingénésie sociale*, et *Orphée* qui est la première fable de cette grande trilogie (1), en 1827; enfin la *Vision d'Hébal* (2), en 1831.

Il a été donné à Ballanche de poursuivre le cours de ses méditations et l'achèvement de ses œuvres pendant la première moitié de ce siècle, au milieu des consolations les plus délicates de l'amitié, au sein de la société la plus spirituelle de Paris; il jouit de la gloire des autres bien plus que de la sienne dans les salons de Mme Récamier où de nobles esprits sympathisaient chaque jour avec une charmante familiarité. Compagnon de Mr de Chateaubriand dans quelques voyages, à la grande Chartreuse, au Mont Blanc, à Venise, il eut le bonheur de le compter à Paris de longues années au nombre de ses amis les plus dévoués, et c'est avec une orgueilleuse tendresse qu'il rappela en mainte circonstance cette précieuse et durable intimité.

Ballanche avait offert dès 1802 à l'Académie de Lyon l'illustration qu'il devait à ses premiers succès dans la culture des lettres; plus tard, en 1842, il fut reçu dans les rangs de l'Académie française comme un des héritiers de la grande prose des siècles classiques. Dans sa réponse au discours du nouvel élu, Mr de Barante fit éloquemment le relevé de tous les titres du merveilleux écrivain qui s'était fait et s'était dit sans présomption le prophète du passé.

---

(1) Ces livres ont été réunis par Mr Ballanche dans l'édition de ses *OEuvres* dont il a publié en 1830 quatre volumes gr. in 8° (Paris, librairie de J. Barbezat); nous emprunterons à cette édition les passages de ses écrits que nous citerons ou que nous indiquerons dans le texte de la présente lecture.

(2) Deux parties de la *Palingénésie* n'ont pas encore vu le jour, à part des fragments publiés dans des revues : ce sont *la Formule générale appliquée à l'histoire du peuple romain*, et *la Ville des expiations*. Un épisode magnifique tiré de ce dernier ouvrage a été imprimé et distribué aux amis de l'auteur sous le titre de : *Vision d'Hébal, chef d'un clan écossais* (Paris, 1831. Imprimerie de J. Didot aîné, pp. 122 in 8°).

Ballanche est mort à Paris, le 12 Juin 1847, entouré des plus doux soins, soutenu et fortifié par ses convictions chrétiennes, pleuré par tous ceux qui avaient eu part à ses entretiens et qui avaient recueilli auprès de lui les plus belles leçons et les plus beaux exemples. Quand Mr de Tocqueville parla sur sa tombe au nom de l'Académie française, il se fit un devoir d'être l'interprète des souvenirs d'une foule choisie composée surtout des amis du défunt, et c'est pourquoi il présenta aux assistants émus cette pensée consolante, que « l'amitié avait depuis longtemps rem-» placé pour Ballanche et peut-être surpassé tout ce que la famille » aurait pu faire ». Une autre pensée préoccupait dans la même cérémonie tant d'âmes initiées aux plus secrets désirs, aux plus chers pressentiments du philosophe qui leur était enlevé : il était enfin venu pour lui, le terme de cette peine dévorante du cœur humain qu'il avait appelée du nom délicieux de *nostalgie céleste*, pour exprimer les aspirations du chrétien vers sa véritable patrie. Écoutons en ce moment un des amis de Mr Ballanche (1), qui a pris le pieux soin de nous redire comment il est parvenu lui-même à la délivrance du mal qu'il avait si profondément senti sur cette terre d'exil : « Il avait pour boucliers la dévotion si simple » de ses parents, sa proclamation si courageuse au début du » siècle en faveur du catholicisme, et surtout les deux vertus » dont il n'a cessé d'être un modèle accompli, la Chasteté et la » Charité. Aussi, quand l'heure du départ a sonné, quelle pré-» paration complète, quelle simplicité enfantine et quelle admi-» rable douceur! Dieu lui a fait la grâce de conserver jusqu'au » dernier souffle la netteté parfaite de son intelligence. Après les » paroles de la foi et de la soumission, il a eu les signes de la prière » et les soupirs du cœur. La purification dont chacun a besoin, » même quand il a été, comme Mr Ballanche, le type humain

(1) Mr Ch. Lenormant dans le *Correspondant*, t. XVIII, p. 825-26.

» d'une pureté presque sans tâche, s'est accomplie, je l'espère de
» toutes les forces de mon cœur, dès avant la dissolution du lien
» terrestre, et cette grande âme a dû paraître devant le trône
» de la justice éternelle avec toutes les grâces du baptême..... »

Il n'y aurait pas pour nous, Messieurs, de souvenir plus doux que la peinture des mœurs si simples, si attrayantes de candeur et de bonté, qui ont orné la personne de Ballanche dans le cours entier de sa vie. Cependant vous trouverez juste que je vous parle quelques instants de l'écrivain, du poëte, que je vous rappelle le mérite littéraire qu'il possédait et les services qu'il a rendus aux sciences philosophiques. Seulement après cet examen rapide des conceptions de Ballanche, nous nous arrêterons spécialement à considérer l'homme privé, le penseur dans la retraite et dans la société d'amis dignes de lui.

Nous serions tenu, Messieurs, de recourir à une analyse très développée, nous dirions même à une exégèse rigoureuse des écrits de Ballanche, pour vous faire apprécier l'étendue des investigations qu'il a portées dans les âges les plus reculés et les plus mystérieux de l'histoire, pour vous signaler quelles étaient ses espérances touchant l'avenir des peuples : mais nous n'entendons pas embrasser en ce moment une tâche si haute. Nous croyons répondre dans la mesure de nos forces à vos légitimes désirs, en esquissant rapidement devant vous quelques-unes des vues profondes de Ballanche sur le monde ancien, l'Orient, la Grèce, Rome, Alexandrie, ainsi que plusieurs de ses vues ou de ses pressentiments sur les sociétés modernes. Le terme de *vues* convient assurément mieux qu'aucun autre pour désigner les idées, les notions synthétiques que Ballanche a tirées de la contemplation incessante des siècles de l'histoire : le passé, il le pénètre, il le décrit à grands traits, à la manière des prophètes hébreux,

des *Voyants* d'Israël, qui avaient mission de prédire; le futur, il le devine, il l'interprète d'après les lois qu'il a lues dans la suite providentielle du passé. L'essai que nous allons faire de lier les unes aux autres les vues de Ballanche sur les enseignements de l'histoire offrira peut-être quelque nouveauté après les biographies anecdotiques ou dogmatiques du grand écrivain. Nous vous prions de ne pas oublier d'ailleurs qu'il s'est plu souvent à recouvrir sa pensée de voiles symboliques, que l'interprète n'est pas toujours capable d'écarter : Ballanche déclarait qu'il ne s'occupait point de l'histoire positive, et quand même il avait scruté laborieusement la nature d'une série de faits, il ne pouvait s'empêcher de prendre le langage des devins et des sibylles qu'il a introduits maintes fois dans ses récits poétiques.

La formule que Ballanche a appliquée à l'étude philosophique de l'histoire est une formule toute chrétienne : chute, expiation par l'épreuve, réhabilitation, telles sont les trois phases de l'existence de l'humanité qui naît et grandit comme être collectif et solidaire sous l'influence de la loi providentielle. « Le principe ontologique de l'homme est un principe cosmologique, et ce principe cosmologique repose dans le dogme de la déchéance et de la réhabilitation (1) ». Quelque émancipation nouvelle suit d'âge en âge le travail intérieur des sociétés les plus avancées : c'est pourquoi l'histoire offre le spectacle d'une véritable *palingénésie* dans les naissances successives de l'humanité s'émancipant. L'idée de perfectibilité prend un caractère moral et religieux dans les tableaux de Ballanche; la théorie du progrès y est appuyée sur le fait identique de la déchéance et de la réhabilitation : ce fait est en

(1) *Vision d'Hébal*, p. 12. — C'est en vain, croyons-nous, que Mr Ott s'est efforcé d'établir que ce dogme, tel que Ballanche l'a entendu, est opposé au dogme chrétien et qu'il donne une idée fausse pour fondement à la Palingénésie (*Revue nationale* de MM. Buchez et J. Bastide, sept. 1847, p. 145).

même temps « un dogme sévère et unanime qui explique la suite des destinées humaines, le dogme qui doit nous introduire dans le monde futur, après nous avoir fait achever notre évolution palingénésique dans ce monde (1) ». En conséquence de cette thèse historique, il n'y a point de priviléges perpétuels et incommunicables dans l'organisation sociale ; la puissance du patricien fait place à celle du plébéien, à la condition que celui-ci soit initié à son tour aux symboles de l'intelligence et de la liberté. Les nations longtemps déshéritées sont tour à tour arrachées à la barbarie, et les classes inférieures conquièrent peu à peu des droits. Quand paraît la lumière du christianisme, tous les peuples qu'elle éclaire marchent dans la voie du perfectionnement social ; le temps des sombres mystères et des épreuves sanglantes est passé : « le mystère insondable de l'expiation est accompli (2) » ! L'humanité se comprend elle-même, elle a conscience de sa force et espérance dans ses labeurs, quand elle a reçu la véritable intelligence de sa religion universelle : l'apparition de l'homme sur la terre n'est qu'une phase de son existence ; c'est dans les royaumes immuables de Dieu qu'est le dernier terme de toute palingénésie ; c'est là seulement que s'accomplissent nos destinées définitives.

C'est merveille de voir avec quelle assurance et par quel pouvoir Ballanche a remonté le cours des siècles de l'histoire et des temps mythiques qui n'appartiennent pas encore à l'histoire : il s'arrête à l'étude des traditions, il pénètre le sens des plus obscures, il les assemble pour en former autant de cycles, il en fait sortir la véritable histoire du genre humain. Quand les faits lui manquent, il interroge dans les traditions le génie éminemment allégorique de l'antiquité (3) ; il la rétablit ou plutôt la reconstruit

(1) *Prolégomènes* (tom. III des *OEuvres*), p. 16, p 74, p. 225-26, p. 240.
(2) *Vision d'Hébal*, p. 72, 75. *Prolégomènes*, p. 31 suiv., p. 38.
(3) *Essai sur les instit. sociales* (tome II des *OEuvres*), p. 64, 66. p. 291.

avec « le sentiment des choses divines », avec la force de convictions intimes qui n'ont jamais été ébranlées. Aussi osé-t-il dire que l'inspiration à laquelle il obéit est plus près des inspirations primitives que celle de Virgile, qui était atteint par les philosophies incrédules de son temps. L'antiquité tout entière apparaît à Ballanche comme un songe infini, formé de mille réminiscences. L'histoire universelle s'offre à lui comme une vision rapide; car tous les temps, disait-il (1), sont contemporains pour celui qui parvient à concevoir l'éternité : elle est à ses yeux une grande épopée en action, qu'il contemple d'une vue embrassant à la fois les temps, les lieux, les hommes et les choses, épopée vivante de la vie puissante et instantanée de l'évocation. Accoutumé à cette intuition profonde des âges historiques, il était permis à Ballanche d'attribuer à la raison humaine l'exercice d'une telle faculté comme une de ses plus belles prérogatives (2) : si le genre humain prend en lui-même la loi continue de son développement, s'il est identique à ce qu'il fut à l'origine, pourquoi la pensée créatrice de l'homme ne s'exercerait-elle pas en liberté sur les faits accomplis, pour en reconstruire l'idée par une faculté en arrière analogue à la prescience, faculté successive qui nous fait comprendre la prescience divine immuable et éternelle (3)? L'esprit humain se rappelle ce que lui-même a fait dans un autre temps, en vertu des lois qui le font agir dans ce temps; l'homme achève le monde où il agit, et il est, par cela même, une puissance de ce monde.

Fondé sur de si nobles idées devenues pour lui des principes, Ballanche affirmait la grandeur morale de l'humanité naissante dans le même sens où l'affirme la révélation chrétienne (4) : l'hom-

(1) *Vision d'Hébal*, p. 21.

(2) *Epilogue* de l'*Orphée*, p. 517-18.

(3) « La prescience n'est autre chose que l'infinie contemplation de l'éternité. » (*Prolégomènes*, p. 31).

(4) *Essai sur les institutions sociales*, p. 162-63, p. 175-76, p. 198, 216, p. 273.

me n'est complet que dans l'état social; être social, il a été doué dès le principe du sens social, la parole; s'il n'en était pas ainsi, les inventeurs du langage seraient les inventeurs de l'intelligence elle-même. Evidemment, Ballanche, en adoptant cette première thèse sur l'origine de la société et du langage, rompait avec toutes les écoles de philosophie rationaliste de ce siècle comme du siècle passé : sous l'empire d'une vive répugnance pour l'hypothèse de l'état sauvage (2), il protestait par ses tableaux de la communauté primitive contre l'abrutissement de la race humaine après les jours de la création. Seulement Ballanche a pris toute liberté dans l'application de ces données générales aux temps historiques : il a distingué trois âges de l'esprit humain déterminés par la nature et les transformations de la parole. Ces trois âges sont ceux de la parole traditionnelle, de la parole écrite, de la parole imprimée (2); le secours de la presse a contribué à rendre plus prompt l'affranchissement de la pensée; mais il vient un temps où la pensée, qui aspire à devenir plus libre encore, brise les chaînes de la parole qui s'est matérialisée en acceptant le joug de la lettre : la loi chrétienne, il est vrai, reste immuable; mais, selon Ballanche, toutes les autres lois doivent changer, il n'est aucune institution qui ne vieillisse et qui ne devienne insuffisante.

Suivons-nous quelques instants Ballanche dans sa course ou plutôt dans son vol à travers les siècles les plus reculés, nous ne pouvons qu'admirer la hauteur des conceptions qu'il a déduites habilement de l'esprit de quelques faits ou de la lettre de quelques textes. Il n'a pas dédaigné, et il n'a pu dédaigner l'érudition dans des sujets où elle vient nécessairement en aide aux philosophes qui veulent fonder un système historique et aux pen-

(1) *Essai*, p. 196-97. *Orphée*, p. 168.

(2) *Essai*, p. 203 suiv., p. 293 suiv. — V. la notice de Mr de Loménie, p. 33-36

seurs qui cherchent des exemples dans l'histoire à l'appui d'une doctrine; mais il l'a dissimulée, il l'a dérobée à ses lecteurs dans l'exposé synthétique de ses vues : on jugera de l'étendue de ses lectures dans les notes inédites qui seront un jour jointes au recueil complet de ses œuvres sous une forme semblable à celle des Stromates de Clément d'Alexandrie (1). Les vues d'ensemble que Ballanche a déposées dans ses livres sont utiles à la science, parce qu'elles sont presque toujours basées sur une érudition vraie et relativement fort considérable, au point qu'elle ait pu être comparée à celle d'un Vico ou d'un Niebuhr; même en renfermant les faits dans les limites de certaines formules ou de courts récits poétiques, elles leur conservent toute leur signification. Du reste Ballanche portait dans l'étude des traditions comme dans celle des doctrines les procédés éminemment synthétiques qui étaient familiers à son intelligence; il ne balançait pas d'appliquer à toute espèce de recherches le talent de divination qu'il sentait en lui, et nous devons dire qu'il attribuait fréquemment aux autres l'usage du même talent. Je l'ai entendu expliquer de la sorte les plus grandes découvertes de l'érudition moderne concernant la haute antiquité et les civilisations de l'Orient : il admettait que les auteurs de ces découvertes en ont eu le pressentiment, avant qu'ils soient parvenus par l'étude à en classer les éléments, à discerner en détail la valeur de chaque fait : ainsi parlait-il avec admiration des beaux travaux de Champollion le jeune sur les écritures de l'Égypte et de Mr Eugène Burnouf sur l'histoire religieuse de l'Inde et de la Perse. Ballanche ne se plaisait pas seulement à observer dans les productions de la science contemporaine ce pouvoir de divination qu'elle a exercé sur la naissance et l'expansion des croyances primitives et des doctrines antiques; il portait un intérêt sérieux aux études des

(1) *Prolégomènes*, p. 21.

modernes sur l'origine des langues, sur leurs premiers types (1) : aussi les recherches des de Brosses, des Court de Gébelin, des Jones, des frères de Schlegel, des Klaproth, lui étaient-elles connues dans leurs résultats généraux et utiles. Il se réjouissait de voir l'origine des langues traitée historiquement, ne mettant pas en doute que cette méthode ne fasse mieux apercevoir l'unité de la langue humaine, répondant à l'unité du genre humain, et ne permette de démontrer quelles étaient la perfection et la fécondité des langues au berceau de l'humanité (2) ; il osait prédire que, la science des étymologies cessant d'être une science conjecturale, on arrivera aux généalogies des races humaines par les généalogies des langues. L'activité des esprits sera entretenue par l'étude des langues où sont enfermées les traditions primitives comme dans une arche voilée aux regards ; car ce n'est pas assez d'une première explication (3) : « Il ne suffit point de connaître le Nil par ses bienfaits ; il faut remonter, s'il est possible, jusqu'à sa source mystérieuse et inconnue ». Ballanche s'enquérait avec la même sollicitude des progrès de toutes les sciences, parce qu'il en voyait rejaillir sans cesse une plus vive lumière sur les questions d'origine et sur les siècles ténébreux de la formation des sociétés : les travaux et même les discussions des écoles excitaient en lui une infatigable curiosité.

Scrutateur persévérant du sens des traditions antiques, Ballanche a toujours proclamé l'excellence des traditions bibliques entre toutes les autres. Il mettait l'enseignement de nos livres saints à une grande distance des enseignements de la sagesse des nations ; s'il appelait de ses vœux un parallèle complet de tous les témoignages connus du monde ancien, c'est qu'il démêlait

(1) *Essai*, chap. VIII, p. 179 suiv.
(2) *Essai*, p. 227 suiv. p. 301 suiv. — *Prolégomènes*, p. 38-39.
(3) *Essai*, p. 343-44. — *Prolégomènes*, p. 159.

au fond de cette investigation une glorification solennelle des vérités dont un seul peuple conservait le dépôt mystérieusement caché à ses propres yeux. Le temps approche où l'identité des cosmogonies sera prouvée : la Genèse qui a résumé l'histoire de la naissance de l'homme dans ses rapports avec la création n'a reçu aucun démenti des découvertes modernes. Commentée à l'aide des sciences, rendue en quelque sorte plus accessible par elles, la Bible ne peut que gagner en autorité (1); ses livres sont historiques et symboliques à la fois, appartenant à un des peuples qui sont types, aux enfants de la promesse dont les destinées sont l'image et l'histoire même du genre humain (2). Le magnifique tableau de ses destinées tracé par Bossuet, il faut l'admirer en silence, comme disait Mr Ballanche, et abaisser sa pensée : il avouait lui-même qu'il ne lui avait pas été donné des ailes de feu pour s'élever à une telle hauteur, pour planer sur les générations et les siècles.

Cependant Ballanche a porté sur l'Orient son regard divinateur avec une incontestable puissance; il y a découvert le radieux éclat des croyances primordiales; il en a interprété « les traditions comme des prolégomènes indispensables de la Bible (3), non que ces traditions soient antérieures, mais parce qu'elles contiennent aussi, sous une autre forme, les vérités primitives ». Il a résumé toute sa pensée à ce sujet, quand il a dit que « le commentaire de la Bible se trouve répandu dans les livres sacrés de l'Inde, comme il est écrit dans les plaines du ciel, gravé sur les monuments géologiques de la terre, empreint dans la nature intime de l'homme. »

Dans sa grande synthèse historique, Ballanche a partout montré l'Orient « comme notre berceau cosmogonique et intelle-

(1) *Prolégomènes*, p. 40, p. 43.
(2) *Essai*, p. 49-50.
(3) *Prolégomènes*, p. 44, p. 76.

tuel (1) » : c'est de l'Orient que partit la lumière, à l'origine, et c'est encore dans le vieil Orient qu'il faut aller la chercher. Les traditions grecques, qui ne sont que des transformations, ne sont point originales; de plus, après avoir passé par les enchantements de la poésie et des arts, elles n'avaient pas attendu l'époque florissante d'Alexandrie pour être fortement ébranlées, puisque déjà elles avaient successivement subi les discussions des philosophes, les dénudations et les sarcasmes des sophistes.

L'Égypte a fourni plusieurs tableaux à Ballanche dans ses grandes compositions, et même c'est l'Égypte qui remplace l'Orient dans sa fable de l'*Orphée* (2) : le devin Thamyris, qui avait reçu l'initiation dans ce pays mystérieux, fait une belle peinture de la civilisation égyptienne, savante et parfaite, mais fixe et uniforme; il vante la sagesse de ses lois qui ont tout prévu et décrit la scène solennelle du jugement d'un de ses rois ; il parle avec une religieuse admiration de la langue emblématique de ses monuments, de ses peintures murales qui, sous la figure de hiéroglyphes, reflètent les sentences de l'antiquité.

C'est dans la bouche d'un des prêtres qui ont initié Thamyris aux mystères d'Isis que Ballanche a placé la définition de l'antique sagesse de l'Inde, telle que l'a révélée de nos jours la lecture des Védas et des livres sanscrits : « Ton étonnement serait plus grand encore, dit le hiérophante au chantre du Nord (3), si tu pouvais comparer avec cette merveilleuse Égypte la terre mille fois plus merveilleuse où le Gange roule ses eaux divines. L'Égypte, image du monde, est une image aussi de l'Inde, mais une image affaiblie. Elle la représente par ses monuments et par ses doctrines. Mais nos conceptions, toutes gigantesques qu'elles te paraissent, sont loin d'avoir le caractère d'illimité et d'infini qui est empreint

(1) *Prolégomènes*, p. 50, p. 223.
(2) Livres V, VII et VIII. (*OEuvres*, tome IV, p. 300 suiv.).
(3) *Orphée*, p. 440-42.

dans toutes les conceptions de l'Inde..... Dans les royaumes d l'Inde rien ne commence, rien ne finit, rien n'est. La naissanc la vie, la mort, sont des apparences également indifférentes. L'es pèce humaine n'existe point, car elle est silencieuse, passivemen contemplative, sans volonté. Tout est absorbé dans l'être univer sel, dans l'être absolu, et l'esprit de l'homme n'est qu'une goutt d'eau perdue au sein d'un abîme immense et sans bornes. Dans les royaumes de l'Inde, les idées du temps successif sont méconnues; le temps y a des proportions telles qu'il est pour ainsi dire l'éternité elle-même. En un mot, la durée et les formes ne sont que des illusions..... » Ballanche qui a si bien caractérisé dans un court exposé l'immobilité contemplative recommandée par la métaphysique indienne, et qui a si justement comparé l'Inde à un incommensurable océan de dogmes et de doctrines, souhaitait de voir s'ouvrir plus largement encore le trésor d'idées et de traditions que possède la littérature brahmanique : l'étude des langues savantes de l'Asie, l'analyse ou la traduction des textes orientaux, étaient au nombre de ses vœux, non seulement parce qu'il en attendait la connaissance de nouveaux faits concernant les temps anciens, mais encore parce qu'il espérait en voir sortir de nouvelles traditions littéraires ravivant tout à coup nos littératures européennes (1).

Mais ce n'est pas seulement une histoire; c'est encore un enseigement que Ballanche a demandé au monde oriental : « Il doit, dit-il (2), nous enseigner un passé qui sera une mystérieuse épopée de l'avenir ». L'Orient fut immobile, parce qu'il devait être la source de nos destinées progressives; mais, vienne-t-il à entrer dans le mouvement de vrai progrès, les destinées humaines marcheront vers leur dernier accomplissement. Les guerres héroïque

(1) *Essai*, p. 11, p. 342-44.
(2) *Prolégomènes*, p. 230-31. — *Essai*, p. 299.

d'Alexandre lui ont donné un ébranlement passager : inhabile à résoudre entièrement le silencieux problème de l'Orient, le conquérant a voulu trancher avec son épée un nœud que la science seule pourra dénouer. La multiplication des livres orientaux par la presse ou par la lithographie doit tôt ou tard soulever l'Asie : « le jour où les livres sacrés des indiens, aussi bien que le Coran, seront reproduits et popularisés, ce jour-là l'Orient quittera sa civilisation fixe et immobile; l'examen et la discussion altèrent l'immobilité des institutions et des traditions. »

Passe-t-il de l'Orient à la Grèce, Ballanche s'efforce de renouer la chaîne des traditions de la haute antiquité : il démêle à travers les symboles de la poésie les faits confiés à la mémoire des peuples; il les entend répéter par les chœurs harmonieux de ces vierges immortelles dont les nations payennes faisaient les filles à jamais sacrées de l'inspiration et de la prière; il en redit à son tour les échos à peine affaiblis. L'*Orphée* est une de ces sublimes épopées que Ballanche a déroulées en interrogeant le génie des traditions (1) : sous certains rapports, « il n'est qu'une véritable évocation de l'antiquité », pour laquelle l'auteur a dû, selon son expression, « se familiariser quelques instants à une sorte de vie nécromancienne ». Le poëme est distribué en neuf livres qui portent le nom des Muses : la Thrace d'Orphée (2), lieu sacré, foyer et berceau sacré de toute croyance pour la Grèce, c'est l'Inde, c'est l'Orient! Orphée, c'est le poëte initiateur des peuples, qui scelle de son sang le nouveau pacte conclu entre les initiés! Orphée, « c'est la raison de ce qui a précédé, c'est la naissance du monde civil (3)! » Le héros du poëme hiératique de Ballanche, c'est le chantre inspiré qui vient clore l'ère des traditions anti-

(1) Tome IV des *OEuvres*, p. 6. — *Prolégomènes*, p. 80.
(2) *Orphée*, p. 23, 29, p. 42-43.
(3) *Prolégomènes*, p. 87.

ques : précurseur d'un monde nouveau, Orphée apprend à l'homm à s'assujétir la terre ; il dit les paroles sacrées qui font la famille ; enseigne la sainteté des mariages et la religion des tombeaux (1 Homme délaissé qui ne sait pas nommer son père, Orphée repr sente le plébéïen longtemps exclu de toute part à la sauve-gard des institutions sociales. Mais, après avoir mené la vie mystérieus d'un être supérieur à l'humanité, il s'offre à la mort comme un sainte victime qui a mérité pour une grande partie de la race hu maine l'initiation aux lois morales et aux bienfaits de la vie civil qui lui étaient demeurés interdits. Avant de mourir, Orphée avai chanté l'avènement prochain du plébéianisme, et il avait mêm pu entrevoir à l'horizon des siècles la lumière du christianisme.

Ballanche n'avait pas entrepris une œuvre aussi vaste placé dans des âges anté-historiques sans le secours d'une érudition vraiment puissante : quoique son récit soit dégagé des preuv qu'il avait assemblées lui-même, on n'y aperçoit pas moins le fru ingénieux d'un savoir qui n'est peut-être surpassé que par la for de l'inspiration poétique. La beauté des portraits le dispute pa tout à celle des descriptions : parmi les figures dessinées av une admirable pureté de lignes par le poëte, le lecteur reviend souvent à contempler celle du vieux Talaon, de la race des T tans, ayant appris sa doctrine parmi les sages de l'Inde (2 celle d'Orphée se faisant connaître au vieillard par un hymne la puissance infinie de l'amour (3) ; celle d'Eurydice, fille de T laon, devenue l'épouse d'Orphée, sa sœur vénérée, sa compag mystique, qui a donné la vie à ses propres pensées, la vision me veilleuse qui a éclairé toute son existence (4) ; enfin celle d'Ér

(1) *Orphée*, p. 219 suiv., p. 460 suiv.
(2) Ibid., p. 117 suiv.
(3) Ibid., p. 125-31.
(4) Ibid., p. 147, p. 281 et passim.

gone, la belle et gracieuse Ménade, qui reçoit d'Orphée l'art de la lyre civilisatrice, la communication de la grande doctrine contenue dans la musique (1). La mission morale du chantre de la Thrace emprunte sans doute une vive lumière aux souvenirs terribles et aux sombres reflets d'un âge cosmogonique où l'homme lutte contre la nature avec des forces gigantesques : mais elle reçoit une clarté non moins vive des douces et chastes figures de femmes qui attestent l'empire exercé soudainement par le rénovateur de la vie intellectuelle. Ajoutons que le poëte français a possédé le privilége d'être grand, d'être original, après les poëtes classiques, après Virgile même, qui avaient raconté si noblement les amours d'Orphée et d'Eurydice : l'épisode des Enfers au livre Ier de la fable moderne n'a pas à redouter une comparaison avec les morceaux achevés de la muse ancienne; les hymnes qui interrompent quelquefois la narration ont la simplicité solennelle de chants hiératiques qui viendraient d'être arrachés aux débris séculaires d'un temple; un parfum de grâce et de naïveté antique est répandu dans les récits initiateurs que le sage Thamyris fait dans le Latium au vieux roi Évandre touchant la vie et la fin d'Orphée.

Quand Ballanche évoque des noms et des souvenirs antiques, il les entoure du doux éclat et les couvre du brillant coloris qu'ils ont reçus des pinceaux d'Homère; mais il leur communique une vie nouvelle, en purifiant les sentiments des personnages du paganisme, en les élevant en quelque sorte à la dignité de la nature humaine régénérée par le Christ. Certes, Ballanche a le secret de ces initiations merveilleuses, qui assurent l'immortalité à des vertus sublimes sans détruire l'histoire. Quel admirable tableau de la Grèce héroïque dans l'*Antigone!* Quelle fidélité

(1) Voir tout le livre Ve de l'*Orphée*,

de langage, et quelle vérité de peinture! Mais l'auteur, comme il le dit lui-même (1), a cherché l'inspiration chrétienne où était la fatalité, l'épopée où était le génie tragique; à la poésie du destin, il a préféré celle de la Providence, à une vérité relative et restreinte une vérité absolue et générale. Et en effet, Ballanche a tiré des chefs-d'œuvre classiques, dont il n'a pas d'ailleurs suivi la lettre, la matière d'un poëme nouveau, ancien par le sujet et par les grâces du style, moderne par la valeur des croyances et des sentiments; il l'a nommé lui-même du nom d'épopée domestique pour exprimer dans quel cercle d'idées il le renfermait. Antigone, fille dévouée du malheureux OEdipe, ce n'est plus seulement la vierge suppliante, marchant un rameau d'olivier à la main, invoquant les dieux titulaires de chaque cité, accueillie avec respect dans les murs d'Athènes, de Thèbes et d'Argos : c'est une « créature séparée des autres », c'est la figure idéale de la vierge faible, plus forte par sa vertu que tous les malheurs terrestres. La princesse de Thèbes est chrétienne par la pensée : nous la nommerions volontiers, avec Mr de Loménie (2), « une sœur cadette de Cymodocée », puisque ce mot est d'ailleurs une allusion si vraie à la confraternité de génie qui unissait l'auteur d'*Antigone* au chantre des *Martyrs*. L'héroïne est en réalité un personnage moderne qui agit au premier plan d'un tableau dont le fond reproduit la civilisation antique; elle est tellement rapprochée de nous par les convictions de l'âme et par les élans du cœur, qu'elle dépasse en pureté et en noblesse les caractères antiques esquissés avec tant de délicatesse dans le *Télémaque* par

(1) *Antigone*, (tome I des *OEuvres*), préface, p. 45. — *Prolégomènes* p. 226-27.

(2) *Galeries des contemp. illustres*, p. 23. Le même écrivain recour cette autre comparaison dans le même endroit de sa notice : « Figurez-v » dit-il, une Vénus de Milo avec la physionomie d'une Madone de Raph » il y a un peu de cela dans l'Antigone de Mr Ballanche ».

l'immortel archevêque de Cambrai (1). Un *Christianisme en puissance*, selon l'heureuse expression de Charles Nodier, anime la composition épique de Ballanche : la colère du ciel y est apaisée par la vertu de l'expiation ; une victime plus sainte est substituée à la personne d'OEdipe qui lève avant sa disparition un front serein vers le ciel ; la pureté est rendue au sang royal de Thèbes par le chaste hymen d'Antigone et d'Hémon dans la mort ; un épithalame funèbre, empreint d'une mélancolie gracieuse, met fin aux scènes de ce drame solennel, mais douloureux. On ne saurait peindre mieux que Ballanche les pressentiments d'une grande catastrophe ; on a rarement chanté d'une manière aussi touchante qu'il l'a fait la consommation d'un grand sacrifice ; ce qu'il voulait pour sa douce héroïne, c'était « la mort harmonieuse du sacrifice », au lieu des angoisses d'une mort stoïque que lui fournissait la fiction traditionnelle. En reprenant un sujet où abondent les impressions tragiques, Ballanche a conservé ce calme inaltérable de l'âme que les anciens admiraient dans la vie et dans les œuvres de leurs plus grands poëtes : les légendes qui ont été liées dans l'imagination des Grecs à la mémoire des Simonide et des Sophocle nous fournissent des symboles, des allégories qui trouvent leur application à cette éminente qualité du poëte qui a écrit l'*Antigone*.

Mais ce n'est point le seul caractère qui rattache le talent de Ballanche au talent des plus célèbres représentants de la poésie antique : sans les copier, sans imiter aucun des textes classiques de la scène grecque, il s'est fait poëte lyrique, pour glorifier à son tour les personnages du cycle thébain. Il a placé dans chaque livre de sa belle composition des chants destinés, comme les chœurs des

(1) Mr V. de Laprade a voué à ce point une attention toute particulière dans un parallèle entre les deux poëmes que leurs auteurs ont empruntés à l'antiquité grecque, et qu'ils ont exécutés avec un égal succès à la distance de plus d'un siècle, dans une langue de leur création, la prose poétique (Mémoire cité, p. 22-27).

tragiques, à diriger les impressions des lecteurs, et à complét l'effet général en les jetant au milieu même de toute cette a parition de l'antiquité (1). Ces chants qui ont tantôt la vivac des strophes du chœur, tantôt la marche plus lente du réc épique, il les a mis dans la bouche de Daphné, fille de Tirésias jadis compagne d'Antigone elle-même, et vouée comme elle a service d'Apollon. L'auteur du récit est le devin Tirésias, témoi des malheurs des Labdacides, échappé de Thèbes pendant se derniers désastres et réfugié dans un puissant royaume d'Asie : les auditeurs du vieillard, ce sont les enfants de Priam et au milieu d'eux la belle Hélène, dont l'enlèvement sera bientôt vengé par la Grèce armée. Si Daphné émeut ses hôtes dans les palais de Troie en tirant de sa lyre des accords ravissants que les Muses lui avaient enseignés, les sombres tableaux qui remplissent les discours de Tirésias jettent dans le cœur des princes de tristes pressentiments sur le sort de leur famille et de leur patrie. Fort de son intuition des actions antiques, Ballanche a pu chanter sans témérité à notre époque l'histoire d'Antigone et de la dynastie thébain comme un prélude désormais immortel des épopées homériques Ce n'est pas en vain qu'il avait lu dans les chefs-d'œuvre d barde Ionien de grandes leçons empruntées à l'histoire encor vivante d'un peuple de héros : les combats terribles de l'Iliad qui ont précipité la ruine d'un empire ont leur raison dans le sen timent de la justice outragée qui associe des nations entières à l querelle de leurs rois ; « la fable de l'Odyssée n'est qu'un vast tableau de l'initiation humaine (2) ».

Quand on a considéré dans les compositions de Ballanche l'él vation et l'originalité des vues, on y trouve une matière inépuis ble d'admiration et de douces émotions dans l'art de peindre où

(1) Préface de l'*Antigone*, p. 44, 46.
(2) *Prolégomènes*, p. 139.

a montré la supériorité de son talent. Son imagination ne s'était pas nourrie d'impressions diverses dans le cours de longs voyages; elle ne s'était pas fortifiée sous le ciel du Levant ou dans les forêts de l'Amérique. Mais Ballanche a demandé au travail incessant de cette faculté les images et les couleurs qu'il ne lui était pas donné d'observer dans le monde réel : voyageur par l'imagination, il est devenu grand peintre. Il s'est inspiré des scènes de la nature méridionale qu'il avait étudiée en Italie; il a dérobé aux classiques le cachet de la description antique, au point qu'il semble avoir retrouvé l'art descriptif, si vrai et si sobre, des poëtes anciens; mais il n'a pas seulement recomposé, il a plutôt deviné la Grèce, ses mœurs, ses horizons, ses paysages. Pourrait-on refuser au poëte cette merveilleuse puissance de divination que le penseur a possédée, comme nous l'avons montré, à un degré éminent? Ballanche a fait apparaître dans ses tableaux les contrées du midi si favorisées par la nature, comme il y faisait revivre les institutions et les doctrines des nations primitives : Homère était aveugle, ainsi le veut la tradition hellénique; mais il était chantre de la terre et de l'océan, il était devin par le don sacré de l'inspiration poétique. Ne dirons-nous pas avec Ballanche qu'il y a des dynasties dans le monde intellectuel et dans celui de l'imagination, aussi bien que dans le gouvernement des sociétés? Une voix inconnue se fit jadis entendre à un homme qui s'est appelé Homère (1); et cette voix ensuite a retenti, pleine de mille doux charmes, parmi les générations humaines : une nombreuse postérité, qui doit en quelque sorte le jour à Homère, a régné trois mille ans sur notre poésie. N'est-ce point justice d'ajouter le nom de l'admirable prosateur de Lyon à la généalogie de cette grande race poétique et intellectuelle?

Un invincible attrait portait l'esprit de Ballanche à l'étude des

(1) *Essai*, p. 60.

problèmes les plus obscurs de l'histoire : quand il a été satisfait par la contemplation des temps et des choses antiques, il franchit les distances, il renonce à considérer les siècles connus. Ainsi traverse-t-il l'hellénisme sans s'y arrêter (1) ; mais il arrive avec empressement au mythe du Latium pour y retrouver les caractères cosmogoniques qui en font une transition sévère et majestueuse de l'Orient à l'Occident. C'est dans le mystérieux Latium que l'arcadien Évandre a porté ses Pénates ; c'est là que le pieux Énée est venu fonder un empire avec les débris de Troie et déposer les symboles de l'Orient ; c'est dans les sanctuaires de l'Étrurie que l'on gardait un recueil presque intact des plus vieilles traditions. Quand Ballanche se tourne vers les destinées de l'Italie ancienne, le vieux Latium lui représente ce qu'il y a de plus reculé dans les origines romaines : il ressuscite par une véritable magie les traditions qui entouraient la fondation mystérieuse de Rome (2) ; à mesure qu'il descend le cours des siècles, il semble dérouler devant nous quelques feuilles du livre des Sibylles, où était tracée l'histoire intérieure du peuple-roi, et où était décrite l'étonnante succession des conquêtes romaines ; il embrasse à la fois l'élément religieux et l'élément politique dans l'action de ce grand drame social qui vient clore les temps de l'histoire profane (3). L'évolution progressive du plébéianisme s'est faite d'une manière éclatante chez le peuple romain : les classes opprimées parviennent du sentiment moral aux priviléges d'une véritable égalité dans la vie civile ; mais ce n'est pas sans une suite de secousses et de séditions que la société romaine a pu accomplir ses

(1) *Orphée*, p. 8-9, p. 83-84, p. 338, — Voir tout le livre premier du poëme.

(2) Dans l'*Orphée*, la Sibylle voyageuse chante devant Évandre et Thamyris l'antique coutume, la Loi-*mos*, aïeule de la Loi des XII Tables.

(3) L'auteur n'avait publié avant sa mort que des fragmens de celui de ses écrits qu'il avait intitulé : *Formule générale* etc.

immenses destinées. L'épisode d'une austère poésie intitulé : *Virginie* ou *le Mont Sacré* atteste la haute portée que Ballanche a donnée dans son système d'interprétation aux évènemens de l'histoire (1) : Virginie est pour lui la femme plébéienne aspirant aux droits de la famille; Appius Claudius n'est pas un tyran capricieux, mais le défenseur inflexible des priviléges du patriciat. La jeune fille tombe victime volontaire de l'affranchissement des plébéiens ; la mort d'une vierge innocente est leur initiation sanglante aux droits des noces légitimes. Qu'on ne soit point surpris de la conviction profonde avec laquelle Ballanche formule les prétentions des patriciens et les espérances des plébéiens : c'est qu'il considérait dans son rapport avec les luttes présentes cette querelle toujours vivace au sein des républiques anciennes.

L'histoire intellectuelle d'Alexandrie devait d'autre part attirer fortement l'attention de Ballanche : aussi l'a-t-il caractérisée plus d'une fois dans ses aperçus généraux sur la lutte et la transmission des idées. Les moments principaux de cette histoire lui apparaissaient nettement avec leur intérêt distinct (2). Ce qui le frappait tout d'abord, c'est le but providentiel qu'a réalisé le héros de Macédoine, en fondant Alexandrie, centre de l'union pacifique, mais temporaire de l'Orient et de l'Occident. Si cette union qui devait être à la fois politique et intellectuelle ne put complétement s'accomplir, il faut en accuser la mort prématurée qui enleva le conquérant au milieu de ses triomphes. Quoi qu'il en soit, l'expédition d'Alexandre est la conclusion la plus brillante et la plus poétique de l'histoire de la Grèce : la vie du héros qui avait envié la gloire d'Achille est en quelque sorte une épopée.

---

(1) Ce fragment a paru dans la *Revue des Deux Mondes;* il a été analysé avec grand soin par Mr Ampère dans la monographie citée, p. 108-19.

(2) Un fragment auquel Ballanche a donné le titre d'*Alexandrie* a été inséré en 1845 dans le *Correspondant* (tome XI, p. 424-32) : il est le préambule d'une série d'études que promettait l'illustre auteur pour compléter cette *Vue* sur Alexandrie.

Ce qui frappait également Ballanche dans la même histoire, c'est la nature mixte de la population d'Alexandrie, qui fut un asile ouvert à tous les intérêts et à toutes les croyances, longtemps avant l'existence de son école fameuse. « L'éclectisme alexandrin, a-t-il dit, remonte jusqu'à Alexandre, et s'élève pour ainsi dire avec la ville elle-même; car c'est lui qui la peupla de Grecs, d'Asiatiques et de Juifs, et qui fit ériger des temples pour tous les peuples et pour tous les cultes. L'histoire d'un peuple se résume, en quelque sorte, dans l'histoire de son fondateur ». Un esprit aussi démesuré que celui d'Alexandre ne se méprenait point sur l'état des grandes familles de peuples qu'il trouvait dégénérées, à une de ces époques de fin et de renouvellement où le monde a besoin de se retremper dans un élément inconnu : il obéissait d'ailleurs à la grande voix qui le poussait dans les chemins de l'Asie. « Nous savons, à présent, pourquoi Dieu laissa tomber de ses mains un génie de l'Orient sur les rochers de la Macédoine; il y a, dans l'humanité, des instants où la prescience divine se manifeste avec évidence ». L'œuvre la plus durable qui survécut à Alexandre, ce fut bien le développement de la science et de la civilisation dans la métropole de l'Égypte qu'il avait faite grecque par l'ascendant du génie et des traditions helléniques. Il est certainement digne de remarque que les monuments littéraires des âges antérieurs ont tous subi le contrôle de nouvelles générations de savants assemblées dans les palais d'Alexandrie : le recueil des poëmes homériques n'y reçut-il pas sa forme définitive? Quand l'édition d'Aristarque en eut irrévocablement fixé le canon, les Alexandrins ne se livrèrent-ils pas à un autre genre de recherches sur les textes d'Homère, afin d'en pénétrer l'esprit? Ballanche n'entend aucunement justifier les remaniements que la critique de cette époque a opérés dans les chefs-d'œuvre de la poésie ancienne; il va même jusqu'à les appeler de déplorables profanations; mais il soutient que l'Épopée n'aurait pas échappé au même genre d'altérations dans la

Grèce même. Ici un rapprochement ingénieux avec les tendances d'une école moderne le préoccupe, et il les résume en ces termes remarquables : « L'on pourrait comparer, dit-il, les divers travaux des Alexandrins sur Homère aux travaux exégétiques des Allemands, si ce n'est que l'exégèse allemande se fait dans une vue purement idéale et dans un sens inverse de celle des Alexandrins; car ceux-ci allaient de la lettre à l'esprit, tandis que les Allemands vont de l'esprit à la lettre. Maintenant ce système semble avoir touché à ses dernières conséquences, en les exagérant. L'idée a fini par absorber le symbole, et anéantir la réalité historique ».

Les destinées de la philosophie platonicienne en Égypte n'ont pas moins frappé l'esprit de Ballanche que le sort de l'école de critique qui a fleuri sous les successeurs d'Alexandre. Avec Platon avait fini l'âge poétique et créateur de la Grèce; mais seulement bien des siècles après lui ses doctrines reçurent en Égypte leurs derniers développements. Dans ses dernières années, Ballanche avait souvent dirigé ses réflexions sur l'étude du Néo-Platonisme dont il avait signalé l'apparition comme un des phénomènes les plus étonnants dans l'histoire de l'esprit humain. Il suivait d'un œil attentif et avec un intérêt sincère les tentatives faites de nos jours pour éclaircir la genèse ou pour expliquer le développement des doctrines métaphysiques et mystiques qui ont livré au christianisme naissant des combats acharnés; en raison des efforts qu'a tentés l'éclectisme moderne afin de rehausser et en quelque manière afin de réhabiliter la philosophie des Alexandrins, un penseur tel que lui se faisait une sorte d'obligation de reprendre l'examen consciencieux de tous les faits qui entrent dans ce débat. Qu'il me soit permis, Messieurs, de vous communiquer à ce sujet une des réflexions que j'ai recueillies de la bouche de Ballanche, dans un entretien que j'eus l'honneur d'obtenir de lui; car cette réflexion me paraît être au nombre des idées les plus lumineuses que la critique ait jamais émises sur la valeur des doctrines de

l'école Néo-Platonicienne. L'éclectisme alexandrin, observait Ballanche, a tenu compte du besoin de foi et de sentiment religieux qui est dans la nature de l'homme; il a créé une théurgie avec un savant rituel, pour satisfaire à cette poursuite du divin qui était au fond des cérémonies et des épreuves dans les mystères antiques : combien l'éclectisme de nos jours est pauvre, incomplet, insuffisant, lui qui se glorifie de n'admettre que des données rationnelles, et qui rejette orgueilleusement les prescriptions d'un culte positif et jusqu'à la nécessité d'un enseignement divin!

Les évènements qui forment l'histoire des empires, les influences qui font la renommée des écoles, Ballanche les voit, les montre constamment soumis aux desseins de la Providence qui va au-delà des prévisions instinctives des hommes qu'elle suscite. Les Grecs d'Alexandre et les Romains ont été pour elle des instruments; aux jours marqués, ils n'ont fait qu'accomplir leur mission, comme tous les peuples qui reçoivent une mission déterminée et quelquefois le pressentiment de cette mission (1). « Les Romains, en portant partout la guerre, et en rassemblant toutes les nations sous le même joug, préparaient l'univers à la prédication universelle de l'Évangile. Le roi d'une petite contrée aride sort un jour de l'enceinte des montagnes stériles où est assis l'étroit domaine que déjà son père voulut agrandir. Il s'élance de là comme l'aigle s'élance de son aire. Ce royal et magnanime aventurier réussira-t-il dans ses projets gigantesques? Oui, il réussira, mais à accomplir ce que Dieu veut de lui ». Les conquêtes d'Alexandre ont répandu au loin la connaissance de la langue grecque, destinée à servir d'organe aux premiers apôtres de la vérité qui seront ses premiers martyrs. D'un autre côté, Dieu a pu se servir de la philosophie de Platon comme

(1) *Essai*, p. 50-53, p. 286.

d'une heureuse préparation à la religion de Jésus-Christ. « Le platonisme a été utile avant et après le christianisme : avant, pour y préparer les hommes; après, pour les confirmer dans leur croyance ». Que deviendront les doctrines fameuses qui se liguent et qui combattent pendant quatre siècles pour résister à leur commun et patient adversaire? « Toutes les philosophies théurgiques, qui ont ému l'intelligence humaine depuis Empédocle jusqu'à Apollonius de Thyane, comparaissent pour s'éclipser devant la philosophie chrétienne (1) ».

Ballanche représente toujours avec un pur enthousiasme la sollicitude de Dieu envers sa créature déchue à qui il avait résolu d'envoyer le bienfait d'une révélation nouvelle : « Non seulement, dit-il (2), la Providence avait pris soin de rassembler les peuples sous une même domination, et de les réunir dans les liens d'une même langue, elle avait pris bien d'autres précautions pour que la *Bonne nouvelle* fût plus universellement accueillie. Ainsi les traditions de la déchéance de l'homme circulaient dans le monde; et celles d'un Réparateur de la nature humaine, d'un Médiateur entre Dieu et l'homme, circulaient en même temps. Ainsi les oracles des sibylles annonçaient un siècle nouveau .....» Les nations étaient dans une grande attente (3); enfin, « le Créateur s'identifie à sa créature ; le Rédempteur promis à l'homme au moment même de la chute de l'homme naît d'une vierge..... Il institue la Cène en prononçant les paroles qui, dans la suite des âges, feront de son corps et de son sang un sacrifice perpétuel et sans fin..... Lorsque l'Homme-Dieu rendit le dernier soupir sur Golgotha, un gémissement fut entendu pareil à celui qui éclata au moment de la déchéance, et ce gémissement devint aussitôt un cantique

(1) *Vision d'Hébal*, p. 84.
(2) *Essai*, p. 52.
(3) *Vision d'Hébal*, p. 62, p. 63 suiv., p. 81.

d'amour et de reconnaissance..... Toute la destinée humaine, dans le passé, dans l'avenir, dans le temps et hors du temps, se résume et se transfigure dans la vie de Celui qui a voulu être le péché pour être le salut, être la faute pour être le pardon, de Celui qui s'est fait notre image pour que nous devinssions la sienne..... La confarréation universelle, symbole des symboles, sacrifice pacifique qui résume, complète et annule tous les sacrifices, est la grande expression de la religion de l'humanité ».

Sommes-nous conduits maintenant à considérer dans leur ensemble les vues de Ballanche sur la société chrétienne, sur les dix-huit siècles de l'ère qui s'ouvre par la naissance du divin Médiateur, nous devons de même y admirer la noblesse et la sublimité de son intelligence. Il est à regretter sans doute qu'il n'ait pas déposé dans ses écrits le plus grand nombre de ses jugements sur les faits et les institutions qui appartiennent aux temps du christianisme : du moins, découvrons-nous dans ceux qu'il a formulés des preuves abondantes de sa foi à l'action divine de cette religion dans le cours de l'histoire. Plus d'une fois Ballanche a salué dans ses élévations philosophiques à la Providence la lumière surnaturelle qui « a brillé après les plus beaux jours de la raison humaine », et qui a dissipé les épaisses ténèbres pesant sur l'intelligence et le cœur de l'homme déchu ; plus d'une fois, il a glorifié au-dessus de toute autre la civilisation chrétienne qui lui montrait l'homme réhabilité : et, quand il a évoqué les traditions du monde ancien, n'a-t-il pas fort souvent, comme nous l'avons dit, donné à ses personnages la grandeur et la pureté des vertus nouvelles qui ont leur type dans l'Évangile? Ballanche s'est toujours servi des termes d'une tendre admiration en parlant de la mission des apôtres et surtout de leur chef (1) : « Un jour il vint du fond de la Judée un simple pêcheur, sans nom, sans autorité, dépourvu de toute science

(1) *Essai*, p. 319-21.

ımaine. Il était sorti du sein d'un peuple dédaigné, et celui
: qui il tenait sa mission, avait été attaché à une croix, supplice
›rs infâme. Il annonce qu'il ne vient que renverser les idoles,
.is sceller son témoignage de son sang». Voici comment Ballanche
·minait ses *Adieux à Rome* en 1813 (1) : « Je me sépare sans
ine de la ville des Brutus et des César. Pour elle ce mot d'a-
:u sort de ma bouche sans émouvoir mon cœur. Il n'en est
s ainsi de la ville où saint Pierre vint en voyageur, seul,
ıis accompagné de la force de Dieu. Religion née dans un ha-
:au, cachée ensuite dans des catacombes, puis éclatante parmi
ıtes les pompes du pouvoir, parmi toutes les merveilles des arts,
:e tu es belle! Que tu es belle dans la crèche de Bethléem, dans
; cachots des martyrs, dans la basilique de Saint-Pierre!.... »
Ballanche était alors frappé à Rome de la grande ombre du sou-
rain pontificat, tout brillant de son absence même : il devait
re témoin peu après, à la veille d'une double catastrophe,
: la force invincible de ce pouvoir qui remonte au prince des
›ôtres. Il n'a peut-être pas fait une assez grande part dans
s méditations historiques à la longue suite d'évènements qui
mpose les annales de la Papauté; peut-être n'a-t-il pas toujours
mpris l'usage qu'elle a fait à quelques époques de ses hautes
érogatives. Mais il a bien discerné et bien défini le rôle conci-
teur des pontifes romains dans des siècles d'organisation et
crise : il demande si, dans un temps où les princes de la
·re avaient sur les peuples des droits dont les limites étaient
:onnues, c'était un si grand malheur que les rois eussent au-
ssus d'eux une puissance mystérieuse qui venait les épouvanter
leur annoncer les oracles de la justice éternelle. « Tant que
; directions de la société, a-t-il dit encore, furent exclusivement
nfiées à la force des sentiments religieux, la cour de Rome a

(1) Tom. I des *OEuvres*, p. 35-38. *Essai*, p. 74-75.

dû être à la tête de la civilisation européenne, et cela suffit ». Encore une fois, peut-être Ballanche n'avait-il pas voué un examen mûri ou assez détaillé à l'histoire si compliquée des constitutions et des peuples du moyen-âge ; il rend d'ailleurs justice aux intentions profondes des hommes, et aux résultats utiles des Croisades et d'autres généreuses entreprises si diversement jugées : « Il faut bien, dit-il, savoir admirer tout ce qui peut développer dans l'homme des sentiments élevés, tout ce qui peut lui fournir l'occasion de beaux sacrifices ».

Consultons-nous enfin les idées qu'a exprimées Ballanche sur la société moderne, sur son présent et son avenir, nous n'avons pas moins à lui faire honneur d'une grande élévation de pensée qui est toujours d'accord avec les vœux d'un cœur chrétien et les élans d'une conscience chrétienne. La politique et les mœurs, les lettres et les arts, il les a jugés en les plaçant dans un rapport étroit avec la perpétuité et l'influence des croyances : s'il a foi dans la marche progressive de l'esprit humain, s'il se réjouit de voir que les idées demeurent quand les hommes ne sont plus, ce n'est pas qu'il attende quelque religion nouvelle ou quelque législateur nouveau. Il l'a bien des fois affirmé (1) : le christianisme est la perfection même des institutions religieuses, et le genre humain ne peut avoir que le sentiment de ses besoins réels ; n'importe la violence des catastrophes qui viennent quelquefois changer la face du globe, « une arche mystérieuse, chargée des destinées nouvelles, vogue toujours au-dessus des grandes eaux ».

La conquête des libertés politiques est aux yeux de Ballanche le fruit des mœurs régénérées par l'Évangile ; à ses yeux, l'émancipation des peuples asservis à d'autres peuples est un des droits sacrés et imprescriptibles dont le maintien est lié à l'existence même de l'ordre social ; la fraternité des peuples doit marquer un

(1) *Essai*, p. 316, p. 41 suiv., p. 143-45.

nouvel âge de perfectionnement dans la vie de l'humanité. Écoutez comment Ballanche parlait en 1831 de l'émancipation de trois pays chrétiens, parmi lesquels se trouvait le nôtre (1) :

« La Grèce, la Belgique, la Pologne, ont demandé la liberté pro-
» mise aux enfants de la foi : et voyez les miracles qui ont été
» enfantés ! La renommée aura-t-elle assez de palmes immortelles
» pour tant de héros ? »

Ce n'est pas la seule fois, que Ballanche a uni sa voix à d'autres voix éloquentes et populaires, pour demander la délivrance de la Pologne : car il y voyait, en même temps qu'un grand acte de justice, le salut de la civilisation menacée par le despotisme. La Pologne lui a toujours apparu comme une des familles de nations que leur passé a rendues dignes d'être liées à la fortune de la chrétienté tout entière; doit-elle souffrir la mort du martyre, sa gloire fera partie de la gloire éternelle du monde.

Les plus heureuses prévisions s'emparaient de l'esprit croyant de Ballanche, quand il songeait au sort de l'Italie trop longtemps divisée et asservie; comme s'il avait deviné le mouvement dont nous sommes témoins, ne s'écriait-il pas il y a vingt ans (2) : « Oui, j'en ai la conviction intime, il y a dans cette vieille Italie tous les éléments nobles et généreux qui peuvent produire un grand peuple. Vienne le moment où elle pourra s'affranchir du joug si profondément démoralisateur de l'étranger ! Il y a longtemps qu'on l'a dit, puisque c'est à propos des projets de Henri IV : c'est être le maître des Italiens que de leur rendre la liberté » !

C'est encore Ballanche qui écrivait les lignes suivantes la pre-

---

(1) *Vision d'Hébal*, p. 99.

(2) *Prolégomènes*, p. 246. — Le lecteur voudra bien observer que cette page, comme les suivantes, était écrite avant la proclamation de la République romaine et les évènements qui ont amené sur le sol italien des armées françaises, autrichiennes et espagnoles.

(note du 15 Février 1850.)

mière année du pontificat de Grégoire XVI (1) : « La Ville éternelle sait qu'un nouveau règne lui est promis : le pontificat romain dira de quelles traditions il est dépositaire » : Or, Ballanche a pu voir la première année du gouvernement de Pie IX; après avoir prédit le bienfait qui viendrait d'en haut, il a pu entendre les bénédictions qui ont salué l'avènement du nouveau pontife et les édits spontanés de l'auguste souverain.

Étendant son regard du présent à l'avenir, Ballanche jouit du spectacle d'une grande transformation de l'univers entier. L'Europe s'agite et se renouvelle; après avoir rejeté des institutions usées comme un vieux manteau, ses peuples régénérés se tournent vers l'Asie pour la civiliser (2). L'Orient est condamné par l'Europe à être progressif; il perd la conscience de son immobilité : l'Islamisme succombe dans la lutte; le Gange est affranchi. Le même mouvement entraîne la Chine qui avait été l'exemple séculaire d'une société pétrifiée, conservant on ne sait quel mouvement organique, qui ressemble à la vie, et qui n'en est pas : encore chrysalide à cette heure, on la verra un jour développer ses ailes brillantes au soleil de la régénération. Les Amériques prendront part à leur tour aux découvertes de la science et aux créations de l'art, comme elles ont pris part aux conquêtes de l'industrie (3) : déjà le christianisme a communiqué quelque force de durée à leurs constitutions improvisées et, entré dans la sphère des idées civiles, il a suppléé seul chez elles à toutes les traditions.

Le moment est proche où les iniquités politiques qui ont souillé l'histoire des empires seront réparées, où des causes extérieures de division et de lutte ne sépareront plus les membres de la grande famille humaine (4). « Les peuples ne seront plus parqués selon

(1) *Vision d'Hébal*, p. 100.
(2) *Prolégomènes*, p. 409, 367, 248. *Vision d'Hébal*, p. 103.
(3) *Ibid.*, p. 27-28, p. 222-23.
(4) *Vision d'Hébal*, p. 101.

le caprice des conquêtes ou de la politique. Trois limites seront reconnues pour marquer la diversité des nations : les mœurs, les langues, les bassins géographiques. Et les limites naturelles ne nuiront point à la grande unité du genre humain, exprimée par la religion universelle. Toutes les sympathies générales, toutes les sympathies de races se manifestent de nouveau comme dans les temps primitifs; c'est le signe certain d'une immense régénération ».

N'oublions pas, Messieurs, que Ballanche, en retraçant cette sublime régénération du monde social qu'il apercevait dans l'avenir, n'a jamais perdu de vue les conditions que la Providence semble y avoir expressément attachées. La plus nécessaire, la plus haute, à ses yeux, c'est la perpétuité du christianisme qui a tout dit, et au-delà duquel il n'y a plus rien à découvrir. Les philosophes modernes ont voulu détruire, ils n'ont rien édifié; ils ont douté au lieu d'affirmer; ils ont même tenté d'ébranler le sentiment religieux toujours si respecté par les philosophes anciens. Aussi la chute du christianisme entraînerait-elle inévitablement l'esclavage des peuples, l'abrutissement des nations (1). Les idées morales que cette religion a mises dans le monde ne peuvent plus en être exclues; elles serviraient à la conserver, indépendamment même de son origine divine et du fait de la révélation. Ils seraient condamnés à rétrograder, ceux qui sont nés dans le christianisme et qui ne se sont point assimilé sa pure doctrine : un retour fatal au paganisme serait le châtiment de leurs erreurs et de leurs négations.

Telle est la haute supériorité des idées et des croyances religieuses dans l'esprit de Ballanche, qu'il réclame pour elles une sphère d'action indépendante de tous les pouvoirs légitimes de la société humaine. Il avait parfaitement compris ce que doit

(1) *Essai*, p. 151-53, p. 158. *Orphée*, p. 534. *Prolégomènes*, p. 55.

être à notre époque la liberté de l'Église (1); reprochant aux publicistes modernes de n'avoir stipulé dans leurs transactions que les intérêts de la tolérance et d'avoir favorisé le plus souvent en cela l'indifférence et l'incrédulité, il donnait une seule vraie raison de la nécessité de consacrer l'indépendance mutuelle des institutions religieuses et des institutions politiques : c'est que le ministère de la parole, de cette force vivifiante qui règne sur le genre humain par la religion et qui renouvelle continuellement la génération des idées, ne doit point être troublé dans la paix du sanctuaire. « Laissez, disait-il, laissez le Pape, qui est le souverain pontife de la parole, saisir dans toute son étendue le gouvernement spirituel de la chrétienté; que le prêtre soit en même temps citoyen de l'état et sujet du chef de l'Église; et que le chrétien exerce ses droits politiques ou remplisse ses devoirs religieux, sans que ses deux sortes d'actes aient aucune liaison entre eux ». Ballanche signalait à quels dangers la foi serait exposée de nouveau, si l'on persistait à réclamer pour elle la protection intéressée des pouvoirs monarchiques qui se sont plu tant de fois à en faire un instrument : il invoquait comme dernier et grand exemple à ce sujet, le règne de Bonaparte qu'il n'a pas jugé moins sévèrement à l'endroit des libertés politiques de la France et de l'Europe (2). « Ne défendons plus la religion sous le rapport de l'utilité dont elle est, soit à l'homme, soit à la société; c'est un vrai blasphème qui a été trop souvent reproduit. Ne demandons point pour elle l'appui des institutions politiques; ce serait avoir des doutes impies sur sa stabilité. N'exigeons pas non plus qu'elle vienne au secours de ces institutions, parce que nous pourrions l'accuser de leur chute lorsque le moment de la caducité serait venu. Le mouvement

---

(1) *Essai*, p. 317-18, p. 323.

(2) *Essai*, p. 321-23. *Prolégomènes*, p. 120, 246, 360. *Orphée*, p. 531.

des esprits, qui est l'opinion, peut soulever la société, mais il faut que la religion reste immobile comme Dieu même ».

En combattant pour l'indépendance de l'Église, Ballanche ne demandait pas seulement le maintien des traditions morales qu'elle a répandues dans la société comme la sauvegarde de la civilisation : il entendait que l'unité de la foi, envisagée comme règle des intelligences, fut assurée par une autorité centrale qui ralliât la multitudes des consciences à la faveur d'une vraie et sincère liberté d'action. Déjà l'Angleterre tend à s'affranchir de sa religion d'état; marchant libre dans la voie du progrès, elle pourra rentrer graduellement dans la grande orthodoxie de la religion; quand la Russie sera rendue elle-même à sa primitive nationalité, elle se civilisera pour entrer à son tour dans l'unité religieuse (1). Le temps est venu où toutes les hérésies vont confesser leur insuffisance : les communions chrétiennes dissidentes graviteront vers une unité catholique (2).

C'est en considérant l'influence décisive du christianisme sur les mœurs de la société régénérée que Ballanche a émis plusieurs désirs conçus également dans des vues de justice et d'humanité : on n'a pas le droit de les prendre pour de vulgaires utopies, puisque leur auteur n'a prétendu autre chose que faire sortir de l'étude des bienfaits du christianisme dans le passé la prédiction de ses nouveaux et immenses bienfaits dans l'avenir. Nous voulons parler surtout de la cessation de la guerre et de l'abolition de la peine de mort.

Ballanche a cru pouvoir tirer de l'idée d'une véritable fraternité des peuples unis par une même loi religieuse un pacte futur qui liera les hommes par la défense de verser le sang. L'immola-

---

(1) *Lettre au Messager des Chambres*, 1831. V, le *Nouveau Conservateur Belge*, tome IV, p. 229-30.

(2) *Vision d'Hébal*, p. 99. *Prolégomènes*, p. 370 suiv. 376.

tion expiatoire des combats lui semble devoir cesser un jour, quand les races humaines, unies par la charité, auront compris l'excellence de l'immolation perpétuelle et sans fin sur laquelle est fondé le christianisme : alors « le sang qui a arrosé le Golgotha dira l'impiété de la guerre ». Cependant Ballanche ne voulait point effacer radicalement la notion d'expiation par la guerre, tout en annonçant le règne pacifique de la loi chrétienne : il mettait la guerre au nombre des épreuves que l'humanité continuera à subir avant de réaliser l'état de perfection relative qui doit découler même dans la vie terrestre de sa réhabilitation par le sacrifice d'un Dieu. Il ne niait point d'autre part que l'homme n'ait trouvé à exercer parmi les chances de la guerre un genre de facultés et de vertus qu'il n'aurait pas connues sans elle (1).

Des raisonnements de même nature se sont offerts à l'esprit de Ballanche pour réclamer l'abolition prochaine de la peine capitale (2). A l'appui de ses protestations, il invoquait non seulement le sang du Calvaire, mais encore la différence des temps, l'exercice nouveau de la justice par tous les ordres de citoyens, et le danger de cet instinct de cruauté que fait descendre dans les classes inférieures le spectacle d'une mort sanglante. Comparant la mort à un mandat d'amener envoyé à l'homme par le Souverain juge, il disait que Dieu, dans de certaines circonstances prévues par sa sagesse, a pu déléguer à la société le droit de décerner ce mandat de comparution, mais qu'il peut le retirer quand et comme il lui plaît : le droit de vie et de mort a-t-il été concédé pour un temps par la Providence, il n'en faut pas moins l'envisager comme une calamité qui cessera un jour.

Vous voyez, Messieurs, que Ballanche n'a pas invoqué sur ces

---

(2) *Prolégomènes*, p. 285 suiv., p. 290. *Vision d'Hébal*, p. 102.

(1) *Essai*, p. 382 suiv. *Prolégomènes*, p. 267 suiv., p. 275. *Vision d'Hébal*, ibid.

deux points une perfectibilité chimérique, mais qu'il en a appelé à la miséricorde divine pour ôter des mains de l'homme régénéré le glaive vengeur de l'expiation. Disons à sa louange, qu'il n'a jamais cessé de tenir compte du progrès moral dont les germes sont dans l'Évangile, toutes les fois qu'il sollicitait avec une douce éloquence la réparation des injustices sociales qui sont devenues de nos jours le thême de tant de théories ou de tant de déclamations. C'est en vain que des socialistes ont signalé dans les œuvres de Ballanche quelques affinités de pensée avec leurs propres doctrines : ils n'ont pu y saisir aucune déclaration de principes qui engageât le philosophe dans la voie de leurs dangereuses utopies ou dans l'apologie de leurs réformes radicales. Quoiqu'il ait produit dans l'esprit de quelques écrivains des écoles les plus avancées une réaction décisive en faveur du spiritualisme, Ballanche ne s'est compromis devant aucune d'elles (1) : il a profité de ses relations toujours honorables et toujours indépendantes avec leurs représentants, surtout avec certains membres de l'école Saint-Simonienne, pour les arracher à leur ténébreuse incrédulité, pour inspirer le souffle religieux à un grand nombre d'entre eux. Conséquent avec sa foi, toujours attentif au sens général des traditions, Ballanche ne pouvait être révolutionnaire : car il voulait le progrès des sociétés par *évolution*, et aucunement par les violences et par les ruines. Loin de donner quelque assentiment aux rêves de bien des utopistes contemporains, il soutenait que l'existence même de la société humaine est liée à la propriété qui est une institution divine (2) : l'homme fait le sol ; la terre, c'est lui. Mais l'état social n'est pas un état de repos ; c'est le plus souvent un état d'orage et de grande souffrance : le bonheur n'est pas le but de la race humaine (3).

(1) Voir les travaux cités de Mr Ampère, p. 228; de Mr Lenormant, p. 825; et de Mr Sainte-Beuve, p. 329.

(2) *Prolégomènes*, p. 191 suiv.

(3) *Orphée*, p. 232.

Malgré les moyens que la Providence a donnés à l'homme pour se perfectionner, il ne peut échapper à la nécessité de la souffrance individuelle qui lui ouvre d'ailleurs une source inappréciable de mérites.

Tout en aimant le peuple, tout en compatissant au sort des classes souffrantes, Ballanche avait en horreur tout ce qui les pousserait à la révolte contre les institutions sociales, tout ce qui éveillerait et développerait leurs mauvaises passions. Il n'aurait pas manqué de combattre les impatiences de la démocratie ou, pour mieux dire, des lettrés de la démocratie. C'est en raison même de sa sympathie pour les races plébéiennes dont il a suivi les efforts et les luttes dans l'histoire, qu'il aurait voulu faire comprendre de nos jours aux défenseurs des droits du peuple, qu'il faut souffrir avant de jouir, apprendre avant de commander, respecter avant de renouveler ou de détruire. Telle est l'intention qu'il laisse entrevoir dans la *Palingénésie*, sans l'avoir formellement exprimée (1) : « enseigner à la démocratie le respect et l'espérance comme la leçon politique de l'histoire ».

Vous venez d'entendre, Messieurs, avec quelle ardente conviction Ballanche saluait le règne futur du christianisme dans toute l'étendue de l'univers et dans tous les rangs des sociétés : il a porté des convictions non moins fortes dans l'appréciation qu'il faisait des littératures modernes au point de vue des intérêts sociaux du monde civilisé. Peu d'hommes assurément ont mieux connu que lui l'esprit et la valeur des traditions de l'antiquité ; peu d'écrivains ont possédé une habileté égale à la sienne dans l'interprétation et dans l'application familière des beautés de la Muse antique. Toutefois, Ballanche a senti bien vivement l'erreur fatale à laquelle les nations modernes seraient entraînées, si elles se renfermaient dans l'initiation des chefs-d'œuvre du classicisme grec, telle qu'elle a

(1) Mr Ch. Jourdain, *Revue nouvelle*, tome XVI, p. 21.

été conçue dans les derniers siècles. Si les Grecs ont revendiqué de plein droit l'empire de l'imagination aux époques les plus brillantes du paganisme, s'ils ont laissé un code justement admiré des lois qui régissent le langage de la poésie et des arts, il n'en est pas moins vrai que la belle époque de Louis XIV a fait une trop large part à la copie de leurs œuvres ou à l'imitation de leurs modèles, et qu'elle s'est montrée d'une injustice coupable envers les siècles chrétiens. La littérature moderne doit se dégager entièrement des liens de la mythologie, afin de satisfaire aux véritables besoins des peuples, à leurs croyances, à leurs idées, à leurs sentiments. Après la victoire du christianisme, une voix disait : « les Dieux s'en vont » ! Les Dieux s'étaient enfuis, mais leurs images étaient restées; maintenant une autre voix retentit dans le monde littéraire (1) : « les images des Dieux s'en vont » ! Est-ce à dire qu'il faille tout-à-coup dédaigner les grands exemples qui ont éclairé si longtemps et dirigé si utilement le goût européen? « N'imitons point les anciens, a dit Ballanche, mais faisons comme eux ». Ainsi énonçait-il la nécessité de ne pas céder à la seule influence du génie poétique de la Grèce, si puissants qu'aient été ses charmes, mais de remonter au berceau de la poésie, de retrouver des accents naturels et vrais pour célébrer nos propres origines, nos mœurs et nos traditions. La grandeur et l'universalité ne peuvent manquer d'appartenir à une inspiration nouvelle qui serait puisée dans l'intuition du passé et dans la conscience des destinées immortelles du genre humain (2). Le tableau de l'établissement du christianisme est le plus digne de tous ceux qui peuvent s'offrir à l'épopée : nous y verrions les facultés de l'imagination luttant de toute leur puissance contre la rigueur des idées morales; nous y verrions les instincts des sens et les sophismes de la raison fournir de fragiles

(1) *Essai*, p. 338 suiv., p. 341-48.
(2) *Essai*, p. 286-87, p. 345.

appuis à des superstitions privées de force vitale. La poésie conservera toujours la mission de célébrer les attributs de Dieu, et elle entrera davantage dans les affections de l'homme, surtout dans la liberté morale : l'homme sera toujours à lui seul un fonds inépuisable ; ses sentiments seront toujours immenses et sans limites. Le système de l'égalité s'introduira à son tour dans la région de la poésie et des arts : alors naîtront des œuvres utiles et vraies destinées à la plus vaste popularité. Les Muses dédaigneuses de la Grèce ne voulaient s'occuper que de royales douleurs, d'éclatants revers : la littérature chrétienne doit compatir, comme nous l'ont appris la Bible et l'Évangile, aux douleurs de l'homme obscur, et mêler à ses larmes les larmes de tous.

Ballanche en est venu de la sorte à glorifier solennellement le christianisme, en établissant qu'il répond à toutes les exigences de l'esprit humain, comme à toutes les nécessités de la société humaine, dans le présent et dans l'avenir. Croyance des grands génies et des hommes les plus simples, il a montré la foi chrétienne suffisant aux inspirations de l'artiste indépendamment des fictions mythologiques, et contribuant même à la perfection des ouvrages dont elle n'est pas l'objet (1). Il a jeté les bases d'une critique littéraire tout-à-fait neuve et supérieure, qui pénètre le sens intime des conceptions de l'intelligence humaine : les meilleurs esprits de notre temps ont condamné, de même que Ballanche, cette critique verbale qui n'entrait point dans le fond des choses, mais qui s'attachait surtout aux formes du style, à l'observance de certaines règles, à la comparaison superstitieuse avec les modèles (2) ; cette critique secondaire qui nous a appris tout ce qu'elle pouvait nous apprendre doit faire place à une autre qui, s'inspirant des idées mêmes,

(1) V. le livre du *Sentiment*, où l'auteur prend pour exemple l'admirable allégorie de *Télémaque*.

(2) *Essai*, p. 329.

nous dévoile des merveilles inconnues et nous montre la route pour en opérer à notre tour.

Mettons fin à ces entretiens, Messieurs, en recueillant pieusement des faits qui nous font connaître l'homme de bien dans celui que nous venons de louer : arrêtons-nous à contempler dans Ballanche une vie constamment digne des hautes idées, dont il avait découvert, dont il avait signalé avec tant de puissance la réalisation divine dans l'histoire.

Ballanche a porté à un haut degré cette loyauté de caractère, cette sincérité de vertu, cette gravité de mœurs, qui ajoutent un nouveau poids et donnent une sorte de sanction aux opinions et aux idées d'un grand écrivain. Tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher ont été surpris de la touchante urbanité, de la familiarité et même de la bonhomie qu'il conservait à tous les instants et dans tous les relations : la simplicité de ses manières et la suavité de sa conversation inspiraient de la vénération pour sa personne et de la foi dans ses paroles qui étaient toujours empreintes d'un ardent amour du bien. Si Mr de Loménie n'ose croire à la fidélité du portrait que ses souvenirs personnels lui auraient permis de tracer, voici sa gracieuse excuse : « Ce mélange d'élévation, de finesse et de naïveté, qui, dans un vieillard, nous offre à la fois un penseur, un homme du monde et un enfant, n'est-ce pas là un assemblage unique dont l'analyse est impossible, un tout qu'il faut renoncer à peindre et se contenter d'aimer? »

Tous peuvent témoigner du parfait désintéressement que Ballanche ne cessait de montrer, malgré les promesses de faveurs qui lui étaient faites; ils y trouvaient un contraste digne d'admiration avec l'esprit d'ambition et de cupidité devenu trop souvent de nos jours le maître et le tyran des consciences. Sortait-il de sa retraite contemplative, Ballanche ne vivait que pour l'amitié; jamais il n'eut la pensée de briguer pour lui-même quelque faveur.

Il n'a imposé nulle part son influence ; mais il laissait venir à lui ceux qui réclamaient son appui, son autorité, ceux qui se sentaient attirés par ses doctrines (1). Retrouvant chaque soir la modeste place qu'il avait prise dans une société d'élite, il respirait avec calme et douceur dans l'atmosphère d'immortalité que la présence de Chateaubriand y avait fait pénétrer.

Nous avons déjà dit les dures épreuves auxquelles Ballanche fut soumis dans ses jeunes années : il était destiné à connaître lui-même la tristesse et la mélancolie qui naissent des peines de l'âme et qui ont trouvé tant d'interprètes dans la littérature de notre siècle. Une affection malheureuse le jeta quelque temps dans une douloureuse perplexité ; c'est alors qu'il déposa ses nobles espérances et ses chastes regrets dans une suite de huit *fragments* qui ont fait dire à un des maîtres de la critique moderne (2), que, « si ses fragments étaient en vers aussi bien qu'en prose, Mr Ballanche aurait ravi à Mr de Lamartine la création de l'élégie méditative » : ces élégies ont en effet le même fond d'inspiration mélancolique, la même matière religieuse et littéraire que les *Méditations* du célèbre poëte. L'âme expansive de Ballanche n'a jamais été infidèle à ce culte de la douleur qu'elle avait embrassé naguère avec tant de sincérité et d'abandon : le philosophe a fait plus d'une fois des retours sur lui-même en chantant les infortunes de ses héros. « La fable, avait-il dit (3), a mêlé à l'histoire d'Orphée ses aimables mensonges ; mais le

(1) Le Baron d'Eckstein, dans le *Catholique*, disait autrefois : « Vous étudiez Mr Ballanche, et déjà vous êtes à lui. Un attrait invisible, une séduction insensible vous enlacent quand vous croyez le soumettre à votre critique. Telle la magie puissante de la beauté d'une femme, du parfum d'une fleur, du sourire angélique d'un enfant ».

(2) Mr Sainte-Beuve. — Les *Fragments* écrits en 1808 ont été recueillis par un ami de l'auteur et publiés dans l'édition complète de ses Œuvres (tome I, p. 467 suiv.)

(3) *Fragments*, p. 476, p. 491.

ond en est vrai : car les larmes sont de tous les temps ». Il ppartenait au chantre des malheurs d'Antigone de se faire à lui-même l'application de cette sentence : « La douleur compte seule dans la vie, et il n'y a de réel que les larmes ».

Les consolations de l'amitié n'ont pas trouvé insensible le cœur de Ballanche si tristement ébranlé par l'affliction : il a demandé à tous ceux qu'il a rencontrés dans le pélerinage de la vie « la douce hospitalité du souvenir ». Le reste de ses jours, il est demeuré un exemple du bonheur dont une âme affectueuse et pure est appelée à jouir ici-bas, et du pouvoir bienfaisant qu'elle exerce sur les autres âmes. Il était bien digne de ce sort, l'homme loux et respectable « à qui le bien était si facile et qui rendait e bien si aimable (1) » : puissant d'intelligence et de sentiment, donnait en lui le modèle accompli de cet amour profond du rai et du bon qui persiste à travers les contradictions humaines t qui échappe aux étreintes du scepticisme. Penseur infatigable, allanche a été identique à lui-même dans ses écrits; il a tra-aillé avec unité autant qu'aucun homme de notre temps (2) : à l'approche de sa dernière maladie, on l'a entendu se rendre cette justice avec un sentiment de lui même qui frappait davantage ses amis à cause de sa profonde et sincère modestie.

Vous l'avez entendu, Messieurs, Ballanche a trouvé des paroles de sympathie, disons même une poésie d'enthousiasme, pour toutes les grandeurs véritables, pour tous les genres de dévouement et de sacrifice. Il croyait, et il affirmait sa croyance; il cherchait dans le beau sous toutes ses formes, dans la création et dans l'art, l'expression des idées immuables de vérité, de justice et de bonté. En aucun instant il n'a laissé envahir, ni même préoccuper son âme par le doute qui lui semblait menacer de mort toute intelligence.

---

(1) Discours de Mr de Tocqueville.

(2) V. de Laprade, mémoire cité, p. 37.

Le cœur de Ballanche n'a jamais cessé d'être brûlant de sentiments chrétiens; il lui a inspiré un langage tantôt d'un respect exalté, tantôt d'une pieuse et tendre émotion touchant les préceptes de l'Évangile ainsi que les sacrements et les cérémonies du culte catholique (1). Son esprit n'a pas cessé non plus de tirer de la tradition chrétienne sa lumière et sa force (2); mais faisons ici la part des circonstances et ne redoutons pas, s'il le faut, de dévoiler en lui quelque faiblesse. Disons que ce noble esprit n'a pu toujours s'affranchir de préjugés qu'il avait trouvés prédominants depuis deux siècles dans la société européenne. Disons encore que la pensée de Ballanche, toujours spéculative, quelquefois rêveuse, a paru chercher l'alliance de doctrines inconciliables et toucher au sujet de l'éternité des peines à l'extrême limite de l'orthodoxie. Mais voyons le philosophe chrétien aux prises avec le dogme de la damnation éternelle; quand il considère la succession des destinées de l'humanité collective, il place en elle l'expiation par laquelle elle se purifie et se perfectionne pour se rapprocher de Dieu; doué d'une âme tendre et aimante, il étend l'amour infini du Dieu créateur et rédempteur jusqu'à la délivrance des hommes qui n'ont voulu point participer à la grande réhabilitation de la race humaine; il a donc prétendu que les êtres déchus eux-mêmes conserveraient la faculté de se racheter de leur déchéance par de nouvelles épreuves, et il s'est cru autorisé à penser que la substance intelligente finira par être bonne, mais d'une bonté acquise par elle-même (3). Nous ne pouvons l'oublier en rapportant ces opinions; chez Ballanche, l'horreur instinctive du mal équivalait à une sorte d'ignorance, et comme on l'a dit, il est dou-

(3) Dans le livre du *Sentiment* et ailleurs.

(1) Un de nos confrères, Mr Ch. Breton a naguère revendiqué son nom pour la philosophie catholique (*Choix de Mémoires* de la *Soc. littér. de l'Univ. Cathol.* tom. II, p. 107. Louvain, 1842).

(2) *Prolégomènes*, p. 111-12, p. 319-21.

eux qu'il ait jamais pu bien le comprendre autrement que par le aisonnement, tant le mal était étranger à sa nature élevée et délicate. Puis, comme il voulait bannir de tout code des peines d'un effet irrévocable, il attendait de l'expiation la fin des châtiments, et c'est pourquoi il remplaçait la peine capitale et les autres grandes peines de la justice humaine par des épreuves d'une haute valeur morale dans cette cité des coupables qu'il appelait la *Ville des expiations*. Ainsi, d'une part, l'horreur du mal allant jusqu'à l'incrédulité, de l'autre la croyance à une purification absolue au moyen de souffrances aussi efficaces que le repentir, la croyance à la valeur infinie de la rédemption une fois opérée par le Fils de Dieu ; telles sont les dispositions d'esprit, tels sont les sentiments et les croyances intimes qui le portaient à demander aux théologiens de l'avenir l'abandon du dogme des peines éternelles : à ses yeux, le sentiment religieux qui ferait fléchir la croyance absolue à ce dogme serait identique au sentiment social qui nie la nécessité de la peine de mort. N'oublions pas cependant que Ballanche n'a émis ces réflexions que sous la forme d'un vœu rattaché au dogme de la déchéance et de la réhabilitation qui doit se trouver à la fin, comme au commencement, de l'histoire des épreuves humaines : « Mon sentiment, a-t-il dit, ne peut être qu'un timide et respectueux pressentiment ; tout motivé qu'il est, il est sans autorité ». Certes, en présence de telles paroles, on ne sera point plus sévère envers lui qu'envers ce poëte moderne, qui, supposant la rédemption plus puissante que toutes les iniquités, a chanté magnifiquement dans la *Divine Épopée* un second prodige ineffable de la clémence suprême, le rachat de l'enfer : Alexandre Soumet, en revendiquant l'originalité de l'invention ou plutôt de la création épique, ne proteste-t-il pas à son tour de son respect pour le mystère le plus redoutable du catholicisme ? Ne réclame-t-il pas la liberté des fictions poétiques, quand, dans un élan d'espérance, il sollicite un dernier miracle de l'amour divin, quand il réalise une

vue de l'imagination qui n'est pas une croyance? Mais gardons-nous de vouloir justifier la foi des deux poëtes chrétiens : déjà *le* jour de la justice éternelle et la révélation de ses secrets ont lui pour ces âmes qui ont tant aimé.

Ne craignons pas de le redire, Messieurs, Ballanche se faisait gloire d'affirmer les grandes vérités de la révélation chrétienne; il n'a jamais nié la mission réparatrice de l'Église; il n'a jamais répudié les paroles touchantes par lesquelles il s'était incliné au début de sa carrière devant l'autorité divine toujours vivante dans le christianisme. Les méditations de cet illustre penseur lui ont montré dans le travail et jusque dans les agitations de la société moderne, ou l'action immédiate de l'Évangile, ou une préparation à ses futures conquêtes parmi les hommes. Comme Job autrefois, la pensée de Ballanche osait demander à Dieu compte de ses œuvres, et Dieu daignait répondre à la pensée de l'homme (1). Aussi, par quelles vives aspirations le philosophe croyant appelait-il la miséricorde divine sur l'humanité! Avec quel profond enthousiasme désirait-il le triomphe de cette régénération religieuse dont il avait salué l'aurore (2), et qui, d'après ses pressentiments les plus chers, s'étendrait au monde entier sous les auspices d'un régime nouveau de liberté! Avec quelle joie pure et sincère discernait-il à travers les fluctuations de l'opinion publique l'action ascendante du sentiment religieux, la nuée miraculeuse qui est notre guide dans le désert, « l'arche d'alliance qui marche toujours devant les peuples »! Ce n'est pas sans raison que Ballanche s'est dit l'interprète de la pensée du siècle : il en a partagé les inquiétudes et les souffrances, mais il n'en a pris que les généreuses passions. Il a prédit la rénovation du monde social dans des termes qui expriment ses nobles et légitimes espérances : dans un traité digne d'être comparé à

(1) *Vision d'Hébal*, p. 9.
(2) *Essai*, p. 70-71. — *Prolégomènes*, p. 5-6. Ibid., p. 55.

ue dialogue platonique, il s'est chargé du rôle du Vieillard
ncourage le jeune homme par des pensées de gloire et d'ave-
Espérons, Messieurs, comme Ballanche a espéré ; ayons con-
e à son exemple dans les grands desseins que la prescience de
poursuit à travers le choc des intérêts humains, et qu'elle
cachés dans le cours quelquefois ténébreux des faits et des
eversements sociaux.

FÉLIX NÈVE.

V.

DIEU NOUS PROTÈGE!

A MON AMI ANTOINE CLESSE.

La terre du progrès à ce siècle est ouverte....
Mais il y trouvera son salut ou sa perte;
La droite voie y tient au sentier de l'abus;
Dans ces champs si féconds, mais tout remplis d'abymes,
La Liberté puissante est près de tous les crimes.....
Et, pourtant, elle touche à toutes les vertus.

Le progrès n'est-il donc qu'une urne aléatoire
Où Dieu plaça la honte à côté de la gloire?
Serait-il tour à tour et propice et fatal?
Arbres de liberté de nos places publiques,
Ne rappellent-ils pas, vos rameaux symboliques,
L'arbre de la science et du bien et du mal?....

Oui, l'antique serpent vient encor tenter l'homme;
L'homme encor veut goûter de la fatale pomme;

Tout fait à son orgueil d'insidieux appels ;
Voyez..... ils sont tous pris d'une fièvre insensée
Les rois de l'action et ceux de la pensée ;
Et le monde est en proie aux faiseurs de Babels !

Dieu nous protège, nous.... sains et saufs il nous mène
A travers l'ouragan de la folie humaine ;
Et, quoique bien souvent, notre cœur emporté
Gaspille sa jeunesse en vains antagonismes,
Nous ne faisons pas, nous, la terre des sophismes
Du Chanaan nouveau de notre liberté.

Pourtant, autour de nous combien de voix impies
Prêchent l'avènement des folles utopies,
Comme si le progrès n'avait plus d'horizon !
Combien d'hommes voudraient, hommes à l'âme éteinte,
Voir apostasier notre liberté sainte,
Fille de l'Évangile, et sœur de la Raison !

« Plus de rois, disent-ils ! le peuple est le seul maître.
Au dessus des tyrans l'esclave doit se mettre..... »
Ah ! le peuple qui doit commander en tout lieu,
C'est cette âme publique, infaillible et féconde,
D'où sort le sens commun, ce grand vote du monde ;
C'est le peuple dans qui parle la voix de Dieu ;

Le peuple dont l'honneur peut dire : « il est des nôtres » ;
Qui sait gagner des biens sans les voler à d'autres ;

ıeuple bienfaisant, le peuple travailleur,
ıble sous le blason, noble sous sa guenille,
veut enfin l'Etat, comme il veut la Famille;
à le peuple-roi..... Mais ce n'est pas le leur!

, il leur faut un peuple ardent à la menace;
ıeuple n'est pour eux que cette populace
neutiers dont l'envie a recruté les rangs!
ıonte les poursuit.... Voilà leur ilotisme!
ıeuple là chez nous crêrait le despotisme....
de nous n'est pas libre? Où sont-ils nos tyrans?

que nous font, à nous, les grands mots qu'on nous crie?
:es, prenons bien garde aux parleurs de patrie!
ı'exploitent pas tous ce nom si beau, si saint;
ı combien ont au cœur la lèpre du parjure!
ıbien osent porter Caton sur la figure,
nd c'est Catilina qui fermente en leur sein!

ı non..... Catilina, sans ruses hypocrites,
seuls hommes perdus faisait ses satellites;
lorsque sa fureur sur Rome déborda,
le vit, héroïque en sa rage ennemie,
ıme on meurt pour l'honneur mourir pour l'infamie;
lina, du moins, sut tomber en soldat.....

:, ils outrent les maux et les droits populaires;
ıs des cœurs ignorants ils versent des colères;

Et, lorsque des poisons de leur philtre trompeur
Ils ont bien enivré ces crédulités saintes,
Ils vont loin de l'émeute, et pour des causes feintes,
Epier le succès, tout bourrelés de peur!

A les entendre, ils vont finir tous les malaises.....
Prolétaires, allez, chantez vos Marseillaises;
Allez de vos drapeaux vous faire des linceuls,
Nobles hommes du peuple.... Allez donc par la ville
Traîner le char sanglant de la guerre civile....
Allez combattre, allez mourir..... Mais allez seuls!

L'héroïsme pour eux serait de l'incurie;
Ils doivent tous, hélas! vivre pour la patrie
Lorsque mourir pour elle est le sort le plus beau!!!
Qu'ils vivent, oui; mais toi, peuple, roi des batailles,
Va, meurs!.... Ils te feront d'illustres funérailles.....
C'est bien assez pour toi que l'honneur d'un tombeau.

Hypocrites tribuns! Son bras, son cœur, sa tête,
Tout ce qui leur manquait, le peuple le leur prête;
Et, lorsque le succès de l'émeute est certain,
Eux seuls sont les vainqueurs.... et le peuple devine,
Mais trop tard, qu'il a fait *l'émeute léonine*,
Et que les lâches seuls ont des droits au butin!

Honte à ces hommes vils, misérables, infâmes!
Le vent du sacrilége a soufflé sur leurs âmes!

i donc broîra le front à tous ces basilics?
;nes fils des *bravis* dont la race funeste
;culait autrefois sur l'horreur de la peste,
ır but est d'exploiter les désastres publics.

and donc la liberté, du Christ suivant l'exemple,
assera-t-elle enfin les voleurs de son temple?
trafiquent du peuple, ils ne flattent ses droits
e pour le perdre mieux!.... La haine au cœur me monte....
e ne puis-je, moi seul, écraser sous leur honte
s courtisans du peuple ainsi que ceux des rois!

bout, frères, debout! Honni soit qui recule!
ydre du mal un jour trouvera son Hercule.....
urtant, de tous côtés s'élargit le combat;
:rreur enfin aspire à des sphères plus grandes;
.e veut bien plus loin lancer ses propagandes;
n'est plus qu'un prétexte à ses yeux que l'Etat.

qu'aujourd'hui ses fils poursuivent de leur haine,
st la société, c'est la patrie humaine;
ntre elle ils ont juré le serment d'Annibal.....
is, dussent la trahir ses plus puissants organes,
t-elle avoir aussi sa bataille de Cannes,
.e anéantira les conquêtes du mal.

proclament tous ceux qui voudraient nous surprendre,
Que les désapprouver c'est ne pas les comprendre;

» Peuple que la nature, hélas, a châtié,
» Nous ne méritons pas de subir leur victoire..... »
Eh! qu'ils nous raillent, soit! C'est parfois une gloire
Qu'inspirer du dédain, ou que faire pitié.

Non, les Belges n'ont pas, après les grandes choses,
Ces fièvres qui, souvent, perdent de nobles causes.
Nos fronts calmes sont-ils pour cela plus puissants?
Que les Belges soient fiers! Oh! quoi que leur dénie
Dans son sarcasme altier le peuple du génie,
Les Belges sont toujours le peuple du bon sens.

Non, les Belges n'ont pas fondé que des ruines!
Qu'on laisse s'apaiser nos querelles mesquines,
Que Dieu rallie un jour les frères ennemis,
Que nos âmes, enfin, vers leur vrai but guidées,
Chassent les passions du trône des idées.....
Nous serons de parole après avoir promis!

Qu'on attende..... On verra ce qu'ici l'on peut faire
Où l'ordre circonscrit le progrès dans sa sphère.
Les Belges sont les fils du dogme et de la loi.
Qu'on attende..... On verra jusques à quelle cime
S'élèveront chez nous, comme un groupe sublime,
L'ordre, la liberté, l'union et la Foi!

Les grandes nations, nos superbes aînées,
De nos œuvres, souvent, raillent les destinées.....

nous avons construit pour un règne immortel
ıuble piédestal d'où, sans morgue et sans crainte,
ontre à l'univers notre liberté sainte.....
ône d'une part, et de l'autre l'autel.

ı attende.... On verra ces Belges que l'on raille
er au moins, sinon agrandir leur muraille!
: Dieu nous défend des usurpations....
ıs, nous combattrons un combat énergique,
ı veut faire encor de la noble Belgique
amp-clos éternel du duel des nations.

ıt, frères, debout! Le monde nous regarde.
ıs fiers; du progrès nous sommes l'avant-garde;
ıous devançons la lente humanité,
ıue, reconnaissants des biens qu'on nous envie,
erté nous est plus chère que la vie,
:re sainte Foi plus que la liberté.

l'on saura quelle âme avive nos poitrines!
us tard, pour glaner au champ de nos doctrines,
verrons parmi nous des Lycurgues venir.....
nde, admirateur de notre coin de terre,
ra nous demander la voie humanitaire.....
ıous qui lui dirons le mot de l'avenir.

lars, 1848.

LES ILLUSTRES NOMADES.

. . . . . .

Oui, le fait de certains d'entre ces grands esprits,
C'est qu'ils se sont, un jour, vus en France *incompris*.....
— Et cela se comprend, soit dit sans flatterie. —
Ils ont abandonné leur *ingrate patrie*.....
— La France, cependant, n'en a point porté deuil. —
Vous les reconnaîtrez tous au premier coup d'œil :
Ils ont l'air inspiré ; leurs têtes haut dressées
Sont des volcans d'où sort la lave des pensées ;
De l'œuvre humanitaire ils vous entretiendront.....
On devrait bien mouler le globe sur leur front.
« Le monde est détraqué, le monde est à refaire..... »
Et, bientôt, ces Messieurs, pour qui c'est mince affaire,
Si notre lourd bon sens n'y mettait le holà,
Comme les médecins..... *changeraient tout cela.*
Et leur moyen? Deux mots : le Christ et l'Evangile ;
Avec eux en or pur ils changeraient l'argile,
Car leur génie est vaste et tout puissant, dans lui
Archimède eût trouvé son fameux point d'appui.

Leur Christ n'est, cependant, pas tout pareil au nôtre ;
Ce n'est plus notre Christ suranné ; c'est un autre
Bien plus grand, bien meilleur, ils peuvent s'en vanter....
Car il n'existait pas, ils ont dû l'inventer.
Puis, ils n'ont pas non plus tous le même système ;
L'un nous prêche Proud'hon, l'autre Blanc, un troisième,
Fourier.... mais c'est toujours et du bon et du beau.
Prenons chez l'un chez l'autre, et jugeons *in globo*.

Or ça, depuis leur Christ et sa bonne nouvelle,
La loi du vrai progrès au monde se révèle;
Voici comment : « D'abord, la personnalité
» N'est plus rien dans ce tout qu'on nomme humanité.
» Quant à Dieu, l'on verra les titres de son être....
» Le peuple, à son loisir, pourra le reconnaître.
» Quant aux rois, repoussons ces élus du hasard!
» Le peuple souverain ne doit rien à César.
» Mais il est une race appelant nos colères,
» Qui s'enivre à plaisir des larmes populaires;
» Car, ayant sou par sou gagné quelque peu d'or,
» Elle ose en profiter..... en travaillant encor;
» Une race sans cœur, dans les comptoirs moisie,
» Et, s'il faut la nommer, l'infâme bourgeoisie!!!
» Il n'est que deux moyens pour sa destruction :
» *L'Organisation!..... l'Association!....*
» Le moment est venu; l'avide concurrence
» Ne boira plus le sang des peuples en souffrance.....
» Au travail en commun tous devront leur concours;
» On produira sans cesse, et l'on vendra toujours;
» Du peuple industriel, charmé de tant produire,
» Les coffres de l'Etat seront la tirelire;
» Et l'on travaillera comme quatre, un chacun,
» Et tout le bénéfice, enfin, sera.... commun. »

Et voilà. Quoi! déjà des plaintes alarmées?.....
Oui, c'est jouer avec des torches allumées,
Et, comme l'ouragan souffle en cette saison,
Ces Messieurs pourraient bien brûler notre maison;
Mais, sachons remonter à la cause première.....
L'homme est pareil aux fleurs, il lui faut la lumière;

Et, partout sont ouverts des gouffres si profonds,
Tant d'astres sont éteints au siècle où nous vivons,
Tant d'ombres ici-bas se sont appesanties!....
L'homme ne peut plus voir qu'à l'aide d'incendies.

Ne calomnions point *cette aube du grand jour!*
Alors, tout ne sera qu'harmonie et qu'amour;
Et puis, pour mieux passer tous nos biens en revue,
Nous obtiendrons le *don de la seconde vue*.....
Je vous le dis tout bas.... soyez discret surtout.....
Nous aurons une queue avec un œil au bout!!!
Ouais! vous osez trouver étrange leur système?
Mais ils vous trouveront ridicule vous même.
Mon cher, sachez-le bien : ce progrès corporel,
C'est Paris qui le veut; et c'est bien naturel,
Chaque fois qu'un brouillard ou quelque froide nue
Enchiffrène Paris...., *que le monde éternue.*

Non, ces hommes chez nous resteront *incompris*,
Car les Belges ne sont que de petits esprits.
De gentils compliments leur morgue sans égale
A tout propos, d'ailleurs, nous flatte et nous régale :
Notre Belgique dont ils daignent s'occuper,
Et sur laquelle ils voient notre orgueil se tromper,
En fait d'intelligence, est une Béotie,
Et, dans son droit public, c'est une autre Russie.
Nous ne pensons pas, nous, peuple manœuvrier;
Septembre est un crétin auprès de Février;
Nous sommes *bien*, c'est sûr..... mais notre âme apathique
Ne sait pas aspirer au *mieux* problématique!!!!

décident ainsi de tout, *ex professo*.....
iers est un histrion ; Montalembert, un sot ;
ıngarnier, dont le front s'étend jusqu'à la nuque,
:rche en vain des lauriers pour cacher sa perruque ;
cætera . . . . . .
. . . . . Faut-il parler tableaux ou vers ?
ıt est droit venant d'eux ; le reste est de travers.
ıtôt, ils nous feront d'un rapin un Apelle....
e de ce jugement notre bon goût appelle,
diront la Belgique amoureuse du laid,
yant rien.... qu'un Rubens, que Wiertz, et que Gallait ;
Monsieur, trop connu pour qu'ici je le nomme,
lourds alexandrins sans cesse nous assomme.....
! bien, ils prétendront que son vers est gaillard,
'il est original même, lui, ce pillard !
'le-t-on musique ? Eh ! c'est riposte pareille.....
us sommes si petits près d'eux en fait d'oreille !
premier rang, enfin, si l'on veut être mis,
:st, ma foi, prudent, qu'on soit de leurs amis ;
c'est qu'ils font, avec une grâce infinie,
ın brave homme un coquin, et d'un sot un génie !
ars amis sont heureux, très heureux..... Cependant,
'fois, l'un contre l'autre ils ont bien quelque dent.
us vivons dans un siècle où toutes choses changent....
s loups même, aujourd'hui, les loups entr'eux se mangent.
ır grand mot est pourtant « Fraternité » .... c'est bien ;
is il faut voir le but, et laisser le moyen ;
l'on peut arriver, comme dans la grand'ville,
a fraternité..... par la guerre civile.

ilà ce qu'ils voudraient nous faire concevoir.....
rons-nous donc toujours des yeux pour ne point voir ?

Le cœur saigne, vraiment, quand la Belgique obtuse
Nie ainsi que ces gens aient la science infuse!

« Et leur but, dites-vous, et leur but, quel est-il?.... »
En cela, leur génie est pour moi trop subtil.
Je crois, pourtant, malgré leur dédain péremptoire,
Que la conviction chez plusieurs est notoire;
Et je les aimerais jusque dans leur aigreur,
S'ils faisaient pour le vrai ce qu'ils font pour l'erreur.
Mais, chez certains d'entr'eux, l'âme est vîte ébranlée;
Tout le monde n'a point la foi de Galilée;
« Le bleu, le blanc, le noir, pensent-ils, sont égaux; »
« Les martyrs sont bien grands.... mais ils sont bien nigauds! »
Quand on les étudie, en leurs rangs on rencontre
Des gens prêts à défendre et le *pour* et le *contre*.
Avec le diable, un jour, faut-il rivaliser?
Ils en arrivent presque à le scandaliser;
Mais, s'il fallait, demain..... — car parfois le vent change —
Leur candide pudeur édifîrait un ange.
Tel adore aujourd'hui ce qu'hier il brûla
Qui n'en est pas, d'ailleurs, plus chrétien pour cela.
En un mot, ces Messieurs qui font de la voltige
Ne sont liés par rien..... noblesse seule oblige;
Ils ont un grand talent, c'est l'esprit d'à-propos,
Voilà tout..... puis, chez eux le jarret est dispos.
J'ai vu de leurs pamphlets, faisant piaffe et parade,
Appeler Léopold un prince rétrograde,
Quand d'autres, en des temps *de bonheur général*,
Ont proclamé Guillaume un prince libéral;
Tel nous dit aujourd'hui, sans souffrir de réplique,
Qu'il n'est point de salut hors de la république,

, si le Russe un jour chez nous vient débarquer,
; dira le bonheur de nous *encosaquer*.
, non, ces hommes-là n'ont pas l'esprit revêche;
ıvent toujours bien de quel bois faire flèche;
qui les aime tant, parfois je suis tenté
ɛs taxer aussi de versatilité.....
j'ai tort, et grand tort, mon soupçon est sans preuve;
ɜerpens changent-ils parce qu'ils font peau neuve?
ıns justes, enfin, ou soyons indulgents;
jours d'après l'habit qualifier les gens!
· couleur, c'est possible, un peu *caméléonne*.....
ert, d'ailleurs, est fait de bleu mêlé de jaune;
out, sans doute, ainsi?.... Choix providentiel!
ıt fait leur drapeau d'un pan de l'arc-en-ciel!!!

bien, et puisqu'il faut aborder la satire,
nous délivrera des gens qui nous font dire,
t ils nous parlent Christ, tout en pensant Barbès,
ɛo *Danaos et dona ferentes!*
nous délivrera de cette sotte engeance
se croit tout esprit et toute intelligence,
sans doute, voulant cumuler les travers,
e Croyances, Lois, Tableaux, Musique, et Vers;
s qui, pour exalter des talents en *détraque*,
pellent tous les jours les héros de la *Claque!*
n, et sans aller par trente six chemins,
nous délivrera des Grecs et des Romains!!!
. . . . . .

LE MOT DE L'AVENIR.

Où marchons-nous?.... Partout, la nuit et la tempête!
On dirait que ce siècle a la fièvre à la tête.....
L'orgueil veut voir régner sa vaste inanité,
La cognée, au hasard, abat ou bien émonde,
Tout homme veut sauver ou l'Etat, ou le monde.....
Où marchons-nous, enfin? Où va l'humanité?

« Au progrès! » disent-ils les faiseurs de prodiges.....
Et, buvant à longs traits la coupe des vertiges,
L'homme s'emplit l'esprit d'affreux enivrements;
Et l'homme croit marcher, dès l'instant qu'il s'agite,
Et son intelligence, hélas, s'use et s'irrite
Dans l'infécondité de ses avortements!

Loin de moi d'évoquer un sombre fatalisme!
Mais il l'avait compris, l'antique symbolisme :
Sisyphe qu'il créa pour l'effroi des vieux jours,
Sisyphe n'est-ce point l'homme portant sans trèves
Le poids de son orgueil à la cime des rêves,
Puis, trébuchant alors, et remontant toujours?...

« Nous marchons au progrès » disent-ils encor..... Songe!
« Le progrès, oui, c'est lui, c'est lui!.... » Songe et mensonge!

C'est au nom du progrès qu'hier, aux échafauds
Comme aux champs de bataille on jetait l'anathême.....
Et l'épée, et la hâche, et le poignard lui-même,
En ce nom aujourd'hui versent le sang à flots ! ! !

Parlez, fils de l'orgueil, phalange humanitaire,
Savez-vous ce que c'est, le progrès, ce mystère?
Moi je vous le dirai, novateurs impuissants :
Le progrès, c'est le Sphinx redoutable et sublime.....
Que les peuples aient peur de tenter son énigme!
Il les dévorera s'ils n'en trouvent le sens.

O siècle des tribuns! O siècle des prophétes!
Le champ humain est plein de semeurs de tempêtes.
Arrière les rêveurs avides de renom!
Leur orgueil, bien souvent, comme la foudre éclate;
Ils se croient immortels lorsqu'ainsi qu'Erostrate,
Quelque vaste incendie illumine leur nom.

Regardons l'avenir au travers de leur prisme.....
Et le présent n'est plus qu'un pâle anachronisme.
Eux seuls de l'Idéal connaissent le sentier;
La famille, l'Etat, foyers de nos idées,
Sont des constructions vieilles et lézardées,
Le monde est en leurs mains à refaire en entier.

Ils ne comprennent pas, présomption profonde,
Que le Christ a tracé le seul vrai plan du monde;

Que le Christ, ravivant l'ordre primordial,
Des œuvres du passé n'a pas fait table rase,
Et que, sans le saper enfin jusqu'en sa base,
Lui seul reconstruira le temple social!

Frères, eh! qu'est-ce donc que toute leur science,
Qu'un cercle vicieux d'orgueil et d'impuissance?
Ils veulent tout savoir, et tout nous démontrer;
Et moi je vous le dis, c'est peu que des Moïse
Nous fassent entrevoir une Terre promise.....
C'est le Christ qu'il nous faut pour nous y faire entrer.

Le Christ..... mais c'est aussi ce nom divin qu'invoque
Des prophètes menteurs la parole équivoque!
Frères, couvrons la croix d'un voile de douleur.....
Oh! qui confondra donc cette race insensée!
Quand notre Dieu d'amour passe par leur pensée,
C'est un Christ émeutier, c'est un Christ niveleur!

Regardez..... l'œil ardent et la face rougie,
Ils l'ont mis, notre Christ, au milieu de l'orgie,
Entre leur Robespierre et Julien l'apostat,
Entre la soif du sang et l'hérésie immonde,
Entre deux criminels, enfin!.... Frères, le monde
Ne sera donc jamais pour lui qu'un Golgotha! !!

Non, notre Christ n'est pas le Dieu de l'anarchie.....
Dans l'égalité même il mit la hiérarchie;

Le sceptre de l'orgueil par sa loi fut brisé ;
Mais l'homme émancipé sous la croix du Calvaire,
Peut encor primer l'homme, en demeurant son frère,
Et le niveau menteur n'est qu'un joug déguisé.

Loin de nous à jamais tout coupable délire!
Quand on peut réparer, faut-il donc tout détruire?
Le progrès serait-il la mort sous un beau nom.....
Ah! si, pour tout sauver, il faut tout mettre en poudre,
Frères, vite, élevons des autels à la foudre,
Faisons du Christ le roi des ruines..... Mais non ;

La Croix c'est l'étendard de l'ordre..... Arrière, arrière
Ceux qui prêchent le Christ révolutionnaire!
Ceux qui, faisant mentir son but et ses moyens,
Et souillant sa pensée à leurs impurs génies,
Ne savent le louer qu'avec des calomnies!
Ces hommes-là ne sont que des Pharisiens.

Arrière!... Le Christ veut pour première science
Et pour premier progrès, la bonne conscience!..,
Malheur à qui ne sait que le parodier!
Le Christ veut pour agents les âmes innocentes ;
La lumière qui brille entre ses mains puissantes
Doit éclairer le monde, et non l'incendier.

L'orgueil ne connaît pas le mot de son mystère!.....
Le Christ plaint avant tout les heureux de la terre,

Car les pauvres, un jour, là haut triompheront.....
Qu'ils demandent, d'ailleurs, nos sophistes moroses,
A ceux que nous voyons se couronner de roses,
Que d'épines, souvent, leur entrent dans le front!

Qu'ils consultent, avant leur plainte inopportune,
Ce sort mystérieux, appelé la Fortune;
Qu'ils demandent, enfin, s'ils croient à ses élus,
Par quelle providence, ou par quel jeu bizarre,
Bien des riches d'hier sont nourris chez Lazare
Des miettes d'un pain qu'il gagne ..... et qu'eux n'ont plus!

Insensés! pour guérir la publique détresse,
Ils s'en vont patroner le vol et la paresse;
Ils appellent le sang, ils provoquent le feu,
Pour combler un abyme ils en creusent un autre....
Ah! qu'ils nous montrent bien quel esprit est le nôtre
Lorsque, trahi par lui, s'en est retiré Dieu!

Le Christ ne promet pas ce qui ne peut pas être,
Lui..... L'homme en travaillant peut atteindre au bien-être,
Mais tout bonheur terrestre est artificiel.
En vain nous promet-on un monde plein de charmes.....
L'antique Eden n'est plus que le vallon des larmes;
La terre est un exil, la patrie est au ciel.

Oui, le Christ à jamais est le sauveur du monde.....
Arrière, hommes d'orgueil! Que sa loi vous confonde!

C'est l'affranchissement par la fraternité.
Gloire au Christ !... La douleur le disait sur ma lyre,
Et ma foi le répète avec un saint délire,
Le Christ est le Bonheur, étant la Vérité.

BENOIT QUINET.

TABLE.

Pag.

Rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1847—1848, fait au nom de la Commission directrice, dans la séance du 12 Novembre 1848, par Mr E. Solvyns. 1.

Rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1848—1849, fait au nom de la Commission directrice, dans la séance du 4 Novembre 1849, par Mr L. Lannoy. XXI.

Extrait des procès-verbaux de la Commission directrice (séances du 15 Février et du 20 Juillet 1849.) XXXVI.

Liste des Membres de la Société littéraire. XXXVII.

HISTOIRE DES RELIGIONS.

I. Orphée, ou de la théologie mystique de la Grèce primitive, par Mr J.-B. Laforet. 1.

(*Séances du* 26 *Novembre*, *du* 10 *Décembre* 1848, *du* 21 *Janvier et du* 15 *Juillet* 1849.)

LITTÉRATURE ANCIENNE.

II. Essai sur les Atellanes et sur quelques productions du théâtre populaire dans l'ancienne Rome, par Mr L. Lannoy. 85.

(*Séances du* 3 *Juin et du* 1 *Juillet* 1849)

HISTOIRE NATIONALE.

III. Les deux révolutions de la Belgique, son état intérieur actuel; par Mr E. De Becker. 131.

(*Séances du* 18 *Février, du* 18 *Mars et du* 13 *Mai* 1849.)

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

IV. Eloge de Ballanche, lu dans la séance solennelle du 28 Mai 1848, par Mr F. Nève, professeur à l'Université. 207.

POÉSIE.

V. Dieu nous protège! par Mr B. Quinet. 261.
Les illustres nomades, id. 268.
Le mot de l'avenir, id. 274.

(*Séance du* 12 *Mai* 1850.)

ERRATA.

Page	57,	*ligne* 27,	aation, *lisez :* action.
—	97,	*note* 3,	s'essaye, *lisez :* s'essayer.
—	111,	*ligne* 8,	*lisez :* tout-à-fait.
—	126,	— 2,	*lisez :* rien pour rien, et le son etc.
—	144,	— 30,	paroisses, *lisez :* processions.
—	149,	— 4,	règne, *lisez :* règnent.
—	166,	— 20-21,	*lisez :* l'industrie de notre pal s'était développée.
—	253,	— 15,	*lisez :* dans toutes les relations.
—	254,	— 17,	ses, *lisez :* ces.

CHOIX DE MÉMOIRES.

T. VI.

PRÉCÉDÉ DES RAPPORTS SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

PENDANT LES ANNÉES 1849-1850, 1850-1851 ET 1851-1852.

A BRUXELLES,

A la Librairie Polytechnique

D'Aug. DECQ, rue de la Madeleine, 9.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

DE

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

DE LOUVAIN.

CHOIX DE MÉMOIRES.

T. VI.

LOUVAIN,

DE L'IMPRIMERIE DE ICKX ET GEETS, RUE DE NAMUR, N° 38.

—

1853.

Opus quod inscribitur : *Société littéraire de l'Université Catholique de Louvain. — Choix de Mémoires, t. VI*, ex auctoritate Eminentissimi et Reverendissimi Cardinalis Archiepiscopi Mechliniensis et legum Academicarum præscripto recognitum, quum fidei aut bonis moribus contrarium nihil continere visum fuerit, imprimi potest.

Datum Lovanii die 30 *mensis Maii* 1853.

P.-F.-X. DE RAM, Rect. Univ.

RAPPORT

R LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN, PENDANT L'ANNÉE 1849-1850, FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION DIRECTRICE (1), DANS LA SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 1850 PAR M. ÉM. DE BECKER.

—

MESSIEURS,

Il y a onze ans déjà que fut fondée la Société littéraire de Université catholique; et s'il est beau de pouvoir constater une istence aussi longue, malgré les éléments essentiellement riables dont notre Société se compose, il est plus beau encore voir que toujours ses membres ont été animés du même prit et guidés par les mêmes sentiments.

Les rapports annuels qui ont été faits successivement sur les travaux de la Société témoignent suffisamment que la pensée ses fondateurs a été comprise par elle et qu'elle a travaillé ec ardeur à la réaliser.

Notre but, Messieurs, n'est pas de produire de ces œuvres de ngue haleine dont une seule suffit à une réputation; notre ission n'est pas d'élever dans le monde cette voix sonore et brante qui a pour écho la gloire. Non; notre passage dans la ciété littéraire n'est qu'un essai, une préparation. Nous sommes ici pour faire notre apprentissage, et ce n'est que plus tard,

(1) La commissiou était composée de MM. G. C. UBAGHS, président; X. VAN -EWYCK, vice-président; L. LANNOY, secrétaire; J. J. THONISSEN, F. NÈVE, J. B. EVEBVE, EM. DE BECKER.

quand nous serons obligés de vouer tout notre zèle à la défense de la vérité, que nous pourrons apprécier à leur juste valeur les fruits que nous aurons retirés de ces exercices. Aujourd'hui qu'une littérature malheureusement trop féconde rassasie de ses œuvres frivoles ou pernicieuses la majorité des esprits qu'un demi-savoir aveugle, il est nécessaire pour celui qui veut se livrer à des travaux sérieux de se préparer longtemps et avec persévérance, s'il veut réussir. Ordinairement les premiers pas que l'on fait dans la carrière littéraire sont mal assurés; on se trouve placé sur un terrain mouvant et inconnu, et l'on recule parfois devant la perspective d'un succès douteux et rare. Eh bien! ces premiers pas nous les faisons ici en famille, si je puis m'exprimer de la sorte; nous les faisons entourés d'hommes sages qui nous guident et nous soutiennent si nous venons à chanceler.

Plusieurs fois déjà la Société a jugé convenable de livrer des travaux de ses membres à l'épreuve de la publicité. Depuis 1841 cinq volumes de mémoires choisis ont été publiés par elle; l'année dernière elle a fait paraître le tome cinquième. C'est là sans doute une preuve manifeste de son activité et de son courage. Aussi a-t-elle reçu, à ce sujet, des témoignages nombreux d'une sympathie réelle de la part d'hommes éminents, d'intelligences supérieures. Du reste, pour ranimer notre zèle, Messieurs, il doit suffire de nous rappeler que la Société a de grands devoirs à remplir: et n'oublions pas que sa plus grande récompense doit se trouver bien plutôt dans l'avenir que dans le présent. Destinée à inspirer à la jeunesse studieuse qui la compose un amour sincère du vrai et du beau; elle doit lui montrer la route qu'il faut suivre pour arriver à occuper une place digne dans le monde littéraire; elle doit lui apprendre à lutter avec vigueur contre des tendances funestes qui, de nos jours, avilissent beaucoup d'esprits; elle doit signaler les conséquences désastreuses qu'entraîne l'oubli des principes sacrés de la religion et de la justice. D'un autre côté aussi,

Société littéraire a des obligations envers la patrie. Elle gnore pas que l'édifice de sa littérature nationale doit malureusement s'élever avec beaucoup de lenteur et de peine, qu'il faudra les efforts persévérants et réitérés de tous ses fants pour arriver à obtenir des résultats certains. En effet, est-il pas vrai qu'à notre époque où les intelligences sont ırmentées par une agitation permanente et les imaginations ıportées dans le vague des rêveries, l'on préfère la lecture ouvrages passionnés ou fugitifs à celle d'œuvres sérieuses qui gent une attention soutenue de l'esprit? N'est-il pas vrai e, par la situation même de notre pays, nous subissons l'inence fatale d'une littérature étrangère qui nous inonde du t continu de ses productions? Et, s'il en est ainsi, n'est-ce pas devoir pour chacun de concourir à l'œuvre si glorieusement mencée de notre littérature nationale?

Pour nous donc, Messieurs, continuons, dans notre humble ière, à réaliser ce qu'il est en notre pouvoir de faire afin de ondre dignement à ce qu'on demande de nous; et si nous devons pas rechercher l'éclat extérieur, nous pourrons avoir égitime satisfaction de n'avoir pas failli à la tâche qui nous it imposée.

Une revue sommaire des productions que nous avons vues ore l'an passé sera, tout à la fois, une preuve de ce que nous ons et un motif d'espoir pour l'avenir.

Dans les séances des 25 novembre et 6 janvier M. Lejeune is a donné lecture d'un travail intitulé : *De l'intuition ou foi uitive établie comme base de la philosophie.* Le but de ce méire est de montrer qu'on ne peut arriver à rien de certain en ilosophie si l'on ne part de la foi primitive, par laquelle chae homme adhère naturellement, dès que son intelligence s'élle, aux vérités premières de l'ordre physique et moral. uteur examine dans la première partie quel a été, sur ce nt, le résultat des recherches des adversaires du cartésiame : il expose brièvement, en suivant l'ordre progressif des

idées, la doctrine de Huet, de La Mennais, de Pascal, du P. Buffier, de Reid, de Jacobi et d'Ancillon. Les investigations philosophiques de Huet présentent un résultat négatif : victorieux dans la guerre qu'il livre au critérium cartésien, l'illustre évêque d'Avranches ouvre les portes au sceptisme en attaquant les bases les plus solides et les plus essentielles de la raison humaine. Le même reproche peut s'appliquer au trop fameux promoteur de la philosophie *du consentement commun*. On trouve, chez Pascal, un principe positif, *la nature*, que l'illustre penseur défend contre les Pyrrhoniens et dans les justes limites de laquelle il ramène les prétentions exagérées des dogmatistes. Ce n'est autre chose que la foi primitive. Pascal n'en a point recherché les éléments. Ce soin etait réservé au Père Buffier et à Thomas Reid, chef de l'école écossaise. Ce que l'auteur de l'immortel livre des *Pensées* appelle *nature* reçoit de ces philosophes le nom de *sens commun*. Ils en approfondissent les principes, l'étendue, et s'efforcent de prouver qu'il doit être le point d'appui de toute démonstration. Jacobi et Ancillon développent encore davantage les idées primitives et fondamentales de la raison : ils montrent comment l'homme, en possession de la vérité en même temps que de son intelligence, perçoit spontanément et tout d'abord, par intuition, l'existence du monde physique, du monde moral, et de Dieu même, principe suprême de l'un et de l'autre. — Dans la seconde partie de son travail, l'auteur tâche de se rendre compte de l'*intuition* ou *foi intuitive;* il fait voir qu'elle est la base des vérités physiques et morales; il en développe le caractère, et établit enfin, contre les cartésiens, que toute philosophie doit nécessairement reposer sur cette règle dictée par la nature.

Dans les séances du 25 novembre, du 20 janvier et du 12 Mai M. Émile Molle vous a présenté un mémoire intitulé : *Essai sur la lutte entre Alexandre III et Frédéric I.* Avant d'entreprendre l'exposé des faits relatifs à ces démêlés entre la papauté et l'empire, démêlés dont une des nombreuses conséquences fut le

ne, l'auteur a cru devoir jeter un coup d'œil rapide sur la ion politique de l'empire pendant la seconde moitié du ècle. Abordant alors le sujet de son travail, il a cherché ıtrer combien l'élection de l'antipape Victor III, que sou- l'empereur, se trouvait dénuée des caractères de lé- ité que présentait celle d'Alexandre. Il a ensuite rappelé 'orts du chef de l'empire pour accréditer près des nations ıennes son antipape, efforts qui furent couronnés de peu ccès. Cependant l'empereur profitant de la puissance qu'il conservée en Italie, secondé d'ailleurs par les dissensions ıvait cherché à faire naître dans Rome, l'empereur, dit ɔLLE, força le légitime successeur de St.-Pierre à prendre ːmin de l'exil et à demander à la France un asile contre sa r. Ce fut dans ce pays, qui lui offrait une si généreuse hos- té, que le Souverain-Pontife assembla un concile, et la ville ɛrmont fut choisie pour en être le siége. Voyant l'empereur vérer dans ses intentions hostiles à la religion et rempla- ır un second antipape Victor III qui venait de mourir, ndre n'hésita point à lancer contre lui l'excommunication. é à cette partie de son travail, l'auteur examine brièvе- les faits qui précédèrent la célèbre confédération des vil- mbardes, fait comprendre l'organisation de cette ligue, ɔeint le rôle glorieux qu'y joua Alexandre III comme dé- ır des libertés Italiques. Enfin il raconte comment les Mi- ː, après avoir rebâti leur ville détruite par l'empereur, ɔrtèrent sur lui, près de Cosme, une victoire décisive qui ça à se réconcilier avec le pape, et qui termina la lutte ɛureuse qu'il avait engagée contre l'église.

séance du 10 février a été occupée par M. Émile MINNE qui a lu son *Essai sur le génie poétique de Pindare.*

rès avoir, dans une courte introduction, établi que le l'œuvre littéraire, à côté de l'empreinte invariablement du génie qui l'a produit, présente un caractère variable les traits qu'il reflète de l'époque qui l'a vu naître (dis-

tinction dont doit tenir compte surtout celui qui étudie au point de vue littéraire les chefs-d'œuvre de l'antiquité), il énonce le but de son travail, qui est de présenter quelques considérations propres à faire saisir ce double caractère dans les odes de Pindare.

Dans la première partie de son mémoire l'auteur définit le génie poétique ; il essaie de montrer que la trace de ce génie se retrouve dans l'idéal qui fait le fond des odes de Pindare et dans la réalisation de cet idéal. Il montre d'une part le vide et la banalité du sujet que Pindare a à traiter dans ses odes, d'autre part le riche idéal que le célèbre lyrique invente sur un sujet aussi stérile. Il indique, à cette occasion, les sources principales où Pindare puise ses développements.

L'idéal une fois créé grand et riche, sa vue éveille le sentiment du poète, qu'il élève jusqu'à l'enthousiasme. C'est alors que, pour faire partager par les autres l'admiration exaltée qu'il ressent, le poète recourt à toutes les ressources de son imagination et peint vivement l'objet qui le frappe, qui l'extasie. A ce sujet M. Minne ajoute un mot sur le style pindarique. Dans une seconde partie il indique brièvement comment le temps et le lieu influencèrent le poète, et quant au genre de compositions auquel Pindare consacra son génie, et quant à la poésie de son style, et quant aux idées qui entrent dans le fond de ses productions. L'auteur termine en touchant légèrement aux causes de l'obscurité, de la difficulté que rencontre l'étudiant dans les odes du poète.

Dans les séances du 10 février et du 3 mars, M. A. Foccroulle a donné lecture des deux premiers paragraphes de ses *Etudes sur la Cyropédie de Xénophon*.

Ces études littéraires et philosophiques exigeaient quelques détails sur le caractère de Xénophon et sur les circonstances de ses écrits. Le premier chapitre a donc été consacré à la biographie de cet écrivain : l'auteur nous le montre aussi religieux que brave, aussi actif pendant le cours de sa longue carrière

e fécond écrivain, aussi aimable, aussi doux dans sa vie pri- : qu'il l'a été dans ses écrits. On le voit, disciple fidèle de :rate, conserver scrupuleusement l'enseignement oral du ître, y conformer sa conduite et se tenir éloigné des hautes :culations philosophiques, enfin, en politique, proclamer ıtement son admiration pour les institutions monarchiques.

Dans le paragraphe deuxième, l'auteur aborde la question, ɔuis si longtemps débattue, de savoir si la Cyropédie est une toire ou un roman.

Après un rapide aperçu de l'histoire de la controverse qui eva à ce sujet au 17e siècle, il explique comment les chrono- istes du siècle de Louis XIV, en voulant étayer les assertions l'Écriture sur Cyrus par d'autres témoignages, s'avisèrent découvrir dans la Cyropédie une nouvelle source historique i répondît à leur attente. Il combat ce procédé en prouvant e Xénophon ne s'accorde nullement avec l'Écriture, qu'au ıtraire, s'il fallait que la Bible fût confirmée par un témoi- age extrinsèque, elle ne pourrait l'être que par Ctésias. En et cet écrivain, digne de foi dans l'histoire des commence- ents de la monarchie persane, s'accorde exactement avec les ntes Ecritures. L'auteur croit donc plus raisonnable de s'en ıir cette fois encore aux jugements unanimes des écrivains de ntiquité qui n'ont vu dans la Cyropédie qu'un roman histo- ɟue.

Passant ensuite à des considérations sur la Cyropédie elle- ême, l'auteur prouve par la manière dont les faits sont pré- ntés, par le caractère et les connaissances toutes grecques de ɣrus, enfin par le témoignage même de Xénophon, que la ɣropédie ne peut être qu'un roman et qu'on ne peut la con- lter sérieusement comme source historique.

Dans les séances du 7 et du 14 juillet M. le profeseur Ubaghs lu une dissertation sur la *Nature de nos idées*. Ce mémoire est visé en deux parties et suivi d'un court appendice.

Dans la première partie, qui traite des *idées intermédiaires*,

l'auteur après avoir énuméré les différentes significations qui ont été attachées au mot d'idées, et après avoir expliqué ce qu'on entend par idées intermédiaires, passe rapidement en revue l'histoire de ces idées et essaie de prouver ce qu'il faut penser à l'égard de leur réalité.

Platon, que Thomas Reid compte parmi les partisans des idées intermédiaires, en est plutôt un adversaire. Le véritable inventeur de ces idées est Aristote. Les péripatéticiens les ont constamment défendues sous le nom d'espèces impresses et expresses. Descartes en a changé le nom, mais il a conservé la chose. Malebranche les a rejetées à l'égard de notre connaissance de Dieu et des vérités nécessaires, mais les a maintenues, ou plutôt y a substitué une autre théorie défectueuse, à l'égard des corps. Arnauld a repoussé avec raison les idées intermédiaires et la vision des corps en Dieu soutenue par Malebranche; mais il n'a su guère traiter la question des idées, surtout des idées métaphysiques, en véritable métaphysicien. Kant a contribué avec Descartes à perpétuer chez les rationalistes modernes la théorie des idées intermédiaires, qui sont pour lui de pures formes subjectives de notre esprit. On sait que cette théorie l'a jeté dans des difficultés inextricables pour lui concernant la certitude de l'existence réelle des êtres. Mais c'est surtout en Angleterre que l'on a tiré de cette théorie les conséquences les plus absurdes, et c'est là aussi qu'elle a rencontré son adversaire le plus décidé. Locke ayant ouvertement embrassé cette théorie, Berkeley en concluait hardiment que, puisque notre esprit ne voit que les idées des choses, les corps n'existent pas réellement. David Hume, plus téméraire et plus conséquent, en concluait que le monde spirituel, Dieu et les esprits, et même tout ce qu'on appelle cause et substance, n'ont pas plus de réalité que le monde corporel. Thomas Reid, ayant d'abord adopté les conséquences tirées par Berkeley, mais ne pouvant se résoudre à accepter les conclusions de David Hume qu'il croyait inévitables, se redressa contre ces idées elles-mêmes,

ue Hume avait prises pour point de départ de ses déductions, t devint ainsi leur antagoniste le plus acharné.

Ici commence la critique des idées intermédiaires.

Thomas Reid leur oppose quatre preuves décisives : 1° L'hy-ɔothèse des idées intermédiaires est contraire au sens commun. 2° Elle n'est fondée sur aucune preuve solide. 3° Ses partisans ae s'accordent sur rien de ce qui concerne ces idées à l'excep-lion de leur existence. 4° Cette hypothèse ne donne pas des ɔpérations de l'esprit l'explication pour laquelle elle a été in-ventée. Le philosophe écossais ajoute une 5e preuve, mais elle ious semble n'avoir aucune valeur.

Quoi qu'il en soit, Thomas Reid n'a directement en vue dans es discussions que les idées des choses sensibles. Il ne repousse ɔs idées intermédiaires que par des preuves indirectes. Il né-lige de s'occuper directement de la manière dont nous con-aissons les vérités métaphysiques. Aussi chercherait-on en ain chez lui les principes qui doivent guider le métaphysicien.

Ces points négligés par Thomas Reid personne ne les a mieux ·aités que S. Augustin parmi les anciens, et parmi les moder-es le P. Thomassin et Malebranche, Bossuet et Fénelon, qui ɔ sont bornés à reproduire sous différentes formes les consi-érations et les preuves du grand évêque d'Hippone. Ils s'ac-ordent tous en ceci : 1° que nous percevons d'une manière irecte et immédiate Dieu, l'Être infini; 2° que nous percevons le la même manière comme contenues en Dieu les vérités né-ɔessaires et immuables; 3° que ces vérités sont la véritable lu-mière de notre intelligence, sans laquelle nous ne pouvons, non pas sentir, mais concevoir quoi que ce soit.

Il est inutile de prouver ces deux derniers points qui sont évidents pour tout véritable métaphysicien.

On peut réduire aux termes suivants la principale preuve, que nous apercevons directement, sans idée intermédiaire, Dieu, l'être infini.

Nous avons de l'être infini une notion positive, claire, dis

tincte, exacte; or, comme rien de fini n'a les caractères de l'infini, il ne saurait être une image, un miroir, un type représentant exactement l'infini; donc nous percevons l'infini directement et sans image interposée.

Les principales objections contre la vérité prouvée ici sont examinées dans la seconde partie.

Cette partie est consacrée à ce qu'on appelle communément les *idées innées*.

L'auteur y explique en premier lieu ce qu'entendent par ce mot et les partisans et les adversaires des idées innées.

Les partisans de ces idées peuvent se diviser en deux classes. Les uns désignent par ce mot, comme Descartes, une faculté, née en nous et avec nous, de connaître des vérités qui ne nous viennent pas du dehors, ou, comme Leibnitz, une prédisposition, une virtualité, une inclination de notre esprit pour la connaissance de telles vérités. Les autres, comme S. Augustin et ceux qui au moyen âge ou dans les temps modernes ont suivi ses traces, prennent ce mot comme synonyme de vérités universelles et nécessaires. Il est permis de placer M. De Bonald dans l'une et l'autre classe des partisans des idées innées.

Après avoir exposé la pensée précise de ces partisans par la citation de quelques passages de leurs principaux interprètes, l'auteur du mémoire se prononce pour la réalité des idées innées désignées par l'une et l'autre définition du mot; en préférant d'appeler les premières idées subjectives et les autres idées objectives.

La réalité des idées subjectives dans le sens de Descartes se prouve par cela que l'acte présuppose nécessairement la faculté et qu'en effet l'homme peut connaître des vérités qui ne lui viennent pas du dehors; cette réalité dans le sens de Leibnitz se prouve par la facilité, la promptitude, l'invariabilité, avec laquelle l'esprit humain reconnaît, admet et conserve les vérités dont nous venons de parler, dès que son attention est une fois suffisamment attirée sur elles.

La réalité des idées objectives est prouvée par cela même que notre esprit a des vérités désignées par ce mot une perception directe, vraie et exacte, comme il a été dit plus haut ; car il est impossible qu'elles soient perçues de cette manière sans être des choses réelles et différentes des modifications de notre esprit.

On objecte contre la perception immédiate de Dieu et des vérités qui sont contenues en lui principalement quatre difficultés : on dit que si ces vérités qui constituent la lumière de notre intelligence étaient toujours immédiatement présentes à notre esprit, il s'ensuivrait : 1° que nous verrions l'essence de Dieu ; 2° que notre connaissance de Dieu serait toujours claire et distincte ; 3° que l'homme ne pourrait jamais ignorer Dieu ; 4° que l'enseignement nous serait inutile pour acquérir la connaissance de Dieu et des vérités qu'il renferme en lui.

Il est facile de voir que ces conclusions sont illégitimes si l'on fait attention aux remarques suivantes :

1° Les naturalistes qui soutiennent avec raison que la lumière physique est aperçue par nous d'une manière directe et immédiate sont loin de prétendre que nous voyons ou connaissons l'essence de cette lumière.

2° La lumière physique, quoique toujours la même, paraît diversement suivant les diverses dispositions des sujets qui l'aperçoivent, suivant les circonstances où ils se trouvent, et suivant l'action vibratoire successivement plus ou moins forte de la lumière elle-même.

3° La lumière physique, quoique continuellement présente à notre œil, n'est ni ne peut être toujours aperçue, par exemple dans les ténèbres. En outre l'homme peut voir longtemps les objets visibles à l'aide de la lumière sans remarquer la lumière ni la nécessité de son influence pour que nous puissions voir un corps quelconque.

4° La lumière physique n'est aperçue qu'autant que, d'une part, elle soit rendue sensible par les vibrations qui doivent lui être imprimées, et que, d'autre part, nous fassions attention aux impressions qu'elle fait sur nous.

D'ailleurs il faut ici distinguer le *fait* psychologique de la nécessité de l'enseignement et la *raison* de ce fait. Ce fait se prouve par des faits, et cette preuve est indépendante de la raison dont nous parlons. Cette raison paraît se trouver en ce que la parole est nécessaire pour que l'esprit fixe son attention sur des vérités qui ne tombent pas sous les sens.

L'appendice se rapporte à trois questions : l'origine de nos idées, le réalisme des idées, les idées en Dieu.

1° L'origine de nos idées, en tant que différentes de nos connaissances, ne saurait être attribuée qu'à Dieu seul, dont l'action créatrice a produit en nous ces facultés auxquelles nous donnons le nom d'idées subjectives, et dont l'essence contient ces vérités que nous appelons idées objectives.

2° Le réalisme des idées consiste à dire que ces vérités générales, que nous désignons sous le nom d'idées objectives, ne sont point des noms ni des conceptions purement subjectives, des productions de notre esprit, mais des réalités indépendantes de nos actes intellectuels. Or il suffit de réfléchir sur la nature de ces vérités pour voir qu'elles sont réelles, que notre esprit les ignore, les connaisse, les rejette ou les admette.

3° Concernant la question des idées en Dieu il suffit de remarquer : *a*) Dieu connaît tout ce qui existe et ce qui est possible. *b*) La connaissance de Dieu est essentiellement différente de celle de l'homme en ce que la connaissance de l'homme est une suite et en quelque sorte une imitation des choses qu'il connaît, tandis que la science de Dieu est antérieure aux choses qu'il connaît et est la cause de ces choses, lesquelles sont une imitation de la connaissance de Dieu ou des idées divines. *c*) Ce qui prouve qu'il y a en Dieu des idées des choses qu'il a créées ou qui sont possibles, c'est que Dieu ne saurait rien créer en aveugle, au hasard, sans dessein. Il crée donc les êtres d'après un plan, d'après des concepts qui sont les raisons ou les types des choses, les idées diverses. *d*) Ces concepts, ces types, ces idées ne sont pas des idées intermédiaires ; ils ne peuvent être rien de diffé-

lieu même; Dieu ne serait pas indépendant s'il devait le type de sa création en dehors de lui-même. *e*) On es idées en Dieu, si l'on remarque avec S. Thomas que Dieu se connaît non-seulement comme parfait en ; aussi comme modèle imitable à certains degrés, ou nes manières plus ou moins imparfaites, par d'autres ce sont ces manières que Dieu voit en lui-même qui nt ce qu'on appelle à juste titre les idées en Dieu, ou ıs éternelles en Dieu des êtres finis, existants et possi-

ı séance du 7 juillet, M. Émile Molle vous a présenté ction de son mémoire sur la *Décadence de l'épopée chez* Il s'est attaché à faire remarquer le milieu dans lequel d'Homère était destinée à vivre, et il a essayé de re- comment, subissant l'influence des circonstances ex- , elle avait tout-à-coup renoncé à son glorieux passé, rêtée dans sa marche progressive et s'était vue con- à une stérile immobilité. Les causes diverses qui ont ıe si déplorable influence sur la poésie homérique, ı cru pouvoir les ramener à quatre principales : l'é- ıt des sujets épiques, la médiocrité des poètes qui ont vre Homère dans la voie qu'il avait tracée, la naissance s plus parfaits, et enfin, comme conséquence néces- causes précédentes, l'indifférence du public Grec pour épiques. M. Molle a ensuite examiné le rôle que l'épo- joué dans le siècle de Périclès qui réunissait à lui seul palmes de la gloire; puis, passant aux divers repré- de l'épopée, il a cru pouvoir les partager en différentes ıu'il s'efforcera de parcourir successivement.

juillet, nous avons entendu la lecture d'un travail de ın, intitulé : *Études sur Simonide de Céos.* L'auteur se t un triple but : nous tracer une biographie de ce ous donner une idée de ses qualités morales et de ses s, et, en dernier lieu, apprécier son mérite littéraire.

Dans la première partie, nous rappelant à quelle époque glorieuse appartenait ce poète contemporain des plus grandes célébrités de la Grèce, il nous l'a montré voyageant de cour en cour, cherchant à soulager son indigence par ses talents, recevant partout les faveurs des princes et les applaudissements des peuples qui le regardent comme le favori des Dieux et font intervenir ceux-ci d'une manière merveilleuse dans les périls où le poète est exposé. Simonide, comblé de biens par les Pisistratides, cède aux instances d'un roi de Thessalie qui cherchait aussi à l'attirer à sa cour, revient à Athènes chanter la liberté que cette ville vient de recouvrer, célèbre peu après les triomphes des Grecs sur les Perses, et puis va terminer sa longue et glorieuse carrière à la cour du généreux Hiéron.

Dans la seconde partie l'auteur nous a peint Simonide comme un homme plein de respect pour la Divinité, ami de la simplicité, d'un commerce doux et aimable, indulgent pour les défauts d'autrui sans toutefois porter la condescendance jusqu'à devenir le flatteur des vices, remplissant au contraire avec succès le rôle périlleux de conseiller des princes jusqu'au point de retirer Hiéron du chemin du despotisme et d'en faire le père de ses sujets. Enfin il nous a présenté Simonide comme un homme aussi vertueux qu'un païen pouvait l'être. Il n'a pu cependant jeter un voile sur les faiblesses du poète, et surtout sur son amour de l'argent, sur sa cupidité. Et, quant à ses doctrines philosophiques, quoiqu'elles soient généralement pures, quoique ses écrits se distinguent par la réserve et la décence, on doit toutefois constater qu'il y règne une tendance à un certain sensualisme, et que l'Epicuréisme semble y annoncer sa prochaine apparition.

Abordant la troisième partie de son travail, l'auteur nous a fait admirer la merveilleuse fécondité du génie de Simonide en nous exposant le nombre et la variété de ses travaux poétiques. Sa muse a cultivé tous les genres de la poésie lyrique, elle n'a pas même dédaigné l'épigramme, et s'est élevée jusqu'à

l'impétueux dithyrambe. Presque égal à Pindare dans l'ode, il ui est supérieur dans les thrènes et les élégies. C'est ainsi que es compositions de ces derniers genres lui ont assuré une réutation incomparable, et que les fragments qui nous en sont arvenus, entre autres le Thrène de Danaé, exciteront touurs notre admiration. Une âme sensible et tendre, une douceur et une délicatesse infinies, une simplicité naïve et une expression vive et touchante, voilà les qualités qui brillent dans imonide.

A la même séance du 14 juillet, M. Thonissen donnait lecre d'un fragment d'études historiques intitulé : *Le socialisme Angleterre.* Après avoir rappelé les prédications de Spence et ses disciples, l'auteur traçait un tableau détaillé de l'origi, des développements successifs et de l'organisation actuelle *chartisme.* Il terminait son travail par un aperçu historique s *owenites* ou *communistes coopératifs.* De cette manière, le ouvement social de la Grande-Bretagne se trouvait présenté us toutes ses faces.

Dans le cours de cette année nous avons entendu aussi de armantes pièces de poésies, dues au talent de deux membres noraires de la Société. Ce n'est pas sans éprouver une vive tisfaction que nous nous rappellerons les séances où furent es les poésies de M. Tychon et celles de M. B. Quinet. Ces derières qui ont pour titres, *Dieu nous protège*, *les Illustre nomas*, le *Mot de l'avenir*, ont été imprimées dans le dernier reeil de la Société et n'en sont pas certes le moins bel ornement.

En présence de ces résultats, Messieurs, qu'avons-nous à ttendre dans la suite? C'est au sujet de cette question que voe commission directrice a jugé utile de présenter quelques bservations.

D'après la loi nouvelle sur l'enseignement supérieur, les tudes sont réglées de manière que chaque année l'élève oive subir un examen. Les matières étant ordinairement assez

étendues, et la fréquentation des cours nécessaire, le temps à consacrer aux branches de l'examen s'écoule très-rapidement. Il résulte de là que l'on regarde comme dangereux ou plutôt comme impossible de se livrer à un travail qui n'a pas de rapport direct avec elles. On se fatigue l'esprit sur des sciences arides, on se surcharge la mémoire, et ainsi le développement de l'intelligence s'opère fréquemment par une déplorable routine. Tous les efforts que l'on fait tendent à l'obtention du diplôme; on ne remarque pas que ce n'est là que la déclaration d'une capacité qui doit être subséquemment confirmée. Or, si l'on néglige entièrement de cultiver son esprit en ne s'habituant pas à penser soi-même, si l'on se nourrit toujours des idées des autres sans chercher à s'en créer qui soient personnelles, si jamais enfin on ne s'exerce à former son style, à trouver une manière de s'exprimer élégante et facile, il devient évident que l'on aura perdu une grande partie des fruits que doivent produire les études universitaires.

Voilà justement le mal qu'ont voulu prévenir les fondateurs de la Société littéraire. En organisant de fréquentes réunions d'étudiants, en excitant entre eux une noble émulation, ils voulurent corriger ce que le système des *études pour le jury* a de vicieux; ils voulurent combler les lacunes qu'il laisse dans l'éducation intellectuelle de la jeunesse. La nécessité d'exercices littéraires était trop bien sentie pour que leur plan ne réussît pas. Aussi vit-on rapidement grandir la Société, et ses séances nombreuses se trouvèrent remplies de façon à mériter les plus grands éloges. Malheureusement ce furent ces succès mêmes qui amenèrent un résultat fâcheux à un point de vue. Le but de la Société fut dépassé. Au lieu de se borner à des essais, l'on fit des ouvrages; au lieu de s'exercer sur des sujets de peu d'étendue, on entreprit des travaux considérables; au lieu de consacrer à la Société quelques heures superflues, on négligea ses autres études pour s'occuper exclusivement d'elle. Il arriva ainsi qu'en franchissant les limites, on effraya ceux qui res-

taient dans l'arène. Les membres qui n'avaient encore présenté aucun mémoire se crurent placés dans l'alternative de se mettre à l'œuvre au péril de leur examen ou de renoncer à participer aux exercices de la Société. Si l'on ajoute à cela que la loi nouvelle restreint encore le nombre d'années à passer à l'Université, on comprendra facilement pourquoi l'on se laisse si facilement décourager. On craint, dit-on, de compromettre l'examen en venant perdre ici son temps.

Certes, si telle était la vérité, Messieurs, notre Société serait en réalité un obstacle qui retarderait les études, et, en ce point, elle serait peut-être nuisible. Mais il n'en est rien : on raisonne sur des exceptions et l'on oublie la règle ordinaire. L'on s'obstine à penser qu'il faut produire un chef-d'œuvre ou bien se taire, et l'on ne s'aperçoit pas que c'est aller précisément à l'encontre du but de nos réunions où l'on vient pour se perfectionner et non pour y paraître parfait dès l'abord. Pourquoi donc craindre de commencer? Pourquoi ne pas se contenter de présenter quelques pages seulement sur un sujet quelconque tiré des branches que l'on étudie? Ne serait-ce pas là un exercice littéraire des plus fructueux et tout-à-fait conforme à l'esprit de la Société? Prenons pour exemple les sciences juridiques : jusqu'ici nous les avons presque totalement oubliées et c'est un motif de plus pour fixer sur elles notre attention. Quelle que soit la carrière à laquelle se destine l'étudiant en droit, il est très-probable qu'il devra un jour parler ou écrire. Il ne lui suffira donc pas de posséder à fond la science, mais il faudra encore qu'il ait le talent de la faire valoir; et s'il a négligé ce dernier point pendant sa jeunesse, il lui sera fort difficile d'y porter remède plus tard. Or, quoi de plus propre pour acquérir ce talent que de s'essayer de temps à autre à résoudre par écrit l'une ou l'autre question intéressante et de peu d'étendue, à rédiger quelques courtes notices que la Société pourrait immédiatement livrer à l'impression? Quel meilleur moyen de se perfectionner à la fois et l'esprit et le langage? Et

ce n'est pas seulement l'art d'écrire que l'on devrait cultiver. La Société a plusieurs fois engagé ses membres à soutenir entre eux des thèses ; en effet, l'on s'habituerait ainsi à raisonner d'une manière prompte et lucide, et ce serait en outre un exercice très-efficace pour s'enhardir contre cette timidité qui trop souvent paralyse l'esprit devant le jury. La matière qui sans contredit présente le plus d'objets de discussion, c'est le droit; et la controverse qui annotée aux leçons et étudiée chez soi en particulier paraît fastidieuse ou difficile pourrait, si on la discutait ici, devenir infiniment plus instructive et même plus attrayante. Nos séances fourniraient ainsi parfois d'excellentes répétitions et de très-bons exercices.

Il est donc clair, Messieurs, que la Société littéraire offre d'incontestables avantages aux étudiants, même au point de vue de leurs études ordinaires, et qu'il leur est très-possible de lui présenter quelques compositions sans pour cela ajourner l'épreuve du jury. J'irai plus loin ; je n'hésite pas à dire que dans le cas où la confection d'un travail particulier aurait pour conséquence un léger retard dans les examens, une courte prolongation du séjour à l'Université, on aurait grand tort de considérer cela comme un mal. Le temps que l'on aurait employé au service de la Société, au lieu d'être perdu, serait au contraire du temps gagné pour la suite. Car s'il est vrai que de fortes études théoriques sont très-utiles, il est aussi vrai que, si l'on s'adonne exclusivement à elles, l'on néglige souvent certaines aptitudes spéciales dont on est doué, aptitudes qui, si elles étaient soigneusement cultivées, produiraient peut-être d'aussi beaux résultats que ceux qu'on attend d'un diplôme. A une époque comme la nôtre particulièrement où l'erreur s'est infiltrée partout et sous toutes les formes, dans la philosophie, dans la littérature, dans l'histoire, il est du devoir de chacun d'entrer en lice et de faire servir la science qu'il a acquise à combattre les préjugés et à vaincre la calomnie. La puissance immense de la presse élève à la hauteur d'un sacerdoce la mis-

sion de l'écrivain, et, pour la bien remplir, ce qu'il importe le plus de posséder après la science, c'est l'expérience; ce qu'il faut soigner, c'est le développement progressif des dispositions particulières que l'on se sent pour telle ou telle branche d'étude. Encore une fois n'est-ce pas au sein de notre Société que ces dispositions se révéleront et se nourriront? Et ne pourrait-il pas arriver qu'un jour elle eût à se glorifier d'avoir été la tutrice d'habiles et de zélés défenseurs de la vérité?

Je me résume, Messieurs. Ce que j'ai dit suffit pour nous engager à rester fidèlement à notre poste, pour engager chacun de nous à s'acquitter généreusement de ce qu'il doit à la Société littéraire. La commission directrice a cru de son devoir de vous rappeler son but et son utilité. Ce devoir elle l'a rempli avec confiance. Devant un passé qui n'est pas sans quelque mérite elle a pensé qu'il ne fallait pas douter de l'avenir. En faisant un appel nouveau à l'activité de tous les membres de la Société, elle n'a pas hésité de croire qu'ils lui répondraient avec empressement. C'est à vous, Messieurs, de prouver qu'elle ne s'est pas trompée, c'est à vous de rendre l'année qui commence digne des plus belles années qui l'ont précédée.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE PENDANT L'ANNÉE 1850—1851, FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION DIRECTRICE (1), DANS LA SÉANCE DU 2 NOVEMBRE, PAR M. L. LANNOY, SECRÉTAIRE.

—

MESSIEURS,

Pendant l'année qui vient de s'écouler, la Société a été aussi féconde en travaux qu'on pouvait l'espérer. Grâce au concours actif de plusieurs d'entre ses nouveaux membres, qui ont pris à cœur les intérêts et la prospérité de l'association, nos séances ont été remplies par la lecture de plusieurs mémoires aussi agréables qu'utiles. On réclamait depuis longtemps, comme devant donner plus d'attrait à nos réunions, une plus grande variété dans les sujets des mémoires; cette amélioration, si elle n'est point déjà réalisée entièrement, la commission directrice espère l'accomplir bientôt par la défense de thèses que quelques-uns d'entre vous seront appelés à soutenir. En agissant ainsi, elle a compté que votre zèle et votre dévouement ne lui feraient pas défaut, et que de généreux efforts répondraient à son appel. Ainsi donc, Messieurs, mettez-vous à l'œuvre pour ne pas tromper son

(1) La commission était alors composée de MM. LAFORET, président; E. DE BECKER, vice-président; L. LANNOY secrétaire F. NÈVE, J.J. THONISSEN, T. MOLLE, et J.B. LAFORET.

ente : souvenez-vous que, s'il est de votre honneur de mé-
er les témoignages de sympathie qu'ont recueillis vos de-
naciers, il faut pour cela montrer la même ardeur, la même
rsévérance, et faire avancer notre Société d'un pas dans
voie des améliorations et du progrès.

Je vais vous présenter maintenant une analyse succincte
s travaux qui vous ont été lus dans les séances de l'année
i vient de finir.

A la séance du 24 novembre, M. Thonissen a donné lec-
e d'un mémoire intitulé : *Le socialisme et les communautés
gieuses*. L'auteur s'attache à prouver que les monastères,
n d'être la confirmation des théories du socialisme, en
nt la négation. Il passe successivement en revue les cou-
nts catholiques, les Esséniens, les Thérapeutes et les Hern-
ters (Frères moraves), et partout il découvre, comme base
la vie commune, des principes d'abnégation personnelle
compatibles avec une doctrine qui fait de la satisfaction des
pétits matériels le *criterium* de son symbole politique et
cial.

M. Foccroulle, dans la séance du 15 décembre, vous a
une troisième étude sur la *Cyropédie de Xénophon* (1). — Si
n retranche de cet ouvrage tout ce qui constitue sa partie
dactique, la Cyropédie est une épopée historique qui se
stingue par une grande unité dans l'action et dont les per-
nnages viennent tous se grouper autour d'une seule figure,
lle de Cyrus. Tous les événements se concentrent autour
un seul grand fait, la lutte entre Cyrus et le roi d'Arménie,
nt l'issue constitue l'intérêt de l'action. L'auteur a essayé
prouver que l'action était bien conduite, en montrant
mment l'importance des événements et la gloire de Cyrus

1) Voir le rapport de 1849—50, où se trouve analysé le commencement de mémoire.

augmentent progressivement pour atteindre enfin des proportions tout-à-fait épiques. A cette action qui est une, Xénophon, pour interrompre la monotonie qui résulte de ces récits continuels de batailles, a su lier avec beaucoup d'art quelques épisodes tels que ceux de Rhigane, de Jadatas et de Panthée. — Passant à l'étude des caractères, il vous a présenté Cyaxare et le roi d'Assyrie comme faisant ressortir, par le contraste, le caractère de Cyrus. Cyaxare met en relief les qualités privées du héros ; le roi d'Assyrie, sa conduite politique.

Enfin dans le cours de cette étude M. Foccroulle a trouvé occasion de signaler quelques allusions aux faits contemporains de Xénophon et même de nombreux rapprochements entre l'auteur et le héros de la Cyropédie.

Dans la séance du 12 janvier, du 23 février et du 29 juin, vous avez entendu la lecture des dernières parties du mémoire de M. Émile Molle sur *la Décadance du poème épique chez les Grecs*. — Jetant un coup d'œil rapide sur les divers sujets que la poésie épique faisait rentrer dans son domaine, l'auteur a cru convenable de classer les poètes qui s'attachèrent à cette forme, de la manière suivante : Épiménide, Aristée, Abaris qui cultivèrent la poésie mystique et religieuse; Xénophane, Parménide, Empédocle qui, comme les précédents, employèrent le mètre épique pour l'exposition de leurs systèmes : enfin Pisandre, Paniasis, Antimaque ont été pour lui les seuls et vrais représentants de l'épopée homérique. Les premiers de ces écrivains, qui ne se rattachaient à l'épopée que par la forme qu'ils ont adoptée, n'ont été que l'objet d'un rapide aperçu. Les derniers cycliques ont formé la partie spéciale de ce travail. Avant de s'occuper de leurs œuvres que les critiques d'Alexandrie ont placées à côté de celles d'Homère et d'Hésiode, M. Molle a cru devoir examiner l'épopée de Chœrilus de Samos, poète qui ne le cédait à ses contemporains ni en génie ni en talents, mais qui, grâce à l'innovation qu'il s'était permise,

n'eut point le bonheur d'être admis dans le catalogue privilégié des savants grammairiens d'Alexandrie. Après avoir donné les détails biographiques que l'antiquité a laissés sur ce poète, l'auteur s'est attaché principalement à exposer les motifs pour lesquels Chœrilus crut devoir rompre avec ses devanciers, en prenant pour sujet de son poème : la victoire des Athéniens sur Xerxès. Il a présenté ensuite les obstacles que le poète devait rencontrer dans la nature de son sujet, et a montré les chances de succès qu'il pouvait se promettre; passant à l'examen de ce poème, il a cherché a en reconnaître la marche et l'a fait suivre d'une courte appréciation. M. Molle s'est ensuite occupé de la 3e catégorie de poètes qu'on peut intituler les derniers Cycliques. Il a considéré successivement Pisandre de Camiros, Panyasis d'Halycarnasse, tous deux auteurs d'une Héracléide, Antimaque de Colophon dont le principal titre à la gloire est sa Thébaïde; il a essayé d'établir les différences essentielles qui existent entre les Héracléides des deux premiers, et le caractère dominant qui se révèle dans l'œuvre du troisième. Le petit nombre de fragments qui restent de ces poèmes, l'absence d'indication sur la place qu'ils occupaient, l'incertitude qui règne à cet égard étaient autant d'obstacles pour indiquer avec quelque fondement le plan que les poètes s'étaient formé. Cependant, aidé par les savantes recherches d'écrivains modernes, l'auteur de ce mémoire a essayé de reconnaître la marche que ces épiques avaient cru devoir imprimer à leurs œuvres, et en même temps il a rapporté les fragments qui ont survécu et qui, pour la plupart, attestent la supériorité de ces poèmes (1).

Dans la séance du 26 janvier M. le professeur Laforet a lu un travail philosophique *sur l'origine des choses*. Le but de l'au-

(1) Voir le rapport de 1849—50, où se trouve analysé le commencement de ce mémoire.

teur, dans ce travail, est de prouver, sur le terrain de la philosophie, la haute vérité du dogme catholique de la création. Ce dogme est rejeté par le panthéisme, et l'on rencontre peu de philosophes incroyants qui l'acceptent dans son intégrité; c'est même la difficulté d'admettre la création proprement dite qui rend le panthéisme plausible aux yeux d'un grand nombre d'esprits.

M. Laforet commence par préciser nettement le sens de la doctrine chrétienne sur l'origine des choses, et il écarte ainsi certains sophismes puérils à la faveur desquels le rationalisme cherche à compromettre cette doctrine. En regard du dogme catholique, il expose la doctrine du panthéisme sur le même point; il prend comme interprète et représentant de cette doctrine M. Cousin dans son *Introduction à l'histoire de la Philosophie.* Après avoir défini ces deux doctrines contradictoires, l'auteur aborde la démonstration de sa thèse. Il cherche à montrer que l'idée de la création, dans le sens catholique du mot, est une des idées fondamentales de la raison, et que, par conséquent, prétendre la rejeter c'est nier la raison elle-même. Il le prouve d'abord par l'analyse de l'idée de cause. Tout homme porte en soi cette idée, il l'applique chaque jour à ce qu'il fait et à ce qu'il voit; or l'idée de cause, considérée dans ce qu'elle a de primitif, représente une cause absolue, elle emporte une causation totale, substantielle; donc elle est identique à l'idée de création.

Après avoir éclairci tout ce qui se rattache à cet ordre de considérations, l'auteur aborde le même problème sous un point de vue nouveau. Il pose en principe que l'homme ne peut connaître aucun être particulier, fini, individuel, sans l'idée de création substantielle; et pour le prouver il soumet à une sévère analyse les éléments qui entrent dans toute connaissance individuelle. Ces éléments sont au nombre de trois : l'idée du possible, l'idée de l'existence en général et celle de l'individualisation.

La présence de ces idées ne s'explique point sans l'idée de création.

Ces différents points étant scientifiquement établis, M. Laforet conclut que, pour nier le dogme catholique de la création, il faut rejeter des idées fondamentales de la raison. Il y a, dit-il, dans la raison trois idées qu'il n'est pas possible de méconnaître : l'idée du nécessaire, celle du possible et celle du contingent; or le panthéisme, en niant la création substantielle, détruit l'idée du possible et celle du contingent, il ne conserve que l'idée du nécessaire. Par là aussi le panthéisme rend impossible toute connaissance individuelle. — De plus, en rejetant l'idée de création, il devient impuissant à expliquer les idées de cause et d'effet, il les altère et même les détruit complétement.

Il est donc permis de conclure que le panthéisme ne peut se soutenir que par le renversement total de la raison, et que toute philosophie qui ne professe pas le dogme de la création est une philosophie anti-rationnelle.

Dans la séance du 16 mars, M. Bodart vous a lu une partie de son travail intitulé : *Étude sur la tragédie Romaine.* Après avoir montré comment les Romains, absorbés par la guerre et par les affaires contentieuses du forum, n'ont pas eu de drame régulier avant les guerres puniques, l'auteur s'est attaché à établir que si les poètes de Rome, une fois initiés à la connaissance de la littérature grecque, se sont exercés d'abord dans le genre tragique, c'est que ce genre répondait à leurs dispositions morales et se présentait en outre comme un moyen de les faire arriver promptement aux honneurs et à la réputation. Passant ensuite en revue les principaux auteurs des tragédies latines, M. Bodart constate le développement normal, régulier, progressif de la tragédie romaine jusqu'à Attius, qui résume le plus haut degré de perfection qu'elle ait pu atteindre. Dans cette première époque, des raisons multiples ont presque toujours empêché les

écrivains de Rome de puiser leurs sujets aux sources italiques; mais ils ont néanmoins marqué leurs productions d'un cachet d'originalité et de nationalité incontestable. Ils ont même réussi à intéresser à leurs travaux ceux d'entre les Romains qui avaient étudié la littérature grecque. Après Attius s'ouvre une nouvelle ère pour le peuple Romain et aussi pour la tragédie; l'âge grec a substitué partout à une simplicité et à une pureté de mœurs exquises une cruauté et une dépravation inouïes. Alors la tragédie avec ses émotions tendres, sa sensibilité délicate, n'eut plus d'attrait pour un peuple que des spectacles sanguinaires pouvaient seuls émouvoir. Elle fut entièrement désertée et se vit remplacer par des combats de gladiateurs et d'animaux féroces. Il ne faut donc pas attribuer l'insuccès de la tragédie Romaine aux écrivains qui s'en sont occupés: en général ils ont montré du talent et même des dispositions heureuses pour le théâtre : mais la principale cause de son impopularité se trouve dans le caractère Romain devenu vers la fin de la république incapable d'éprouver aucun sentiment tendre et délicat, tel que la tragédie a pour mission d'exciter.

Dans les séances du 9 février et du 30 mars, M. L. Lannoy vous a lu une partie d'un mémoire sur *la Satire dans l'antiquité grecque*. Recherchant d'abord les commencements du genre satirico-iambique, l'auteur a cru découvrir des traces de l'esprit railleur des Grecs dans deux poèmes attribués à Homère, dans les mystères d'Eleusis, puis dans les chants phalliques. Il a examiné ensuite par quelles causes le genre satirique a compté en Grèce si peu de représentants. Une étude sur Archiloque considéré dans sa vie et dans ses écrits iambiques a terminé ce travail.

Dans la séance du 30 mars, M. P. Staes, vous a lu une étude philosophique et morale *sur l'ambition*, dans laquelle il développe cette seule pensée : « La véritable ambition, l'ambition chrétienne est le désir de s'élever mais non d'éclipser les autres. »

Dans la séance du 1 juin, M. Nagels vous a donné lecture d'un mémoire ayant pour titre : *Position de l'homme dans l'universalité des êtres ou démonstration philosophique des rapports de l'homme avec Dieu et avec les créatures.* L'auteur, dans une courte introduction, expose le but qu'il s'est proposé; après avoir caractérisé à grands traits la civilisation payenne et celle du moyen-âge, il montre que le protestantisme, en proclamant le principe de l'indépendance absolue de l'individu, a fait dévier la société de sa véritable voie et a déposé dans son sein un germe de désordre et d'anarchie dont nous voyons aujourd'hui les tristes fruits. C'est en vue de démontrer philosophiquement la fausseté de ce principe qu'il a entrepris ce travail, et, à cette fin, il va tâcher de prouver que, loin d'être doué d'une indépendance absolue, l'homme serait frappé de stérilité dans sa vie intellectuelle et morale, s'il n'avait pas des rapports avec Dieu et avec le monde sensible.

Après avoir établi les rapports généraux de Dieu avec l'universalité des êtres par la création immanente, il se demande quel est l'être qui établit un rapport moral entre ces deux mondes d'une nature si opposée, le monde supra-sensible ou Dieu, et le monde sensible; et il trouve que l'homme a été créé pour remplir cette destinée. En effet, la nature de l'homme, doué d'une âme et d'un corps, d'un élément sensible et supra-sensible, est d'autant plus conforme à cette destinée, que sa vie morale serait impossible sans ses rapports continuels avec les deux mondes dont il est le médiadiateur. Pour prouver cette thèse, qui est le fond même du travail, l'auteur étudie d'abord comment se réalise la vie morale en Dieu, qui est l'archétype de toute vie, et, après avoir constaté en Dieu la triple personnalité par laquelle se manifeste son essence, il trouve dans l'homme trois facultés correspondantes, l'activité, l'intelligence et la volonté, qui, comme les trois personnes divines, sont les éléments essen-

tiels de sa vie morale. L'activité se manifeste d'abord par l'intelligence ou la pensée, laquelle, en réagissant sur elle-même, engendre la volonté. Mais ces trois éléments, infinis en Dieu, sont dans l'homme à l'état de simples facultés qui n'existent pas par elles-mêmes et par conséquent ne trouvent pas en elles de quoi se nourrir et entretenir leur vie. L'activité intelligente se nourrit de la vérité, qui s'identifie avec Dieu; mais, soumise à la loi de la corrélativité, elle ne peut percevoir la vérité dans l'infinité de sa source et de son objet, sans la percevoir également dans sa réalisation contingente; et c'est pourquoi il est nécessaire, pour que l'intelligence puisse se développer dans l'homme, qu'il soit uni par son âme à Dieu, par son corps au monde sensible; et puisque le développement de la volonté est subordonné à celui de l'intelligence, il s'ensuit que la vie morale serait nulle dans l'homme, sans ce double rapport avec le monde supra-sensible et le monde sensible.

Dans la séance du 15 juin, M. Jacobs vous a donné lecture de la première partie d'un mémoire qui a pour titre: *Louis XI et Charles-le-Téméraire.* Avant d'aborder le fond de son sujet, l'auteur jette un coup d'œil sur la mémorable époque où vécurent ces deux héros, époque de mouvement et de vie, de travail intérieur et d'agitation. Après avoir rappelé le prodigieux développement du commerce, de la navigation, de l'industrie et le grand nombre de découvertes dues à l'activité humaine, il trace le tableau de la domination, souvent tumultueuse, du Tiers-État dans les communes et nous montre les premiers et sinistres préludes de la lutte à outrance que le seizième siècle engagera contre la religion, la morale et la société. A la vue des convulsions violentes qui commençaient à l'agiter, l'Europe chercha un abri dans le principe monarchique. Cette tendance se révèle surtout en France. L'auteur en résume brièvement les causes et le développement. Parmi les grands obstacles

qui entravaient encore la marche progressive de la royauté, il signale, en première ligne, l'existence des grandes principautés territoriales que possédaient les familles d'Anjou, de Bretagne, de Bourgogne surtout. A Louis XI était réservée la tâche de renverser cette dernière barrière. La lutte qu'entreprit ce célèbre monarque contre Charles-le-Téméraire, chef de la maison de Bourgogne, était donc amenée par la situation respective des deux rivaux; elle était envenimée en outre par leur animosité personnelle.

Après ce rapide prologue, l'auteur analyse, plus à fond, les traits généraux du caractère de Louis XI : d'abord la confiance qu'il accorda à des favoris d'une condition obscure qu'il comblait de largesses, son inhumanité froide et stoïque envers des membres de sa propre famille, enfin les bizarreries de sa superstitieuse piété et les défiances toujours croissantes de son cœur ombrageux. Passant à sa politique, il nous le montre conduisant d'adroites manœuvres pour mettre le peuple de son côté, nouant mille intrigues perfides et se souillant de crimes et de cruautés pour abattre ses adversaires. M. Jacobs termine en nous le peignant en proie à une amère déception, à la fin de sa carrière; il avait tout sacrifié au désir de se procurer la paisible jouissance du pouvoir; il ne trouva, pour prix de ses efforts, que les angoisses du remords et du désespoir.

Dans la séance du 20 juillet, M. Delentrée vous a lu un mémoire sur *Solon* et *Servius*. L'auteur de ce travail n'a pas eu en vue d'exposer les deux législations qui ont fait la gloire et le bonheur d'Athènes et de Rome, ni de tracer les portraits de Solon et de Servius; il suppose connues les nouvelles constitutions qu'ils ont données à leur patrie et se borne à indiquer leurs ressemblances, leurs différences et les dispositions de l'une qui l'emportent sur celles de l'autre.

L'auteur commence par décrire l'état intérieur des deux républiques, les différentes constitutions qu'elles avaient eues avant Solon et Servius. Cécrops est le premier législateur d'A-

thènes; après lui vint Thésée qui offre plusieurs points de similitude avec Servius; enfin, peu de temps avant Solon, apparut Dracon dont les lois furent insuffisantes pour rendre la paix à Athènes. Le trouble, l'agitation, un bouleversement complet règnent dans cette cité lorsque Solon est chargé de lui donner des lois; Rome au contraire est dans le calme, lorsque Servius met au jour sa division en classes et son organisation des tribus.

Avant d'aborder son sujet, l'auteur nous fait connaître le caractère des peuples auxquels les législations étaient destinées, le but des législateurs, le fondement sur lequel ils ont bâti tous deux leur majestueux édifice et les moyens dont ils se sont servis pour gagner la confiance du peuple et faire adopter leurs lois. Après cela il entre en matière et met en regard les réformes que Solon et Servius ont introduites dans la distribution du peuple en tribus; il fait remarquer combien le caractère de la *gens* s'est mieux conservé à Athènes qu'à Rome. L'auteur aborde ensuite la division en classes : il fait ressortir toute la différence qu'il y a entre les chevaliers athéniens et les chevaliers romains, ainsi que l'analogie frappante qui existe entre les Thètes et les membres de la sixième classe à Rome; il termine sa comparaison des classes en montrant que la ressemblance entre les classes de Rome et celles d'Athènes n'est toutefois qu'apparente, puisque la division de Servius avait rapport aux élections et celle de Solon à l'aptitude aux emplois.

Vient alors le parallèle des deux sénats; ils diffèrent par le mode d'élection, par la durée des fonctions; ils ont tous deux pour but de contenir les agitations et sont placés au-dessus de tous les autres corps de l'état pour sanctionner et ratifier leurs actes.

Après avoir rappelé ce que firent les deux législateurs pour les esclaves, l'auteur raconte comment leurs lois furent accueillies; il porte ensuite un jugement sur les législateurs et mentionne ce qu'ils ont fait de meilleur comme ce que l'on a re-

marqué chez eux de plus défectueux ; il examine enfin s'ils ont atteint le but qu'ils s'étaient proposé et quel fut l'état intérieur des deux républiques après avoir accepté les lois de ces grands hommes. Grâce à l'ambition des patriciens, les lois de Servius ne furent pas exécutées pleinement dès l'abord et celles de Solon ne furent tout-à-fait en usage qu'après la chute d'Hippias.

L'auteur termine son mémoire en ajoutant que c'est à peu près à la même époque que Confucius publiait ses livres de morale et de philosophie, que Zoroastre réformait la religion des Perses et que Zaleucus et Charondas donnaient leurs lois le premier aux Locriens, le second à la ville de Catane.

La poésie n'a pas manqué non plus cette année de prêter ses charmes à nos réunions. Vous vous souvenez encore tous, MM., de cette séance solennelle dans laquelle M. le Recteur a distribué des médailles d'honneur à plusieurs membres de la Société. C'est alors que M. B. Quinet, membre honoraire, vous a lu un long morceau de poésie intitulé : « *Appel au peuple par le bonhomme Richard !* » Pleins de saillies heureuses et de traits d'esprit, les vers de M. Quinet dévoilent avec badinage les turpitudes et les inconséquences des nouveaux réformateurs socialistes.

Ainsi la littérature grecque et romaine, les antiquités, la philosophie, l'histoire nationale, les sciences sociales et la poésie ont attiré tour-à-tour votre attention dans les séances de l'année académique qui vient de finir. Je n'hésiterais pas à proclamer ce résultat comme complet, si la littérature française avait pu avoir une place dans cet ensemble d'études faites parmi vous. Son absence est, à nos yeux, d'autant plus regrettable que les avantages résultant de sa culture sont précieux et importants. En effet, c'est en étudiant les grands écrivains que la littérature française a produits que l'on peut acquérir la facilité, la grâce et la correction du style, qualités si nécessaires à notre époque pour faire triompher la vérité. Je ne m'arrêterai pas,

MM., sur ce sujet : je ne fais que vous indiquer cette lacune, sûr que vous vous empresserez bientôt de la combler. J'ai hâte de m'acquitter d'un devoir envers deux membres de notre Société dont nous avons eu à regretter la perte pendant le cours de cette année.

M. De Cock, ancien vice-recteur de l'Université, celui qui inscrivit le premier son nom sur la liste des membres fondateurs de la Société, a succombé victime de l'ardente charité qui consumait son cœur. Doué d'un esprit fin, possédant des connaissances variées, il a porté tant d'intérêt aux succès de notre association qu'il voulut bien surveiller lui-même l'impression du premier volume de nos mémoires, et il a rempli cette tâche, vous le savez, avec un soin et une exactitude qui rendent hommage à son zèle et à son intelligence.

Plus récemment nous avons vu mourir au milieu de nous, pleuré et regretté par tous les amis de la science et de la vertu, un autre membre de notre Société, M. Tits, professeur de théologie générale. —Esprit profond, habitué aux spéculations les plus élevées de la métaphysique, il fut sans contredit un des plus énergiques défenseurs de la vérité et de la religion. Comprenant de bonne heure quel était l'esprit de l'époque, voyant les questions capitales que le siècle agite avec une ardeur hostile à la religion, il ne cessa, dès le début de sa carrière scientifique, de travailler à raffermir les principes ébranlés et à défendre la vérité méconnue. — Traiter les questions fondamentales de la philosophie considérées dans leurs rapports avec les principes fondamentaux de la foi catholique, ramener à un petit nombre de questions la plupart des doctrines philosophiques et des discussions religieuses, tel fut le but qu'il se proposa et qu'il accomplit avec un rare talent. Dans son système, la foi et la raison ne sont pas deux antagonistes irréconciliables, comme quelques philosophes incrédules le prétendent, mais ce sont deux sœurs qui se donnent la main sur l'autel de la vérité. C'est pour la défense de celle-ci qu'il a lutté un jour

victorieusement, alors que le panthéisme était venu s'installer au centre de notre pays. Vous connaissez les écrits qu'il publia dans cette polémique; M. le Recteur vous en a parlé longuement dans une triste et douloureuse solennité (1). Je vous dirai seulement qu'il démontra d'une manière irréfutable que la méthode du disciple de Krause n'était qu'une suite de pétitions de principes, sa doctrine qu'un roman philosophique qui donnait lieu aux conséquences les plus ennemies de la morale et de la société. A cette série d'articles destinés à combattre le panthéisme se rapporte le travail inséré dans le IIme volume de nos mémoires et qui a pour titre : « *Théorie de la création ou doctrine de la philosophie chrétienne sur Dieu et sur ses rapports avec le monde, comparée aux principes du rationalisme moderne.* » Comme la vérité ou la fausseté de tout système philosophique conséquemment développé dépend de la manière dont le seul problème de l'origine des choses s'y trouve résolu, l'auteur attachait à cette question la plus grande importance. En nous la communiquant, il a voulu montrer combien il affectionnait la Société littéraire; celle-ci, de son côté, sensible et reconnaissante, gardera toujours du professeur Tits le plus cher souvenir.

---

(1) Voir le *Discours prononcé à la salle des promotions le 14 juillet 1851 par P. F. X. de Ram, recteur de l'Université catholique.* Louvain, 1852.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE PENDANT L'ANNÉE 1851—1852, FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION DIRECTRICE (1), DANS LA SÉANCE DU 7 NOVEMBRE, PAR M. PROSPER STAES, SECRÉTAIRE.

—

MESSIEURS,

Encore une année qui s'ouvre devant nous, et c'est la quatorzième que fournira la société littéraire. La commission directrice constate avec bonheur, en tête de son rapport, cette existence déjà longue de notre association. Elle y voit une preuve que celle-ci n'a pas perdu de vue le but élevé qui a inspiré sa fondation, que c'est toujours le même principe qui nous guide, le même lien qui nous unit.

En effet, quand on observe combien le système des études tend de plus en plus à enlever à l'étudiant les instants qu'il voudrait consacrer à la littérature, combien d'autre part sont changeants les éléments dont se compose la société, on s'étonne non sans raison de la voir durer et fleurir. — La fidélité que ses membres ont constamment gardée à la pensée

(1) La commission était alors composée de MM. LAFORET, président; E. DE BECKER, vice-président; L. LANNOY, secrétaire; J. J. THONISSEN, C. DELCOUR, P. STAES et D. A. DELENTRÉE.

des fondateurs semble être la vraie cause de cet heureux résultat.

Oui, si nous avions dévié de notre route; si, adoptant les sophismes d'une vaine philosophie, nous avions séparé ce qui doit toujours être uni, la foi et la science; si le vent du scepticisme avait passé par ici, la désunion se serait promptement glissée parmi nous, et notre association serait depuis longtemps dissoute.

Unis par des liens fraternels en vue de se préparer à soutenir plus tard, vaillamment et avec fruit, chacun dans la sphère où Dieu l'appellera, la cause de la vérité, les membres de la Société littéraire se sont toujours souvenus de leurs engagements; leur activité s'est accrue à mesure qu'ont surgi les obstacles, et nous voici encore réunis, nombreux et zélés, pour jeter, au début de cette année académique, un regard rapide sur nos derniers travaux.

Ce coup d'œil rétrospectif aura pour effet, j'ose l'espérer, de nous montrer ce qu'il nous reste à faire, de retremper notre ardeur, de raviver nos espérances.

Dans les séances du 28 novembre et du 11 janvier, M. Jacobs a continué la lecture de son mémoire intitulé : *Louis XI et Charles-le-Téméraire*, dont il avait déjà lu le commencement dans la séance du 15 Juin 1851. Dans cette première partie l'auteur avait dépeint en quelques traits la physionomie sinistre et perfide de Louis XI. A ce tableau, il oppose maintenant la martiale et chevaleresque figure de Charles-le-Hardi, l'irréconciliable ennemi du roi de France, hautain, valeureux, loyal, téméraire autant que son rival était souple, adroit, dissimulé... A ce sujet, l'honorable membre examine d'abord les principes qui, à l'intérieur, présidèrent au gouvernement du fils de Philippe-le-Bon. A cette question se rattachent naturellement l'ordre minutieux et sévère que Charles fit régner dans l'organisation de sa cour et de ses finances, l'énergique impartialité qu'il montra dans l'administration de la justice, son

système de compression rigoureuse et barbare à l'égard de tous les éléments de rébellion qui fermentaient dans nos provinces. A ce propos, l'auteur entre dans quelques détails sur les causes et sur le caractère de la tranquillité matérielle du pays pendant presque toute la durée du règne de Charles-le-Téméraire, tranquillité qui contraste si singulièrement avec les agitations incessantes des siècles antérieurs. L'auteur passe ensuite aux relations du duc de Bourgogne avec les puissances étrangères. Élevé dans les combats et les exercices militaires, Charles subordonna, de bonne heure, toutes ses autres passions à son amour de la guerre et des conquêtes. Son armée ressemblait aux légions romaines par l'organisation forte et la rigoureuse discipline qui la distinguaient. Mais l'audace excessive des projets du Téméraire, son incertitude, ses tâtonnements dans le choix des moyens, son obstination et son inconstance, tour à tour également inopportunes et funestes, son peu d'habileté à profiter des circonstances pour agir ou pour s'arrêter à propos empêchèrent le succès de ses plans et aboutirent, en définitive, au désastre de Nancy.

A la suite de ces considérations vient se placer un exposé rapide des phases principales de la lutte entre le duc de Bourgogne et le roi de France, depuis la bataille de Montlhéry jusqu'à la mort de Charles-le-Téméraire. Enfin, après un résumé des conséquences que ce drame de dix ans enfanta pour la France et la Belgique, ainsi que pour l'équilibre européen, M. Jacobs termine son travail par un aperçu sommaire des rapports qui existent entre la marche générale des événements de cette période et les destinées respectives de la France et de la Belgique.

La séance du 23 novembre fut encore marquée par la lecture que fit M. le professeur Thonissen d'une notice biographique et littéraire sur Hégésippe Moreau. Suivant l'infortuné poète depuis le berceau jusqu'à la tombe, depuis les rêveries de son enfance jusqu'à son dernier chant sur un lit d'hô-

pital, l'auteur montre partout le noble caractère de Moreau en lutte avec les déceptions et les erreurs de notre époque. M. Thonissen voit en Moreau le type de l'intelligence élevée envahie par le scepticisme contemporain. Chaque fois qu'un rayon de foi pénètre au cœur du poète, ses chants sont sublimes, tandis qu'aussitôt qu'il rejette les croyances de son jeune âge, il ne trouve plus que des blasphèmes et des cris obscènes. L'auteur, en développant cette thèse, s'efforce de faire ressortir combien la poésie elle-même est intéressée à voir se rétablir une union intime entre les trois choses les plus belles et les plus pures qui existent sur la terre : la poésie, la foi et la vertu.

Dans une autre séance, celle du 8 février, l'honorable professeur vous a communiqué un mémoire sur les doctrines sociales de Jean-Jacques Rousssau. Dans ce travail, qui embrasse toutes les phases de la vie et toutes les œuvres du célèbre sophiste, l'auteur s'attache à prouver que l'hypothèse d'un *état de nature*, antérieur et supérieur à l'état de société, devait forcément conduire Rousseau à toutes les théories antisociales qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de *socialisme*. Après avoir posé cette base, M. Thonissen entre dans les détails et, les livres de Rousseau à la main, il prouve que toutes les idées, toutes les doctrines, tous les rêves des novateurs du dix-neuvième siècle ont été littéralement empruntés au philosophe de Genève; en sorte que ce n'est pas sans raison que MM. Cabet, Villegardelle et Louis Blanc ont vu dans l'auteur d'*Émile* et du *Contrat social* le père du socialisme de 1848. Pour terminer cette même séance, M. Emile Halleux nous a lu une charmante pièce de vers sur l'*Instinct de la Patrie*.

Dans la séance du 14 décembre, l'auteur de ce Rapport a défendu une thèse ainsi formulée : « la peine de mort est légitime en raison de sa nécessité. » Avant de provoquer les objections, il détermina le terrain de la discussion. Il pré-

sentait la thèse à un double point de vue : la légitimité de la peine de mort se base sur sa nécessité, point de vue théorique; dans l'état actuel de la Société, cette nécessité est réelle, point de vue pratique. Le défenseur eut tour à tour pour adversaires MM. Meeus, Thonissen, De Becker et Loise.

Dans la séance du 11 Janvier il vous a été donné lecture d'un mémoire *sur le séjour des Hébreux en Égypte.* Ce travail avait été envoyé à la Société par M. Toussaint, membre honoraire, actuellement professeur au séminaire de Floreffe.

Après avoir rappelé l'importance que l'on attache de nos jours aux antiquités égyptiennes, l'auteur se demande sous quelle dynastie il faut placer le séjour des Hébreux en Égypte. Plusieurs savants modernes le placent sous la dynastie des pasteurs. M. Toussaint combat leurs raisons et cherche à prouver que les Hébreux ont habité ce pays du temps de la XVIII^me^ dynastie, qui fut une dynastie égyptienne. Les historiens qui défendent la thèse contraire pensent qu'il est impossible d'accorder l'élévation de Joseph au rang de premier ministre avec les institutions politiques égyptiennes qui consacraient le régime des castes. L'auteur nie cette impossibilité et donne pour preuve l'exemple du prophète Daniel qui fut, lui aussi, revêtu de la pourpre, dans un pays où existait ce même régime. S'appuyant ensuite sur le récit de la Genèse, l'honorable membre montre que toutes les institutions, toutes les coutumes, tous les usages que l'on trouve en Égypte au temps de Joseph sont essentiellement Égyptiens. Il en conclut que ce ne sont pas les pasteurs qui y régnaient, mais que le gouvernement était au pouvoir d'une dynastie égyptienne. Les pasteurs, du reste, sont représentés comme ayant porté une main destructrice sur la civilisation du pays.

Enfin, pour éclaircir davantage cette question, l'auteur appelle la chronologie à son aide. Il prouve, par les recherches de M. Champollion lui-même et par des textes de Manéthon conservés dans les écrits de l'historien Josèphe, qu'il y a, dans

son système, concordance chronologique parfaite entre l'histoire sacrée et l'histoire égyptienne.

Dans la séance du 29 février, M. Loise a donné lecture à la Société d'un *Essai littéraire sur Eschyle*. Le but de l'auteur est de faire ressortir le talent d'Eschyle dans l'art de la composition. Il montre le génie du poète tragique poursuivant sans cesse l'unité à travers le dédale de l'analyse. La synthèse, dit-il, est comme un vol d'aigle planant au-dessus des détails et forçant la multiplicité à se condenser dans une vaste unité, sans enlever aux détails leur valeur propre. Eschyle, d'après l'auteur, est le père de la tragédie; et c'est pour s'être placés à un faux point de vue ou pour n'avoir pas approfondi ses œuvres, que certains critiques peu consciencieux n'ont pas craint de dénier au poète d'Eleusis le génie de la composition. Juger Eschyle d'après les idées modernes sur les conditions du drame tragique, c'est une erreur. L'action et les caractères ne forment pas, comme dans nos drames, l'essence de la tragédie du poète antique. Ce qu'il faut admirer dans ses œuvres c'est une situation invariable produisant un sentiment soumis à une constante gradation. C'est là, avec la magnificence d'une poésie tout homérique et la pompe d'un spectacle grandiose, tout le secret du poète. La raison de cette différence entre la tragédie d'Eschyle et l'art moderne c'est que toujours sur le premier plan de la scène se trouve la fatalité, acteur suprême, puissance formidable qui se pose en face de l'homme et brise tous ses desseins. A l'appui de ces idées, l'auteur prend la tragédie des *Perses*. Jetant un coup d'œil rapide sur toute la pièce, il s'attache à montrer le but du poète. Eschyle a voulu élever un monument à la gloire d'Athènes, sa patrie; ce monument, c'est le tableau de la désolation des Perses après la bataille de Salamine. La tragédie, considérée au point de vue de la composition, répond à toutes les conditions de l'art; elle réalise surtout la qualité fondamentale de toute œuvre littéraire : l'unité dans la variété.

Dans la séance du 21 mars, M. X. Van Elewyck a examiné les principaux arguments d'*Alexandre Choron*, en faveur de l'emploi exclusif du plain-chant dans les cérémonies du culte. Alexandre Choron est un des hommes qui ont rendu le plus de services à la musique religieuse. L'auteur a signalé les titres de l'estimable artiste à l'attention de tous les amateurs de l'art. Mais, tout en reconnaissant les mérites de Choron, M. Van Elewyck a cru devoir s'élever contre les exagérations d'un système professé par l'artiste, et qui ne tend à rien moins qu'à proscrire de l'église toute musique instrumentale. Il en résulterait la prédominance exclusive du plain-chant, l'abandon complet de tout le genre *transitonique* ou *pluritonique*, c'est-à-dire de la seule forme d'inspiration que l'art moderne ait revêtue. Les arguments de l'écrivain français sont, du reste, beaucoup plus archéologiques qu'esthétiques; et, sur le terrain même de l'histoire, ils se réfutent facilement par ce seul fait, entre bien d'autres, que l'orgue est construit tout entier sur la proportion du *tempérament*, de la *diatonie*. Comparant ensuite la musique à la peinture, l'auteur se demande si ce serait ajouter à la gravité de nos temples que d'en enlever les toiles de nos plus grands maîtres, les plus beaux chefs-d'œuvre du pinceau, et de n'y admettre que le genre *monochrome*, c'est-à-dire la peinture absolument unicolore...

Deux choses doivent toujours rester bien distinctes; l'abus de la musique religieuse, le genre passionné, lascif, théâtral, et la véritable inspiration artistique émanant de la croyance en Dieu, de la majesté du culte, de la sublimité de nos mystères. Rien n'égale la magnificence de l'enthousiasme religieux, et ce ne serait peut-être pas un faible remède à la froide indifférence de notre siècle que le retour, de la part des auteurs de musique religieuse, à ce style simple et grave, plein de grandeur et de poésie, qui élève l'âme et éveille en elle ces sentiments indicibles que le catholicisme seul sait provoquer.

Dans les séances du 27 juin et du 11 juillet, M. J.B. Laforet,

actuellement professeur au séminaire de Bastogne, vous a donné lecture d'un mémoire ayant pour titre : « *Lutte entre le » principe démocratique et le principe monarchique au 16^me^ siècle » ou étude sur La Boëtie et Bodin.* »

L'auteur jette d'abord un coup d'œil rapide sur le moyen-âge. L'œuvre civilisatrice que l'église poursuivait au sein de la centralisation catholique fut arrêtée au 16^me^ siècle. La révolution opérée par Luther perdit bientôt son caractère exclusivement religieux. Le principe du libre examen, impossible en religion, dégénéra bientôt en une licence qui tenait du délire. Cette licence se communiqua par une conséquence inévitable à l'ordre politique et social; là il enfanta des théories dont l'aboutissant fatal est l'anarchie et le communisme.

Mais là aussi le dogme de l'autorité, qui n'exclut pas une liberté sage et appropriée à la destinée de l'homme, était resté debout.

Ce fut surtout en France que la lutte se dessina avec netteté. Le calvinisme y engendra le principe démagogique, le catholicisme tint haut et ferme la bannière de l'autorité. Deux hommes, au 16^me^ siècle, personnifièrent pour ainsi dire cette situation : La Boëtie et Bodin. Le premier était démocrate-républicain, le second était monarchique. L'auteur fait une étude comparée de ces deux écrivains. A cette occasion, il constate que ce sont les mêmes principes qui, de nos jours encore, se trouvent en présence et se disputent l'humanité. M. Laforet termine en émettant l'opinion qu'il n'est de salut pour la société moderne que dans la bienfaisante influence du catholicisme.

Messieurs, voilà les fruits que nous avons recueillis pendant l'année qui vient de finir. — Et si le chiffre des réunions est inférieur à celui de l'année précédente, hâtons-nous d'observer que la variété et l'intérêt qu'ont présentés nos séances ont suffisamment comblé le déficit.

La philosophie et l'étude de la littérature antique n'ont plus

absorbé, presque seules, l'activité des membres de la Société littéraire. L'histoire n'a plus été pour ainsi dire oubliée. Nous avons eu des pages d'histoire ancienne, d'histoire du moyen-âge, et l'on vous a dépeint, autour de deux noms qui la résument, une époque importante, glorieuse même, de l'histoire nationale.

Constatons aussi une tendance heureuse à remettre en vigueur un genre d'exercice longtemps abandonné, dont l'utilité est pourtant manifeste, l'exercice de la parole. Faisons en sorte que l'initiative qu'on a prise ne reste pas sans résultat et que l'année qui commence compte, non plus une seule, mais plusieurs séances consacrées à des débats oraux.

La commission directrice se félicite, en outre, de voir nos travaux reprendre leur véritable caractère. On commence à revenir de l'idée fausse que pour satisfaire à ce que demandent nos statuts, pour acquérir honorablement la qualité de membre actif, il faille produire une œuvre de longue haleine. Ce système-là, on vous l'a dit dans un autre rapport, ne répond nullement au but de la Société. Il serait un obstacle aux études, et nous voulons, non les entraver, mais les seconder; il placerait l'étudiant dans l'alternative de nuire au succès de ses examens ou de renoncer à cultiver l'art d'écrire et de parler, et nous voulons que, loin de se combattre, ces deux choses marchent de front.

Une question nous plaît-elle particulièrement dans nos études de droit, d'histoire, de littérature ou de philosophie, rédigeons-la et communiquons à la Société le produit de notre travail. C'est ce qu'ont fait jusqu'à ce jour ceux d'entre les membres qui se sont voués à la philologie; aussi n'ont-ils eu qu'à se féliciter, au point de vue de l'épreuve du jury, de leur passage dans la Société littéraire. Et si l'une ou l'autre controverse nous frappe spécialement; si sur cette difficulté nous nous formons une conviction, pourquoi n'en ferions-nous pas l'objet d'une discussion, pourquoi n'exposerions-

nous pas notre opinion, sous la forme d'une thèse, aux attaques bienveillantes de nos amis? Je cherche en vain, Messieurs, le côté désavantageux que pourrait présenter, pour le succès des examens, une Société littéraire dont les séances seraient ainsi remplies. Il me semble, au contraire, que, de cette façon, nos réunions devraient tout leur intérêt aux études universitaires, et que celles-ci, d'autre part, se trouveraient renforcées par nos exercices.

Mais, je l'ai dit, nous marchons vers ce but, et nous enregistrons ce progrès avec d'autant plus de bonheur que, si nous ne nous efforcions de donner de plus en plus à nos exercices un caractère compatible avec les études académiques, la Société, il faut bien le dire, courrait grand risque d'être bientôt frappée de langueur, en présence de la position faite à l'étudiant par la loi du 15 juillet 1849. Un examen au bout de chaque année ne permet presque pas au récipiendaire de se livrer à d'autres études qu'à celles ayant trait aux connaissances qu'on exigera de lui.

Cependant, Messieurs, il faut que notre Société vive, il faut que, bien loin de tomber ou de languir, elle continue de prospérer et de s'étendre.

Un trop grand intérêt se trouve en jeu. Étudiants de l'Université catholique, nous venons y puiser la vérité. — Tous les ans une partie très-notable de la jeunesse studieuse du pays vient peupler cette ville, dont la renommée scientifique est incontestée.

Il ne faut pas que cette jeunesse se dissimule sa mission.

Aujourd'hui, et surtout en Belgique, à une époque heureuse d'indépendance et de liberté, la vérité a besoin de zélés apôtres, de fervents défenseurs.

Sous notre ciel, toutes les doctrines peuvent se produire; — le faux peut, au même titre que le vrai, se faire jour et comparaître au tribunal de l'opinion publique.

Or, remarquons-le, le champ de l'erreur est bien plus vaste

que celui de la vérité: celui-ci a ses limites, celui-là n'en a point. C'est parce que la vérité est une, que l'erreur est multiple jusqu'à l'infini.

Aussi que de systèmes, que d'écoles, que de théories! Le problème social, par exemple, sur lequel il importe surtout que la lumière se répande, est celui qui reçoit le plus de solutions contradictoires.

D'autre part, le faux, dans le domaine moral, se confond avec le mal et flatte les passions. Dans cet ordre-là, le faux est accueilli avec faveur, le vrai avec méfiance.

On ne peut le méconnaître, la position des partisans de la vérité est rude; l'esprit du mal ne se lasse point; il prend toutes les formes; ses attaques sont incessantes, opiniâtres; souvent la popularité le protége. Il faut donc payer de valeur pour lutter avec avantage contre cet ennemi puissant; il faut que les hommes de la vérité mettent tous leurs soins à se préparer au combat, c'est-à-dire, à cultiver leur intelligence et leur talent.

L'intelligence riche, ornée, première condition de la lutte;

Le talent mûri, développé, condition de la victoire.

Sans ces moyens, rien d'humain n'est possible pour la vérité; c'est par eux qu'elle est attaquée, c'est par eux seuls aussi qu'on peut espérer d'en assurer le triomphe.

Messieurs, c'est une loi constante et tout admirable : de même que la matière maîtrise la matière, que le cœur subjugue le cœur, c'est l'esprit qui soumet les intelligences; et l'instrument de l'esprit, son agent, son moteur, c'est le talent.

Or le talent, au point de vue de la diffusion de la vérité, se résume en deux mots : la parole et les écrits.

Ce sont là les armes naturelles : c'est pour ce but que le Créateur nous dispensa la raison et le langage; seules elles sont efficaces, car les consciences résistent à la force et les convictions ne se vendent pas.

A l'aide de ce double véhicule, on conduit les hommes en avant ou en arrière; c'est par les discours et les livres que l'on agit sur la société, que le faux et le vrai se répandent dans les masses, que les révolutions s'opèrent et s'arrêtent.

La parole! — C'est Démosthène soulevant la Grèce contre Philippe;

C'est Cicéron déjouant la conjuration de Catilina;

C'est Mirabeau gouvernant à son gré l'Assemblée nationale;

C'est Lacordaire gagnant les hommes d'élite à la religion catholique, et jetant un baume salutaire sur les plaies du peuple.

L'art d'écrire! — C'est la science qui progresse, ce sont les découvertes préparées et réalisées; c'est la Société qui s'égare ou se sauve; c'est Châteaubriand triomphant de Voltaire; en un mot, c'est la presse, avec sa puissance, ses dangers et ses bienfaits.

Voilà donc le devoir de la jeunesse studieuse, et le nôtre en particulier, nettement tracé : cultiver son intelligence et ne pas s'arrêter là; mais développer, par l'exercice, l'aptitude naturelle, faible ou puissante, que l'on peut avoir soit pour la parole, soit pour l'art d'écrire.

A cet effet, il faut des efforts constants, il faut un travail opiniâtre. L'inertie ne féconde point; l'homme ne fait de conquêtes intellectuelles, comme il n'obtient de résultats matériels, qu'à la sueur de son front. C'est la loi éternelle, c'est l'irrévocable condamnation.

Eh bien! Messieurs, tandis qu'en recueillant le fruit des labeurs de nos maîtres, nous cultivons notre intelligence, une occasion propice nous est offerte de nous exercer efficacement au double art, si difficile, mais encore plus nécessaire, qui fait les orateurs et les écrivains.

C'est à cette fin, c'est pour faire face à ce besoin pressant et manifeste que cette enceinte est ouverte à la jeunesse laborieuse de l'Université.

Et qu'on veuille ne pas l'oublier : le temps fuit, les instants sont précieux. Une fois la vie d'étudiant finie, les années d'essai seront passées; alors viendront, non plus les occasions de se préparer, mais les circonstances difficiles où chaque ligne d'écriture peut avoir son importance, où souvent chaque parole est pesée au poids de l'inflexible critique.

Poursuivons donc notre tâche.

Notre Société prospère : un état financier florissant, la protection éclairée et persévérante de Monsieur le Recteur de l'Université, plusieurs travaux couronnés, la publication prochaine du VI^me^ volume de mémoires choisis, tout cela vous dit assez que nous avons ce qu'il faut pour maintenir la Société à la hauteur de sa réputation et la conserver digne de l'institution qui l'abrite.

Ranimons notre zèle; que la science ne soit pas un vain ornement de nos âmes! Celui qui veut faire servir ses connaissances au bien-être de ses semblables, celui qui craint de mériter le sort du figuier stérile que l'Evangile frappe d'anathème, ne peut, sans inconséquence, négliger la culture des deux moyens qui, seuls, sont appropriés à la fin qu'il veut atteindre.

Recrutons parmi nos amis de nouveaux membres à la Société. Dans nos moments de loisir, préparons quelque thèse ou quelque écrit, plutôt court que long, pour en faire l'objet d'une séance; certes jamais l'*utile dulci* n'aura été plus réellement pratiqué. Souvenons-nous d'ailleurs qu'en agissant ainsi, nous ne faisons que nous préparer à apporter, dans l'avenir, proportionnellement à nos forces, notre tribut à la manifestation de la vérité, c'est-à-dire à remplir un véritable devoir envers la patrie et l'humanité.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE LA COMMISSION DIRECTRICE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE.

Séance du 6 *Juillet* 1852.

La commission décerne une médaille d'honneur à Mr J. Jacobs pour son travail intitulé : *Louis XI et Charles-le-Téméraire.*

Séance du 12 *Novembre* 1852.

La commission décerne une médaille d'honneur à Mr J. Nagels pour son travail intitulé : *Position de l'homme dans l'universalité des êtres ou démonstration philosophique des rapports de l'homme avec Dieu et avec les créatures.*

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ (1).

(1er *Janvier* 1853.)

COMMISSION DIRECTRICE (2).

Président, N. J. Laforet, professeur.
Vice-Président, P. Staes, étudiant en droit.
Secrétaire, J. Nagels, étudiant en droit.
Membres : J. J. Thonissen, professeur; C. Delcour, professeur; J. Jacobs, étudiant en droit; D. A. Delentrée, étudiant en philologie.

MEMBRES ACTIFS.

G. A. Arendt, professeur ord. à la fac. de phil. et lettres.
P. N. J. G. Baguet, id.
J. B. David, id.
E. E. A. Dejaer, prof. ord. à la fac. de droit.
C. Delcour, id.
J. J. Hallard, prof. ord. à la fac. de phil. et lettres.
N. J. Laforet, prof. extr. à la même faculté.
J. B. J. Lefebve, prof. extr. à la fac. de théologie.
J. Moeller, prof. ord. à la fac. de phil. et lettres.

(1) V. les statuts arrêtés le 10 mars et définitivement fixés le 8 décembre 1839, *Annuaire* de 1841, p. 114.

(2) Élue dans la séance du 7 novembre 1852.

Em. Nève, prof. hon. et bibliothécaire de l'Université.
F. J. B. J. Nève, prof. extr. à la fac. de phil. et lettres.
C. H. X. Périn, prof. ord. à la fac. de droit.
J. J. Thonissen, id.
G. C. Ubaghs, prof. ord. à la fac. de phil. et lettres.
A. L. Van'Biervliet, prof. ord. à la fac. de médecine.
H. B. Waterkeyn, prof. ord. à la fac. des sciences et Vice-Recteur de l'Université.
D. A. Delentrée, cand. et étud. en philosophie.
J. C. J. A. Jacobs, étud. en droit.
J. Nagels, étud. en droit.
P. Staes, étud. en droit.

MEMBRES ASSISTANTS.

C. N. G. Baguet, étud. en droit.
P. E. Daris, étud. en sciences.
E. T. D'Awans, étud. en philosophie.
C. De la Haye, étud. en droit.
E. De Liedekerke, étud. en droit.
E. S. Fallon, étud. en philosophie.
Eug. Meeus, étud. en droit.
J. B. Moons, étud. en philosophie.
F. De Ridder, étud. en droit.
H. J. Jadot, cand. et étud. en philosophie.
A. G. Heuser, étud. en théologie.
J. Lesuisse, étud. en droit.
J. Bodson, étud. en théologie.
Em. Tandel, étud. en philosophie.
A. Biart, étud. en philosophie.
E. Jadot, étud. en théologie.
E. J. Sterpin, cand. et étud. en philologie.
A. de Beauffort, étud. en philosophie.
C. Boilley, étud. en philosophie.
J. Struye, étud. en droit.

MEMBRES HONORAIRES.

P. F. X. De Ram, Recteur magnifique de l'Université, président d'honneur de la Société.

S. G. Monseigneur J. B. Malou, évêque de Bruges, ancien membre actif.

Edm. De Cazalès, ancien prof. de la fac. de phil. et lettres, vicaire-général et président du séminaire de Montauban.

J. B. De Brouwer, juge suppléant au tribunal de commerce, à Bruges.

Paul Diercxsens, avocat, à Anvers.

A. Troisfontaines, doct. en philosophie et lettres, prof. à l'Université de Liége.

A. Deschamps, ancien ministre des affaires étrangères, membre de la chambre des représentants, à Bruxelles.

P. De Decker, membre de la chambre des représentants, à Gand.

Le marquis de Beauffort, à Bruxelles.

F. Chon, prof. d'histoire au collége de Lille.

L'abbé Rohrbacher, doct. en théologie de l'Université de Louvain, prof. d'histoire au séminaire de Nancy.

A. J. Namèche, licencié en théologie, directeur de l'école normale de l'État, à Nivelles.

Le comte L. de Mérode, à Bruxelles, ancien membre actif.

L'abbé A. J. Henrotay, ancien prof. au séminaire de Liége, ancien membre actif.

L. Delgeur, doct. en phil. et lettres, ancien membre actif.

L'abbé Ch. Fillion, prof. et direct. au séminaire du Mans.

A. Schmit, ancien membre actif, à Paris.

Le docteur Le Glay, archiviste général du département du Nord, correspondant de l'Institut de France, à Lille.

L'abbé Ch. Breton, doct. en phil. et lettres de l'Université de Louvain, ancien membre actif, à Paris.

P. Canoy, prof. au petit séminaire de Rolduc, ancien membre actif.

E. Gérard, doct. en philos. et lettres, prof. à l'athénée royal de Liége, ancien membre actif.

A. De Clèves, bachelier en théologie, prof. en philosophe au séminaire de Bonne-Espérance, ancien membre actif.

Ch. Loomans, doct. en phil. et en droit, prof. à l'Université de Liége, ancien membre actif.

J. J. Nyssen, ancien prof. de rhétorique au petit séminaire de St.-Trond.

G. Lonay, prof. de philosoph. au petit séminaire de St.-Trond.

Eug. Boré, correspondant de l'Institut de France, membre de l'académie arménienne de St.-Lazare.

Aug. Bonnetty, membre de l'académie de la religion catholique de Rome et de la société asiatique de Paris, directeur des *Annales de philosophie chétienne*, à Paris.

L'abbé Hiron, doct. en théologie, chanoine de la métropole de Paris, ancien étudiant.

Ant. Clesse, membre de la société des sciences et des arts du Hainaut et des sociétés littéraires de Gand, Liége et Tournay, à Mons.

Le baron de Gerlache, premier président de la cour de cassation, membre de l'Académie royale, etc., à Bruxelles.

M. Deprez, doct. en philosophie, avocat à Mons, ancien membre actif.

A. D'Hanis, avocat à Anvers, ancien membre actif.

L'abbé Maupied, docteur ès sciences de la faculté de Paris, et prof. à la Sorbonne.

A. Rivet, fondateur et directeur de l'institut catholique de Lyon, avocat à la cour d'appel de Lyon.

J. C. Deloose, prof. de philos. au séminaire de St.-Nicolas, ancien membre actif.

G. Mottet, ancien membre actif, prof. au petit séminaire de Basse-Wavre.

H. Maret, doct. en théologie de l'Université de Louvain, chanoine hon. de Paris, prof. à la Sorbonne.

L'abbé Drioux, prof. d'histoire au séminaire de Langres.

E. Quatremère, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, prof. au Collége de France, etc., à Paris.

C. De Coux, docteur en philosophie, ancien prof. de la faculté de phil. et lettres, à Paris.

F. Labis, docteur en théologie, à Tournay, ancien membre actif.

N. Keph, doct. en philos. et lettres, prof. à l'athénée royal de Hasselt, ancien membre actif.

Th. Smekens, avocat à Anvers, ancien membre actif.

F. Lefebvre, docteur en médecine, à Namur, ancien membre actif.

D. Demoor, doct. en philos. et lettres, prof. à Anvers, ancien membre actif.

L'abbé Carton, directeur de l'Institut des sourds et muets à Bruges, membre de l'Académie royale de Belgique.

C. A. Périn, avocat à Mons, ancien membre actif.

F. De Vos, prof. de rhétorique au collége de Grammont, ancien membre actif.

A. De Becker, avocat à Bruxelles, ancien membre actif.

E. Solvyns, avocat à Gand, ancien membre actif.

J. J. G. Duculot, docteur en philos. et lettres, prof. d'hist. au collége de Dinant, ancien membre actif.

A. J. Docq, docteur en sciences, prof. au séminaire de Bastogne, ancien membre actif.

B. Quinet, ancien membre actif.

N. Cornet, à Cologne, ancien membre actif.

F. Tychon, docteur en phil. et lettres, prof. à l'athénée royal de Hasselt, ancien membre actif.

G. J. H. Verzyl, professeur au séminaire de Rolduc, ancien membre actif.

J. Poumay, docteur en phil. et lettres, professeur au collége de Huy, ancien membre actif.

J. J. Toussaint, doct. en phil. et lettres, professeur au séminaire de Floreffe, ancien membre actif.

J. Berleur, cand. en phil. et lettres, ancien membre actif.

Fr. Degive, doct. en phil. et lettres, prof. de rhétorique au collége de Tirlemont, ancien membre actif.

V. De Laprade, prof. à la faculté des lettres de Lyon.

L'abbé de Valroger, chanoine hon. de Bayeux, à Paris.

L'abbé Ed. Chassay, prof. au séminaire de Bayeux.

X. Van Elewyck, doct. en sciences politiques et administratives, à Louvain, ancien membre actif.

D. M. Jehl, missionnaire à Santo-Thomas (Amérique), ancien membre de la Société.

P. A. Foccroulle, doct. en philos. et lettres, prof. au collége de Diest, ancien membre actif.

E. Molle, docteur en philos. et lettres, à Liége, ancien membre actif.

Em. Halleux, à Stavelot, ancien membre actif.

F. D. Doyen, bachel. en théologie, ancien membre actif.

L. Lannoy, doct. en phil. et lettres, prof. au collége de Nivelles, ancien membre actif.

J. B. Laforet, doct. en phil. et lettres, prof. au séminaire de Bastogne, ancien membre actif.

N. T. Bodart, doct. en phil. et lettres, à Vienne, ancien membre actif.

F. Mangin, doct. en phil. et lettres, prof. au collége de Tongres, ancien membre actif.

Em. De Becker, avocat à Louvain, ancien membre actif.

HISTOIRE NATIONALE.

LOUIS XI ET CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

I.

Une de ces périodes critiques qu'on a désignées, avec beaucoup de justesse, sous le nom de périodes de transition, comprend l'espace qui sépare le milieu du quinzième siècle du commencement du seizième.

Des événements de la plus haute importance venaient de mettre l'Europe entière en mouvement. L'abolition totale de l'esclavage et la chute définitive de la féodalité avaient abaissé toutes les barrières, effacé toutes les distinctions de castes, fondu en une seule société trois catégories d'habitants qui jusque-là s'étaient en quelque sorte regardées l'une l'autre comme appartenant à des espèces différentes par leur nature. Le long travail de l'égalité civile, de l'affranchissement des esclaves, entrepris par le christianisme dès son apparition et poursuivi pendant quatorze siècles avec une infatigable persévérance, avait enfin réussi à atteindre le but ardemment désiré. D'autre part, la supériorité de l'aristocratie avait reposé jusque-là sur la force de son sabre et sur l'étendue de ses possessions; mais cette double base se dérobait sous ses pieds. La diffusion universelle des lumières substitua le règne de l'intelligence au règne de la force; et les dilapidations et les guerres des nobles, autant que le développement du commerce et de l'industrie, la circulation croissante de l'argent et la création du

crédit, augmentèrent prodigieusement la richesse mobilière pour déprécier, dans la même mesure, la propriété territoriale. Désormais la société européenne était une, et elle marchait en avant, sur toute la ligne, avec une vigueur et une rapidité étonnante (1).

Il est remarquable que ce progrès se manifesta, avec plus d'énergie, précisément au sein de l'élément entré le dernier dans la civilisation : l'élément bourgeois et populaire. Voici comment s'explique cette particularité. Depuis le démembrement de l'empire de Charlemagne et l'érection des grands royaumes européens, le fait politique capital de l'Occident avait été cette lutte terrible, gigantesque, que, pendant deux siècles successifs, il soutint contre la barbarie musulmane sous la bannière de la religion catholique. A partir de Godefroid de Bouillon jusqu'à S. Louis, les rois et leurs feudataires, les barons et les chevaliers, les artisans et les laboureurs, les vilains et les serfs, avaient tous été verser leur sang sur les champs de bataille d'Antioche, d'Ascalon et de la Massourah, sous les murs de Jérusalem, de Byzance, de S. Jean d'Acre, de Tunis et de Damiette. Mais une fois que l'enthousiasme religieux eut perdu une grande partie de son action, que l'élan des croisades se fut arrêté et que les Turcs eurent arboré le drapeau du croissant sur les remparts de Constantinople, il fallut d'autres aliments aux esprits remuants et inquiets, aux courages fougueux et exaltés. Obligés dorénavant de se replier sur leur propre pays, hors d'état de répandre leur activité au-dehors, les uns concentrent leurs efforts sur le commerce et l'industrie, cherchent de nouveaux procédés de fabrication et de navigation, ou vont, hardis aventuriers, explorer des mers lointaines, découvrir des continents inconnus. D'autres s'adonnent avec ardeur aux arts

(1) Voir Balmès, Le *protestantisme comparé au catholicisme*, etc. chap. LVII.

et aux sciences et leur font faire de remarquables progrès. Bientôt l'imprimerie, récemment découverte, mettra les chefs-d'œuvre de l'antiquité à la portée de tout le monde, et, en facilitant l'étude de ces grands modèles, provoquera aussi une noble émulation et un ardent désir de les imiter. Elle est à la veille de devenir ce puissant et redoutable véhicule qui transportera en un clin d'œil et fera connaître, sur tous les points du globe, les hautes pensées enfantées par l'intelligence de l'homme de génie, aussi bien que les rêves éclos dans l'imagination fantastique du visionnaire.

D'autres esprits bouillants, armés d'une impétueuse éloquence, entraînent, ameutent et soulèvent les populations des grandes villes de Belgique, de France, d'Italie : à Gand ce sont les Jacques d'Artevelde ; à Paris, les Etienne Marcel ; à Rome, les Rienzi. Une dernière classe enfin, par l'arme de la raillerie, de la déclamation, du sophisme, de la violence, tâche d'ébranler à la fois dans ses fondements la religion, la morale, la société. Ce ne sont plus des dogmes isolés que l'on attaque, des points particuliers que l'on conteste : non ! la rage sacrilége de Jean Huss et des Vaudois s'en prend au cœur même, à l'essence du christianisme. Elle prélude aux scandales et aux catastrophes du seizième siècle.

Une fermentation profonde se manifeste de tous côtés ; on dirait qu'un besoin fiévreux d'innover et d'inventer travaille l'Europe. La poudre à canon, le télescope, la boussole perfectionnée, la typographie, l'Amérique, le passage aux Indes sont découverts coup sur coup. Parmi ces inventions celles qui n'appartiennent pas aux moines sont dues presque toutes au tiers-état, au peuple. C'est au sein des classes moyennes qu'avait afflué toute la sève vitale, toute la jeunesse et la santé, toute l'espérance et la vie de l'Europe occidentale. Malheureusement l'excès même de leur force les perdit, leur triomphe fut la source et l'instrument de leur décadence.

Après avoir gémi longtemps sous le joug de fer que lui imposait une aristocratie altière et dédaigneuse, la bourgeoisie, une fois parvenue à s'en affranchir, avait, à son tour, poussé la réaction au-delà des bornes. Aigrie par une longue oppression, enivrée par la promptitude du succès, entraînée d'ailleurs par la tendance irrésistible qui porte tout pouvoir à s'accroître sans cesse, elle avait remplacé le despotisme du châtelain féodal par le despotisme, non moins brutal et non moins odieux, des passions déchaînées de la multitude. La société, avec cet instinct de conservation qui ne l'abandonne jamais, dut chercher un asile contre les tempêtes révolutionnaires. Car, comme tout despotisme amène l'anarchie, toute anarchie conduit au despotisme : ces deux phases du mouvement politique s'appellent et se répondent avec la même régularité que le flux et le reflux de l'Océan. C'est là une de ces lois fixes que Dieu a préposées au monde social, lois dont il ne s'écarte qu'en de rares occasions, par un de ces coups de théâtre où il frappe « en dictateur » selon l'énergique expression d'un grand orateur de l'Espagne (1).

A côté donc de l'aristocratie et de la démocratie rivales, grandissait peu à peu un autre pouvoir, s'avançant avec une lenteur calculée et une persévérance à toute épreuve, atteignant son but avec d'autant plus de facilité qu'il reposait le plus souvent entre des mains habiles et fermes ; un pouvoir appuyé sur l'amour des peuples et désigné, par la nature même de la société, comme la plus sûre garantie de sa conservation (2) : c'était le pouvoir royal. Il pouvait profiter des fautes de ses adversaires et, de chaque débris qui se détachait de leur puissance, se faire un marchepied pour sa propre élévation. Quand il humiliait la noblesse, le peuple ap-

(1) Donoso Cortès, discours du 4 janvier 1849 au congrès espagnol.
(2) Balmès, chap. LIX.

plaudissait; quand il portait la main sur les franchises du peuple, la noblesse lui prêtait son appui (1). Dans leurs luttes contre les seigneurs, les habitants des villes avaient invoqué l'assistance du monarque; ils avaient eu recours à lui, comme au suzerain et au maître de leurs oppresseurs. Ainsi peu à peu la royauté acquit sur les municipalités une espèce de droit de patronage qu'elle réalisa bientôt par des interventions fréquentes dans toutes les querelles, dans toutes les discordes et les contestations intérieures. A mesure que se multipliaient les dissensions, l'autorité royale s'étendait et se fortifiait : tantôt c'étaient les habitants qui appelaient le roi pour mettre un frein aux dilapidations et à l'arbitraire de leurs magistrats, ou à la tyrannie d'une faction démagogique; tantôt c'étaient les magistrats qui sollicitaient sa protection contre les barons, les comtes, les petits princes qui voulaient restreindre les priviléges de la commune; tantôt c'étaient les petits princes eux-mêmes qui imploraient le secours du roi pour réduire à l'obéissance des sujets révoltés. Chaque fois le monarque se rendait à l'appel; et chaque fois il obtenait, en retour, un accroissement d'influence (2).

L'Europe fut poussée plus vivement, sur la pente qui la précipitait vers la centralisation monarchique, par le développement des facultés intellectuelles, par le contact et la lutte des intérêts commerciaux ou industriels, et surtout par les excès des factions en délire; car les peuples se fatiguent de la licence, plus vite encore que de l'absolutisme. En même temps, l'agglomération des districts séparés, des petites principautés indépendantes en grands états (fait qu'on remarque sur plusieurs points de l'Europe), conduisait inévitablement

(1) Balmès, chap. LXIV.

(2) Guizot, *Histoire de la civilisation en France.*

à la constitution d'un pouvoir fort et central. En effet, plus il y a d'extension dans une machine politique, plus il faut de force au moteur principal pour en faire jouer les rouages et les ressorts. Cette circonstance, en nécessitant la prépondérance de la royauté, contribuait aussi à faciliter l'obtention de ce grand résultat : elle concentrait dans les mains d'un seul homme la souveraineté d'un territoire très-étendu, et, de cette façon, elle lui donnait les moyens d'écraser, sans effort, les communes qui osaient lever la tête pour l'arrêter dans sa marche triomphante.

Ainsi la domination irrésistible des événements amenait la suprématie de la royauté par une progression rapide. Elle deviendra bientôt une autocratie sans entraves, lorsque la dernière barrière qu'oppose à ses progrès l'influence salutaire du clergé et de la papauté aura été renversée par les attaques du protestantisme (1).

II.

Telle était la situation générale de l'Europe, et de la France en particulier, dans la seconde moitié du quinzième siècle. Dans ce dernier pays, l'état intérieur du royaume offrait un caractère tout spécial. Les petits fiefs, les petites souverainetés, là aussi, avaient été absorbés par les princes plus puissants qui les entouraient, comme les torrents et les ruisseaux qui, après avoir quelque temps sillonné nos plaines, vont se perdre dans le large lit des fleuves ou s'engloutir dans les abîmes de la mer. Mais cet anéantissement universel des vassaux subalternes n'avait pas eu lieu exclusivement au profit du monarque. Pendant les règnes désastreux de

(1) Balmès, chap. LXII et LXIV.

Charles VI et de Charles VII, des familles nobles et illustres, la plupart de même origine que la dynastie royale, s'étaient rendues indépendantes dans les vastes provinces de la monarchie ; elles y avaient ruiné la puissance communale et celles des seigneurs féodaux de troisième ou quatrième rang, mais pour leur propre compte, dans leur propre intérêt. L'expulsion des Anglais rallia, il est vrai, la nation autour du trône ; Charles VII, par l'institution des parlements provinciaux, de la taille perpétuelle et de l'armée permanente, abattit la féodalité et consacra l'omnipotence du souverain dans les contrées soumises au sceptre royal ; mais, à côté et au cœur même de ces contrées, existaient des provinces appartenant aux ducs d'Orléans et d'Alençon, aux comtes de Foix et d'Armagnac, et surtout aux puissantes familles de Bretagne, d'Anjou et de Bourgogne (1). Dans les limites des domaines de la couronne, le pouvoir des rois était fondé ; mais le royaume de France n'existait pas. Louis XI va paraître, et s'il ne mène pas à bout une œuvre au-dessus des forces d'un seul homme et d'un seul règne, il aura du moins la gloire d'avoir achevé une partie considérable de la tâche, aplani la voie à ses successeurs, préparé Richelieu, Mazarin, Louis XIV.

Le plus grand obstacle que Louis XI rencontrât dans l'accomplissement de ses vastes desseins, c'était la puissance bourguignonne. Les fiers descendants de Philippe-le-Hardi, par des alliances, par des successions, par des conquêtes, avaient soumis à leur domination cet immense territoire qui s'étend depuis le Rhône jusqu'au Zuiderzée et depuis la Picardie jusqu'aux montagnes du Jura. « La France, dit M. César Cantu, avait en réalité deux têtes : un roi à Dijon, un autre à Paris » (2).

---

(1) Drioux, *Abrégé de l'histoire moderne*, 1e époque, chap. I.

(2) *Histoire universelle*, 13e époque, chap. VIII.

Durant la démence de Charles VI, les ducs de Bourgogne Philippe-le-Hardi et Jean-sans-Peur avaient exercé constamment, à la cour et dans le royaume, une prépondérance inquiétante. Philippe-le-Bon, pour venger l'assassinat de son père, appelle les Anglais en France, met le royaume pendant dix-huit années à feu et à sang, rejette Charles VII au-delà de la Loire et lui enlève son dernier soutien en faisant prisonnière l'héroïne de Domremy, Jeanne d'Arc. Puis, quand il croit sa vengeance assouvie, il accorde à son roi une paix humiliante, il joint son armée aux troupes françaises et, en moins d'une année, il ne reste aux Anglais qu'une seule ville sur le continent. Puissants et redoutés au-dehors, disposant presqu'à leur gré des sceptres et des couronnes, les princes bourguignons, dans l'intérieur de leurs États, une fois demeurés vainqueurs d'une démagogie turbulente, avaient inauguré à leur cour un faste, une splendeur, une magnificence qui surpassait tout ce qu'on avait vu en Europe. Ils traitaient d'égal à égal avec les plus grands monarques, ils méprisaient les rois de France, ils ne faisaient aucun cas de la volonté des empereurs. A leur voix, les restes de la vieille noblesse française étaient accoutumés à se lever comme un seul homme; à leur appel, les ducs, les princes, les comtes, les barons, depuis la Bretagne jusqu'à la Provence, prenaient les armes et se rangaient sous leurs étendards. Ils étaient l'âme et le bras de toutes les ligues dirigées par les grands feudataires de cette époque contre la royauté; c'étaient eux qu'il fallait abattre, eux qu'il fallait écraser, pour venir à bout des coalitions sans cesse renaissantes et pour asseoir l'autorité royale sur des bases solides.

L'intelligence supérieure de Louis XI comprit cette nécessité : aussi dirigea-t-il vers ce but tous les stratagèmes de sa dissimulation, tous les ressorts de sa politique : il y sacrifia son repos, son bonheur, sa vie. La plupart de ses actes depuis son avènement jusqu'à sa mort, se résument en une seule

parole : destruction de la puissance bourguignonne. C'était, à son point de vue, une entreprise nationale; car il y allait de l'honneur et de la dignité de la France de prendre une revanche éclatante de ceux qui l'avaient déshonorée, ravagée, démembrée. C'était une question de vie ou de mort pour la monarchie qui, sans la chute de ces remuants voisins, n'aurait pu acquérir ni stabilité, ni grandeur. C'était de plus pour Louis XI une affaire d'amour-propre et d'intérêt personnel (1).

A peine ce monarque eut-il ceint le bandeau royal, que Charles-le-Hardi, appelé après sa mort Charles-le-Téméraire, succéda à son père dans le duché de Bourgogne. Pendant les quelques années que Louis, encore Dauphin, avait passées à la cour de Philippe-le-Bon, il n'avait cessé un seul instant d'y semer des défiances, d'y tramer des intrigues, d'y nourrir des discordes entre Philippe et le jeune Charles son fils. Des scènes violentes s'en étaient suivies (2), et dès lors on avait vu se développer les germes de cette longue et célèbre rivalité qui arma l'un contre l'autre Charles-le-Téméraire et Louis XI. Des motifs secondaires envenimaient la dissension : c'était la question des villes de la Somme, dont le roi sut extorquer le rachat à Philippe-le-Bon malgré la vive opposition du jeune Charles; l'établissement, par les ducs de Bourgogne, du grand conseil de Malines, cour de justice suprême et totalement indépendante du parlement de Paris; les tentatives de Louis XI pour imposer à la Bourgogne l'odieuse charge de la gabelle; le bon accueil qu'il fit aux seigneurs de Croï, ennemis jurés du Téméraire, et même au duc d'Etampes, soupçonné d'avoir voulu empoisonner le jeune prince. Pendant les dix années que régna Charles, la

---

(1) Varillas, *histoire de Louis XI.*

(2) J. David, *cours d'histoire politique de la Belgique.*

rivalité revêtit le caractère d'une lutte ardente, acharnée, implacable. Ce n'étaient pas seulement la jalousie et l'ambition qui l'inspiraient : non, c'était la haine, la haine à outrance, la haine avec toutes ses fureurs. Le roi de France détestait le duc de Bourgogne avec toute la ténacité de son caractère dissimulé et insensible ; Charles-le-Téméraire détestait son ennemi avec toute la fougue de son âme bouillante et passionnée. Dans l'un, c'était la rage patiente du serpent qui guette sa proie, aiguise son dard et distille son venin ; dans l'autre, c'était le courroux superbe du lion qui se précipite en rugissant sur son adversaire.

III.

Louis XI a joué, dans l'histoire de la royauté française, un rôle aussi odieux et sinistre dans ses moyens que noble et avantageux dans ses résultats. Si son activité ferme et constante fonda le règne de l'ordre, de la justice, de la police, ce n'est pas qu'il eût en vue le bien-être de ses peuples ni le soin de sa propre renommée : non, il n'aspirait qu'à jouir en sécurité de sa puissance et à se faire craindre et obéir également de tous. « Etranger à toutes les passions qui troublent la vie des hommes et les détournent de leur but, » dit M. L. de Carné (1), le fils de Charles VII n'en connut » jamais d'autre que la passion du pouvoir, la seule qui soit » persévérante et qui permette d'associer le sangfroid de la » conduite à la violence des désirs. Patrie et famille, honneur et religion, haine et amour, tous les mobiles de l'existence humaine étaient paralysés chez cet homme par une » seule pensée ; il subordonnait tout à son idée fixe, comme

(1) *Louis XI*, par L. de Carné (*Correspondant*, 13e volume).

le monomane à son point de folie. Nul ne renfermait plus soigneusement son action dans la sphère de ses intérêts immédiats : il aurait joué l'honneur de son nom et le salut de son âme pour le plus léger succès, et il portait, dans la perpétration du mal, une sorte d'effroyable bonhomie qui ne se rencontre qu'en lui seul. »

C'était donc un homme d'une trempe tout à fait hors ligne, qui vint s'asseoir, en 1461, sur le trône des Capétiens. Son activité opiniâtre et son inflexible persistance semblaient destinées à dominer une nation que cent ans de guerre avaient lassée et épuisée. L'aristocratie territoriale était, il est vrai, régénérée, depuis l'avénement des Valois, par l'érection des grands apanages; mais elle avait fait des pertes trop irréparables dans les désastreuses batailles contre les Anglais pour triompher d'un ennemi encore plus redoutable par son astuce que par son courage. Le bâtard Dunois parut pressentir l'imminence d'une lutte dangereuse quand, à la nouvelle du décès de Charles VII, il s'écria devant les seigneurs assemblés : « le roi notre maître est mort, que chacun songe à » se pourvoir ». Ses prévisions ne le trompèrent pas.

Le coup d'essai du nouveau monarque fut de renvoyer en masse tous les serviteurs, toute la noblesse attachée à la cour de son père. Leur rang, leurs qualités, leurs services, glorieux titres à l'estime et à la confiance de leur prince, étaient à ses yeux des motifs péremptoires pour s'en débarrasser. Il repoussait de son entourage tous ceux dont le mérite ou l'extraction portait ombrage aux susceptibilités de sa jalousie. On vit le roi de France, l'héritier de Clovis, de Charlemagne, de Philippe-Auguste, de S. Louis, environné d'ouvriers, de simples bourgeois, d'hommes de la lie du peuple, à la merci d'un médecin, d'un vil barbier, d'un astrologue, gens audacieux et impudents qu'il tirait de la fange d'une condition obscure pour les placer sur les marches du trône et partager avec eux l'autorité royale. Plus bas que ces confidents

intimes, se trouvait un certain nombre de conseillers instruits et capables que le roi savait recruter sur tous les points de son territoire, attirer même du fond d'une cour étrangère. Sa connaissance profonde du cœur humain lui faisait d'un coup d'œil distinguer, et ceux qui pouvaient seconder ses desseins, et ceux qui pouvaient s'y opposer. Il travaillait également à attacher les uns à son parti et à détacher les autres du parti de ses adversaires. Quoique la nécessité et l'habitude l'eussent exercé à une impénétrable dissimulation (1), et que, comme il disait lui-même, il ne portât son conseil que dans sa tête, il n'avait cependant pas cette présomption funeste qui détermine les rois à n'écouter les avis de personne; au contraire, humble et modeste, il savait puiser à toutes les sources, interroger tous les talents, s'éclairer de toutes les lumières. Mais toujours remarquait-on en lui une secrète prédilection pour les gens des classes les plus infimes. S'agissait-il d'avoir des garanties de leur fidélité, de les rappeler même au besoin, lorsqu'il les avait déjà disgraciés auparavant, il n'épargnait ni largesses, ni bienfaits: les dignités les plus éminentes, les possessions les plus vastes, les richesses les plus inouïes, il leur prodiguait tout à pleines mains, sûr d'être d'autant mieux servi que ses courtisans tiendraient toute leur grandeur de sa libéralité et que sa chute entraînerait infailliblement leur propre ruine (2). Déplorable aveuglement des hommes, même les plus prudents et les plus habiles! En versant sur ses favoris les trésors de sa munificence, Louis XI oubliait qu'il y a un degré où l'excès des bienfaits devient un insupportable fardeau et où la reconnaissance, accablée sous ce poids, se transforme en ingratitude. Surchargés de faveurs, les cour-

(1) Ferrard, *Esprit de l'histoire*, tome III, lettre LVII.
(2) Mémoires de Ph. de Commines. L. I. chap. 10.

tisans du roi se lassèrent de lui en être redevables; et se défiant de lui autant qu'il se défiait d'eux, presque tous, tôt ou tard, trempèrent dans des rébellions contre son autorité ou dans des complots contre sa personne; de sorte que le malheureux prince se vit réduit à faire dépouiller ou assassiner les uns, et à plier lui-même son orgueil sous le despotisme des autres (1).

Outre l'appui de ses ministres, Louis XI s'efforçait de gagner celui du peuple. Encore ici, il fit preuve d'un tact admirable. Il savait qu'il suffit de spécieux dehors pour aveugler et dominer les masses. Ainsi il faisait un grand étalage de son amour pour la légalité, de son désir de soustraire le peuple à l'oppression de la noblesse, il convoquait avec grand bruit les Etats-Généraux du royaume. Quand il était menacé par l'aristocratie, il prononçait aussitôt l'abolition ou la réduction des impôts, il faisait nommer un conseil de membres de l'Université, du Parlement, de la haute bourgeoisie, et promettait de se conformer scrupuleusement à ses avis; mais l'imminence du danger n'était pas plus tôt passée, que toutes ces mesures se trouvaient révoquées immédiatement. Ainsi encore, il écoutait les remontrances des Etats avec une sollicitude affectée. L'argent dépensé pour entretenir les armées, pour payer les courtisans, pour corrompre les conseillers des princes ses rivaux, pour exciter dans les contrées voisines des troubles et des révolutions, épuisa fréquemment les ressources du trésor et nécessita l'établissement de nouveaux impôts. Les charges furent si lourdes, que plusieurs familles émigrèrent pour s'y soustraire. Les Etats assemblés firent des représentations à ce sujet, ainsi que sur les désordres des gens de guerre et sur l'exercice de la justice. Le roi promit de prendre leurs plaintes en

(1) De Gerlache, *Histoire de Liége.*

considération et les engagea lui-même à nommer des délégués pour aviser aux moyens de soulager les peuples et de remédier au mal. A leur tour les Etats, charmés de tant de générosité, ne voulurent pas se laisser vaincre en courtoisie, et ne portèrent leur choix que sur des amis du monarque. C'était tout ce que celui-ci voulait. Comme on pouvait s'y attendre, la commission approuva toutes les mesures prises par Louis XI; et ce prince ne manqua pas de faire sonner bien haut que les Etats-Généraux de France avaient sanctionné ses actes, et que, si les impôts étaient trop accablants, il ne fallait s'en prendre qu'à la noblesse. C'était porter l'art gouvernemental à son dernier degré de raffinement que de rejeter ses propres fautes sur ses adversaires et de s'en forger des armes contre eux. Les impôts continuèrent donc à être levés arbitrairement comme auparavant. Le peuple, toujours crédule, se laissa endormir par de vaines paroles et par de belles promesses. Il préférait un souverain qui le tyrannisait sous des apparences d'équité à des seigneurs qui ne se donnaient pas même la peine de déguiser leurs injustices et leurs violences, quoiqu'après tout celui-là ne valût guère mieux que ceux-ci (1). Mais Louis avait atteint son but; il avait empêché la coalition de l'aristocratie et de la démocratie; soutenu désormais par le peuple, il put se livrer sans crainte à la poursuite de ses projets contre les grands feudataires et les princes du sang royal.

Jamais peut-être il n'y eut de politique qui ait su diriger contre ses adversaires une attaque plus savante, inventer des expédients plus féconds, des combinaisons plus diverses et plus compliquées que ne le fit Louis XI. Il faudrait presque remonter au machiavélisme que Philippe de Macédoine et le sénat romain déployèrent contre leurs ennemis,

(1) De Barante, *Histoire des Ducs de Bourgogne.*

pour trouver quelque chose de comparable à tant de sagacité et de génie diplomatique. « Le roi Louis XI, dit Philippe de Commines (1), était tardif et craintif à entreprendre : mais à ce qu'il entreprenait il y pourvoyait si bien qu'à grand' peine eût-il su faillir à être le plus fort. » La guerre ouverte répugnait à son caractère calme et temporisateur : s'il garnissait les frontières de troupes nombreuses, presque jamais il ne transporta son armée hors du territoire français. L'or, les intrigues, la fourberie, les promesses décevantes, les engagements à double sens, les lenteurs diplomatiques, telles furent les machines de guerre dont il se servit presque toujours pour battre en brèche les forces de ses ennemis. On sait que l'impatience de connaître promptement tout ce qui se passait sur les différents points du royaume lui donna l'idée des postes et des courriers et fit naître ainsi cet utile moyen de communication. Semer la discorde dans les états voisins, ce fut là surtout sa grande tactique : il savait qu'il faut diviser pour dominer. Pas de nœuds si entortillés en politique qu'il ne sût démêler, pas de ténèbres si profondes où il ne pût se guider, pas de labyrinthes si inextricables où il ne pût se frayer une issue. Son activité maladive s'immisçait jusque dans les plus vulgaires détails. Dans son langage cauteleux et trompeur, les plus insignes fourberies prenaient le masque de la bonne foi, et ses propositions, en apparence les plus inoffensives, recélaient toujours une perfidie ou une trahison. Que pouvaient coûter les apparences à un égoïste impassible et froid comme lui? « Quand orgueil chevauche devant, avait-il coutume de dire, honte et dommage suivent de près. Là où est le profit, là est la gloire. » Il savait se plier à tous les besoins, s'avancer, reculer, étendre ses

(1) Ph. De Commines, *Mémoires*.

exigences, les restreindre, faire semblant de donner beaucoup pour gagner lui-même le double de ce qu'il accordait, dissimuler un grief, supporter sans colère une insulte et nourrir longtemps en silence son implacable rancune, pour rendre dans la suite sa vengeance plus assurée et plus terrible. Il aurait fallu le voir dans son cabinet, méditer seul des jours et des nuits entières, se mêler de tout, intervenir partout, chercher les moyens de pouvoir avec le plus d'avantage profiter d'une victoire ou se dédommager d'un échec. Toujours actif alors même que son corps reposait, il façonnait, pour les modifier et les recomposer sans cesse, mille projets contraires ; il travaillait, creusait, torturait dans tous les sens son intelligence vigoureuse et son inépuisable imagination pour en faire jaillir enfin, armée de pied en cap comme Minerve sortant du cerveau de Jupiter, la combinaison formidable destinée à renverser ceux dont il avait juré la perte. Aussi, malheur aux infortunés devenus le point de mire de ses assauts! Esprit éminemment tracassier, il cherchait la paix quand il était en guerre, et dès qu'il avait obtenu la paix, il suscitait de nouveau mille difficultés, il semait mille germes de dissension pour recommencer la guerre (1). Voulait-il perdre un grand seigneur dont il redoutait les talents et enviait les hautes qualités, comme il en agit envers son beau-frère, Jean de Bourbon, il détachait quelques individus de cette tourbe vile et grossière, répandue autour du trône, et les chargeait de tracasser, de harceler, de provoquer son rival. Puis, quand le malheureux seigneur, poussé à bout, se permettait des plaintes, des protestations, Louis XI l'accusait de malveillance, et sous ce prétexte le faisait dépouiller, emprisonner ou mettre à mort (2). Le brave

(1) *Mémoires* de Ph. de Commines.

(2) *Histoire de Louis XII*, par Claude Seyssel, archevêque de Turin.

connétable de St. Pol eut la tête tranchée à Paris, pour s'être jeté dans le parti bourguignon. Le trop grand crédit de Jacques d'Armagnac, duc de Némours, était devenu suspect au roi, il résolut de le perdre. L'infortuné, sur l'assurance formelle qu'il ne lui serait fait aucun mal, vint se remettre aux mains de l'envoyé royal, et fut sur le champ jeté dans les cachots de la Bastille. Comme Louis avait toujours soin de donner à ses actes les plus odieux une couleur de légalité, il fit paraître l'accusé devant la cour souveraine du parlement, mais de manière à faire suffisamment entendre qu'il exigeait sa condamnation. Le parlement, composé alors des princes, des pairs, des grands offiiciers du royaume, et des légistes ou hommes compétents que le monarque pouvait à son gré y introduire, prononça contre le duc la peine capitale. On ignore si la crainte a influé plus que la conviction sur les votes de la cour; toujours est-il que le roi, pour avoir désormais des garanties encore plus fortes de la docilité de ses juges, fit suspendre de leurs fonctions tous les membres qui avaient voté pour la mitigation de la peine. L'exécution eut lieu sur la place de Grève ; et l'inexorable histoire a tracé en lettres de sang l'action cruelle de Louis XI qui, par un détestable abus de pouvoir, fit jaillir le sang du malheureux d'Armagnac sur ses tendres enfants placés au pied de l'échafaud.

La famille royale avait la plus large part dans ses colères. Charles d'Orléans, dont la France admira longtemps les poésies naïves et mélancoliques, avait loyalement conservé ses mains pures de tout contact avec les conspirateurs. Déjà sur le déclin de l'âge, maladif et souffrant, il parut à l'assemblée des grands du royaume et s'y exprima, sur l'état des affaires, avec l'autorité dont son âge et sa réputation semblaient devoir l'investir. Soudain Louis XI, sans égard au rang du duc d'Orléans, à sa longue fidélité, à la majesté de sa vieillesse, et à ce respect que commandent la faiblesse et la souf-

france, se mit à lui adresser des insultes si grossières, des menaces si cruelles que, deux jours après, le vieux duc mourut de douleur (1).

Souvent la passion aveuglait le roi au point de faire taire en lui les conseils de la prudence. Dans son acharnement à anéantir les maisons princières ses rivales, il négligea de conclure le mariage de son fils avec Marie de Bourgogne, qui lui aurait apporté en dot la Franche-Comté, la Picardie, l'Artois, la Bourgogne, la Hollande et la Belgique. Même au prix de cette riche acquisition, il ne put souffrir que la fille détestée de Charles le Hardi montât sur le trône de France. (2).

Mais ce qui révolte surtout dans l'histoire de Louis XI, c'est l'inhumanité atroce avec laquelle il traita les membres de sa propre famille, c'est l'audace effrontée avec laquelle il viola les devoirs imprescriptibles attachés aux liens du sang, ces devoirs respectés chez les peuplades les plus barbares. Son cœur était dur comme le marbre, froid comme la glace, insensible comme le rocher. L'égoïsme l'avait fermé aux plus douces affections de la vie domestique. Mais, si ses entrailles de tigre étaient incapables de ressentir les tendres affections du fils, du frère, du père et de l'époux, il aurait dû être arrêté au moins par le sentiment de l'honneur, par cette espèce de pudeur salutaire qui fait redouter au malfaiteur même le cri de la conscience publique, l'exécration de ses compatriotes et les anathèmes de la postérité. Il n'en fut rien. Dans son impatience de régner, Louis avait conspiré contre son père : chassé de la cour, il agita les provinces et força le monarque à se mettre à la tête d'une armée pour les réduire à la soumission. La

(1) Claude Seyssel. *Histoire de Louis XII.*

(2) Varillas, *histoire de Louis XI.*

crainte d'être empoisonné par son fils détermina bientôt infortuné vieillard à se laisser mourir de faim.

Une fois que Louis eut posé la couronne sur son front presque parricide (1), il travailla, avec une incroyable constance, à dépouiller de son apanage le duc de Berry, son frère. Après de longues vicissitudes, au moment où tous les princes du royaume prennent les armes pour soutenir les droits du jeune duc, tout à coup celui-ci meurt presque subitement à la fleur de l'âge. La rumeur publique accusa Louis XI d'avoir employé le poison pour le perdre. On ignore jusqu'à quel point ces reproches sont fondés; mais ce qui est avéré, c'est que le roi accueillit la nouvelle de la mort de son frère avec une joie mal déguisée sous les dehors de l'indifférence. Son épouse, il la traitait avec froideur et rudesse et la tenait reléguée loin de lui; son fils, plus tard Charles VIII, il le fit étroitement séquestrer dans un château, entouré d'une garde comme un prisonnier dangereux, et tellement isolé que pendant plusieurs années on ne sut pas si le dauphin vivait encore. Un seigneur fut disgrâcié par le seul motif qu'il avait conduit le jeune prince à la chasse. C'est un des châtiments les plus affreux, réservés par la justice divine aux enfants dénaturés, que de leur faire craindre, de la part de leurs propres fils, l'ingratitude et la scélératesse qu'ils ont eux-mêmes manifestées a l'égard de leurs parents : ce châtiment, Louis XI le subit dans toute sa rigueur. Ses anxiétés furent si cruelles qu'il craignit de laisser bouillonner dans les veines de son fils une goutte du sang magnanime des Valois, d'entretenir dans son cœur une étincelle de ce feu sacré qui inspire les grands courages et les généreuses résolutions. Il s'imposa la tâche, insupportable pour tout autre père que pour Louis XI,

(1) Amédée Gabourd, *histoire de France*, Tom. II.

d'avilir lui-même son fils, en lui faisant donner une éducation molle et dégradante au milieu d'une troupe de femmes qu'il avait constituées les précepteurs du dauphin de France. Pour toute instruction, il lui fit apprendre cette devise latine : *qui nescit dissimulare, nescit regnare.* A la fin de ses jours, devenu de plus en plus défiant, il alla jusqu'à interdire à la reine l'accès auprès de son fils. Ainsi, non content d'éteindre en lui-même les sentiments de la nature, il voulut les étouffer dans tout ce qui l'environnait, et sa main sépara l'un de l'autre, avec un brutal sangfroid, deux êtres que les liens les plus indissolubles doivent unir : un enfant et sa mère. Tant l'amour effréné de soi-même règne despotiquement sur les cœurs asservis à son joug!

Qui croirait qu'un tel homme pût conserver dans son âme le moindre sentiment de religion? Et cependant Louis XI craignait Dieu, il honorait les Saints, il comblait de largesses les Églises, les prêtres et les moines de son royaume; il avait, au fond du cœur, une dévotion, peu éclairée il est vrai, mais réelle et sincère. Cette apparente contradiction s'explique sans peine. Louis XI croyait; il croyait aux vérités du christianisme, il croyait à l'existence d'un Dieu tout-puissant qui répand à son gré sur les hommes les prospérités et les infortunes, et qui se laisse fléchir par l'intercession des Bienheureux dans le ciel. Uniquement préoccupé de sa sûreté personnelle, le roi jugeait à propos d'employer tous les moyens propres à atteindre ce but; sachant que Dieu tenait son sort entre ses mains, il essayait d'implorer sa miséricorde, de désarmer sa justice. Il recourait aux Anges, à la Vierge Marie, aux Saints, pour se faire des protecteurs auprès du souverain Dispensateur des biens et des maux. Sa dévotion, comme ses autres qualités, était purement égoïste. Tandis qu'il maltraitait et expulsait les Evêques, les Cardinaux, les Légats,

l allait présenter ses hommages et déposer ses offrandes ıux lieux de pèlerinage les plus fréquentés, aux statues ıiraculeuses les plus célèbres de son royaume. Ses palais ·egorgeaient de reliques et d'objets sacrés; à son chapeau se trouvaient suspendues une quantité de petites figures en plomb ou en fer; et, en apprenant une nouvelle importante quelconque, fâcheuse ou agréable, il se jetait à genoux, ôtait son chapeau et se mettait à baiser ces images dans un bizarre transport de fanatisme. D'un autre côté, sa crédulité superstitieuse recourait aux sortiléges du nécromancien et de l'astrologue. Son dieu était un génie redoutable, ·appelant sous plus d'un rapport les divinités païennes; il omposait avec lui, comme on compose avec un puissant ri-al. Les Saints, il s'imaginait pouvoir les corrompre à force 'argent et de flatteries, comme il corrompait les conseillers es princes étrangers. Du reste ses espérances et ses crain-es étaient circonscrites dans le cercle de la vie présente. -es prières qu'il faisait adresser au Ciel à son intention endaient à demander, non la rémission de ses fautes, mais sa prospérité temporelle, la santé, une longue vie; et, dans ne prière à S. Eutrope, où l'on implorait pour le roi *la santé de l'âme et du corps*, il ordonna de retrancher le mot *de l'âme*, ajoutant que c'était assez que S. Eutrope lui ît avoir santé du corps, sans l'importuner de tant de hoses à la fois (1). Au-delà du cercle étroit de l'existence errestre, il ne voyait plus rien, il était saisi de trouble t de vertige, il détournait le regard avec horreur comme n recule à l'aspect d'un précipice entr'ouvert et près de ous engloutir. La mort était pour lui un affreux cauchemar, dont l'idée seule le faisait trembler; il cherchait à a rejeter loin de lui; il priait, il enjoignait qu'on ne lui

(1) Seyssel, archevêque de Turin, *histoire de Louis XII.*

parlât jamais de mourir. On peut même remarquer que cette crainte puérile et exagérée de la mort, surtout dans les dernières années de sa vie, fut un des grands mobiles de sa conduite.

Et néanmoins, par une fatalité singulière, cette sécurité, ce repos, cette tranquillité, ce bonheur qu'il cherchait de tous côtés, il ne le trouva nulle part. Commines atteste « qu'il ne le vit oncques sans peine et sans souci : il n'eut jamais, ajoute-t-il, que mal et travail jusqu'à la mort ». Ses ennemis gisaient abattus sous ses pieds : la monarchie se courbait en silence, asservie au joug de sa domination absolue; mais la paix, le calme ne pouvaient trouver l'accès de son âme. Au désespoir de sentir échapper à ses étreintes ce fantôme qu'il poursuivait avec tant d'ardeur, il résolut, pour se mettre à l'abri du danger, de répandre autour de lui des torrents de sang, d'élever des monceaux de cadavres. Alors une triste et pâle copie des atrocités de Tibère, de Néron, de Domitien, vint souiller les annales de la royauté française. Être soupçonné par Louis XI, c'était un crime qu'il fallait payer de la tête. Son compère, le prévôt Tristan l'Hermite, digne ministre de ses vengeances, « exécutait, dit l'évêque Seyssel, aussi promptement que le roi commandait chaudement. » Quand Louis XI parcourait les provinces, par exemple pour se rendre à quelque pèlerinage fameux, le peuple ne venait pas semer des fleurs sur son passage et le saluer par de joyeuses acclamations : au contraire, à son approche tout devenait morne, triste, désolé. Le roi traversait le pays sans éclat et sans pompe, escorté de six mille barbares satellites; et se dérobant aux regards de ses sujets, il allait se confiner pour quelques jours dans l'enceinte d'un vieux manoir à moitié délabré. De là, il lançait ses décrets de mort; et pour inspirer la terreur, faisait pendre, fouetter ou brûler vifs ceux contre lesquels il avait le moindre motif d'a-

nimosité. Louis venait rassasier ses regards de ces sanglants spectacles; sa présence odieuse redoublait pour les victimes l'horreur des tourments, tandis que sa voix, dure et insensible, animait les bourreaux en leur criant sans cesse : frappez, frappez fort, ils l'ont bien mérité! Plus de quatre mille Français furent exécutés sans la moindre forme de procès. On noya les uns, une pierre au cou, cousus dans des sacs que l'on abandonnait aux flots, après y avoir écrit ces paroles sinistres : « laissez passer la justice du roi. » On étouffa les autres dans les prisons, ou on les précipita, du haut d'une bascule mouvante, sur des roues armées de tranchants et de pointes qui lançaient au loin, encore palpitants, les lambeaux de chair et les membres cruellement lacérés (1). Le farouche Tristan remplissait à la fois les rôles d'accusateur, de juge, de témoin et d'exécuteur. Les suspects étaient plongés dans les cachots, ou, quand l'espace y manquait, entassés dans les maisons voisines de la résidence du monarque, de sorte que nuit et jour il pouvait entendre retentir à ses oreilles, comme un effroyable concert, les gémissements, les cris de rage, les blasphêmes des malheureux succombant sous l'excès des tortures. Les supplices ordinaires furent bientôt jugés trop doux : on en inventa d'autres. Ce fut sous Louis XI qu'on vit paraître ces cages de fer, grandes tout au plus de six à huit pieds carrés et garnies de solides verrous, où l'on enfermait les hommes comme des animaux féroces. L'évêque de Verdun passa quatorze années dans un de ces affreux séjours, uniquement parce qu'il avait conseillé au frère de Louis XI de ne pas consentir à un échange de territoire. Ce fut alors aussi qu'on connut des horreurs jusque-là inouïes, qu'on vit employer, pour la première fois, ces

(1) Mézerai, *abrégé chronologique de l'histoire de France*, tome II.

chaînes grosses et pesantes, attachées au pied par un anneau où était suspendue une lourde boule de fer, chaînes que le peuple désigna par le titre crû, mais énergique, de *fillettes du roi*.

L'histoire n'offre pas d'exemple d'un prince qui ait pu conquérir la sécurité à force d'oppression. A mesure que Louis XI immolait des victimes, il redoutait avec plus d'anxiété l'explosion du courroux populaire; et en revanche, à mesure que croissaient ses alarmes, il redoublait les rigueurs et les supplices, tournant ainsi fatalement dans un cercle sans issue et n'y rencontrant que déception, amertume, remords et angoisses. L'assassinat de Galéas Sforza, duc de Milan, accrut ses défiances. Depuis lors, il fit placer au chevet de son lit un courtisan armé d'un épieu et chargé de tuer sur-le-champ quiconque voudrait l'aborder. C'est une page triste à lire dans les mémoires de Philippe de Commines que celle où il dépeint le château de Plessis-lez-Tours que Louis XI choisit pour asile vers la fin de sa carrière. Il en coûte de se représenter à l'esprit ce lugubre manoir, flanqué aux quatre coins de bastions inaccessibles, entouré d'un grillage d'épais barreaux, ces murailles hérissées de pieux de fer, ce pont-levis, ces herses, ces milliers de chausse-trappes semées dans la campagne, ces gibets érigés tout alentour, ces quatre cents arbalétriers cachés dans les bastions ou dans les fossés du rempart et tirant sur tous ceux qu'ils voyaient approcher du château avant que la porte fût ouverte; ces officiers, ces sentinelles, cette garde relevée à chaque demi-heure de crainte d'un complot; et puis, blotti au fond de cette enceinte comme dans un antre, ce prince, miné lentement par le travail des inquiétudes et des soucis, en proie aux supplices d'une agonie longue et douloureuse, se débattant seul, pendant dix-huit mois, sans espoir et sans relâche, contre les redoutables étreintes de la mort. On dirait que la vengeance

divine se lasse quelquefois d'attendre le moment marqué dans les décrets éternels pour la mort du coupable ; et elle semble frapper de préférence, en cette vie, ceux dont les forfaits échappent au pouvoir de la justice humaine. Dieu laissa tomber tout le poids de son bras sur la tête de Louis XI. L'image de la mort ne quittait plus sa tremblante pensée : ce spectre hideux s'était assis à son chevet et troublait son sommeil par mille rêves fantastiques et sinistres. Les ombres de ses victimes, pâles et sanglantes, se dressaient devant son imagination en délire. Et néanmoins Louis XI ne put encore se résigner à courber la tête sous le poids de la fatalité. Son infatigable acharnement s'obstinait à disputer aux progrès de la destruction les derniers restes de ces forces qu'avaient épuisées une activité dévorante et d'indicibles angoisses. Il recourait aux moyens humains. Il invoquait en gémissant les prières des Saints et la miséricorde du Seigneur. Sa crédulité allait jusqu'à consulter les nécromanciens et les charlatans. Il se serait dévoué aux puissances infernales, si elles avaient consenti à réveiller une lueur de vie dans son corps usé (1). Tout fut mis en œuvre. L'austère ermite François de Paule, venu à sa prière du fond de la Calabre, le vit se jeter à ses genoux, défaillant, abattu, brisé par la maladie, et lui demander avec un torrent de sanglots de vouloir bien par un miracle prolonger sa triste existence. En même temps, le roi prenait pour breuvage du sang tiré à de jeunes enfants, croyant rafraîchir ainsi l'âcreté de ses humeurs et ranimer son souffle près de s'éteindre. Des rumeurs sourdes, grossies par la renommée, répandirent parmi le peuple de vagues frayeurs et d'indéfinissables émotions : on parlait avec effroi des drames mystérieux qui se jouaient à Ples-

(1) L. de Carné, *Louis XI.* (*Correspondant*, XIII[e] volume).

sis-lez-Tours où « le roi faisait de grandes et terribles médecines » (1). Mais d'aussi vains expédients ne pouvaient prévaloir dans cette joûte insensée contre la volonté divine. Le moment était venu où le roi de France rendrait compte de sa vie et de son gouvernement au Juge suprême des peuples et des monarques; et, le 30 août 1483, la main de Dieu fit voler en éclats le joug de fer que Louis XI tenait depuis si longtemps suspendu sur le génie de la nation française. Le misérable prince expira avec le navrant regret d'avoir tout sacrifié pour se procurer la félicité sur la terre et de ne pas avoir réussi à goûter un seul jour de bonheur.

Il avait cru, pour arriver au terme de ses désirs, que la seule voie à suivre était d'abattre tout ce qui portait ombrage à son omnipotence. Pendant vingt-deux ans, il consuma à cette rude tâche sa persévérance et son habileté. Il finit par réaliser les projets qui lui paraissaient des moyens inévitables de s'assurer la jouissance paisible du pouvoir. Il put s'applaudir de ses succès et s'asseoir triomphant sur les ruines de la féodalité détruite, en voyant à la fin de son règne l'Anjou, le Maine, la Provence qui ouvrait aux Français le commerce du Levant, les comtés d'Alençon et d'Armagnac, la Picardie et l'Artois, le Roussillon et la Cerdagne réunis à la couronne royale; la Bretagne soumise à sa suzeraineté; la Bourgogne, sa grande ennemie, démembrée, affaiblie, épuisée. Il avait parcouru jusqu'au bout, renversant tous les obstacles, cette route longue et pénible qui devait infailliblement le conduire au bonheur. Arrivé au terme de sa carrière, il regarda autour de lui et ne trouva pas ce qu'il cherchait. Il s'aperçut trop tard qu'il s'était engagé dans une fausse direction, et il s'en aperçut avec

(1) *Chronique* de Jean de Troyes.

ce dépit amer qui déchire l'âme du navigateur, lorsqu'au bout d'une traversée laborieuse, après avoir échappé aux écueils et résisté aux tempêtes, il ne trouve qu'une plage stérile et déserte au lieu du port entrevu dans ses espérances.

Tels sont, analysés rapidement, les traits caractéristiques de cette grande et singulière figure qui domine la fin du quinzième siècle et que M. Amédée Gabourd appelle « une profonde énigme historique, offerte en méditation aux siècles modernes. » Nous ne saurions mieux résumer notre travail qu'en rappelant le portrait concis et substantiel que trace de Louis XI un des plus graves historiens de la France, le président Hénault : « Avare par goût et prodigue par po-» litique ; méprisant les bienséances, incapable de sentiment ; » confondant l'habileté avec la finesse, préférant celle-ci à » toutes les vertus....; moins habile à prévenir le danger qu'à » s'en tirer ; né cependant avec de grands talents dans l'es-» prit : et, ce qui est singulier, ayant relevé l'autorité royale » tandis que sa forme de vie, son caractère et tout son exté-» rieur auraient semblé devoir l'avilir (1).

Après nous être formé une idée de Louis XI, disons quelques mots de celui qui fut son éternel et implacable rival, le duc de Bourgogne.

IV.

Le fond du caractère de Charles-le-Téméraire était une passion indomptable pour les guerres et les conquêtes, à côté d'un orgueil sans frein et d'une ambition sans limites. Il se croyait supérieur au reste des hommes ; il n'avait d'égards pour personne, prince, roi ou empereur ; il ne

(1) *Abrégé chronologique de l'histoire de France.*

souffrait ni contradiction, ni opposition. Rude et hautain envers ses serviteurs; âpre, bref et violent dans son langage; absolu, cruel, emporté : — et toutefois, naturellement sensible, facile à se laisser impressionner, juste et loyal, chaste et réglé dans ses mœurs; — aussi prompt à imaginer les plus gigantesques desseins qu'opiniâtre à les poursuivre, en dépit de toutes les difficultés; ne prêtant aucune attention aux plus sages conseils; plein de confiance, comme César et Napoléon, en son étoile, en la force de son bras, en l'efficacité de sa fortune; grand capitaine et soldat intrépide; amoureux de la gloire comme Alexandre; acharné et obstiné comme Annibal; barbare et farouche dans ses vengeances comme Attila, Charles-le-Téméraire fut à la fois la gloire et le fléau de ses sujets, la terreur des états voisins, l'artisan de la renommée et de la ruine de sa propre maison.

Sa conduite peut être envisagée sous un double point de vue : dans le gouvernement *intérieur* des provinces soumises à son sceptre, et dans ses relations *extérieures* avec les nations limitrophes.

1. A l'intérieur, il trouva déjà établies, lors de son avénement au trône, toutes les conditions nécessaires à un bon gouvernement : la soumission des populations, la force de l'autorité, l'armée la mieux organisée de l'Europe, une indépendance presque absolue vis-à-vis des puissances étrangères, un ordre parfait dans les finances, le trésor enrichi par les mesures prudentes de son prédécesseur, l'agriculture, l'industrie et le commerce parvenus au plus haut degré de développement et de prospérité. Philippe-le-Bon, en suivant une ligne de conduite peu équitable parfois, mais étonnante d'habileté, avait réussi à rassembler en un seul faisceau les provinces belges, jusque là éparpillées entre plusieurs souverains de troisième ou de quatrième rang. En même temps, le sac de Dinant et les terribles jour-

nées de Gavre et de Montenaken avaient écrasé l'élément démocratique, et paraissaient avoir réduit à une impuissance absolue les superbes cités de Gand et de Liége. La pompe splendide qui régnait à la cour de Bourgogne fascinait et éblouissait les yeux du peuple, toujours passionné pour ceux qui lui donnent des fêtes et des réjouissances.

Charles-le-Hardi était déjà parvenu à la maturité de l'âge, quand il prit en mains le sceptre ducal. Résolu à suivre la voie tracée par son père, il apporta au maniement des affaires ce soin scrupuleux, cette exactitude de détails qui caractérisaient aussi son rival, le roi de France. Le train de sa maison, la plus magnifique de l'Europe, le salaire des écuyers, des chevaliers, les rétributions des conseillers et des chambellans, la solde des compagnies, il fit tout évaluer minutieusement et enjoignit de payer toutes ces dépenses sur les revenus ordinaires de ses états. En même temps, il fit dresser un inventaire complet où se trouvaient énumérés, jusqu'à la dernière obole, les produits des tailles, des péages, des impositions, des revenus domaniaux. Le duc confrontait les calculs, compulsait les résultats avec une ardeur infatigable et une obstination de volonté extraordinaire. Ses travaux ardus sur l'organisation financière furent très-diversement appréciés par l'opinion publique. Les uns se félicitaient de voir à leur tête un prince s'occupant activement des affaires de l'état, et s'en promettaient un gouvernement fort, une administration sage et bien constituée : d'autres accusaient Charles de cupidité, parce que les réformes et les examens aboutissaient toujours à une augmentation d'impôts; d'autres encore blâmaient son avarice excessive. Bien que les exigences de son orgueil et le désir d'être bien servi le forçassent à payer largement, il le faisait sans bienveillance, sans générosité, et, pour ainsi dire, à contre-cœur (1). Ce qu'on peut voir,

(1) De Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne.*

avec le plus de vraisemblance, dans le zèle de Charles-le-Téméraire, c'est ou bien un effet des excellentes dispositions, du ferme désir de bien gouverner, qui l'animaient au commencement de son règne, ou bien une sage précaution pour mettre son trésor en état de couvrir les frais de ces grandes entreprises que, dès lors sans doute, il projetait dans les rêves de son ambition. Il voulait tenir en réserve pour les occasions importantes les richesses que lui avait laissées son père.

La même précision géométrique que Charles voulait voir régner dans ses finances, il l'exigeait aussi dans toute l'organisation de sa cour. Les chambellans, les écuyers, les archers de la garde, étaient divisés par dizaines ou par quartiers, et faisaient le service à tour de rôle. Ceux d'entre les courtisans qui n'occupaient pas leur place déterminée, soit à la chapelle ducale, soit à la salle du conseil, ceux qui manquaient à l'audience ou qui s'y permettaient un signe d'impatience ou d'ennui, tout ce qui, en un mot, ne s'enchâssait pas dans le cadre tracé par la volonté du duc pouvait s'attendre, de sa part, à de rigides admonestations. Trois fois par semaine, ses serviteurs étaient obligés d'assister, pendant quatre heures de suite, à des audiences où le prince, assis sur un grand fauteuil couvert de drap d'or, recevait les plaintes de ses sujets, préférablement des plus faibles et des plus indigents, et se faisait lire leurs interminables requêtes avec une patience à toute épreuve (1).

---

(1) Rien ne paraît plus propre à donner une idée exacte du prix que Charles-le-Téméraire attachait à une bonne administration de la justice, que le passage suivant extrait de son curieux décret sur l'institution du grand Conseil de Malines : on y trouve plus de respect pour la religion et pour le droit qu'on ne serait tenté d'en attribuer à un si fougueux conquérant. « Charles, par la grâce de Dieu, duc de Bourgoigne, etc. Comme.. au régime des Principaultez et Seigneuries... l'union et civile concorde ne peut estre entretenuë que par la justice, qui est l'âme et l'esperit de la

S'il examinait les procès avec une méticuleuse attention, une fois que son intelligence était éclairée, son bras frappait, impitoyable et terrible. Il avait en vue de montrer, à la face de l'univers, que dans l'inflexibilité de ses sentences aucun poids ne pouvait contre-balancer le poids de la stricte et rigoureuse justice. Dans ces graves circonstances, il faisait taire la voix de sa sensibilité naturelle : ni l'élévation du rang, ni la noblesse de l'extraction, ni les liens les plus intimes de l'amitié, n'étaient capables d'atténuer ses rigueurs : il semblait les fouler aux pieds avec une certaine ostentation et prendre plaisir à châtier le plus rudement ceux qu'on s'attendait le plus à voir épargner. Le bâtard de la Hamaïde, fils du Seigneur de Condé et chambellan du duc, dans une querelle relative à une partie de jeu, avait pris pour arbitre un chanoine qui se trouvait là par hasard. Le chanoine lui donna tort. La Hamaïde, furieux, jure de se venger; et,

---

chose publicque : et parce Nous désirons de tout nostre cueur et povoir.. à l'imitacion de nos très-nobles Progéniteurs, exaucer (*exhausser*), accroistre, maintenir et deffendre l'union, concorde et bonne Police de nosdits Pays.... ayons dès nostre enfance prins, choisy et esleu pour nostre principal escu... vray et entier zèle et observacion de Justice, sans laquelle les Régions et Provinces seroient plus vrayement dénommez assemblées de mauvais hommes que Royaulmes ou Principaultez; pour lequel zèle et la cure, solicitude et labeur, que volontairement et de grand cueur et désir avons prins à l'observacion et entretenement de bonne Justice en nosdits Pays..., plus que par nulle autre nostre puissance ou mérite, Nous estimons avoir obtenu les victoires que en deffendant nosdits Pays.., en resduisant à l'union de nostre Mère Sainte Eglise sceulx qui par longue obstination et contempnement des clefs et censures d'icelle en estoient eslongiez; et aussi rappelant à nostre obéissance ce que justement (?) Nous appartenoit et appartient, Dieu nostre Créateur, qui est seul Seigneur de victoires, Nous a en brief temps à plusieurs fois donnez ès Pays de France, de Liége et de Gueldres, dont nous lui rendons grâces très-humbles et infinies. » *Ordonnances et stile de Procédure au grand Conseil de Malines.* Brux. 1721, page 183 à 185.

aveuglé par son emportement, il rencontre le frère du chanoine, tombe sur lui et l'égorge. Charles, informé de l'attentat, fait saisir le coupable, instruire le procès; et, quelques jours après, le chambellan du duc eut la tête tranchée. Son corps fut exposé sur la roue, puis partagé en quatre quartiers qu'on suspendit aux quatre portes de la ville de Valenciennes. Le gouverneur de Flessingue, cruel et dépravé comme presque toute l'aristocratie de cette époque, nourrissant une passion vile et criminelle pour l'épouse de l'un des habitants, fit égorger celui-ci pour mieux réussir dans ses projets infâmes. La nouvelle du forfait parvient aux oreilles du duc de Bourgogne : le chevalier est sur-le-champ mandé et interrogé, et Charles décide qu'il épousera la veuve de celui qu'il a immolé. Malgré ses hésitations et ses répugnances, la femme infortunée consent enfin à contracter cette monstrueuse union. On vient annoncer au duc que le mariage est célébré et la partie lésée satisfaite. Il ne répondit que deux mots, effroyables dans leur laconisme : « elle, oui, mais non pas moi. » Le gouverneur est conduit en prison, un aumônier entend sa confession et lui donne le saint Viatique, et aussitôt le bourreau lui tranche la tête (1). C'est que le crime n'était pas une plaisanterie aux yeux du duc de Bourgogne : il n'y avait ni pardon, ni grâce à espérer de lui; les larmes ne pouvaient pas l'attendrir, ni l'or le corrompre. Juge au cœur de fer, il rappelait ces farouches républicains de l'antiquité qui immolaient leurs propres enfants au salut de l'Etat et aux rigueurs de la loi.

Sévère dans les arrêts de sa justice, le Téméraire se montra barbare dans les châtiments infligés à des villes rebelles. Il paraît qu'en arrivant au pouvoir, il avait le projet de traiter ses sujets avec modération; mais sa fougue fut réveillée

---

(1) De Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne.*

par les séditions qui éclatèrent lors de son inauguration à Malines, à Anvers et surtout à Gand. Une grande partie de la vie de Philippe-le-Bon s'était passée à combattre les envahissements des communes belges, et son fils avait pris une part active à la lutte. A Gavre (1), âgé de vingt ans à peine, il avait taillé en pièces les milices bourgeoises de Gand ; à Dinant, lui-même avait commandé l'assaut, organisé les massacres, présidé aux noyades. Mais il en coûtait à son orgueilleuse ambition de passer son temps à comprimer les émeutes de la plèbe et à triompher de bataillons de prolétaires. Lui, dont les désirs étaient sans frein, les espérances sans limite, lui, qui aspirait à faire trembler l'Europe entière par le bruit de ses victoires, voulait, avant de mettre la main à l'œuvre, ne rien laisser derrière lui qui fût capable de l'inquiéter. Déjà de sanglantes exécutions avaient frappé la noblesse d'effroi et de stupeur. Il croyait la démocratie noyée dans les flots de sang répandus à Dinant et à Gavre. Lorsqu'il vit son attente déçue, lorsqu'à son avénement, le Brabant et la Flandre se remuèrent et demandèrent à haute voix la restitution de leurs franchises, bouillonnant d'indignation et de rage, il jura d'écraser en une seule fois, sous le poids de sa massue, cette hydre dont les têtes renaissaient sans cesse à mesure qu'on les abattait. Telle est la cause première des cruautés dont Charles-le-Hardi souilla sa mémoire (2).

Une combinaison inattendue d'événements lui permit de décharger ses coups les plus terribles sur une grande ville, indépendante mais enclavée dans ses états, moitié-française, moitié-allemande. Dans l'espace de quatre années, Liége s'insurgea à trois reprises différentes. La première

(1) Moreri, *Le grand Dictionnaire historique*, tome II.
(2) David, *Cours d'histoire politique de la Belgique.*

fois, Philippe-le-Bon régnait encore : battus à Montenaken, les Liégeois durent reconnaître les ducs de Bourgogne comme *maimbourgs* héréditaires, livrer des ôtages, payer tribut et promettre de n'entreprendre, sans leur consentement, aucune guerre, aucune affaire importante. La seconde fois, l'insurrection fut comprimée dans la bataille de Brustheim où Charles-le-Téméraire déploya toutes les ressources de la plus savante tactique et de la bravoure la plus admirable pour exterminer ses ennemis. Liége fut démantelée et les habitants contraints d'accepter ce fameux traité, « monument curieux, dit M. de Gerlache, du terrible droit de la guerre au quinzième siècle ». Plutôt exaspérés que découragés par les revers, poussés d'ailleurs par les conseils perfides de Louis XI, les Liégeois reprennent les armes; et cette fois leur cité est emportée d'assaut, livrée au pillage et à la dévastation, le feu mis aux quatre coins, les citoyens égorgés par milliers et la ville détruite de fond en comble. On ne laissa subsister que les églises et les maisons religieuses. Quelques mois après, une députation des superbes Gantois vint à Bruxelles se mettre à la merci du duc de Bourgogne, incliner devant son trône les bannières et les étendards de leurs corporations ouvrières et écouter, dans un silence plein de terreur, le désolant arrêt qui anéantissait d'un seul coup leurs libertés, leur charte, leurs priviléges (1).

Depuis lors, la démocratie ne s'agita plus sous le règne de Charles-le-Téméraire, et ce fait mérite de fixer un moment notre attention. Comment ces villes, autrefois si fières, si turbulentes, si intraitables, courbent-elles à présent la tête et déposent-elles soudainement leurs hautaines prétentions? Il y a diverses causes à assigner à ce remarquable phénomène. La plupart coïncident avec les circonstances

(1) Oudegherst, *Annales*, tom. II, chap. 189.

qui amenèrent, vers la même époque, dans l'Occident tout entier, la ruine de la puissance communale au profit de la royauté. Mais, en Belgique, d'autres raisons encore facilitèrent et accélérèrent la décadence des municipalités. La concentration des provinces détachées et éparses sous le sceptre d'un seul souverain, fait qui se révèle sur toute l'étendue de l'Europe, prend en Belgique des caractères plus saillants et plus tranchés. Les villes n'eurent plus à lutter contre de petits barons, des comtes de Flandre, des ducs de Brabant, mais contre une puissance considérable, disposant de riches trésors, d'armées disciplinées et nombreuses. Des partis opposés s'étaient formés et organisés rapidement dans les villes, et s'y disputaient les magistratures, les hautes positions; dans l'acharnement de leurs discordes, ils appelaient à leur secours les souverains du pays, préférant la domination du prince, comme plus éloignée et par conséquent plus tolérable, à celle de la faction rivale de leur prépondérance. En même temps, les richesses du commerce et de l'industrie avaient énervé les populations. Des journées, comme celles de Courtrai et de Beverhout, étaient désormais impossibles. L'excès de la félicité amollit les âmes, autant que l'adversité, endurée avec une noble patience, leur donne une trempe mâle et vigoureuse. La déchéance de presque toutes les grandes nations de l'antiquité, Babylone, Tyr, Carthage, la Perse, Athènes, Sparte, Rome, a son point de départ dans l'apogée de leur opulence. Les industriels, les négociants des Flandres refusèrent d'échanger leurs habits de soie et de pourpre, leurs fauteuils somptueux, leurs moëlleux coussins de velours contre les fatigues du camp et les laborieux dangers de la guerre. Les classes ouvrières mêmes se trouvaient trop habituées aux douceurs d'une vie aisée et commode pour aller, sans arrière-pensée et sans regret, prodiguer leur sang sur les champs de bataille. Il est vrai que cette décadence de

la simplicité, de l'austérité primitive, n'était pas encore complète au quinzième siècle : la vie de famille, la vie paisible du foyer domestique était encore loin d'avoir obtenu, au préjudice de la vie militaire, de la vie d'agitation et de combats, le développement qu'elle acquit dans la suite. Mais la transformation était déjà assez avancée pour assurer aux armées régulières des ducs de Bourgogne, surtout depuis l'invention de la poudre à canon et le perfectionnement de la tactique, une supériorité décisive sur les milices communales. D'ailleurs, aucune des deux grandes torches, propres à mettre le feu aux matières inflammables qui fermentent au sein de la multitude, ne se trouvait allumée dans les provinces belges. Ce n'était qu'au seizième siècle que le fanatisme religieux devait prendre son développement, exercer ses ravages et atteindre son paroxysme. Au dix-septième, cette fièvre se calma et il y eut une espèce de trève dans les soulèvements populaires contre l'autorité jusqu'au moment où, à la fin du dernier siècle, la grande commotion révolutionnaire vint balayer la surface de l'Europe et niveler toutes les institutions anciennes. Dans cette catastrophe on trouve amalgamés et confondus des éléments très-hétérogènes : irréligion, immoralité, besoin de liberté, soif de licence, passion de l'égalité ; mais, en tant que secondée par la multitude, la révolution tirait sa force principale de la convoitise du bonheur et des richesses, réveillée dans les instincts brutaux de la populace. Ce fut en agitant, devant les regards fascinés du peuple, le fantôme trompeur de la conquête des possesions appartenant au clergé, à la royauté, à la noblesse, que les agitateurs réussirent à en faire l'instrument de leurs rêves, de leurs ambitions, de leurs vengeances. Presque toutes les révolutions, en un mot, ont été faites par le peuple, soit pour sauvegarder les droits de ses croyances, ou les prétentions de son fanatisme religieux, soit pour conquérir l'aisance,

les trésors, la jouissance matérielle et sensible. A l'exception des révolutions en quelque sorte nationales contre un prince étranger, il faut que, derrière les mots sonores de liberté, d'affranchissement, d'indépendance, comme derrière un voile brillant, il y ait en jeu un de ces deux grands intérêts. Sans cela, les déclamations de ses tribuns paraissent au peuple des phrases vides de sens, des spectres sans réalité, des corps sans âme. Or, au quinzième siècle, aucun de ces leviers puissants n'exerçait son action dans nos provinces. L'ardeur religieuse ne passionnait pas encore les esprits. Sous le rapport du bien-être matériel, qu'avaient à gagner nos populations, en engageant une lutte contre les ducs de Bourgogne? Les impôts étaient durs, mais pas assez intolérables pour déterminer une explosion générale. Le négoce et les manufactures étaient dans l'état le plus florissant; le bon sens pratique, l'expérience et l'exemple des Liégeois avaient appris à la bourgeoisie de Gand, de Bruxelles et d'Anvers, qu'elle n'avait rien à gagner et tout à perdre dans le cataclysme d'un bouleversement. Les magnificences prodigieuses de la cour et les dépenses qu'elles occasionnaient, entretenaient le mouvement dans les fabriques : renverser le gouvernement, c'était tarir cette source féconde de prospérité. Au quatorzième siècle, lorsque les comtes de Flandre s'efforçaient d'entraîner leurs sujets à l'alliance des rois français et de les mettre vis-à-vis de l'Angleterre dans une position d'hostilité, la nation fut guidée, dans sa résistance à leurs tentatives, par des motifs d'un ordre supérieur : la vieille fierté nationale que révoltait l'idée de se laisser atteler, en humbles vassaux, au char de la puissance française, et les intérêts pressants du commerce et de l'industrie pour lesquels une rupture avec l'Angleterre équivalait à un arrêt de mort. L'un et l'autre de ces mobiles avaient disparu, depuis que le duc de Bourgogne, à l'encontre des anciens comtes, était devenu l'allié d'Edouard IV et le rival de Louis XI.

Ainsi, sans trouver d'avantages réels dans une révolution, le peuple ne pouvait, tout au plus, s'insurger que par un enthousiasme aveugle ou factice pour les vagues théories, pour les périodes hyperboliques débitées par les démagogues. Les gens sensés refusèrent de se faire le marchepied de l'élévation de quelques ambitieux. Le mouvement populaire ne pouvait, dès lors, offrir aucune garantie de durée et de réussite.

Une seule voie était capable de sauver les libertés communales. Si on y fût entré, peut-être notre patrie eût-elle été destinée à subir les modifications radicales et profondes, à parcourir les phases de gloire et de malheur que traversèrent les républiques de la Suisse et de l'Italie. Cette voie unique de salut pour la démocratie, c'était l'union étroite des villes entr'elles. Les Suisses avaient conquis leur émancipation les armes à la main ; ces humbles montagnards avaient couché dans la poussière les chevaliers et les barons autrichiens, principalement parce que leurs pensées et leurs efforts avaient été unis, concentrés pour la réalisation de la grande œuvre commune (1). C'est là aussi une des causes capitales de l'affranchissement de la Hollande au seizième siècle, des États-Unis au dix-huitième. Et, pour nous renfermer dans le cadre de notre histoire, tout le monde connaît les succès de la révolution brabançonne, tant que les patriotes agirent de concert, et son pitoyable avortement, dès qu'ils commencèrent à se diviser. En 1830, les triomphes remportés par la nationalité belge sur la domination hollandaise, prouvèrent noblement à l'Europe étonnée que l'*union* d'un peuple *fait sa force*. Qui pourrait dire ce qui serait arrivé au quinzième siècle, alors que les cités belges, quoiqu'amollies déjà par le luxe, étaient ce-

(1) *Histoire du moyen-âge*, par Ch. et H. de Riancey.

pendant encore au comble de l'opulence et de la grandeur? Que serait-il résulté d'une ligue qui aurait relié tous les grands centres du pays depuis Amsterdam jusqu'à Lille, en passant par Anvers, Bruxelles, Louvain, Bruges, Malines, Gand? Lors de la lutte de Charles-le-Téméraire avec les Liégeois, par exemple, si la Belgique entière s'était armée contre lui, cette levée générale de boucliers n'aurait-elle pas pu avoir les plus graves conséquences? Quoi qu'il en soit de cette supposition, la coalition ne fut pas même tentée. D'ailleurs, si l'on avait formé une ligue, elle eût été presqu'aussitôt dissoute. Mais elle ne pouvait pas même se former. Le manque de lien commun, la diversité des intérêts, l'amour-propre, l'esprit de clocher, la jalousie, les défiances réciproques, tout y mettait obstacle. Aussi les tentatives faites pour renverser la puissance de Charles-le-Téméraire restèrent-elles isolées, sans direction certaine, sans force, sans succès. C'étaient les dernières lueurs de la flamme prête à s'éteindre, c'étaient les dernières convulsions de l'agonie : symptômes non plus de vigueur et d'énergie, mais de faiblesse et d'épuisement.

Le chemin était donc frayé à la victoire de Charles-le-Hardi sur les municipalités belges. Quel en fut le caractère et la portée? Elle assura la soumission des peuples pendant la durée de son règne, rien de plus, rien de moins. Le joug de fer, que Charles fit peser sur la démocratie, était assez puissant pour la comprimer pendant quelques années, pas assez pour l'étouffer à jamais. Quand la main qui imposait le joug fut brisée, la démocratie releva la tête, semblable à la corde de l'arc qui se redresse violemment dès que la tension vient à cesser. L'appréciation de la conduite de Charles-le-Hardi sur ce point se rattache à la grande question, toujours ancienne et toujours nouvelle, si l'emploi de la force brutale vaut mieux pour contenir le peuple que la douceur, la modération, les ré-

formes sages, les concessions prudentes. La raison et l'expérience semblent démontrer qu'en général, les moyens de répression matérielle sont plus propres à assurer momentanément l'ordre dans les rues à force de carnage et de terreur, mais qu'ils ne peuvent donner à l'autorité souveraine ni stabilité, ni durée. Charles-le-Téméraire, par ses violences, n'avait fait que créer de sérieux embarras à Marie sa fille et à son gendre Maximilien. La rancune, la haine, la fureur, mille passions longtemps comprimées, éclatèrent après sa mort et enfantèrent des explosions terribles. Charles avait donné à son pouvoir des fondements sans solidité, en l'asseyant sur des cadavres et des ruines. Aussi, s'il a jamais eu la pensée de fonder un empire durable, il s'est abusé de la manière la plus étrange. Mais certains de ses actes feraient presque supposer qu'il n'ambitionnait guère d'autre gloire que la gloire passagère du conquérant. Si tel fut son but, il l'atteignit complétement, Sans éprouver le besoin de jeter un regard en arrière, il fut en état de marcher droit à la réalisation de ses projets, comme le fléau de Dieu, le grand roi des Huns, en se ruant sur les plaines de la Gaule et de l'Italie, glaça d'effroi, pétrifia de stupeur les Alains, les Goths, les Hérules, les Gépides, les Langobards et les Vandales qu'il avait rencontrés sur son passage.

En résumé donc, ordre sevère dans les finances; cour brillante et somptueuse, mais réglée avec une exacte minutie; impartialité et vigueur dans l'administration de la justice, pour épouvanter la noblesse; amoindrissement progressif des franchises communales; châtiments impitoyables à l'égard des cités assez audacieuses pour opposer de la résistance; et — ainsi — la tranquillité et l'ordre garantis momentanément par la terreur : tels furent les principes qui inspirèrent la politique *intérieure* du duc de Bourgogne. Mais les résultats, qu'il devait immédiatement obtenir par

cette ligne de conduite, ne constituaient à ses yeux que des buts secondaires ; ils n'avaient de valeur qu'autant qu'ils travaillaient de concert, comme les rayons convergent vers le foyer lumineux, à faciliter les projets d'agrandissement au-dehors. Là se trouvait l'âme et le cœur du système conçu par le Téméraire : le reste était l'accessoire, les conquêtes étaient l'essentiel.

C'est ici le lieu d'examiner ses relations avec les États étrangers.

2. Dès son âge le plus tendre, le bruit des armes et les chants belliqueux avaient fait les plus chères délices de Charles (1). Nul doute que sa mère, la brillante Ysabeau de Portugal, n'ait fait retentir bien des fois aux oreilles de son jeune enfant les romances chevaleresques, les ballades nationales où étaient retracés les exploits d'Alphonse le Conquistador et de ses glorieux successeurs, vainqueurs des Maures, des Castillans et des Africains. Tandis que les courtisans et les dames de la somptueuse cour bourguignonne s'amusaient à lire et à narrer ces contes galants, licencieux ou satyriques, dont le Décaméron de Boccace a fourni l'idée et le modèle et dont les *cent nouvelles nouvelles* (2) sont le plus curieux monument écrit, le jeune Charles, lui, ne se plaisait qu'à entendre raconter les faits et gestes des vaillants héros, des preux chevaliers du moyen-âge. Sa jeunesse écoulée au milieu des fêtes, des tournois, des joûtes, des chasses, des exercices de la lutte et de l'équitation (3), la société des jeunes nobles attachés à sa personne, avaient implanté et développé en lui les idées et les sentiments qui inspiraient la vieille féodalité du moyen-

(1) *Notes sur les annales d'Oudegherst*, par M. Lesbroussart, chap. 199.
(2) *Un million de faits*, p. 313 (*Littérature*, par J. Aicard).
(3) Olivier de la Marche, *Mémoires*.

âge : l'honneur, le dévouement, la loyauté, à côté d'un insolent mépris pour les bourgeois ou les vilains et d'une soif effrénée de périlleuses entreprises. Lorsque Charles eut le souverain pouvoir entre ses mains, l'insatiable ambition du conquérant imprima une direction plus précise et plus décidée à l'ardeur fougueuse de l'aventurier. Ce fut bientôt là sa passion exclusive; au culte de ce dieu, il immolait tous ses autres penchants, il sacrifiait toutes ses affections. Ainsi, la chasteté de ses mœurs fut toujours à l'abri de l'ombre même d'un reproche : et certes, c'est là un de ses titres de gloire les plus purs et les plus réels, si l'on considère qu'il a eu à lutter contre les séductions d'une cour dissolue, contre la fougue de son tempérament et contre les facilités qu'ont les princes pour se plonger dans toutes les turpitudes de la débauche. Mais, en payant à Charles-le-Hardi ce juste tribut de louanges, il ne faut pas oublier l'influence de son ambition. Dans une âme vive et ardente, plusieurs passions peuvent exister à la fois, se combattre ou se faire équilibre : mais, lorsque l'une d'entr'elles devient dominante, elle écrase ses rivales et les réduit au silence. Dès lors, libre de tout contrepoids, son ascendant devient incalculable, ses exigences despotiques. Plus on lui donne, plus elle prétend obtenir : c'est un feu dévorant dont l'intensité augmente à mesure qu'on lui jette plus d'aliment. Telle était la tyrannie de l'ambition sur le cœur de Charles-le-Hardi.

Au service de cette passion, il mit tout ce qu'il possédait d'énergie opiniâtre et persévérante. Hiver et été, levé à six heures du matin, il partageait les travaux, les marches, les fatigues, les dangers de ses compagnons d'armes. Dix-huit mille hommes de troupes soudoyées formaient le noyau de son armée : une autre fraction, analogue à la landwehr prussienne, ne devait paraître sous les armes qu'une fois par mois, aux revues générales : en temps de guerre, elle se mobilisait en tout ou en partie, suivant

les besoins et les circonstances. Ainsi quarante mille hommes concoururent au sac de Liége, et, devant les murs de Neuss, on en vit rangés jusqu'à soixante mille sous les étendards bourguignons (1). Charles fut le premier capitaine moderne qui rétablit l'usage des camps fortifiés, à la manière des anciens Romains. Aussi son armée était-elle la plus brave, la plus disciplinée et la plus redoutable de l'Europe.

Si l'on consulte les témoignages de l'histoire, si l'on interroge les écrivains qui furent le mieux à même d'apprécier le caractère de Charles-le-Hardi, si l'on jette un regard scrutateur dans l'intimité de ses sentiments et de ses idées et qu'on cherche à les mettre en rapport avec la marche et l'enchaînement des actes posés dans le cours de son règne, on est naturellement amené à se faire une question intéressante : Charles fut-il plutôt un conquérant à résolutions déterminées, agissant d'après un plan fixe, en vue d'un but unique et précis, ou un conquéraut aux idées vagues et flottantes, se lançant au hasard sur tous les points où l'appelait une occasion favorable, où le portaient ses goûts capricieux du moment, où l'entraînait l'impétuosité de ses passions? L'obstination de volonté, observée dans le duc, tendrait à faire préférer la première opinion : son caractère aventurier et chevaleresque donnerait plus de probabilité à la seconde. Le plus sûr est de les tempérer l'une par l'autre. Charles eut, dans un sens, un but net et décidé : imposer sa domination à la plus vaste étendue de territoire possible, rattacher à son souvenir une resplendissante auréole de batailles gagnées, de villes emportées d'assaut, de royaumes subjugués, de monarques abattus, et ainsi obtenir dans le temple de l'histoire une place à

(1) Fr. Haræi *Annales*, tom. I.

côté des Cyrus, des Alexandre, des Jules-César, de tous les illustres conquérants de l'antiquité et du moyen-âge. « Il désirait, dit Philippe de Commine, ressembler à ces an- » ciens princes dont il a été tant parlé après leur mort ». Il eut aussi un but net et décidé, en ce sens qu'il ne procéda jamais, dans la conception de ses vastes projets, par voie de tâtonnements et de tentatives graduelles, proportionnant ses espérances à ses succès, s'avançant avec précaution et réserve, et ne se hasardant à fixer les cimes les plus élevées de la gloire qu'après en avoir atteint les sommets immédiatement inférieurs. Non, les pensées enfantées par son imagination exaltée et brûlante en partaient comme une flèche pour frapper, du premier coup, le point culminant. Jamais il ne circonscrit ses vues ou ses espérances à des desseins partiels, tels que la réunion de tous les Pays-Bas sous son sceptre, la reconstitution de l'ancien royaume de Bourgogne, l'établissement à son profit d'une puissance du premier ordre entre l'Allemagne et la France. L'empire, la couronne des Auguste, des Constantin, des Théodose, des Charlemagne et, avec elle, la suprématie, sinon la monarchie universelle sur l'Europe : voilà la seule récompense qu'il croyait digne de lui, digne de ses efforts et de ses travaux. C'était là le fantôme où il attachait ses regards avec une fièvreuse et impatiente persévérance ; l'éclat de cette grandeur ne pouvait lui troubler la vue, la distance qui l'en séparait ne pouvait lui faire perdre courage et il ne cessa de contempler fixément cette hauteur suprême, comme l'œil de l'aigle, sans en être frappé de vertige, affronte les brûlants rayons du soleil, dans leur éblouissante et perpétuelle splendeur.

En précisant le terme où il devait aboutir, Charles n'avait su régler d'avance ni la route à suivre, ni les précautions à prendre, ni les ménagements à observer. C'est là la grande cause de son infériorité vis-à-vis de Louis XI.

Le roi de France, en voulant la fin, ne manquait jamais d'inventer et de disposer en même temps les moyens; ses plans étaient mûris par la réflexion, combinés avec adresse, adaptés aux conjonctures et modifiés selon les nécessités du moment. Son génie était souple, celui de son rival était raide. Tandis que le roi ne formait jamais que des plans facilement réalisables, le duc de Bourgogne visait trop haut et trop loin. « Il ourdissoit des entreprises, dit Paradie, que » trente vies d'hommes n'eussent sceu tixtre (tisser), et plus il » estoit embrouillé, plus il s'embrouilloit. » En s'égarant à la poursuite d'une chimère, il se laissait aller à l'aventure vers tout ce qui était à sa portée ou à sa convenance. Et le comble du mal, c'était que son orgueilleuse ténacité ne lui permettait jamais de reculer d'un seul pouce de terrain. En considérant les désavantages d'un pareil système et en tenant compte, au reste, de ce qu'il y avait d'impraticable dans les desseins conçus par sa présomption, on entreverra dès à présent l'insuccès inévitable de ses entreprises.

Et cependant il ne fut pas éloigné de réussir, partiellement du moins. S'il avait su mettre un frein à sa soif de conquêtes, il aurait pu constituer, avec les belles qualités de son caractère et les éléments de succès qu'il avait sous la main, un royaume riche, étendu, florissant. Mais on dirait que c'est une fatalité suspendue sur la tête des conquérants, que de ne pas savoir borner leurs désirs. Les deux monarques les plus guerriers qu'ait possédés la France moderne, Louis XIV et Napoléon, ce dernier surtout, après les plus admirables victoires, succombèrent parce qu'ils avaient entamé des projets au-dessus de leurs forces et de celles de leur nation. Si, parvenus à l'apogée de leur grandeur, l'un après la paix de Nimègue, l'autre après la bataille de Wagram, ils s'étaient posé à eux-mêmes une barrière, abandonnant les conquêtes trop éloignées pour mieux raffermir les autres, sans contredit ils auraient laissé la France agrandie

et fortifiée, la reine et l'arbitre de l'Europe. De même, Charles-le-Téméraire n'avait qu'à se modérer et à replier sur la consolidation de ses états cette force active qui le poussait à en étendre indéfiniment les frontières; et dès lors, si pas de nom, au moins de fait, le royaume bourguignon se trouvait établi. Qui aurait renversé sa domination? L'Allemagne? mais elle était énervée par de longues dissensions, et la seule maison princière qui y dominait, celle de Habsbourg, n'était encore qu'à l'aurore de sa grandeur. L'Angleterre? mais elle était épuisée par la guerre extérieure, travaillée et déchirée par l'affreuse lutte civile des deux Roses. Qu'avait-on à redouter d'ailleurs de deux puissances qui, alliées l'une et l'autre de la Bourgogne, avaient un égal intérêt à voir s'élever un royaume mitoyen qui servît de boulevard à l'Europe contre les envahissements possibles de la France? Cette dernière monarchie elle-même n'aurait pas fait une opposition sérieuse. D'abord la noblesse eût puissamment secondé la dynastie de Philippe-le-Hardi et de Jean-sans-Peur; car, à cette époque, les grands princes du royaume regardaient leurs intérêts comme solidaires : un fonds de loyauté et de dévouement réciproque, souvenir des anciennes mœurs chevaleresques, les unissait par des liens étroits, en quelque sorte sacrés. L'orgueil de la vieille aristocratie française aurait été singulièrement flatté par l'élévation de son chef, de son protecteur-né, le duc de Bourgogne. Certes, Louis XI n'eût rien épargné pour faire avorter ces projets; mais serait-il facilement venu à bout de la noblesse coalisée? Elle avait donné des preuves de sa force lors de la ligue du *bien public*, qui mit le monarque à deux doigts de sa perte. Une observation essentielle à faire du reste, c'est qu'aussi longtemps que Charles sut contenir dans de certaines bornes l'essor de son ambition, il conserva sur son rival une supériorité marquée; pendant cette première période, il battit le roi à Monthléry, s'avança avec son armée triomphante jusque sous les murs

de la capitale, arracha à Louis XI la cession définitive des villes de la Somme et le mena à sa suite, comme un vassal ou un captif, dompter ces mêmes Liégeois que les intrigues du roi de France avaient poussés à leur perte. Si plus tard Louis regagna le terrain perdu et finit même par sortir victorieux de la lutte, ce ne fut que parce qu'il exploita, en politique habile, les fautes sans nombre commises par le Téméraire.

C'est un fait positif : le duc de Bourgogne n'avait qu'à poser les armes en 1473. Il avait à cette époque réussi à relier ses provinces belges à ses provinces bourguignonnes par la conquête de la Lorraine et par l'acquisition de l'Alsace. A l'intérieur, la démocratie était écrasée et détruite. Liége, cet éternel foyer de combustions révolutionnaires, n'était plus qu'un monceau de décombres. Gand avait humilié son front orgueilleux dans la poussière. Une justice sévère et rude avait contenu l'esprit entreprenant de la noblesse. Ce qui restait à faire, c'était d'opérer la fusion des nationalités belge, gauloise et germanique; de réglementer, d'égaliser peu-à-peu, sans violence et sans secousses, les institutions et les lois des différents cantons; d'accorder aux villes, aux campagnes, au clergé, à la noblesse, c'est-à-dire aux grands éléments sociaux de cette époque, une part d'influence politique, sans nuire pourtant à la suprématie du monarque; d'établir enfin un juste équilibre, une proportion harmonieuse de devoirs, de priviléges et d'obligations entre les différentes provinces, les principaux ordres de l'état, les sujets et le souverain. En un mot, les matériaux étaient préparés et disposés, le grand royaume bourguignon ou lotharingien était à peu près construit : il ne s'agissait que de fortifier, à l'aide d'un ciment solide, les parties encore à demi disjointes de ce gigantesque monument. C'était là le rôle réservé à Charles-le-Hardi; mais il n'eut pas assez de sagacité pour l'entrevoir, pas assez de

prudente énergie pour l'accomplir. Au lieu de se consacrer à cette œuvre si digne de lui, il voulut élever encore plus haut l'édifice de sa grandeur, il voulut le porter jusque dans les nues. Les fondements mal assurés ne purent soutenir le poids dont le duc essayait de les charger; et l'immense construction, affaissée sur elle-même, s'écroula en un clin d'œil, entraînant dans sa chute celui qui en avait été l'imprudent et téméraire édificateur.

V.

Le point culminant de l'histoire extérieure de notre pays sous le règne de Charles-le-Téméraire fut la lutte engagée contre Louis XI; les guerres avec la Lorraine et la Suisse ne furent que des côtés accessoires, des épisodes, pour ainsi dire, de la grande épopée. C'est donc sur la lutte contre Louis XI que nous devrons concentrer nos études. C'est ici que nous allons voir aux prises ces deux célèbres rivaux; et, dans leur antagonisme, se personnifiera en quelque sorte l'antagonisme de la tortueuse habileté politique et de la bravoure loyale et franche; l'antagonisme de la féodalité à son déclin et de la royauté à l'aurore de sa puissance; l'antagonisme du moyen-âge et de l'ère moderne. Le caractère, les talents, les défauts des deux principaux acteurs du drame nous sont connus, nous sommes en état d'apprécier les moyens de succès qu'ils avaient entre les mains. Un simple et court exposé des phases les plus saillantes de leur rivalité, ainsi qu'un rapide coup d'œil sur ses résultats principaux, achèvera de nous faire connaître dans son ensemble cette importante époque de l'histoire.

Philippe-le-Bon vivait encore, que déjà l'animosité réciproque éclata dans la fameuse ligue *du bien public*. Charles, alors comte de Charolais, se mit à la tête de la noblesse

nfédérée. Après lui, les chefs les plus considérables de la alition étaient les ducs de Bretagne et de Bourbon, et nois, fils bâtard de ce duc d'Orléans que Jean-sans-ur avait fait assassiner dans les rues de Paris. Au bout trente ans, on voyait les familles d'Orléans et de Bourgne, si longtemps rivales, s'unir dans une communauté haines contre l'autorité royale. Louis XI effrayé se jeta tre les bras de la bourgeoisie parisienne, prit place à n foyer, s'assit à sa table (1), se fit inscrire dans les confréries d'artisans, abrogea momentanément les taxes et, en eu de jours, vit sous ses bannières une armée assez nombreuse pour se mettre en campagne. Toutefois, à l'exception de Paris, les autres grandes villes restèrent paisibles spectatrices de la lutte. Si la ligue *du bien public* avait lheureusement atteint son but, elle aurait peut-être augmenté ncore la gloire et l'influence de notre pays; mais, en même mps, en plaçant la couronne des Valois sous la tutelle de aristocratie et en livrant la France aux déchirements des rands vassaux, elle y aurait renouvelé les désastres qui gnalèrent la déplorable époque des Bourguignons et des rmagnacs; la royauté française aurait flotté au gré des intrêts et des caprices des feudataires, comme en Allemane, du temps des derniers carlovingiens et à l'époque du rand interrègne.

Mais la ligue ne pouvait avoir de succès durable. Ceux ui en furent les auteurs ne tenaient aucun compte de euvre du temps qui avait ruiné à jamais la prépondénce féodale. Ils auraient dû se tenir sur la défensive, ntents d'assurer ce qui leur restait de prérogatives et de ssessions contre les empiètements ultérieurs de la couonne. Ils eurent tort en imprimant à leur entreprise le

(1) *Chronique* de Jean de Troyes.

caractère d'une agression, ils eurent tort en voulant ressaisir, dans l'État, la première place qu'ils avaient irrévocablement perdue. Cette tentative était un anachronisme. On ne réagit pas de la sorte contre la marche de l'esprit humain, on ne fait pas refluer vers sa source le torrent des siècles. Le plus puissant d'ailleurs des princes féodaux, Philippe-le-Bon, qui vivait encore, ne prit pas au mouvement une part assez active, ni assez directe, occupé qu'il était dans ses états par les éternelles rebellions des Dinantais et des Liégeois. S'il avait pu se porter sur la France avec toutes ses forces, peut-être les affaires eussent-elles pris une autre tournure. Les seigneurs alliés purent, il est vrai, remporter de brillantes victoires sur les milices royales, faire courir au monarque les plus graves dangers; mais le temps n'était plus où il suffisait de gagner des batailles pour décider une querelle. La diplomatie commençait à revendiquer son rôle; or, comme négociateur, Louis XI valait dix fois mieux que tous ses adversaires réunis. Il sut profiter habilement de sa supériorité, traitant séparément avec les seigneurs; cherchant à troubler leur entente, à opposer leurs intérêts; désarmant les uns par des concessions, les autres par des promesses plus ou moins précises; donnant la Normandie à son frère, le duc de Berry, les villes de la Somme à Charles-le-Téméraire, l'épée de connétable au comte de S^{t}. Pol et le territoire d'Etampes au duc de Bretagne; assurant à presque tous des sommes énormes à prélever sur le peuple, pour leur aliéner encore davantage l'esprit des masses.

La ligue *du bien public* se trouvait dissoute. A peine ce résultat fut-il obtenu que Louis se hâta de révoquer toutes ses concessions sous pretexte que les Etats-Généraux s'opposaient au démembrement du royaume. Les feudataires, déçus dans leurs espérances, frémissaient d'indignation et de rage. Le duc de Bretagne reprend les armes, mais le roi

tombe sur lui à l'improviste, et, sans lui donner le temps de se reconnaître, le force de s'engager, dans un traité humiliant, à servir le roi *envers et contre tous*. C'était s'inféoder sans réserve à la politique de Louis XI. Charles-le-Téméraire n'était pas homme à supporter, sans s'émouvoir, cette défection, imposée par la contrainte, à son ancien et fidèle allié. En apprenant la fatale nouvelle, il se refusa d'abord à y croire, et dans la première explosion de sa colère, faillit mettre à mort, comme un imposteur suborné, le courrier qui la lui avait apportée. Il fallut cependant bien y ajouter foi. Aussitôt le bourguignon fit marcher son armée vers les frontières de la France, décidé à respecter ses engagements même envers ceux de ses alliés qui l'abandonnaient. La prévoyance du roi avait paré à toutes les éventualités, en garnissant la frontière d'un puissant corps de troupes capable de barrer le passage. Cependant, plus confiant dans son génie diplomatique que dans la bravoure de ses soldats, il envoya demander une entrevue à son mortel ennemi. Il ne désespérait pas d'ébranler le cœur de bronze de Charles-le-Hardi, en déployant les charmes de son éloquence adroite et persuasive. Cette marque de confiance absolue, du reste, tendait à séduire le duc et à l'endormir dans une fausse sécurité; car, pendant que Louis XI devait s'aboucher avec le bourguignon, ses émissaires s'étaient rendus à Liége dans le but d'y souffler, pour la troisième fois, la révolte et la guerre civile. Le plan du roi était merveilleusement combiné : malheureusement pour lui, la mine qu'il avait chargée prit feu plus tôt qu'il ne s'y attendait. A peine était-il arrivé à la cour de Charles-le-Téméraire, que celui-ci apprit qu'une insurrection venait d'éclater à Liége à l'instigation du roi et qu'elle avait revêtu, en un clin d'œil, des proportions effrayantes. Alors la ville de Péronne fut témoin d'un singulier spectacle : on vit le plus artificieux des monarques, pris dans les filets que lui-même avait tendus, victime des

intrigues qu'avait ourdies sa propre perfidie (1). Furieux, éperdu, hors de lui-même, le fougueux duc de Bourgogne voulut s'élancer, le poignard à la main, dans les appartements du roi. Si ses courtisans ne l'eussent retenu, peut-être, emporté par l'impétuosité de son caractère, eût-il réalisé les menaces de mort qu'il lançait contre le perfide monarque. On frémit en pensant qu'en ce moment suprême le salut de la France dépendit de la colère d'un prince violent et intraitable, comme Charles-le-Téméraire. L'assassinat de Louis XI à Péronne aurait eu des suites incalculables, soit que la couronne fût tombée aux mains de l'inepte et faible duc de Berry, frère du roi, soit que le bourguignon, au milieu du trouble et de la consternation générale, l'eût posée lui-même sur sa tête, en audacieux usurpateur, soit que les grands vassaux se fussent violemment disputé entr'eux les débris mutilés de la pourpre royale.

Louis, déchiré par les angoisses, pétrifié de stupeur et d'épouvante, attendait dans l'anxiété la plus cruelle la décision de son sort; et, du fond de la salle du château, il avait constamment les yeux attachés sur cette tour fatale, où un autre roi de France, Charles-le-Simple, languit pendant six années et finit ses jours d'une mort misérable, prisonnier, lui aussi, d'un de ses plus puissants feudataires. Cependant au milieu de ces indicibles alarmes sa présence d'esprit ne l'abandonna point; il fit parvenir en secret au comte de Dammartin l'ordre d'appeler aux armes les francs-archers et l'arrière-ban du royaume, tandis que son or, répandu à pleines mains parmi les conseillers bourguignons, servait à les attacher à sa cause. Leurs vives instances déterminèrent enfin le duc à entrer en négociation avec son captif. Il parut en présence du roi : son œil était en feu, sa voix brève et

(1) Dewez, *histoire générale de la Belgique*. Huitième époque, chap. VI.

entrecoupée, il avait la plus grande peine à empêcher son courroux d'éclater en menaces et en imprécations

Le samnite Pontius, ayant attiré les armées romaines dans les gorges montagneuses de Caudium, n'eut ni la générosité de les renvoyer intactes dans leur patrie, ni la force de les exterminer jusqu'au dernier homme; il voulut jouir de leur opprobre et les fit dépouiller de leurs armes et passer ignominieusement sous le joug (1). Par là, il ne réussit qu'à rendre leur ressentiment plus acharné et plus implacable. Charles tint une conduite analogue; il fit jurer à Louis XI, sur la croix de S. Lô, un traité des plus humiliants. Ce dut être une bien douce satisfaction pour l'orgueil du duc que de voir, bientôt après, son ennemi, réduit aux bassesses les plus déshonorantes, forcé de crier : vive Bourgogne! sous les murs de Liége, contraint de marcher, comme un simple soldat, sous les triomphants étendards de son vassal et d'assister sans murmure à la destruction de cette ville infortunée qui devait voir en lui l'auteur de ses plus affreux désastres. Louis endura tous les affronts, dévora tous les outrages avec une étonnante impassibilité. Après le sac de Liége, il put repartir enfin pour Paris, la rage et la rancune dans la cœur. Sur-le-champ, l'assemblée des notables réunie à Tours annula le traité de Péronne, comme imposé par la trahison et la violence. Une des stipulations principales en avait été la cession de la Brie et de la Champagne au duc de Berry, frère du roi. Cette cession couvrait les états bourguignons du seul côté par où ils étaient vulnérables; elle enlevait définitivement au roi la France orientale tout entière, et, en rapprochant Charles-le-Téméraire et le duc de Berry, elle leur permettait de combiner leurs forces et d'agir de concert contre la royauté. Pour se soustraire à ces désavantages,

(1) Tite-Live, 1e *décade*. IX, 3, 4.

Louis manœuvra avec une habileté inouïe, et, moitié de gré, moitié de force, fit échanger à son frère la Champagne contre la Guyenne. Les autres dispositions du traité furent pareilmeni éludées ou violées.

C'en était trop : une nouvelle coalition, plus formidable encore que la ligue *du bien public*, fut organisée par les soins du Téméraire. L'Angleterre, la Bourgogne, la Bretagne, la Lorraine et l'Espagne prennent à la fois les armes. La pierre angulaire de la ligue était le mariage projeté entre le frère du roi et Marie, fille du Téméraire. « J'aime tant le bien » du royaume de France, disait le duc de Bretagne, qu'au » lieu d'un roi j'en voudrais six. »

Louis XI fit face à tout. « Il s'attaque successivement à » la Bretagne et à la Bourgogne, dit M. de Carné, arpen- » tant son royaume de l'une à l'autre extrémité, comme » une bête fauve parcourt sa cage et se heurte la tête aux » parois, sans se lasser jamais dans cette lutte inutile. » Bientôt la mort inopinée du duc de Berry déconcerta la grande alliance et refroidit l'ardeur des confédérés. Charles, irrité de la mort d'un prince dont il voulait faire son gendre, envoya son armée en Picardie pour y promener l'incendie, le ravage et la désolution. La ville de Nesle, dont les habitants avaient massacré trois envoyés du duc, fut emportée d'assaut après une longue résistance, la garnison passée au fil de l'épée, les femmes et les enfants égorgés au pied des autels. Des généraux bourguignons qui vingt fois, sans sourciller, avaient affronté la mort sur le champ de bataille, frissonnèrent d'horreur à la vue de ces épouvantables massacres. Le duc leur répondit froidement que c'étaient « les fruits de l'arbre de la guerre ». Trois armées que le roi de France lui opposa, n'osèrent l'attendre en rase campagne et se bornèrent à le fatiguer par des marches et des escarmouches. Repoussé au siége de Beauvais par l'héroïsme de Jeanne Hachette, Charles-le-Hardi

n'eut pas plus de succès devant Dieppe ni devant Rouen. La famine et les maladies, sévissant dans les rangs de ses soldats, suspendirent le cours de ses conquêtes.

Edouard IV, de son côté, était arrivé en France à la tête d'une armée anglaise. Louis le désarma par le paiement de soixante-quinze mille écus d'or et par l'illusoire promesse de la main du jeune dauphin pour sa fille, avec un revenu annuel considérable. Les hommes d'armes du monarque anglais furent conviés à de somptueux festins et repassèrent la Manche, charmés à l'excès de la générosité et de la courtoisie françaises (1). Dans l'entre-temps, Louis XI écrasait le duc de Bretagne; et, autant par force que par adresse, le contraignait à signer une trève. La maison d'Anjou fut également contenue et détachée de la ligue. En peu de temps, le roi était de nouveau venu à bout de tous ses ennemis.

Quoique, dès lors, nous ne voyions plus éclater entre Charles-le-Téméraire et Louis XI des hostilités ouvertes, et que même, dans la suite, une trève de neuf ans fût conclue entr'eux, ils n'en continuèrent pas moins à se ruiner et à se détruire réciproquement par des intrigues sourdes et cachées. Le perfide roi de France surtout semblait prendre à tâche de rendre à son impétueux rival les maux qu'il en avait reçus. En attendant, les deux adversaires fortifiaient chacun leur puissance. Louis XI fit jeter dans un cachot le duc d'Alençon, assassiner le comte d'Armagnac, enfermer le frère de ce seigneur à la Bastille, et confisquer leurs domaines. Des alliances, des soumissions volontaires, des crimes, des usurpations à main armée lui assujettirent, en une année, toutes les maisons féodales du midi de la France. Quelque temps encore, et le roi hé-

(1) Bossuet, *histoire de France*, livre XII.

ritera seul des vastes domaines de la maison d'Anjou; quelque temps encore, et il fera plier l'indomptable duc de Bretagne sous le joug de sa souveraineté.

Charles marchait d'un pas non moins rapide vers l'apogée de sa grandeur. Le vieux duc de Gueldre, Arnoul, lui laissa son riche héritage, en retour de la protection que Charles lui avait noblement accordée contre son fils dénaturé et rebelle (1); et l'archiduc Sigismond, dont les finances étaient épuisées et l'armée hors d'état de tenir tête aux Suisses, lui donna en engagère l'Alsace, le Sundgau, le Brisgau, le comté de Ferrette et les quatre villes forestières. Maître de cette immense étendue de territoire, le duc de Bourgogne crut n'avoir plus qu'un pas à faire pour atteindre le dernier but de ses vœux : la couronne impériale. Les circonstances étaient de nature à favoriser ses desseins. La rive gauche du Rhin obéissait, presque toute entière, à son pouvoir. Le sceptre était loin d'être perpétué dans la maison de Habsbourg puisque, deux années avant l'avènement de Frédéric III, un prince luxembourgeois, Sigismond I, occupait encore le trône. Frédéric, au reste, était sans la moindre capacité, sans la moindre énergie, méprisé autant que détesté de ses vassaux. Aucune grande famille d'Allemagne ne se trouvait assez forte pour commander aux autres. Les Hunyade et les Podiebrad, contents de défendre l'indépendance de la Hongrie et de la Bohême contre les Sarrasins, n'aspiraient pas à se voir honorés des suffrages de la diète de Francfort. Si Charles eût survécu à l'empereur, nul doute que ces chances n'eussent réuni les meilleures conditions de réussite. La fougue de son caractère ne permet même pas de supposer qu'il eût attendu la mort de ce prince pour étendre la main

(1) Herœi *Annales*, tome I.

vers le diadème des Césars. Une fois à la tête de l'empire, l'ambitieux Charles, rassemblant les forces de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Bourgogne et de l'aristocratie française, aurait écrasé Louis XI sous ses pieds et régné sur tout l'Occident en dominateur incontesté. Comme dernier acheminement a la dignité suprême, il voulut recevoir, de la main de Frédéric III, le titre de roi de Bourgogne et de grand-vicaire de l'empire germanique. Une entrevue eut lieu à Trèves. Tandis que Louis XI, même en présence du superbe roi de Castille, affectait dans son costume une lésinerie indécente, affublé d'un habit de gros drap et la tête couverte d'un vieux chapeau, — Charles déploya devant l'empereur une somptuosité sans égale. Son manteau était chargé d'or et de diamants, pour une valeur de plus de deux cent mille ducats. Déjà les splendides tentures décoraient l'église de S. Maximin; les vases précieux de la chapelle ducale, ses magnifiques reliquaires, ses châsses étincelantes des plus riches pierreries étaient étalés dans le temple; les trônes se trouvaient dressés; le sceptre, la couronne, le manteau royal préparés, quand tout-à-coup le défiant Frédéric, jaloux de la fastueuse ostentation du duc et effrayé par les lettres perfides de Louis XI, disparut à l'improviste, se jeta dans une barque et se rendit à Cologne.

C'est là une époque marquante dans la carrière de Charles-le-Hardi, parce que, à partir de ce jour, le délire et la rage l'ont précipité dans l'abîme. Dès lors, les imprudences succédèrent aux imprudences et les désastres aux désastres. Irrité de se voir frustré dans son espoir, il perdit dix mois et une armée de soixante mille hommes au siége d'une insignifiante forteresse. Louis XI n'avait pas laissé échapper une si belle occasion; infatigable dans la poursuite de ses vengeances, il souleva contre son ennemi le comté de Ferrette, traita avec les montagnards de l'Helvétie, gagna leurs avoyers et leurs landammans à force d'argent, se fit

gloire de prendre le titre de bourgeois de Berne (1), et réussit à conclure une ligue générale entre les insurgés de Ferrette, le duc René de Lorraine, les Suisses, les villes libres du Rhin, l'archiduc Sigismond et l'empereur Frédéric. Charles reçut les déclarations de guerre de tous ces ennemis à la fois. Rien ne put ébranler son audace. Une trêve le réconcilia d'abord avec l'Autriche; en quelques jours, la Lorraine fut conquise (2) et la rébellion domptée sur les bords du Rhin. Il était encore temps de s'arrêter et de réparer toutes les fautes antérieures. Les Suisses, abandonnés en un instant de leurs alliés, tremblaient devant leur puissant ennemi. Leurs ambassadeurs vinrent se jeter aux pieds du duc et promirent de rendre le comté de Ferrette qu'ils avaient envahi, de donner, sur les autres points, également toutes les satisfactions désirables. Ces propositions furent repoussées avec hauteur. Alors une seconde députation vint se livrer à la merci de Charles, offrant de renoncer à toutes les autres alliances, même à celle de Louis XI, pour ne plus embrasser que la sienne, et d'entretenir perpétuellement six mille hommes d'armes à son service. « Notre pays est pauvre et sté» rile, disaient les délégués helvétiens, il y a plus d'or et d'ar» gent dans vos éperons et dans les brides de vos chevaux » que vous n'en trouverez dans toute la Suisse. » Les plus prudents de ses généraux et de ses ministres engagèrent le duc de Bourgogne à accepter la soumission. Louis XI lui écrivait des lettres pressantes pour le supplier de demeurer en paix. Le roi de France, cette fois, était-il sincère, voulait-il réellement détourner son rival de courir à sa perte? ou bien craignait-il de voir Charles réussir en dépit des obstacles et subjuguer la Suisse? ou bien plutôt, ses exhorta-

(1) L'abbé Fillassier, *Éraste.* (*Tableau général de l'histoire de France*).
(2) Petavii, *Rationarium temporum*, Pars. I, lib. IX, cap. 10.

tions n'étaient-elles qu'une feinte et, habitué à voir le duc de Bourgogne faire toujours précisément l'opposé de ce que, lui, il voulait, ne lui déconseillait-il l'expédition contre la Suisse que pour l'y déterminer davantage? Quoi qu'il en soit, Charles ne prêta aucune attention aux conseils de la plus vulgaire prudence. Son aveuglement et son orgueil l'emportèrent. Probablement que son cœur de soldat battait avec force à la pensée d'aller planter ses étendards et de conduire ses bataillons au haut de ces montagnes aux glaces éternelles, parmi les avalanches de neige, les cascades bruyantes, les torrents, les rocs, les défilés et les précipices. Il voulait « que la puissance de Bourgogne éclatât dans les Alpes comme » le tonnerre ». Cette main invisible qui poussait Alaric vers Rome pour y rencontrer à la fois le triomphe et la mort, cette main qui poussait le grand empereur du XIX^e^ siècle dans les steppes arides de la Moscovie, entraîna Charles-le-Téméraire dans les fatales vallées de Granson et de Morat, au bord des lacs de Neufchâtel et de Fribourg. Là, les valeureux fils de Guillaume Tell, électrisés par l'enthousiasme de la liberté et par la nécessité de vaincre pour échapper à l'esclavage, se jettent à genoux sur le champ de bataille, et implorent le secours du Dieu des armées, protecteur des faibles et vengeur des injustices; puis, se relevant avec fierté, au son des trompes rustiques d'Uri et d'Unterwalden, ils se ruent sur leurs ennemis, comme des lions indomptables. A Granson, une armée de quarante mille bourguignons fut presqu'entièrement anéantie; tous les trésors de la chapelle, des joyaux, de la vaisselle ducale, quatre cent-vingt canons, les trois plus gros diamants de l'Europe, tombèrent aux mains des vainqueurs. A Morat, le carnage fut tel que les ossements des morts servirent à élever une chapelle connue sous le nom d'ossuaire de Bourgogne. En deux journées, la plus belle noblesse du monde était détruite; la plus brillante armée taillée en pièces; le souverain le plus puissant de l'Europe perdu sans ressource.

Ce qui reste de la vie de notre prince n'est plus que le triste dénouement d'une lamentable tragédie. Son étoile avait pâli, il avait accompli sa destinée; il parut le pressentir, et, aimant mieux tomber que céder, il prit la résolution de ne pas survivre à ses malheurs.

Il demeura d'abord, pendant six semaines, plongé dans l'engourdissement de la stupeur et du désespoir. Pendant ce temps, Louis XI travaillait, avec une ardeur inouïe, à rendre la ruine de son rival plus complète et plus horrible. Des soulèvements éclatèrent de toutes parts; les Suisses envahirent l'Alsace, René reconquit la Lorraine et s'empara de Nancy sous les yeux de Charles-le-Téméraire. Celui-ci voulut tenter un dernier effort. A la tête d'une poignée d'hommes, il attaqua Nancy avec une rage désespérée. L'armée des confédérés était cinq fois plus nombreuse que la sienne : les soldats bourguignons, débris échappés aux catastrophes de Granson et de Morat, étaient totalement abattus et démoralisés; pour comble de malheur, Campo Basso, commandant des mercenaires italiens, passa du côté des ennemis. Aussi le succès ne fut-il pas un instant douteux : l'armée bourguignonne fut culbutée et enfoncée au premier choc; le duc presque seul se défendit avec un acharnement héroïque, digne d'un meilleur sort (1). Couvert de blessures, entraîné par les fuyards, il fut atteint à la fin d'un coup de sabre qui lui fendit la tête. On ne retrouva son corps que le surlendemain dans une mare d'eau, mutilé, dépouillé, presque méconnaissable et le visage fortement attaché à la glace (2).

Quelques semaines après, les armées de Louis XI subjuguaient la Bourgogne et la Picardie; Gand et Tournai s'in-

(1) Garnier, *Hist. de France*, tom. XVIII.

(2) Oliv. Uredi, *Sigilla comitum Flandriæ*.

surgaient contre la jeune Marie, fille du Téméraire, et les progrès des Français ne s'arrêtèrent que devant le boulevard que leur opposa la bravoure de l'archiduc Maximilien et des légions flamandes, à la mémorable journée de Guinegate (1). Le traité d'Arras donna à Louis la Franche-Comté, l'Artois, le Maconnais, l'Auxerrois et la seigneurie de Salins. Au bout de longues années de lutte, la querelle se trouvait décidée au profit du roi de France.

La mort tragique de Charles-le-Hardi et les événements qui la suivirent eurent les conséquences les plus importantes. Il suffira d'en donner une énumération sommaire. En France, la royauté sortit, triomphante et glorieuse, de la dernière lutte engagée contre sa supériorité. Louis XI avait réussi effectivement, comme il le désirait, « à mettre les rois hors de » page. » La haute aristocratie conserva ses priviléges dans l'ordre civil; mais elle succomba, en tant que puissance politique prépondérante, avec celui qui en avait été le plus illustre représentant et le plus énergique champion. Louis XI acheva sa ruine en citant les princes du royaume devant les juges du parlement qu'il rendit inamovibles, en faisant décréter par les Etats que les fils de France recevraient une rente en argent au lieu d'un apanage, et en augmentant, dans une mesure considérable, les armées permanentes. Le perfectionnement de la poudre à canon porta le dernier coup à la féodalité; désormais l'issue des combats ne dépend plus de la force individuelle, ni de la simple bravoure, mais de l'art, de la tactique, du plus ou moins d'habileté à faire usage des armes à feu.

La nation assista d'un œil sec, en partie avec indifférence, en partie avec joie, à la chute de ses anciens oppresseurs. Si la férocité soupçonneuse de Louis XI immo-

(1) César Cantu, *Histoire universelle*, (Treizième époque, chap. VIII).

lait dans ses rangs de nombreuses victimes, le peuple s'en consolait presque par le spectacle des grands plongés dans les cachots ou traînés sur l'échafaud. Du reste, la France entra bientôt, d'un pas décidé, dans les voies du progrès civilisateur. Les impôts triplés et quadruplés par Louis XI appelèrent sur sa tête les malédictions de ses sujets; mais ils servirent, il faut bien le reconnaître, à construire des routes et des ports, à attirer de la Grèce et de l'Italie des ouvriers pour enseigner la fabrication des étoffes précieuses, à encourager les nouvelles manufactures de soieries, à favoriser le commerce, l'industrie, la science, à fonder des universités, à établir des écoles, à protéger l'imprimerie, les études des langues anciennes et les essais de littérature nationale (1). Dix provinces belles et florissantes réunies à la couronne, étendirent les rapports des habitants sur une échelle plus large, multiplièrent les points de contact, les actions et les réactions mutuelles; et, en agrandissant l'État, accrurent puissamment ses ressources, ses richesses et sa force. En somme le règne de Louis XI, quoiqu'il comprimât momentanément, « sous un sceptre de plomb, » comme dit M. Gabourd, le développement national, eut pour l'avenir les conséquences les plus avantageuses. Toutefois l'histoire, en enregistrant ces heureux résultats, n'en doit pas tenir compte aux mérites de Louis XI. Les succès de sa politique ne peuvent ni colorer l'égoïsme de ses vues, ni disculper l'injustice de ses procédés.

La situation de la Belgique était des plus désastreuses. Sans argent, sans troupes, sans alliés, Marie de Bourgogne avait en tête deux ennemis redoutables : au-dehors les envahissements de la France, au-dedans les soulèvements des populations irritées. Un grand mouvement démocrati-

(1) Gabourd, *Histoire de France*, tome II.

que éclata sur tous les points : à Gand, Hugonet et Himbecourt, tous deux gentilshommes influents, furent décapités; à Bruges, Maximilien, l'époux de Marie, fut tenu pendant plusieurs mois en prison. Dans leur acharnement frénétique à détruire la puissance bourguignonne, les Gantois allèrent jusqu'à abandonner plusieurs provinces à la France, persuadés que plus l'autorité des souverains serait faible, moins ou aurait à souffrir de leur absolutisme. Appréciation juste peut-être, sous le rapport des franchises communales de chaque cité en particulier, mais fausse et imprudente, au point de vue de l'indépendance et de la dignité belge. Depuis la réunion de nos provinces en un seul état soumis au septre bourguignon, le traité d'Arras, signé quelque temps après la mort de Charles-le-Hardi, fut le premier jalon posé dans cette voie funeste des morcellements qui ravit à la Belgique tant de contrées fertiles et populeuses.

La chute de Charles-le-Téméraire et le démembrement de territoire qui la suivit eurent un autre effet non moins déplorable. Les désastres de 1476 et de 1477, les triomphes de Louis XI et la connivence des Flamands enlevèrent les moyens de défendre le pays à cette dynastie bourguignonne que sa longue domination sur nos provinces, son immense popularité et sa gloire éclatante avait transformée en dynastie nationale. Au défaut d'elle, il fallut bien chercher ailleurs un appui contre les agressions de la France, il fallut recourir à une puissance étrangère. Le mariage de la duchesse Marie avec un prince autrichien, négocié dans ces vues, allait inaugurer la longue période pendant laquelle nos proviuces ne devaient connaître d'autre sceptre que le sceptre des empereurs allemands ou des rois espagnols. Bientôt l'autorité souveraine, reposant entre les mains de ce grand monarque sur les terres duquel le soleil ne se couchait jamais, étouffera a Gand les restes encore insoumis de la démocratie belge,

et sur les ruines de la liberté communale asseoira définitivement la prépondérance monarchique. Ainsi, en essayant de renverser l'absolutisme mitigé de la maison bourguignonne, la démocratie nécessita l'établissement du despotisme omnipotent des Habsbourg ; elle avait voulu éviter les écueils de Scylla, et elle se précipita dans les gouffres de Charybde.

Les ducs de Bourgogne avaient essayé de fonder à leur profit un vaste Etat dont la Belgique devenait le noyau et le centre, tant par l'effet de sa position géographique que par la prédilection de ses souverains. Leurs tentatives échouèrent. En 1598, un semblable essai, pour constituer la Belgique en état indépendant, tenté par Albert et Isabelle, n'eut guère un succès plus durable. La force des circonstances a ajourné, jusqu'à l'époque contemporaine, cette satisfaction due aux sentiments, aux vœux et aux intérêts de la nation.

Si, à ce point de vue, la mort de Charles-le-Téméraire fut une véritable calamité pour nos provinces, elle ne produisit pas un bouleversement moins complet dans l'équilibre européen (1). Elle rendit à la France l'influence politique que lui avaient enlevée les infortunes de Philippe de Valois et de Jean-sans-Terre, la démence de Charles VI et les revers de Charles VII. Dorénavant, accrue de dix provinces, contenant l'Angleterre par l'Ecosse sa fidèle alliée, l'Espagne par le Roussillon et la Navarre, la France va se mesurer avec la dynastie autrichienne qui occupera le premier rang sous le règne de Charles-Quint. Le royaume bourguignon aurait retardé, amorti, peut-être empêché l'antagonisme des deux puissances, française et allemande, en élevant entr'elles une digue infranchissable (2); sa chute les mit en présence et leva les barrières qui leur interdisaient l'entrée de l'arène.

---

(1) Th. Juste, *Histoire moderne*, 1ᵉʳ volume.

(2) De Gerlache, *Histoire du royaume des Pays-Bas*. Introduction.

« Elle fit disparaître de la carte politique, dit un historien » célèbre, une puissance indépendante et respectable, qui, » dans la suite, eût pu prévenir les guerres sanglantes de » la France et de l'Autriche, s'opposer avec succès aux pro- » jets de domination de l'une et de l'autre, assurer la liberté » de l'Allemagne et fixer l'équilibre de l'Europe. »

VI.

Quand on considère, dans son ensemble, la succession progressive des faits, la complication et le dénouement des nœuds historiques, on ne peut s'empêcher d'en tirer de graves et salutaires enseignements. Au-dessus des passions, des strategèmes, des projets, des luttes et des agitations humaines, se dessine, dans une région plus sereine et plus élevée, l'action irrésistible de la Volonté divine. Les événements particuliers, les circonstances spéciales, les influences accessoires, leur marche, leur détail et leur enchaînement, n'ont le privilége d'attirer les regards et de provoquer les méditations du penseur chrétien que comme anneaux de la grande chaîne des temps écoulés, comme points de vue de cette toile gigantesque où se déroule, sous la main de la Providence, le magnifique tableau de soixante siècles. Nous hasarderons-nous à interroger un moment les desseins du Ciel sur les deux règnes dont nous venons de présenter la rapide esquisse, à rechercher la place que ces faits occupent sur cette scène du monde où le Très-Haut semble se plaire à donner de grandes leçons aux peuples et aux rois ?

En se plaçant à ce point de vue, il sera imposible de méconnaître cette vérité, proclamée par Bossuet avec l'énergie habituelle de son admirable langage : « Dieu tient,

» du haut des Cieux, les rênes de tous les royaumes : c'est » lui qui prépare les effets dans leurs causes les plus éloi- » gnées et qui frappe ces grands coups dont le contrecoup » porte si loin ... Il n'y a point de puissance humaine qui » ne serve, malgré elle, à d'autres desseins que les siens : » Dieu seul sait tout réduire à sa volonté (1). »

Ne dirait-on pas que, sans le savoir ni le vouloir peut-être, Louis XI fut l'instrument dont la main de l'Éternel se servit pour établir sur des bases inébranlables la monarchie française, si longtemps faible et chancelante? Dieu donna à ce prince la prudence, l'habileté, la perspicacité, les talents nécessaires pour mener à bonne fin cette difficile et vaste entreprise. Si le roi de France, au lieu de consacrer ces hautes qualités au bonheur de ses sujets, les employa au profit de son despotisme égoïste et barbare, Dieu l'en châtia, dès cette vie, en abreuvant son âme de douleurs et d'angoisses, en la déchirant de remords, en lui infligeant les supplices de la défiance et du désespoir : mais les desseins du Seigneur ne devaient pas souffrir, dans leur accomplissement, à cause de l'indignité de son ministre. La Providence s'était autrefois servie d'un peuple sensuel et féroce pour réunir en un seul corps toutes les contrées de l'univers connu, et les préparer à la venue du Messie ; elle s'était servie, au cinquième siècle, des peuplades les plus impies et les plus sanguinaires pour balayer les débris corrompus de l'Empire romain, et disposer le sol à recevoir l'édifice de la société catholique du moyen-âge : de même elle employa le perfide Louis XI à consolider et à agrandir la nationalité française. Dieu voulait que cette nationalité devînt forte et puissante ; naguère encore, il l'avait retirée intacte de la plus terrible crise qu'elle eût jusque-là traversée.

(1) Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, Troisième partie, VII.

Henri d'Angleterre trônait, superbe et dédaigneux, dans cette ville de Paris dont la défection, l'envie et la lâcheté lui avaient honteusement ouvert les portes. Le descendant avili des Valois, Charles VII, traînait, sur la rive gauche de la Loire, sa couronne flétrie et son sceptre brisé, et, au lieu du glorieux roi de France, n'était plus que l'ignoble *roi de Bourges*. Dans cette situation lamentable, Dieu se souvint que la France, malgré les égarements et la corruption de quelques-uns de ses enfants, était toujours la fille aînée de l'Église, la terre des nobles instincts et des généreuses inspirations. Il lui restait à acquitter la dette contractée envers ces légions franques dont la vaillance, sous la conduite des princes carlovingiens, avait terrassé l'impiété audacieuse des Lombards et rétabli les Etienne et les Léon sur le trône pontifical de la ville éternelle. Elles ne pouvaient pas être oubliées davantage, ces luttes mémorables que les soldats français, enrôlés sous le drapeau de la Croix, avaient soutenues contre les Sarrasins en Palestine, contre les Al-Mohades en Espagne, contre les Albigeois en Languedoc, contre les Maures à Tunis et en Égypte. Aussi, au moment où les espérances les plus persévérantes allaient défaillir et les plus mâles courages succomber, le Ciel suscita, pour sauver la France du quinzième siècle, non pas un de ces hommes prodigieux et redoutables que la postérité décore du titre de conquérant, mais une vierge pieuse et candide, une humble fille des champs, la chaste et mystérieuse bergère de Vaucouleurs. Devant elle, l'épouvante et la terreur marchent, renversant et culbutant les légions ennemies : et les hommes d'armes de la Grande-Bretagne sont rejetés au-delà de la Manche.

Le doigt de Dieu s'était visiblement montré dans ce merveilleux phénomène. Et maintenant, cette œuvre magnifique de délivrance et de salut pouvait-elle être neutralisée dans ses effets ? Si, grâce à Charles-le-Hardi et aux princes

feudataires ralliés à ses projets, la France, au lieu d'un royaume, eût été destinée à en former six, comme le voulait François de Bretagne, était-il besoin de tant d'héroïsme et de sacrifices, de tant de grandeur d'âme et de dévouements, de tant de travaux et de tant de batailles? Dieu agit-il comme l'artisan humain, laisse-t-il ses œuvres achevées à demi? fait-il apparaître des héroïnes comme Jeanne d'Arc pour faire un vain étalage de sa puissance? donne-t-il à ses agents de grandes et hautes missions pour les frapper de stérilité? Qui pourrait le croire? La France, récemment soustraite à la domination des Lancastre, ne pouvait plus être morcelée par l'ambition des grands vassaux, déchirée par leurs rivalités jalouses, désorganisée par leurs conflits interminables. Les efforts de tant de généreux monarques ne devaient pas demeurer sans résultat; le sang de tant de braves, répandu à grands flots dans les plaines de Bouvines, de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, ne devait pas avoir coulé en vain. L'habileté de Louis XI poursuivit la tâche commencée par la bravoure de ses prédécesseurs; et la nationalité française, pareille au Phénix qui renaît de ses cendres, sortit, d'un amas de décombres et de ruines, plus rayonnante et plus vigoureuse que jamais. Encore une dernière lutte à soutenir contre la menaçante prépondérance de Charles-Quint! encore un dernier effort à faire contre l'action dissolvante des guerres religieuses au seizième siècle! Et alors, échappée aux troubles et aux orages, cette nationalité sera définitivement constituée. A partir de ce moment, les mécontentements et les agitations des factieux contre l'unité de la monarchie s'anéantiront dans l'impuissance ou le ridicule, semblables aux frémissements des vagues expirant au pied d'un rocher colossal, dont le granit séculaire défie les assauts de leur stérile impétuosité. La France deviendra telle que nous l'avons vue jusqu'à notre époque, telle qu'elle a été depuis François I,

depuis Henri IV, depuis Richelieu, depuis Louis XIV, la première nation peut-être de l'Europe, la sentinelle avancée de la civilisation moderne, marchant à la tête de la société dans tous ses mouvements de progrès et de réaction, entourée de tous les genres de célébrités et d'infamies, et destinée, ce semble, à montrer devant l'univers, sur un vaste théâtre, le spectacle et le châtiment des plus affreux attentats, l'exemple et la récompense des plus sublimes vertus.

A la même époque où la France se constituait et se fortifiait, les princes bourguignons qui avaient essayé de fonder le royaume de la *Gaule Belgique* virent misérablement avorter leurs longs et pénibles labeurs. Faut-il attribuer cet insuccès aux extravagances de Charles-le-Hardi qui, en voulant brusquer tout, ne réussit qu'à tout perdre? Faut-il y voir le résultat forcé des circonstances dont la marche et la combinaison amenaient, d'un côté, la suprématie de la royauté française et, de l'autre, entravaient la consolidation d'une puissance, comme celle de Bourgogne, formée d'éléments hétérogènes, appuyée presque uniquement sur la conquête, sur la force brutale? Sans nul doute, il faut tenir compte, dans de larges proportions, de cette double influence : mais, en dehors et au-dessus de ces causes secondaires, ne convient-il pas de reconnaître, là aussi, l'action nettement prononcée de la Providence?

La Belgique a dû passer par bien des vicissitudes, elle a été soumise à de rudes épreuves; trop de fois, son sol a été jonché de morts et inondé de sang; trop de fois, elle a été comme une vaste arène où les puissances européennes se sont entrechoquées. Et néanmoins, à travers tous les siècles, à travers les bouleversements et les calamités, sous la domination espagnole, autrichienne, française, hollandaise, son esprit patriotique s'est toujours conservé pur et resplendissant. Tous les matériaux qui entrent dans l'édifice de notre nationalité, ont été successivement exposés à de

graves périls. Le bras de Dieu et la constance de nos pères les ont préservés du naufrage. Oui ! nous pouvons le dire avec un légitime orgueil, nos ancêtres ont gardé leur chaleureuse affection pour leurs souverains, malgré Berthoud de Bruges, Jacques d'Artevelde et le prince d'Orange; leur amour héréditaire pour les vieilles franchises politiques et communales, malgré Charles-le-Hardi, Philippe II, Charles-Quint et le duc d'Albe; leur fidélité enthousiaste à l'Église romaine, malgré Tanchelin, malgré la pression de la Hollande et de l'Allemagne protestantes, malgré le philosophisme gouvernemental de Joseph II et de Guillaume I. Ils sont demeurés inébranlables dans leur fier et opiniâtre dévouement à la patrie, en dépit de Philippe-le-Bon, de Louis XIV, de la Convention française et de Napoléon. Mais ces nobles sentiments ne devaient pas voir de sitôt la réalisation des vœux et des espérances qu'ils avaient inspirés. Ce n'était qu'après un pèlerinage fatigant et douloureux, par une route hérissée d'obstacles et bordée de précipices, que la Belgique a pu arriver à la Terre-Promise de l'affranchissement national. A ce prix seulement, il lui a été donné d'obtenir la pleine et entière possession d'elle-même, la libre disposition de ses riches éléments de vitalité, de force et de grandeur. Les quelques pages historiques que nous avons retracées, ne sont qu'un épisode dans ce drame émouvant de nos annales, où viennent tour-à-tour se succéder sur la scène la joie et la douleur, l'abaissement et la gloire, la prospérité et les désastres, mais où malheureusement les phases de tribulation et d'épreuve ne sont pas les moins fréquentes. C'était la volonté du Tout-Puissant : il n'appartient pas à l'homme de soulever le voile qui cache ses impénétrables volontés, comme les tentures qui dérobaient le Saint des Saints aux enfants d'Israël. Nous ne pouvons que respecter et adorer en silence ses desseins mystérieux et augustes sur le passé et l'avenir de

notre patrie. Qui sait si la Providence ne réserve pas à la Belgique, pour les siècles ultérieurs, une longue série d'illustres et splendides destinées? Qui sait si, maintenant qu'après un pénible enchaînement de révolutions et de péripéties, cette jeune nation est parvenue à prendre son rang, comme peuple souverain, dans la famille européenne, elle n'est pas appelée à y jouer un rôle en harmonie avec la grandeur de ses souvenirs et de ses traditions? Quoi qu'il en soit, puisse la patrie, la noble et glorieuse patrie des Pepin, des Charlemagne, des Baudouin de Constantinople, des Godefroid-de-Bouilon et des Charles-Quint, voir naître autour d'elle, comme une mère féconde, des fils avides de marcher sur les traces brillantes de leurs devanciers! puisse-t-elle enfanter des générations qui chérissent, avec d'autant plus de transport et de passion, leur sainte nationalité, que leurs pères ont eu plus de siècles à attendre, plus de difficultés à vaincre avant de conquérir cet inestimable trésor! puisse la radieuse aurore de l'émancipation et de la liberté inaugurer une ère nouvelle, plus paisible et plus heureuse que celles qui l'ont précédée! puisse ce sol belge, que labourèrent tant de fois la foudre et les tempêtes, éclairé aujourd'hui et réchauffé par les bienfaisants rayons du soleil de l'indépendance, produire pour ses fortunés habitants une luxuriante moisson de paix, de bien-être, de gloire, de bénédiction et de félicité!

JACQUES JACOBS.

LITTÉRATURE ANCIENNE.

LA PERSÉIDE DE CHOERILUS,

OU

L'ÉPOPÉE HISTORIQUE CHEZ LES GRECS.

L'âge héroique de la Grèce avait vu la poésie épique s'élever à une hauteur telle qu'elle semblait ne pouvoir plus la dépasser, du moins en suivant la direction que les siècles précédents lui avaient imprimée. Arrivée, sous l'heureuse influence du génie d'Homère, à ce point culminant, il n'y avait plus de vrai progrès pour elle : car il est certainement bien rare qu'un genre demeure longtemps à une égale hauteur, s'il ne peut trouver en lui-même assez de forces pour acquérir de nouvelles perfections; il est alors de toute nécessité qu'il descende insensiblement du faîte élevé qu'il avait une fois atteint. C'est ce que nous trouvons en effet, lorsque, parcourant les différentes phases de l'épopée, nous parvenons à la période athénienne. Cet âge d'or de la littérature grecque, si fécond en illustres écrivains dont la gloire n'a pas encore vieilli après deux mille ans d'épreuve, présente cependant à nos regards étonnés la décadence du poème épique. Aussi ne demandons pas au siècle de Périclès, qui cependant nous offre la perfection dans tous les genres, une œuvre épique qui puisse exciter en nous le souvenir des pages sublimes de la poésie homérique? C'est en vain qu'à côté de ces noms qui ont inspiré dans tous les siècles une admiration sans bornes, nous cher-

cherions celui d'un poète épique qui ait balancé sérieusement celui d'un Eschyle ou d'un Sophocle. Qu'il nous soit permis de faire observer qu'il serait cependant facile de tomber dans l'erreur touchant les derniers poètes épiques, si l'on pensait que leurs productions ne sont dignes que de mépris. Il en est autrement : elles mériteraient certes un examen plus approfondi si elles nous étaient parvenues dans leur intégrité ; mais, quand même nous ne saisirions que la différence qui existe entre elles et l'ancienne poésie d'Homère, elles offriraient toujours à la critique un sujet curieux à traiter.

Qu'était donc devenue pendant cette période si mémorable la poésie épique, qu'un puissant génie avait tirée, quatre siècles auparavant, de simples narrations héroiques, de récits qu'il avait rassemblés avec art, et animés de son souffle créateur? Quel fut le sort de cette poésie renonçant tout à coup à son glorieux passé? C'est ce que nous entreprenons ici d'examiner. Mais, s'il est vrai que les intelligences se trouvent dans un rapport intime avec la société, si c'est une vérité incontestable et universellement reconnue que le développement intellectuel subit nécessairement des influences décisives, de la part soit des événements politiques, soit du développement moral d'une nation, il ne sera point, nous semble-t-il, hors de propos de rechercher, avant de suivre les destinées de l'Episme, les causes diverses qui l'ont poussé dans une voie de décadence. L'examen de ces influences qui se présentent à nous chacune de différente nature, et que nous ne ferons d'ailleurs que signaler, nous permettra de reconnaître et d'attribuer soit à l'esprit du temps, soit au talent inférieur des poètes épiques, la part qui leur revient dans la décadence de ce genre.

Si nous recherchons les causes diverses qui ont exercé une si déplorable influence sur la poésie homérique, nous reconnaîtrons qu'elles peuvent être ramenées à quatre principales : l'épuisement des sujets épiqnes, la médiocrité des

poètes qui ont voulu suivre Homère dans la voie qu'il avait tracée, la naissance de genres plus parfaits, et enfin, comme conséquence necessaire des causes précédentes, l'indifférence du public grec pour les récits épiques. C'est en établissant cette marche parallèle entre les idées et les faits, c'est en poursuivant cette comparaison entre l'histoire interne de l'épopée et les influences extérieures, que nous pourrons aisément parvenir à la solution du problème qui nous occupe. D'où vient cette immense différence qui sépare l'épopée de la période athénienne de celle de l'âge héroique de la Grèce? Nous le ferons saisir par un bref examen des causes que nous avons signalées; ainsi nous avons à définir en premier lieu l'épuisement des sujets épiques.

Si nous reportons nos regards sur la période précédente qui vit la naissance et le développement complet de l'épopée, nous pouvons constater facilement que les traditions qui formaient la richesse du cycle mythique et du cycle troyen avaient été trop fréquemment traitées par les premiers poètes pour être l'objet de nouveaux chants. Interrogeons cette série de poètes contemporains d'Homère et dont la gloire fut absorbée par celle du chantre d'Achille, et nous pourrons nous convaincre que le plus grand nombre d'entr'eux en avaient été les continuateurs. Dans l'âge héroique de la Grèce, un enthousiasme vif et ardent avait fait naître les récits des premiers chantres qui, sous l'inspiration du génie et de la victoire, avaient redit en vers harmonieux les maux soufferts, la gloire acquise et les succès obtenus. Sans doute, les poètes préféraient le cycle mythique au cycle troyen, auquel les chants d'Homère, réveillant la plus haute des gloires nationales, avaient donné plus de vogue, et qui offrait en outre un plus vaste champ à cultiver. Ceux qui possédaient assez de talent pouvaient donc s'emparer de cette foule d'ornements secondaires qu'Homère avait négligés, ou dont la description ne pouvait entrer dans les limites du cadre qu'il

s'était tracé. Pour appuyer l'assertion que nous avançons, nous pouvons rappeler ici le nom de Stasinus de Chypre auquel on attribue les *Chants cypriques*. Dans ce poème, l'auteur remontait aux noces de Pélée et de Thétis et conduisait l'action jusqu'au moment où Jupiter prenait la résolution de faire naître entre Achille et Agamemnon cette violente dispute par laquelle commence l'Iliade et qui nous a valu un poème immortel. Nous citerons encore Augias de Thrézène qui chanta les *Nostoi* des héros grecs vainqueurs d'Ilion, Arctinus de Milet rapportant dans son *Ethiopide* les exploits de Memnon, l'allié des Troyens après la mort d'Hector, et décrivant dans un autre poème intitulé *la destruction de Troie*, les événements qui s'étaient passés depuis la construction du cheval de bois jusqu'au départ des Grecs ; Leschès, enfin, qui dans sa *petite Iliade* chanta les faits d'armes qui couvrirent de gloire les héros grecs depuis la mort d'Achille jusqu'à la destruction d'Ilion (1). Sans poursuivre cette énumération, nous y trouvons la preuve que la grande expédition contre l'Asie, pour laquelle la Grèce se leva toute entière, avait dû faire naître une foule de poèmes, et que les vainqueurs devaient trouver de grands charmes dans cette poésie toute formée des richesses que la nature avait prodiguées sur les doux rivages de l'Ionie, et toute animée des actions mémorables qu'elle racontait à ceux-là même qui peut-être en avaient été autrefois les témoins.

Si maintenant nous reportons nos regards sur le cycle mythique qui avait été aussi exploité avec succès par les premiers chantres de la Grèce, nous voyons la *Théogonie* d'Hésiode, la *Destruction d'OEchalie* par Chréophile de Samos, les *Naupactiques* de Carcinus, la *Télégonie* et l'*OEdipodie* de Cynéthon ; ajoutons à ces poètes les noms d'Asius de Samos, auteur de généalogies, d'Eumèle de Corinthe qui composa

(1) Cf. Vossius, *de poetis græcis*. — Fabricius, *Bibl. græc.*

deux poèmes, une *Europie* et une *Titanomachie*. Après cette énumération, on conçoit aisément que les poètes du siècle de Périclès rencontraient de grandes difficultés, lorsqu'ils reprenaient les sujets déjà traités par leurs devanciers. Aussi ne voyons-nous aucun poète entreprendre de chanter les faits héroïques auxquels le génie d'Homère avait imprimé un cachet d'immortalité. Etait-ce respect pour le talent, ou désespoir de ne pouvoir l'égaler? on ne saurait le dire ; mais il est certain que les amis des Muses cherchent à cette époque à puiser le sujet de leurs chants dans le cycle mythique dont la richesse pour ainsi dire inépuisable leur offrait quelques chances de succès. Tels furent les poètes Abaris, Aristée, Pisandre, Panyasis, Antimaque. Parmi ces hommes célèbres, les uns s'abandonnent à des sujets mythiques, essentiellement fabuleux; les autres reprennent, pour en faire l'aliment de leur art, les travaux glorieux du fils de Jupiter, ou la guerre impie de Thèbes. Mais, pour que leurs chants fussent accueillis d'une manière favorable par le public athénien, il était une condition indispensable : celle de revêtir une originalité que leurs auteurs n'étaient guère capables de leur donner. C'est sous l'empire de ces considérations que le poète Chœrilus de Samos, reconnaissant qu'il n'était plus guère possible de marcher avec quelque succès sur les traces d'Homère, comprit toute l'opportunité d'entrer dans une voie nouvelle, et d'opérer dans l'épopée une révolution dont nous examinerons les chances de succès. C'est ce qui le détermina à appuyer ses idées personnelles par l'exemple et l'engagea à prendre pour sujet de son poème un événement contemporain : la victoire des Athéniens sur Xercès.

Mais, si les poètes épiques trouvaient dans l'épuisement des sujets du Cycle un obstacle réel, ils en trouvaient un bien plus insurmontable encore dans la médiocrité de leur talent. Cette infériorité nous ne pouvons la constater par leurs écrits, dont nous ne possédons que de rares frag-

ments, et nous ne pouvons, pour porter sur les cycliques postérieurs à Homère un jugement général, que consulter la critique littéraire. Nous n'insisterons pas cependant à montrer jusqu'à quel point cette infériorité de genre s'étendait; seulement nous signalerons la sentence qu'a rendue l'esprit du peuple, toujours vrai dans ses jugements, lorsqu'il attaquait le peu d'habileté que de tels poètes montraient dans leurs écrits. La dénomination de *Cyclique* qui, dans un âge précédent, avait été un titre de gloire, revêtit, à cette époque, aux yeux de tous un caractère méprisant qui ne pouvait être que le dernier résultat de la comparaison que le public intelligent ne manquait pas de faire entre leurs œuvres et celles d'une époque antérieure. Cette infériorité incontestable de talent se traduisait dans leurs œuvres par tous les défauts qui n'annoncent que trop fidèlement une période de décadence. Les poètes cycliques continuèrent, il est vrai, dans la période athénienne à parcourir le cercle des sujets épiques que les siècles héroïques de la Grèce leur offraient; mais, dans leurs récits, ils manquaient de liaison et y faisaient entrer de force une foule de détails insignifiants qu'ils avaient su se procurer, mais sans prendre la peine de mettre leur imagination en frais pour les orner de fictions poétiques. En outre, leur narration qui aurait dû être animée, pathétique, pleine de feu, était bien éloignée d'avoir ces qualités. Elle ne frappait point le lecteur par la grandeur des objets qu'elle chantait, elle n'était pas enrichie de ces expressions grandes et nobles, de ces images brillantes, de ces traits sublimes dans les descriptions et les tableaux que l'on ne retrouve que dans l'épopée homérique. Enfin, les poètes cycliques n'imprimaient à leurs œuvres d'autre caractère que la monotonie et l'ennui, et l'on n'en sera nullement étonné, si on fait attention qu'ils ne faisaient que rapporter une suite d'événements entre lesquels il n'existait d'autre liaison que celle de l'ordre chronologique. C'est à ce point de vue que

l'on peut considérer les poètes cycliques comme les précurseurs de l'histoire, et, en effet, ils se montraient plutôt historiens que poètes.

La troisième cause que nous avons à mentionner ici, c'est la naissance de genres de poésie plus parfaits qui absorbent toute l'attention du public athénien. De grands événements, féconds en conséquences pour la Grèce, avaient précédé cette période. Le peuple de la vieille Hellade venait de sortir victorieux de la lutte gigantesque qu'il avait dû soutenir contre les forces imposantes de l'Asie ; il avait repoussé loin de lui le joug honteux qu'on voulait lui imposer. Ces victoires glorieuses que les Grecs venaient de remporter sur les Perses enflammaient leur courage ; elles inspiraient le génie de leurs poètes qu'elles portèrent à l'enthousiasme le plus exalté. Les Grecs étaient en outre convaincus que rien n'exalte plus le courage que les témoignages éclatants de l'estime publique. De là on peut comprendre le haut prix que les Athéniens attachaient à la poésie et les ressources que les poètes rencontraient dans les circonstances mêmes au milieu desquelles ils vivaient.

C'est aussi de cette période, où nous allons suivre l'histoire de l'épopée, que date la naissance de la poésie dramatique, qui sous l'influence de grands génies prend un essor rapide et parvient bientôt à une haute perfection. Eschyle tire la tragédie de l'état d'imperfection qui marque son origine, et l'élève tout à coup à cette forme noble et déjà régulière que l'on admire dans ses écrits. Les progrès du drame avaient été rapides ; Eschyle avait paru quelques années après Thespis, et le fondateur du drame avait eu pour contemporains et pour rivaux Chœrilus d'Athènes, Pratinas, Phrynicus dont il effaça la gloire, et Sophocle qui balança la sienne. Le même siècle qui avait vu la naissance et les progrès de la tragédie dans sa période ascendante vit aussi se produire la comédie. Assortie d'abord aux mœurs grossières des campagnes, elle se modifia tout à coup, et prit, après

une longue enfance, de rapides accroissements en Sicile, entre les mains d'Epicharme, mais bien plus encore à Athènes. Nous citerons comme représentants de la comédie attique les noms de Cratinus qui à l'amertume d'Archiloque unissait l'énergie d'Eschyle quand il retraçait d'une main vigoureuse la honte et les vices de son temps, de Cratès qui se distinguait principalement par la gaieté de ses saillies, d'Eupolis qui surpassait Cratinus en élévation et en aménité; enfin, d'Aristophane qui donna à la comédie la forme qui lui convenait, avec moins de fiel que Cratinus, avec moins d'agrément qu'Eupolis, et qui tempéra souvent l'amertume de l'un par les grâces de l'autre. Le poète tragique qui ne se borne pas à raconter des faits comme le poète épique, mais les met en scène, sous les yeux des spectateurs, produit, à l'aide des personnages qu'il crée, l'émotion la plus forte qu'il soit donné au poète de faire naître. L'action, les personnages et les passions qui les agitent, leurs costumes, le prestige des décorations, l'appareil de la scène, tout cela mis sous les yeux et rendu en quelque sorte sensible, concourt à exciter les impressions les plus profondes. Aussi, lorsque les vils tréteaux que l'on élevait à la hâte pour la représentation d'une pièce eurent disparu pour faire place à un théâtre fourni de machines et embelli de décorations, le public athénien resta indifférent aux récits uniformes du Rhapsode. C'est en vain que ce dernier eût redit ses anciens chants en s'animant aux accents de la lyre qu'il avait naguère abandonnée, c'est en vain qu'il eût mis dans sa récitation le charme des anciens Aèdes : la foule insensible n'était plus disposée à lui prêter une oreille attentive et à se laisser aller aux diverses émotions que son récit aurait pu produire; au contraire, elle se portait en foule vers le théâtre, avide d'impressions plus durables et plus fortes. Non seulement elle allait admirer l'intelligence qui brillait dans le jeu de l'action; mais encore elle

se laissait entraîner à l'illusion que de nouveaux sujets devaient exercer sur elle. Elle courait demander à ses poètes favoris des sentiments pleins de grandeur ou des situations douloureuses dans lesquelles la pitié et la compassion qui en formaient tout le mobile l'emportaient sur l'effroi et la terreur. Elle allait applaudir les héros d'Eschyle qui préfèrent se laisser écraser par la foudre plutôt que de commettre une bassesse, et dont le courage est plus inflexible que l'inflexible nécessité elle-même. Il est facile de comprendre que la tragédie qui faisait descendre sur la scène la majesté de l'Olympe ou y exposait l'éclat des gloires nationales devait l'emporter sur le simple récit auquel la déclamation froide des Rhapsodes ajoutait peu de charmes. De là résulte cette indifférence qui se montre dès lors pour l'épopée, indifférence qui trouvait sa cause dans la médiocrité des poètes épiques et l'invincible ascendant de genres plus parfaits. Signalons encore ce fait, que le peuple Grec était parvenu à un degré de civilisation où il n'était plus capable de goûter dans un ouvrage moderne cette simplicité, cette grâce naïve qui avait tant de charmes dans les poètes antiques.

Nous n'avons pas entrepris, dans le présent travail, de faire connaître successivement toutes les œuvres de forme épique qui ont vu le jour dans la période où l'épopée a été frappée d'une première décadence. Nous remettons à un autre temps, quand d'autres recherches auront pu compléter les premières, la publication des résultats qui nous sont acquis sur tant de monuments, si différents par leur sujet, mais calqués dans leur forme et leur style sur les belles œuvres de la poésie héroïque. Nous avons cette fois choisi comme objet spécial de nos aperçus, l'œuvre d'un poète de haut mérite, Chœrilus de Samos, qui vécut au V^me^ siècle avant l'ère chrétienne : sa *Perséide* est une épopée historique qui mérite toute l'attention du critique puisqu'elle a été un essai d'innover

dans un genre consacré par plusieurs générations de poètes. Ainsi nous laissons de côté aujourd'hui tout ce que nous aurions à dire sur les philosophes qui ont chanté leurs doctrines en vers hexamètres, Xénophane, Parménide, Empédocle, auteurs de poèmes didactiques sur *la Nature;* nous ne faisons qu'indiquer les curieuses recherches dont peuvent encore être l'objet les épopées mystiques des poètes prêtres de Jupiter ou d'Apollon, Epiménide de Crète, Abaris le Scythe, Aristée de Procennèse. Nous ajournons de même à une autre époque, pour le confier à un travail d'un plan plus vaste, le fruit de nos études sur les fragments des poètes épiques, qui ont véritablement continué Homère, longtemps après ses cycliques : Pisandre et Panyasis qui ont renouvelé dans de grands mythes les fictions chantées avant eux en l'honneur d'Hercule, et Antimaque de Colophon, savant et gracieux poète qui, non content de ses succès dans l'élégie sentimentale, a repris sur un nouveau plan le récit lamentable des guerres et des malheurs de Thèbes antique. Qu'il nous suffise de dire que la lecture des débris de leurs grandes épopées peut être considérée comme aussi curieuse qu'instructive en fait de tradition et d'histoire, comme en fait d'art et de critique.

I.

Parmi les poètes de l'antiquité dont les œuvres ont disparu par suite des ravages des siècles, un des plus dignes de nos regrets est peut-être Chœrilus, en ce sens qu'à son nom se rattache une innovation importante dans la poésie épique, et que son poème en la consacrant devait sans doute se distinguer parmi les œuvres de ses contemporains. Les éloges qu'obtint son épopée, la distinction flatteuse qu'elle reçut de la part du public d'Athènes peuvent jusqu'à un certain point nous faire juger de l'étendue de la perte qu'a

faite de ce côté la littérature grecque. Aussi, en entreprenant l'examen de l'œuvre de Chœrilus, ce n'est point la réhabilitation littéraire de ce poète que nous voulons tenter; car, on le sait, il n'y a que les talents injustement condamnés par le public qui puissent en avoir besoin; ce que nous allons essayer, c'est de remettre l'auteur de la *Perséide* en possession de la place qu'il aurait droit d'occuper dans un tableau des gloires littéraires de la Grèce, si la barbarie des temps, en effaçant jusqu'au souvenir de son nom, avait du moins épargné son œuvre.

Chœrilus apparut à cette époque mémorable où un peuple né pour la liberté venait de montrer au Grand Roi ce que peuvent une poignée de héros contre des millions d'esclaves; c'est dans ces jours de victoire célébrés avec tant d'allégresse par les poètes, que la jeunesse de l'auteur de la *Perséide* se déroula. La vie de Chœrilus ne nous est point parfaitement connue, et des incertitudes se sont bien souvent glissées dans l'appréciation des événements qui remplirent sa carrière. Chœrilus était né à Samos; mais, ajoute Suidas, dont nous analysons tout d'abord la notice (1), quelques-uns le font citoyen d'Halycarnasse ; on dit qu'il fut contemporain de Panyasis, et qu'il vivait pendant la guerre des Perses, vers la 75e olympiade. Esclave d'un Samien, continue Suidas, il s'enfuit de Samos, et ayant eu connaissance de l'histoire d'Hérodote, il se prit d'un grand amour pour la poésie. Enfin il mourut en Macédoine à la cour d'Archélaus, roi de ce pays. Le poète de Samos prit pour sujet de son poème *la victoire des Athéniens sur Xercès* (2), et les habitants de l'Attique décidèrent que cette œuvre littéraire serait récitée concurremment avec l'Iliade d'Homère.

---

(1) Suidas, *Lexicon*. V. Χοιρίλος.

(2) Ἀθηναίων νίκη κατὰ Ξέρξου. Ibid.

On rapporte en outre qu'il laissa une seconde épopée qui avait pour titre : *La guerre des Samiens.*

Nous ne rapporterons rien touchant l'adolescence de Chœrilus sur laquelle pèse la plus grande incertitude. L'esclavage, au rapport de Suidas, aurait été la première condition du chantre de la *Perséide.* Nous ignorons complétement s'il fut réduit à cet humiliant état par sa naissance ou par des événements imprévus; l'histoire nous apprend qu'il se déroba par la fuite à une telle situation, pour laquelle son génie était si peu fait. Quel fut son sort, quel fut ensuite son genre de vie? Les écrivains anciens le laissent ignorer; ils ne nous donnent aucun détail sur les événements qui auraient signalé la première partie de sa vie. La lecture de l'œuvre d'Hérodote, nous dit-on, réveilla en lui l'instinct de la poésie, et le poussa à célébrer, dans un poème dont il ne nous reste que des fragments, la victoire la plus célèbre qui ait jamais été consignée dans les annales de la Grèce. Ce fut vers ce temps qu'il revint dans sa patrie après avoir passé peut-être plusieurs années à Halycarnasse. Sa réputation sans doute l'y avait devancé et s'était même répandue dans les autres villes grecques; car nous voyons que Lysandre, après s'être emparé de Samos, tenait à honneur de le posséder auprès de lui (1). Il avait conçu l'espoir que le poète qui avait retracé dans un poème épique les derniers faits d'armes de la Grèce, prêterait aussi son talent à la célébration de ses propres exploits. Mais Chœrilus ne répondit pas au vœu que l'ambition du général de Sparte avait formé; il resta peu de temps auprès de Lysandre, et lorsque ce dernier se préparait à retourner à Lacédemone, Chœrilus ne voulut point se rendre aux désirs du vainqueur d'Athènes, qui l'enga-

(1) Vers la 1e année de la 94e Olympiade, 404 av. J.-C.

geait à l'accompagner ; après le départ de Lysandre, il abandonna aussi Samos et dirigea ses pas vers la Macédoine. Archélaus II y régnait, et son amour pour les lettres lui faisait accueillir avec distinction les poètes qui choisissaient sa cour pour demeure. Etait-ce sur une invitation expresse ou bien pour des motifs tout particuliers que Chœrilus se rendit chez l'ancêtre de Philippe? l'histoire garde le silence sur ce point. Athénée nous apprend qu'il fut accueilli avec la bienveillance et la considération que demandait son génie : « Un historien, ajoute le Varron des Grecs, » affirme que Chœrilus reçut chaque jour quatre mines de » la munificence du roi de Macédoine ; mais pour moi, je » suis porté à croire que l'auteur de la *Perséide* recevait » d'Archélaus simplement ce qui lui était nécessaire pour » son entretien (1). » Ce fut dans cette cour que le poète de Samos termina son existence, après avoir fourni une carrière de soixante et quatorze ans ; et l'année même qui le vit mourir fut aussi celle dans laquelle expira son bienfaiteur (398 av. J.-C). Après avoir exposé les principaux événements qui ont marqué l'existence de Chœrilus, il nous reste à examiner l'œuvre qui transmet son nom à la postérité, son épopée qui porte le titre de Perséide (2) ou *Victoire des Athéniens sur Xercès* et qui se trouve être le premier poème épique consacrant un fait à la fois national et contemporain.

Aucun poète jusqu'à cette époque n'avait osé chanter un événement dont la date trop récente semblait renfermer des obstacles presque insurmontables à l'ascendant d'une véritable épopée. Mais, comme toute innovation doit trouver dans les circonstances au milieu desquelles elle prend naissance

(1) *Athénée* Δειπνοσοφιστά. Lib. VIII, p. 345, D.

(2) Περσηΐς, Stobœi *Eclogæ* XXVII, 1.

des motifs suffisants pour autoriser son apparition, nous rechercherons d'abord quels furent ceux qui engagèrent le poète à prendre une voie différente de celle que ses devanciers avaient jusqu'alors suivie et que le divin Homère avait tracée. Nous pourrons examiner ensuite quels étaient les obstacles qu'il devait rencontrer dans la nature même de son sujet et les chances de succès qu'il pouvait légitimement espérer.

Nous ne nous étendrons pas sur la première de ces questions qui se présentent naturellement à nous : l'appréciation que nous avons été obligé de faire de l'état de décadence dans lequel se trouvait la poésie épique, l'examen des causes qui l'avaient inévitablement amenée, pourront nous révéler quelques uns des motifs qui poussèrent le poète à rompre avec les idées reçues. Chœrilus avait parfaitement compris que le trésor des mythes, exploité par tant de poètes qui l'avaient précédé, ne pouvait plus lui être d'un grand secours; il avait aisément saisi que, grâce à la révolution qui s'était opérée dans les idées, les tableaux de l'âge héroique n'étaient plus capables d'exciter l'admiration de ses contemporains. Ceux-ci, les regards fixés sur la réalité de la vie, n'ajoutaient plus foi à la puissance des divinités homériques, et ramenaient à de plus simples proportions les exploits gigantesques des héros de l'Iliade. En outre, Chœrilus voyait l'épuisement des sujets du cycle troyen déjà parcouru, et il trouva dans cette dernière considération surtout un motif pour frayer dans l'épopée une route nouvelle à ceux qui se sentiraient l'audace de le suivre. Il avait aussi compris qu'une société, quelle qu'elle fût, aimait à posséder dans son sein des poètes pour célébrer ses victoires et ses triomphes. Ne pouvant travailler sur un fond antique, il lui restait à chanter sa propre nation et à faire choix d'uu sujet moderne; d'ailleurs, les conjonctures heureuses dans lesquelles la Grèce se trouvait placée semblaient seconder le poète et l'inviter

à prendre le sujet de ses chants dans l'histoire contemporaine.

La période des guerres persiques attira les regards de Chœrilus. N'était-ce point là en effet l'époque la plus brillante, la phase la plus solennelle de la vie militaire de la Grèce? Cette nation héroïque venait de repousser loin d'elle la servitude que voulaient lui imposer les rois de Perse; et non contente de vaincre et de détruire leurs innombrables armées sur les champs de bataille de Marathon et de Platée, d'anéantir leurs flottes dans les batailles navales de Salamine et de Mycale, elle venait de faire trembler Xercès jusque sur son trône, et l'avait forcé à traiter avec elle par une convention dont elle recueillait tous les fruits. Si, après plus de deux mille ans qui nous séparent des soldats de Miltiade et de Thémistocle, ces guerriers nous apparaissent encore couronnés de leur ancien prestige, la force, la solennité des circonstances dans lesquelles venait de se trouver la vieille Hellade, l'ivresse qui suit la victoire devaient sans doute produire sur l'esprit de notre poète une impression plus forte, et dont nous ne sommes pas susceptibles. Pour bien en juger il serait presque nécessaire de nous supposer des habitants de l'Attique, de nous enflammer de cet esprit national, source des principales beautés que devait renfermer la Perséide. Chœrilus se crut assez de talent pour éterniser dans un ouvrage remarquable le plus grand fait de l'histoire de la Grèce, et pour tenter, en exécutant ce dessein, ce que n'avait encore essayé aucun aède, aucun chantre épique, de prendre pour sujet de son œuvre un événement si rapproché de son époque. Un simple regard découvre facilement toutes les ressources que présentait au poète le spectacle de la vie publique, de ces grands faits qui font à eux seuls la gloire de toute une période. Leur importance ne saurait être contestée, et il en résultait évidemment que c'était pour cet ordre de poésie une matière riche et précieuse qui semblait attendre la main de l'artiste.

Nous aimons à reconnaître d'abord dans le sujet choisi par Chœrilus une action éclatante, riche en résultats importants qui ne pouvaient manquer d'influer sur le bonheur d'un peuple entier. C'était le triomphe du patriotisme et de la valeur réunis; c'était la Grèce, sentinelle avancée de l'Europe, soutenant avec bonheur une lutte gigantesque et repoussant loin d'elle la puissance colossale du grand Roi. Dans les immortelles journées, où l'esprit de liberté se trouva en contact avec le despotisme et l'esclavage de l'Asie, la vieille nation des Hellènes venait de sauver l'Occident d'une invasion orientale. Ce sujet si riche était susceptible d'être orné de toutes les fleurs de la poésie, et il découlait en outre du caractère de ces deux peuples en présence un perpétuel contraste dont l'auteur de la *Perséide* pouvait tirer le plus heureux parti. Telles étaient les différentes ressources que pouvait présenter au poète le récit des guerres persiques; mais aussi quelles difficultés ne lui suscitait pas cette action puisée dans le domaine de l'histoire contemporaine? Arrêtons-nous y quelques instants : par là nous pourrons juger des efforts du poète de Samos pour rester à la hauteur de son sujet, malgré les nombreux obstacles qui surgissaient devant lui.

Il est une condition indispensable au poète épique, et que l'innovation de Chœrilus venait contester, c'est le choix d'un sujet pris dans l'histoire des temps reculés. L'imagination en effet agrandit les événements qui sont loin de nous, et ce qui est bien plus essentiel, elle laisse au poète la liberté de retrancher, d'ajouter, de feindre, d'embellir, de reculer enfin les bornes de l'action par le rapprochement d'autres faits ou par l'emploi des plus brillantes fictions; ce qu'il ne peut guère exécuter sans manquer aux lois de la vraisemblance, lorsque le sujet est trop connu du lecteur, ou d'une date trop récente. Telle était la situation de Chœrilus, et l'on comprend aisément toute la contrainte

qu'il devait éprouver, ne pouvant donner un libre cours à son imagination, et forcé qu'il était de se renfermer dans le cercle étroit de la vérité historique. Il se trouvait en outre hors d'état de faire usage du merveilleux qui joue un si grand rôle dans la poésie épique. Aussi le poème qui n'est pas relevé par ce puissant ressort reste-t-il presque toujours froid et imparfait, et se trouve-t-il être plutôt une histoire mise en vers qu'une narration poétique. Evidemment, l'absence de merveilleux et la gène que rencontrait l'imagination de l'auteur refusaient à son œuvre les caractères saillants d'une composition épique et la faisaient rentrer dans le domaine des narrations historiques : par conséquent, elle n'avait que peu de chances de succès. Les poètes contemporains de Chœrilus, tout en comprenant que le temps de la poésie homérique était définitivement passé, n'osèrent point prendre sur eux de suivre l'innovation de l'auteur de la *Perséide*. Nul d'entre eux ne voulut célebrer un événement récent, et Antimaque lui-même retourna aux sujets mythologiques auxquels il ne fit qu'adapter une forme moderne.

Mais voyons dans quelle voie s'est engagé un poète qui avait le courage d'être novateur. Chœrilus s'était affranchi du joug des lois reçues : mais nous devons remarquer que c'était pour obéir à la nécessité ; d'ailleurs ce n'était pas de son propre mouvement qu'il agissait, mais l'exemple d'autres génies l'engageait à consacrer son talent à célébrer un fait contemporain. La gloire d'Athènes, en effet, avait excité d'autres vocations de poètes avant la sienne. Quelques années s'étaient à peine écoulées depuis les combats de Marathon et de Salamine et déjà d'énergiques poètes, de puissants génies qui jusqu'alors s'étaient produits avec éclat se levaient dans la capitale de l'Attique pour chanter ses victoires. C'étaient Phrynicus et son illustre disciple Eschyle qui transportaient pour la première fois, peu d'années après

l'événement, sur la scène un fait contemporain. Mais la tragédie, à un plus haut degré encore que l'épopée, ne réclame-t-elle pas cet éloignement des temps qui sert à donner plus de liberté au poète? Car, comment lui serait-il possible, tout en restant fidèle à la vraisemblance, de représenter des événements auxquels chacun avait pris une part active, d'y faire figurer des personnages qui, encore vivants, se trouvaient peut-être mêlés à cette foule qui se pressait sur les bancs de l'amphithéâtre?

Cependant, nous le savons, le père de la tragédie avait su vaincre la difficulté : l'éloignement des lieux avait remplacé, dans son plan, en quelque sorte la trop grande proximité des temps; car, selon la remarque de Racine (1), le spectateur ne met guère de différence entre ce qui est à mille années de lui et ce qui est à mille lieues; or, comment ne pas admirer cet artifice à la fois simple et ingénieux qui consistait à transporter la scène du drame d'Europe en Asie. Mais, si de semblables artifices étaient permis à Phrynides peut-être et surtout à Eschyle qui lui-même avait combattu à Marathon dans les rangs des Grecs, et qui maintenant faisait retentir au milieu d'eux l'hymne de la victoire avec les gémissemens des vaincus, nous pourrions demander pourquoi la poésie épique n'aurait pu obtenir le même privilége que la tragédie? pourquoi le poète de Samos n'aurait-il point pu atteindre à un résultat analogue à celui qu'Eschyle avait obtenu par la transposition de la scène?

Il est probable que Chœrilus a par un moyen du même genre évité jusqu'à un certain point l'écueil qui se présentait devant lui. Cependant, quelque confiance qu'il ait eue dans ses forces, il semble effrayé de la hardiesse qui le porte à rompre avec les anciens, et il paraît deviner combien de

(1) Préface de Bajazet.

préjugés il devra combattre. Ceci le détermine dans son exorde, sinon à s'excuser, du moins à apporter quelques uns des motifs qui ont dirigé sa conduite : « Heureux, » dit-il, heureux le nourrisson des Muses dont la vie s'est » écoulée dans l'âge héroïque de la Grèce, alors que le » vaste champ de l'épopée n'était point encore entièrement » moissonné ; pour nous, venus les derniers dans la car- » rière quand tout est partagé, et quand l'art a déjà at- » teint sa limite, nous regardons en vain de toutes parts, » et nous ignorons tout moyen nouveau de diriger notre » char (1). »

Ἆ μάκαρ, ὅστις ἔην κεῖνον χρόνον ἴδρις ἀοιδῆς,
Μουσάων θεράπων, ὅτ' ἀκήρατος ἦν ἔτι λειμών·
Νῦν δ' ὅτε πάντα δέδασται, ἔχουσι δὲ πείρατα τέχναι,
Ὕστατοι ὥστε δρόμου καταλείπομεθ' · οὐδέ πη εστι
Πάντη παπτάινοντα νεοζυγὲς ἅρμα πελάσσαι.

Bien des années s'étaient écoulées depuis ces derniers triomphes de la Grèce dans lesquels son indépendance venait d'être consolidée, grâces à l'union et à la valeur de ses enfants. Cependant le souvenir des jours de gloire, bien loin de s'affaiblir dans le cœur de la génération qui succédait à celle des vainqueurs, semblait se renouveler et devenir encore plus vivace. L'autorité cherchait à le conserver intact, et pour parvenir à ce but, les grandes cités avaient destiné des fêtes religieuses et nationales à rappeler la mémoire des libérateurs de la patrie. Les grandes Panathénées étaient, parmi ces solennités, les plus brillantes et les plus fréquentées. Aussi ce fut un jour bien glorieux pour Chœrilus, lorsque le peuple d'Athenès réuni dans l'am-

(1) Aristote, *Rhetor.* III, 14, 4. — Nous citons le texte de ces cinq vers pour donner une idée de la diction de Chœrilus.

phithéâtre pour la célébration de la fête consacrée à Minerve, entendit le poète de Samos lui donner lecture du poème qu'il avait destiné à la gloire de sa patrie. Hâtons-nous de le dire, Chœrilus avait bien vite recueilli les applaudissements de cette assemblée la plus illustre et la plus éclairée qui fût jamais dans l'antiquité, et les sympathies de ceux-là même dont il venait de glorifier le nom dans la personne de leurs aïeux. Si les sentiments des spectateurs étaient naturellement acquis au poète, les lieux eux-mêmes semblaient conspirer à préparer son œuvre, à lui donner plus d'éclat, plus de grandeur, comme s'ils étaient autant de témoins de ce qu'il allait dépeindre. Ne rappelaient-ils pas à la fois aux yeux des spectateurs les barbares et leurs vainqueurs? La ville s'était sans aucun doute relevée plus belle, plus imposante qu'auparavant, grâce à l'administration de Thémistocle et au gouvernement de Périclès; mais il y avait encore des ruines conservées à dessein, celles des temples entre autres, destinées à attirer sur la tête du roi des Perses la vengeance divine, et à rappeler à la postérité le passage et la fureur de ses troupes (1). Ne se trouvait-on pas en face de cette île de Salamine dont les rivages avaient eu le privilége de voir presque dans le même instant l'appareil le plus formidable de la puissance et la défaite la plus honteuse et la plus complète dont l'histoire nous ait conservé le souvenir? On conviendra aisément que tous ces objets à chacun desquels se rattachait un souvenir glorieux devaient parler d'une manière bien éloquente au cœur et à l'imagination des spectateurs et aider considérablement le poète. Aussi l'enthousiasme du public ne fit point défaut : le jugement que ce peuple éclairé porta sur l'œuvre qu'on lui présentait, témoigne aussi bien de la sagesse des juges que du mérite du poème. Quelque temps

(1) Eschyle. *Pers.* V. 811.

après fut rendu public un décret émané de l'autorité qui ordonnait que l'épopée du poète de Samos serait récitée aux grandes Panathénées. L'œuvre de Chœrilus était destinée dès lors à partager un honneur qui avait, jusque dans ces temps, été réservé au seul Homère. On pourrait peut-être ne voir dans ces sympathies populaires qu'un sentiment de la vanité nationale que le poète aurait flattée, et dans le décret rendu en faveur du poème, non une preuve incontestable de sa supériorité sur les autres œuvres de ce genre, mais le résultat de l'adulation. Cependant, si le peuple de l'Attique nous apparaît dans l'histoire comme une nation douée des qualités qui forment l'excellent critique, s'il a un droit incontestable à cette supériorité de jugement et de bon goût qui lui faisait applaudir en connaissance de cause les chefs-d'œuvre des poètes dramatiques et rejeter les productions médiocres, nous ne pouvons croire avec fondement qu'il ait pu, pour de vaines louanges, estimer un poème dénué de mérite. Il n'est que trop vrai que des poètes médiocres, que de vulgaires talents ne laissent échapper aucune occasion pour offrir à la vanité des peuples un encens grossier et insipide; mais ne faisons point injure à la nation athénienne, en l'accusant de n'avoir point su distinguer le véritable mérite ou de n'avoir point repoussé de frivoles et misérables louanges, bien qu'elles fussent sorties de la bouche de Chœrilus. Il est vrai qu'Athènes avait eu un grand nombre de poètes qui s'illustrèrent dans tous les genres, mais il est aussi constant qu'elle était trop éclairée pour ne pas les reconnaître et les admirer. L'art avec lequel notre poète avait flatté une nation si susceptible sous ce rapport, la noblesse des sentiments qu'il exprimait, rendaient digne de l'admiration de la Grèce entière cette œuvre dont nous allons chercher à nous former une idée.

II.

Le petit nombre des fragments qui nous restent de la Perséide, leur peu d'étendue ainsi que l'absence d'indication sur la place qu'ils occupaient dans le poème, sont autant de difficultés presque insurmontables pour découvrir le plan de cette œuvre et pour indiquer avec fondement la marche que le poète avait cru devoir suivre (1). Aussi, ne pouvons-nous connaître avec quelque certitude dans quelles limites se renfermait l'épopée de Chœrilus : nous ignorons même à quelle époque il avait pris la guerre qu'il avait l'intention de décrire et jusqu'à quel temps il la poussait. On s'est demandé aussi dans lequel des événements principaux de l'époque il faisait consister l'unité poétique de son œuvre. Quelques savants ont hésité à se prononcer. Cependant, on peut croire avec vraisemblance que le poète la rattachait à la victoire de Salamine. Il pouvait aisément réunir autour de ce centre poétique les glorieux exploits des héros de la Grèce et de l'Asie, et, par un privilége accordé aux poètes épiques, raconter sous la forme d'épisode les faits d'armes les plus importants qui se rencontraient dans la première expédition

(1) On doit à la sagacité du célèbre philologue allemand, Ferdinand Naeke, mort professeur à Bonn en 1838, la première monographie où quelques vers cités par divers auteurs anciens faisaient revivre la personnalité de notre poète: *Chœrili Samii quæ supersunt* (Lipsiæ 1817, addit. ib. 1827) : elle a été reproduite dans les dissertations philologiques du même savant réunies après sa mort. Plus tard, les fragments de Chœrilus ont été rassemblés et commentés par M^r^ Dübner avec ceux de Pisandre, de Panyasis et d'Antimaque, dans un appendice (p. 21-27) du VIII^e^ volume de la Bibliothèque grecque de Didot (*Hesiodi carmina*, etc. Parisiis, 1840); c'est de cette collection revue par Dübner que je fais usage dans la présente étude.

et les diverses causes qui l'avaient produite. Il n'est point tout à fait hors de vraisemblance que le poète de Samos ait employé tous les moyens qui se présentaient à lui pour peindre les ennemis que sa patrie avait à combattre. C'est ainsi que nous ne pouvons douter qu'il ne se soit plu à décrire cette armée puissante que le grand Roi, voulant réparer le terrible échec essuyé par Darius, avait rassemblée non sans efforts, et qu'il avait destinée à servir d'instrument à ses vengeances. Le premier livre de la Perséide était probablement consacré à de longues descriptions de ce genre. En effet Hérodien nous a conservé un passage de ce poème, dans lequel le poète décrit le tumulte qui se forme ordinairement dans une armée, lorsqu'une étape vient tout à coup en suspendre la marche. Il nous montre « les troupes nom» breuses de Xercès courant ça et là autour des fontaines » d'Aréthuse, semblables à des essaims d'abeilles qui, par» courant les prairies, s'agitent et se rassemblent tumultueu» sement autour de fleurs dont elles s'apprêtent à puiser » le suc (1). » Ce fragment de Chœrilus semble évidemment pris de la description de la marche des troupes persanes, et nous représente le lieu où devait se faire l'étape. Cependant quelle était cette ville? Ce ne pouvait être que Cœlenis. En effet Hérodote vient par son témoignage ajouter un grands poids à cette conjecture (2). « Les soldats, dit-il, » après avoir passé le fleuve Alis, voisin de la Phrygie, » traversèrent ce dernier pays et se trouvèrent à Cœle-

---

(1) Voir le fragment 2 tiré de l'ouvrage du grammairien Hérodien sur les monosyllabes (édit. cit. de Dübner, p. 23).

. . . . . Παρὰ δὲ κρήνας ἀρεθούσας
Μυρία φῦλ' ἐδονεῖτο, πολυσμήνοισι μελίσσαις
[Εικελοι].

(2) Hérodote, *Hist.* l. vii. T. 26, 27.

» nis (1); là se rencontrent les sources du Méandre et d'un » autre fleuve moins important. C'est dans cette ville qu'Athis » le phrygien accueillit avec générosité l'armée du grand » roi. » Il n'est donc point douteux que le poète de Samos ait voulu parler de cette étape et qu'il n'ait point négligé cet incident si propre à son dessein; les vers qui nous restent trouvent donc ici une place convenable. Après avoir décrit la marche de l'armée persane au travers de l'Asie, le poète la fait avancer vers un pont de bateaux qui se trouvait jeté sur la mer et qui devait faciliter son passage en Europe. On trouve dans l'ouvrage de Strabon un fragment qui y fait allusion. « Ephore, nous dit ce géographe, » nous cite un passage de Chœrilus sur un pont de bateaux » que Darius avait fait jeter sur la mer et par lequel il avait » opéré le passage de ses troupes (2) : l'absence de toute dé- » nomination de la part d'Ephore laisse planer sur ce frag- » ment la plus grande incertitude. Ce pont construit sur » l'Hellespont était-il celui dont Darius fit usage dans son » expédition contre les Scythes ou celui de Xercès? le dis- » ciple d'Isocrate ne nous dit pas si c'étaient les armées de » Darius ou celles de Xercès qui le franchirent. » Il n'ajoute point le nom du roi, parce qu'alors tout le monde avait l'œuvre de Chœrilus entre les mains et qu'il était impossible de se tromper à cet égard. Si l'on préfère y reconnaître le pont jeté par le fils d'Hystaspes, on peut s'appuyer sur le but du poète qui, désirant surtout rehausser la gloire d'Athènes, a

---

(1) Cœlenæ urbs quondam caput phygiæ fuit. Migratum inde haud procul veteribus Cœlenis, novæque urbi Apameæ nomen inditum ab Apameâ, sorore Seleuci regis. Et Marsias amnis, haud procul è Mœandri fontibus oriens, in Mœandrum cadit, fama ita tenet, Cœlenis Marsyam cum Apolline tibiarum cantu certasse. T. Livius. lib. 38. ch. 13. vid. Salmas. ad Solin. cap. xi. pag. 831. Cfr. Xenophon *Exped. Cyri*. lib. i. 5.

(2) Strabon, *Geograph*. vii. p. 303—464 a.

sans doute consacré quelques vers à cette brillante victoire à laquelle les habitants de l'Attique eurent une si large part. Il a voulu dans un épisode de son épopée, en même temps qu'il racontait les causes de la guerre, décrire le combat de Marathon, et selon plusieurs écrivains, le pont de bateaux construit sur l'Hellespont et dont il feint que Xercès ait fait usage. Mais, quelque supposition qu'il soit permis de faire, nous devons remarquer l'art dont a fait preuve l'auteur de la Perséide.

Aimant à saisir toutes les occasions qui lui valurent de magnifiques descriptions, il paraît probable qu'il n'a point omis celle qui s'offrait à lui si naturellement (1). Suivant l'exemple du chantre d'Achille dans son énumération des vaisseaux, l'ami de Lysandre pouvait-il négliger le dénombrement de cette foule de peuples que la colère d'un roi puissant avait armés contre une faible nation qui avait eu l'audace de l'offenser? L'habileté du poète pouvait-elle jamais faire choix d'un instant plus favorable que ce moment solennel, où un roi se donne le fastueux plaisir de passer en revue l'armée la plus nombreuse qui ait été réunie sous les ordres d'un seul homme? Quelle circonstance plus heureuse pour peindre à grands traits cette multitude de troupes aux armes et aux costumes variés qui se pressait autour du pont pour franchir le détroit? Cette scène imposante était sans doute traitée avec talent par le poète de Samos. Après avoir dépeint les Perses et les autres peuples fidèles au grand roi, il fait défiler sous nos yeux « les tribus nomades de race scythique », tributaires de Xercès, et « qui s'étaient depuis peu fixées à Asis » très-fertile en blé »; parmi ces pasteurs, il nomme les Saces qui descendent des peuples vertueux du nord, et qui, au rapport d'Hérodote et de Diodore de Sicile, ont figuré au combat des Thermopyles. « Après ces peuples vient, dit Chœrilus,

(1) Ulrici, *Histoire de la poésie hellénique* (en Allem.) vol. i. p 508—9.

» une nation dont l'aspect remplit d'étonnement ceux dont » elle frappe les regards. Elle fait entendre des sons phé- » niciens, et habite les versants des montagnes de Solyme » près d'un vaste marais. Leur tête rasée ne conserve qu'un » cercle de cheveux et porte pour casque la tête d'un che- » val que le feu a durcie (1) ». Xercès contemplait d'un lieu élevé le spectacle de sa puissance : il voyait la mer couverte de ses vaisseaux et les campagnes de ses troupes; en ce moment il ne put retenir ses larmes. Comme on lui demanda la cause d'une tristesse produite par un aspect qui aurait dû faire naître en lui la satisfaction et l'espérance, il avoua qu'il s'occupait de la mort qui dans peu d'années aurait moissonné cette multitude innombrable, de manière à ne pas laisser un seul individu.

Dans les fragments qui nous restent, nous ne trouvons mentionné aucun des événements qui ruinèrent la puissance de Xercès. Un seul passage, il est vrai, rappelle le mythe

---

(1) Josèphe, *Contra Apion.* I. p. 454. (ed. Haverkamp). Dans cet ou- » vrage, l'auteur dit en rapportant ces vers de Chœrilus : Le poète de » Samos d'après les auteurs anciens fait mention de notre nation comme » ayant fait partie de l'expédition de Xercès contre la Grèce; après avoir » énumeré les divers peuples il la place à la fin, et il n'y a aucun doute » que ces vers ne s'appliquent au peuple Juif qui habite les montagnes » de Solymes et se trouve placé près du lac Asphalite. » — Quelle que soit la conclusion que l'historien Juif tire de l'extérieur du peuple décrit par Chœrilus, il est possible que le poète ait transporté à une seule nation ce qui était propre et particulier à plusieurs peuples, ce qui est d'autant plus vraisemblable que le poète ne donne aucun nom à ces guerriers. En outre la langue phénicienne ne peut s'appliquer à la nation Juive. C'étaient les Arabes et les Phéniciens, et non les Juifs, qui avaient coutume de se raser la tête, de manière à ne laisser apercevoir qu'un cercle de cheveux; ce que Josèphe, comme l'observe Salmasius, aurait dû remarquer. Enfin quant aux têtes de chevaux desséchées par le feu, et leur servant de casque, *Hérodote* (VII. 70,) affirme que les Ethiopiens en faisaient usage.

d'Orythie et de Borée. Dans une scholie sur l'ouvrage d'Apollonius de Rhodes, rapportant les divers récits des anciens, touchant l'enlèvement de la fille d'Erechthée, l'auteur ajoute, après avoir cité ceux de Stésichore et de Phérécyde : « Chœrilus raconte que Orythie cueillait des fleurs près des sources du Céphise; Borée épris d'amour pour la fille du roi d'Athènes l'enleva et la transporta dans la Thrace (1). » Nul doute que Chœrilus, qui se distingue par l'emploi modéré de l'intervention divine, n'ait pour but, en rapportant ce mythe, de décrire dans une narration brillante les secours que Borée accorda aux Athéniens. En effet, Hérodote nous signale ce fait que les citoyens de la ville de Minerve reçurent l'ordre de l'oracle d'implorer l'assistance de l'époux d'Orythie, au moment où le roi de Perse se préparait à dévaster la Grèce. Le Dieu ne différa point son intervention et, déchaînant les vents, il dispersa la flotte dont quatre cents galères furent submergées (2). Nous devons regretter que le temps n'ait point épargné l'œuvre du poète de Samos. Il nous aurait sans doute été agréable de le suivre dans les descriptions brillantes et si pleines d'intérêt du combat des Thermopyles, où les Spartiates se préparaient à la mort avec la même tranquillité d'âme que s'ils avaient dû paraître aux jeux olympiques, ainsi que de cette bataille navale de Salamine qui ébranla la puissance de Xercès et le fit se repentir d'avoir voulu envahir la Grèce. L'enthousiasme que ce poème produisit, dans une époque de force et de maturité, parmi le public si éclairé d'Athènes, nous permet de croire que les tableaux tracés par Chœrilus ne devaient pas le céder sous le rapport de l'exécution à ceux que l'on admire à juste titre dans les écrivains de ce siècle. Mais, si nous ne pouvons par leur examen faire valoir ici la vérité de ces

(1) *Schol. Apollonii Rhod.* I. 212.
(2) Hérodot. VII, 189.

tableaux, l'illusion des scènes qui les composaient, l'élégance et la perfection du style qui le rendait; si aucun fragment remarquable ne s'est conservé sur la bataille de Salamine et sur l'incendie d'Athènes (1), nous possédons cependant quelques vers que le poète met dans la bouche du grand roi, lorsque dans le golfe de Salamine ses douze cents voiles avaient été vaincues par les cent quatre-vingt navires des Grecs. « Voilà toutes mes richesses, s'écrie Xercès, abattu » et consterné, — mes mains les retiennent, — un vase d'ar- » gile brisé, triste débris de mon naufrage, semblable à ceux » que les convives, excités par le vin, rejettent loin d'eux » après les avoir brisés (2)! » On ne peut balancer d'attribuer ces vers au poète de Samos, bien que Naeke ait montré quelque doute sur leur auteur, ne sachant pas s'ils devaient appartenir à la Perséide, par la raison qu'ils devaient excéder le mode épique. Mais la citation que Ctésias fait du passage, et le titre d'*ἱπποτοίς* rapproché du nom de Chœrilus semblent être des preuves suffisantes pour indiquer la Perséide. Aussi c'est avec raison que le savant Herman conjecture que ces paroles ont été prononcées par Xercès après les désastres qu'il avait essuyés à Salamine. Le roi, obligé de prendre la fuite devant ce petit nombre d'ennemis pour qui auparavant il n'avait

(1) Un vers nous est resté du poème de Chœrilus touchant la forme des vaisseaux de Samos; il se trouve dans Hésychius : « les vaisseaux des Sa- » miens étaient construits d'une manière particulière, leurs flancs étaient » très-larges, l'éperon du navire était recourbé et ressemblait au museau » du sanglier, la proue à la queue d'un poisson. » En effet, Chœrilus donne la description d'un de ces vaisseaux dans un paragraphe qui commence par ces mots : « Le rapide vaisseau de Samos qui a l'apparence d'un sanglier. » On peut voir que cette description se rattache à la narration que font Hérodote (IX. 90.) et Diodore de Sicile (XI. 34.) d'une députation de Samiens envoyée dans l'île de Délos pour implorer le secours des Grecs en faveur de l'Ionie.

(2) Athenée *Deipnosoph.* X. 464. A. V. les fragm. éd. Dübner, p. 25-26.

qu'un superbe dédain, semble dire : « Voilà ce qui me reste de mes richesses qui naguère se déployaient sur la terre et sur les flots; je les tiens dans mes mains, ces tristes débris de toute ma puissance, semblable à un convive qui, après une contestation excitée pendant le festin, tient dans ses mains la coupe brisée, tandis qu'il voit les merveilles qui couvrent la table... » Ces vers, sans doute, recevraient une meilleure explication, si l'on pouvait connaître les circonstances dans lesquelles le poète décrit la situation de Xercès, lorsqu'il se voit condamné à une fuite honteuse. Quoi qu'il en soit, nous pouvons ici admirer la peinture magnifique et si pleine d'à-propos, dans laquelle le poète a réuni de la manière la plus heureuse plusieurs métaphores que l'on retrouve séparées chez d'autres écrivains.

Après avoir considéré en elle-même l'œuvre de Chœrilus, il ne nous semble point inutile de l'examiner comme poème sous le rapport de la forme et du style. Autant qu'il est permis de le remarquer dans les trop courts passages de cette épopée qu'on a sauvés, et en suivant les témoignages des critiques, on peut croire que son style était plein de richesse et d'élégance, ses peintures pleines d'énergie, ses descriptions gracieuses, et que son exposition rappelait celle d'Homère. Chœrilus avait cherché à y mettre cette couleur dramatique que le sujet même semblait y imprimer; il avait repris dans des termes plus héroïques les événements que la plume d'Hérodote avait retracés. Il diffère du père de l'histoire autant que la vérité poétique se sépare de la vérité historique. Certes, l'historien qui décrit une époque ne peut en négliger le côté historique, son premier devoir est une entière exactitude; mais le poète, au contraire, échappe à cette contrainte, à cette loi rigoureuse : il peut créer lui-même une action, changer la disposition des faits pourvu qu'il reste fidèle à la vérité des mœurs, des idées, des sentiments, en un mot à la vérité humaine. Mais, bien que son œuvre ne fût point dénuée

de génie poétique, sa nouveauté força l'auteur à s'écarter de cette naïveté, de cette simplicité que l'on aime tant à admirer dans le chantre d'Achille. Il se trouva même obligé d'employer des expressions consacrées au style historique, et qui parfois pouvaient paraître peu dignes de la majesté de l'épopée. Aussi le poète, ne se dissimulant pas tout ce qu'il y avait de prosaïque dans son poème, essaya-t-il fort souvent de l'embellir par des images hardies qui montrent que Chœrilus se plaisait dans les descriptions quelque peu recherchées. Aussi quelques fragments nous offrent-ils précisément ce luxe d'antithèses sonores, ces jeux d'harmonie souvent puérils qui finiront par défigurer la poésie au lieu de lui servir d'embellissement. Cette facilité de traduire l'idée en image, de la représenter en quelque sorte vivante sous les yeux, était chez lui tellement dominante qu'il aimait à tirer ses comparaisons des choses les plus inconnues et ne tombant pas sous les sens. Tzetzès, dans son commentaire sur Hermogène, prétend donner un spécimen du style de Chœrilus, en citant quelques vers de ce poète où il avance dans un langage figuré « que les pierres étaient les ossements de la terre, et que » les fleuves en étaient les artères (1). » Mais nous ne pouvons admettre ce reproche; car, s'il est souvent ridicule de citer une phrase détachée de celles qui l'entourent, il l'est bien plus de n'en donner qu'une partie. Aussi, nous semble-t-il préférable de croire que cette pensée qui paraît au premier abord si extraordinaire, se trouvait enchâssée dans une suite de métaphores qui affaiblissait ce qu'elle pouvait avoir de trop hardi.

Avant d'abandonner ce sujet, ajoutons que Chœrilus ne fut pas un de ces poètes qui ont le privilége d'exercer une grande influence sur le genre dans lequel ils écrivent. Mais, si son

---

(1) Tzetzès *Comment. in Hermogen.* (apud Ruhnken ad Longin. p. 215.) Καλῶν τοὺς λίθους « γῆς ὀστᾶ, » τοὺς ποταμοὺς γῆς φλέβας.

innovation ne trouve point d'imitateurs, si la route nouvelle qu'il avait frayée ne fut point suivie par les poètes qui vinrent après lui, c'est que ces derniers ne se sentaient pas assez de force pour lutter contre les préjugés littéraires. N'osant point compromettre le succès de leur œuvre, ils préférèrent retourner à ces grandes fables du drame grec qui, transmises de bouche en bouche dans les colléges des prêtres, dans les familles guerrières, avaient déjà été mises en œuvre par des Cycliques plus anciens. Toutefois le poète de Samos jouit d'une gloire justement méritée; sa réputation comme écrivain était encore très-florissante à l'époque de l'illustre Platon, comme l'observe Proclus. Mais quand la ville d'Alexandrie eut remplacé la brillante Athènes dans l'hégémonie des lettres et des beaux-arts, alors la renommée du chantre de la Perséide sembla s'effacer peu à peu, et son nom tomba devant celui d'Antimaque, auteur de la Thébaïde, qui ne fit que s'élever. C'est ce que l'on peut déjà apercevoir dans une épigramme du grammairien Cratès qui laisse entrevoir une ambiguité malicieuse touchant Chœrilus et son rival. Fort heureusement pour la gloire de notre poète, ce n'était pas à son poème, mais à la hardiesse de son innovation que s'adressait le blâme des Alexandrins. Ces savants critiques, qui s'étaient attribué le droit de circonscrire la nature du poème épique dans un cercle semblable à celui où l'ambassadeur romain Popilius avait renfermé le roi de Syrie, ne pouvaient souffrir que Chœrilus eût méprisé les préceptes émis par une poétique rigoureuse et eût rompu avec les idées reçues jusqu'alors. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que ces hommes si sévères se plaignaient ensuite de ce qu'ils ne se produisait plus rien de remarquable dans le genre épique, n'apercevant pas que c'était la rigueur de leurs préceptes plutôt que l'absence d'imagination de la part des poètes qui retenait ces derniers dans l'impuissance, et comme enchaînés là où ils s'étaient arrêtés. Mais, que l'on ne s'y

trompe point, si Chœrilus avait admis le principe d'une innovation littéraire, si des tendances vers une route nouvelle s'étaient disputé son intelligence, le poète s'était conduit dans l'exécution de son projet avec la prudence d'un goût sévère, à qui répugnent également une audace emportée au delà du but et les stériles prescriptions des règles étroites. Ce n'était certes pas un de ces esprits novateurs qui, ouvrant des routes inconnues jusqu'à eux, s'y précipitent avec une ardeur spontanée, mais souvent peu réfléchie. Chœrilus, au contraire, qui avait du poète l'instinct divinateur, l'activité féconde, le mouvement et l'éclat, possédait toutes les qualités propres à féconder les principes qu'il avait admis, pour les voir triompher, s'il avait pu surmonter les préjugés.

Emile MOLLE.

SCIENCES SOCIALES.

TABLEAU DE LA LUTTE

ENTRE

LE PRINCIPE MONARCHIQUE ET LE PRINCIPE RÉPUBLICAIN

AU XVI^{e} SIÈCLE,

ENVISAGÉE COMME PRÉLUDE DES TEMPS MODERNES.

Le moyen âge, considéré dans son ensemble, est une période brillante qui, sous plus d'un rapport, excite une légitime admiration chez les esprits sérieux. Ce qui le caractérise essentiellement, c'est la concentration de tous les intérêts dans la sphère religieuse. La prépondérance du principe catholique, voilà sa physionomie propre. Grâce à l'influence de ce principe, les peuples vivaient tranquilles et heureux. Confondus dans une même croyance, un même dogme, une même foi, ils marchaient avec une majestueuse unité; rarement ils étaient en proie au désordre, à l'anarchie. Les fauteurs de troubles, qui sont de tous les temps, qui apparaissent au sein de l'humanité comme l'écume sur les flots de la mer, étaient impuissants à côté de la tendance générale des esprits et des cœurs. La charité chrétienne, douce et compatissante, rapprochait les classes pour les faire sympathiser. L'harmonie régnait dans toute l'étendue du monde occidental. Les muses, l'industrie, l'esprit d'association et

de fraternité, se développaient sous la direction de l'Église. Le pouvoir temporel ne reposait point comme aujourd'hui sur l'épée, sur le frein qu'impose la force, mais sur la conscience publique éclairée par les lumières du christianisme. Les institutions politiques étaient placées sous la tutelle immédiate des idées. Dès lors, quand une injustice flagrante était commise, quand les droits de l'humanité étaient méconnus, il n'était point nécessaire de livrer des batailles, de faire couler le sang; une décision partie du Vatican tranchait d'un seul coup le nœud des difficultés. Le protectorat spirituel des papes était le boulevard des libertés populaires. D'un côté, il couvrait les faibles de son égide sacrée; de l'autre, il mettait un frein à la cupidité des princes et des rois. Presque toujours le droit obtenait sur la passion un triomphe assuré. Aussi est-il permis de dire avec raison, que si l'Église eût pu continuer, sans entraves et sans opposition, le développement de son incomparable système de civilisation, l'on n'aurait jamais vu l'ère sanglante des révolutions s'ouvrir en Europe.

Mais le génie du mal ne permit point à l'Église de réaliser à son gré le bonheur de la société. Le XVI^e^ siècle, avec son esprit turbulent, provocateur, destructif, vint empêcher l'exécution de ses projets. Une révolution profonde bouleversa les lois de la paix et du progrès. Poussé par le souffle impétueux de l'orgueil, Luther flétrit les germes d'un avenir trop flatteur. Il jeta au milieu de l'Europe le brandon fatal qui devait longtemps l'embraser, et qui, lors même qu'il est éteint, soulève et fomente encore, au bout de trois cents ans, des préventions et des haines capables de le rallumer de nouveau (1).

L'Evangile à la main, code unique et infaillible, que cha-

---

(1) Anquetil, *Histoire de France*, p. 275

cun, selon les maximes de la Réforme, peut interpréter d'après ses lumières, le moine théologien attaqua ouvertement l'Eglise et la battit en brèche sur tous les points. Il rassembla les doutes émis à travers les siècles et les érigea en système. Ayant soin de ne pas débuter par l'examen des droits et des devoirs des sujets et des princes, son seul but, son but franchement avoué fut de détruire la puissance ecclésiastique. A tous égards, il est l'apôtre de cette émancipation religieuse dont nous voyons les tristes conséquences. Sa raison présomptueuse porta sur le dogme un examen aussi téméraire qu'inconséquent. Il évoqua à son tribunal tous les articles de foi prescrits à la croyance des fidèles, et dénonça comme entachés d'erreur les mystères les plus vénérables adorés jusqu'alors par l'Occident tout entier (1). Impie, il se joua des choses les plus sacrées, affirma que les richeses du clergé étaient de droit la propriété des princes, et finit par proclamer le principe de la liberté et de l'indépendance absolue en matière de religion. Sa symbolique, vaste insurrection contre le pouvoir moral des papes, fut adoptée dans le nord de l'Europe, où elle servit de marche-pied aux rois complices de la noblesse pour arriver à l'absolutisme le plus rigoureux.

Lorsque la dispute religieuse en fut arrivée à ce point de nier toute autorité morale, le mouvement entra directement dans la politique. Bientôt la Bible devint le code et l'instrument des plus violentes passions. Les paysans de la Thuringe et de la Souabe appliquèrent au domaine social le principe de la liberté absolue. Ils voulurent pêcher dans les étangs, chasser dans les forêts de leurs maîtres, en vertu du droit qui avait été donné aux Electeurs de faire paître leurs chevaux dans les prairies des moines, de boire dans la coupe

(1) Anquetil, etc. ibid.

des abbés, et de coudre à leurs vêtements les pierreries des évêques (1). C'était d'une logique rigoureuse, depuis que le plus puissant des princes, le Pape, avait été déclaré déchu. Ils s'adressèrent à Luther en ces termes : « Père, nous avons lu » la Bible; il est écrit dans le saint Livre que Dieu fait luire » son soleil pour tous les hommes. Nos Princes s'élèvent donc » contre le Seigneur! car nous ne voyons presque jamais ce » bel astre, nous, mineurs enfermés dans les entrailles de la » terre et obligés de travailler tous les jours à forger des » lances pour nos maîtres, des fers pour leurs chevaux et » des colliers pour leurs chiens. Ils nous font payer l'air » que nous respirons et la lumière même dont nous sommes » privés. La dîme de nos troupeaux et de nos champs leur » appartient. Si nous sommes comme eux enfants de Dieu, » fils d'Adam, créés du même limon, pourquoi nos condi- » tions sont-elles si différentes? Cela n'est pas l'ordre de la » Providence. Le livre que tu nous as recommandé de lire » nous l'a dit. Nous t'envoyons nos doléances, mets-les sous » les yeux de nos princes. S'ils ne veulent point nous rendre » justice, Dieu nous a donné des bras, une enclume, un » marteau, des piques. Nous nous en servirons, et comme » il est écrit dans la Bible, nous combattrons le combat du » Seigneur. Dieu nous enverra son ange, qui renversera les » forts et élèvera les faibles (2). »

L'hérésie avait reçu de la part du peuple ce caractère positif, cette tendance éminemment pratique qu'il sait donner aux innovations sociales. De toutes parts on entendait sonner

---

(1) Audin, *Histoire de la vie et des doctrines de Calvin*, Tom. I, Introduction, IV.

(2) *Menzel* (ad) *neuere Geschichte der Deutschen. Sartorius, Versuch einer Geschichte des Deutschen Bauernkriegs*, Berlin 1795; et le Père Catrou, *Histoire du fanatisme dans la religion protestante, depuis son origine*, 2 vol. in-12, Paris 1733.

l'appel aux armes. A la vue de cette démagogie religieuse et politique, les princes furent effrayés. Ils prièrent Luther de chercher dans l'Evangile des textes à l'aide desquels on pût réfuter les opinions des ouvriers révoltés. L'hérésiarque n'eut pas de peine à en trouver à toutes les pages. Rejetant les conséquences fatales qui découlaient immédiatement des principes qu'il avait posés, il condamna le parti populaire, sanctifia l'égoïsme des nobles et devint despote. Il soutint qu'au paysan il suffit d'un peu de paille et de foin comme à l'âne; que s'il secoue la tête, il faut employer le bâton; que s'il rue, on donne du pied, ou l'on fait siffler la balle (1). Les princes suivirent ses conseils, et la révolte fut étouffée dans des flots de sang à la bataille de Frankenhausen. C'est ainsi que, tout en prêchant la liberté, le moine soi-disant réformateur devint tyran et remplaça, selon les belles paroles de Mélanchton, un joug de bois par un joug de fer.

Mais cette réaction, quoique forte et sanglante, ne pouvait longtemps prolonger son triomphe. La révolte approuvée en principe avait pris racine dans le fond des esprits; désormais il était difficile d'arrêter son cours : il fallait qu'elle parcourût toutes ses phases. Aussi chercha-t-elle à se constituer sur un pied ferme et stable, et bientôt un homme se présenta pour lui donner une organisation complète. Cet homme était Calvin. Français d'origine, doué de grands talents et de beaucoup de savoir, Calvin se fixa à Genève, où il devint le législateur de la Réforme. Marchant sur les traces de Zwingle, il dirigea tout d'abord ses attaques contre les institutions sociales et politiques. Luther avait renversé la monarchie catholique; Calvin abattit l'aristocratie luthérienne, et se posa en tout comme l'apôtre de l'émancipation politique. La république théocratique fut le gouvernement qu'il

(1) Audin, Ibid., VI.

adopta. Dans cette république étaient admis tous ceux qui, à des titres différents, répudiaient le Christianisme. Emporté par ses idées démocratiques, Calvin dispose la sphère dans laquelle viendront se mouvoir les révolutions futures. Convaincu que l'application de son système ferait le bonheur des peuples, il met une passion sans bornes à le propager. En peu de temps Genève devint un vaste atelier de propagande, d'où sortirent des missionnaires, des disciples, qui portèrent dans le midi de l'Europe la doctrine du maître. Cette doctrine, par cela même qu'elle flattait les passions et l'indépendance de l'esprit humain, se répandit avec la rapidité de l'éclair et détermina puissamment les tendances politiques du monde moderne. Partout où il existait une opposition contre le gouvernement, elle fut admise comme moyen de miner et de renverser l'autorité. Les Pays-Bas et la France étant déchirés par les factions, ce fut dans ces deux royaumes qu'elle trouva le plus de sympathie et produisit les désordres les plus profonds.

Le calvinisme républicain pénétra de bonne heure en France. Aussitôt qu'il y apparut la Sorbonne le condamna; mais il s'enhardit lorsqu'il vit François 1^er^ favoriser Henri VIII contre le pape, les protestants allemands contre Charles-Quint, et se complaire aux traits mordants d'Erasme (1). Marguérite d'Alençon, sœur du roi, et d'autres dames élégantes, prirent fait et cause pour les Réformés. Elles convertirent en moyen d'apostolat les séductions du sexe, du rang et de la beauté. Toutefois, si François 1^er^ les protégea, ce fut dans des vues exclusivement politiques. Il ne s'était point trompé sur le caractère des doctrines du calvinisme; il les connaissait à fond. Souvent on lui entendait dire que ces doctrines tendaient à renverser les royaumes

(1) Cés. Cantu, *Hist. univ.* T. VIII, p. 100.

plutôt qu'à édifier les âmes. Aussi, du moment que les calvinistes arborèrent le drapeau de la république, malgré la faveur que leur accordait Marguérite, il ne tarda point à les persécuter violemment. Pendant sa captivité, après la malheureuse bataille de Pavie, la régente, Louise de Savoie, les poursuivit avec plus d'acharnement encore. Les églises calvinistes qui avaient été établies à Meaux, à Montbiliard, à Lyon, furent anéanties. Henri II, poussé par son propre zèle, par le Cardinal de Lorraine et par Diane de Poitiers, ajouta aux rigueurs du règne précédent; il établit une inquisition et des chambres ardentes qui laissaient souvent de côté la légalité.

Ces persécutions, loin de calmer les esprits, ne firent que les irriter davantage. Le calvinisme arrosé du sang de ses enfants montra plus de vigueur et plus d'audace; il se créa de nombreux partisans, et produisit au grand jour ses maximes démocratiques. Partout il provoquait l'examen et la réflexion. Laissant de côté les vaines abstractions, et donnant avec une entière liberté la théorie du pouvoir, il rechercha l'origine, la nature et les limites de la puissance souveraine. En face de l'autorité royale, il osa discuter cette question capitale : quel est le meilleur gouvernement? quel est le gouvernement le plus en rapport avec la nature et les propensions de l'homme, et que les peuples doivent par conséquent adopter? Sur la solution à donner à cette question les écrivains se partagèrent nettement. Il y eut deux camps, deux partis : le parti monarchique ou conservateur, et le parti républicain ou révolutionnaire. Le parti monarchique fut surtout représenté au XVI^{e} siècle par Bodin, le parti républicain par La Boëtie. Bodin s'attacha aux réminiscenses des limites posées aux monarchies dans l'antiquité et pendant le moyen âge. La Boëtie embrassa la doctrine du nivellement des classes, le système de l'égalité sociale; chez lui, les souvenirs de Rome et de la Grèce firent éclore des pensées

de liberté et des sentiments de haine envers les tyrans.

Nous allons examiner avec soin de quelle manière ces deux auteurs procèdent pour résoudre le problème social posé par le Calvinisme. Nous mettrons en parallèle les principes différents sur lesquels ils s'appuient, les raisons et les motifs que chacun d'eux regarde comme devant amener le triomphe de l'opinion à laquelle il se rallie. Cet examen nous prouvera qu'au point de vue politique surtout, le XVI^e^ siècle fut un siècle de transformation, d'incertitude, de désordre; nous verrons son influence directe sur les temps postérieurs et sur le terrible mouvement de 93; nous nous convaincrons que la Réforme, grâce aux idées d'indépendance et d'opposition qu'elle a répandues dans les esprits, est le véritable point de départ des révolutions qui déchirent la société moderne.

PREMIÈRE PARTIE.

—

BODIN.

Jean Bodin et Etienne de la Boëtie étaient contemporains; ils naquirent tous deux en France dans le courant de l'année 1530. L'époque à laquelle ils appartiennent est une époque d'agitation et de désorganisation; c'est l'ère des guerres civiles. La France est, à cette époque, le pays le plus malheureux de l'Europe. Elle est en proie à la trahison, à l'anarchie. La religion passionne les esprits dans un sens diamétralement opposé, et les pousse à de cruels excès. D'un côté, les Huguenots et les Catholiques, les Bourbons et les Guise se poursuivent à outrance; de l'autre, Cathérine de Médicis, en qui s'incarnent l'astuce et la perfidie italienne, employant

pour se maintenir ce qu'on est convenu d'appeler la politique de bascule, tantôt caresse et tantôt ensanglante les factions. Nulle part il n'y a de repos ni de sécurité. On n'entend que le bruit des armes; on ne voit que des ruines; tout est flottant et incertain. L'hérésie mine l'autorité par la satyre et le ridicule; elle pousse aux innovations et affiche publiquement la haine du pouvoir; elle dit tout haut que personne ne naît roi, que le berger est fait pour le troupeau et non le troupeau pour le berger, que les princes ne règnent que par la volonté expresse du peuple.

Ce douloureux spectacle fit une impression profonde sur l'âme de Bodin. Voyant la société française assise sur un volcan, toujours exposée à périr, il entreprit de la sauver. En conséquence il écrivit *les six livres de la république*, dans lesquels il expose les principes qui doivent servir de base à tout bon gouvernement. Cet ouvrage est conçu dans de vastes proportions. Jusque-là on n'avait pas eu d'exemple d'une si grande hardiesse. Le livre contient, sur la manière de gouverner les peuples, des vues justes et sages. Possédant à un degré éminent l'histoire et la connaissance des lois, Bodin observe en philosophe; il traite la politique avec largeur et originalité. La pensée générale d'après laquelle il se guide, c'est qu'il faut chercher la philosophie de l'homme dans son passé interrogé avec indépendance.

Toutefois de grands défauts alternent avec ces brillantes qualités. Il y a dans *les livres de la république* des erreurs dangereuses (1), une ignorance parfois grossière dans plus

(1) Dans plusieurs endroits, Bodin nie que la puissance et la juridiction aient été accordées aux souverains-pontifes par notre Seigneur. Il passe sous silence tout ce qui est favorable à l'église catholique et se déclare pour la tolérance des hérésies. Voir le Père Possevin, *Opuscula*, Liége 1595, p. 99—122.

d'un ordre d'idées, et même des mensonges palpables. A proprement parler, Bodin manque de conviction. Il n'a ni assez de suite ni assez de décision. Pour lui les vertus morales, fondement des Etats, reposent sur la raison. Partial, il reçoit mille impressions contraires et tient la vérité captive, surtout en ce qui concerne l'église catholiqne. Ses principes sont incohérents. En tout il est l'expression des tiraillements de son époque et surtout du scepticisme de la cour. C'est un conservateur à la fois rétrograde et progressiste. Rétrograde, il préfère la loi Mosaïque à la loi chrétienne; progressiste, il accorde souvent une large part au principe de la souveraineté du peuple.

C'est avec ce mélange d'idées vraies et fausses que Bodin se dévoue à la défense de l'ordre social menacé par l'esprit de la Réforme. Eclairé par l'expérience des siècles, ayant toujours présentes à sa mémoire les phases désordonnées des républiques d'Athènes, de Rome et du moyen âge, il crée à loisir son système de politique conservatrice. Il ne voit de salut pour l'Europe centrale que dans le respect de l'autorité légitime. Respecter l'autorité, voilà sa foi et sa croyance. Cette foi, cette croyance, il cherche à l'inculquer à tous ses contemporains. Entouré de dangers dont la gravité est extrême, il élève la voix et fait un généreux appel à tous les cœurs honnêtes pour travailler au raffermissement du pouvoir. Il faut, dit-il, répandre dans le peuple l'amour du droit, de la subordination et de la hiérarchie. Puisque la conservation des empires et des royaumes dépend, après Dieu, des bons princes et des sages gouverneurs, il est tout à fait raisonnable que chacun les assiste, soit à maintenir leur puissance, soit à faire aimer leurs saintes lois. Ce fut toujours une chose honnête et digne d'éloge de respecter l'autorité; mais aujourd'hui c'est une nécessité urgente. Lorsque le vaisseau de la république avait un vent agréable en poupe, on pouvait jouir des douceurs d'un repos com-

plet et assuré; mais, depuis que l'orage impétueux a tourmenté ce vaisseau avec une telle violence que le capitaine et les matelots sont harassés de fatigue, il faut que les passants prêtent la main, qui aux voiles, qui aux cordages, qui à l'ancre. Que ceux qui n'ont pas la force, donnent du moins quelque bon conseil; qu'ils adressent leurs vœux et leurs prières à Celui qui peut commander aux vents et appaiser la tempête. Tous ensemble, nous courons un même danger; nos ennemis sont sur le rivage; si notre république fait naufrage, ils auront un plaisir indicible à s'en partager les dépouilles. La France est déchirée par les mains de ses propres enfants; à chaque instant elle court risque d'être broyée et brisée entre les roches périlleuses : elle périra si l'on ne s'empresse de jeter les ancres sacrées pour aborder au port après l'orage. Sans doute, il est difficile de lui conserver sa splendeur et son éclat primitifs, car il n'y a pas de république, quelqu'excellente qu'elle puisse être, qui ne soit soumise au torrent qui enlève et ravit toutes choses. Mais si l'on veut une innovation, un changement, qu'il soit doux et naturel et non violent ni sanglant (1).

Après avoir ainsi dépeint à grands traits la situation intérieure de la France, après avoir nettement conçu et déterminé le but vers la réalisation duquel il doit marcher, Bodin se place sur le terrain de la discussion politique. Il aborde de front la question vitale de son époque. Dès les premiers pas, il se trouve en face de deux systèmes subversifs de la société, savoir : le machiavélisme et le républicanisme-socialiste. On sait en quoi consiste chacun de ces systèmes. Machiavel renverse de fond en comble toutes les lois de la saine morale; il proscrit la religion comme

(1) Bodin, *Les six livres de la république*, Lausanne 1577, préface, p. 1, 2 et 3.

étant contraire à l'Etat et n'admet pour fondement des républiques que l'impiété et l'injustice. Réunissant toutes les combinaisons d'une politique sans frein, il adopte pour principe général l'intérêt particulier du prince. L'égoïsme, voilà, selon lui, quel doit être le mobile d'un bon gouvernement. Le monarque peut, à la vérité, estimer la loyauté et la clémence, mais seulement en tant qu'elles lui sont utiles. Son habileté consiste à persévérer dans ses haines, à dissimuler les desseins les plus atroces sous le voile de douces paroles, à faire tomber ses ennemis dans les piéges qu'il leur tend. Se maintenir au pouvoir, tel doit être le but de tous ses actes et de toutes ses démarches. Qu'il emploie pour cela la ruse, la perfidie, la trahison, la violence, le crime, du moment que le succès couronne l'œuvre, tout devient pur et légitime. Les hommes étant en général ingrats, faux, turbulents, il ne doit pas craindre de recourir à la force, aux cruautés et au despotisme le plus rigoureux pour les retenir dans l'obéissance. Telle est la doctrine que le célèbre Florentin professe dans son *livre du prince*. Quant aux républicains, ils ne se contentaient pas de demander l'exemption des charges publiques et la proclamation des libertés populaires; mais, sous prétexte de progrès et de civilisation, ils excitaient les sujets à la révolte contre leurs princes naturels; ils ouvraient la porte à l'anarchie la plus licencieuse, en soutenant que les hommes sont faits pour vivre en communauté de biens.

De part et d'autre, les principes étaient faux et profondément pernicieux. Bodin le comprit et les réfuta tous, brièvement, mais avec énergie. Les raisons sur lesquelles il s'appuie sont solides et péremptoires. Le machiavélisme, selon lui, est une doctrine frappée au coin de l'ignorance et de la mauvaise foi, une doctrine qui contredit l'opinion des hommes d'État les plus distingués et viole indignement les lois sacrées de la nature. Quelle est, en effet, la pensée qui fait agir Machiavel? C'est, dit-il, une pensée d'ambition; c'est la cupi-

dité et la soif des honneurs. Voulant à tout prix obtenir un poste éminent dans l'administration civile, il flatte les passions des princes, mendie leur protection et pare leurs crimes de fleurs. Aveuglé par la bassesse de ses prétentions, il profane, sans les connaître, les sacrés mystères de la philosophie politique. Que l'on consulte les hommes qui sont habitués à discourir doctement, à peser sagement les choses, à résoudre subtilement les affaires d'État de l'ordre le plus élevé, et tous diront que jamais Machiavel n'a sondé le gué de la science politique. Car sur quoi repose cette science? Est-ce sur l'athéisme, comme il le prétend? Evidemment non. Vouloir soutenir cette opinion, c'est mépriser l'enseignement de l'histoire et bâtir sur un sable mouvant. Toujours la religion et la justice furent jugées nécessaires pour la conservation de la société. Polybe, lieutenant de Scipion l'Africain, estimé le plus sage politique de son siècle, quoiqu'il fut athée, regarda la religion comme le fondement principal de l'exécution des lois, de l'obéissance des sujets envers les magistrats, de la crainte envers les princes, de l'amitié mutuelle entre eux, et de la justice envers tous. Il avoue même que les Romains n'ont rien eu de plus puissant que la religion pour étendre les frontières de leur empire et la gloire de leurs armes par toute la terre. Pour ce qui concerne la justice, si Machiavel eût tant soit peu jeté les yeux sur les bons auteurs, il eût trouvé que Platon intitule ses livres de la République, *les livres de la justice*, parce qu'elle est la colonne qui soutient les gouvernements. Caton le Censeur ne craignit point de proposer un jour, en plein sénat, de renvoyer l'ambassadeur athénien Carniade, parce qu'il avait fait l'éloge de l'injustice et compromis par là les mœurs du peuple romain (1). Jamais il n'y eut rien de plus absurde ni de plus dangereux

(1) Ibid. p. 6.

que d'enseigner l'injustice aux princes. Leur dire qu'ils doivent affermir leur pouvoir par la tyrannie, c'est ouvrir la porte à tous les désordres, à tous les crimes; car, du moment que l'injustice, armée de la force, revêt le caractère de la puissance absolue, elle presse et agite les passions violentes de l'âme; elle fait que l'avarice se transforme souvent en confiscation, l'amour en adultère, la colère en fureur, injures, meurtre. De même que le tonnerre précède quelquefois l'éclair, ainsi le prince, dépravé et corrompu par ses opinions tyranniques, fait passer la peine avant l'accusation, la condamnation avant la preuve, ce qui est le plus grand moyen que l'on puisse imaginer pour ruiner les États.

Si l'on examine ensuite avec attention la nature dans ses lois fondamentales, on verra qu'elle demande à grands cris que les sceptres soient arrachés des mains des méchants pour être donnés aux bons et vertueux princes. Il faut que dans ce monde le bien soit plus fort et plus puissant que le mal. Ce qui est moins habile doit se soumettre et obéir à ce qui peut le rassurer et le préserver. Dieu commande aux anges, les anges aux hommes, les hommes aux animaux, l'âme au corps, la raison aux appétits; voilà l'ordre établi par la sagesse éternelle. S'il arrive que les appétits désobéissent à la raison, les citoyens aux magistrats, les magistrats aux princes, les princes à Dieu, il y a trouble et anarchie, la loi éternelle est bouleversée et injuriée; mais Dieu la rétablit toujours et la fait exécuter par des moyens qui étonnent les vainqueurs et les vaincus (1).

Le machiavélisme, conclut Bodin, est donc faux et inique; il tombe sous l'anathème de la saine raison. Le républicanisme-socialiste n'est ni moins absurde ni moins condamnable. C'est une utopie qui ne peut jamais se réaliser,

(1) Ibid p. 7.

puisqu'elle est la négation de tout gouvernement et la destruction des qualités constitutives de la société. Si, en effet, tous les citoyens sont chefs et rois, comment peut-il y avoir une royauté? Si tous les accords d'une musique sont réduits à un seul et même ton, que devient l'harmonie? Il est évident qu'il n'y en a plus (1). Sous aucun rapport le communisme n'est possible. D'abord, il est incompatible avec le droit des familles qui repose sur la distinction du public et du particulier. Ensuite, il est directement opposé à la loi naturelle qui condamne non-seulement les incestes, les adultères, les parricides, toutes choses inévitables avec le communisme, mais qui défend aussi de convoiter et de ravir le bien d'autrui. Peut-être dira-t-on que le communisme, mieux que tout autre gouvernement, nourrit l'amitié, entretient la concorde parmi les citoyens, et traite avec plus d'attention les personnes et les biens; mais c'est là une erreur palpable. Toujours le communisme entraîne après lui les haines et les querelles les plus sanglantes. Par cela même qu'il fait disparaître la proximité du sang, il brise le lien qui unit le plus fortement les cœurs. Il chasse l'amour entre le mari et la femme, éteint l'affection des pères envers les enfants, anéantit le respect des enfants envers les pères, de même que la bienveillance des parents entre eux. Ajoutez que les choses communes et publiques, pour l'ordinaire, sont méprisées. Si parfois on les estime, c'est toujours en vue d'un intérêt particulier. La nature de l'amour est telle que plus il est commun, moins il a de fond. De même que les grands fleuves qui charrient les grands fardeaux ne peuvent plus rien porter lorsqu'ils sont divisés, ainsi l'amour qui se répand sur toutes les personnes et sur toutes les choses, perd sa vigueur et sa vertu (2).

(1) Ibid. liv. I. p. 15.
(2) Ibid. p. 15, 16, 17.

Les obstacles écartés et le terrain étant, pour ainsi dire, déblayé, Bodin, à l'aide d'une érudition extraordinaire, réunit les éléments constitutifs d'une bonne république. Or, que faut-il entendre par république? La république ou l'État, selon lui, est un gouvernement de plusieurs familles et de ce qui leur est commun, avec puissance souveraine (1). La famille est son origine primitive et le modèle qu'elle doit imiter (2). Son but ou plutôt son souverain bien gît tout entier dans la pratique des vertus intellectuelles et contemplatives (3). La morale, voilà la sphère dans laquelle il faut que sa politique se meuve; elle est d'autant plus heureuse et plus florissante qu'elle approche le plus près de ce but. Cependant elle ne doit point négliger la partie physique et matérielle de sa constitution; car, de même que l'homme qui soigne l'âme sans s'occuper du corps, se désorganise et périt, ainsi la république exclusivement religieuse ou matérialiste s'affaiblit et tombe (4). Il est nécessaire qu'elle sache faire un juste mélange de la vertu et de l'action, de la vertu pour s'enflammer d'une ardeur divine, de l'action pour entretenir les habitudes guerrières des sujets.

Ce qui caractérise proprement l'État, c'est la souveraineté. La souveraineté est le pivot sur lequel il tourne. D'une nécessité indispensable, c'est elle qui communique la vie et le mouvement. Si son action cesse, les ressorts de l'administration se compliquent, se dérangent, et le désordre ne tarde point à régner. Le navire n'est plus qu'un amas de bois, sans forme de vaisseau, lorsque la quille, la proue, la poupe et le tillac sont enlevés. De même la république, sans puis-

(1) Ibid. p. 1.
(2) Ibid. p. 11.
(3) Ibid. p. 5.
(4) Ibid. p. 9 et 10.

sance souveraine qui réunit tous les membres de manière à n'en faire qu'un corps, n'est plus une république (1), c'est l'anarchie ou l'absence de tout principe directeur.

Outre la souveraineté, il faut encore, dans une république bien ordonnée, le développement parallèle de deux éléments distincts, l'élément public et l'élément particulier. Il doit y avoir un trésor commun et des biens propres. Ces deux éléments se soutiennent et s'appuyent mutuellement. Porter atteinte à l'un, c'est compromettre l'autre.

Mais quelle est l'origine de la souveraineté? Vient-elle de Dieu ou du peuple? Bodin ne s'explique pas ouvertement et d'une manière franche sur cette importante question. Au premier coup-d'œil, il semble pencher pour le droit divin. Dans quelques endroits il soutient que les rois sont sacrés par le mandement de Dieu et qu'il n'y a rien de fortuit dans la translation des royaumes (2). Cependant, si nous réunissons en un seul faisceau ses pensées politiques, nous pourrons conclure, avec probabilité, qu'il place le pouvoir dans la communauté. Le peuple, dit-il, peut donner la puissance souveraine comme le propriétaire son bien, sans autre cause que sa libéralité qui est la véritable donation. Or, cette souveraineté se donne de deux manières : absolument ou conditionnellement. Si elle est donnée absolument, sans désignation de magistrats ni de forme précaire, le roi s'ap-

---

(1) Ibid. p. 13.

(2) Ibid. liv. VI, p. 1032 et 33. — A cette époque on commença à enseigner qu'une autorité patriarchale fut transmise, par primogéniture, à l'héritier légitime, vers l'origine de la race humaine; de telle sorte que les nations sont liées à la personne de leur chef naturel. Mais comme il n'est point possible de constater quel il est, le droit passe au représentant du premier que l'on peut prouver historiquement avoir régné sur un peuple, etc. Suarès met ce rêve à néant en distinguant le droit partriarchal du droit politique. Voir César *Cantu*, *hist. univ.* T. VIII, ch. XXXI, p. 178.

pelle alors à juste titre monarque souverain; il peut disposer des personnes, des biens, de l'État, et transmettre le gouvernement à qui il veut; car le peuple s'est dépouillé de sa puissance pour l'en investir et lui remettre toutes ses prérogatives. Si, au contraire, la souveraineté est léguée conditionnellement et à terme, les chefs qui en sont revêtus sont tout simplement les dépositaires et les gardiens du pouvoir; le peuple seul reste propriétaire et jouit pleinement de l'autorité supérieure (1).

Il y a donc contrat entre le peuple et le prince élu pour un temps déterminé. De ce contrat résultent pour les deux parties des devoirs et des obligations. Le prince est tenu en justice d'observer les conditions qui lui sont imposées; lors même qu'elles sont purement de droit civil, il ne peut les abolir. L'équité naturelle exige qu'il soit fidèle à ses promesses, car la foi qu'il a donnée est la garantie formelle de l'ordre et de la stabilité. S'il renie sa parole, s'il manque à ses engagements, ce que Dieu lui-même ne peut faire, il commet un parjure, crime souverainement détestable chez un prince. Il ne peut lever d'impôt sans le consentement du peuple, à moins qu'il n'y ait nécessité urgente, car alors le salut de la nation dépend de la promptitude et de la sagesse d'action. Toucher aux lois qui concernent l'établissement de l'État, enfreindre la constitution, sont des choses entièrement au-dessus de sa compétence; jamais il ne peut y déroger de son côté. Le peuple, à son tour, n'a pas le droit de révoquer le prince selon ses caprices; pour cela, il doit attendre patiemment que le terme du contrat soit échu ou que ses conditions soient violées (2).

Quant au roi véritablement souverain, à qui le peuple a

(1) Ibid. p. 192—195.
(2) Ibid. liv. 1, ch. IX, p. 202—222.

donné le pouvoir sans restriction, il peut à son gré déroger aux lois qu'il a juré d'observer, du moment que ces lois cessent d'être justes. Ici il faut se garder de confondre la loi avec le contrat. La loi dépend du souverain qui peut obliger la communauté sans s'obliger lui-même. Le contrat est une transaction entre le chef de l'État et le peuple, transaction qui les lie réciproquement. Le prince souverain a les lois en son pouvoir; il peut les changer selon les circonstances. C'est le pilote qui tient dans sa main le gouvernail et le tourne à sa discrétion sans consulter les voyageurs (1); pourvu qu'il ne cause point de dommage sans motif légitime, il possède une liberté pleine et entière d'agir. Deux choses seulement limitent l'étendue de sa puissance, savoir : la justice naturelle et les droits royaux. Comme tout homme, il est soumis aux préceptes de la justice naturelle; d'autre part, il lui est défendu d'aliéner les droits royaux en les communiquant à un de ses sujets, car le droit royal partagé n'existe plus. De même qu'une couronne de fleurs cesse d'être couronne lorsqu'on l'ouvre et qu'on arrache ses fleurons, la majesté souveraine perd son éclat et sa grandeur si on y fait une brèche pour empiéter sur ses droits légitimes (2).

Ces principes nous donnent la clef des idées de Bodin sur un point de controverse politique qui, au XVI^e^ siècle, occupait tous les esprits. Ce point consistait à savoir s'il est permis de procéder par voie de fait, par l'insurrection et l'assassinat, contre un tyran qui, foulant aux pieds les lois de la nature, méconnaît la liberté des sujets, en les traitant comme esclaves, et empiète sur leurs biens, en regardant ceux-ci comme sa propriété. Différentes solutions

(1) Ibid. liv. 1, ch. XI, p. 210.
(2) Ibid. ch. XI, p. 294.

furent données. Luther, après bien des doutes et des tergiversations, vendu à la cause de l'aristocratie, enseigna que les princes protestants pouvaient se liguer contre l'empereur Charles-Quint et lui résister à main armée (1). Calvin défendit aux particuliers de se révolter. Selon lui, les magistrats constitués pour protéger le peuple ont seuls le droit de résister à la licence et à la cruauté des rois. Lorsque le peuple est tourmenté outre mesure, ils doivent agir; s'ils dissimulent, ils sont parjures; ils trahissent les libertés populaires dont ils sont les tuteurs par la volonté de Dieu (2). Hubert Languet, natif de Bourgogne et ami de Mélanchton, l'allemand Althausen, Mariana et plusieurs autres écrivains, se déclarèrent d'une manière absolue pour la doctrine du tyrannicide (3). Bodin se montra moins passionné et plus réfléchi. Distinguant deux faces dans la question, il sépara la personne de l'usurpateur de celle du souverain légitime. Si le tyran, dit-il, s'est constitué prince de sa propre autorité, sans droit successif, sans élection, sans guerre juste, sans vocation spéciale de Dieu, on peut procéder contre lui par voie de fait. Il est licite de le tuer sans aucune forme de procès, alors même que, après avoir volé l'autorité royale, il se fait élire par les États; car il est impossible d'appeler consentement ce que

(1) Voir Sleidan, au VIII^e^ livre.

(2) Calvin, Institution, au dernier ch. du IV^e^ livre, sect. 31.

(3) Au XVI^e^ siècle, la doctrine du tyrannicide, quoiqu'elle eût été condamnée par le concile de Constance, trouva des partisans dans toutes les classes des savants. L'assassinat, disait-on, était non-seulement un fait ordinaire, mais un droit à l'aide duquel on vidait les questions politiques et sociales. Les écrits de circonstance publiés par des émigrés de différents royaumes abondent en panégyriques du régicide. L'anglais Jean Poynet le déclare conforme au jugement de Dieu. Poltrot, l'assassin du duc de Guise, fut absous par les protestants (voir Cés. Cantu, *Hist. univ.*, T. VIII, ch. XXXI, p. 176).

l'ont fait faire au peuple dépouillé de sa puissance (1). Si, au contraire, le tyran est roi légitime, il faut distinguer s'il est ou n'est pas absolument souverain : dans le dernier cas, la communauté et les particuliers ont toujours le droit de l'attaquer à force ouverte; dans le premier, il n'est jamais permis, quels que soient les crimes auxquels il se livre, d'attenter à sa vie (2). Envoyé de Dieu, sa personne est sacrée et inviolable. Le peuple doit souffrir, se résigner et attendre. Sa seule sauvegarde, c'est la protection des puissances étrangères qui peuvent intervenir les armes à la main, pour défendre ses libertés et rétablir ses droits (3).

« Oh! s'écrie Bodin, quelle multitude de tyrans verrait-on » paraître, s'il était permis aux sujets de les tuer! Celui qui » demanderait trop de subsides serait un tyran; celui qui » commandrait contre le gré du peuple serait un tyran; » celui qui aurait des gardes pour protéger ses jours et » mettrait à mort les ennemis du gouvernement, serait un » tyran. Les bons princes eux-mêmes ne seraient plus en » sûreté, à chaque moment ils devraient craindre pour leur » vie; la révolte serait en permanence et jamais il n'y aurait de » stabilité (4). »

C'est avec cette précision que Bodin circonscrit et développe les principes fondamentaux de sa politique. C'est ainsi qu'il désigne les ressorts qui doivent faire mouvoir l'Etat, décrit leur jeu, leur mécanisme, et détermine l'étendue de leur action. Jurisconsulte distingué, il assigne à la souveraineté son caractère propre, au prince et au peuple leurs obligations respectives, au droit ses limites naturelles, à la

(1) Bodin, liv. 2, ch. V, p. 381 et 382.
(2) Ibid. p. 381—390.
(3) Ibid. p. 176 et 391.
(4) Ibid. p. 390.

légalité ses frontières infranchissables. Mais il ne lui suffisait point d'avoir reconnu et constaté les élements du véritable progrès; il fallait harmoniser ces éléments et les faire agir. Ce n'était point assez d'avoir conçu une belle théorie, il fallait en venir à la pratique, à l'application. Il lui restait à chercher la solution du problème social, à démontrer quel est le meilleur gouvernement. Bodin ne recula point devant sa tâche; il entreprit cette démonstration avec énergie et la termina avec honneur.

Il n'admet que trois espèces de gouvernement, savoir : la démocratie, l'aristocratie et la monarchie (1). Examinant avec la plus grande attention la physionomie propre de chacun de ces gouvernements, il pèse les avantages et les inconvénients qu'ils présentent; il marque leur différence d'action sur le bonheur des peuples et le progrès de la société. Observateur érudit, il énumère scrupuleusement tous les faits, tous les détails, toutes les circonstances qui relèvent leur importance politique; puis, après avoir tout contrôlé et tout discuté, il condamne la démocratie et l'aristocratie, et accorde ses plus vives sympathies à l'état monarchique.

Au premier coup d'œil, dit-il, la démocratie se présente comme un type, un idéal, d'après lequel les hommes doivent se diriger à travers les siècles. Il semble que ce soit le gouvernement à la fois le plus louable et le plus parfait. Une foule de raisons militent en sa faveur. D'abord, elle ne repose ni sur l'exclusivisme, ni sur le favoritisme;

---

(1) La rivalité des trois pouvoirs, *monarchie*, *aristocratie*, *démocratie*, si différents par leur nature et leur but, forme l'un des caractères les plus distinctifs du XVI^e^ siècle; c'est comme la clef qui explique en grande partie les principaux événements. — Balmès, *Le protestantisme comparé au catholicisme*, tom. 3, ch. LVII, p. 134.

elle ne fait pas acception de personne. D'après ses principes, tous les citoyens sont appelés aux charges et aux fonctions publiques. Rechercher ce qui est droit et équitable, faire régner la justice, tel est son but. Chez elle, ce qui commande, c'est la loi. *La loi seule est dame et maîtresse à tous.* Ensuite, la démocratie rapproche les constitutions civiles des lois de la nature. La nature n'a point distribué les richesses et les honneurs aux uns à l'exclusion des autres; elle a créé les hommes égaux. La démocratie tend à tout confondre dans le sein de l'égalité absolue. A ce point de vue, on peut même la considérer comme étant une des bases essentielles de la société. Qu'est-ce, en effet, qui maintient la société humaine? Qu'est-ce qui fait que les hommes s'accordent entr'eux et ne se déchirent point les uns les autres? Sans aucun doute c'est l'amitié. Mais l'égalité seule est la nourrice de l'amitié, et l'égalité ne règne que dans le gouvernement populaire. La démocratie dissipe la crainte de la tyrannie, de la cruauté, des exactions; elle répand dans les cœurs les délices de la vie sociale; elle exalte les esprits et développe les talents d'une manière extraordinaire. C'est sous son heureuse influence que les plus grands génies se sont produits. Que l'on consulte l'histoire, et toujours l'on verra les artistes, les jurisconsultes, les orateurs, les généraux républicains briller d'un vif éclat. Partout ils dominent et effacent ce qui les entoure (1).

Ces motifs sont sans contredit les plus forts et les plus puissants que l'on puisse alléguer pour soutenir le gouvernement démocratique. Cependant, continue Bodin, ils ne sont rien moins que sérieux. En apparence, ils ont un certain éclat, quelque chose de saisissant; mais en réalité ils sont faibles et peu convaincants. Ils ressemblent aux toiles

(1) Ibid. liv. VI, ch. IV, p. 981 et 982.

d'araignée qui, quoiqu'étant artistement arrangées et tressées, ne présentent aucune consistance. En effet, il n'y eut jamais de république où cette égalité de biens et d'honneurs fût observée. Quant à la liberté et à l'indépendance naturelles que les républicains vantent par dessus tout, qu'arriverait-il, si elles étaient mises en pratique? Evidemment il n'y aurait plus ni magistrats, ni lois, ni forme d'État quelconque. Et cependant, il n'y a aucun gouvernement où il y ait autant de magistrats, autant de lois, autant de contrôleurs que dans l'état populaire (1).

La démocratie, si elle n'est conduite par des gens sages et vertueux, est le plus mauvais et le plus tyrannique de tous les gouvernements. Violente et sans retenue, elle marche audacieusement contre l'ordre et le cours de la nature; car celle-ci n'a point étendu son niveau égalitaire sur les hommes; elle a fait les uns plus sages et plus ingénieux que les autres; elle a destiné les uns au commandement et les autres à l'obéissance (2). Ne respectant rien, la démocratie foule aux pieds les choses les plus sacrées et *ressemble à une foire où tout se vend.* Sous tous les rapports elle est l'incarnation du désordre; car la multitude est essentiellement mobile; l'inconstance et la variété constituent l'apanage des gens ramassés de toutes pièces (3); elle bannit la vertu et honore le vice; elle écarte ou persécute les hommes qui ont du caractère, de la noblesse, et pousse aux emplois les méchants et les impudents (4). Partout le gouvernement démocratique est la ressource des esprits turbulants, des mutins, des séditieux, des bannis; de toutes parts

(1) Ibid. p. 983.
(2) Ibid.
(3) Ibid. p. 985.
(4) Ibid. p. 983 et 87.

ils viennent se réfugier dans son sein et donnent au petit peuple le conseil de ruiner les riches et les grands (1); il offre aux partis peu scrupuleux tous les moyens qui leur sont nécessaires pour triompher; dès lors il tend directement à la communauté des biens et des femmes et anéantit la notion véritable du pouvoir et de la liberté.

L'Etat aristocratique ne présente pas plus de garantie. Quoiqu'il repose sur un principe de raison naturelle qui consiste à dire qu'il faut donner le commandement aux plus dignes et la souveraineté à ceux qui sont les plus intéressés au maintien de l'ordre public, il n'en est pas moins vacillant et plein de périls. Il ne possède aucun lien solide pour unir les parties dont il se compose. Les seigneurs et les nobles se disputent la prépondérance. Chacun veut tenir et manier à son gré les rênes de l'administration. Guidés par un fol orgueil, ils se jettent bien souvent tête baissée dans les factions. D'un autre côté, le peuple les hait profondément et ne pense qu'à les renverser. Ainsi les deux classes se heurtent et se choquent avec une violence extrême. Juxta-posées, elles s'observent d'un œil menaçant sans jamais se fondre ni s'unir. Le gouvernement oscille sur ses bases. A tout moment, au sein des prospérités apparentes, il penche vers sa ruine (2).

La monarchie seule réunit les conditions nécessaires pour faire le bonheur des peuples. Elle porte en elle des remèdes puissants; elle a des ressources uniques. Aussi les personnages les plus distingués par leurs talents et leur bon sens pratique, l'ont toujours préférée aux autres gouvernements. Cependant il faut être juste; elle a aussi ses défauts et ses taches; comme toutes les choses de la terre,

---

(1) Ibid. p. 987.
(2) Ibid. p. 995—1004.

elle est soumise à la grande loi de l'imperfection. Elle offre un certain nombre de dangers plus ou moins réels. Ainsi, tandis que le peuple vit toujours, les rois meurent et disparaissent. Lorsqu'une dynastie vient à s'éteindre, il s'opère un changement radical et profond qui trouble les sujets en particulier et le corps de la république en général. Ce sont de nouveaux desseins, de nouvelles lois, de nouveaux amis, de nouveaux ennemis; pour tous c'est une nouvelle manière de vivre. Plusieurs partis peuvent prétendre à la couronne et jeter le pays dans les hasards sanglants de la guerre civile. Si le monarque qui monte sur le trône est encore enfant, on se trouve en plein dans les incertitudes et les tâtonnements des régences; il y a division, sur la manière de gouverner, entre la mère et les princes, quelquefois entre les princes eux-mêmes. Le chef est-il hors de tutelle? il s'abandonne à la frivolité de ses caprices, à la violence de ses passions; trop souvent sa cour est désordonnée et corrompt le peuple sur une large échelle. Est-il ami des armes? il risque ses sujets, ses Etats, sa personne pour faire preuve de sa valeur. Pervers, il convertit la république en lieu de débauche; avare, il arrache le poil et la peau à ses sujets; prodigue, il suce leur sang et leur moëlle pour rassasier quelques ministres qui s'attachent à sa personne comme des sangsues (1).

Aux yeux des républicains exaltés, ces dangers paraissent si grands et si profondément perturbateurs de l'ordre public, qu'ils écartent tout motif plausible de se rallier à la monarchie. Cependant, à parler sérieusement, ils ne sont rien en comparaison de ceux que présentent l'aristocratie et surtout la démocratie. Ici les séditions, loin d'être momentanées et passagères, sont ordinaires et presque continuelles.

---

(1) Ibid. p. 1004—1006.

Toujours on est sous les armes; toujours la patrie est ensanglantée. Ce qu'il y a de bon, de sain, d'honnête, est obligé de plier sous le poids du mal. Un impudent tribun, un effronté harangueur agite les citoyens et les entraîne. Bien souvent les plus indignes et les moins capables tiennent le gouvernail, car on est obligé d'admettre à la fois les sages et les fous au Conseil et aux Etats. C'est un pêle-mêle incohérent, sans force et sans vigueur. Tout est faible et médiocre, parce que le peuple méprise les magistrats et l'autorité. Ceux qui sont au pouvoir n'ont qu'un but, celui de faire parler d'eux en bien ou en mal; ils multiplient les lois à l'infini. Guidés par l'esprit de jalousie, ils renversent ce que leurs prédécesseurs ont élevé; ils cherchent à voler l'honneur à leurs compagnons au détriment des intérêts de l'Etat. Pour une élection quelque petite et peu importante qu'elle soit, la république est en combustion. Tout flotte au gré des passions et jamais il n'y a de sécurité pour les capitaux. Comment, en effet, avoir confiance dans cette multitude d'artisans et de marchands, peu soucieux des lois de l'équité, *qui sont des rois en nom collectif et des riens en particulier* (1)?

La monarchie, au contraire, repose essentiellement sur le grand principe de l'unité; elle possède les éléments constitutifs du progrès et les développe dans un ordre calme et régulier. Chez elle, il n'y a qu'une impulsion, qu'un mobile. Les ressorts variés de l'Etat obéissent à la même force. Dès lors, tout est grand et élevé, tout prend des proportions larges et pleines d'intérêt. La monarchie a toujours été l'ancre qui sauve la société du naufrage dans les circonstances difficiles; sans elle les républicains de tous les siècles eussent bien souvent péri d'une manière malheureuse. L'histoire

(1) Ibid. p. 1011.

atteste que, chaque fois qu'ils se trouvent en face d'un danger imminent, ils s'empressent eux-mêmes de nommer un Dictateur, c'est-à-dire, un roi pour discipliner le peuple, lui imprimer un mouvement uniforme et le conduire à l'ennemi (1).

De quelque manière que l'on envisage les choses, la monarchie est le meilleur et le plus sûr des gouvernements. La nature, notre mère, nous invite à nous ranger sous sa bannière; la nature est essentiellement monarchique dans son organisation et dans ses tendances. Voyez la famille, base de la société; elle n'a et ne peut avoir qu'un maître. Le corps humain, quoique composé de plusieurs membres, obéit à un seul chef, duquel dépendent la volonté, le mouvement et le sentiment. Le monde n'a qu'un Dieu souverain, le ciel qu'un soleil; les animaux sociables ne peuvent souffrir plusieurs rois, quelque bons qu'ils soient. A l'origine du monde, alors que les hommes étaient guidés par la lumière naturelle, on ne voyait que des monarchies. C'est seulement depuis que l'ambition a corrompu et dépravé les peuples que la démocratie s'est établie (2).

Mais, pour que la monarchie réalise les bienfaits qu'elle promet, deux conditions sont nécessaires. D'un côté, il faut qu'elle soit transmise par droit successif et sans partage au mâle le plus proche du nom; de l'autre, elle doit reposer sur le mélange harmonique de l'aristocratie et de la démocratie. Sans l'existence du droit héréditaire, il n'y a rien de stable dans le gouvernement. On est en fluctuation continuelle. Après la mort du roi, l'Etat tombe dans une anarchie complète. Sans chef et sans guide, il s'en va vers sa ruine, comme un navire sans pilote qui fait naufrage au pre-

(1) Ibid. p. 1006-1012.
(2) Ibid. 1012 et 13.

mier coup de vent. L'élection est le désordre par excellence; elle ouvre la porte à toutes les intrigues, à tous les crimes, et allume souvent le feu de la guerre civile. Si l'on admet le partage de la monarchie, elle disparaît; essentiellement une et indivisible, elle ressemble à une couronne, à une robe qui, du moment qu'elles sont divisées, cessent d'être couronne et robe. Mais le point le plus essentiel est de fondre ensemble l'élément aristocratique et l'élément démocratique. Cette fusion est le grand moyen d'arrêter le cours des révolutions politiques. D'où viennent, en effet, les révolutions? Evidemment de la disproportion et de l'antagonisme naturel qui existe entre les riches et les pauvres. Qu'on unisse étroitement ces deux classes, *qu'on les marie*, et tout prendra une marche régulière et paisible. Le sage roi, centre et mobile de tout, doit donc entremêler doucement les nobles et les roturiers en donnant les charges et les bénéfices à ceux qui en sont dignes. Et qu'on ne dise pas qu'il serait absurde de mêler ainsi le riche et le pauvre, le grand et le petit, le fort et le faible; car, dans une bonne musique, il faut qu'il y ait certains désaccords pour rendre l'harmonie plus saisissante. Qui ne sait qu'un peintre habile, pour rehausser sa peinture et donner du lustre aux couleurs éclatantes, ne néglige jamais de les entourer d'ombres? Qui ne sait que l'harmonie du monde se compose d'éléments et de mouvements contraires, de sympathies et d'antipathies, liées d'une manière inviolable (1)?

Tel est le fond des idées de Bodin sur l'origine et la constitution du pouvoir. Ces idées, considérées dans leur ensemble, sauf quelques exagérations et quelques erreurs qu'il est inutile de signaler en détail, sont sages et profondes. Elles révèlent un grand talent d'application et de pratique. Chez

(1) Ibid. p. 1092-1102.

lui, il n'y a rien d'abstrait; tout est positif. Dédaignant les utopies sociales à la manière de Platon, et surtout de Thomas Morus, il veut gouverner les hommes à l'aide de principes qui reposent sur l'expérience des siècles. Nourri de fortes études et riche de réflexion, il cherche à calmer l'agitation politique de son époque. Esprit avancé, au milieu de l'ébranlement général de l'autorité, il découvre et signale nettement le but vers lequel on marche; il reconnaît qu'il y a nécessité de faire subir des modifications au pouvoir absolu et de le transformer. Sans doute, il veut la monarchie, mais en même temps il veut la liberté individuelle, la liberté religieuse et l'empire souverain de la loi. On a dit que dans Rabelais on aperçoit les gouvernements constitutionnels, qu'on y entend le tambour de la garde nationale de Paris de 89. Appliquées à Bodin, ces paroles nous semblent d'une vérité absolue. Bodin est bien plus explicite que Rabelais. Son système politique est le système représentatif; il en détermine les bases et les limites avec une précision et un bon sens remarquable.

Jusqu'ici nous avons constaté l'existence, le caractère et le développement du principe conservateur au XVI[e] siècle. Bodin nous a fait connaître, d'une manière incohérente mais vive, tous les éléments d'ordre que la partie calme de la société française opposait à l'anarchie. Désormais nous allons nous trouver en présence du principe révolutionnaire. La Boëtie va nous initier avec une grande force de logique à cet esprit de désordre et d'agitation qui n'a pas cessé d'imprimer à l'édifice social en Europe, à des intervalles plus ou moins longs, les secousses les plus violentes et les plus désastreuses.

DEUXIÈME PARTIE.

LA BOËTIE.

La Boëtie est le chef des philosophes politiques du XVI^e^ siècle. Chrétien par sa naissance et par ses sentiments, il resta toujours dans le camp des catholiques. D'un courage invincible, d'une éloquence entraînante, il fut élevé à de hautes dignités. Intimement lié avec Montaigne, celui-ci recueillit et publia ses papiers, car La Boëtie mourut à la fleur de l'âge, après s'être montré, bien plus que son ami, vertueux, croyant et actif. Il avait consacré les premières années de sa jeunesse à l'étude des questions sociales. Ce fut à l'âge de dix-huit ans qu'il composa son fameux *Discours sur la servitude volontaire, ou le Contre-un*, dans lequel il expose ses idées en politique. Ce discours est le plus violent manifeste de l'opposition à cette époque. C'est le cri de l'indépendance et de l'égalité poussé dans toute sa force. Les républicains les plus exaltés de nos jours, Louis-Blanc, Ledru-Rollin, n'ont jamais rien dit de plus puissant ni de plus énergique. La Boëtie fulmine, avec une audace extraordinaire, contre tous les abus de l'autorité. Son but bien déterminé est de renverser la monarchie. Les moyens qu'il emploie pour l'atteindre sont simples, mais énergiques. Il ne craint pas d'affirmer que la monarchie repose exclusivement sur deux appuis : d'un côté, l'ignorance dans laquelle le peuple se trouve par rapport à ses droits; de l'autre, l'insatiable cupidité des ministres. Il réunit tous ses efforts pour renverser et briser ces deux appuis. Il rappelle au peuple que la liberté est naturelle et commune à tous les hommes, que lui seul possède réelle-

ment le pouvoir, que s'il est esclave c'est par sa propre volonté. S'adressant ensuite aux ministres de la monarchie, il leur montre qu'il n'y a rien de moins stable ni de plus perfide que l'amitié des rois. Ces pensées sont présentées dans un ordre frappant et portent l'empreinte d'une intrépidité sans bornes.

Suivons avec attention la marche de cet esprit bouillant et impétueux, mesurons la hauteur de son dédain pour les rois. Voyons comment il démolit pièce à pièce la monarchie et quels sont les raisonnements sur lesquels il se base pour engager la France à arborer le drapeau de la république.

La nature, dit La Boëtie, nous a tous faits de même matière et de même forme; elle nous a jetés dans un même moule, afin que nous pussions nous reconnaître comme compagnons et comme frères. C'est là une vérité fondamentale et évidente; une vérité au sujet de laquelle il n'est point permis de faire l'aveugle. Sans doute elle a réparti inégalement ses avantages et ses dons. Sous le rapport du corps et de l'esprit, elle a favorisé les uns beaucoup plus que les autres; mais il ne s'ensuit point qu'elle nous ait mis dans ce monde comme dans un champ clos; elle n'a point envoyé ici bas les plus forts et les plus rusés, comme des brigands dans une forêt, pour opprimer les faibles. Bien au contraire, si elle a mis de la différence et de l'inégalité dans ses distributions, c'est qu'elle voulait créer l'affection fraternelle. Comment, en effet, l'affection fraternelle aurait-elle pu s'établir parmi les hommes, si les uns n'avaient eu la puissance de donner du secours et les autres le besoin d'en recevoir? Tous ensemble nous ne formons qu'une alliance, qu'une société, alliance et société dont la nature s'est ingéniée à resserrer les nœuds par tous les moyens possibles. Partout elle montre qu'elle veut non-seulement nous unir, mais nous fondre en un seul et même corps. Pourquoi nous

a-t-elle donné à tous la terre pour demeure? Pourquoi nous a-t-elle formés d'une même pâte et logés dans la même maison? C'est pour que nous pussions nous mirer l'un dans l'autre. Pourquoi nous a-t-elle fait présent de la voix et de la parole? C'est afin que nous pussions sympathiser davantage et établir, par la déclaration commune et mutuelle de nos pensées, la communion de nos volontés. Tout nous dit que nous sommes compagnons. Dès lors il est clair que nous sommes naturellement libres. L'idée de société, de compagnonage, détruit nécessairement celle de servitude (1).

Non-seulement la liberté nous est naturelle, non-seulement nous naissons en possession de notre franchise, mais nous avons encore la volonté de la défendre lorsqu'elle est compromise ou attaquée. Si nous avions des doutes sur ce point; si nous étions tellement dégénérés que nous ne reconnussions plus nos biens, les animaux nous rappelleraient à l'ordre; ils nous diraient quelle est notre nature et notre condition. De toutes parts ils nous font entendre des cris de liberté. Quelques-uns périssent aussitôt qu'ils perdent l'indépendance. Le poisson expire dès qu'il est séparé de l'eau. D'autres, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits, lorsqu'on les prend, font une si énergique résistance des ongles, du pied, du bec, qu'il est facile de voir combien ils estiment ce qu'ils perdent. Même en captivité, ils ne cessent de donner des signes de la connaissance qu'ils ont de leur malheur. Ils languissent plutôt qu'ils ne vivent, ils continuent leur vie plutôt pour gémir sur le plaisir perdu que pour se complaire dans la servitude. L'éléphant poursuivi par les chasseurs, et se voyant sur le point d'être pris, enfonce ses mâchoires, brise ses dents contre les arbres et semble offrir son bel

(1) La Boëtie, *Discours sur la servitude vol.*, dans le 9e tom. des *Essais* de Montagne, p. 208-241. Paris 1743.

ivoire pour racheter sa liberté. Le cheval, que l'on dresse tout jeune à servir, mord le frein dès qu'on veut le dompter ; il regimbe contre l'éperon pour montrer que s'il obéit, ce n'est point de son gré, mais par force. Les bœufs gémissent sous le joug ; les oiseaux se plaignent dans la cage (1). Dans tous les pays, sous toutes les latitudes, il est doux d'être libre et triste d'être soumis (2). Aussi peut-on affirmer, sans crainte de se tromper, que s'il naissait aujourd'hui quelques hommes tout nouveaux, ne connaissant ni la liberté ni la dépendance, et qu'on leur offrît de vivre en liberté ou d'être sujets, on peut affirmer qu'ils préféreraient obéir à la raison plutôt qu'à un homme (3). La liberté est quelque chose de saint (4) ; il faut avoir pour elle une dévotion sincère ; quand on la possède on est riche ; mais du moment qu'elle est perdue, tous les maux arrivent en foule. Les biens qui restent après elle perdent leur goût et leur saveur parce qu'ils sont corrompus par la servitude (5).

Mais si tout ce qui a vie et sentiment comprend que la sujétion est un mal réel, si les animaux ne peuvent vivre qu'autant qu'ils respirent l'air de la liberté, comment a-t-on pu dénaturer l'homme, seul véritablement né pour être libre, au point de lui faire perdre le souvenir de son état primitif et le désir de le reprendre (6)? Comment se fait-il que les nations endurent les vexations du pouvoir absolu et mettent paisiblement le cou sous le joug?

C'est ici que La Boëtie attaque de front les gouvernements

---

(1) Ibid. p. 210-213.
(2) Ibid. p. 227.
(3) Ibid. p. 216.
(4) Ibid. p. 234.
(5) Ibid. p. 204.
(6) Ibid. p. 214.

constitués. Il se livre aux plus violentes invectives contre l'autorité royale. Convaincu que la monarchie est mauvaise dans ses principes comme dans ses conséquences, il s'attache à prouver que la souveraineté réside essentiellement dans le peuple. Entraîné par ses idées, il jette avec hardiesse les bases de la république socialiste. Il répand à pleines mains la satyre, l'ironie et le sarcasme sur les anciennes traditions politiques. C'est un torrent impétueux qui renverse les édifices qu'il rencontre sur son passage et ne roule que des débris.

Sans doute, continue La Boëtie, on ne peut pas toujours être le plus fort. Il y a des circonstances qui arrêtent la nature dans sa marche et dans ses développements légitimes. Souvent il faut se soumettre et temporiser. Une nation peut être réduite en servitude par la force des armes. C'est un mal accidentel qu'il faut supporter avec patience, tout en épiant les occasions les plus favorables pour le faire disparaître : mais voir un nombre infini d'hommes servir volontairement, c'est là le vice le plus malheureux que l'on puisse rencontrer, *car les rois ne gouvernent point, ils tyrannisent* (1). Qu'ils soient parvenus au trône par la guerre, en vertu du droit successif ou par l'élection du peuple, toujours ils traitent les citoyens comme des taureaux à dompter. Ceux qui obtiennent la couronne par les batailles et les victoires, agissent avec l'orgueil et la cruauté du conquérant; ils maltraitent et déchirent leur proie; et ceux qui naissent princes n'ont pas plus d'humanité. Nourris dans l'atmosphère de la tyrannie, ils sucent, avec le lait, la nature du tyran et regardent les peuples qui leur sont soumis comme des serfs héréditaires. Ils sacrifient le royaume à leurs vices, à leurs passions. Quant aux rois que le peuple a élus, ils cher-

(1) Ibid p. 196.

chent avant tout à se maintenir au pouvoir. Affermir leur autorité, restreindre la liberté, élargir le cercle de l'esclavage, tel est leur but (1). De part et d'autre, c'est la dégradation du peuple. Les sujets ne possèdent rien en propre; ils n'ont ni biens, ni parents, ni enfants. Leur vie même ne leur appartient point. Sous tous les rapports, leur condition est misérable. Ils doivent souffrir les dilapidations et les cruautés, non d'une armée ou d'un Hercule, mais du plus lâche et du plus efféminé de la nation; de celui qui, privé de force et d'énergie, loin d'être accoutumé à la poudre des batailles, sait à peine fouler le sable des tournois.

Comment se peut-il que le peuple se soumette à tant d'ignominie? Qu'est-ce que son obéissance? Comment l'appellerons-nous? Dirons-nous que c'est de la lâcheté? Non; il peut se faire que quelques personnes ne se défendent point contre un adversaire qui les attaque; mais que cent pays, mille villes, un million d'hommes ne se précipitent point sur un roi qui les traite en esclaves, c'est là une chose tellement honteuse, que dans aucune langue on ne trouve d'expression pour la nommer. La nature désavoue cet opprobre. Car quelle puissance possède le tyran? Il n'a qu'une puissance d'emprunt. Il ne peut nuire qu'autant qu'on veuille bien le supporter (2).

Le roi considéré isolément est un pur néant. Pour le renverser, il n'est nécessaire ni de l'attaquer ni de le combattre. De lui-même, il est défait et battu. Il n'a que ce qu'on lui donne; il n'est quelque chose que parce que le peuple, agissant contre ses propres intérêts, consent à la servitude. C'est le peuple qui se laisse ou plutôt qui se fait opprimer; car, s'il refusait d'obéir, le pouvoir qui le tyrannise cesserait

(1) Ibid. p. 214-216.
(2) Ibid. p. 195-198.

d'exister. C'est le peuple qui s'asservit et se coupe la gorge. Ayant le choix d'être sujet ou d'être libre, il renonce à sa franchise et prend le joug. Peut-être croit-il que, pour conquérir la liberté, il faille faire de pénibles sacrifices, s'exposer à de grands dangers. Il se trompe. Pour obtenir l'indépendance, il suffit qu'il la désire; un simple vouloir, un seul souhait le mettrait en possession du bien le plus précieux et sans lequel tout homme d'honneur estime la vie amère et la mort salutaire. La monarchie n'est rien moins que redoutable. Elle ressemble tout à fait au feu. Le feu sorti d'une petite étincelle devient grand et formidable. Plus il trouve de matières combustibles, plus il se fortifie et s'étend. Que faut-il pour l'éteindre? peu de chose. Il suffit de ne plus apporter le bois destiné à l'alimenter; car alors, n'ayant plus rien à consumer, il se consume lui-même, devient sans force et cesse d'être feu. De même les tyrans et les rois pillent, ruinent, détruisent en proportion de ce qu'on leur donne. Plus on leur obéit, plus ils se fortifient; mais si l'on cesse de se soumettre à leurs ordres, alors, sans combattre, sans frapper, ils demeurent nus et défaits. Ils ne sont plus rien. C'est une racine qui, privée de sa sève, sèche et meurt.

Cette pensée arrache à La Boëtie une apostrophe profondément révolutionnaire : « O peuples insensés! s'écrie-t-il, » ô nations opiniâtres en votre mal et aveugles en votre bien! » Vous laissez emporter sous vos yeux la liberté, le plus » beau et le plus clair de vos revenus. Vous laissez ravager » vos champs, piller vos maisons et voler les meubles dont » vos pères les ont ornées. Vous vivez de telle sorte que » rien n'est à vous. Vos familles, vos biens, vos vies, vous » sont enlevés. Et d'où vient tout ce dégât? Il vient de » celui que vous avez élevé aux honneurs. Mais ce tyran, ce » roi qui vous maîtrise, qu'est-il? Il n'a rien d'autre que ce » qu'a le moindre d'entre vous. Il n'a que deux yeux, que » deux mains, qu'un corps. S'il a quelque chose de plus

» que vous, c'est l'avantage que vous lui faites de vous dé-
» truire. Comment aurait-il tant d'yeux pour vous épier, tant
» de mains pour vous frapper, si vous ne les lui donniez?
» D'où lui vient ce pouvoir qu'il exerce sur vous, sinon de
» vous? Comment oserait-il vous persécuter s'il n'était d'intel-
» ligence avec vous? Que pourrait-il faire si vous n'étiez les re-
» céleurs du larron qui vous pille, les complices du meurtrier
» qui vous tue, et traîtres à vous-mêmes? Vous semez vos
» fruits afin qu'il s'en empare. Vous nourrissez vos filles, afin
» qu'il ait de quoi soûler sa luxure. Vous élevez vos fils, afin
» qu'il les conduise à ses guerres, qu'il les mène à la bou-
» cherie, qu'il les rende ministres de ses convoitises et exé-
» cuteurs de ses vengeances personnelles. Vous travaillez afin
» qu'il puisse se mignarder dans les délices et se vautrer
» dans les sales plaisirs. Vous vous affaiblissez afin de le
» rendre plus à même de vous tenir la bride plus courte. Or,
» vous pouvez mettre fin à toutes ces indignités que des bêtes
» mêmes n'endureraient point, si vous essayiez non pas de
» vous en délivrer, mais seulement de vouloir le faire. Soyez
» fermement résolus à ne plus servir et vous voilà libres.
» Je ne veux point que vous poussiez le tyran ou le roi;
» je ne veux point que vous l'ébranliez. Mais seulement ne
» le soutenez plus, et vous le verrez, ainsi qu'un grand
» colosse à qui on dérobe la base sur laquelle il repose,
» de son poids même se rompre en bas et crouler dans la
» poussière (1). »

Malgré leur exagération et leur tendance funeste, ces paroles étaient malheureusement de nature à produire une impression profonde sur l'esprit français essentiellement mobile et novateur. Elles semblaient n'avoir pour but que de montrer la possibilité d'établir un gouvernement où l'exclusivisme

(1) Ibid. p. 200-207.

serait aboli, où tous les états, toutes les classes, toutes les conditions seraient confondues et marcheraient d'un pas égal. Mais les révolutions n'étaient qu'à leur aurore! L'éducation politique du peuple n'était point encore faite. Les idées républicaines, mises au jour depuis peu, agissaient dans un cercle restreint. Quelques esprits avancés comprenaient seuls ce qu'il pouvait y avoir de plus ou de moins beau dans leur application au point de vue social. Par bonheur les masses restaient insensibles aux déclamations les plus vives et les plus chaleureuses. Elles obéissaient à la royauté et reposaient en paix sous les plis de son drapeau.

La Boëtie se montre frappé de cette indifférence, de cette apathie des masses. Convaincu que, depuis longtemps, le peuple a perdu connaissance, qu'il ne sent plus son mal, et que par conséquent sa maladie est mortelle, il cesse de lui donner des conseils; il ne veut plus porter la main à une plaie qui est incurable. Il dépose lentement sa colère et recherche comment cette opiniâtre volonté de servir s'est enracinée parmi les hommes.

Il trouve deux causes de ce phénomène, savoir : la coutume et l'avilissement des peuples par les rois. D'abord la coutume. La coutume, dit-il, a un ascendant extraordinaire sur nous lorsqu'il s'agit de nous enseigner l'obéissance aveugle. Elle nous apprend à avaler et à ne point trouver amer le venin de la servitude. A certains égards, elle a plus de force et plus de puissance que la nature même; car ce qui est naturel, quelque bon qu'il soit, se perd s'il n'est entretenu avec soin. Ainsi la nourriture que nous prenons modifie notre constitution, notre tempérament; l'arbre fruitier greffé sur un autre perd sa nature et produit des fruits qui lui sont étrangers; le temps et la main du jardinier augmentent ou diminuent la vertu des herbes; une plante arrachée du terrain dans lequel elle a pris racine et transportée dans un autre devient méconnaissable. La nature de l'homme

est d'être libre et de vouloir l'être, mais elle prend le pli qu'on lui donne. Tout change, tout se transforme par la coutume.

Dès que le peuple est assujetti par la coutume, il tombe dans un oubli profond de son indépendance naturelle. Engourdi, il ne sait ni s'éveiller, ni se lever pour la reconquérir. Il est vrai, dans le principe il sert par contrainte, il obéit à la force; mais ceux qui viennent après ne s'aperçoivent point du mal qu'il y a d'être esclaves. Ils servent sans regret et font avec plaisir ce que leurs prédécesseurs ont fait par violence. Nourris et élevés sous le joug, sans regarder plus avant, ils sont contents de vivre comme ils sont nés; ils prennent pour leur nature l'état de leur naissance. N'ayant jamais vu le beau soleil de la liberté, ils s'habituent aux ténèbres et ne désirent point la lumière.

Toutefois, il n'est point d'héritier, quelque prodigue et nonchalant qu'il puisse être, qui parfois ne passe les yeux sur ses registres pour s'assurer s'il jouit de tous les droits de sa succession. Au milieu de la foule qui obéit aveuglément et sans raison, il y a toujours des hommes mieux nés que les autres, qui sentent le poids du joug et s'efforcent de le secouer; semblables à Ulysse qui, par mer et par terre, cherchait à voir la fumée de sa maison, ils ne peuvent s'empêcher de penser à leurs priviléges naturels et à leur état primitif. Ayant l'entendement net et l'esprit cultivé, ils ne se contentent point de regarder ce qui est devant leurs pieds; regardant devant et derrière, ils examinent le passé pour juger l'avenir et mesurer le présent. Ils aiment essentiellement la liberté, ils en sont les Brutus et les Cassius. Quand elle serait entièrement perdue et exilée du monde, ils s'imaginent, sentent son existence au fond de leur âme, et la savourent avec délices; jamais la servitude n'est de leur goût quelque délicatement arrangée qu'elle soit (1).

---

(1) Ibid. p. 218-2 2.

La seconde cause de la servitude, c'est l'avilissement des peuples par les rois. Il est évident, continue La Boëtie, que, sans la liberté, il n'y a ni énergie, ni valeur. Les esclaves n'ont point le courage guerrier. Ils vont au danger comme s'ils étaient liés, engourdis, et, en quelque sorte, par manière d'acquit. Ils ne sentent point bouillir au fond de leur âme l'ardeur que communique l'indépendance. Sans allégresse, sans vivacité, ils ont le cœur bas, mou, et sont incapables de rien de grand. Les hommes libres, au contraire, marchent hardiment au combat. Ils se dévouent avec zèle au bien particulier et commun. Partageant la honte de la défaite et l'honneur de la victoire, ils rivalisent d'audace dans l'action. Or, les rois connaissent cette vérité fondamentale inscrite à toutes les pages de l'histoire. C'est pourquoi ils s'appliquent à efféminer les peuples (1); ils ne croient leur puissance affermie que lorsqu'ils ont étouffé les talents de leurs sujets et éteint leur énergie (2). Pour cela ils font jouer tous les ressorts. C'est une chose curieuse, étonnante au possible, de voir ce que les rois ont fait pour fonder leur tyrannie (3). Les uns ont emprunté quelque échantillon de la divinité; les autres ont exploité exclusivement les viles passions du peuple, moyen infaillible de réussir, car toujours le peuple se défie de ceux qui l'aiment et donne sa confiance à ceux qui le trompent. Il n'y a point d'oiseau qui se laisse plus facilement prendre au filet. C'est un poisson qui, pour la moindre amorce, s'accroche à l'hameçon. Qu'on lui passe la plus petite plume sous la bouche, qu'on le chatouille seulement, et il se jette dans les bras de la servitude. Sous l'empire romain, les théâtres, les jeux, les gladiateurs, les

(1) Ibid. p. 236 et 237.
(2) Ibid. p. 238.
(3) Ibid. p. 246.

médailles, les tableaux et mille autres drogueries furent les appas de l'esclavage, le prix de la liberté, les outils de la tyrannie. A l'aide d'une vénimeuse douceur le tyran sûcrait la servitude (1).

C'est ainsi que la Boëtie renverse la première base sur laquelle, selon lui, repose la monarchie. Il attaque la seconde avec autant de force et de violence. S'efforçant de démontrer que le pouvoir réside essentiellement dans la communauté; voulant déchirer d'une main hardie le prétendu voile ténébreux qui empêche le peuple de voir et de contempler le soleil de la liberté, il décharge son indignation sur les ministres qui osent violer les principes les plus sacrés du droit naturel en soutenant le despotisme royal.

Selon lui, c'est souvent dans l'entourage du roi qu'il faut chercher le secret de la tyrannie. C'est là que l'on trouve les éléments principaux qui la constituent, les ressorts qui la font agir. Celui qui pense, dit-il, que les rois, pour régner, s'appuient sur les hallebardes, se trompe gravement. Sans doute ils s'en servent, mais comme d'un épouvantail et pour la forme. Leurs archers, leurs gardes, leurs hallebardiers véritables, ce sont les ministres. Toujours ce sont cinq ou six ministres qui maintiennent le despotisme. Gagnés par les faveurs, ils ont l'oreille du tyran et soufflent les conseils les plus pernicieux. Ils sont les complices de ses cruautés, les compagnons de ses plaisirs, de ses voluptés, de ses brigandages. Ne recherchant que leur utilité personnelle, ils remplissent le pays d'une foule de fonctionnaires qui obéissent à leur méchante impulsion. L'avarice et la cruauté règnent sur une vaste échelle. Le peuple est pressuré de toutes parts. Il est comme étouffé dans un réseau de persécution. Grâce à ce système, le tyran asservit les sujets les uns par

(1) Ibid. p. 241-244.

les autres; il fend et déchire le bois, en se faisant des coins du bois même.

Par leurs complaisances, les ministres se créent de la fortune et de la réputation. Mais combien leur position est malheureuse! Sous quelque rapport qu'on la considère, elle est digne de pitié. Nécessairement ils sont esclaves; car qu'est-ce que s'approcher de la personne du despote sinon s'éloigner de la liberté, sinon embrasser la servitude et la serrer à deux mains? Il faut en effet qu'ils fassent ce qu'il dit, qu'ils pensent ce qu'il veut, qu'ils préviennent même ses pensées. Ce n'est point assez pour eux de lui obéir; ils doivent encore lui plaire. Il faut qu'ils se tourmentent, se brisent, se tuent pour travailler à ses affaires; qu'ils suivent ses plaisirs, son goût, et dépouillent leur naturel. Or, est-ce là vivre heureusement? Cela peut-il même s'appeler vivre? N'avoir rien à soi, tenir tout d'autrui, son aise, son corps, sa vie, est-il rien au monde de plus insupportable pour quiconque a la figure humaine? Être nuit et jour occupé à plaire au roi; avoir toujours l'œil ouvert pour découvrir les embûches qu'on lui dresse; rire avec tout le monde et craindre tout le monde, n'avoir ni amis ni ennemis déclarés, avoir toujours le visage riant et le cœur transi, ne pouvoir être joyeux et n'oser jamais être triste, quel martyre! Encore si, après tous ces sacrifices, les ministres étaient sûrs de posséder les bonnes grâces du despote. Mais il n'y a rien de plus terriblement douteux. L'histoire prouve que souvent les ministres ont péri victimes de leur dévouement. Ce sont des papillons qui se jettent dans le feu pour jouir du plaisir que promet sa belle flamme (1).

Mais ce qui, plus que toute autre chose, rend triste et pénible la position des ministres, c'est que, partout et tou-

(1) Ibid. p. 254-273.

jours, ils tombent sous l'anathème des peuples. Abandonnés de Dieu et des hommes, ils ne reçoivent pour récompense de leurs peines que le mépris et l'injure. On les couvre de malédictions. Les paysans, les ouvriers énumèrent leurs vices, amassent mille outrages sur leur tête. S'ils les honorent parfois, ce n'est qu'en apparence. Ils les maudissent au fond de leur cœur et les ont plus en horreur que les animaux sauvages. Après leur mort, *ces mangeurs de peuples* sont noircis de l'encre de mille plumes. Leur réputation est déchirée dans une foule d'ouvrages. Leurs os sont en quelque sorte trainés dans la boue par la postérité, pour prix de leur méchante vie (1).

Tel est en résumé, mais avec toutes ses exagérations, le tableau de la lutte qui s'était engagée au 16e siècle, sur le terrain politique, entre le principe conservateur et le principe révolutionnaire. Cette lutte, on le voit, fut vive et animée. Les deux partis s'observent et se combattent à outrance. Comme le vent souffle aux changements, aux innovations, chacun se croit seul capable de satisfaire les besoins du moment; chacun s'empresse d'adapter son système à la nécessité des circonstances. Les monarchistes, se voyant menacés, renoncent aux exigences de l'absolutisme; ils font des concessions; mais ils se montrent conservateurs maladroits. Les principes sociaux que représente Bodin sont faibles et sans action générale. Les républicains, de leur côté, repoussent toute idée de conciliation; ils brisent, renversent et marchent en avant; ils prônent publiquement les mots de liberté, égalité, fraternité. Ces mots excitent des sympathies

(1) Ibid. p. 273 et 74.

et électrisent les turbulents. Partout on remarque la gêne, l'inquiétude, le désordre. Les institutions sociales et politiques sont en danger, et rien ne se présente pour les raffermir et les consolider. Tout flotte; tout est incertain : l'avenir est voilé de nuages.

Grâce à cette double tendance, monarchique et républicaine, la destinée de Bodin et celle de La Boëtie furent différentes. Bodin jouit d'une haute réputation parmi ses contemporains. Sa *République* fut traduite dans toutes les langues et expliquée, comme classique, dans les universités d'Angleterre. Elle servit d'exemple dans la discussion approfondie des questions politiques; mais son influence n'en fut pas moins restreinte. Dans les temps modernes peu d'écrivains l'imitèrent. Montesquieu seul, dans son *Esprit des lois*, lui emprunta des erreurs et des principes. Quant à La Boëtie, son influence fut loin d'être bornée au 16e siècle. Elle devint générale; elle sera désormais de tous les temps. Son discours fit une telle impression qu'il donna le signal des émeutes. Il avait dressé le programme des insurrections populaires; il avait arboré le drapeau de la république. Les révolutionnaires français resteront fidèles à ce programme, à ce drapeau. Les saturnales sanglantes de 1793 ne furent que l'application des principes émis par La Boëtie, et, à tous égards, Louis Blanc, Caussidière, Ledru-Rollin et consorts, sont les héritiers naturels de sa politique.

Mais il est surtout deux écrivains sur lesquels La Boëtie exerça une influence tout à fait prépondérante. Ces deux écrivains sont Jean-Jacques Rousseau et Lamennais. Le premier lui emprunta l'idée de *son contrat social*, le second celle de *son livre du peuple*. De part et d'autre, il y a un rapport manifeste; à chaque page on découvre des liens frappants de parenté. Ce sont les mêmes principes, la même logique, la même haine contre la monarchie. Quelques passages suffiront pour prouver le fait à l'évidence.

« Il y a, dit Jean-Jacques, inégalité physique entre les » hommes. Les uns ont plus de force et plus de génie que » les autres; mais, en droit, nous sommes égaux (1). L'iné- » galité et la liberté constituent le plus grand bien de tous » (2). La liberté commune est une conséquence de la na- » ture humaine (3). Aucun homme n'a une autorité natu- » relle sur son semblable (4). La souveraineté n'est que l'exer- » cice de la volonté générale; nécessairement le souverain » est un être collectif (5). Tout pouvoir vient du peuple qui » ne s'engage que sous une forme provisionnelle et qui peut » renverser le gouvernement aussitôt qu'il est incompatible » avec ses intérêts (6). Jamais le peuple ne peut renoncer » à sa liberté en se soumettant à un roi. Une telle renon- » ciation est incompatible avec sa nature. C'est une conven- » tion vaine et contradictoire de stipuler d'une part une » autorité absolue, et de l'autre une obéissance sans bornes. » N'est-il pas clair qu'on n'est engagé à rien envers celui » dont on a le droit de tout exiger? et cette seule condi- » tion, sans équivalent, sans échange, n'entraine-t-elle point » la nullité de l'acte? Car quel droit mon esclave aurait-il » contre moi, puisque tout ce qu'il a m'appartient, et que son » droit étant le mien, ce mot : droit de moi contre moi-même, » est un mot qui n'a aucun sens (7). D'ailleurs les rois sont » toujours mauvais. On dira peut-être que le roi assure à » ses sujets la tranquillité civile; soit : mais qu'y gagnent- » ils si les guerres que son ambition leur attire, si son in-

---

(1) J. J. Contrat. Soc., t. VI. l. 1, ch. IX, p. 33.
(2) Ibid. liv. 2, ch. XI, p. 72.
(3) Ibid. ch. II, p. 5 et 6.
(4) Ibid. ch. IV p. 10.
(5) Ibid. liv. 2, ch. I, p. 33.
(6) Ibid. liv. 3, ch. XVIII, p. 145.
(7) Ibid, liv. 1, ch. IV, p. 12 et 13.

» satiable avidité, si les vexations de son ministère les dé-
» solent plus que ne le feraient leurs dissentions ? qu'y
» gagnent-ils si cette tranquillité même est une de leurs
» misères? On vit tranquille aussi dans les cachots; en
» est-ce assez pour s'y trouver bien ? Les Grecs enfermés
» dans l'antre du Cyclope y vivaient tranquilles en atten-
» dant que leur tour vint d'être dévorés (1). »

Lamennais n'est ni moins énergique ni moins en rapport avec La Boëtie. Voici comment il s'exprime dans son *Livre du peuple*. « La liberté c'est le droit et le droit c'est la li-
» berté. Que serait un homme privé de toute liberté sur
» la terre, qui ne pourrait ni aller ni venir ni agir qu'au-
» tant qu'on le lui permettrait? Que serait-ce qu'un peuple
» entier réduit à cette condition? Les bêtes sauvages vivent
» plus heureuses et moins dégradées au sein des forêts. Nul
» homme n'appartient à un autre homme (2). Nul, en ve-
» nant au monde, n'apporte avec soi le droit de comman-
» der. Nous sommes égaux par nature. Nous sommes tous
» enfants du même père qui est Dieu; et le père commun
» n'a point asservi les frères aux frères; il n'a point dit
» à l'un : commande, et à l'autre : obéis (3). Peuple ! on vous
» parle du souverain, du prince, des pouvoirs publics : on
» vous abuse avec des mots. Le souverain, c'est vous, c'est
» le peuple essentiellement libre. Le pouvoir, qu'il soit exercé
» par un ou plusieurs, dérive de lui. Simple exécuteur de
» la volonté du peuple, il n'a point d'autres fonctions. Il
» est choisi, délégué uniquement pour celà, non pour com-
» mander, mais pour obéir; et s'il cesse d'obéir au peuple,
» le peuple le révoque comme un mandataire infidèle (4).

---

(1) Ibid. p. 11.
(2) *Le livre du peuple*, édit. illustrée, p. 5.
(3) Ibid. p. 7, VIII.
(4) Ibid. VII.

» Peuple, réconquérez votre liberté. Que sont près de vous » ceux qui voudraient vous en empêcher? Quelle est leur » force? Vous êtes cent contre chacun d'eux (1). Souvenez- » vous des Castors. Vous êtes dispersés sur le bord du fleuve: » assemblez-vous et vous aurez bientôt opposé une digue iné- » branlable à ses eaux rapides et profondes (2). »

C'est ainsi que les siècles sont unis entre eux de la manière la plus étroite. Vouloir les séparer, c'est briser une chaîne; c'est rompre la marche de l'humanité. Toujours le présent trouve sa raison d'être dans le passé. Toujours l'avenir prend racine dans le présent. Un événement politique ou social, de quelque nature qu'il soit, ne se produit pas tout d'un coup et, pour ainsi dire, de lui-même. Il a des antécédents qui l'ont préparé, des principes qui l'ont nourri. Bien plus, entre l'événement et la cause sous l'influence de laquelle il se développe, il y a des rapports profonds, indélébiles. Si la cause est générale, permanente, on aura des résultats généraux, permanents. Ainsi, au XVI siècle, nous voyons que tout est désordre et désorganisation; et depuis cette époque l'Europe flotte entre le despotisme militaire et l'anarchie; elle oscille continuellement sur ses bases. Les secousses qu'elle éprouve la forçent à chaque instant d'interrompre sa marche dans la voie du progrès et de la civilisation. Comment expliquer ce fait? Où faut-il en chercher la raison? Est-ce dans quelques circonstances particulières, dans quelques actes isolés? Evidemment non. Il faut la chercher tout entière dans la Réforme qui a impregné le monde moderne de préjugés funestes, qui a répandu son mauvais esprit dans les constitutions civiles, dans les lois et dans les maximes de gouvernement. A tous égards, la

(1) Ibid. p. 4, III.
(2) Ibid. p. 14, XV.

Réforme est le véritable point de départ des révolutions modernes. C'est elle qui a brisé le lien politique et religieux qui unissait les peuples. C'est elle qui a lâché la bride aux passions et familiarisé les masses avec les idées de résistance et d'opposition. C'est elle, enfin, qui a paralysé les nobles facultés de l'âme. Car depuis qu'elle a apparu, on ne crée plus de ces merveilles qui font la gloire du moyen âge et étonnent les générations actuelles. Avec la foi, la pensée semble avoir perdu ses ailes. Il ne reste plus que le génie de la destruction, toujours actif et audacieux. A la vérité, les nations, instruites par le malheur, ont réagi contre ce génie; mais elles ont cherché les remèdes en dehors du christianisme et par conséquent n'ont rien obtenu de satisfaisant. Pour arrêter les tendances insurrectionnelnelles de la réforme, elles ont imaginé ce que l'on appelle l'équilibre européen. Mais que peut ce moyen? Les faits sont là pour le démontrer, il peut tout au plus réparer les désastres. Le sabre est impuissant contre la marche des idées subversives de l'ordre. L'église seule a le pouvoir de les modifier, de les transformer et même de les comprimer dans leur source. La société européenne en brisant le protectorat spirituel des papes, en se séparant de l'autorité morale et religieuse, s'est précipitée dans une foule de dangers, de misères, d'inquiétudes; elle n'en sortira qu'à la condition de s'en rapprocher sincèrement. Son salut est à cette condition. Si elle ne le fait, tôt ou tard elle périra dans les émeutes et les convulsions de l'anarchie.

J.-B. LAFORET.

PHILOSOPHIE.

IV.

DE L'AMBITION.

Séance du 30 Mars 1851.

Messieurs,

Un grand philosophe l'a dit : « l'étude la plus digne de l'homme est celle de l'homme lui-même. » C'est la fameuse maxime : Γνῶθι σεαυτόν que les anciens grecs avaient gravée au frontispice de leur temple de la Sagesse.

La pensée de Malebranche, comme l'adage antique, a trait à l'homme moral, à l'homme pensant, à l'âme humaine, en un mot. La matière, aux yeux du sage, sera toujours ravalée bien au-dessous de l'esprit.

Tandis que d'autres, parmi nous, s'occupant de l'homme dans sa vie extérieure, suivent l'humanité dans son histoire politique, étudient ses mœurs, son langage, les phases diverses de sa vie sociale, ses lois constitutives, éternelles, — laissez-moi un instant, avec vous, scruter l'homme lui-même, pénétrer un peu dans les profondeurs de son âme, pour en saisir quelques caractères, pour en découvrir quelques replis et tâcher, après avoir fouillé dans ce dédale, d'en

retirer quelque chose de pratique : une leçon, un précepte vrai.

C'est une passion du cœur humain que j'ai tenté d'étudier. En les prenant sous tous leurs points de vue, dans le sens large du mot, pour la source des sentiments en général, les passions sont presque tout l'homme intérieur. Je me suis arrêté à celle qui a fait le plus de bruit dans le monde, à celle qui éleva et ruina des empires : l'ambition.

I.

Au sein de l'humanité déchue, l'ambition est le désir constant de se voir élevé au-dessus des autres hommes. Celui que cette passion domine cherche la félicité, plutôt dans la supériorité que dans la grandeur; son ivresse augmente, moins à mesure qu'il s'élève dans la sphère où il veut briller, qu'à mesure que, dans son vol, lui apparaissent plus petits ceux qu'il a laissés dans la plaine. César aimait mieux être le *premier* dans une obscure bourgade que le *second* dans Rome : voilà, par un trait, l'homme véritablement ambitieux.

Sans doute, il est rare de trouver cette passion régnant, aussi absolue, aussi entière, sur un homme que sur le grand conquérant; mais il est rare aussi qu'une passion occupe seule tout un cœur. César n'avait que cette passion-là.

Or c'est précisément dans ces natures exceptionnelles qu'il faut étudier ces foyers des sentiments humains ; c'est là qu'on trouve leur essence dans toute sa pureté, dans toute sa vérité.

Et cela n'est pas un mystère : les passions se disputent le cœur de l'homme comme une proie; ou, si l'on aime mieux, le cœur de l'homme est comme un Etat que les passions tendent à gouverner : moins il y en a, plus cha-

cune d'elles y a de satisfaction, d'autorité; car les passions sont ennemies; elles se combattent, partant se neutralisent. Du reste, elles tirent leur vigueur de l'âme qu'elles agitent, c'est elle qui les alimente; elles jaillissent comme autant de gerbes de feu s'échappant du même âtre : plus elles sont nombreuses, moins elles sont nourries et brûlantes. Si donc une passion n'est pas contrebalancée par d'autres, si de plus, comme chez l'ennemi de Pompée, le libre arbitre n'oppose pas de résistance, nul doute que cette passion n'ait dans l'âme qu'elle gouverne un empire incontesté; nul doute qu'elle n'y règne en maîtresse absolue, forte de toute la vie de cette âme. Mais s'il est évident, ce que l'expérience d'ailleurs atteste, que moins un homme a de passions, plus elles doivent être grandes (la question de volonté réservée), il est fatalement vrai que moins il y a dans un cœur de ces aiguillons ardents, plus ils s'y développent d'une manière normale, par conséquent s'y manifestent dans leur véritable jour, dans leur essence vraie et entière.

II.

Définie ainsi que nous venons de le faire, il y a dans l'ambition deux éléments distincts, opposés, destinés à lutter sans cesse, à succomber et à triompher tour à tour, selon que la voix de la conscience, la voix de la vérité, la voix de Dieu, ou que celle de l'erreur, de l'esprit du mal aura le dessus.

Ces deux éléments sont : d'une part, le désir de faire le bien parmi les hommes, de mériter ainsi leurs suffrages, et l'amour de la vérité, de la beauté intrinsèque; d'autre part, la soif de dominer, qui, ainsi que je l'ai dit, est l'élément ordinairement vainqueur et constitue, presque à lui seul, l'ambition parmi les hommes. On n'aime les ac-

clamations de la foule que parce qu'elles viennent d'en bas; se perfectionner, le plus souvent, n'est qu'un moyen : vaincre, voilà le but. — Qu'est-ce donc que ce dualisme? D'où vient-il? Que signifie-t-il?

Eh! vous le dites déjà, Messieurs, c'est la loi générale de l'humanité : depuis que le premier crime troubla la terre, le mal envahit le monde, et, sans exclure le bien, vint se dresser devant lui en ennemi mortel; ce sera désormais à qui fera le plus de conquêtes, à qui emportera le plus de dépouilles : lutte sans trêve, lutte impitoyable, qui doit durer autant que le monde lui-même!

Au fait, il ne pouvait en être autrement : l'homme créé pour le bonheur parfait, dans le culte du vrai et du beau, ayant ouvert au mal la porte de son cœur, ces deux principes hétérogènes, antipathiques, durent dès ce jour se disputer tout son être. Aussi il y a du bon dans toutes les passions et il est insensé de vouloir les exterminer sans quartier, comme le font certains philosophes; mais le mal naît de l'excès ou d'une direction contraire à la destination divine.

L'avarice n'est que la prudence poussée trop loin ou le désir d'acquérir détourné de son but normal; la paresse n'est que la satisfaction immodérée d'un besoin très-légitime de repos et de tranquillité; la débauche même n'est que la prostitution de facultés dont Dieu, qui ne fait rien pour rien, est en définitive l'auteur. Voilà des exemples saisissants. Et dans l'ambition, n'apercevez-vous pas aussi, d'un côté, le désir non exclusif de l'estime, de l'admiration méritée des hommes, et l'aspiration vers le vrai perfectionnement; de l'autre, l'amour de la victoire, l'ivresse de terrasser, de dominer les autres et de rester seul debout entre les ruines que soi-même on accumula? — Partout le mal et le bien en présence, partout ces deux athlètes; rien dans l'homme, pas une passion surtout, et avant toutes l'ambition, qui n'ait ce double caractère.

D'ailleurs, les passions ne sont-elles pas des germes qui, bien cultivés, enfantent les grandes vertus, les faits immortels, deviennent les aîles de la valeur et du génie, entraînent l'humanité dans la voie du progrès?

Oh! n'en doutons pas, *Dieu fait bien ce qu'il fait :* si l'homme de labeur, l'artiste, l'industriel, le savant, n'avait d'autre perspective que son pain quotidien; s'il n'avait l'espoir de la renommée; s'il ne la voyait déjà lui tresser une couronne; s'il n'avait l'immortalité, quelquefois même un cœur à conquérir, un amour à mériter, à conserver, à attiser; s'il n'avait peut-être aussi, l'homme aux idées chrétiennes, l'amour de la beauté, de la grandeur absolue, dont le principe et la fin sont en Dieu; croyez-vous que l'artiste passerait ses jours et ses nuits à la production du beau, l'industriel à la découverte de l'inconnu? et le savant, pensez-vous qu'il sacrifierait son repos, sa santé à la recherche de la vérité, rebelle à la pensée comme la terre à la charrue?

Pourtant, sans les beaux-arts, sans l'industrie, sans la science, pas de civilisation, mais ignorance et abjection.

Oui, il faut une âme enflammée pour faire de grandes choses. C'est sous l'inspiration d'une flamme pure que le Tasse écrivit ses chants immortels. Colomb, en se lançant sur des mers inexplorées, rêvait l'immortalité comme le plus beau fruit du sol nouveau, et s'écriant : Terre! Terre! il pensait : Gloire! Gloire!....

S^{t}-Louis, expirant sur la cendre, après une vie glorieuse et sainte, goûtait déjà la participation de Dieu, du vrai et du beau immuable et éternel, lorsqu'il s'écriait avec le Psalmiste : « Seigneur, j'entrerai dans votre maison, je « vous adorerai dans votre saint temple et je glorifierai « votre nom! »

Il y a donc dans les passions, surtout dans l'ambition, — ici quelque chose de grand, de fécond, parce qu'elles vien-

nent de la source de tout bien, de Dieu; — là quelque chose de méprisable, de rampant qui vient de l'homme, quelque chose qui s'appelle amour-propre, égoïsme, et qui, dans l'antiquité, poussa certain esclave à incendier le temple d'Ephèse, pour laisser ainsi son nom à la postérité.

III.

Et quel haut enseignement à tirer de cette appréciation d'une passion, dont nous avons tous, quoiqu'à des degrés divers, quelques vestiges, quelques étincelles! Avec quelle clarté on peut, en se plaçant à ce point de vue, le seul pratique, la guider, lui prescrire ses limites, son véritable domaine!

Dans le dualisme que nous avons trouvé en analysant l'ambition, il y a tout à la fois un débris de grandeur et par suite une marque de déchéance.

La vraie gloire, Messieurs, n'a rien de relatif; elle ne dépend pas de l'obscurité comme le bien ne dépend pas du mal; ces notions ne sont vraies qu'autant qu'elles sont absolues. La gloire que l'on fait consister dans la distance qu'il y a entre soi et les autres hommes est digne, tout au plus, de l'antiquité.

L'homme ayant perdu l'idée de la vraie grandeur, du beau immuable, où il y a place pour toutes les ambitions, l'homme qui, enveloppé dans le voile ténébreux de l'oubli de Dieu, avait divinisé la force brutale et tous les égarements d'une nature déchue, pouvait, je le conçois, errer sur un sentiment si prompt à se vicier. Que le gladiateur antique triomphe sur le cadavre de sa victime et que le peuple applaudisse, je ne m'en étonne pas! Qu'un guerrier victorieux fasse son entrée triomphale sur un char traîné par les rois vaincus et que le peuple lui jette des fleurs; que l'on soit, en un mot, cruellement ambitieux, cela se comprend dans ces temps

d'aberration.... Eh ! il est bien naturel de s'égarer quand on est enveloppé d'une nuit profonde !....

Mais depuis que cette nuit se dissipa devant le soleil du Christianisme, depuis que la vérité jaillit du Calvaire, une plus noble doctrine, plus digne de l'homme et portant le sceau de la divinité, fut proclamée. Les idées éternelles, si longtemps perdues, si longtemps abîmées dans l'oubli de la révélation, reparurent a la surface. On sentit que le vrai et le beau ont une valeur intrinsèque et l'on sut aimer ces notions pour elles-mêmes. Voilà ce que fit l'Evangile.

Et puis, Fraternité ! y est-il dit. Non pas cette fraternité, ce nivellement, dont on parle tant aujourd'hui, cette fraternité qui n'a fait encore que verser du sang et hurler derrière une barricade, mot stérile, rêve de l'orgueil, qui n'enfantera jamais que la guerre et la mort; mais cette fraternité des cœurs, cette unité, cette égalité *morale*, la seule possible et féconde, cette fraternité qui pardonne et ne tue pas et que Dieu s'était réservé d'inventer !....

Messieurs, ce mot, que le Christ prononça le premier, renferme toute une doctrine. C'est un principe dont il n'est plus permis de s'écarter, sous peine d'anathème; pas une passion dans l'homme qui ne doive le respecter; pas un sentiment qui puisse y être contraire; partout où il peut être appliqué, il doit l'être.

Dès lors quoi de plus facile que de conclure ce que doit être, en bonne raison, la passion dont je vous ai entretenus?

Pouvons-nous mesurer notre élévation sur l'abaissement des autres? Est-il juste, est-il fraternel de ne se croire grand qu'à la condition que les autres soient petits? Le sentiment qui agitait l'ambition de César, cette jalousie inquiète, est-ce l'ambition de l'Evangile?

Non.

Aimons la gloire pour les moyens qui nous la procu-

rent ; désirons les lauriers, parce qu'ils sont le prix du travail, le prix de la sagesse, le prix de la vertu ; marchons à la conquête de la renommée, non pas pour que des frères, moins heureux que nous, en soient réduits à nous envier ; mais parce qu'elle nous rappelle des services rendus à l'humanité, des titres à l'estime, à la reconnaissance des hommes.

Voilà la destinée de l'ambition ici-bas ; ainsi entendue, loin de la proscrire, il faut l'estimer comme un don du ciel ; c'est alors, pour celui qui la possède, le signe d'un noble cœur et pour la société elle-même un gage de perfectionnement et de progrès.

Mais quand, épris de la véritable élévation, de la beauté infinie, on travaille sans cesse à s'ennoblir l'esprit et le cœur ; quand on franchit par la pensée l'étroite arène de ce monde ; quand, portant la vue jusque dans l'éternité même, l'âme aspire et tend sans relâche vers le vrai et le beau immuable et parfait, que Dieu seul réalise, pour y participer un jour dans l'union avec l'infini, alors l'ambition n'est plus une passion méprisable, alors elle n'est plus même un simple bienfait qu'il faut aimer et non maudire, — mais elle est une vertu sublime, — faite tout aussi bien, peut-être mieux, pour l'humble toit de l'artiste et du savant que pour les palais et les trônes ; alors elle est un rayon céleste descendu sur le mortel, et, plus que toute autre vertu, elle est une preuve à l'homme de sa noblesse, de son origine, de sa destinée, de sa parenté enfin avec la Divinité !....

PROSPER STAES.

POÉSIE.

—

AUX MISSIONNAIRES.

Que d'autres entonnant la trompette guerrière,
A ses mâles accords évoquent la poussière
Des empires fameux ou des fiers conquérants
Vainqueurs de l'univers et vaincus par le temps;
Que remontant le cours de leur sanglante histoire,
Rappelant des malheurs pour retracer leur gloire,
Ils peignent, en louant ces monarques soldats,
Les débris attachés à chacun de leurs pas.
Si, timide en ses chants, ma muse est plus obscure,
Elle dira du moins une gloire plus pure;
Elle ira s'inspirer aux sublimes travaux
Des apôtres chrétiens, plus grands que ces héros.
Puissent-ils l'excuser, si sa voix trop hardie
Du bruit de leurs vertus trouble leur modestie....

Un jour quelques pêcheurs des rives du Jourdain
D'un feu surnaturel s'embrasèrent soudain :
Et conquérants nouveaux, se partageant le monde,
Ils vont semer partout leur parole féconde.

Courageux messagers de la nouvelle Loi,
Ils scellent de leur sang leur amour et leur foi.
Mais leur tombe devient le berceau des apôtres,
Et cent mille chrétiens, suivis de cent mille autres,
Imitant leur vertu, se pressant sur leurs pas,
Comme eux, au nom du Christ, vont voler au trépas!
Déjà, de toutes parts, l'héroïque milice
Sous l'étendard sacré s'élance dans la lice.
Jusqu'en ses fondements l'empire est ébranlé,
Dans leurs temples déserts les dieux en ont tremblé.
Dans ses cachots brûlants, le prince de l'abîme,
Craignant pour les autels élevés par le crime,
A poussé vers le Ciel un hurlement affreux
Qui retentit longtemps sous les voûtes de feux :
Et soudain ont surgi, pour servir sa colère,
Du trône des Césars et Néron et Tibère!
Armez, cruels tyrans, armez tous vos bourreaux.
Aux supplices anciens ajoutez des nouveaux.
Que le fer, que la flamme, au gré de votre rage,
Se change en instrument de mort et de carnage.
Dans les cirques sanglants, que les tigres, les ours,
Moins féroces que vous, vous prêtent leur secours!
Inutiles efforts! La foi victorieuse
Relèvra sous vos coups sa tête radieuse;
Fatigués et vaincus, vous croirez voir sortir
Des milliers de chrétiens du sang d'un seul martyr!...
C'est en vain, qu'espérant lasser leur héroisme,
Julien a changé le fer pour le sophisme.
Il les abreuve en vain de fiel et de dégoût :
Les tyrans ne sont plus, et la Croix est debout!
Désormais cette Rome, autrefois si cruelle,
A l'abri de la croix ne vivra que par elle.
Quand du fléau de Dieu les hordes seront là,
Léon, mieux que César, saura vaincre Attila!

Oh ! que ne puis-je ici poursuivre votre trace,
Ministres du Seigneur, jusqu'au fond de la Thrace,
Jusque dans ses déserts inconnus des Romains;
Vous voir, dans leurs forêts, triomphant des Germains,
Y marquant chaque pas par un nouveau miracle;
Et contempler enfin le sublime spectacle
De Clovis abaissé sous la main d'un vieillard !
Mais pourquoi vers ces temps tourner notre regard?
Pourquoi redemander aux annales antiques,
Des apôtres chrétiens les œuvres héroïques?
Soldats du même Dieu, prêts à mourir pour lui,
Ce qu'ils furent alors ils le sont aujourd'hui.
Voyez ce moine austère, à la tête blanchie,
Et ce lévite à peine au printemps de la vie.
Pourquoi vont-ils braver les flots et leurs fureurs?
Courent-ils sur les pas d'illustres voyageurs,
Unissant leur jeunesse et leur expérience,
Ajouter une palme au front de la science?
Peut-être ils vont, pressés par le désir de l'or,
A d'opulents climats demander un trésor?
Non; ce n'est point le but où leur ardeur les guide.
L'or est trop imposteur, la gloire est trop aride.
Ils vont, aux bords lointains, chercher des maux cruels,
Des climats embrasés, des hivers éternels,
Traverser des torrents, passer des précipices,
Souvent, trouver des fers et d'atroces supplices;
Ils vont mourir enfin, mais heureux de leur sort
Si le Ciel pour une âme est ouvert par leur mort.

Quel est la triste plage où le soleil n'éclaire
La croix et les vertus d'un pieux missionnaire?
Aux rives de la Grèce il aborde sans bruit;
Sous un débris poudreux du Parthénon détruit,

Il va porter la paix dans la pauvre chaumine
D'un triste descendant des Grecs de Salamine.
D'autres, dans cet empire où rien ne peut changer,
D'où la sévère loi bannit tout étranger,
Grâces aux mille efforts de leur pieux génie,
Vont triompher des lois et de leur barbarie.
Sous l'habit des savants dont ils sont revêtus,
Ils charment ces docteurs, fils de Confucius,
Mêlent, dans leurs leçons, avec un zèle habile
Aux lois de l'univers les lois de l'Evangile,
Et font aux yeux surpris lire en lettres de feu
Dans les astres du Ciel le vrai nom du seul Dieu.
D'autres, aux bords glacés que la tempête assiège,
Vont bénir l'Esquimaux sous sa hutte de neige.
D'autres vont s'enfermer, sans crainte et sans regrets,
Sous les hideux lambris des sombres lazarets,
Palais de la douleur, d'où la terrible Peste
Sort pour étendre au loin son empire funeste :
Mais laissons les vivants dans ces affreux tombeaux;
Allons chercher ailleurs de moins tristes tableaux.

Sous un ciel toujours pur, aux pieds des Cordillères,
Il est un doux pays sillonné de rivières
Qui fécondent leurs bords et coulent réflétant
Des antiques forêts l'ombrage verdoyant.
Le farouche habitant de cette heureuse plage
Avait su conserver sa liberté sauvage,
Tandis que ses voisins, enfouis sous le sol,
Devaient de leurs sueurs enrichir l'Espagnol.
Mais, de plus près toujours, entendant la tempête,
Il ne pouvait longtemps reculer sa défaite.
En attendant qu'il dût voir changer ses destins,
Il vivait sous le joug des barbares instincts.

Quelques fils de Xavier, héritiers de son zèle,
Volent vers ces climats où leur chef les appelle,
Pour sauver à la fois leurs tristes habitants
Du règne de l'enfer et des mains des tyrans.
Mais comment rassembler leur troupe vagabonde?
Moins farouche le daim, dans la forêt profonde,
A l'aspect du chasseur, s'élance comme un trait,
Et tel qu'une ombre vaine à ses yeux disparaît.
Les apôtres alors qu'un zèle saint inspire,
Accompagnant leur voix des accords de la lyre,
Aux eaux du Paraguay confiant leurs canots,
Vont de leurs doux accents réveiller les échos.
Le sauvage surpris que ce concert captive,
Du fleuve merveilleux revient fouler la rive.
Il approche, il écoute, il sent au fond du cœur
Un mélange inconnu de trouble et de bonheur.
Enfin son arc échappe à sa main frémissante :
Le sauvage est vaincu ; la grâce est triomphante !
Un peuple s'éleva sous l'ombre de la Croix :
Vivant heureux et libre à l'abri de ses lois,
Il jouit d'un bonheur qui rendit vraisemblable
Des temps de l'âge d'or l'ingénieuse fable.
Un siècle entier put voir cet aimable pays
Briller, dans l'univers, comme une autre oasis.
Hélas tout a passé comme passe un mirage
Pour rendre au voyageur le désert plus sauvage !

Mais si l'on détruisit, aux cris de liberté,
Cette œuvre de la croix et de la charité,
L'ardeur de ses héros on ne la put détruire :
Plus d'un reçut du Ciel les palmes du martyre.

Prés du Meschacébé, dans ces déserts féconds,
Le soldat de la France et le fils des Bretons,

Se rencontrant encore avec leur vieille haine,
De ces paisibles lieux avaient fait une arêne.
A des chefs étrangers, les sauvages soumis,
Avaient vendu leur flèche à leurs vrais ennemis.
Poussant leur cri de mort dans le champs des ancêtres,
Ils couraient s'égorger pour se donner des maîtres.
Au sein d'une tribu qui fut chère aux Français,
Vivait depuis long temps un ministre de paix.
Pour se mieux faire aimer il s'était fait sauvage.
En domptant les coursiers, en affrontant l'orage,
En poursuivant le buffle, armé de son épieu,
Il gagnait tous les cœurs pour les gagner à Dieu....
Un jour, un jour fatal, la jeunesse guerrière
Alla combattre au loin sous la blanche bannière,
Ne laissant pour veiller à ses foyers épars
Que de faibles enfants, des femmes, des vieillards.
L'Iroquois par un traître apprenant son absence
Courut, vola, pressé d'assouvir sa vengeance.
Le soleil dans sa course était à son début,
Quand à son œil ardent la bourgade apparut.
Sous un magnolier dont le dais de verdure
Ombrageait un autel de grossière structure,
Le saint prêtre, achevant les mystères sacrés,
Récitait pour les morts les hymnes consacrés.
Un cri frappe les airs... La foule s'épouvante;
Aux pieds du missionnaire elle tombe tremblante
Car elle a reconnu dans ce son infernal,
Du meurtre et du pillage un féroce signal.
Qui peindra les sanglots des enfants et des femmes?
Bientôt dans la bourgade on voit briller les flammes,
Et la torche à la main, parmi leurs tourbillons,
Les Iroquois passer, pareils à des démons.
Trempant un voile alors dans l'eau qu'il a bénite,
Le prêtre, en arrosant son peuple néophite,

Laisse tomber sur lui son regard paternel,
Et ces mots trois fois saints qui nous ouvrent le Ciel;
Et le prépare ainsi, dans cet instant suprême,
A la mort des martyrs par les eaux du baptême.
Pour lui, n'écoutant plus que la voix de son cœur.
Pour sauver ce troupeau dont il est le pasteur,
Il s'arrache à la foule et sans nulle défense
Au devant des bourreaux le voilà qui s'avance.
A l'aspect de ce prêtre ardent de charité,
Croyant sans doute voir quelque divinité,
Le barbare s'étonne, il recule, il hésite :
Et devant un seul homme une armée est en fuite...
Enfin de leur terreur les sauvages honteux,
De loin, percent de traits le vieillard merveilleux.
Le saint tombe aussitôt; mais relevant la tête :
« O mes enfants, dit-il, que ma main vous arrête ;
» A vos desseins cruels renoncez à ma voix;
» Venez, soyez chrétiens, courbez-vous sous ma croix.
» Oh! suivez les conseils que mon amour vous donne;
» Dieu vous pardonnera comme je vous pardonne! »
Il expire en faisant des efforts superflus
Pour bénir ses bourreaux qui ne l'entendaient plus.
Jamais jusqu'à nos bords sa gloire n'est venue.
Ainsi que ses vertus sa tombe est inconnue.
O muse, inclinez-vous et suspendez vos chants;
A louer un martyr ils seraient impuissants.
O muse, il vous faudrait, pour chanter ses louanges,
Les accents du prophète et la lyre des anges!

Emile HALLEUX.

L'ORPHELIN.

Vers le déclin d'un jour d'automne,
Le vent emportait les accords
De l'airain sourd et monotone;
C'était le soir du jour des morts.

Après le saint pèlerinage
Au sombre asile du trépas,
Chacun regagnait le village :
Un enfant seul n'y revint pas.

Semblable à la triste colombe
Dont la plainte remplit les bois,
Il gémissait sur une tombe
Que surmontaient deux simples croix.

Jadis sur sa pauvre chaumière
Etait venu fondre un fléau.
Il s'était vu seul sur la terre
En s'éveillant dans son berceau.

« O vous à qui je dus la vie,
» Voyez, dit-il, mon triste sort,
» Dix fois la forêt s'est jaunie,
» Depuis le jour de votre mort.

» Oh! pourquoi donc, fléau terrible,
» Tes coups n'atteignirent-ils qu'eux?
» Perdu dans ce monde insensible,
» Qu'un orphelin est malheureux.

» J'implore d'une main tremblante
» De la pitié quelques secours.
» Hélas ! ce pain qui m'alimente,
» Je ne l'obtiens pas tous les jours.

» Sans défense, la nuit me livre
» Au souffle glacé des autans.....
» Si tant souffrir s'appelle vivre,
» Grand Dieu, dois-je vivre longtemps? »

Comme un roseau sous la tempête,
Il s'affaisse à ces mots.... Soudain
Il relève sa noble tête,
Son œil brille d'un feu divin.

« O mon Dieu, dit-il, tu m'appelles,
» Et ma mère me tend les bras !
» Mon ange, prête-moi tes aîles
» Pour fuir plus vite d'ici bas !.... »

Le matin, sur l'herbe flétrie
On aperçut le pauvre enfant.
Il était étendu sans vie
Pres d'un funèbre monument.

Le jour, frappant son doux visage,
L'illuminait d'un rayon d'or ;
D'un ange il présentait l'image :
Il paraissait prier encor !

Emile HALLEUX.

ERRATA.

Page	70	*note*	1, Ferrard,	*lisez :*	Ferrand.
—	114	—	1, Heræi,	—	Haræi.
—	118	—	2, Uredi,	—	Vredii.
—	119	*ligne*	1, surgaient,	*lisez :*	surgeaient.
—	122	—	1, asseoira,	—	assiéra.
—	124	—	6, redure,	—	réduire.
—	128	—	13, Philippe-le-Bon,	*lisez :*	Philippe-le-Bel.
—	129	—	11, Bouilon,	—	Bouillon.

TABLE.

Pag.

Rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1849—50, fait au nom de la Commission directrice, dans la séance du 10 Novembre 1850, par M. Em. De Becker. 5

Rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1850—51, fait au nom de la Commission directrice, dans la séance du 2 Novembre 1851, par M. L. Lannoy. 24

Rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1851—52, fait au nom de la Commission directrice, dans la séance du 7 Novembre 1852, par M. Prosper Staes. 38

Extraits des procès-verbaux des séances de la Commission directrice (6 Juillet et 12 Novembre 1852). 51

Liste des membres de la Société littéraire. 52

Histoire nationale.

I. Louis XI et Charles-le-Téméraire, par Jacques Jacobs. 59

(*Séances du* 15 *Juin et du* 23 *Novembre* 1851, *et du* 11 *Janvier* 1852).

Littérature ancienne.

II. La Perséide de Chœrilus, ou l'épopée historique chez les Grecs, par Emile Molle. 130

(*Séances du* 7 *Juillet* 1850, *du* 12 *Janvier, du* 23 *Février et du* 29 *Juin* 1851).

Sciences sociales.

III. Tableau de la lutte entre le principe monarchique et le principe républicain au 16e siècle, envisagée comme prélude des temps modernes, par J.-B. Laforet. 162

(*Séances du* 27 *Juin et* 11 *du Juillet* 1852).

Philosophie.

IV. De l'ambition, par Prosper Staes. 211

(*Séance du* 30 *Mars* 1851).

Poésie.

V. Aux Missionnaires, par M. Emile Halleux. 219
VI. L'orphelin, par le même. 226
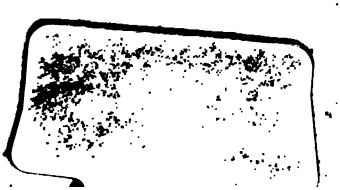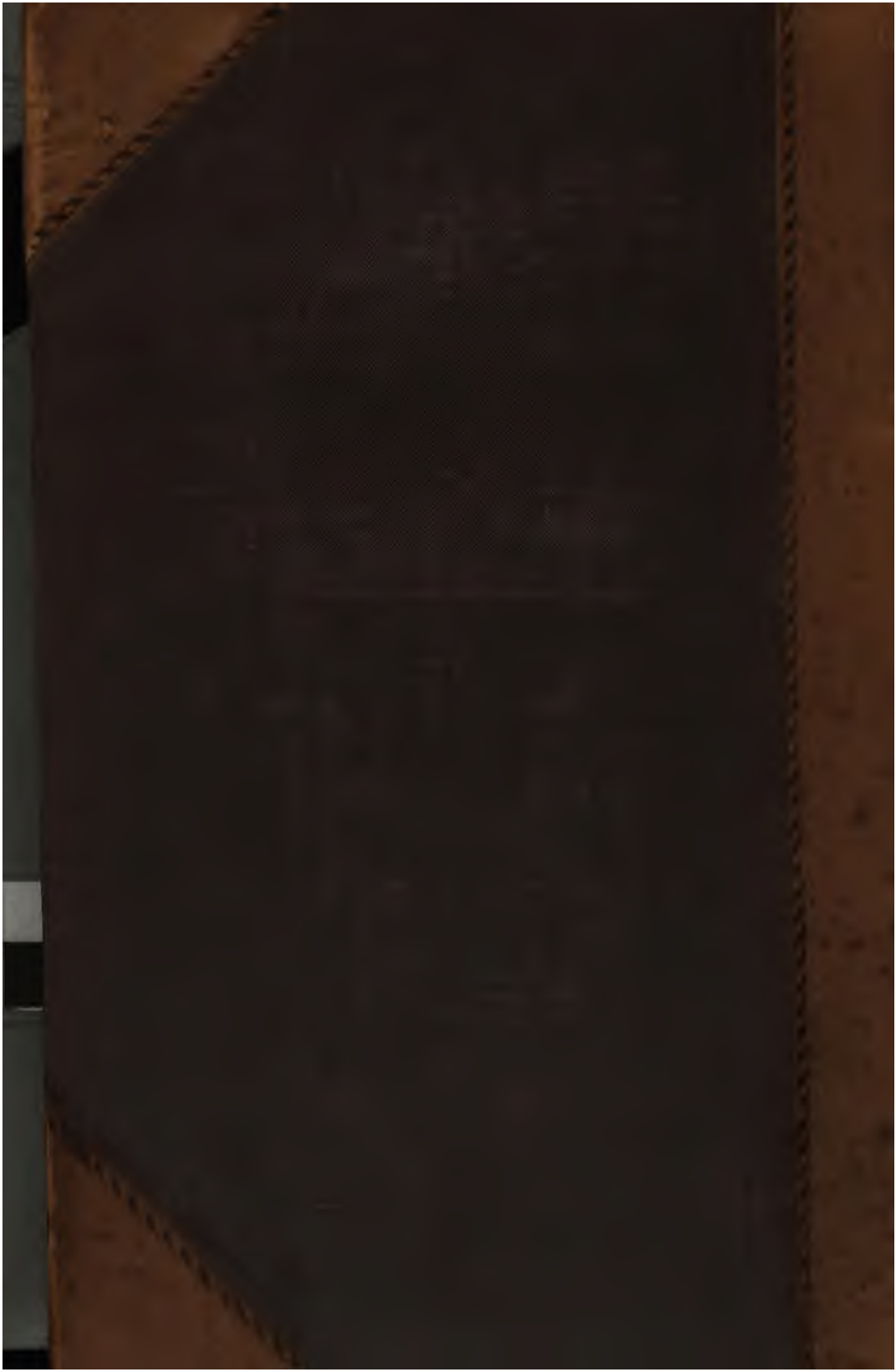
(*Séance du* 6 *Mars* 1853).